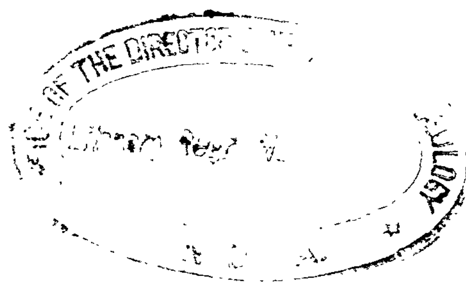


LES FOUILLES DE MINET-EL-BEIDA ET DE RAS SHAMRA
DEUXIÈME CAMPAGNE PRINTEMPS 1930

RAPPORT SOMMAIRE (1)

PAR

F.-A. SCHAEFFER

La deuxième campagne de fouilles à Minet-el-Beida et à Ras Shamra a duré du 20 mars au 19 juin 1930. Comme l'année précédente M. G. Chenet, l'archéologue argonnais bien connu, nous a prêté son précieux concours. Nos travaux ont été grandement facilités par M. H. Seyrig, directeur du service des antiquités de Syrie et par M. le général de Bigault du Granrut, commandant en chef des troupes du Levant, qui mit à notre disposition un détachement de 30 soldats alaouites.

A Lattaquié même, le gouverneur de l'État des Alaouites, M. Schoeffler, nous a réservé le meilleur accueil et nous a fait profiter de sa haute autorité.

Nous commençâmes nos recherches à Minet-el-Beida par l'exploration des abords des grandes tombes à encorbellement du XIIIe siècle avant J.-C. découvertes en 1929 (2). La tâche était compliquée par la présence autour de nos anciennes excavations de grands amas de déblais que le manque de matériel nous avait empêchés d'évacuer. L'installation d'un réseau de rails Decauville nous a permis cette année de transporter nos terres sur un terrain stérile, préalablement sondé, au bord de la mer.

Les fouilles proprement dites débutaient fin mars et tout de suite apparaissait à une profondeur variant de 0 m. 50 à 1 m. 50 toute une série de

(1) Ce rapport a été lu, le 8 août 1930, devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Sa publication ne veut être qu'une prise de date. La description détaillée des fouilles et l'étude des trouvailles sont réservées pour un travail ultérieur que nous préparons en collaboration avec M. G. Chenet.

(2) Voir le rapport sommaire de la première campagne, *Syria*, 1929, p. 285.

constructions funéraires ou votives, confirmant et complétant nos observations de la première campagne. Il y avait là des puits analogues à ceux rencontrés autour des grandes tombes, avec parfois des margelles monolithes et couverts de grandes dalles plates percées au centre. Dans plusieurs cas une conduite d'eau faite de tuyaux en terre cuite (pl. XIV, 3) ou de rigoles en pierres taillées (pl. XIV, 2) aboutit à l'orifice de ces puits. L'intérieur montre un remplissage intentionnel de terre fine qui tranche nettement sur la nature du terrain environnant et contient parfois des dépôts de vases peints de style mycénien, contemporains de la céramique des grandes tombes. Des dépôts analogues ont été rencontrés aussi à l'extérieur des puits. Ils se composaient de nombreux poids en pierre ou hématite (pl. XIII, 1 et 2), de cylindres-cachets (pl. III, 1), d'épingles en bronze, argent et une, du type chypriote classique en or, de couteaux et de lampes du type dit cananéen en terre cuite et en bronze (pl. XIII, 1). Une plaquette en terre cuite figurait la déesse Hathor (pl. XIII, 4). Quelques dépôts ne contenaient que des coquillages, de grandes conques ou des murex intacts ou pilés.

Aux traces de fabrication de pourpre et de bronze, rencontrées déjà en 1929, s'ajoutaient cette année des témoins de l'industrie céramique : dépôts d'argile préparée, galets et supports de cuisson. Les curieuses stèles trouées, les grands phallus en pierre, les louches en terre cuite si particulières au culte mycénien et chypriote, et dont un exemplaire est apparu maintenant aussi à Byblos, ne manquaient pas à l'ensemble.

Nous devons ajouter comme type nouveau de monument, des escaliers en pierre de 4 à 5 marches sans aboutissement, entourés de dépôts céramiques et des voûtes à encorbellement très simples (pl. I, 3), faites de dalles allongées, couchées sur un noyau de terre et de pierrailles (pl. I, 4) et placées au centre d'un groupe de jarres, de mortiers et de meules en basalte avec leurs molettes. La nature exacte de ces curieux monuments nous est encore inconnue ; toutefois, on pourrait penser à des autels rustiques. La disposition des dépôts autour du monument parle en faveur de cette explication.

Mais la découverte la plus inattendue fut celle d'une grande construction composée de 13 chambres et couloirs que nous avons presque complètement dégagée (voir le plan fig. 1). Cette construction semble être en rapport avec une tombe à encorbellement ; l'un des couloirs se dirige vers



1. La construction aux chambres et couloirs vue de l'angle S.E.



2. Jarres de provisions en place



3. Construction votive en forme de double escalier entourée de vases et de mortiers.
A gauche, puits avec margelle monolithe et couvercle



4. Le noyau en pierraille à l'intérieur de la construction précédente

MINET-EL-BEIDA



1. Dépôts de vases et de galets perforés
au pied d'un pilier



2. Escalier et puits ou latrine de la construction
près des tombes à voûtes à encorbellement



3. Grandes jarres en place
dans une des chambres.



4. Grande jarre en place
et galets placés intentionnellement à côté d'elle

MINET-EL-BEIDA.

caveau. Une deuxième construction du même genre se dessine au Sud de la première, elle aussi reliée par un couloir à une tombe.

L'absence complète de toute trace d'habitat dans ces constructions nous a vivement frappé. Les puits, qui en dépendent, ont été retrouvés tous intentionnellement remplis et scellés par une couverture de béton ou par des

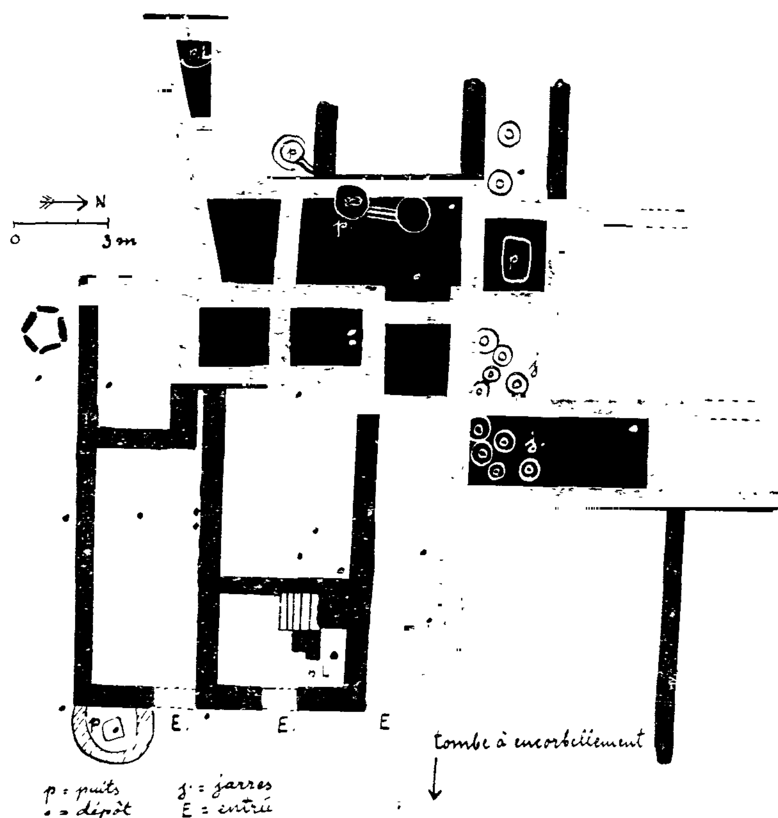


Fig. 1. — Plan de la construction voisine des tombes à encorbellement à Minet-el-Beida (état du dégagement au début de mai 1930).

pierres plates (pl. XIV, 2). Le premier étage de la construction a disparu aujourd'hui. Mais son existence est prouvée par un escalier avec palier encore bien conservé[1] et par des piliers posés sur les murs de l'étage inférieur (pl. II, 1 et 2). Au pied de presque chacun de ces piliers, dans les chambres

[1] A côté de l'escalier on entre par une petite porte en chicane dans une latrine pourvue d'un couvercle avec trou et bouchon en pierre.

et le long des couloirs nous avons trouvé des dépôts de céramique, de poids ou de coquillages analogues aux dépôts rencontrés autour des grands caveaux funéraires. Deux chambres dans la partie Nord du monument contenaient une douzaine de très grandes jarres déposées à deux niveaux et dont plusieurs étaient encore intactes (pl. II, 3 et 4).

Comme nous n'avons pas encore atteint les limites Nord et Nord-Est du monument, il nous paraît prématuré de tirer dès maintenant des conclusions définitives sur sa nature. Cependant l'idée nous est venue qu'il s'agit d'une construction funéraire, d'une maison destinée aux grands personnages qui dormaient dans les caveaux voisins [1].



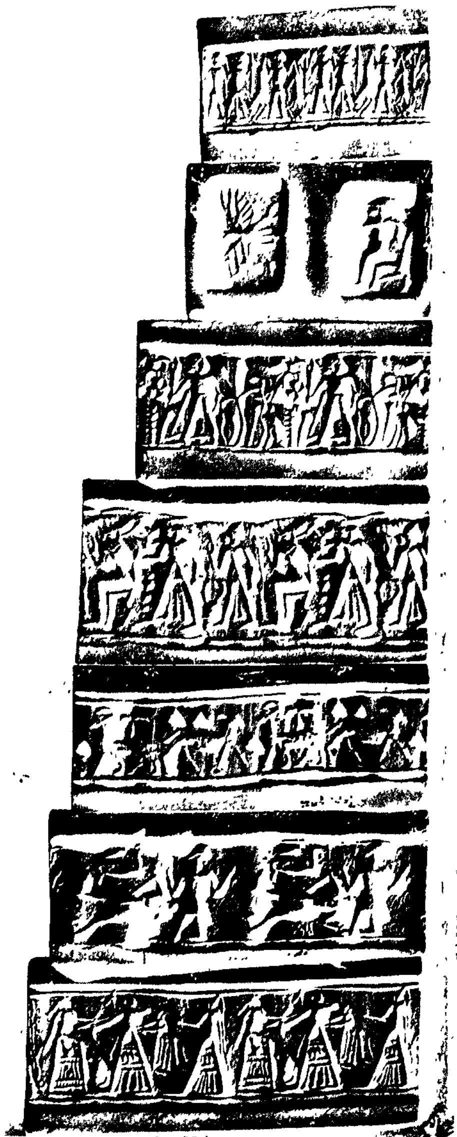
Après six semaines de fouilles ininterrompues nous arrêtions les recherches à Minet-el-Beida pour porter nos efforts sur le tell voisin de Ras Shamra distant de 1.200 m. environ de la nécropole.

Une grande excavation longue de 60 mètres, large de 5 à 15 mètres fut ouverte entre les deux petits chantiers de 1929. Elle nous permit de reconnaître la stratigraphie des couches supérieures de l'extrémité Nord-Est du tell, haut ici de 25 mètres et, pour la plus grande partie, artificiel.

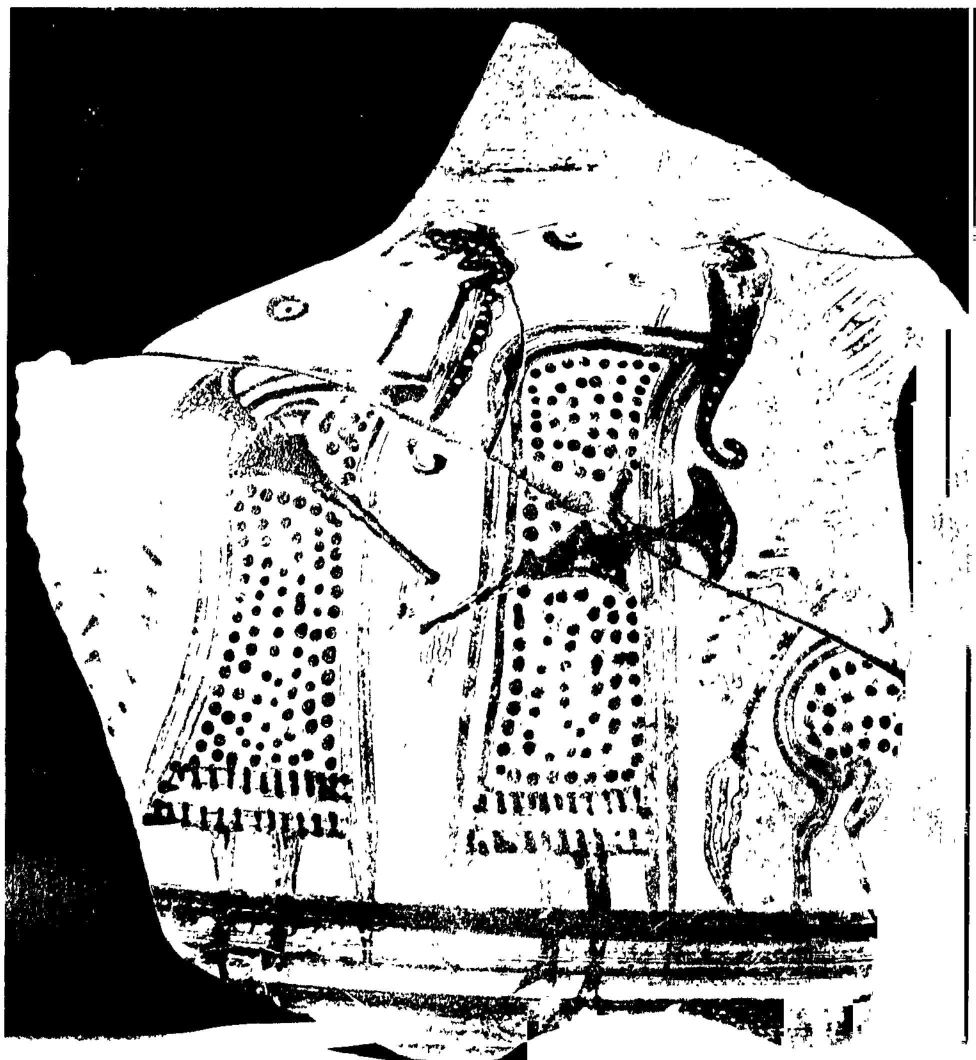
Entre 0 m. 50 et 2 mètres à compter du niveau actuel, nous avons trouvé quelques pierres trouées analogues à celles de Minet-el-Beida, de grandes vasques, des auges, des bassins en pierre pourvus de rigoles et à côté un puits (pl. V, 3 et XI, 1 et 2). Ils ont servi sans doute aux cérémonies du culte pratiqué dans le sanctuaire voisin. Autour de ces monuments et parmi eux gisaient des fragments de bols chypriotes peints à anse ogivale et de céramique mycénienne tardive, ainsi que de petits objets en bronze qui permettent d'attribuer cette strate aux XIVe et XIIIe siècles avant notre ère. Elle est par conséquent contemporaine de la nécropole de Minet-el-Beida.

Mais déjà le niveau inférieur de cette couche contenait quelques fragments d'une céramique plus fine, en terre noire ou rouge lustrée, mêlés à des restes de squelettes humains. Poussant en profondeur et élargissant nos exca-

[1] Comparable aux mastabas des pharaons égyptiens.



1. Développement de cylindres



2. Fragment de vase mycénien.

MINET-EL-BEIDA ET RAS SHAMRA



1. Poids, hache néolithique et moule à bijoux



2. Silex du mobilier des tombes
du 2e niveau de Ras Shamra



3. Bes entre deux cachets



4. Idoles mycéniennes en terre cuite

RAS SHAMRA ET MINET-EL-BEIDA.

vations nous avons trouvé au-dessous du niveau attribué aux XIVe et XIIIe siècles un cimetière plus ancien (pl. IX et X). Plusieurs inhumations de ce cimetière ont été détruites lors des travaux d'excavation destinés à asseoir les constructions supérieures. Les fouilleurs d'alors se sont pourtant donné la peine de rassembler les ossements des sépultures dérangées et de les réenfouir à côté avec les restes de leur mobilier céramique.

Les tombes intactes que nous avons mises au jour à une profondeur générale de 2 à 3 mètres permettent de distinguer deux rites funéraires employés concurremment. A côté de squelettes allongés dans l'attitude normale avec les vases disposés près du crâne, aux épaules ou aux pieds (pl. IX, 3 : X, 1), on rencontre des tombes plus compliquées : le crâne, séparé du reste du corps, gît à côté ou au-dessous d'une grande jarre sans anses qui contient les ossements, du reste fort bien conservés, du squelette jusqu'au bassin. La partie inférieure du squelette est enfouie à côté, à l'extérieur de la jarre (pl. X, 2 et 3).

La céramique de ces tombes, caractérisée par son engobe rouge ou noir et l'absence de peinture, montre une exécution plus soignée que celle des vases du niveau supérieur où domine le bol chypriote classique et la céramique mycénienne. Nous avons vu dans les vitrines du musée de Beyrouth des vases très semblables provenant des fouilles de Kafer-Djarra, mais qui ne sont pas encore publiés. Nous préférons rapprocher la céramique des tombes du deuxième niveau (tell de Ras Shamra) de la céramique de Gezer [1] et de Beth Shemesh en Palestine [2].

Les conclusions chronologiques des fouilleurs américains concordent avec la classification céramique établie par M. René Dussaud dans la 2e édition de ses *Civilisations préhelléniques* [3] et sont en accord également avec nos propres observations à Ras Shamra. Nous proposons par conséquent d'attribuer les tombes de notre 2e niveau au Cananéen ancien II, correspondant, suivant M. Dussaud, au Nouvel Empire, 2000 à 1550 avant J.-C. Nous pouvons même serrer leur date de plus près en tenant compte de l'identité de certains vases de leur mobilier avec la céramique de la tombe 1 de Gézer que M. Dussaud a

[1] R. A. Stewart Macalister, *The excavation of Gezer*, Londres, J. Murray, 1912.

[2] Elihu Grant, *Beth Shemesh*, Preliminary report, 1929.

[3] R. Dussaud, *Les Civilisations préhelléniques dans le bassin de la mer Égée*, 2e édit., Paris, 1914.

classée [1] dans l'époque finale du Cananéen ancien II, correspondant aux XVIII-XVI siècles avant J.-C. Comme, d'autre part, les tombes du cimetière de Ras Shamra contiennent de belles lames de silex [2] et des épingles à col perforé, parfois avec tête renflée, du type des épingles du fameux dépot de Byblos [3], mais de taille réduite, il est prudent de ne pas les rajeunir outre mesure.

Poursuivant nos fouilles en profondeur, nous avons rencontré au-dessous du cimetière une couche argileuse artificielle, forte de 1 à 2 mètres, avec de très rares tessons de poterie. Elle recouvre des restes de constructions en briques crues que nous avons suivies jusqu'à 7 mètres de profondeur : traces évidentes d'un 3e niveau antérieur à l'établissement du cimetière. Il doit remonter au début du IIe ou même au IIIe millénaire avant J.-C. La strate argileuse recouvrant ce niveau est le résultat de la désagrégation des murs en briques simplement séchées au soleil et peu résistantes. La végétation a dû envahir ce niveau après la destruction du site et c'est dans ce terrain vague que fut installé le cimetière du deuxième niveau.

Le grand mouvement de terre, que nécessite la recherche dans les couches profondes de Ras Shamra, aurait trop rapidement absorbé nos crédits de fouille. Nous nous sommes donc bornés à constater l'existence des trois niveaux supérieurs du tell au-dessous desquels d'autres couches, plus anciennes, attendent encore d'être mises au jour, et nous sommes revenus ensuite au dégagement du niveau des XIVe et XIIIe siècles qui nous avait donné et nous a donné encore cette année d'importants documents épigraphiques.

En effet, dès que nous nous approchions de la région où nous avions trouvé, en 1929, les premiers textes cunéiformes, de nouvelles tablettes surgissaient, toujours entre 0 m. 50 et 1 m. 10, jamais plus profond. Le niveau de 1 m. 10 semble avoir été le niveau général de l'ancien sol.

Le nom de « bibliothèque » que, dans la joie de la première découverte, nous avions osé attribuer, en 1929, aux quelques piliers et pans de mur alors mis au jour, s'est trouvé heureusement confirmé. Nous avons dégagé cette

[1] R. Dussaud, *Observations sur la céramique du IIe millénaire avant notre ère*. Extrait de *Syria*, 1928, p. 144.

[2] Ce sont des pièces de choix en beau silex blanc, jaune ou orange, longues jusqu'à 16 cm.

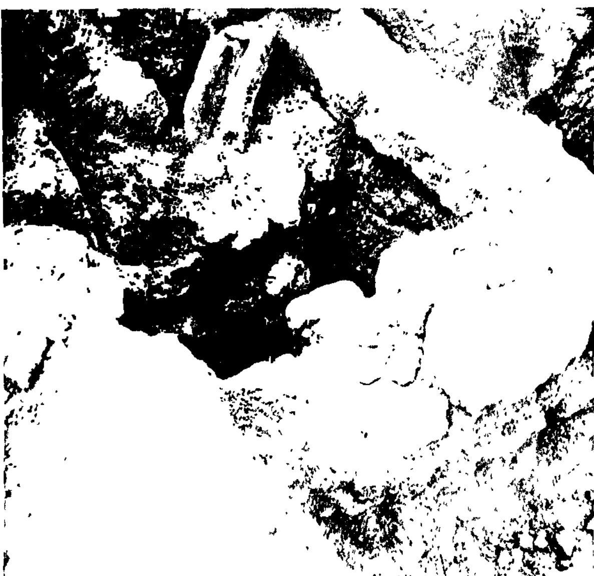
[3] P. Montet, *Byblos et l'Égypte*, Paris, 1928, p. 111.



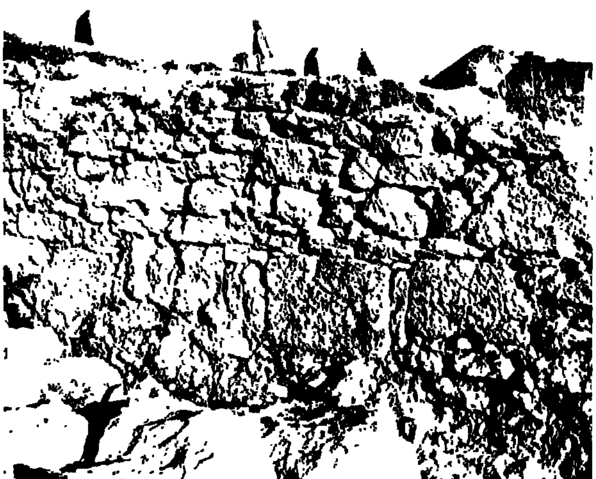
1. Dallage de la cour en place



2. Escalier à la périphérie O



3. Citerne avec conduite d'eau



4. Détail du mur N

RAS SHAMRA — SANCTUAIRE.



Stèle dédiée par un Égyptien au Baal Sapouna.
(env. 1/2 gr. nat.)
RAS SHAMRA.

année une construction vraiment importante avec des murs en bel appareil à joints courbes (pl. XII, 1) et des piliers avec murs accrochés, technique utile dans ces régions côtières qui subissaient de fréquents tremblements de terre.

Le plan du monument permet de reconnaître une cour centrale à ciel ouvert et avec dispositif pour l'écoulement de l'eau de pluie. Du coté Nord, elle s'ouvre par une large porte à l'extérieur (pl. XI, 3) : au Sud, à l'Est et à l'Ouest elle est entourée de chambres assez vastes et soigneusement dallées. Sous le dallage nous avons trouvé différents depots qui sont ou bien des cachettes ou bien des offrandes de fondation, notamment une hache en bronze plaquée d'argent, une coupe en argent à bord renforcé, un lingot de cuivre pesant plus de 10 kilos et un vase rempli d'objets en argent : boucles d'oreilles, bagues, pendeloques et restes d'objets divers, la plupart coupés et pliés pour pouvoir être introduits par le col étroit du vase.

Au fond de la cour un puits avec belle margelle monolithe offrait de l'eau fraîche ; la porte à coté donnait accès à un couloir qui conduit vers l'escalier montant au 1er étage (pl. XII, 2). Aujourd'hui rasé au niveau du sol, il était jadis élevé en belle pierre de taille qui forme actuellement des amoncellements très difficiles à évacuer.

Mais la construction dégagée cette année n'est pas seulement une bibliothèque, bibliothèque qui dépendait du sanctuaire voisin, à en juger par le titre des scribes dont l'un signe sur la tranche d'une tablette : « Shumejana, fils de Rabana, serviteur de la déesse Nisaba. » C'était en même temps une véritable école où les scribes apprenaient leur difficile métier. Dejà parmi les textes trouvés en 1929, M. Charles Virolleaud avait reconnu des fragments de manuels et des exercices de scribes [1]. Cette annee nous avons trouvé de très grandes tablettes avec parfois 3 et 4 colonnes de texte serré, plusieurs syllabaires, des listes de mots fort detaillées et même de véritables lexiques bilingues qui nous révèlent le fait étonnant qu'on connaissait à Ras Shamra, dans le seul domaine cunéiforme, quatre idiomes différents : 1° l'accadien pour les relations diplomatiques, comme en fait foi cette lettre trouvée en 1929 et adressée au roi Akkihimmi de Ras Shamra, contenant un traité

[1] Charles Virolleaud, *Les Tablettes de Ras Shamra*, *Syria*, 1929, p. 304.

conclu entre des villes voisines [1] ; 2° le sumérien, qui était en sorte le latin de l'époque, réservé aux savants et aux prêtres : 3° la langue encore énigmatique qui se trouve inscrite en face du sumérien sur la grande bilingue découverte cette année et dont on lira dans un fascicule suivant une étude due au savant spécialiste qu'est M. Thureau-Dangin ; 4° la fameuse écriture alphabétique maintenant déchiffrée à laquelle M. Charles Virolleaud a consacré la remarquable étude publiée à la suite de ce rapport [2].

La bibliothèque ou l'école de scribes de Ras Shamra n'est pas encore complètement dégagée. C'était un édifice de dimensions considérables dont la fouille doit être complète et conduite avec beaucoup de prudence, du fait de la dispersion des tablettes sur toute l'étendue et même en dehors des murs extérieurs du monument.

Des sondages pratiqués dans la cour et près de la façade Sud nous ont permis de constater que la bibliothèque a été élevée sur l'emplacement d'un cimetière plus ancien, qui n'est autre que le cimetière du 2e niveau constaté par nos fouilles stratigraphiques plus au Nord. La distance est de soixante mètres, ce qui donne une idée de l'étendue de ce cimetière. En même temps nous obtenons par cette observation un *terminus ante quem* pour la construction de la bibliothèque qui ne peut être antérieure à la fin du cimetière.



Au milieu du mois de mai nous avons reporté l'activité principale du chantier de la bibliothèque à l'extrémité Nord du tell, appelée en 1929 le quartier égyptien à la suite de la trouvaille de quelques inscriptions hiéroglyphiques laissant supposer le voisinage d'un sanctuaire. Ce sanctuaire nous l'avons trouvé, en effet, cette année et il se révèle important. Le plan dont je publie ici un premier croquis (fig. 2), fait en cours de fouille, permet de reconnaître deux cours rectangulaires accolées, entourées de murs d'une épaisseur exceptionnelle (1 m. 70) (pl. V et VII). La plus grande cour, celle au Nord, contient un massif de gros blocs de pierres de taille, sorte d'estrade ou

[1] Ch. Virolleaud, *l. c.*, p. 305.

[2] La publication complète des tablettes alphabétiques de la campagne de 1930 avec transcription et traduction par M. Ch. Virolleaud paraîtra en 1931.



1. Vue de la cour N. du sanctuaire
Dégagement début mai 1930



2. Déblaiement de l'angle S. O.
du sanctuaire



3. Construction en forme de banc en pierre
à la périphérie S. O. du sanctuaire.



4. Angle S.E. du mur d'enceinte
de la cour N. du sanctuaire.

RAS SHAMRA (1930)

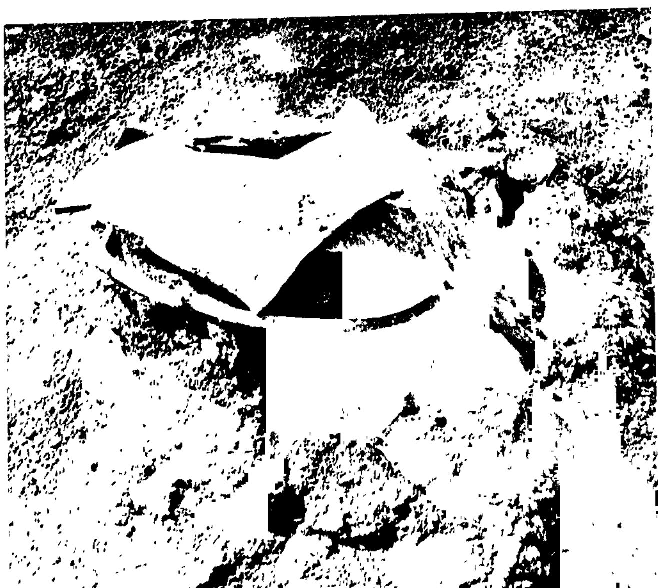


1. Déesse locale en Isis



2. Dieu local (env. 1/7 gr. nat).

DEUX STELES DE RAS SHAMRA.



1. Sépulture d'enfant du 2e niveau (réenfouissement).



2. La même sépulture après avoir enlevé les fragments de jarre qui la protégeaient



3. Sépulture en place et intacte du 2e niveau.



4. Sépultures d'accroupis du 2e niveau

RAS SHAMRA DEUXIÈME NIVEAU.



1. Crâne d'une des sépultures du 2e niveau de Ras Shamra.



2. Coupe à travers le 1e niveau jusqu'au petit mortier rond au milieu) et commencement du 2e niveau de R. S. avec une sépulture bouleversée.



3. La sépulture précédente vue de plus près : les jambes sont engagées dans la terre, la partie du squelette depuis le bassin jusqu'aux épaules est déposée dans la jarre, le crâne repose à l'extérieur de celle-ci

d'autel, qu'un escalier, dont subsiste une marche au pied du massif, semble avoir rendu accessible aux prêtres. En avant du massif, à la hauteur de la première assise, nous avons retrouvé les fragments de différentes statues de style égyptien, en granit, en pierre verte ou en grès, dont une de grandeur nature. Elle représentait un personnage masculin d'un fort beau style du

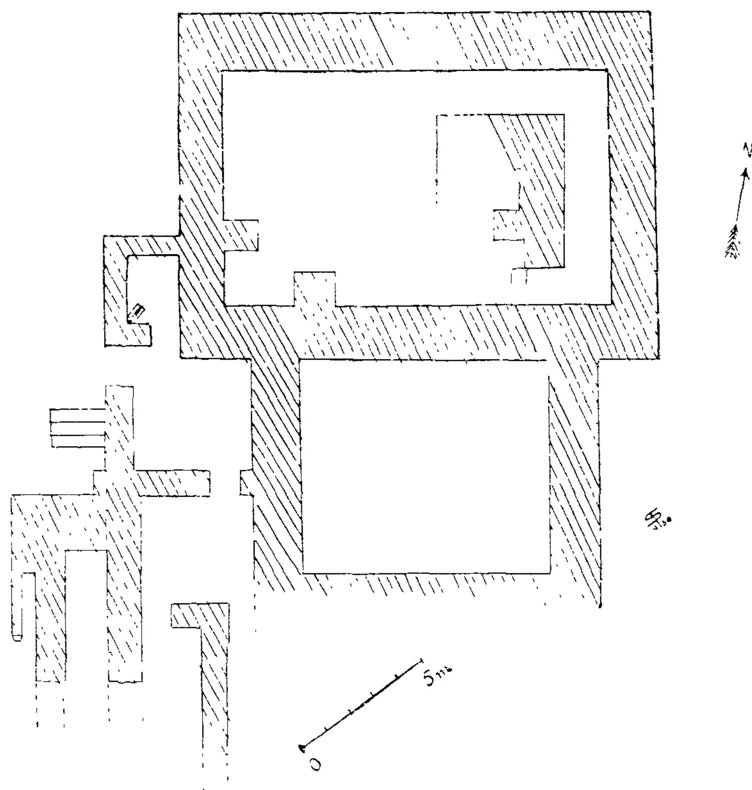


Fig. 2. — Plan du sanctuaire de Ras Shamra, extrémité Nord du tell (état du dégagement en juin 1930).

Nouvel Empire : il en reste une partie du klaft, le torse, une partie du bras gauche et un genou.

L'ancien pavage des cours du temple a été presque complètement arraché lors des fouilles turques remontant à une quarantaine d'années et qui ont bouleversé une partie du sanctuaire. Heureusement, lorsque les chercheurs d'or se heurtèrent aux murs massifs des fondations, ils abandonnèrent la tâche sans causer trop de dégâts. Le peu qui reste du pavage *in situ* (pl. V, 1)

semble indiquer que le sol du sanctuaire était surélevé par rapport au terrain environnant. L'entrée a dû se trouver à la hauteur actuelle des murs sur laquelle donne accès l'escalier, trouvé en place à la périphérie Ouest du sanctuaire (pl. V, 2).

C'est également aux fouilles turques qu'il faut attribuer la dispersion sur toute la surface du sanctuaire de fragments de fort beaux bas-reliefs égyptiens (pl. XIII, 3) et la perte de plusieurs fragments importants qui, ayant été abandonnés en surface, ont disparu. Un immense pierrier, que nous avons dû évacuer avant nos fouilles, témoignait de l'abondance des matériaux que les Turcs avaient tirés de leur fouille. Examinant soigneusement la terre provenant de l'intérieur du sanctuaire et de ses abords immédiats nous avons pu, entre autres fragments, recouvrer la plus grande partie d'une stèle en grès rouge, qui montre en bas-relief une divinité masculine debout, tenant de sa gauche le sceptre de béatitude (pl. VI). Elle est coiffée de la haute tiare avec le fanon retombant de la pointe caractéristique du Baal syrien. Devant le dieu est posé un autel avec le lotus le séparant d'un autre personnage en attitude de suppliant, habillé du pagne à l'égyptienne. M. Montet, professeur à l'Université de Strasbourg, auquel j'avais pu montrer deux petits fragments de la même stèle trouvés l'an dernier, y avait reconnu une dédicace au dieu Seth de Ṣapouna. Les morceaux découverts cette année confirment et complètent sa lecture. Je dois à M. Allan Rowe, directeur des fouilles américaines à la pyramide de Meidum, qui vint voir nos travaux, une traduction de la dédicace maintenant complète de la stèle. Elle dit : « Au Seth de Djapouna (Ṣapouna) en faveur du scribe royal et surveillant de la maison de l'argent (autrement dit du trésor) Mami ou Maimi. » Le nom de Ṣapouna est précédé par le déterminatif « région ou district », non pas par celui de « ville ». Mais par analogie avec les stèles de Beisan [1], où le nom de l'endroit se retrouve une fois avec le déterminatif ville et l'autre avec celui de région [2], nous pouvons conclure avec une vraisemblance voisine de la certitude que Ṣapouna est le nom ancien de la ville, désignée jusqu'ici sous le toponyme arabe de Ras Shamra [3]. Le titre du dédicant : scribe royal et chef de la trésorerie, indique

[1] Leur exécution technique est de beaucoup inférieure à celle de la stèle de Ras Shamra.

[2] Communication verbale de M. Allan Rowe à Minet-el-Beida.

[3] Du reste le nom de Ṣapouna revient plu-



1. Auges et dalles en pierre
du 1er niveau au-dessus de la nécropole



2. Bassin plat en pierre
du 1er niveau

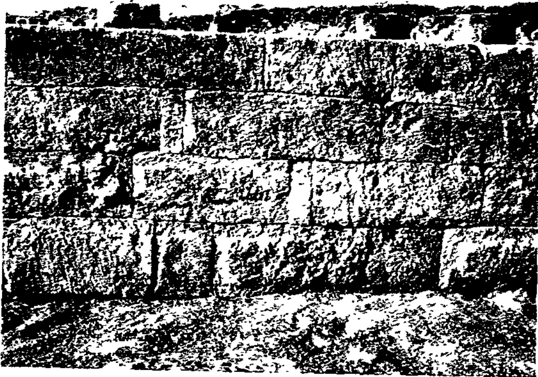


3. Entrée de la bibliotheque



4. Partie O. de la facade S.
de la bibliotheque avec les pierres
du 1er etage formant tas au pied du mur

RAS SHAMRA.
Fouilles de 1930



1. Détail du mur, façade sud



2. Escalier de la bibliothèque



3. Vue d'ensemble de la bibliothèque.
Etat du dégagement en mai 1930.

RAS SHAMRA.

un personnage important qui remplissait peut-être à Ṣapouna les fonctions d'un ambassadeur ou même d'un gouverneur au service du pharaon. A ce propos il convient de souligner le caractère égyptien de tous les reliefs, de toutes les statues et inscriptions trouvés à l'intérieur du sanctuaire, ce qui prouve que celui-ci, en dépit de l'origine locale des divinités, était sous l'influence égyptienne. Du reste l'époque à laquelle florissait le sanctuaire, coïncide avec la plus grande extension territoriale qu'avait atteinte la domination égyptienne en Syrie.

Des particularités épigraphiques et le style du relief avaient amené M. Montet, aussi bien que M. Allan Rowe, à proposer pour la date de la stèle la fin de la XVIIIe ou le début de la XIXe dynastie. M. A. Moret, professeur au Collège de France, ayant examiné la stèle lors de l'exposition à l'Orangerie des Tuileries [1], y remarquait, pour le signe de filiation, une graphie qui ne s'introduit dans les inscriptions sur pierre que depuis la XIXe dynastie, donc postérieurement à 1350. La stèle confirme ainsi d'une façon très heureuse la date attribuée au 1er niveau du tell (auquel appartient le sanctuaire) suivant les indications archéologiques, notamment celles tirées de la céramique (XIVe et XIIIe siècles av. J.-C.).

La périphérie Ouest du sanctuaire est bordée de plusieurs chambres et couloirs qui n'ont pas de communication directe avec l'intérieur du sanctuaire (fig. 2). Il y a là aussi une citerne rectangulaire à laquelle aboutit une rigole en pierre taillée (pl. V, 3) et une curieuse construction ayant la forme d'un banc (pl. VII, 3).

A 3 mètres à l'Ouest de ce banc, en dehors du sanctuaire proprement dit et à très faible profondeur, gisaient deux stèles de divinités d'un style très inférieur à celui des statues du grand sanctuaire. Il s'agit de deux monolithes en pierre calcaire à section rectangulaire, hauts d'un mètre environ, avec base rétrécie pour être encastrée dans un socle. L'un, mutilé, représente en bas-relief une divinité féminine, debout, tenant une lance à longue pointe [2] et la

sieurs fois sur les tablettes cunéiformes de Ras Shamra sous la forme de Ṣpn.

[1] Voir le catalogue publié par M. R. Dussaud, n° 32.

[2] Le type de cette lance à longue pointe avec base anguleuse n'est pas représenté parmi les 11 lances, pourtant de formes si diverses, du dépôt de 74 bronzes de Ras Shamra trouvé en 1929.

croix ansée (pl. VIII, 1). En guise de robe une aile d'oiseau stylisée est plaquée sur son corps svelte, ce qui rappelle les ailes de faucon que portent certaines divinités égyptiennes protectrices des morts, comme Hathor et Selkhet.

La seconde stèle, intacte, figure une divinité masculine debout également, tenant la lance du même geste que sa parèdre (pl. VIII, 2). Le dieu est coiffé d'une haute couronne qui semble être une imitation de la coiffure égyptienne aux plumes d'autruche. A sa base émerge une grande corne enroulée à la pointe qui peut être copiée sur le crochet de la couronne basse égyptienne[1]. Elle rappelle aussi les cornes parfois doubles et moins développées, qui ornent la tiare du Baal syrien[2] et du Teshoub hittite. Le dieu est simplement vêtu du pagne retenu par une ceinture dans laquelle est engagée une dague à gros pommeau[3]. Son cou est orné d'un collier ou sorte de torque dont les extrémités semblent être enroulées. Dans sa main droite il tient le sceptre en forme de crosse, appelé *hiq*, attribué par les Égyptiens aux princes étrangers. Ses sandales à lanières trahissent avec leur pointe retroussée une influence hittite.

Œuvre sans doute d'un artiste local qui affublait son dieu des attributs les plus divers, empruntés aux divinités égyptiennes comme à celles de Syrie et d'Asie Mineure, cette stèle reflète la diversité des influences artistiques et religieuses qui se sont entre-croisées et pénétrées dans la Syrie du Nord. Quant à sa date les circonstances de sa trouvaille en dehors du sanctuaire de Ras Shamra, son art local et composite avec apport hittite très net, tendent à la classer au XIIe siècle avant J.-C., aux derniers temps de l'existence de Ṣapouna.

Comme disait M. R. Dussaud dans l'introduction du Catalogue de l'exposition d'antiquités orientales à l'Orangerie[4], on est embarrassé pour définir exactement le dieu sculpté sur cette stèle. Si nous ne nous imposons pas la même prudente réserve et osons essayer dès maintenant l'identification, c'est

[1] R. Dussaud, *Catalogue*, l. c., p. 52.

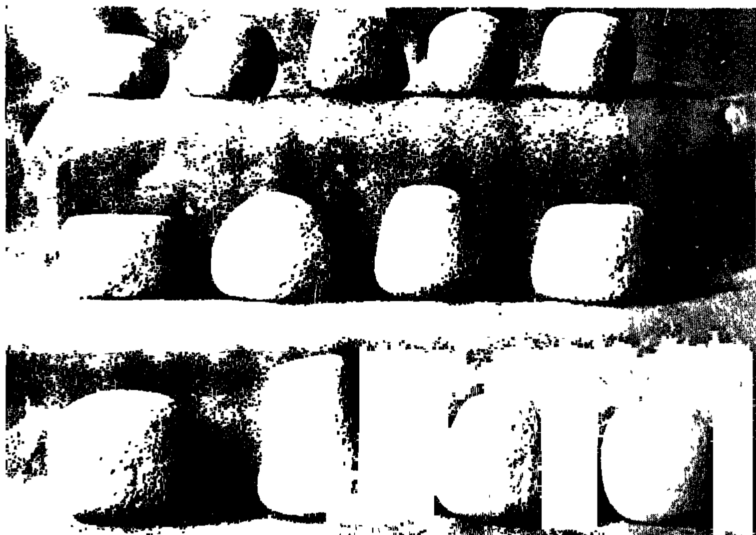
[2] Voir le Baal sur la stèle de Beisan (*Rev. Biblique*, 1928, pl. XXIII), et les exemples réunis dans *Rev. Bibl.*, 1928, pl. XXIV. Pour le Teshoub ne citons que la stèle de Tell Ahmar (*Syria*, 1929, pl. XXXII) aujourd'hui au Louvre, et celle de Babylone, conservée au musée de Constantinople.

[3] Très différente du reste des longs poignards à manche incrusté du dépôt des bronzes de Ras Shamra, mais s'approchant beaucoup des dagues et épées portées par le Teshoub hittite (cf. la stèle de Babylone), et par les guerriers de Zendjirli (v. Luschan, *Ausgrabungen in Sendschirli*, III, pl. XL).

[4] R. Dussaud, *Catalogue*, p. 30.



1. Statuette de bovidé peinte en rouge, poids en hématite, perles de collier, épingle en or et sceau hittite de Minet-el-Beida (1/2 gr. nat.).



2. Poids en pierre des dépôts votifs de Minet-el-Beida. (Env. 1/3 gr. nat.)



3. Fragment de bas-relief égyptien du sanctuaire de Ras-Shamra (cour Nord) (Env. 1/2 gr. nat.)



4. Disque en bronze plaqué d'argent représentant le soleil et le foudre (bibliothèque du temple de Ras-Shamra). Plaquette en terre cuite figurant la déesse Hathor de Minet-el-Beida. (Env. 1/2 gr. nat.)



1. Fond de bassin en béton avec tuyau d'écoulement en terre cuite



2. Conduite d'eau en pierre aboutissant à un puits fermé par une couche en béton et portant deux vases.



3. Aire bétonnée et tuyau en terre cuite revêtu intérieurement d'une couche calcaire aboutissant à l'orifice d'un puits couvert d'une dalle.



4. Vasque faite de cinq dalles posées de champ

MINET-EL-BEIDA

avec l'arrière-pensée que la prochaine campagne nous apportera sans doute de nouveaux et décisifs éléments pour résoudre la question. Si nous faisons fausse route ce ne sera donc pas pour longtemps.

La comparaison du dieu avec celui figuré sur la stèle égyptienne de Sapouna fait, en effet, penser qu'il s'agit de la même divinité. Leur attitude est identique et si leurs attributs varient, cela peut s'expliquer par le fait que sur la stèle de Sapouna, destinée au grand sanctuaire du temps de la domination égyptienne et dédiée en faveur d'un égyptien, le dieu est figuré sous son aspect de Seth, tandis que sur la stèle calcaire datant de l'époque où la domination égyptienne s'achevait, le dieu revêt le costume d'un chef indigène. Sur la stèle de Sapouna le nom du dieu est caractérisé par l'animal éponyme de Seth que dans la Syrie nous sommes autorisé à traduire par Baal. On pourrait alors appeler le dieu de la stèle calcaire Teshoub, en tenant compte de l'époque tardive de la stèle et des emprunts que le dieu fait au costume et à l'armement hittite. Il est vrai que les effigies du Teshoub montrent généralement un dieu guerrier, brandissant la foudre ou la hache. Mais la différence d'attitude n'empêche pas, à priori, l'identité, car les dieux aussi sont censés changer d'humeur [1]. En outre l'assimilation de Seth avec Baal et Teshoub a été tentée il y a bien longtemps et il nous semble avec succès [2]. On faisait entrer dans l'équation encore Reshef. Cela nous rappelle notre Reshef trouvé en 1929 à Minet-el-Beida qui esquisse de son bras droit levé un geste menaçant et que nous étions d'abord tenté d'appeler Teshoub. Le style général très égyptisant de la statuette et le fait que le dieu est figuré pied nu nous avaient décidé de lui préférer le nom de Reshef. Au fond, il nous semble qu'il s'agit là encore de la même divinité principale que les Égyptiens appelaient Soutekh ou Seth, comme le montre notre stèle de Sapouna, que les Syriens nommaient d'une façon générique Baal ou, suivant la région, Reshef ou Hadad et que dans sa version hittitisante de la stèle calcaire de Ras Shamra nous serions tenté de désigner comme Teshoub.

[1] Il suffit du reste de rappeler les attitudes différentes de Seth parfois menaçantes, parfois bienveillantes sur les stèles dites de Qadès du musée du Louvre, du British Museum, du musée de Vienne, etc. Cf. GRESSMANN, *Altorientalische Bilder*.

[2] Docteur G. CONTENAU, *La Civilisation phénicienne*, Paris, 1926, p. 111, 119, 210. — L. H. VINCENT, *Le Baal cananéen de Beisan et sa parèdre*, *Rev. Biblique*, 1928.

En conséquence de cette identification la divinité féminine sur la deuxième stèle de Ras Shamra serait la Ba'alat de Ṣapouna. Nous ignorons son nom local, mais sa parenté avec Anat-Astarté-Hathor [1] nous semble vraisemblable. A ce propos la découverte faite, en 1929, à Minet-el-Beida d'un relief en or figurant Astarté à la coiffure hathorienne [2] en même temps que le Reshef, et en 1930 au même endroit celle d'une plaquette en terre cuite représentant Hathor, revêtent une signification particulière.

La trouvaille des deux stèles en calcaire si curieuses est venue clore la 2e campagne de fouilles à Ras Shamra.

Il nous reste l'agréable devoir de remercier, en outre des autorités citées au début de notre rapport, les personnes qui, sur place, nous ont facilité nos travaux, notamment M. Badih el Khazen, directeur des travaux publics du Gouvernement de Lataquié, M. Cahour, directeur des affaires intérieures de l'État, qui suppléait le gouverneur pendant son absence, M. le capitaine Delattre, chef du Service des Renseignements, M. le capitaine May, chef du Sandjak nord, M. Prigl d'Ondel, chef de cabinet du gouverneur, M. Caland, directeur des finances.

F. A. Schaeffer.

Strasbourg, décembre 1930.

(1) Cf. Albright, *The evolution of the West-semitic divinity Anat*, dans *American Journal of semitic language and litterature*, 1925; Pilz, *Die weiblichen Gottheiten Kanaans*, *Zeitschr. Deutsch. Palestina Ver.*, 1924.

(2) F. A. Schaeffer, *Syria*, 1929, pl. LIV

LE DÉCHIFFREMENT DES TABLETTES ALPHABÉTIQUES DE RAS-SHAMRA

PAR

CH. VIROLLEAUD

J'étais à la veille de publier les résultats auxquels j'avais abouti concernant le déchiffrement des tablettes en terre cuite de Ras-Shamra [1], lorsque le professeur Hans Bauer annonça, au mois de mai 1930 [2], qu'il était parvenu à un déchiffrement à peu près complet et établi scientifiquement.

Comme cependant le mémoire de M. Bauer tardait à paraître, j'avais repris mes recherches et acquis de nouvelles identifications, lorsque M. Schaeffer nous informa qu'il venait de découvrir, dans sa seconde campagne, d'importants morceaux de grandes tablettes alphabétiques et quelques menus fragments.

Or, parmi ces fragments, qui furent mis à ma disposition le 20 août, il y en avait un qui présentait un intérêt particulier pour le déchiffrement même [3], et j'en tirai immédiatement plusieurs conclusions qui apportaient le plus utile appui à mes déductions précédentes. Aussi quand la Revue *Forschungen und Fortschritte* (VIe année, p. 306-307) publia la note préliminaire de M. Bauer, portant sur quelques mots détachés des tablettes de 1929, il m'apparut que si, pour une douzaine de signes, la transcription proposée coïncidait avec la mienne, par contre il était impossible d'accepter les valeurs *k*, *w*, *g*, *z* et *m* pour les signes 𐎎, 𐎋, 𐎃, 𐎕 et 𐎒, que je lisais *m*, *k*, *ḫ*, *ṣ* et *s*.

Comme les grandes tablettes avaient été trouvées couvertes de sédiments et qu'elles étaient presque entièrement illisibles, il était nécessaire de procéder à un nettoyage délicat, dont un habile technicien, M. André, s'est acquitté de la façon la plus heureuse : mais il en est résulté que c'est seulement

(1) *Syria*, t. X, p. 304 ss.

(2) *Syria*, t. XI, p. 200.

(3) Voir ci-dessous, p. 18.

à la date du 20 septembre que j'ai pu avoir en main ces précieux documents, dont M. Schaeffer voulait bien, cette fois encore, me confier la publication.

Au bout de quatre jours j'avais obtenu, à la fois, la confirmation complète des valeurs précédemment établies et l'identification exacte des caractères dont le sens demeurait incertain ou totalement inconnu.

J'annonçai ces résultats à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres par une lettre dont le Président, M. René Dussaud, donna lecture dans la séance du 3 octobre. Le 24 du même mois, je présentai moi-même à l'Académie une note contenant un exposé de la méthode que j'avais suivie et une analyse sommaire des grandes tablettes.

C'est à ce moment même qu'ont paru, presque simultanément, le mémoire de M. Bauer, qui est intitulé *Entzifferung der Keilschrifttafeln von Ras-Schamra* et l'article bref, mais pénétrant, du R. P. Dhorme, publié dans le numéro de la *Revue biblique* qui porte la date du 1[er] octobre, et où j'avais plaisir à constater que le savant directeur de l'École de Jérusalem avait obtenu, sur plusieurs points, des solutions tout à fait justes.

Les pages qui suivent reproduisent, avec quelques légères additions, le texte de ma communication du 24 octobre. Toutes les questions relatives au déchiffrement, à l'écriture et à la grammaire — qui ne sont ici qu'esquissées — seront exposées en détail dans le volume que je prépare, et dans lequel on trouvera la totalité des textes connus jusqu'à ce jour, accompagnés de leur transcription, de la traduction et du lexique.

Le point de départ du déchiffrement a été celui que j'indiquais déjà l'an dernier [1], à savoir la ligne 1 du texte n° 18, comprenant une préposition 𐎍, signifiant « à », suivie d'un nom propre [2]. Et comme Ras-Shamra se trouve en Phénicie, tout au nord sans doute, mais enfin en Phénicie — bien qu'à vrai dire la population y fût très mélangée — le signe 𐎍 pouvait correspondre à la préposition *l* ל en hébreu, ل en arabe.

Tenant ce résultat 𐎍 = *l* pour acquis, j'ai groupé tous les mots qui conte-

[1] *Syria*, t. X, p. 306-307.

[2] En réalité, il s'agit non pas d'un nom, mais d'un titre, *rb khnm*, comme l'a reconnu, de son côté, le P. Dhorme, *Rev. bibl.*, 1930, p. 573.

naient cette lettre *l* et j'ai cherché s'il n'y avait pas, parmi ces vocables, des équivalents possibles de mots sémitiques d'usage courant et notamment le mot *mlk* « roi ».

Le mot 𐎎𐎍𐎋 m'a paru convenir : j'en ai déduit la valeur *m* pour le premier signe et la valeur *k* pour le troisième. Il y avait d'ailleurs, à côté de *mlk* : 𐎎𐎍𐎋𐎎 (n° 17, 11) : j'y ai vu le pluriel *mlkm*, « les rois ».

S'il s'agissait vraiment d'une langue sémitique, et spécialement d'une langue cananéenne, on devait rencontrer dans ces textes le nom du dieu Baal, c'est-à-dire un mot de trois lettres, dont la dernière serait un *l*. Or le mot 𐎁𐎓𐎍, assez fréquent, répondait bien aux données du problème, tandis que 𐎁𐎓𐎍𐎚 *b'lt* fournissait l'équivalence 𐎚 = *t* ; d'où il résultait 𐎁𐎚 que devait se lire *bt* et signifier, suivant les cas, « maison » ou « fille ».

Parmi les mots qui contenaient la lettre *l*, j'ai distingué aussi 𐎌𐎍𐎌, qui m'a semblé correspondre à l'hébreu שלש « trois », d'autant plus qu'il n'y a guère dans les langues sémitiques d'autre racine, dont la deuxième radicale étant un *l*, la troisième soit identique à la première. J'ai donc traduit *šlš* par « trois » et considéré le pluriel *šlšm* comme l'équivalent de l'hébr. שלשים « trente ».

Ces divers raisonnements, et d'autres du même genre, permettaient de lire, çà et là, quelques mots, et ces mots paraissaient bien être des mots sémitiques ; mais il restait à faire la preuve que ces mots n'étaient pas seulement d'aspect sémitique : et, à défaut d'inscription bilingue, le seul moyen de faire la preuve, c'était d'identifier, et de façon irréfutable, les signes, nombreux encore, dont la valeur n'était pas connue.

Or, c'est là surtout que les difficultés ont été grandes. Les textes dont nous disposions étaient d'ailleurs peu nombreux, gravement mutilés pour la plupart et il paraissait, par ailleurs, impossible d'expliquer par le sémitique certains d'entre eux, notamment l'un des plus développés, le n° 4 (*Syria*, t. X, pl. LXIV) qui ne compte pas moins de 62 lignes.

On aurait pu discuter longtemps, et sans doute la question serait-elle demeurée sans solution précise, si les fouilles de 1930 n'avaient pas produit des

textes bien plus considérables, appartenant à une même famille et dont l'ensemble représente 800 lignes environ. C'est l'étude de ces documents nouveaux, qui m'a permis d'obtenir, en quelques jours, un déchiffrement non plus partiel et empirique, mais scientifique et complet, à part cependant une seule lettre, l'une des moins fréquemment employées, et au sujet de laquelle quelques doutes subsistent encore.

Cependant, avant d'aborder le déchiffrement des grands textes, et avant même qu'ils aient été mis à ma disposition, une tablette de petite taille avait arrêté particulièrement mon attention. Elle comprenait une dizaine de lignes, séparées les unes des autres par un trait horizontal, et chaque ligne se composait de deux mots seulement : or parmi les mots de fin de lignes, il y avait *šlš* « trois ». J'en ai conclu qu'il s'agissait d'une tablette de comptabilité et que les autres fins de lignes devaient contenir également des noms de nombre : il y avait, en effet, *šš* « six » qui s'était rencontré déjà (*Syria*, X, pl. LXIX, n° 12, l. 7, 13), *šb'* « sept », *šmn* « huit », *'šr* « dix », et aussi *ḫmš* « cinq », *ḫmš 'šr* « quinze » et *šmn 'šr* « dix-huit ».

Ces noms de nombre, outre qu'ils apportaient un argument décisif et pour ainsi dire mathématique en faveur du sémitisme de nos inscriptions, confirmaient mes précédentes lectures (*mlk*, *khnm*, etc.) et révélaient du même coup la vraie valeur du , au sujet de laquelle il faut reconnaître qu'il était facile de se méprendre, étant donné certaines particularités, que présentent les tablettes n[os] 1, 3 et 9 (*Syria*, t. X, pl. LXI, LXIII, LXVII) et qui ne sont point éclaircies encore.

La valeur véritable des lettres qui restaient indéterminées ou mal déterminées a été fournie d'une façon pour ainsi dire automatique par la lecture des grandes tablettes de 1930. Par exemple *g*, d'après *D**n* « Dgn (Dagon) ». *pn* = *gpn* « vigne » ; = *z*[1], d'après *t* *zt* « olivier », *ar* = *arz* « cèdre », *mr* = *zmr* « chanter », ' *'z* « force », = *ṭ*, d'après *ḫ* = *ḫṭ* (emprunté à l'assyrien) « sceptre », *b* = *ṭb* « bon »,

[1] Le signe *z* correspond au *zain* cananéen dans tous les cas où *zain* = ز arabe. Mais quand *zain* = ذ il est figuré à Ras Shamra par *d* d'où l'aspect (araméen) que présentent des radicaux tels que *aḫd* « saisir », *dbḥ* « sacrifier », *drʿ* « vanner », *'db* « préparer ».

sp = *špt* « juger » : = *k* (כ), d'après *k* *e* = *kse* « trône » : *k* *p* = *ksp* « argent » : = *p* et son doublet = *p'* = *f*, d'après *sr* = *srp* « bruler », ou = *n* et (ou *nm* : *pn*, *pnm* (ou *fn*, *fnm*) « visage », au singulier et au pluriel : = *ṣ*, d'après *hr* = *hrṣ* « or », *B'l* *pn* = *B'l ṣpn* « Baal du Nord » : = *q*, d'après *rn* = *qrn* « corne » (au plur. *qrnt* et au duel *qrnm* : *rb* = *qrb*, fréquent dans *b qrb* « au milieu de, dans » : ex. *b qrb hklh* « dans son temple ».

Au total, l'alphabet de Ras-Shamra compte 28 lettres, dont la plupart se présentent toujours sous la meme forme. Quels que puissent être les rapports de cet alphabet avec l'alphabet cananéen — question délicate qu'il conviendra d'examiner de près et à part — la différence, quant au nombre des signes, s'explique de la manière suivante :

A la première lettre, *aleph*, de l'alphabet cananéen, correspondent à Ras-Shamra trois signes différents : , et .

= *a* (אַ ou אָ). Exemples : *adn* « seigneur » = hébr. אָדֹן: El-Amarna : *aduna*, grec : Ἄδωνις : *arb* « quatre » = hébr. אַרְבַּע, ar. أَرْبَع : *ank* « moi », hébr. אָנֹכִי, assyr. *anaku*, punique (*Pœnulus*) : *anech*.

= *e* (אֶ, אֵ ou אִ), dans *el* « dieu » : *eqra* « j'invoque » : *est* « feu », hébr. אֵשׁ, assyr. *išâtu* : *emr* « agneau », assyr. *immēru*.

= *é*, est un doublet du précédent. C'est ainsi qu'on écrit, indifféremment, *ipem* et *ipem* pour רְאֵבְּם. Cependant, dans certains mots, *é* est employé seul, à l'exclusion de *e*, notamment dans *éṣb't*, hébr. אֶצְבָּעוֹת « les doigts ».

Cette distinction entre *a* et *e*, distinction que les Massorètes essaieront plus tard de rétablir au moyen de points-voyelles, présente évidemment un grand intérêt pour la phonétique du sémitique ancien : c'est ainsi que « terre » s'écrit à Ras-Shamra *arṣ*, qui est identique à l'arabe أَرْض, tandis qu'en hébreu on écrit *ereṣ* : et de même *arz*, cèdre = arabe أَرْز, hébr. *erez*.

Pour le ה, il y a, à Ras-Shamra, comme en arabe, deux signes distincts : = *ḥ* et = *h* qui correspondent, d'une façon constante, le premier à

ح (*ḥrb* = حرب ; *ptḥ* = فتح ; *tḥt* = تحت ; *ṭḥn* = طحن) et le second à خ (*ḫms* = خمس ; *ṭbḫ* = طبخ ; *mḫṣ* = مخض).

Il est probable que le signe indéterminé représente un troisième ה. Il s'agit, en tout cas, d'une lettre qui fait, pour ainsi dire, double emploi, et non pas de l'une des vingt-deux lettres de l'alphabet cananéen.

J'ai indiqué déjà qu'il y avait, à côté de = *p* un signe dérivé de celui-ci, , que je transcris par *f*.

Enfin, l'alphabet de Ras-Shamra distingue très nettement entre le sin et le shin , et le premier est beaucoup plus fréquent que le second. Dans certains cas, correspond exactement au שׂ de l'hébreu (ex. : *srp* « brûler », *smḥ* « se réjouir », *sd* « champ », en hébr. שָׂדֶה), mais le plus souvent il tient la place de שׁ : ainsi, à l'hébreu שקה « donner à boire », équivaut *sqi* (arabe سقى) ; à שָׁמַיִם « cieux », *smm* : à שמן « graisse », *smn* : à שנות et שָׁנִים « années », *snt* et *snm* : à שֶׁבַע « sept », *sbʿ*.

On sait depuis la fin du XVIIIe siècle, qu'il y a entre le phénicien et l'hébreu de très étroites affinités. Cependant, comme les inscriptions cananéennes, auxquelles il faut joindre les inscriptions puniques, sont peu nombreuses et presque toutes fort brèves, on ne pouvait instituer entre le phénicien et l'hébreu qu'un très petit nombre de rapprochements. Les tablettes de Ras-Shamra vont permettre de pousser la comparaison bien plus loin qu'on ne pouvait le faire encore.

Dans l'ensemble, et comme on devait s'y attendre, le vocabulaire de Ras-Shamra est le même que celui des livres bibliques. Les soixante verbes les plus usités de l'hébreu se retrouvent, sans grand changement dans nos tablettes : par exemple « envoyer » s'écrit *ṡpr* ; « brûler », *srp* ; « rire », *ṣḥq* ; « bénir », *brk* : « pleuvoir », *mṭr* ; « verser » *ṭsq* et ainsi de suite.

Au point de vue grammatical, je noterai seulement que l'article, qui est toujours beaucoup plus rare en phénicien qu'en hébreu, est complètement absent dans la langue de Ras-Shamra (*kse mlk* « le trône du roi »). A l'état construit, le substantif pluriel ne subit aucun changement ; on écrit *elm arṣ* « les dieux de la terre » : *krpnm in* « des krpn (récipients) de vin »,

Le verbe se présente d'ordinaire sous la forme la plus simple, celle qu'on appelle en grammaire hébraïque le *qal*. Exemple : *išql* il pèse(ra) (hébreu *išqol*) : *itn* il donne(ra) (hébreu *ittn*) ; mais il y a plusieurs exemples du *piel* : ainsi *t kbd h* « tu l'honoreras », et aussi (forme « énergique ») : *t kbdn h*.

A côté du causatif *hiphil*, il y a, comme en assyrien et en araméen, un *šaphel*, ou plus exactement un *saphel*. Par exemple « tu donneras à boire », se dit, non pas comme en hébreu *tašqeh*, mais *tssqi*[1] (en assyrien *tušašqi*).

De même, comme en assyrien encore, l'optatif s'exprime au moyen de l'imparfait, précédé de la particule *l*. Ex. *l išbr* « qu'il brise » (en assyrien *lišbir*) : *l ihpk* « qu'il renverse » : *l itn* « qu'il donne », *l tkl* « qu'elle mange » : *l amlk* « que je règne ».

Les emprunts aux vocabulaires étrangers sont limités à un très petit nombre de mots ; les principaux sont *ḥṭ* « sceptre », *krpn* « vase[2] », que j'ai déjà cités, et *qrtp* « escabeau ». Tous ces mots viennent de l'assyrien, ou du sumérien par l'entremise de l'assyrien.

Les textes qui ont été retrouvés cette année, et d'où sont tirées la plupart des observations qui précèdent, consistent essentiellement en une dizaine de tablettes, dont il nous reste de grands morceaux ou de simples fragments. Toutes ces tablettes — sauf une — étaient divisées en colonnes, trois sur la face et trois au revers : la plus grande, qui mesurait 23 centimètres de large, comprenait huit colonnes, ce qui représente un total de 600 lignes, mais le tiers seulement en a été conservé.

Ces textes ne se recouvrent pas les uns les autres, et il n'est pas possible, vu les lacunes qu'ils présentent, de les rétablir dans leur ordre primitif. Il est certain cependant qu'ils appartenaient tous à une même « série », à un même cycle, et le terme qui me paraît le plus propre à qualifier ce document, c'est celui d'épopée.

Comme le début de toutes les tablettes manque, on ne saurait dire si le poème commençait par un récit de la création du monde, dans le genre de celui que la tradition antique attribuait à un personnage nommé Sanchoniathon,

[1] *i* remplace constamment, à Ras-Shamra, la troisième radicale ה.

[2] En assyrien *karpatu*, mot auquel se rattache l'adverbe *karpaniš*.

qui vivait, dit-on, au XIe siècle, c'est-à-dire à une époque très rapprochée de celle à laquelle nous reportent les fouilles de Ras-Shamra.

La cosmogonie de Sanchoniathon n'étant connue que par une traduction grecque du début de l'ère chrétienne, beaucoup d'auteurs avaient douté de l'authenticité de ces quelques lignes ; mais une découverte comme celle que viennent de faire MM. Schaeffer et Chenet obligera à reprendre entièrement la question et l'on peut dès maintenant tenir pour certain que la Phénicie a connu, vers le XIIe siècle, une véritable éclosion littéraire. Les Phéniciens n'ont pas seulement inventé l'alphabet, ils ont su faire de leur invention un usage bien plus large qu'on aurait pu croire.

Telle qu'elle est, l'épopée de Ras-Shamra constitue le monument épigraphique le plus important que la Phénicie et la Syrie tout entière aient produit encore, et bien qu'il reste beaucoup à faire pour en achever la traduction, je suis cependant en mesure d'en indiquer, dès aujourd'hui, le sens général.

Le nom du personnage principal s'écrit *Ṭpn*, qu'on prononçait sans doute Ṭaphon. Ṭaphon est un homme et non pas un dieu, à ce qu'il semble ; mais cet homme — ou ce roi — vit dans la société des dieux. Il va les consulter quand il est malade ; il les interroge quand l'avenir l'inquiète, et les dieux lui répondent, soit directement, soit au moyen des songes (*b ḥlm*) ; ils lui annoncent notamment que la pluie du ciel va engraisser la terre (*šmm šmn tmṭrn*) et que les vallées desséchées se couvriront de verdure (*nḥlm tlk nbtm*).

Les préoccupations d'ordre agricole sont, en effet, au premier plan, comme il est naturel dans ce pays de plaines et de plaines fertiles, qu'on appelle aujourd'hui le Basit et qui formait, au temps de la XIXe dynastie d'Égypte, la principauté florissante dont Ras-Shamra était la capitale.

Les dieux de cette province phénicienne sont nombreux. Les uns, comme Baal, Anat, Ashtart étaient connus déjà, de nom tout au moins ; mais la plupart se manifestent ici pour la première fois : tel, par exemple, Alein, fils de Baal, qui joue l'un des principaux rôles et paraît être le patron même de la ville. Lorsque, en effet, les dieux, au terme d'une discussion assez vive, eurent décidé, à l'instigation d'une déesse, d'envoyer sur terre pour y régner, un personnage du nom de *ʿṯtr-ʿrẓ*, celui-ci, après avoir accepté la charge qui lui était confiée, descendit (du ciel) et son premier geste, dans lequel il faut voir

certainement un rite d'intronisation, fut d'aller s'asseoir vis-à-vis du dieu Alem, fils de Baal, c'est-à-dire en face de l'image ou de la statue qui représentait le dieu dans son temple.

Il y a aussi un dieu de la Sagesse (*El ḥkmt*) et un autre dieu qui porte le nom de Dn-El, ce qui veut dire « Justice de Dieu » ou « Dieu est juge ». Et, en effet, Dn-El prend la défense des faibles et des opprimés : « il rend justice, est-il écrit, à la veuve et à l'orphelin » : *ydn dn almnt, yṯpṭ ṯpṭ ytm.*

L'épopée de Ras-Shamra consiste presque tout entière en dialogues : dialogues des dieux entre eux, dialogue des dieux ou des déesses avec le héros Taphon. Mais les scènes de sacrifices sont fréquentes, et aussi les offrandes aux Rephaïm, qui sont les âmes des morts. Ces différentes cérémonies durent souvent pendant sept jours consécutifs et il est indiqué parfois que l'effet doit s'en prolonger pendant sept ans.

Ainsi, de quelque côté qu'on l'envisage, qu'il s'agisse des origines de l'écriture, de la philologie ou de la linguistique sémitique, des croyances des Phéniciens et, d'une façon plus générale, des croyances des Sémites occidentaux, la découverte des archives de Ras-Shamra est assurément l'une des plus considérables qu'on ait faites encore dans les Pays du Levant, et, à bien des égards, elle constitue une sorte de révélation.

Ch. Virolleaud.

LES DÉBUTS DE L'AGE DES MÉTAUX DANS LES GROTTES DU DÉSERT DE JUDÉE

PAR

R. NEUVILLE et A. MALLON

Alors que, contrairement à une opinion par trop répandue, le véritable Néolithique[1] semble ne s'être jamais implanté en Palestine[2], pas plus d'ailleurs qu'en Égypte ou dans les autres pays voisins, les cultures des débuts de l'âge des métaux, ou énéolithiques[3], sont abondamment représentées sur toute l'étendue des régions que traverse le Jourdain. Elles y revêtent d'ailleurs des faciès divers[4], qui trahissent des origines fort différentes.

Sur ces origines nous avons jusqu'ici fort peu d'indications, un hiatus assez prononcé séparant encore, dans nos connaissances, le Mésolithique palestinien des industries que nous trouvons immédiatement après et qui, elles, appartiennent déjà à l'âge des métaux[5].

Le faciès le plus archaïque de cette civilisation énéolithique n'est connu que depuis peu, car si auparavant des éléments avaient été recueillis dans divers sites, ce n'est qu'en 1928 que son industrie, trouvée pour la première fois en place et exempte de tout mélange dans la grotte d'*Oumm-Qatafa*, a pu être reconnue. Nous avons donné à cette industrie le nom de Ghassoulien, d'après la ruine de *Teleilat Ghassoul*, découverte en 1929 et qui constitue le gisement type de cette culture[6].

(1) Le Néolithique vrai est l'âge où la pierre subit le polissage intentionnel, alors que l'homme ne fait pas encore usage d'objets en métal.

(2) Voir R. NEUVILLE, *Notes de Préhistoire palestinienne. III : Les industries lithiques de l'âge du bronze*, dans *Journal of the Palestine Oriental Society*, 1930, p. 201.

(3) J'emploi ici ce terme dans le sens indiqué plus loin p. 29.

(4) Voir R. NEUVILLE, *ibid.*, p. 214 ss.

(5) Voir ID., *ibid.*, p. 201.

(6) Cf. *Les Fouilles de l'Institut Biblique Pontifical dans la vallée du Jourdain. Rapports préliminaires*, dans *Biblica*, 1930, pp. 3 ss. et 129 ss.

Les trois faciès connus de l'énéolithique palestinien étaient d'ailleurs représentés dans les environs de la grotte d'*Oumm-Qatafa* [1], sur les pentes l'*Ouadi Khareitoun* ou dans l'intérieur de plusieurs autres grottes de ce torrent :

a) *Ghassoulien* : « racloirs en éventail [2] » (fig. 1, n° 1), casse-têtes du type commun à l'Europe occidentale [3] et à l'Égypte [4] ;

b) *Tahounien* [5] : petits pics ou retouchoirs (fig. 1, n°s 2 et 3), éléments de faucille ;

c) *Cananéen* [6] : lames profondément denticulées [7] (fig. 1, n° 5), éléments de faucille (fig. 1, n° 4), couteaux à arête centrale enlevée [8].



FIG. 1.

Les recherches à l'intérieur des couches de remplissage des grottes ont particulièrement porté sur les grottes d'*Oumm-Qalaa* et d'*Oumm-Qatafa* [9].

(1) Une abondante industrie d'Acheuléen supérieur a été également découverte dans les couches inférieures de cette grotte ; elle a fait l'objet d'un mémoire spécial dans *L'Anthropologie*, 1931, fasc. 1. Voir également cette monographie pour tous les renseignements d'ordre topographique et géologique concernant la grotte d'*Oumm-Qatafa* et l'*Ouadi Khareitoun*.

(2) Je conserve provisoirement ce terme, consacré par l'usage, quoique les instruments en question comprennent surtout des couperets et des faucilles. Voir leur description plus loin p. 31.

(3) J. DÉCHELETTE, *Manuel d'Archéologie préhistorique*, I, 1924, p. 521, fig. 186, n° 2.

(4) C. T. CURRELLY, *Stone implements*, Le Caire, 1913, pl. LXI, n° 64.870.

(5) Sur cette industrie, voir R. NEUVILLE, *op. cit.*, p. 210.

(6) Sur cette industrie, voir ID., *ibid.*, p. 205.

(7) Sur ces lames qui ont souvent été prises pour des scies, voir R. NEUVILLE, *Notes de Préhistoire palestinienne. I. La grotte d'El-Taouamin*, dans *J. P. O. S.*, 1930, p. 68.

(8) Sur ces couteaux, caractéristiques en Palestine du Cananéen, voir *Les Industries lithiques de l'âge du bronze*, p. 206 ; un bel exemplaire, trouvé dans la grotte d'*El-Masa* (*Ouadi Khareitoun*), est reproduit même article.

(9) L'étude de la céramique d'*Oumm-Qalaa*

I. — LA GROTTE D'OUMM-QALAA

La grotte dite *Moughâret Oumm-Qalaa* [1], ou grotte de la forteresse, porte bien son nom. On dirait, en effet, une forteresse cyclopéenne que cet enorme bastion que la muraille dolomitique de la rive gauche de l'*Ouadi Khareitoun* projette vers le sud-ouest pour former une courbe du torrent et dans lequel s'est creusée la grotte (pl. XV).

Cette grotte reçoit le jour par trois ouvertures : deux au Nord, dont une inaccessible, et une à l'ouest-sud-ouest. La plus large, au Nord, est ovale et mesure 12 mètres de haut. Trop grande pour être murée, elle donne accès à une grande salle, séparée de sept autres par des murs en pierres sèches percés de portes et dont les piliers et les arcades naturels ont facilité la construction [2]. L'ouverture ouest-sud-ouest, large fente horizontale, a été facilement murée et munie d'une petite porte.

Comme la plupart des autres grottes de l'Ouadi Khareitoun, la grotte d'Oumm-Qalaa a vu ses couches de remplissage partiellement enlevées par l'homme [3] et jetées dans l'ouadi : quelques éléments énéolithiques provenant de ce déblayage parsèment la pente de la vallée, au-dessous de l'ouverture de la grotte.

A. — Poignard en silex.

En effectuant un de ces déblayages, le bédouin, propriétaire actuel de la grotte, trouva, dans une couche ancienne qu'un rocher avait réussi à préserver des déblayages antérieurs, la pièce représentée planche XVI.

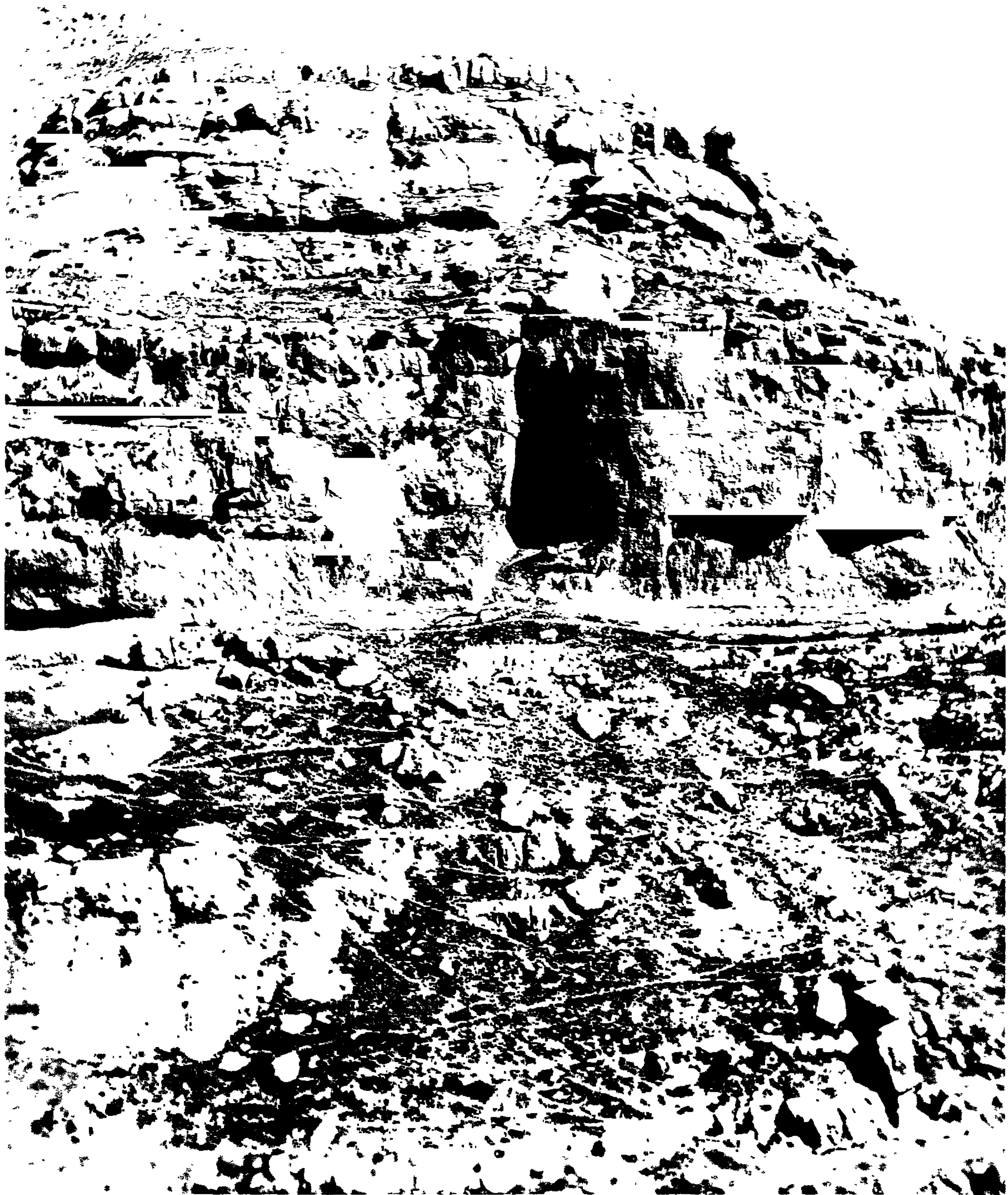
C'est une lame en silex brun sans patine, longue de 318 millimètres, d'une largeur maxima de 70 millimètres et épaisse en moyenne de 10. Une face est plane et recouverte sur presque toute sa surface d'une mince couche du cortex

et de la couche énéolithique d'*Oumm-Qatafa*, que l'on trouvera plus loin, p. 28 et sv., sont du R. P. Mallon. M. Neuville est responsable des autres parties du présent mémoire.

(1) Articulation locale : Am Gala'a.

(2) Sur ces constructions, voir *L'Anthropologie*, 1931, fasc. 1.

(3) Voir *ibid.*



LA GROTTE D'OUMM-QALAA
Entrée Nord.

naturel, qui rappelle celle des « racloirs en éventail » du Ghassoulien : sur cette même face, le bord gauche porte, sur une longueur de 230 millimètres à partir de la pointe et sur une largeur moyenne de 12 millimètres, des retouches plates, profondes et régulières, qui en font en quelque sorte une scie : le bord droit ne montre, par contre, que quelques rares retouches destinées plutôt à assurer sa régularité qu'à le rendre spécialement tranchant.

L'autre face, légèrement bombée, est taillée à larges coups, sauf sur les deux bords et à l'extrémité formant pointe qui sont très soigneusement retouchés. L'autre extrémité, plus fortement bombée sur les derniers 80 millimètres, c'est-à-dire sur la partie dont le côté opposé ne présente pas de retouches sur les bords, était sans doute destinée à l'emmanchement.

Quoiqu'il soit souvent difficile de distinguer les poignards des pointes de lances [1], notre pièce semble bien pouvoir être considérée comme un poignard. En effet, si les deux bords sont bien acérés, l'un est, comme nous venons de le voir, particulièrement destiné à trancher, à fendre les chairs dans le mouvement récurrent habituel au maniement du poignard. Le soin avec lequel l'ouvrier a préparé un seul des tranchants ne s'expliquerait pas dans le cas d'une pointe de lance, dont les bords seraient d'ailleurs symétriques, ce qui n'est pas le cas de notre pièce.

Par sa forme, cette pièce rappelle la feuille de laurier solutréenne [2] mais, malgré l'absence complète, et je dirai normale, de polissage intentionnel [3], toutes ses autres caractéristiques, notamment la technique de la retaille, vont à l'encontre d'une origine paléolithique.

Aucun poignard semblable, même de dimensions plus restreintes, n'a été signalé jusqu'ici en Palestine, mais la technique de celui-ci est tout à fait dans la façon de l'homme énéolithique de ce pays et il n'est pas nécessaire, pour expliquer la présence de cette pièce unique, de lui attribuer une origine égyptienne simplement parce que des pièces analogues ont été trouvées dans l'Ouadi Esh-Sheikh, en Égypte [4] ; en tout cas, l'importation n'aurait pu être que

[1] J. DÉCHELETTE, *op. cit.*, p. 492.

[2] DÉCHELETTE, *op. cit.*, p. 147. — G. GOURY, *Origine et Évolution de l'Homme*, 1927, p. 201.

[3] Rare en Europe, le polissage intentionnel sur ce genre d'instruments l'est encore davantage en Palestine, où on ne connaît jusqu'ici qu'un couteau, poli sur une face, trouvé par l'auteur de ces lignes dans la grotte d'*El-Taounamin* (*J. P. O. S.*, 1930, p. 67 et pl. I, n° 8).

[4] Trouvailles Setton-Karr, cf. C. F. GOREELY, *op. cit.*, p. 60-68 et pl. XVII-XIX.

très ancienne, car toutes les pièces de ce genre recueillies en Égypte l'ont été en surface et sont, par suite, patinées, alors que la nôtre, préservée dans les dépôts d'une grotte, ne porte trace de patine sur aucune des deux faces[1].

Pour avoir une certitude quant à la culture à laquelle elle se rattache, il aurait fallu trouver dans la grotte d'Oumm-Qalaa une pièce analogue ou une industrie à laquelle le poignard pût incontestablement se rattacher. Malheureusement, divers sondages effectués en avril 1928 ne révélèrent que peu de dépôts intacts, dont les plus anciens ne remontaient pas au delà du premier age du bronze, caractérisé par quelques tessons qui étaient accompagnés d'éclats atypiques de silex.

Ces objets, joints aux pièces en silex recueillies sur les pentes de la vallée et provenant du déblayage de la grotte[2], prouvent néanmoins l'existence à Oumm-Qalaa d'une industrie énéolithique (Cananéen, dirait-on, d'après la céramique) à laquelle il semble en tous points raisonnable de rattacher notre poignard.

B. — La Céramique.

Les sondages ont fourni un certain nombre de tessons de différentes époques, commençant au premier âge du bronze et descendant jusqu'aux temps modernes. En vue de la comparaison avec la céramique de la grotte de Qatafa[3], il n'est pas sans intéret de jeter un coup d'œil sur les pièces les plus anciennes.

C'est la poterie du premier âge du bronze, modelée à la main et sans tour.

On y distingue : 1° un fond plat de jarre : 2° deux oreillettes horizontales et une oreillette verticale perforée et trièdre, ces trois oreillettes étant plus fortes que toutes celles du même genre recueillies à Qatafa : 3° un fragment d'anse qui semble se rapprocher du type de la planche XVIII, 1, n°s 2-3 ; 4° six rebords dont l'un annonce un vase du type 5 figure 6, et deux, celui du

[1] Les pièces Setton-Karr sont presque toutes brisées. Les divers morceaux d'un même instrument ont parfois été retrouvés et souvent la moitié d'une pièce était patinée sur une face et l'autre moitié sur la face opposée, suivant le côté qui avait été exposé à l'air et à la lumière.

[2] Fig. 1, n°s 4 et 5.

[3] Voir p. 34.



Deux vues du poignard en silex (3/5 gr. nat.)
GROTTE D'OUMM-QALAA.

type 3, même figure : le quatrième donne le profil *b*, figure 4 : le cinquième, le profil *f*, même figure : enfin le sixième présente exactement la coupe 10, figure 7.

Autant qu'on peut en juger sur ces quelques données, l'industrie qui produisit ces vases appartient à une phase de la céramique plus avancée que celle de la couche énéolithique de Qatafa.

II. — LA COUCHE ÉNÉOLITHIQUE DE LA GROTTE D'OUMM-QATAFA [1].

Le terme énéolithique est ici employé non pour indiquer une époque, mais pour signifier cette civilisation mixte qui tout en possédant des industries assez avancées, en particulier la céramique, continuait à employer le silex pour une grande partie de son outillage, ce qui est le cas pour Qatafa. Elle peut donc coïncider pour une durée assez longue avec l'âge du bronze. Dans les régions pauvres et éloignées des grands centres métallurgiques comme la partie montagneuse de la Palestine, les instruments en bronze ne pénétrèrent que lentement et mirent longtemps à remplacer l'ancien outillage. La faucille et la pointe de flèche, par exemple, subsistèrent jusqu'à l'âge du fer.

Quoique pauvres et frustes, les silex ouvrés de Qatafa sont plus variés que ceux des anciennes villes cananéennes, tels qu'ils ont été révélés par les fouilles qu'on y a exécutées. Ils appartiennent donc à une phase antérieure moins riche en bronze. D'autre part la céramique nous empêche de remonter trop haut et de nous éloigner des temps où l'industrie métallurgique avait déjà exercé son influence sur tous les produits de l'activité humaine. Sans posséder eux-mêmes des instruments en bronze, les habitants de Qatafa bénéficiaient de quelques-uns des progrès accomplis en des pays plus fortunés. Les vestiges qui nous restent de leur travail sont malheureusement en d'assez mauvaises conditions. Peu d'objects intacts, des fragments et des débris. Du moins de cette poussière jaillira-t-il quelque lumière sur leur civilisation.

La couche énéolithique est surtout constituée par trois poches [2], l'espace intermédiaire étant très pauvre. Ce n'est pas à dire que la grotte ne fût pas

[1] Sur la situation, la géologie et la stratigraphie, voir *L'Anthropologie*, 1931, fasc. 1

[2] Plan dans *ibid.*, poches I, II, III.

occupée dans toute son étendue, mais un nettoyage ultérieur a dû faire disparaître la plupart des vestiges de surface.

La poche I était située au sud, le long de la paroi. Dimensions moyennes : longueur 4 m., largeur 1 m., profondeur 0 m. 75. Contenu : les débris d'un vase en calcaire, un récipient en basalte presque entier, un col de jarre peint (près de la surface), un ciseau en silex non poli (pl. XVII, 25) (vers le bas), un « racloir ou éventail » en silex (pl. XVII, 21) (presque en surface).

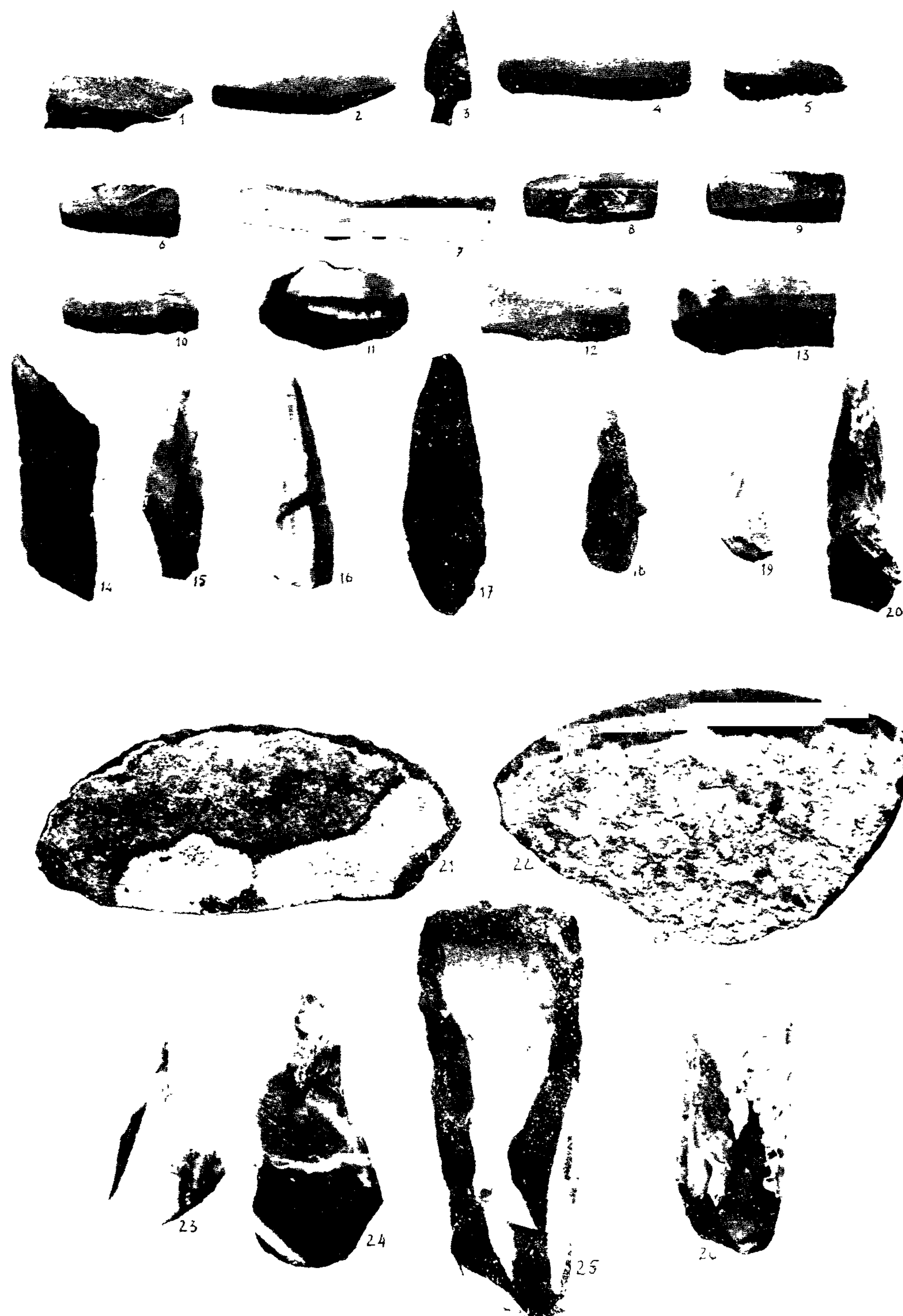
La poche II se trouvait non loin de l'angle nord-est, isolée de toutes parts. Dimensions moyennes : longueur 2 m., largeur 1 m. 50, profondeur 1 m. Contenu : une pendeloque en calcaire (pl. XIX, 2), un petit couteau en silex, une tête de flèche en silex noir (pl. XVII, 3), une ébauche de casse-tête, deux vases en basalte décrits plus loin (pl. XVIII, 2, n[os] 2 et 4). Ces deux vases se trouvaient l'un dans l'autre, renversés sur le côté.

La poche III, située à l'entrée de la grotte, était de beaucoup la plus considérable et la plus riche en mobilier archéologique. Dimensions moyennes : longueur 6 m. 50, largeur 5 m. 50, profondeur 2 m. 20. Elle avait été creusée dans la couche paléolithique. Un assez grand nombre de pierres trouvées en place semblent indiquer qu'elle possédait des murs en maçonnerie. C'était une sorte de cabane ouverte du côté de la vallée. Contenu : deux vases en basalte trouvés l'un dans l'autre, renversés, à 1 m. 50 de profondeur, vers le centre de la poche, légèrement au nord-ouest, décrits plus loin (pl. XVIII, 2, n[os] 1 et 3), des fragments d'autres vases en basalte, une grande meule, deux poinçons en os (fig. 2, 1-2), des broyeurs et divers outils en silex, décrits plus bas (pl. XVII), un très grand nombre de tessons analysés plus loin, trois squelettes horriblement fracassés, une bague en bronze (fig. 2, 3).

A. — Objets en silex.

La fouille a donné une soixantaine de silex ouvrés, parmi lesquels 35 outils classifiables et une dizaine de percuteurs. En voici la liste :

1° Une tête de flèche en silex noir, avec pédoncule et ailerons embryonnaires, une face bombée avec arête médiane, l'autre face plane finement retouchée aux deux bords sur toute leur longueur (pl. XVII, n° 3) ;



Instruments en silex (8/15 gr. nat.).

GROTTE D'OUMM-QATAFA

2° Fragment de tête de flèche avec la belle retouche oblique qui ne se retrouve sur aucune autre pièce de la grotte (fig. 2, n° 4);

3° Petites lames à dos rabattu, en forme de canif ou de scie, 11 ; 2 à tranchant uni, dont une fragmentaire, mesurant 2 centimètres de largeur; 6 à tranchant irrégulièrement denticulé, dont 3 montrant le poli brillant de l'usage (pl. XVI, fig. 7, 8, 9, 10, 12); la plus longue, cassée à droite, mesure dans son état actuel 6 cm. (n° 7); 2 à tranchant régulièrement denticulé et portant le poli brillant (pl. XVII, n° 1, 6); une à denticules profonds, fragmentaire;

4° Petites lames en forme de canif régulièrement et finement denticulées : 2 (pl. XVII, n°s 2, 4);

5° Petites lames à double tranchant uni : 4, dont 3 fragmentaires (pl. XVII, n°s 11, 13);

6° Fragment de couteau en silex noir, tranchant poli et dos avec cortex naturel;

7° Petite pointe finement denticulée sur les deux bords (pl. XVII, n° 5);

8° Perçoirs variant entre 35 et 65 mm. de longueur : 8 (pl. XVII, n°s 15, 16, 18, 20, 23, 24), dont 1 en biseau (pl. XVII, n° 14);

9° Une pointe en silex noir, sommet légèrement cassé, tranchant de droite montrant le poli brillant de l'usage (pl. XVII, n° 17);

10° Grattoirs sur bout de lame : 2, l'un en pointe, l'autre en forme de ciseau (pl. XVII, fig. 26);

11° Ciseaux à tranchant légèrement évasé, plats d'une face, bombés de l'autre : 2, dont l'un avec une légère cassure au sommet, l'autre intact (pl. XVII, n° 25).

Ces ciseaux n'offrent nulle trace de polissage. La partie frontale formant outil est creusée de cannelures sur les deux faces. De même les bords latéraux où l'on voit les retouches alternantes [1].

12° « Racloirs en éventails » : 2 (pl. XVII, n°s 21, 22) : dimensions : n° 21 larg. 110 mm., haut. 50 mm.; n° 22, larg : 110 mm., haut. 55 mm. Le n° 21 porte une légère cassure à droite, le n° 22 une plus légère à gauche. Ces deux pièces sont les plus belles et les plus parfaites de tout l'outillage de cette couche. La courbe est d'une régularité géométrique. La face d'éclatement est restée lisse et sans nulle retouche pour le n° 22. On y voit le conchoïde de percussion précisément à l'endroit du nœud de l'éventail. Au n° 21 le conchoïde a été abattu au moyen de quelques enlevures. La face dorsale a conservé le cortex gris naturel. Le fil de la pièce a été obtenu par une série de pressions successives qui, sur le n° 2 spécialement, ont supprimé toute dentelure et ont atteint la ligne courbe.

Des instruments semblables ont été trouvés à Gézer [2], à Jéricho [3] à *Tell Moustah* [4], à *Teleilât Ghassûl* [5].

13° Percuteurs en forme de boule ; une dizaine dont quelques-uns fragmentaires.

[1] Sur ces instruments, cf. *J. P. O. S.*, 1930, p. 203.

[2] Macalister, *The Excavation of Gezer*, III, pl. CXXXVIII.

[3] Sellin, *Jericho*, Pl. 27.

[4] Un splendide échantillon recueilli par M. Neuville (voir R. Neuville, *Notes de préhistoire palestinienne*. II : *Tell Moustah* dans *J. P. O. S.*, 1930, p. 194, fig. 4).

[5] Plusieurs beaux échantillons recueillis par M. Neuville et par l'auteur de ces lignes.

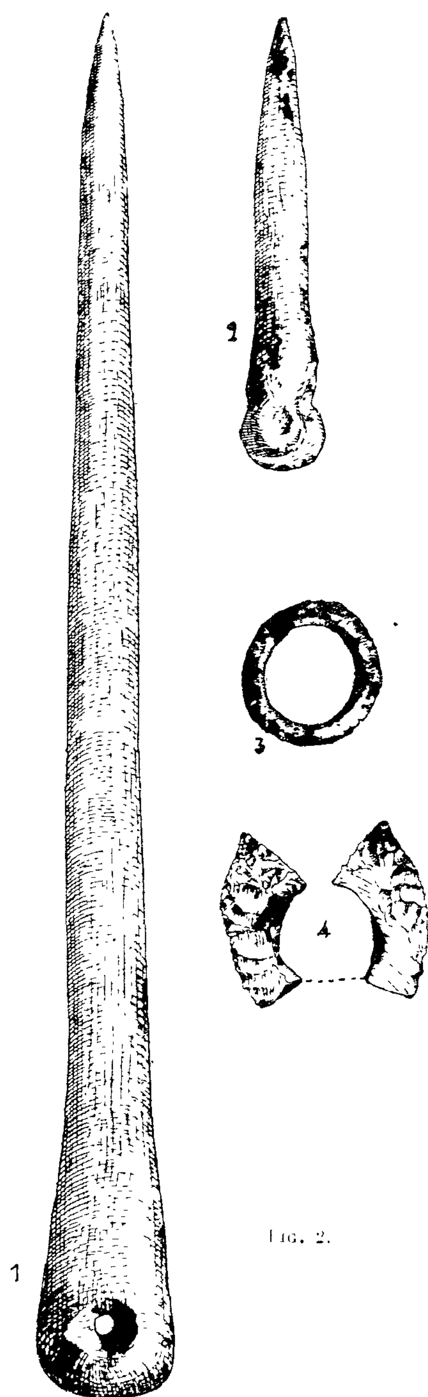


Fig. 2.

Pris dans son ensemble, cet outillage constitue une unité bien caractérisée qui se différencie de l'industrie lithique des temps postérieurs. Dans cette dernière le poinçon et le ciseau deviennent rares et disparaissent totalement, remplacés sans doute par des instruments en bronze. Le racloir se maintient encore, racloir en palette ou en éventail, mais il est moins bien taillé et se raréfie. Alors apparaissent et se multiplient les pointes de flèches; alors aussi la lame change d'aspect. Tirée d'un nucleus cylindrique, fine et longue, elle fournit un bel instrument à tranchant simple ou double, uni ou denticulé, à arêtes parallèles ou convergentes, parfois muni d'une soie pour l'emmanchement. Rien de pareil à Qatafa.

B. — Objets en os et en bronze; coquille.

Une longue aiguille en os mesurant 228 mm. de longueur, avec un chas de 3 mm. de diamètre (fig. 2, 1). C'est de beaucoup la plus grande aiguille de ce genre trouvée en Palestine.

Une autre aiguille en os mesurant 75 mm. avec chas à peine commencé (fig. 2, 2).

Une bague en bronze, diamètre intérieur 16 mm., diamètre extérieur 19 mm. (fig. 2, 3). Cet objet de parure ne manque pas d'élégance et est l'indice d'une culture assez développée.

Une coquille percée [1], la seule trouvée dans la grotte.

[1] *Nassa arcularia gibbosula*, A. Adams, espèce encore vivante sur le littoral de la Palestine. Détermination de M. Pallary.

1. Fragments de vases (0,15 gr. nat.).



2. Vases en basalte (0,50 gr. nat.).

GROTTE D'OUMM-QATAFA

C. — Objets en calcaire et en basalte.

Facile à travailler et par ailleurs suffisamment résistant, le calcaire du *Ouadi Khareitoun* fournissait à la tribu de Qatafa une assez bonne matière pour une partie de son mobilier domestique, meules de moulin, récipients divers. Ils trouvaient cependant, pour les mêmes ustensiles ainsi que pour les armes, une matière plus dure et de tout point bien supérieure, dans le basalte qui abonde en Transjordanie et en Galilée. Aussi le destinaient-ils à des pièces de choix qu'ils taillaient et sculptaient avec un certain art. Le même fait avec le même mélange des deux pierres se constate dans tous les sites anciens de la Palestine.

Voici la liste des objets ou fragments recueillis à Qatafa :

1° Objets de parure : une pendeloque en calcaire, assez grossière, de forme circulaire mais avec une section plate qui lui constitue comme une sorte de base ; diamètre 55 millimètres, épaisseur 22 millimètres (pl. XIV, n° 4) : trois fragments de rondelles en céramique perforées, deux circulaires (pl. XIX, n° 1, 2) et une rectangulaire (pl. XIX, n° 3).

Avec la bague en bronze décrite plus haut, c'est toute la parure trouvée dans la grotte. On voit combien elle était pauvre.

2° Armes : une massue ou casse-tête en calcaire, de forme oblongue, longueur 120 millimètres, largeur 100 millimètres et quelques autres fragments de même nature.

3° Meules de moulins : une quinzaine de pièces fragmentaires dont une seule en basalte. Le moulin de Qatafa est le moulin dit « néolithique » à bras, consistant en une pierre dormante aplanie et une pierre mobile ou molette, oblongue, plate d'un côté et bombée au dos [1]. L'écrasement du grain s'obtenait par le frottement d'une pierre sur l'autre. Il en est résulté souvent une concavité qui a donné à la pierre fixe la forme d'une selle de cheval.

Une des molettes est perforée, en son centre, d'un trou qui s'élargit à la face inférieure. C'est vraisemblablement par ce trou qu'était versé le grain, comme dans les moulins tournants des âges postérieurs [2].

Signalons ici, comme appartenant au mobilier domestique, une fusaïole conique, également en terre cuite.

4° Pierres à cupules : 3 intactes ; une grande de forme rectangulaire, longueur 260 millimètres, largeur 210 millimètres ; une moyenne de forme arrondie, diamètre moyen 120 millimètres, hauteur 80 millimètres, diamètre de la cupule 56 millimètres.

(1) Déchelette, *op. cit.*, I (1924), p. 343.
(2) Une molette semblable a été trouvée à *Teleilât Ghassûl* par l'auteur de ces lignes.

Une pierre plate en calcaire à petites cupules diamétralement opposées, l'une sur chaque face. Ce genre de pierre a été trouvé en Palestine dans tous les sites anciens et à toutes les époques. Dans plusieurs cas, c'est manifestement une massue à perforation commencée, puis abandonnée par suite d'une cassure ou pour quelque autre motif. Mais ce n'est là qu'une explication partielle et la porte reste ouverte à d'autres hypothèses parmi lesquelles, sans doute, faut-il compter les plus modestes usages domestiques.

5° Quatre vases intacts en basalte, deux brisés et une dizaine de fragments

Vase I (Pl. XVIII, 2, n° 2), diamètre supérieur 220 millimètres, diamètre de la base 130 millimètres, hauteur extérieure 130 millimètres, profondeur 85 millimètres. Ce vase est décoré à son rebord intérieur d'une bande de lignes incisées disposées en chevrons. Ceux-ci sont striés de lignes verticales également incisées (fig. 3, 1). Tout l'intérieur est soigneusement poli.

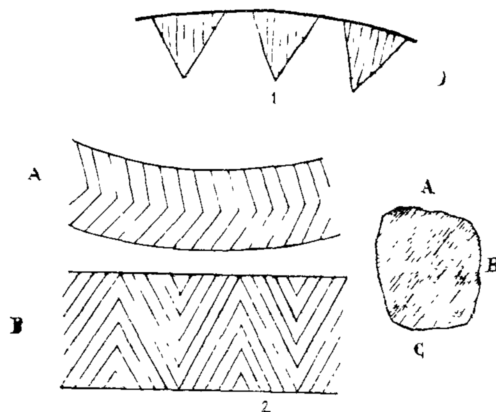


Fig. 3.

Vase II (pl. XVIII, 2, n° 4), diamètre supérieur 320 millimètres, diamètre de la base 105 millimètres, hauteur extérieure 86 millimètres, profondeur 70 millimètres. Incisions analogues à celles du vase I.

Vase III (pl. XVIII, 2, n° 3), diamètre supérieur 237 millimètres, diamètre de la base 110 millimètres, hauteur extérieure 115 millimètres, profondeur 83 millimètres.

6° Fragment de trépied en basalte (fig. 3, 2). La courbure demande un rayon de 10 centimètres.

Deux côtés sont décorés de lignes incisées formant un dessin géométrique, en chevrons simples au côté supérieur (A), en chevrons alternants au côté extérieur (B). Nous avons trouvé des fragments semblables à Jéricho ancienne et à *Teleilât Ghassûl*.

7° Enfin, sous toute réserve et en vue de la comparaison avec d'autres pièces semblables qui pourraient se présenter ailleurs, nous signalons une plaque de calcaire portant une rainure ondoyante, trop régulière pour ne pas mériter quelque attention ; mais par ailleurs trop peu caractérisée pour donner lieu à une interprétation plausible.

D. — La céramique.

L'étage qui nous occupe a fourni une grande quantité de tessons. Ils proviennent en majeure partie de la poche de l'entrée. Le contingent des deux autres poches représente à peine un dixième de l'ensemble.



1-4, rondelles et pendeloques ; 6-9, oreillettes verticales perforées ; 5 et 12, petites oreillettes horizontales ; 10 et 11, 13-19, tessons décorés ; 14 et 16, tessons décorés et troués. Environ 1/2 gr. nat.

GROTTE D'OUMM-QATAFA

I. — *Classification générale.*

En se fondant sur les éléments les plus caractéristiques, en particulier les fonds et les bords, on peut évaluer à deux centaines le nombre des récipients auxquels appartiennent ces débris, soit une dizaine de grandes jarres, une vingtaine de moyennes et le reste en petite vaisselle.

On peut répartir cette poterie en quatre catégories.

La première comprend la grande majorité des pièces, petites et moyennes (fig. 6). Ce sont les vases à large orifice, différenciés d'ailleurs par des détails.

Le bol hémi-sphérique et sans pied (fig. 6, 1) est très rare. Ce qui domine



Fig. 4.

de beaucoup, c'est la série des tasses, coupes et gobelets à parois droites ou incurvées et à fond plat ou légèrement arrondi (fig. 6, 2-7).

Au même groupe appartient aussi la jatte, qui est de dimensions un peu plus grandes (fig. 6, 8). Aucun des nombreux tessons de cette classe que nous avons pu examiner ne porte d'oreillette ni d'anse.

La seconde catégorie est constituée par les jarres à sommet rétréci, fond plat, galbe plus ou moins élancé et grand renflement vers les deux tiers de la hauteur, près de l'épaule.

Elles se subdivisent en deux espèces. La première est celle des pièces à orifice plutôt étroit et toujours sans col. La paroi se termine et se ferme d'elle-même en s'arrondissant au bord. Parfois aussi elle s'épaissit et forme un bourrelet qui augmente la résistance de cette partie la plus exposée du récipient (fig. 7).

La seconde espèce comprend les vases à goulot et à col plus ou moins évasé, simple repli de la paroi en dehors ou haut goulot largement ouvert (fig. 4, d-j ; pl. XIX, 13).

A cette catégorie appartiennent toutes les grandes jarres et la majorité des moyennes. En règle générale, elles étaient munies d'oreillettes horizontales ou verticales (fig. 4, a-b, et pl. XIX, 6-9). Toutes ces préhensions étaient situées à la panse. Nous possédons un seul tesson de l'amphorette si commune en Palestine au premier âge du bronze, avec la petite anse allant de l'épaule au col (fig. 4, c)[1].

La grande anse ronde est rare. Les quelques fragments recueillis s'adaptaient à la panse des grandes jarres. Nous en avons une seule avec implantation du bord à l'épaule.

On doit ranger dans une troisième catégorie des récipients en forme de

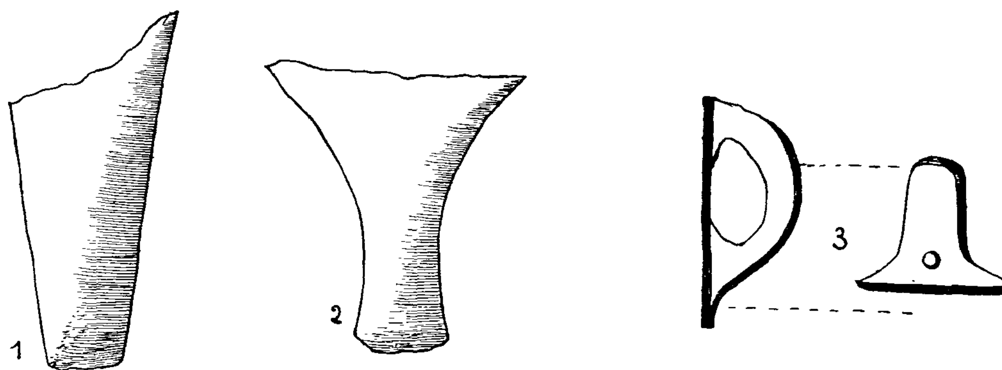


Fig. 5.

cornet (fig. 5, 1) ou de calice (fig. 5, 2) dont il ne reste que quelques débris. Le cornet a été retrouvé à Gézer[2] et à *Teleilât Ghassûl*. Ceux de ce dernier site mesurent en moyenne 15 centimètres de hauteur et 6 de diamètre à l'orifice[3]. Le n° 2, figure 5, annonce plutôt une coupe et pouvait avoir un pied. Ce genre de vase, à pied plus ou moins haut et élargi, a été trouvé à *Teleilât Ghassûl*[4].

Un intérêt spécial s'attache à une quatrième classe comprenant une dizaine

[1] La poterie indiquée dans ces deux premières catégories abonde en Palestine au début de l'âge du bronze ; cf. Bliss and Macalister, *Excavations in Palestine*, 1902, pl. 23-25 ; Macalister, *The Excavation of Gezer*, II, 1912, p. 123-133 ; III, pl. CXLI-CL ; Sellin, *Jericho*, 1913, Bl. 20-21.

[2] Macalister, *Gezer*, III, pl. CXLIII, 1, 2.

[3] *Biblica*, XI, 1930, p. 18, pl. IV, 2 et p. 144, pl. VII, 2.

[4] *Biblica*, XI, 1930, 18, pl. IV, 4, et p. 146, pl. VIII.

de fragments qui appartiennent à une poterie plutôt rare en Palestine et en Orient (pl. XVIII, 1). L'anse est fortement attachée au corps du vase, avec un trou bien rond. Le sommet de la poignée est trièdre, de sorte que tout le côté va en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité. En considérant le galbe, on distingue deux espèces. L'une avait un fond plat, et ce fond se prolongeait sur le même plan par l'attache inférieure de l'anse, ce qui augmentait singulièrement la stabilité. Le côté opposé restait sans anse. Si l'on en juge d'après les récipients analogues de Palestine, cette sorte de pot devait posséder un orifice un peu rétréci et sans col[1] (pl. XVIII 1, n° 1).

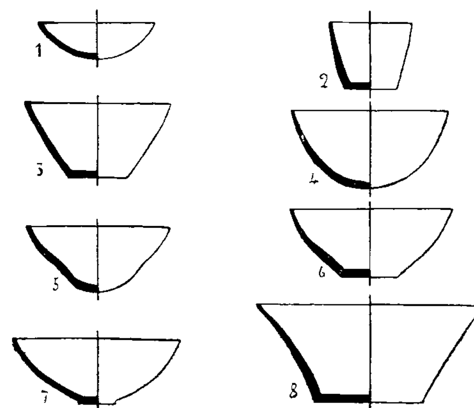


FIG. 6.

Le second type est extrêmement curieux et il est regrettable qu'il n'en reste que des fragments. Il n'avait pas de pied et le corps du récipient semble avoir été ellipsoïdal, une sorte d'outre allongée, avec partie supérieure toutefois un peu plus aplatie que la partie inférieure. Peut-être était-il muni d'une anse à chaque extrémité[2] (pl. XVIII, 1, n°s 2 et 3).

Enfin, Qatafa possédait aussi les pots à bec court qui sont assez fréquents au premier âge du bronze[3]. La fouille en a donné deux fragments.

2. — *Technique.*

Toute la poterie de Qatafa est faite à la main, comme celle du premier âge du bronze. La pâte est généralement grossière, mal pétrie, mêlée de petits fragments blancs de calcaire ou de petits éclats bruns de silex[4]. Toutes ces

(1) MACALISTER, *Gezer*, III, pl. CXLIII, 10, 12, 13, 15, 18. — *Palestine Museum, Jerusalem, Bulletin*, n° 2, pl I, 6, 9, 12, 14.

(2) Il me semble reconnaître des vases analogues dans la poterie préhistorique de Montserrat (Espagne), *Prehistoria de Montserrat*, 1925, pl. XL, fig. 1 ; pl. XV, les deux fragments au fond à gauche. Les tessons de Qatafa sont unis et sans la moindre ornementation: ceux de Montserrat possèdent un beau décor incisé. Mais c'est le même galbe ellipsoïdal avec anse à l'extrémité.

(3) *Bulletin of the British School of Archaeology in Jerusalem*, 4, pl. IV. — *Palestine Museum, Jerusalem, Bulletin*, n° 3, pl. I, 1, 4, 7.

(4) Quelques échantillons cependant montrent une pâte fine, bien pétrie et sans le mélange des molécules blanches ou brunes.

molécules ont les arêtes vives et les coins anguleux; elles proviennent donc non du lit du torrent, mais de pierres concassées à dessein.

La cuisson est bonne: elle a, en général, traversé uniformément toute la paroi et lui a donné une tonalité uniforme rouge clair. Rares sont les pièces non monochromes et présentant des alternances de rouge et de noir, soit dans l'épaisseur de la paroi, soit en diverses régions du même vase. La matière est perméable et peu compacte. Quand on plonge les tessons dans l'eau, il en résulte un crépitement caractéristique produit par l'air qui s'échappe des pores.

La facture est généralement rudimentaire. Les courbes manquent de régularité, les épaisseurs ne sont pas constantes sur un même côté. Si l'on examine

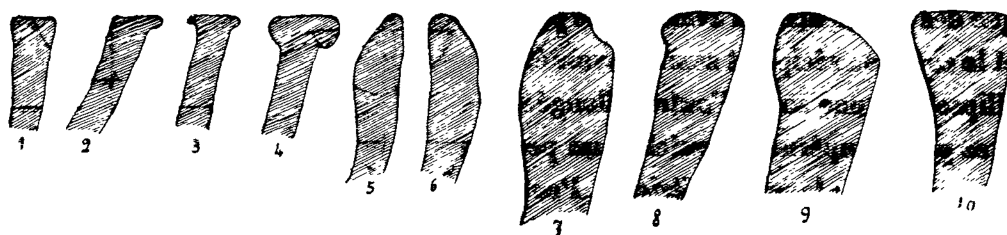


Fig. 7.

attentivement les tessons à la loupe, on constate que beaucoup présentent une surface granulée sans nulle trace de lignes. On en peut conclure que dans ce cas le lissage avait été obtenu par le seul travail de la main, par pression simultanée à l'intérieur et à l'extérieur.

Le plus souvent, cependant, les surfaces sont striées de rainures plus ou moins profondes qui proviennent d'un instrument au moyen duquel, avant la cuisson, l'artisan donnait le dernier fini à son ouvrage (pl. XIX). Palette de bois, éclat de silex, pinceau rudimentaire, par la force des choses, tout potier de profession possédait un petit assortiment d'outils répondant aux diverses exigences de son métier. Les stries sont, en effet, singulièrement variées et capricieuses, horizontales, obliques, verticales, se coupant, se brisant, sans autre règle, semble-t-il, que la nécessité du lissage. Elles se groupent par faisceaux correspondant à la largeur du peigne. Dans un petit bol de 55 millimètres de profondeur, on voit à l'intérieur des sillons partant du fond et serpentant en

spirale sur la paroi. Ils disparaissent à mi-hauteur pour faire place à une surface unie où l'on ne distingue plus que de très fines rainures. Dans un autre, les sillons montent jusqu'au sommet.

La planche XIX contient quelques échantillons de ces stries; figure 14, elles apparaissent, irrégulières, au rebord et au corps du récipient; figures 16, 17, 18, elles sont plus profondes et plus régulières, si bien qu'à première vue on conclurait à l'usage du tour, mais un examen attentif montre qu'elles proviennent d'un outil vaguement denticulé que le potier, appuyant plus ou moins, promenait en cercle sur la pâte molle de son vase pour la lisser. Le tesson 15 consiste en une matière fine, bien pétrie et sans les molécules blanches. On y reconnaît trois passages de l'instrument : au bord, au milieu, au fond (stries profondes).

A Qatafa les oreillettes ne sont pas appliquées mais font partie de la paroi. A deux points opposés du globe, le potier a réservé un peu de pâte molle, puis il l'a pincée, formant un simple bouton arrondi, en appuyant d'un doigt à l'intérieur où la cavité reste visible [1] (fig. 8, 1), ou déterminant une saillie oblongue et horizontale, et y laissant la trace de son doigt, en haut (deux exemplaires, fig. 8, 2, 3), en haut et en bas (trois exemplaires, fig. 8, 4). L'oreillette est courte — 4 à 20 millimètres de relief, 10 à 40 de longueur — elle est droite et sans nulle inflexion (pl. XIX). Nous n'avons aucun échantillon de l'oreillette ondulée si fréquente au premier âge du bronze.

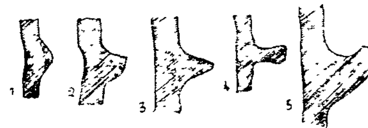


FIG. 8.

L'oreillette verticale est un des traits les plus caractéristiques de la céramique de Qatafa. Ce n'est pas la petite anse arrondie si commune au Bronze I. C'est une pincée de pâte perforée quand elle était encore molle. Sur plusieurs tessons on voit les bavures produites par la tige aux bords du trou. Elle est parfois minuscule — trou de 2 millimètres (fig. 4, a, b : pl. XIX, 6). Les dimensions moyennes sont : longueur 30 millimètres; largeur 25 millimètres : hauteur 20 millimètres. Toujours située à la panse, à une distance variable du

[1] Ces sortes de boutons sont tous isolés sur les tessons que nous possédons ; il n'est donc pas possible de savoir si parfois ils étaient groupés comme ailleurs, par exemple sur les vases dits « féminins ».

bord, elle était utilisée pour la suspension au moyen d'une cordelette (pl. XIX, 6-9).

La même oreillette a été trouvée à *Teleilât Ghassûl*. Dans ce site elle est très souvent horizontale : alors elle se relève légèrement de sorte qu'elle présente une face plane oblique.

3. — *Décor.*

Une bonne partie de cette vaisselle est restée telle que la cuisson l'avait faite, sans le moindre décor. La majorité cependant porte les indices d'une certaine ornementation, rudimentaire assurément et enfantine, mais non sans intérêt parce qu'elle nous montre les premiers tâtonnements de l'art céramique. Elle utilise la couleur et le relief.

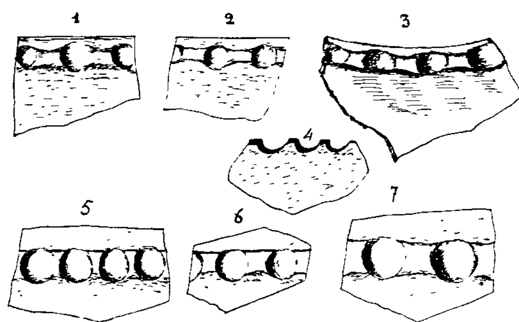


Fig. 9.

Le noir est l'exception. Il couvre la surface intérieure de quelques fragments et la surface extérieure d'un grand vase qui est également barrée de lignes jaunes verticales. En règle générale, l'artiste en herbe emploie une couleur d'un rouge plus foncé que celui de l'argile. De son pinceau, il trace sur le récipient des bandes qui ressortent vivement sur le fond clair et en rompent la monotonie, une au rebord en guise de couronnement à l'intérieur, à l'extérieur, les deux ensemble, à son gré : une autre plus large à la naissance du goulot, en manière de collerette ; parfois une troisième à la ceinture. Et c'est là tout son répertoire, autant du moins que s'étend notre contrôle (pl. XIX, 11, 13, 14)[1].

Le décor strié et incisé est également primitif. C'est assurément à une intention d'embellissement qu'il faut attribuer ces rainures plus ou moins profondes qui encerclent plusieurs vases, au rebord, au col, au globe, isolées

(1) Peut-être connaissait-il aussi le décor en ligne brisée si fréquent au début du bronze. Nous avons trouvé ce décor sur les vases en basalte et quelques tessons semblent aussi en porter des vestiges (pl. XIX, 8 et 11).

ou courant en lignes serrées et parallèles (pl. XIX, 10, 14, 16, 17, 18). Le simple lissage ne demandait ni cette profondeur ni cette régularité.

Ornementation aussi ces empreintes de doigts avec trace de l'ongle encore visible, sur certaines parties saillantes, au sommet d'un bord en forme de dentelures (fig. 9, 4), sur le bourrelet extérieur des rebords aplatis ou évasés (fig. 9, 1-3), sur la panse des grandes jarres. Là, le potier a laissé un bandeau en relief, comme ceinture, puis de l'extrémité de son doigt, pouce ou index, il l'a sectionné de concavités qui parfois se touchent, parfois sont plus ou moins éloignées (fig. 9, 5-7). Aucun exemplaire ne montre ces sortes de cordons au goulot.

Un petit fragment isolé présente une décoration plus soignée. La pâte est celle des autres tessons avec les molécules de calcaire et de silex, le bord est plat, l'extérieur est couvert d'un engobe lustré couleur chocolat. A deux centimètres du bord, court une rangée d'empreintes digitales en ligne horizontale. Au-dessous, l'artiste avait tracé une bande d'incisions obliques irrégulières dont il ne reste que la partie supérieure (pl. XIX, 19).

4. — *Les trous.*

Les tessons de Qatafa possèdent un bon nombre de ces trous énigmatiques qu'on a depuis longtemps constatés en Orient sur la poterie primitive, et leur étude fournira peut-être quelque nouvel élément à la solution du problème (fig. 10).

Remarquons d'abord qu'ils furent pratiqués après la cuisson, au moyen d'un perçoir en silex. En examinant attentivement la paroi perforée, on y reconnaît les fines rayures laissées par l'instrument.

Nous possédons 25 tessons troués, dont 4 avec 2 trous et 1 avec quatre trous, ce qui porte à 32 le nombre de perforations. De celles-ci, 8 sont régulières et cylindriques, 13 sont coniques, avec base large à l'extérieur et sommet à l'intérieur, 11 coniques avec base à l'intérieur et sommet à l'extérieur. Un tesson possède deux trous, l'un à 2 centimètres du bord, l'autre à 11 centimètres. Sur un autre fragment, un trou, commençant à l'extérieur et situé à 1 centimètre et demi du bord, est resté inachevé. C'est sans doute pour le remplacer que l'ouvrier se ravisant en creusa un autre plus bas (fig. 10, b). Nous

avons un fond plat percé de deux trous coniques commençant à l'intérieur et situé aux deux côtés opposés (fig. 10, d). Parmi les autres tessons perforés, quelques-uns ont conservé leur bord et, dans ce cas, le trou est pratiqué à 2 centimètres de celui-ci. Signalons enfin, hors série, une grande anse arrondie possédant, près de la paroi, un trou dans le sens de la longueur (fig. 5, 3).

Macalister a proposé, pour ces perforations, trois explications qui se complètent : la suspension, le rapiècement, le filtrage [1].

Pour des récipients qui n'avaient ni anse ni oreillette, comme presque toute la petite vaisselle, une cordelette passée dans un trou constituait, en effet, le seul moyen de les suspendre d'une manière fixe dans la grotte ou de

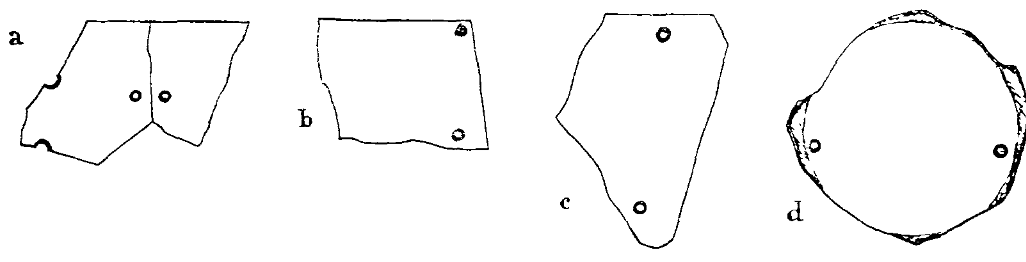


Fig. 10

les attacher en les transportant en voyage. Tel est le cas assurément pour les tessons perforés non loin du bord, et qui de fait appartiennent à de petits vases.

Mais quand la perforation est située à la panse, quand surtout l'on rencontre, comme il arrive à Qatafa, des fragments qui se rajustent, chacun portant un trou près de la fracture, il est manifeste qu'il s'agit d'un rapiéçage, et le cas était, semble-t-il, fréquent. Ainsi reconstitué, le récipient pouvait encore rendre des services. Après le rapiècement on achevait de boucher les trous au moyen d'une matière imperméable [2].

Enfin un échantillon complet de *Teleilât Ghassûl* montre que dans cette civilisation un vase était parfois percé d'un grand nombre de trous pour servir de faisselle [3]. L'un ou l'autre des tessons troués de Qatafa pourrait provenir de ce genre d'ustensile.

(1) Macalister, *Gezer*, II, p. 145.

(2) Des vases anciens ainsi rapiécés ont été trouvés en Égypte (salle archaïque du Musée).

(3) *Biblica*, XI, 1930, p. 146 et pl. V, n° 2.

La poterie de la couche supérieure que nous venons de décrire appartient dans sa totalité au premier âge du bronze. Il y avait aussi en surface quelques tessons des époques postérieures, deuxième bronze, périodes israélite, romaine, byzantine, arabe. C'est dire que cette grotte, commode, facile d'accès, n'a jamais cessé d'être utilisée par les habitants du Ouadi Khareitoun et des plateaux voisins.

CONCLUSION

Pour placer dans son cadre historique le mobilier de l'étage supérieur de Qatafa, il n'est que de le comparer à celui des sites anciens de Palestine.

Jéricho, Gézer et Mégiddo sont les seules villes qui ont été partiellement explorées jusqu'au sol naturel [1]. Encore l'exploration, procédant par sondages et par tranchées, est-elle loin d'avoir épuisé les trésors archéologiques que recèlent ces collines artificielles. Les couches inférieures, en particulier, celles qui nous intéressent, ont à peine été effleurées. En outre, dans le matériel que nous ont livré les archéologues, il n'est pas facile de distinguer entre les objets qui appartiennent aux origines de la fondation et ceux des temps qui suivirent de près l'installation. Une pareille distinction eut exigé le démontage intégral des tertres. La vie sédentaire, dans une place forte, dut certainement apporter des modifications rapides et profondes dans les mœurs des tribus jusque-là nomades.

Tel qu'il nous est connu, l'outillage le plus ancien de ces tells se distingue de celui de Qatafa. Assurément, il y a des éléments communs, soit dans les silex, en particulier racloirs en éventail, soit dans la poterie, oreillettes ver-

[1] Les fouilles exécutées à Jérusalem en 1923-1925 sont aussi descendues jusqu'au roc et elles ont démontré que cette ville remontait jusqu'au premier âge du bronze. Mais le matériel fourni est trop maigre et, par suite des bouleversements survenus en cet endroit, trop mélangé pour que la comparaison soit vraiment utile. On y distingue la grande anse ondulée qui appartient à la belle époque de Jéricho ancienne. Les auteurs de l'*Annual*, publication officielle des fouilles, parlent d'une période néolithique mais les preuves qu'ils en donnent sont extrêmement contestables, et tels objets qu'ils lui attribuent, par exemple les rebords de vases avec bandes imprimées et perforations entre la bande et le sommet, ont été trouvés ailleurs dans des couches du deuxième âge du bronze (*Palestine Exploration Fund, Annual*, IV (1923-1925), *Excavation of the Hill of Ophel*, p. 173).

ticales perforées [1]. Mais les différences sont incontestables, longs couteaux à arêtes parallèles et double tranchant, grandes oreillettes ondulées, manquant à Qatafa et abondant à Jéricho et à Gézer.

La variété des outils en silex, le nombre relativement grand des poinçons, et dans la céramique, les minuscules oreillettes verticales perforées, les non moins petites oreillettes horizontales se réduisant parfois à un bouton, le grand nombre de petits vases perforés et sans anse, tout cela nous mène pour Qatafa à une phase de l'industrie moins avancée et moins développée qu'à Gézer et à Jéricho, au temps de leur grande prospérité, mais qui pourrait être contemporaine de leurs origines.

On peut en dire autant du site dit *Tell el-Musṭâḥ* en Transjordanie, dans le *Wâdy Nimrîn*, au confluent du *Wâdy Sha'ib* et du *Wâdy el-Djérî'âh*, site non encore fouillé, mais qui, d'après certains vestiges, date du même âge que la première Jéricho [2].

Les ruines de *Sahl ed-Drâa*, à l'Est de la mer Morte, non loin de la presqu'île, appartiennent aussi au premier âge du bronze. Mais l'outillage lithique s'y réduit à la lame à tranchant uni ou dentelé, et au racloir, et dans la poterie abonde la grande oreillette ondulée [3]. Il s'agit donc d'une période avancée, postérieure à la fondation de Jéricho.

La ruine qui se rapproche le plus de Qatafa supérieur est celle de *Teleilât Ghassûl*, dans la partie orientale de la vallée du Jourdain [4]. Comprenant un groupe d'une douzaine de petits monticules, ce site couvre une aire de 600 m. de long sur 350 de large environ. Nous y avons recueilli toutes les variétés de silex ouvrés fournis par la couche supérieure de Qatafa : petites lames à tranchant uni ou denticulé, perçoirs, pointes, plusieurs beaux grattoirs en éventail dont un mesurant 17 cm. de largeur, des ciseaux en grand nombre. La poterie est très brisée, mais nous y retrouvons aussi tous les éléments de Qatafa, petites oreillettes verticales et horizontales perforées, minuscules oreillettes horizontales se réduisant parfois à un simple bouton, bords de petits

[1] Sans compter les objets en calcaire et basalte qui se trouvent dans tous les sites anciens.

[2] Cf. R. Neuville, *Tell Moustah*, *J. P. O. S.* 1930, p. 193.

[3] *Biblica*, V, 1924, p. 447. — *Mélanges de l'Université Saint-Joseph, Beyrouth*, X, p. 203, pl. VII.

[4] *Biblica*, XI, 1930, 13-20 et 129-148.

vases perforés. Mêmes objets en calcaire et en basalte : pendeloques, massues, pierres à cupules simples ou doubles, récipients, moulins en grand nombre. C'est donc exactement la même civilisation. Quelques objets présentant des analogies avec cette civilisation ont été trouvés dans trois grottes : *Wâdy Salhah* en Haute-Galilée, *Maghârat el-Wâd* au Carmel, et *Maghârat et-Tawamîn* en Judée.

La première fut fouillée en 1924 par Turville-Petre [1]. Au-dessous d'une couche récente de 0 m. 60, apparurent les vestiges d'une occupation ancienne, tessons et silex ouvrés descendant jusqu'à 2 m. 20. Plus bas, le sol était stérile et le rocher fut atteint à 3 m. 80.

Dans l'étage archéologique les explorateurs distinguent trois niveaux : 0 m. 60-1 m., tessons, quelques silex ouvrés, traces de feu ; 1 m.-1 m. 40 stérile, pierres ; 1 m. 40-2 m. 20, tessons, nombreux silex, traces de feu. Ils reconnaissent toutefois que cette distinction n'était pas toujours claire et qu'il y avait possibilité de bouleversement en divers endroits. L'industrie, en effet, semble être partout la même, si ce n'est que les formes sont peut-être plus simples en bas et plus parfaites en haut. Nous ne signalerons que l'essentiel.

La céramique comprend de la petite vaisselle et des grandes jarres, à l'état fragmentaire. Les jarres sont munies d'oreillettes verticales avec trou pour la suspension et ornées, à l'épaule, de bandes en relief avec empreintes digitales. Les oreillettes sont denticulées au rebord et semblent être trièdres [2]. Sur plusieurs tessons on constate l'emploi du peigne à dents fines pour aplanir la pâte et à dents plus longues pour tracer des bandes décoratives, horizontales ou ondulées. Sur d'autres, l'ouvrier a tiré au pinceau des lignes plus ou moins larges, parfois verticales à la panse (blanc sur rouge), le plus souvent horizontales au bord en guise de couronnement, rouges ou quelquefois noires, à l'extérieur ou à l'intérieur. On le voit, c'est l'industrie céramique de Qatafa.

Les silex sont moins caractéristiques, nuclei grossiers, grattoirs latéraux, pointes assez finement retouchées, lames-couteaux montrant des traces d'usage, une hache avec commencement de polissage [3].

La seconde grotte s'ouvre dans une petite vallée près de *Deir Abân*, aux

[1] *Researches in Prehistoric Galilee* (1925-1926), London, 1927, p. 111-115 ; XXVII-XXX.

[2] *Ibid.*, pl. XXIX.

[3] *Ibid.*, pl. XXX

derniers contreforts de la Judée[1]. Les indigènes l'appellent *Mughârat et-Tawamîn* et les étrangers « grotte des pigeons ». Il y coule au fond une petite source et les infiltrations y ont produit des concrétions calcaires, stalactites et stalagmites, qui en quelques endroits ont fini par se rejoindre en d'énormes piliers.

Au printemps 1929, M. Neuville y a pratiqué deux sondages, l'un au centre et l'autre par côté sur le versant nord. La série des tessons recueillis prouve que cette grotte fut occupée durant toute la période historique.

La tranchée centrale est descendue jusqu'aux rochers et les objets trouvés au fond appartiennent à l'industrie du Br. I. Les gros rochers atteints ne marquent peut-être pas le fond primitif de la grotte. Mais pour descendre plus bas il faudrait un déblaiement qui exigerait de grands travaux.

Le mobilier de la couche inférieure, au centre, comprend divers outils en silex : une hachette à taillant obtenu par enlevures latérales, le petit couteau à dos rabattu, des éléments de faucille, deux pointes de flèches, des perçoirs, des couteaux à double tranchant et à arète centrale enlevée : des outils en os, une pointe, une aiguille, un fragment de dent de peigne (?). Dans la poterie notons la minuscule oreillette verticale perforée, la grande oreillette également verticale trièdre, perforée et ornée d'empreintes digitales, les rebords moulurés, les bandes rouges horizontales ou verticales, les oreillettes horizontales ondulées, l'amphorette à petites anses verticales. Une de celles-ci portait à la naissance du col le décor incisé au peigne (3 denticules). Le même décor se voit au col et au globe d'un autre fragment. Il se retrouve en bandes plus larges sur les tessons du Br. II. Ces derniers sont de beaucoup les plus abondants et il est extrêmement remarquable de rencontrer dans cette pauvre grotte les vestiges de presque toutes les formes de la belle et riche céramique de cette époque, telle qu'elle se révèle dans les grandes cités.

Comme on le voit, le mobilier de la couche inférieure possède des éléments qui lui sont communs avec Qatafa, mais elle en a d'autres, notamment le couteau à arète centrale enlevée et la grande anse ondulée, qui le différencient nettement et annoncent une phase plus avancée de l'âge du bronze, celle des couches inférieures des tells cananéens.

(1) R. Neuville, *La Grotte d'El-Tawamin*, J. P. O. S., X (19[illegible]), 64-75.

Par contre, nous retrouvons la civilisation de Qatafa supérieur à *Kefr Tâs*, à 11 kilomètres au nord de Jérusalem, petite station découverte par Neuville en 1927 [1] ; à *'Aïn Ṣāleḥ* dans une section au moins de ce grand gisement, montrant les ciseaux polis et les racloirs en éventail [2] ; sur les bords du *Wâdy Ghazzeh*, non loin de *Tell Faraâ*, dans une série de gisements découverts par Starkey en 1929-1930 (inédits).

Notons encore des analogies remarquables (ciseaux polis, mais toutefois sans le racloir en éventail) à la plaine de *Sébastieh*, aux sources de Sepphoris et à Etam près d'*Arṭās*.

Le mobilier archéologique de Qatafa supérieur n'est donc pas isolé. Il entre dans un cadre qui s'élargit et se précise de plus en plus. Modeste, rudimentaire, sortant d'une pauvre grotte d'une pauvre vallée après environ quarante siècles d'oubli, il se présente comme un nouveau témoin d'une civilisation jusqu'ici peu connue de la Palestine, la civilisation du troisième millénaire avant J.-C. Cette civilisation lointaine, quelques sites des plaines, de la Shéphéla et de la vallée du Jourdain, en ont livré des vestiges peut-être plus riches et plus brillants. Ceux de Qatafa ont pour nous d'autant plus de valeur que jusqu'à présent ils sont les plus importants de la montagne. Les archives de ce passé lointain ne sont d'ailleurs pas épuisées. Il n'est pas de doute que de nouvelles lumières seront projetées sur le tableau avec le développement de l'exploration méthodique entreprise dans ce pays.

R. Neuville et A. Mallon.

[1] R. Neuville, *Additions à la liste des stations préhistoriques de Palestine et Transjordanie* (*Journal of the Pal. Or. Society*, IX, 1929, 116, 117).

[2] *Ibid.*, p. 115.

derniers contreforts de la Judée [1]. Les indigènes l'appellent *Maghârat et-Tawamîn* et les étrangers « grotte des pigeons ». Il y coule au fond une petite source et les infiltrations y ont produit des concrétions calcaires, stalactites et stalagmites, qui en quelques endroits ont fini par se rejoindre en d'énormes piliers.

Au printemps 1929, M. Neuville y a pratiqué deux sondages, l'un au centre et l'autre par côté sur le versant nord. La série des tessons recueillis prouve que cette grotte fut occupée durant toute la période historique.

La tranchée centrale est descendue jusqu'aux rochers et les objets trouvés au fond appartiennent à l'industrie du Br. I. Les gros rochers atteints ne marquent peut-être pas le fond primitif de la grotte. Mais pour descendre plus bas il faudrait un déblaiement qui exigerait de grands travaux.

Le mobilier de la couche inférieure, au centre, comprend divers outils en silex : une hachette à taillant obtenu par enlevures latérales, le petit couteau à dos rabattu, des eléments de faucille, deux pointes de flèches, des perçoirs, des couteaux à double tranchant et à arête centrale enlevée : des outils en os, une pointe, une aiguille, un fragment de dent de peigne (?). Dans la poterie notons la minuscule oreillette verticale perforée, la grande oreillette également verticale trièdre, perforée et ornée d'empreintes digitales, les rebords moulurés, les bandes rouges horizontales ou verticales, les oreillettes horizontales ondulées, l'amphorette à petites anses verticales. Une de celles-ci portait à la naissance du col le décor incisé au peigne (5 denticules). Le même décor se voit au col et au globe d'un autre fragment. Il se retrouve en bandes plus larges sur les tessons du Br. II. Ces derniers sont de beaucoup les plus abondants et il est extrêmement remarquable de rencontrer dans cette pauvre grotte les vestiges de presque toutes les formes de la belle et riche céramique de cette époque, telle qu'elle se révèle dans les grandes cités.

Comme on le voit, le mobilier de la couche inférieure possède des éléments qui lui sont communs avec Qatafa, mais elle en a d'autres, notamment le couteau à arête centrale enlevée et la grande anse ondulée, qui le différencient nettement et annoncent une phase plus avancée de l'âge du bronze, celle des couches inférieures des tells cananéens.

(1) R. Neuville, *La Grotte d'El-Taouamin*, J. P. O. S., X, 19[illegible], 64-75.

Par contre, nous retrouvons la civilisation de Qatafa supérieur à *Kefr Tâs*, à 11 kilomètres au nord de Jérusalem, petite station découverte par Neuville en 1927 [1] ; à *'Ain Ṣāleḥ* dans une section au moins de ce grand gisement, montrant les ciseaux polis et les racloirs en éventail [2] ; sur les bords du *Wâdy Ghazzeh*, non loin de *Tell Faraâ*, dans une série de gisements découverts par Starkey en 1929-1930 (inédits).

Notons encore des analogies remarquables (ciseaux polis, mais toutefois sans le racloir en éventail) à la plaine de *Sébastieh*, aux sources de Sepphoris et à Etam près d'*Artās*.

Le mobilier archéologique de Qatafa supérieur n'est donc pas isolé. Il entre dans un cadre qui s'élargit et se précise de plus en plus. Modeste, rudimentaire, sortant d'une pauvre grotte d'une pauvre vallée après environ quarante siècles d'oubli, il se présente comme un nouveau témoin d'une civilisation jusqu'ici peu connue de la Palestine, la civilisation du troisième millénaire avant J.-C. Cette civilisation lointaine, quelques sites des plaines, de la Shéphéla et de la vallée du Jourdain, en ont livré des vestiges peut-être plus riches et plus brillants. Ceux de Qatafa ont pour nous d'autant plus de valeur que jusqu'à présent ils sont les plus importants de la montagne. Les archives de ce passé lointain ne sont d'ailleurs pas épuisées. Il n'est pas de doute que de nouvelles lumières seront projetées sur le tableau avec le développement de l'exploration méthodique entreprise dans ce pays.

R. NEUVILLE et A. MALLON.

(1) R. NEUVILLE, *Additions à la liste des stations préhistoriques de Palestine et Transjordanie* (*Journal of the Pal. Or. Society*, IX, 1929, 116, 117).

(2) *Ibid.*, p. 115.

DIEUX ET CHEVAUX

A PROPOS DE QUELQUES BRONZES D'ANATOLIE, DE SYRIE ET D'ARMÉNIE

PAR

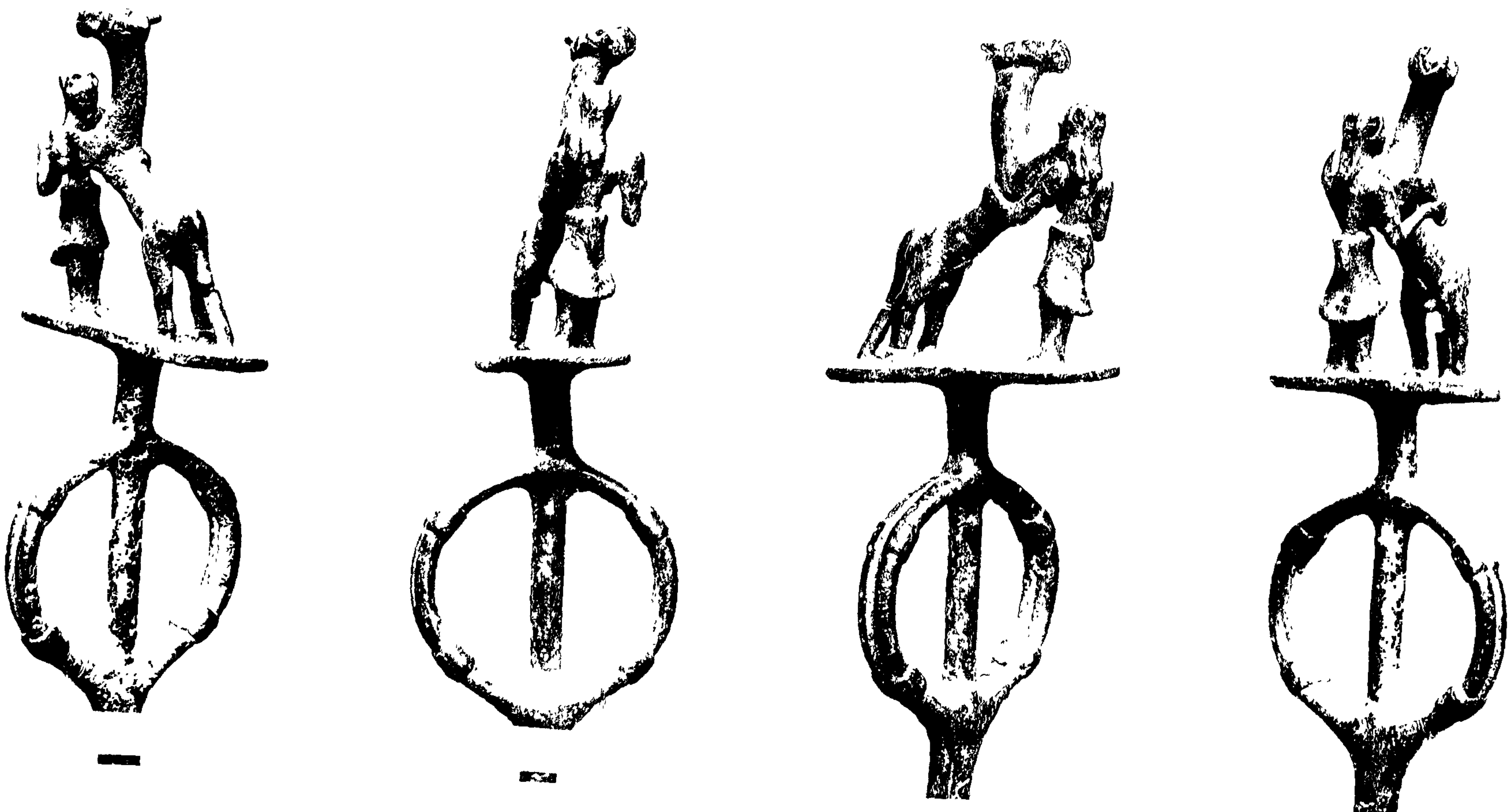
M. ROSTOVTZEFF

Les découvertes récentes à Our ont attiré l'attention des historiens et des archéologues de l'Orient classique sur les passe-guides attachés aux timons des chariots de l'époque sumérienne. Ces passe-guides ont été reproduits plusieurs fois: on en a trouvé de semblables à Kish. Ils consistent en un anneau double fixé sur une tige clouée au timon. En haut, se dresse un animal d'un art vraiment exquis[1].

Il y a quelques mois le regretté M. R. Hall a noté la présence d'un passe-guides semblable parmi les objets hittites du Musée de Berlin (*Vorderasiatische Abteilung*, voir notre pl. XXI, 2). Ce passe-guides a été acheté à Constantinople, en 1909, comme provenant de Boghaz-Keui. Le passe-guides de Berlin est surmonté comme ceux d'Our et de Kish d'une figure d'animal (cheval). Il a été publié récemment par M. R. Hall et M. Andrae[2]. Andrae l'assigne dubitativement au IIIe millénaire avant notre ère.

[1] Les passe-guides d'Our sont publiés par C. L. Woolley, dans l'*Antiquaries Journal* et par Legrain dans le *Museum Journal* de l'Université de Philadelphie. On en trouvera de bonnes reproductions dans les articles de H. R. Hall et de M. Andrae cités dans la note suivante: cf. pl. II, a, de l'article de M. R. Hall (les passe-guides de Kish). La place que les passe-guides occupaient sur les chars sumériens est illustrée sur un fragment de bas-relief trouvé à Our en 1926-27 (C. L. Woolley, *Antiquaries Journal*, 8 (1928), pl. V, et p. 18; cf. E. Mackay, *ibid.*, 9 (1929), p. 26 et suiv.): il a été cloué au timon du char. La même place sur le timon est occupée par les passe-guides sur les chars représentés sur l'étendard en mosaïque d'Our (C. L. Woolley, *ibid.*, 8 (1928), pl. LIX, p. 437 et suiv.).

[2] H. R. Hall, *A « Mascot » rein-ring from Boghaz-keui*, *Annals of Arch. and Anthrop.*, Liverpool, 17 (1930), p. 3 et suiv.; le passe-guides de Berlin est reproduit, pl. II, 6 c; W. Andrae, *Altkleinasiatischer Zügelring*, *Berichte aus den Preuss. Kunstsamml.*, 1929,



Quatre vues d'un
PASSE-GUIDES PROVENANT DE BOGHAZ KEUI
Collection Chantre
(*Musée du Louvre*)

Le fait qu'un passe-guides tout à fait semblable se trouve au Louvre, rapporté d'Anatolie par Chantre et publié par lui (*Mission en Cappadoce* (1898), p. 147 et 154, pl. XXV, 12) n'a pas échappé à l'attention de M. Andrae. Ce passe-guides a été acheté par Chantre à Yozgat et, comme celui de Berlin, son lieu d'origine présumé est Boghaz-Keui. Chantre a reconnu que cet objet appartient à l'art hittite. M. Andrae n'a pas reproduit le passe-guides du Louvre. La publication de Chantre, d'autre part, n'est pas suffisante. Comme l'objet lui-même possède un grand intérêt et nous aide à mieux comprendre quelques autres bronzes publiés ou inédits, je pense qu'il ne sera pas hors de propos de le republier et d'en discuter (pl. XX et XXI, 1). Le passe-guides est bien conservé. H. 0.21. Les figures qui le surmontent sont hautes de 0,085 (le cheval) et 0.07 (l'homme). Le diamètre du cercle est 0.05. Le groupe qui couronne le passe-guides est placé comme le cheval de Berlin et le taureau d'Our sur un piédestal rectangulaire. Le groupe représente une figure humaine imberbe, très archaïque, avec des traits faciaux qui nous rappellent ceux des Hittites et avec une masse épaisse de cheveux qui tombe sur la nuque. Les pieds et la partie supérieure du corps sont nus. A mi-corps nous trouvons une sorte de jupe en forme de cloche qui consiste probablement en une peau d'animal (je crois en reconnaître la queue). Le personnage humain lutte avec un cheval dressé sur les pattes de derrière qui pose ses membres de devant sur les épaules de l'homme. Celui-ci, pour se libérer de cet enlacement, saisit le pied gauche du cheval en faisant un grand effort pour maîtriser l'animal et pour le ramener à terre.

Nous connaissons peu et mal les bronzes hittites. Dans nos Musées on n'en trouve qu'un petit nombre. Quelques-uns seulement ont été publiés et discutés.

Je dois confesser que je ne me souviens d'aucune figure hittite tout à fait semblable à la figure de l'homme figuré sur le passe-guides du Louvre. Une analogie — d'ailleurs incomplète — est présentée par la statuette en bronze d'un dieu qui se trouve à Berlin et qui a été publiée pour la première fois par O. Weber (*Die Kunst der Hethiter*, 1921, n° 10 ; cf. la déesse du même Musée,

p. 684. Je reproduis le passe-guides de Berlin d'après une photographie qui m'a été aimablement envoyée par M. W. Andrae. Dans son article, Andrae a discuté la question du mode d'attache du passe-guides de Berlin au timon. Le passe-guides du Louvre n'ajoute rien à sa démonstration

ibid., n° 11) [1]. Comme notre figure, le dieu de Berlin n'est vêtu que d'une jupe, avec une sorte de queue par derrière, probablement une peau de mouton (on notera les lignes parallèles qui indiquent la toison de l'animal). Ce costume, comme le style de la statuette, est très archaïque et ne rappelle que de loin le style et le costume de l'art classique hittite.

Semblables, mais déjà de type hittite classique, sont deux autres figures probablement du même dieu. L'une est la statuette en bronze de Berlin plusieurs fois reproduite [2], l'autre est le bas-relief célèbre de la porte de Boghaz-Keui que Garstang prend pour une femme, mais qui représente sans aucun doute un dieu [3]. Le type du visage des deux figures est le même. Elles portent toutes les deux la même coiffure et le même costume : une sorte de pagne qui couvre le milieu du corps et qui est retenu à la taille par une ceinture très large en métal. Le haut du corps et les pieds du personnage du bas-relief sont nus, les pieds de la statuette sont chaussés. On relève donc le même genre d'habillement que sur les statuettes archaïques, mais avec un changement notable dû au progrès de la civilisation. La peau d'animal est remplacée par une pièce d'étoffe richement brodée ; la ceinture, qui manque sur les statuettes archaïques, complète le costume encore primitif, mais déjà raffiné, tout différent du costume hittite à une époque plus basse.

Nous connaissons mal la chronologie de l'art hittite. Mais il est évident que les passe-guides de Berlin et du Louvre ne peuvent pas appartenir à la même époque que le bas-relief de Boghaz-Keui et la statuette de Berlin. Ils sont antérieurs au moins de quelques siècles. D'autre part les deux derniers monuments ne peuvent pas appartenir à une époque plus basse que la seconde moitié du IIe millénaire avant J.-C. Tout nous porte donc à assigner avec Andrae

(1) La figure du dieu du passe-guides du Louvre rappelle les figures semblables recueillies par Chantre en Cappadoce, surtout celle provenant de Mayaka que je reproduis ici, pl. XXI, fig. 3-4. Elle représente sans doute un dieu, non une déesse. L'arrangement des cheveux et le costume (indiqué par des traits gravés) sont identiques à ceux de la figure du passe-guides. Cf. E. CHANTRE, *Mission en Cappadoce*, p. 151, fig. 115, cf. fig. 116 et 117.

(2) O. WEBER, *Die Kunst der Hethiter*, 1921, fig. 2 ; Ed. MEYER, *Reich und Kultur der Chetiter*, 1914, p. 109, fig. 82.

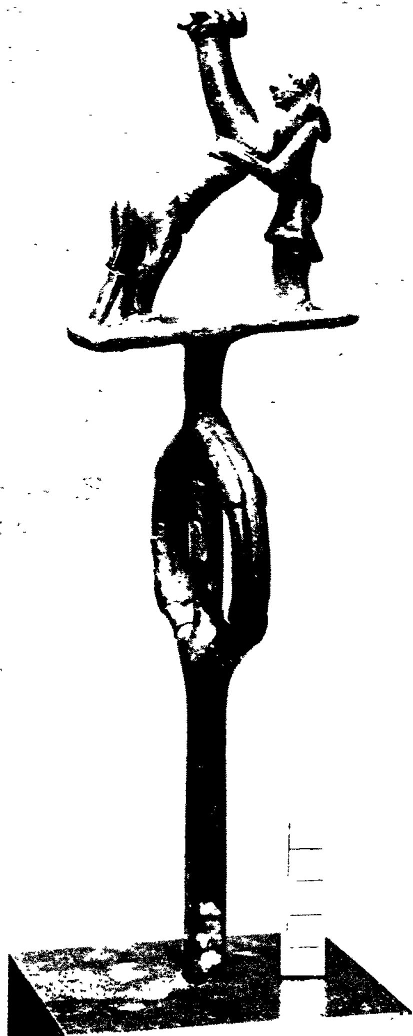
(3) O. WEBER, *l. l.*, fig. 6 ; Ed. MEYER, *l. l.*, pl. IX ; O. PUCHSTEIN, *Bauwerke von Boghaz-köi*, pl. 19 ; J. GARSTANG, *The Hittite Empire*, 1929, p. 85 et suiv., pl. XIX ; COWLEY, *The Hittites*, pl. I. Sur le type de hache que tient le dieu voir R. DUSSAUD, *Syria*, XI (1930), p. 244 et suiv.



3. Bronze du Louvre.



4. Autre vue



1. Passe-guides du Musée du Louvre (Collection Chantre.)



2. Passe-guides du Musée de Berlin

aux deux passe-guides une date assez haute, probablement le IIIe millénaire avant J.-C.[1]. On notera que les chars des Hittites d'époque postérieure, représentés sur plusieurs bas-reliefs, n'ont jamais de passe-guides. On sait que les passe-guides ne sont presque jamais représentés sur les centaines de chariots qu'on trouve reproduits avec une exactitude minutieuse sur les bas-reliefs assyriens. Aucune trace de ces pièces dans les chariots scythes et peut-être des « survivals » seulement dans les bronzes du Louristan[2].

Le passe-guides du Louvre a une importance capitale non seulement pour l'histoire de l'art, mais aussi pour celle des religions. C'est la domestication du cheval qui y est représentée. Le « maître » du cheval est un dieu, peut-être le même qui est figuré sur plusieurs empreintes et sceaux cappadociens : le dieu y est représenté sur un char du type sumérien attelé de quatre chevaux[3]. C'est le même dieu, peut-être, le Poseidon hittite qui avait probablement une statue à Zendjirli, une statue dont la base a été ornée de deux magnifiques protomés de chevaux. Le cheval donc a été maîtrisé en Anatolie par un dieu. On sait que plus tard la place du dieu a été prise dans la même région par une déesse, peut-être la grande déesse, la πότνια θηρῶν ou πότνια ἵππων, en tant que maîtresse des chevaux[4].

Le passe-guides du Louvre pose une autre question. A quelle époque et comment le dieu, maître des animaux de la religion sumérienne, élamite, babylonienne et hittite, a-t-il été remplacé par une déesse?

Ce serait un travail trop long de discuter de l'histoire de la πότνια θηρῶν dans le monde oriental. A ce qui a été écrit sur ce sujet je veux joindre quelques

[1] Cp. le cheval du cylindre du Louvre, Delaporte, *Catalogue des cylindres orientaux*, etc., II, pl. 103, 10.

[2] Un char assyrien, Handcock, *Mesopot. Arch.*, p. 312, fig. 83. Sur les chars hittites voir Studniczka, *Der Rennwagen im Syrisch-phönikischen Gebiet*, *Jahrb. d. d. Arch. Inst.*, 22 (1907), p. 150 ff. Sur celui de l'Assyrie, Lefebvre des Noëttes, *La Force motrice animale à travers les âges*, 1924, p. 32 ff.

[3] Ed. Meyer, *Reich und Kultur der Chetiter*, p. 53 ff. fig. 43 et 44 ; G. Contenau, *La Glyptique Syro-Hittite*, 1922, p. 6. ff. et pl. II, 9.

[4] E. Pottier, *L'Art Hittite*, 1926, p. 8. ff., fig. 108-109 (tirage à part de Syria) ; *Ausgr. in Sendschirli*, p. 333, fig. 242, 244 ; p. 335 f., fig. 247-249. Sur l'apparition du cheval en Asie Mineure et en Mésopotamie, Ed. Meyer, *Reich und Kultur*, p. 53 ff ; E. Pottier, *Mém. de la Délégation en Perse*, XIII, p. 38, note 1 ; A. Koster, *Die Herkunft des Pferdes in Babylonien*, *Klio*, 1 (1921), p. 159 ff. Sur le dieu maître des animaux, E. Pottier, *L'Art Hittite*, 1926, p. 25. On sait que dans le poème de Gilgamesh, Ishtar apparaît comme la maîtresse du cheval.

remarques sur deux statuettes d'un type particulier qui nous font penser que la transition du dieu à la déesse s'est probablement développée dans le monde indo-européen plutôt que dans le monde sémitique. L'une de ces statuettes est la statuette bien connue de Berlin qui vient d'être reproduite de nouveau et discutée par A. Moortgat (*Berichte aus den Preus. Kunstsaml.*, 51 (1930), p. 56 et suiv.) : elle représente une déesse nue allaitant un enfant (pl. XXII, 1). Elle se tient debout sur le dos d'un lion : à son cou est un collier, aux bras et aux pieds des bracelets. La tiare de la déesse de Berlin a été identifiée par Moortgat, avec raison, à la tiare qu'on trouve sur la tête de la déesse aux lions de quelques cylindres gravés qui sont probablement des produits de l'art du Mitanni. Il est intéressant de noter que presque la même tiare apparaît sur la tête d'un dieu représenté par une statuette du Louvre trouvée dans le Liban (pl. XXII, 2 et 3). Le dieu se tient debout sur le dos d'un lion. Il porte la tunique et la ceinture hittites. Je crois aussi qu'on doit comparer à la statuette de Berlin la curieuse figure d'une déesse nue du Louvre trouvée dans le Hauran (pl. XXII, 4 et 5). Elle se tient debout sur les dos de deux lions.

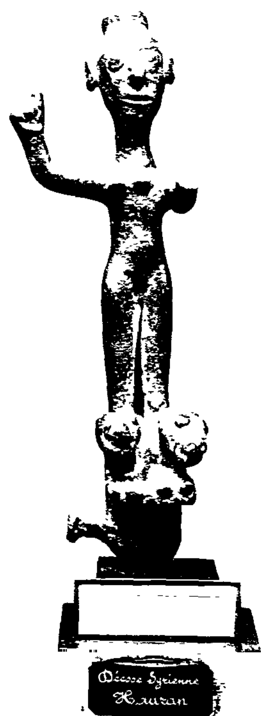


Fig. 1. — La déesse au cheval (British Museum).

Si la statuette de Berlin a été faite dans le pays des Mitanni, on pourrait penser que l'un des pays où, dès une époque assez reculée, la déesse à animaux a supplanté le dieu aux animaux était le pays des Mitanni. Si nous avons raison de le supposer, la déesse pourrait être identifiée à la grande déesse iranienne Anaïtis.

Il existe au Musée de Bucarest un curieux groupe de bronze trouvé à Naéni en Roumanie (pl. XXIII)[1]. La figure principale du groupe est une déesse ha-

[1] Publié et commenté par V. Parvan, *Getica*, 1926, p. [illegible], pl. I, fig. 3, 4.



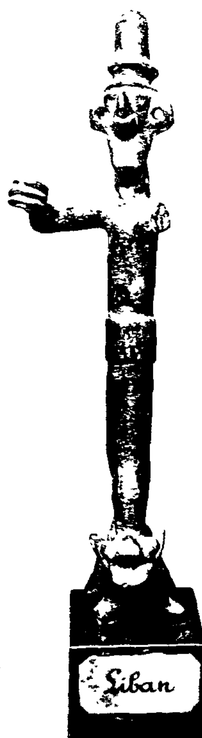
4. Déesse provenant du Hauran. Face. (Louvre)



5. Le même Profil



1 Bronze de Berlin.



2. Bronze du Louvre Face



3. Idem. Profil.

BRONZES.

billée à la manière nomade d'un long caftan retenu à la taille par une ceinture étroite, de longs pantalons et des souliers mous. Sur la tête la déesse porte un curieux capuchon, apparemment en cuir, avec des couvre-oreilles. La déesse est représentée assise à cheval sur un lion. Elle tient la crinière du lion de la main droite. La crinière est indiquée par des spirales. Les traits du visage font penser à une des tribus nomades de l'Asie centrale. A droite de la déesse se tient un acolyte masculin, un jeune homme imberbe avec un curieux couvre-chef : ce sont peut-être ses cheveux qui tombent sur ses épaules en tresses longues et minces, ou c'est un capuchon en cuir. Il est vetu comme la deesse à la mode nomade. Une autre figure se trouvait peut-etre autrefois de l'autre côté de la déesse. Il est bien probable que le groupe représente une déesse, maîtresse des animaux, avec un ou deux acolytes divins.



Fig. 2. — Bronze de Van (British Museum).

La date du groupe ne peut être définie avec certitude, tant le bronze est singulier. On pourrait penser au travail d'un faussaire. Mais le bronze et la patine semblent être anciens et il n'y a pas de doute sur le lieu de la trouvaille. J'ai pensé tout d'abord, en étudiant le groupe à Bucarest, avoir affaire à un produit de l'art de l'époque des migrations. Mais je n'ai pu trouver aucune analogie probante. D'autre part la figure du lion, lourde et massive, aussi bien que la stylisation de la crinière [1], font penser à l'epoque archaique à laquelle l'a assigné le premier éditeur feu V. Parvan. Mais le groupe est complètement oriental et la seule hypothèse possible, que j'avancerais d'ailleurs avec beau-

(1) Sur les types des lions dans l'art hittite, E. Pottier, *L'Art Hittite*, p. 49 ff. La stylisation de la crinière est différente, ce qui est dû à la matière première (bronze dans notre cas, pierre à Zendjirli, Carchemish, Marash etc.).

coup d'hésitation, c'est de regarder ce groupe comme un autre produit de l'art mitannien. On pourrait penser de nouveau à Anaïtis, et on se rappellera que Anaïtis fut vénérée dans plusieurs temples du Pont, de la Cappadoce et de l'Arménie dès une époque assez reculée, aussi bien que dans le reste de l'Asie Mineure. A Zela du Pont, elle avait pour compagnons deux dieux iraniens : Omanos et Anadatès, en Cappadoce, Omanos seul (STRABON, XI, 8, 4 ; XII, 3, 37, cp. XV, 3, 15). En décrivant le culte de la déesse en Cappadoce, Strabon (XV, 3, 15) fait mention de la statue du culte d'Omanos qu'il appelle *xoanon* et il parle d'une curieuse tiare des mages, qui couvrait la nuque du prêtre [1].

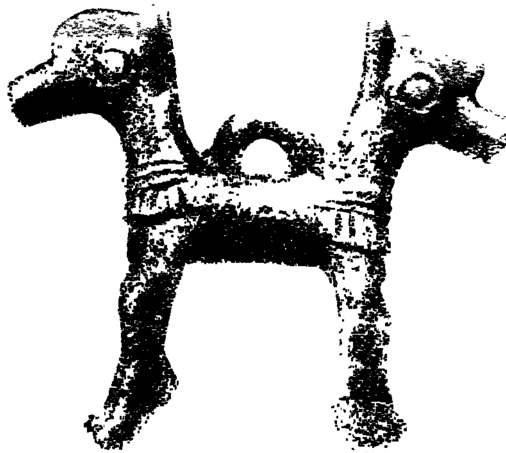


FIG. 3. — Protomés de chevaux (British Museum).

Je reviens à la déesse des chevaux. Tout récemment E. H. Minns a publié quelques bronzes très intéressants du British Museum qui proviennent de l'Arménie [2]. Un de ces bronzes (MINNS, pl. III, 20 ; notre figure 4) représente une figure nue qui se tient debout sur la selle d'un cheval. C'est une femme qui est représentée de face regardant le côté droit du cheval. Son bras gauche est levé, le bras droit est pendant. Le visage est comme celui d'un oiseau, avec le nez et le menton proéminents. Derrière la tête, une sorte de corne ornée de proéminences circulaires. La composition et le style nous rappellent quelques bronzes caucasiens, non sans influences hittites.

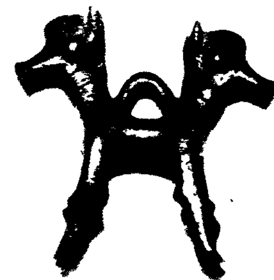


FIG. 4. — Protomés de chevaux (Coll. Heeramaneck, New-York).

Tout à fait intéressant est un autre bronze (h. 0,062 ; l. 0,073), qui a été découvert à Van en Arménie et se trouve maintenant également au British

[1] Sur le culte d'Anaïtis en Asie Mineure à l'époque romaine, F. CUMONT, *Comptes rendus de l'Ac. d. Inscr.*, 1915, p. 270 ff.

[2] E. H. MINNS, *Small Bronzes from Northern Asia*, *Antiquaries Journal*, 10 (1930), p. 1 ff., pl. III et IV.



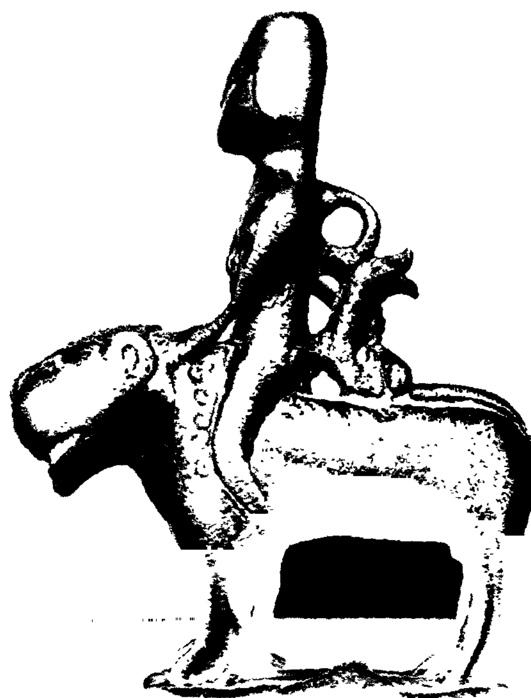
1



2



3



4

Le groupe en bronze de Naem.
(Musée de Bucarest.)

Museum (MINNS, pl. IV, 1 : notre figure 2). Le bronze représente une déesse de face qui se tient assise sur les dos unis de deux protomés de chevaux. La déesse pose les deux mains sur la tête des chevaux, pour marquer qu'elle est leur maîtresse et protectrice. Le visage de la déesse est bien hittite. Les mêmes yeux grands et ronds se retrouvent aussi sur les bronzes du Louristan et sur plusieurs bronzes scythes de la Russie Méridionale [1]. Autour de son cou, on voit un torquès et à sa taille une ceinture, tous les deux du type hittite. Sa chevelure tombe en masse épaisse sur la nuque. Les chevaux portent une sorte de harnachement sur la poitrine. Notons que des protomés de chevaux combinées d'une manière héraldique sont communes en Cappadoce et dans les pays iraniens. Minns a publié un bronze du même genre et probablement de la même origine (MINNS, pl. III, 21 : notre fig. 3). On notera les grands yeux des chevaux et le même harnachement sur la poitrine.



FIG. 5. — Bronze du Louristan (coll. Stora, Paris).

Une autre bronze du même type a été trouvé dans le district de Van (MINNS, pl. IV, 2). On pourrait croire qu'un des bronzes de la collection de Heeramaneck (notre fig. 4), à New-York, est une réplique du bronze susmentionné (MINNS, pl. III, nº 21) [2]. Le lieu d'origine de ce dernier bronze est probablement l'Arménie. Des bronzes semblables, qui servaient de manches à divers ustensiles, se trouvent un peu partout. Je reproduis (fig. 5) un bronze du Louristan (coll. Stora à Paris) et un bronze de Cappadoce au Louvre (fig. 6). Le même type se retrouve fréquemment parmi les bronzes chinois.

Il n'est pas facile de fixer la date du bronze arménien. Le style paraît le même, peut-être un peu plus récent que le style des bronzes du Mitanni décrits ci-dessus.

(1) M. ROSTOVTZEFF, *Iranians and Greeks*, pl. V, 5 et p. 196, fig. 22 ; G. BOROVKA, *Scythian art*, passim.

(2) *Rare Asiatic Art, The Heeramaneck collection* (sale catalogue, Amer. Art Ass., 1929, nº 310.)

Le bronze du British Museum est certainement plus ancien que les bronzes



Fig. 6. — Protomé de chevaux (Louvre).

de Toprah-Kalé qui ont été exhumés par divers explorateurs. Son style me paraît bien plus archaïque que, par exemple, le style des manches des grands vases en bronze, manches qui représentent le symbole solaire assyrien ou perse avec une tête (ou deux têtes) féminine ou masculine. Mais je n'ose pas insister. Tout ce que je peux dire, c'est que le bronze de Van doit être plus récent que les bronzes du Mitanni et de beaucoup plus récent que les passe-guides de Boghaz-Keui [1].

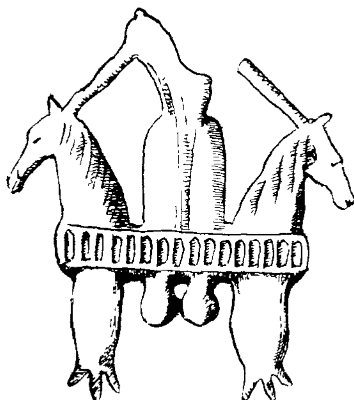


Fig. 7. — Plaque votive en plomb de Sparte.

Mais il est frappant que le bronze arménien soit peut-être l'original, ou peut-être dérive du même original, que les plaques votives de Sparte exhumées dans le sanctuaire de l'Artemis Orthia. Nous possédons de ces objets votifs en terre cuite, en ivoire et en plomb. La ressemblance du bronze de Van avec

[1] Sur les bronzes de l'Arménie : E. Herzfeld, *Khattische und Khaldische Bronzen* (Janus, I, 1921), p. 144 ff. ; C. F. Lehmann-Haupt, *Der Vorarmenische-chaldische Bronze Kandelaber des Hamburgischen Museums für Kunst u. Gewerbe, Kulturgesch. Studien und Skizzen aus der Vergangenheit u. Gegenwart* ; et Id., *Materialien z. alt. Gesch. Armeniens und Mesopotamiens*, Gött. Gel. Abh., Phil.-Hist. Kl., 9 (1907), p. 34 ff. et *Armenien einst und jetzt*, II (1926), p. 262 ff.

les figurines en plomb (fig. 7) est surtout frappante. C'est bien dommage qu'aucune de ces figures ne nous soit parvenue complète. Mais ce qui en reste est presque identique avec le bronze de Van. La déesse des plombs votifs pose ses mains sur les têtes des chevaux comme dans le bronze de Van (fig. 2). On voit presque toute la figure de la déesse représentée de face. Les pieds des chevaux sont d'ailleurs stylisés dans les plombs de Sparte : ils ont la forme d'un motif floral, peut-être la grenade, mais il n'y a pas de doute que ces ornements ont été substitués aux pieds des chevaux et à la jupe et aux pieds de la déesse [1].

Je n'ai pas l'intention de me hasarder dans le vaste champ des hypothèses pour expliquer la coïncidence que je viens de noter. Je crois que le motif de la déesse aux chevaux est d'origine orientale. Il n'est pas probable qu'il ait été créé à Van. Les Proto-arméniens l'ont certainement reçu de leurs voisins. Lesquels ? Les Hittites, les Mitanniens ? Qui sait ? Mais on peut être certain que la déesse est la πότνια ἵππων du proche Orient et qu'elle est venue de l'Orient pour occuper la place d'honneur qu'elle a tenue si longtemps dans la Grèce archaïque.

M. Rostovtzeff.

[1] Sur les plaques votives de Sparte représentant la πότνια ἵππων, cf. M.S. Thompson, *The Asiatic or Winged Artemis*, *Journ. of Hell. St.* 29 (1909), p. 286 ff. (terre, p. 291, fig. 6), ivoire (*ibid.*, fig. 5) et plomb (fig. 7). Cf. R. M. Dawkins, *The Sanctuary of Artemis Orthia at Sparta*, 1926, p. 149, cf. 137 ; p. 241 ; p. 256 ; pl. CLXXII (ivory) ; XXXII, 4-5 (terracottas), and fig. 123 (lead) ; cf. pl. XXXIII, 7-10, la déesse sur un cheval. J'ai parlé de la πότνια ἵππων dans un mémoire, *Fische als Pferdeschmuck*, *Opuscula Arch. Oscari Montelio dicata*, 1913, p. 232 ff., et *le Culte de la grande déesse dans la Russie Méridionale*, *Rev. d. Études Grecques*, 32 (1919), p. 462 ff. (bibliographie, p. 467, note 1).

SUMMARY OF SWEDISH EXCAVATIONS IN CYPRUS

BY

EINAR GJERSTAD

A Swedish archaelogical expedition under the patronage of H. R. H. the Crown Prince of Sweden has been working in Cyprus since August 1927. Its work will be finished in the spring of 1931.

Settlements, temples and tombs from different epochs and in different parts of the island have been excavated in order to obtain a complete series of monuments and finds from the remotest times of Cypriote prehistory and down to the Hellenistic period. The finds made will serve as material for a general study on the development of the Cypriote culture during these periods.

This is a short summary of the excavations.

I. — Settlements and temples.

Palaeolithic remains have come to light on Petra tou Limniti, a small rocky island at the west coast.

Neolithic settlements have been excavated in Lapithos at the north coast and near Kythrea, 8 miles north-east of Nicosia.

A temenos from the Late Bronze Age (Late Cypriote 2) has been discovered near the village of Ajios Jakovos between Kythrea and Famagusta, yielding an interesting deposit of jewellery, engraved cylinders, weapons and pottery.

A fortress from the Late Bronze Age (Late Cypriote 1) has been excavated on a locality called Nitovikla at the south coast of the Karpass peninsula.

On the acropolis of the ancient Idalion extensive excavations have been made. The inhabitation begins at the end of the Bronze Age (Late Cypriote 3, c. 1200-1000 B. C. The acropolis was then surrounded by a fortification wall. The most interesting find in this Late Bronze Age settlement was that of

a housechapel with an altar of stone and a deposit of five terracotta bulls and other votive objects. At the beginning of the Iron Age, c. 1000 B. C., this settlement was destroyed. Not before the Early Archaic period, c. 700 B. C., the place was again inhabited but this time it was occupied by a temenos, the principal temenos of the kingdom of Idalion. This temenos was enlarged in the Middle and Late Archaic periods but was entirely destroyed about the middle of the fifth century B. C., when Idalion was captured by Kition. The temenos was sacred to the goddess Anat. The votive offerings consist for the most part of weapons of different kinds. No statues — contrary to what is usual in the Cypriote sanctuaries — were found.



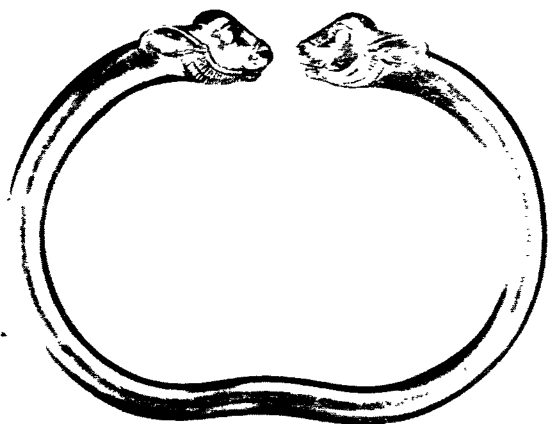
Fig. 3. — Statue en pierre du type grec archaïque tardif de Chypre (Fouilles de la mission Gjerstad)

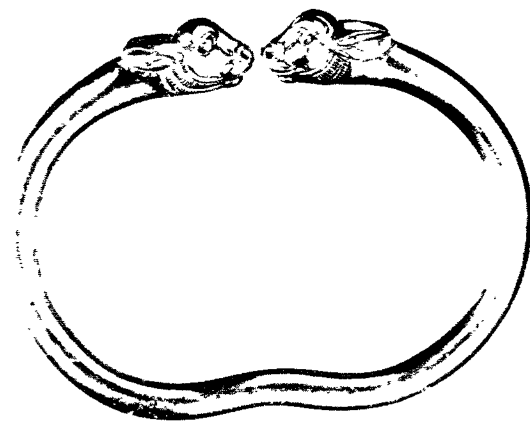
Near the village of Ajia Irini on the west coast another temenos was excavated. The temenos of Ajia Irini also goes back to the end of the Bronze Age and the cult of that period is a « house cult » like that of Idalion, but contrary to Idalion the cult in the temenos of Ajia Irini continues without break in the Iron Age, through the Geometrical period, 1000-700 B. C., into the Early, Middle and Late Archaic periods and ends about 450 B. C. Rich votive offerings were found: statuettes and statues of ter-

racotta, among which some are life-size, a few statuettes of stone and bronze, about 300 scarab seals and pottery, etc.

A part of the acropolis of the ancient Kition, now a locality called Bamboula in the town of Larnaca, has been explored. Soundings made there fifty years ago led to the discovery of two Phoenician inscriptions mentioning the temple of Mikal and Astarte. Our excavations have shown that Kition as Idalion and Ajia Irini was inhabited from the end of the Bronze Age. What kind of inhabitation there was on the acropolis of Kition at that period cannot yet be ascertained as the lower layers — in order to save the upper monuments — were excavated only on a small area. From the 7th century B. C. there are remains of a temenos. This temenos was destroyed, leveled and rebuilt many times until the Hellenistic period when the last temenos was destroyed and profane houses built upon it. Many statues and statuettes of stone were found deposited in a hypogaeum or sort of a crypt within the temenos. Among the sculptures some represent Herakles which the Phoenicians usually identified with Melkart. The same god is represented on the coins of Kition and therefore the temenos excavated must have been the principal sanctuary of Kition. Unfortunately no inscriptions were found.

Vouni is the name of a 800 ft. high rock, 4 miles south-west of Soli at the west coast. Vouni is supposed to be the site of the ancient Aipeia. There we have discovered a palace from the 5th century B. C. The palace has an extension of about 10.000 sq. mts. In the centre is an open court-yard with a surrounding peristyle. A magnificent staircase (Pl. XXXIV, 1) leads up from the court-yard to the « salle de réception », which is of the Mycenaean megaron type. This megaron is not the only survival of the Mycenaean tradition : the whole construction of the palace gives evidence of this tradition. Round the megaron and the court-yard there is a complex of living-rooms and in the periphery are the store-rooms, the bath-rooms and the kitchen department. The palace was surrounded by a chain of sanctuaries or chapels and on the very top of the hill the foundations of a temple were found. In the palace chapels a good series of statues and statuettes of stone and terracotta was found and in the temple a bronze statuette of a cow, 25 cm. long, and two bronze reliefs, each representing two lions attacking a bull. The most important find within the palace itself was that of a treasure buried in a terracotta vase and consisting





1. Deux bracelets en or du trésor trouvé dans le palais de Vouni. Env. 3/4 gr. nat.



2. La grande cour et l'escalier du palais de Vouni. (Fouilles de la mission Gjerstad.)

CHYPRE

of 4 golden bracelets with the ends in shape of goat's and calf's heads, 3 silver vases, 15 silver bracelets (Pl. XXIV, 2 et 3), 250 silver coins and 4 golden dareics.

At the foot of Vouni another temenos has been excavated at a locality called Mersinaki. Inscriptions found there inform that the temenos was sacred to Apollon Lykios and Athena. This temenos was founded about 500 B. C. and abandoned in the Hellenistic period. All the votive statues and statuettes were then thrown down in large pits where we now found them and a small settlement was built on the debris of the temenos. The statues are both of stone and terracotta. One marble relief was also found. It represents Athena with a spear in her hand and dates from the later part of the 5 th century B. C.

In Soli various topographical investigations have been undertaken, and the theatre of the town has been excavated. The theatre was built in the Hellenistic period and rebuilt in the Roman period. It ressembles the well known Roman theatres in Asia Minor.

2. — Tombs.

In Lapithos tombs from the Early and Middle Bronze Age and from the Early Iron Age have been found. Those from the Early Iron Age are very interesting: they are of the same shape as the Mycenaean chamber tombs in Greece. In consideration of the fact that the Late Bronze Age tombs in Lapithos are of the usual Cypriote type these Early Iron Age tombs are a good archaeological evidence that the Mycenaean Greeks colonized Cyprus just at the end of the Bronze Age and the beginning of the Iron Age.

In Ajios Jakovos tombs from the Middle and Late Bronze Age have been excavated.

In Enkomi, near Famagusta, the famous Late Bronze Age necropolis, where the British Museum excavated in 1896, was again explored and a number of rich tombs were found (fig. 2).

In the Karpass peninsula some Middle and Late Bronze Age tombs connected with the fortress in Nitovikla were excavated and also some tombs from the Middle Bronze Age at a locality called Paleoskoutella, not far from Nitovikla. These tombs at Paleoskoutella are tumuli tombs, a type of tombs

that is not so frequent in Cyprus but common in Asia Minor, and once more corroborate the evidence of early connections between Cyprus and Asia Minor. Not far from Paleoskoutella is a locality called Trahonas where also a tumulus tomb has been excavated. The tomb is from about 500 B. C. It consists of a step dromos built of well cut blocks and a square tomb-chamber also built of



Fig. 2. — Grand vase mycénien avec représentation de char peinte en rouge et brun, de la nécropole d'Enkomi. Fouilles de la mission Gjerstad.

stone blocks and with a roof constructed of large blocks sawn out by a saw in a curved outline and joining each other in the middle. Above the entrance of the tomb are two reliefs cut on the stone blocks of the front wall and representing two daemons in an obscene dance. The tomb was found robbed.

In Amathus tombs from the Late Geometrical, Early, Middle and Late Archaic periods were excavated. Even here a large built tomb was found

similar to those found by Cesnola in Amathus but also this tomb had been robbed.

In Polis-tis-Chrysochou, the ancient Marion, at the west coast tombs from the Late Geometrical to the Hellenistic period were excavated.

In Vouni some tombs from the end of the 5th and from the 4th centuries were found.

In all these tombs a representative series of pottery, instruments, weapons, household utensils, etc. was found and the richest of them had specimens of the jewelery and other luxus articles of the period in question.

EINAR GJERSTAD.

NOTE ADDITIONNELLE

M. René Dussaud a bien voulu me demander d'insérer ici mes impressions d'un bref voyage archéologique fait en Chypre en juin 1930 et au cours duquel j'ai visité plusieurs sites explorés avec tant de méthode et tant de succès par la mission suédoise. A son directeur M. Einar Gjerstad j'adresse ici mes meilleurs remerciements pour l'aimable accueil qu'il m'a fait sur ses chantiers.

Je recommande la visite du palais de Vouni aux amateurs de fortes impressions. Le rocher sur lequel est perché, tel un nid d'aigle, le palais de l'ancien Aipeia tombe à pic dans la mer. Du côté de la terre la route, praticable aux autos pendant la bonne saison, serpente jusqu'à mi-hauteur du rocher. Puis un étroit sentier conduit sur la pointe formant petit plateau juste assez étendu pour porter le palais et ses sanctuaires. Sur le versant Nord se remarquent des terrasses artificielles où l'on suppose que des habitations ont existé jadis.

Le palais dégagé par M. Gjerstad et ses collaborateurs était d'une fort belle construction et rappelle, en effet, à première vue les palais crétois ou mycéniens avec leurs larges escaliers, leurs cours à différents niveaux et leurs étroits couloirs. Une des difficultés pour les habitants de ce palais était l'approvisionnement en eau. Aussi les membres de la mission suédoise et les ouvriers furent obligés de la faire monter à dos d'âne. Autrefois, il semble que c'était surtout l'eau de pluie qui était utilisée par les habitants de Vouni. On l'avait habilement recueillie sur tous les toits du palais et conduite par un sys-

tème de caniveaux avec passage même au-dessous des murs vers différentes citernes dont la plus grande entièrement taillée dans le rocher a des dimensions remarquables. Le palais possédait son bain à chauffage indirect.

La mission suédoise n'a pas seulement su déblayer avec un soin infini les moindres restes de mur du palais qui a beaucoup souffert de la destruction, puis, après son abandon, des injures du temps : les fouilleurs ont dépensé beaucoup d'efforts pour garantir les ruines mises au jour contre les effets des pluies d'hiver et la chaleur estivale. Les murs ont été consolidés, les escaliers remis en état et le tout aménagé de façon à pouvoir recevoir des visites sans danger pour le monument. C'est un très louable exemple.



La grande tombe à *dromos* avec escalier d'accès et chambre funéraire voûtée en encorbellement de Trahonas, non loin de Paleoskoutella, m'a vivement rappelé les tombes construites suivant le même principe, mais de dimensions réduites de Minet el-Beida du XIIIe siècle avant J.-C.[1]. Mais à Trahonas, suivant M. Gjerstad, la tombe était couverte d'un tumulus tandis qu'à Minet el-Beida le tumulus (un seul pour plusieurs caveaux, il semble) se trouve à côté des tombes. M. Gjerstad a remarqué que le type de la tombe à tumulus n'est pas fréquent en Chypre, mais commun en Asie-Mineure. Il y voit une preuve de plus pour les anciennes relations de l'île avec ce continent. Ce rapprochement ne préjuge évidemment rien pour l'origine du type de la tombe à chambre et dromos proprement dite. Le relief des deux démons découvrant leur sexe au-dessus de l'entrée de la tombe doit rentrer sans doute dans la catégorie des *apotropaia*.



J'ai visité les ruines d'Amathus sous l'aimable direction de M. Emile Forrer, chargé de mission de l'Institut Oriental de Chicago. Le site me semble loin d'être épuisé quoique servant toujours de carrière aux paysans des environs.

[1] Léon Albanèse, *Note sur Ras Shamra*, *Syria*, X, 1929, pl. IV et R. Dussaud, *Note additionnelle*, *ibidem*, p. 21. F. A. Schaeffer, *Les Fouilles de Minet-el-Beida et de Ras Shamra*, *Syria*, X, 1929, pl. LX, LVIII et fig. 4.

*
* *

A Enkomi j'ai pu assister, grâce à M. Gjerstad, à l'ouverture de deux tombes de la fameuse nécropole de la fin de l'âge du bronze : tombes à puits avec petite chambre latérale où avait été enterré un grand nombre d'individus à la fois. Les ossements qui n'étaient plus en connexion anatomique, étaient littéralement couverts de poteries, de bols hémisphériques en bronze, d'armes et d'objets de parure. La grande ressemblance de certaines poteries sortant de ces tombes avec la céramique de la nécropole de Minet el-Beida [1], en face sur la côte syrienne, m'a vivement frappé et confirme l'idée de M. René Dussaud [2] sur une étroite relation à la fin du II[e] millénaire entre Chypre et spécialement la région d'Enkomi avec l'ancienne Ṣapouna. L'analogie de la poterie des deux nécropoles allant parfois jusqu'à l'identité concerne aussi bien la céramique fine que la poterie ordinaire. Je ne pouvais guère distinguer les vases coniques, vases à poucier, à passoire et à long bec [3], les bilbils et écuelles à anse d'Enkomi des types analogues que, quelques mois auparavant mon ami Chenet et moi avions tirés du sol à Minet el-Beida. Quant aux bols chypriotes classiques à anse ogivale et dessin à échelle ou traits parallèles noirs ou bruns, ainsi qu'aux vases à étrier, ils sont proprement les mêmes dans les deux gisements. Mais, ces analogies mises à part, l'ensemble du mobilier funéraire d'Enkomi présente des différences avec celui de Minet el-Beida qui font comprendre que Chypre, au XIII[e] siècle, était en rapport plus étroit avec la Grèce et l'Asie Mineure que la région de Ras Shamra, milieu phénicien où les influences mésopotamiennes et égyptiennes se font davantage sentir.

M. Gjerstad [4], contrairement à l'opinion de M. Dussaud [5], croit que les grands vases avec représentation de char, si fréquents à Chypre et dont plu-

[1] F. A. Schaeffer, *Les Fouilles de Minet el-Beida et de Ras Shamra*, Syria, X, 1929, p. 285.

[2] René Dussaud, *Syria*, X, 1929, p. 20.

[3] A ce propos je signale l'identité entre un vase à passoire et à goulot, en terre cuite rose couverte de stries peintes en blanc imitant sans doute les côtes repoussées des vases en argent (type des théières de Byblos, cf. P. Montet, *Byblos et l'Égypte*, pl. CXI, 746) provenant de Chypre et conservé au Louvre avec une théière exactement pareille trouvée en 1930 à Ras Shamra.

[4] E. Gjerstad, *Studies on Prehistoric Cyprus*, p. 219.

[5] R. Dussaud, *Les Civilisations préhelléniques dans le bassin de la mer Égée*, 2[e] édit., p. 240.

sieurs exemplaires sont sortis d'Enkomi (voir celui reproduit fig. 2) ont été importés dans l'île. Je ne saurais pour le moment discuter la question. Ce qui me paraît cependant certain, c'est que le vase à char trouvé par M. Chenet et moi à Minet el-Beida provient de Chypre et vraisemblablement d'Enkomi. Donc Chypre exportait au XIIIe siècle des vases du type à char en Syrie.

Dans les déblais des tombes fouillées par M. Gjerstad à Enkomi gisaient d'assez nombreuses scories de cuivre. L'aimable chef de mission a bien voulu m'en confier un échantillon pour analyse. Celle-ci a été exécutée par M. Brun, directeur des Aciéries de la Marine à Homécourt, auquel j'adresse ici mes vifs remerciements. Il résulte de l'étude fort détaillée du savant metallurgiste et que je me réserve de reproduire ailleurs, que l'échantillon d'Enkomi est resté riche en fer, mais appauvri de son cuivre. Sa composition est très sensiblement celle qu'aurait, après grillage et fusion, un minerai sulfureux de fer et de cuivre tel que la chalcopyrite par exemple, dont on aurait retiré par une opération métallurgique une partie importante du cuivre.

Cette conclusion s'accorde fort bien avec la découverte faite en 1896 près d'Enkomi d'un atelier de fondeur[1] dont on a retrouvé l'outillage, notamment les grands ringards pour brasser le métal en fusion. Plusieurs des types d'outil de cet atelier se sont du reste rencontrés récemment à Ras Shamra dans un ensemble de 74 armes et outils déposé dans la bibliothèque du temple[2]. C'est encore un trait d'union entre l'ancienne Ṣapouna et Enkomi[3].

F. A. Schaeffer.

(1) R. Dussaud, *Civilisations*, p. 250.
(2) *Syria*, X, 1929, p. 295.
(3) R. Dussaud, *La Lydie et ses voisins aux Hautes Époques*, p. 86, note 1.

BRÈVES REMARQUES SUR LES TABLETTES DE RAS SHAMRA

PAR

RENÉ DUSSAUD

Brillamment inauguré par M. Hans Bauer [1], amélioré parallèlement par le P. Dhorme [2] et par M. Virolleaud qui l'a définitivement mis au point [3], le déchiffrement de l'alphabet cunéiforme de Ras Shamra est aujourd'hui acquis. Il faut féliciter vivement les bons travailleurs qui sont arrivés à ce résultat sans le secours d'une bilingue.

En attendant que M. Virolleaud nous livre les textes qu'il étudie, le R. P. Dhorme [4] s'est attaqué résolument aux tablettes découvertes par MM. Schaeffer et Chenet dans leur première campagne, en 1929, et transcrites par M. Virolleaud ici même [5]. Cette publication marque un nouveau progrès. De son côté, M. Hans Bauer [6] a publié en même temps une explication de la tablette n° 12 qui rejoint la traduction du P. Dhorme et atteste qu'on est dans la bonne voie. Simple inventaire de produits, certainement, bien que le texte ne le dise pas, de ceux qui entraient au temple de Ṣapouna, ce texte n'est pas sans présenter quelques difficultés. Voici comment, à la suite des premiers interprètes [7], nous comprenons le premier paragraphe :

1. ... mesures d'oignons [8], six mesures d'orge.
2. .. *n* et mille mesures de foin [9], une mesure d'huile de myrrhe.

[1] Voir *Syria*, XI (1930), p. 200, et H. BAUER, *Entzifferung der Keilschrifttafeln von Ras Shamra*, Halle, Max Niemeyer, 1930.

[2] *Revue biblique*, 1930, p. 571.

[3] Voir ci-dessus, *Syria*, XII, p. 15. L'alphabet de *Revue biblique*, 1931, p. 33, offre encore quelques lacunes.

[4] DHORME, *Première traduction des textes phéniciens de Ras Shamra*, dans *Revue biblique*, 1931, p. 32-56.

[5] *Syria*, 1930, pl. LXI-LXXVII.

[6] *Zeitschr. d. d. Morgenl. Gesellschaft*, 1931, p. 251-254 ; cf. *Or. Literaturzeit.*, 1930, col. 1062.

[7] Lecture du P. DHORME, *l. c.*, p. 48 : « ... pot grand, six pots d'orges [pour brebis et bœuf ; une cruche de naphte, une cruche d'huile de myrrhe ; et quatre cents *shwn* ; un *lth* de *ṣqhr* ; un bol de vin ; un *lth* de sésame ; un *lth* de cresson ; des raisins secs ; six cents fleurs ; trente oiseaux ; cinquante *homer* d'épines. »

[8] En comprenant *gdl*, comme l'assyrien *gidlu*, tresse d'oignons.

[9] Arabe *nabt*, plante, herbe. En hébreu, racine apparentée : *nwb*, voir *tenoubah*.

3. quatre cents *ḥswn*, un *leteḥ* [1] de *aqhr*.
4. un pichet de vin, un *leteḥ* de sésame, un *leteḥ* de cresson.
5. des raisins secs, six cents fleurs [2] trente oiseaux [3].
6. cinquante *ḥomer* d'épines [4].

Ces modestes inventaires ne sont pas des pièces d'archive précieuses, on peut donc tenir qu'ils datent de la dernière époque de la ville, qui a probablement été détruite tout à la fin du XIIe siècle avant notre ère.

Nous ne voulons discuter aujourd'hui que la catégorie de textes bien représentés par la tablette n° 1, aussi par le numéro 3, en donnant la traduction à laquelle nous avons abouti partiellement, il y a quelques mois, et que nous avons alors communiquée à M. Schaeffer et à M. Virolleaud.

Voici d'abord la transcription du texte établie d'après le système de M. Virolleaud [5].

N° 1

1. *dqt š' ynt š'm dqt š'm*
2. *mtntmnḥbd elp š lel*
3. *gdlt elhm škmn [b]sam dqt*
4. *[ḥ]sp dqt srp[w]s[l]mm dqtm*
5. *...h elp ws elhm gdlt elhm*
6. *[b]'l s ašrt s škmn wsn. s*
7. *'nt s rsp s dr el wp[g]r b'l*
8. *gdlt slm gdlt wbrm [l b*
9. *rmṣt elhm b'lm dšt nḥ[s]m hms*
10. *'sṛh mlen snpt hṣ'h b'l ṣpn s*
11. *..' s elt mgdl s elt asrm s*
12. *wlll sps pgr wšrmnm ht mlḥ*
13. *elhm gdlt eshry gdlt ym gdlt*
14. *b'l gdlt yrh gdlt*

[1] Rapproché par M. BAUER et le P. DHORME de l'hébreu *leteḥ*, moitié du *ḥomer*.

[2] Probablement destinées à la préparation des parfums.

[3] Peut-être destinés aux sacrifices.

[4] Bois à brûler.

[5] D'après la copie VIROLLEAUD, *Syria*, 1930, pl. LXI et la recension de M. BAUER, *Entzifferung der Keilschrifttafeln von Ras Schamra*, p. 17 et suiv. où des points de détail sont rectifiés.

15. *gdlt š[k]mn gdlt pdry gdlt dqt*
16. *dqt rš dqt*
17. ... *ʿnt .bly dbḥm š[p]š pgr*
18. *elt elt.. nqtm d[q]tm*
19. ..... *gdlt nt.dqt š*
20. *[n]pšmt šlšm wqdlt [m]dbḥt*
21. *gdlt lb lt bbtm ʿšrm*
22. *lenš elm*

Pour qu'on puisse juger des divergences d'interprétation, voici comment le P. Dhorme comprend le début du texte :

1. Brebis pour devin, colombes pour devins, brebis pour devins,
2. don parfait, considérable. Un bœuf, un agneau pour *El* :
3. une génisse pour *Élôhim-škmn* avec un agneau ou une brebis.
4. *Reshep*, une brebis ; *Šrprš* et *.mm*, deux brebis, etc.

Le sens de brebis donné à *dqt* ne peut être que secondaire, quant à celui de génisse pour *gdlt*, il est encore moins appuyé, si l'on peut dire. Et cependant, si l'on dresse le tableau des différents termes : *dqt*, *gdlt*, *elp*, *š* dont les deux derniers sont certainement des victimes (taureau, agneau ou brebis), on se rend assez nettement compte que *gdlt* doit, en effet, être une victime et *dqt* représenter autre chose. La fréquence avec laquelle on sacrifie la *gdlt* interdit *a priori* d'y reconnaître la génisse qui ne pouvait être que très rarement sacrifiée, par suite *gdlt* doit être la brebis[1] en opposition avec *š* qui est vraisemblablement l'agneau, à la rigueur le bélier.

Le sens de *dqt* est beaucoup plus difficile à fixer. Le sens de victime ne paraît pas convenir. On n'a guère d'autre ressource que la racine *douq* conservée notamment en araméen : « observer, examiner ». Peut-être ici « observance, rituel ». Si pour le mot *šʿ* on a recours à la racine *šʿ*, on peut comprendre « rituel de réjouissance ».

[1] Nous avions tout d'abord compris *gdlt* comme correspondant à l'hébreu *gedoulah*. On aurait eu ici mention d'une invocation du type de *yigdal Yahvé*, « Grand est Yahvé ! » qu'on relève notamment dans les Psaumes. Nous avons abandonné ce point de vue surtout à cause de la traduction meilleure que le sens de victime permet de donner aux lignes 20-21.

Dans ce cas, il serait question de sacrifices offerts à l'issue de la moisson, de la vendange ou de tout autre grande fête, comme le souvenir en a été conservé par *Juges*, IX, 27 : « Ils allèrent dans la campagne, firent les vendanges et le pressurage, se livrèrent à des réjouissances et se rendirent au temple de leur dieu, mangèrent et burent. » En d'autres termes, ils participèrent à des sacrifices de communion.

Voici, d'après ces indications, la traduction à laquelle on aboutit :

1. Rituel de réjouissance. Complainte (1) de réjouissances. Rituel de réjouissances.
2. Une offrande parfaite (2) est appréciée, un taureau, un agneau par El.
3. une brebis (par) leur dieu Shoukamouna (3) *bsam* (4). Rituel
4. de magicien (5). Rituel d'holocauste et de sacrifice de communion (6). Rituels
5. ..*h*. Un taureau et un agneau pour leur dieu : une brebis pour leur dieu (7) ;
6. [Ba]ʿal, un agneau : Ashérat, un agneau ; Shoukamouna et *sn.* (l. Sinaliya) (8), un agneau.
7. ʿAnat, un agneau ; Reshef, un agneau ; demeure de El et statue (9) de Baʿal.
8. une brebis. Shalem (10), une brebis et *berm* [*l*]*b* (11)
9. *rmṣt* leurs dieux, les Baʿal, herbe fraîche (12) et blé (12)

[1] Racine ʾ*nh*.

[2] Offrande parfaite au sens rituel, c'est-à-dire animal sans défaut, *tamim* du Lévitique.

[3] Dans *škmn* nous reconnaissons le dieu cassite Shouqamouna qui, déterminé par ce terme « leur dieu » indique que les Cassites étaient les suzerains de Sapouna. Plus loin nous rencontrerons peut-être la parèdre du dieu.

[4] Détermination géographique ?

[5] Nous restituons [*k*]*sp* = *késhéph*, magie. De même, dans 3,13 : *dqt* [*k*]*sp s np* « rituel de magicien : un agneau balancé », autrement dit balancé dans le rite de la *tenouphah*. Voir ci-après ligne 10.

[6] Il y a doute entre *r* et *w*. Notre lecture est assurée par 9, 7 : *dqt srp wšlmm*. Comparer II *Samuel*, XXIV, 25 : ʿ*olot ou shelamim*.

[7] Leur dieu, c'est Shouqamouna.

[8] On attend la parèdre Shimalia. Il n'est pas impossible que cette divinité se cache, en effet, sous une graphie à restituer *sn*[*l*] ou *sn*[*ly*].

[9] Le terme *pgr* a certainement, comme en assyrien (*pagru*) et en hébreu (*peger*), le sens de « corps, cadavre » ; mais dans l'acception de corps immobile le terme peut désigner la statue d'un dieu, ainsi dans *Lévitique*, XXVI, 30 : « Je jetterai vos cadavres sur les corps de vos idoles » ʿ*al pigré gilloulekem*, ce qu'on a proposé à tort de corriger.

[10] Le P. Dhorme a reconnu le dieu Shalem ; cf. ZIMMERN, *Keilinschr. und das Alte Test.*, 3e éd., p. 474-475. Ce dieu se perpétue jusqu'à basse époque en Phénicie et Syrie sous la forme Shalman, Salamanès.

[11] Le P. Dhorme lit à tort *bḥrm* « dans le ḥaram ». Si le second mot était certain, on pourrait proposer : « Et ceux qui expliquent le cœur », qui pratiquent la divination en examinant le cœur.

[12] Nous rapprochons avec doute *dšt* de *deshé* et *ksm* de *koussemet*, une sorte de blé.

10. quinze *mlen* [1], agneau balancé [2] *hs'h*. Ba'al Ṣapouna [3], un agneau ;
11. ..s, un agneau, Elat de Migdol, un agneau ; Elat de *'srm* [4], un agneau
12. et neuf [5] ceintures [6] ; et Shou[ka]mouna [7] du palais du roi.
13. leur dieu [8], une brebis ; Ishara [9], une brebis ; le Jour [10], une brebis.
14. Ba'al, une brebis ; la Lune [11], une brebis.
15. une brebis, Shou[ka]mouna, une brebis, *Pdry* [12], une brebis. Rituel.
16. rituel *'rs* [13] ; rituel
17. .. 'Anat [*g*]*bly* [14], sacrifices et une ceinture [15] ;
18. Elat, déesse.. [16], libations [17]. Rituels
19. .. ...., une brebis et pour le partage [18], une brebis

[1] Indication de mesure.

[2] Voir ligne 3, ce qui est dit de 3, 13

[3] Lecture certaine et non « Ba'al de la vigne ».

[4] Détermination géographique, comme Migdol

[5] Le P. Dhorme comprend *w l ll* « et au soir ». Nous nous étions demandé s'il ne faudrait pas corriger le texte pour y retrouver un nom de divinité : ainsi *w*[*e*]*ll*, c'est-à-dire Ellil. Mais peut-être est-il plus simple — en attendant qu'Ellil apparaisse ailleurs — de voir dans ces trois groupes de trois barres verticales, le nombre neuf. Également 23,7 : « Et neuf oiseaux ».

[6] L'explication de *sps* est fort difficile. Le P. Dhorme considère *sps-pgr* comme un nom propre : « Et pour le soir où *sps-prg* et *srmnm* sont au palais du roi, *Elohim*, une génisse ; *Hšḥry*, une génisse, etc... ». Il nous semble que *sps* est un objet qui peut être en or comme l'indique 5, 10-11 ; 13-14 : *sql hrṣ l sps wyrh* « un sheqel d'or pour un *sps* et un yerah ». Ce dernier peut être un bijou en forme de *lunula* ; voir les *saharonim* de l'Ancien Testament. On relève dans 3, 47 et 53 : *sps wḥlym* où le dernier terme est l'hébreu *ḥalayim*, colliers (*Prov.*, xxv, 12 et *Cant.*, vii, 2). Ici, dans 1, 42, *sps* est défini par *pgr* « corps » ; on peut donc suggérer le sens de ceinture. Ainsi traduisons-nous 9,9 : *gdlt 'rb sps wḥl*, « une brebis, quatre ceintures et un collier ».

[7] La tablette porte nettement *Srmn* ; mais la qualification de « leur dieu » ne laisse aucun doute qu'il s'agit du Shoukamouna des lignes 3 et 6 — divinité qui apparaît dans 2, 26 et 35 parmi les fils de El. Il y a donc lieu à correction comme à la ligne 15 où, d'ailleurs, le graveur a hésité, ainsi que l'a noté M. Virolleaud dans sa copie. Par contre, il faut probablement lire *šrmn* « cyprès » avec le P. Dhorme dans 19, 18 et c'est ce terme qui aura influencé les scribes et les aura induits en erreur.

[8] C'est-à-dire : « Shouqamouna, leur dieu, du palais du roi ». Comme vassal des Cassites, le roi vénérait particulièrement dans son palais le dieu des suzerains.

[9] La déesse Isḫara était en faveur chez les Cassites. On est tenté de retrouver cette divinité, au prix d'une correction, dans 17, 9

[10] On pourrait comprendre « la Mer », mais la présence de la Lune ou le Mois, à la ligne suivante, milite pour le Jour.

[11] Lune ou Mois.

[12] *Pdry*, ethnique de Petor?

[13] Lit ? Incubation ?

[14] Restitution douteuse. Si elle était confirmée nous aurions là une intéressante mention de 'Anat de Byblos, autrement dit la Ba'alat Gebal.

[15] Restitué d'après la ligne 12 ; s'y reporter pour le sens.

[16] La restitution « leur déesse » est exclue.

[17] Dhorme a rapproché *nqtm* de *nequ* « libation, sacrifice ».

[18] En restituant *wl*[*ḥ*]*lqt*. Il semble que ce soit là le salaire des officiants. On leur donnerait une brebis pour les animaux mis à mort

20. et trente *pam* [1]. Et tu feras descendre (sur) les autels [2]
21. une brebis pour le Ba'alat du sanctuaire [3], deux oiseaux [4]
22. pour l'homme saint

La dernière clause de ce rituel n'est pas la moins intéressante. Elle se retrouve avec une variante dans 9. 7-8 : *dqt srp w šlmm ʿlp lb'l w aṯrt ṣrm lens*, c'est-à-dire : « rituel d'holocauste et de sacrifice de communion : un taureau pour Ba'al et Asharat, deux oiseaux pour l'homme ». L'ambiguïté de cette formule ne doit pas nous tromper : les oiseaux ne sont pas le salaire de l'officiant : ce sont simplement des offrandes de substitution tout à fait comparables à celles autorisées par *Lévitique*, 1, 14-17, et dont on a pensé, à tort, que la pratique était récente [5].

L'*elm* n'est pas le prêtre : c'est probablement un homme du commun (9.8 : *ens*), qui vit autour du sanctuaire, qui est attaché au sanctuaire ou à un dieu en particulier — et l'on pensera aussitôt aux *katochoi* du temple de Baetocécé — et participe à sa sainteté. Dans l'inscription phénicienne de Ma'soub (datée de 222 av. J.-C.) les Elim sont qualifiés de « messagers de Milk-'Ashtart » et mentionnés avant les citoyens de la ville. Sur le cachet Lévy, n° 18, un certain Ba'alyaton est qualifié de *ish elm*, — expression identique à celle de 1. 22 : *ens elm* — : il est dit appartenir au dieu Melqart-Reshef. Ce sont, proprement, comme l'indique Philon de Byblos, les partisans, les *symmachoi* de El [6].

Il ne serait pas impossible que les *elm* soient les *kelabim* ou les *gerim* de certaines inscriptions. Dans le texte phénicien de Citium [7] qui fournit la liste

sans compter la part revenant aux prêtres dans le sacrifice de communion.

(1) Le P. Dhorme explique *pam* par *p'm* « fois ». Une pareille licence est difficile à admettre. Nous tenons *pam* pour le phénicien *pym*, qui a été signalé sur des poids pesant en moyenne 7 gr. 5 (P. Thomsen, *Kompendium*, p. 93). Il s'agit ici d'un poids d'environ 225 gr., probablement d'argent. La somme est importante ; mais les sacrifices ont été considérables. On trouvera d'autres exemples de ce vocable à la page suivante dans des passages qui ne laissent pas place au doute.

(2) Voir n° 5, 2 : *mdbḥt bt* « les autels » ou « l'autel » du temple. Nous traduisons par le pluriel ; mais ce pourrait être le singulier.

(3) Ce sens pour *bhtm* nous a été indiqué par M. Virolleaud. Peut-être le pluriel d'intensité pour le singulier.

(4) Le P. Dhorme et M. Virolleaud sont arrivés, indépendamment l'un de l'autre, à traduire *ṣrm* par « oiseaux ».

(5) Voir Les *Origines cananéennes du Sacrifice israélite*, p. 87.

(6) Philon de Byblos, fr. II, 18 où *Eloeim* est à corriger en *Elim*.

(7) *CIS*, I, 86 A et B (ive siècle av. J.-C.). L'idée de voir des « chiens » dans les *kelabim*

des fonctionnaires d'un temple, les *kelabim* sont cités avec les *gerim* ou hôtes du dieu : mais on ne trouve pas mention des *elim*. C'est donc, vraisemblablement, qu'ils portaient un autre nom à Citium. Le terme de *kalb*, chien, est un terme d'humilité et d'attachement à l'égard de la divinité, tout comme celui de *'abd*, serviteur, esclave. Il en est fait mention dans les textes de Ras Shamra en leur attribuant un taux précisément égal à celui de l'*elim* :

3.52. ..... *s šlmm pamt sb' klbh*
53. *yr[d] mlk sbe sps wḥlm lh*

52. ... un agneau en sacrifice de communion, sept *pam* (à) son *kelb*
53. le roi te consacrera un serviteur [1], une ceinture et un collier.

Ce passage est à comparer au suivant :

5.7. *(ršlš) ṣen šlm[m] sb' pamt*
8. *lelm sb.. ḥšr*

7. (et trois têtes de) petit bétail en sacrifice de communion, sept *pam*
8. à l'*elim* .. ...

Il semble que *kalb* et *elim* soient des synonymes dans ces passages ou, tout au moins, soient mis sur le même pied. Citons encore ce morceau poétique :

5.23. *mlk ylk lqṭ 'lm*
24. *ašr elm ylk p'nm*
25. *mlk [p']nm yl[k]*
26. *sb' pamt lklhm*

23. « Le roi alla, l'*élim* glana.
24. « Joyeux, l'*élim* alla deux fois [2] :
25. « le roi deux fois alla :
26. « sept *pam* pour eux tous ».

Il faut comprendre que le roi fit la moisson, laissant glaner les *elim*. Ils ramassèrent pour eux tous environ la valeur de 52 grammes d'argent, si le

est absurde. Les chiens étaient chargés de la voirie et il n'est jamais venu à l'esprit d'un oriental de prévoir une somme pour leur nourriture.

(1) On pourrait comprendre une « gazelle ».

(2) Dissimilation de *p'mm*.

ptm a bien le poids que nous avons adopté. Il ne faut pas perdre de vue que la plupart de ces textes religieux se réfèrent aux récoltes, orge, blé, vin, huile. On conçoit, dès lors, que toutes les divinités y soient interessées.

En effet, la tablette n° 1 fournit les noms d'à peu près tout le panthéon du grand temple de Ṣapouna. Au premier rang, on y vénère le dieu El, ce qui ne nous surprend pas. D'après certains indices nous reconnaissons, en accord avec tous les auteurs classiques [1], que ce dieu n'est autre que le Soleil, ce qui explique que Shamash n'apparaisse pas dans ces textes. On voit nettement que le dieu El, à Ṣapouna, est doué d'une individualité très marquée et cela s'accorde avec les témoignages anciens de l'Ancien Testament.

Immédiatement après El, est mentionné Shouqamouna, le dieu des Cassites suzerains. Cela s'explique aisément : Ṣapouna devait sa prospérité au commerce avec la Mésopotamie : ce commerce exigeait des rapports étroits avec le pouvoir régnant en cette contrée, en l'espèce les Cassites. La place que Shouqamouna occupe non seulement dans le temple, mais aussi dans le palais du roi (ligne 12) est une reconnaissance non équivoque de la suzeraineté des Cassites [2]. Ce qui ne devait pas empêcher les mêmes Phéniciens de faire acte de vassalité auprès du Pharaon. De nos jours, certains pays admettent qu'une personne ait deux nationalités : il y a longtemps que les Phéniciens ont admis deux suzerains.

Puis vient Ba'al. Nous espérons montrer ultérieurement que Ba'al à Ṣapouna, qu'il faut peut-être distinguer du Ba'al-Ṣapouna (ligne 10), est un nom qui s'applique à Hadad [3]. La mention de Reshef justifie l'appellation donnée par M. Schaeffer au bronze sorti du sol de Minet el-Beida et dont la tete est plaquée d'une feuille d'or.

Si, comme l'a suggéré le P. Dhorme, le Ba'al-Ṣapouna mentionné ici est le Ba'al Ṣaphon du traité d'Asarhaddon avec le roi de Tyr, on doit en conclure

(1) Notamment Servius, *ad Aen.*, I, 642 : *Omnes in illis partibus Solem colunt, qui ipsorum lingua El dicitur.* Par ailleurs, ce El est identifié à Kronos.

(2) Il ne faudrait pas en conclure que notre texte est anterieur à 1185, date à laquelle on place la fin de la dynastie cassite, car la tradition cassite a dû se maintenir encore longtemps, peut-être pendant toute la dynastie dite de Pashé qui a duré 132 ans. D'ailleurs, les erreurs que les scribes commettent dans la transcription du nom de Shouqamouna semblent indiquer que ce culte représentait une tradition qui se perdait.

(3) Cela ressort aussi des tablettes d'El-Amarna.

que les fondateurs de la colonie phénicienne de Ras Shamra étaient des Tyriens. Ce n'est, en effet, qu'à ce titre que Tyr pouvait avoir conservé dans son panthéon Ba'al-Ṣapouna (1). Ceci entraîne comme conséquence que les Tyriens auraient en même temps, c'est-à-dire bien avant 1400, pris également pied à Chypre.

Les déesses sont nombreuses à Ṣapouna. En dehors de la parèdre de Shouqamouna — si Shimaliya apparaît vraiment ici — et d'Ishara, autre étrangère, le panthéon phénicien nous a déjà fait connaître 'Anat, la parèdre de Hadad — ici Ba'al, — et Elat dont il paraît y avoir plusieurs variétés locales.

*
* *

La tablette n° 2 est un texte plus ardu encore et il a fallu toute la sagacité du P. Dhorme pour en présenter une traduction suivie. Le sens général nous paraît, cependant, notablement différent de celui qu'on nous propose. Ṣapouna, grand port de commerce, devait avoir d'autres préoccupations que celle de faire la guerre à tous ses voisins. Nous verrions plutôt dans ce texte l'indication d'une alliance.

En effet le terme *hlp*, rendu par l'impératif : « chasse ! » doit se lire *elp* dont la racine a donné l'hébreu *éléph*, désignant, comme la *mishpaḥah*, une division de la tribu ou de la nation. Ainsi I *Samuel*, x, 19 : « Rangez-vous par tribus et par clans (*éléph*) ». Le verbe (arabe : *alifa*) doit avoir le sens de « se lier, pactiser ».

Dans ce cas, le texte mentionnerait le pacte conclu avec *Qṭs* (Qadesh, d'après le P. Dhorme), les *Ddmy* (?), les Khurri, les Hittites, les Chypriotes (*alsy*), les Assyriens (*Šbr*) qui vivent en paix (arabe : *khabat*) avec Ṣapouna. Puis le chef de l'armée coalisée se met en marche contre les ennemis parmi lesquels le P. Dhorme reconnaît les Ioniens (*yman* = Yavan). Le butin doit être remis à la demeure des fils de El, c'est-à-dire au temple, et affecté à la totalité (*mphrt*) des dieux, dont nous avons vu la liste plus haut. Le terme de *bené-El* s'appliquant aux dieux marque la prééminence de El que nous avons constatée dans le document précédent : il correspond aux *benê-Elohim* de *Genèse*, vi, 2 et 4.

(1) Nous pensons qu'il y a avantage à conserver la graphie Ṣapouna, donnée par l'égyptien, pour distinguer Ras Shamra d'autres localités du nom de saphon.

La tablette n° 5 a fourni à M. Hans Bauer une de ses intuitions les plus brillantes lorsqu'il y a découvert le nom d'Astarté. Le P. Dhorme maintient cette lecture qui, en effet, s'impose et il voit dans le début de ce texte une cérémonie liturgique définie en ces termes :

« Quand Astarté introduisit Horus dans le palais du roi, etc... ».

Mais, d'une part, au lieu de *ḥr*, nous lisons *ḥrṣ* et, d'autre part, il n'y a pas de raison d'affecter au verbe *t'rb* de la ligne 1, un sens bien différent de *t'rbn* de la ligne 9. Donc à la ligne 1 : *k t'rb ʿštrt ḥr*[*ṣ*] 3, se traduira : « Ainsi, on échangera trois (statuettes) d'Astarté en or de la maison du roi (contre) dix, dix... ».

Et lignes 9-12 : « Avec eux nous échangerons vingt sheqel d'or de la maison du roi pour une ceinture : et un *yeraḥ* pour dix sheqel de bon argent *ap w nps*... ». L'expression *ap w nps* signifie que le lingot d'argent est certifié bon d'après l'aspect extérieur et aussi à l'intérieur.

En tout cas, Horus n'est pas à maintenir dans ce texte, car en tête de la ligne 5, il faut probablement restituer *ḥr*[*ṣ*].

*
* *

Nous terminerons ces indications par deux courtes remarques que nous suggère l'intéressant article que M. Virolleaud publie dans ce même fascicule. Nous nous demandons si certains personnages de ces textes ne sont pas déjà connus par ailleurs.

D'abord *Tpn* pourrait être le personnage qui, du temps de Philon de Byblos, passait pour le premier hiérophante des anciens Phéniciens, le fameux Thabion[1], antérieur à Sanchoniathon. Même si l'on trouvait aventuré le rapprochement onomastique et si, pour une raison ou une autre, il fallait l'écarter, on remarquera que les tablettes de Ras Shamra sont antérieures d'un siècle au moins à Sanchoniathon, qu'on place au XIe siècle, et on observera aussi que leur contenu ne répond pas à la doctrine de ce dernier, évhémériste convaincu. Par contre, les déchiffrements de M. Virolleaud nous montrent qu'il

[1] PHILON de BYBLOS, II, 27. Voir LAGRANGE, *Études sur les religions sémitiques*, 2e éd., p. 403.

s'agit de ce que Philon de Byblos appelle, assez improprement d'ailleurs, l'allégorie de Thabion, consistant essentiellement à « diviniser les produits de la terre, à les considérer comme des dieux et à les adorer[1] ».

On trouve dans les tablettes de Ras Shamra un autre contact avec Philon de Byblos dans la personne de Mout divinisé par Kronos[2].

D'autre part, le Dn-El que M. Virolleaud signale dans les tablettes de 1930, pourrait, à notre avis, répondre au légendaire Daniel mentionné dans deux passages d'Ezéchiel. D'abord, en compagnie de Noé et de Job trois hommes qui s'étaient signalés par leur vertu[3] — ce qui est précisément le cas du Dn-El de Ras Shamra. Puis, dans une apostrophe ironique que le prophète lance au roi de Tyr, qui se prétend un Dieu, résidant dans une demeure divine au sein des mers : « Certes, tu es plus sage que Daniel ![4] » Pour être compris du roi de Tyr, Ezéchiel devait parler d'un Daniel fort connu des Phéniciens et qui, il est inutile d'y insister, n'a rien de commun avec le Daniel de l'époque achéménide. Le rapprochement paraît d'autant plus en situation que, comme nous l'avons indiqué plus haut, il est probable que Ṣapouna fut une colonie tyrienne.

Ces quelques observations n'ont d'autre objet que de souligner le grand intérêt qui s'attache aux textes dont on doit la découverte à MM. Schaeffer et Chenet et qui nous restituent, en partie, l'ancienne littérature phénicienne que, jusqu'ici seuls, les auteurs classiques certifiaient.

René Dussaud.

[1] Philon de Byblos, II, 4.
[2] *Ibid.*, II, 24.
[3] *Ézéchiel*, xiv, 14 et 20.
[4] *Ibid.*, xxviii, 3.

BIBLIOGRAPHIE

Arthur Evans. — **The Palace of Minos at Knossos**, t. III. Un vol. in-8° de xxiv et 525 pages, avec 367 figures dans le texte, des plans, 24 planches dont 13 en couleurs. Londres, Macmillan, 1930.

Ce volume III — en réalité le quatrième, — poursuit l'œuvre considérable que le grand explorateur et maître de l'art minoen consacre au site de Cnosse auquel il a voué trente ans de sa vie. L'auteur s'attache surtout, ici, à achever la description du palais de Cnosse, notamment à l'époque de transition qui correspond au Minoen Moyen III.

Cet exposé est illustré des extraordinaires fresques-miniatures reproduites en couleur. Pour asseoir la comparaison, sir Arthur Evans publie pour la première fois le rhyton en argent de Mycènes (fig. 50-52) dans sa forme restituée. On y voit, outre la ville assiégée, le pays environnant, des barbares hostiles et des alliés arrivant par mer.

Nous ne pouvons suivre l'auteur dans sa description des diverses installations du palais. Signalons seulement son tableau (p. 406) de signes dits alphabétiformes relevés sur des éléments en os et un excursus (p. 477) sur les représentations de Reshef d'époque mycénienne. A ce propos, après la découverte de Ras Shamra, on ne peut plus dire que les exemplaires trouvés à Nezero (Thessalie), Patso (Crète), Tirynthe et Mycènes sont de facture supérieure aux exemplaires provenant de la côte syrienne. Cet emprunt aux représentations phéniciennes est le résultat du commerce actif entretenu avec l'Egée à partir du milieu du IIe millénaire. Sir Arthur Evans expose (p. 390) les raisons qu'on a d'expliquer certains arrangements de petites cupules en cercle, non comme des tables d'offrandes, mais comme de simples tables de jeu. Il se peut, toutefois, que cette table de jeu imite les tables d'offrandes ou les *kernoi* et que les deux pratiques ne soient pas très éloignées l'une de l'autre.

R. D.

J. Cantineau. — **Inscriptions palmyréniennes. Damas**, 1930. Fasc. in-4° de 52 pages, extr. de *Revue d'Assyriologie*, 1930. — **Textes funéraires palmyréniens**, fasc. in-8° de 32 pages, extr. de *Revue biblique*, oct. 1930. — **Inventaire des Inscriptions de Palmyre**, fasc. I-II, in-8° de 25 pages ; fasc. III, 41 pages ; fasc. IV, 43 pages. Beyrouth, Imprimerie Catholique, 1930.

Envoyé à l'Institut français de Damas, après une solide préparation à Paris.

M. Joseph Cantineau s'est attaché au site de Palmyre et à ses inscriptions. Il a pratiqué des fouilles et il a surveillé les travaux de déblaiement entrepris par M. Seyrig. La récolte d'inscriptions a été particulièrement fructueuse.

Les publications que nous signalons sont donc le résultat des recherches personnelles de l'auteur, depuis décembre 1928, à Palmyre même et aussi dans les environs. Le travail établi avec soin témoigne de connaissances étendues et révèle un bon épigraphiste.

Voici quelques remarques de détail concernant l'article de la *Revue d'Assyriologie*. Est-il absolument nécessaire, à propos du numéro 30, de supposer deux temples successifs de Beʿel Shemin à des dates si rapprochées ? Le texte pourrait simplement nous apprendre que le fils a achevé l'œuvre du père. On comparera le temps de beaucoup plus long qu'il a fallu à Doura pour achever le temple d'Artémis.

Il est indispensable, quand on publie un texte nouveau et important, d'en fournir une reproduction exacte (photographie ou copie), et non simplement une transcription en caractères hébraïques. C'est le cas pour le numéro 31 qui offre tant d'incertitudes et où nous avons peine à admettre la traduction proposée. Nous envisagerions plutôt la mention de personnages affectés à la surveillance du personnel subalterne et des bâtiments. Ainsi les préposés aux colonnes (on en cite deux et il n'y a à cela aucune impossibilité) seraient des fonctionnaires du temple, comme étaient au temple de Jérusalem les « gardiens du seuil » (le terme toujours au pluriel).

Dans le numéro 34 Ispa[si]nouqerta est une appellation nouvelle, probablement formée sur le modèle de Tigranocerta, de la localité dite, ailleurs, « Karak Ispasina ».

L'*Inventaire des Inscriptions de Palmyre* inaugure les *Publications du Musée national syrien*. On y trouve les textes existant encore à Palmyre, avec l'indication exacte de leur emplacement. L'intérêt de cette publication, bien qu'elle fasse parfois double emploi avec la précédente, réside dans une révision minutieuse de 38 textes.

Fasc. I, nº 2. Lecture d'une première ligne qui avait échappé. Le nom propre Lišams confirme la conjecture de Clermont-Ganneau, qui avait aussi vu בדען à la ligne 5. Même ligne, M. Cantineau a vu sur la pierre היכל.

I, 3. Ce texte vient à l'appui de ce que nous disons plus haut à propos de *Inscript. Palm.*, nº 30, qu'il n'y a pas eu deux temples successifs de Beʿel Shemin au premier siècle de notre ère. M. Cantineau est, en effet, obligé d'admettre que la console portant l'inscription *Invent.*, I, 3 « est une console de l'ancien sanctuaire, incorporée dans le nouveau temple avec sa statue ».

Fasc. III, nº 3. Texte important, longuement discuté par Clermont-Ganneau d'après une copie imparfaite. M. Cantineau restitue lig. 1-2 : τὴν κατὰ [Π]ε[ρσ]ῶν νει[κ]ὴν ἀνδρησαμένῳ.

III, 5. Lig. 3 : τὸν au lieu d'un numéro de légion. Lig. 7 : Σεῖδα au lieu de Ἐσεῖδα.

III, 19. La lecture de M. Cantineau donne à Odainath un titre palmyrénien correspondant à *restitutor Orientis* et non *corrector totius provinciae*. C'est la constatation la plus importante de tout le recueil. D'autres corrections ont été contestées par M. l'abbé Chabot dont on

trouvera le détail dans les *Comptes rendus* de l'Académie des Inscriptions, séance du 31 octobre 1930.

Fasc. IV, 4 *b*. La ligne 2 doit cacher le patronymique.

On ne peut qu'applaudir à l'activité du jeune savant qui trouvera en Syrie un large champ d'action. R. D.

G. DE JERPHANION. — **La voix des monuments.** Notes et études d'archéologie chrétienne. Un vol. in-4° de 331 pages avec 60 figures et 64 planches hors texte. Paris et Bruxelles, Van Oest, 1930.

Ce recueil d'articles et de conférences, appuyé de nombreuses et excellentes reproductions, met le lecteur au courant des principaux problèmes d'iconographie chrétienne ; on y discute, en particulier, les influences orientales qui ont agi d'abord sur l'art chrétien primitif — cette part serait relativement réduite, — puis sur l'art chrétien de plein développement après le ve siècle et, ici, on accorde à l'Orient une très grande importance.

Par la netteté avec laquelle l'auteur pose les problèmes, la pondération qui le guide dans ses jugements et une connaissance approfondie des sujets qu'il traite, on ne peut que vivement recommander cet ouvrage au grand public désireux de s'initier à un art singulièrement attachant. Les spécialistes y trouveront d'utiles aperçus.

Nous signalerons, comme intéressant plus particulièrement les régions qui nous occupent ici, le chapitre intitulé : « Le rôle de la Syrie et de l'Asie Mineure dans la formation de l'iconographie chrétienne. » Utilisant les monuments de ces régions, notamment de celle dont il a exploré les églises rupestres [1], s'appuyant sur les belles *Recherches sur l'Iconographie de l'Évangile* de M. Gabriel Millet, le P. de Jerphanion suit le développement de l'iconographie chrétienne [2].

Nous insisterons sur les pages que le savant auteur consacre au calice d'Antioche [3], car elles appellent quelques réserves, certaines même très expresses. Le nouvel article résume et précise l'ouvrage publié par le même archéologue, en 1926, sous le titre : *Le Calice d'Antioche* et dont nous avons rendu compte [4]. Depuis ce premier et consciencieux travail, le P. de Jerphanion a été profondément troublé par les doutes sur l'authenticité émis par Mgr Wilpert. Mais à ce compte toute l'argenterie syrienne serait à rejeter et même le trésor de Bosco Reale [5]. Ce n'est pas sérieux. Le calice a été vu et tenu en main à Paris, avant restauration, notamment par le regretté Gaston Migeon, dans des conditions qui

[1] Voir *Syria*, VIII, p. 75, et X, p. 275.

[2] Voir le compte rendu du premier état de ce travail, dans *Syria*, V, p. 77.

[3] On trouvera une reproduction de ce calice dans l'article de M. CHARLES DIEHL, *L'École artistique d'Antioche et les trésors d'argenterie syrienne*. *Syria*, II (1921), p. 81 et suiv.

[4] *Syria*, VIII, 1927, p. 179-181.

[5] Récemment encore à Rome, devant les représentants de plusieurs nations, Mgr Wilpert a proclamé l'inauthenticité du trésor de Bosco Reale dans des termes d'où le tact était aussi banni que le sens archéologique. La découverte récente du trésor d'argenterie de Pompéi, dans la maison dite de Neptune, a fait dire à M. Maiuri que cette trouvaille devait consoler l'Italie de la perte du trésor de Bosco Reale.

écartent toute suspicion. S'il est vrai que tel raccord a été mal établi, ce n'est qu'un témoignage de plus en faveur de l'authenticité.

A vrai dire, aucun des arguments mis en avant contre le calice d'Antioche n'a vraiment de portée, même celui qui touche à la couche d'oxyde qui le recouvrait : « Le fait de l'oxydation, dit-on, surprend dans un objet que l'on dit avoir été doré. »

Il n'y a rien là d'anormal, et l'on peut voir au musée de Beyrouth comme au Louvre des pièces de bronze, ayant conservé intact leur revêtement d'or et cependant couvertes d'une forte oxydation métallique. Cela provient de ce que ces pièces ont été déposées avec d'autres statuettes de cuivre ou bronze non dorées et que l'oxydation de ces dernières s'est déposée sur le revêtement d'or des premières. Un phénomène semblable a dû se produire ici. Le calice, écrasé et mêlé à d'autres pièces d'argent, a dû se recouvrir de l'oxydation qui a attaqué les éléments non dorés.

D'ailleurs, les raisons qu'avance le P. de Jerphanion ne doivent pas lui paraître très fortes puisqu'il déclare accepter provisoirement « l'authenticité des trésors syriens et notamment du calice d'Antioche ».

Occupons-nous donc de la date. Nous sommes d'accord avec le savant byzantiniste pour écarter l'époque reculée — premier siècle de notre ère — qui a été avancée par M. G. A. Eisen et qu'adopte, paraît-il, M. Arthur Bernard Cook, le savant auteur de *Zeus, a Study in Ancient Religion*. Dès 1919, sur les premiers articles de M. Eisen, nous nous étions prononcé pour « le milieu ou la fin du IVe siècle (1) ». Après avoir lu ce qui a été écrit sur la question, nous ne voyons pas de raison de changer d'opinion, sauf que nous inclinons plutôt vers une date un peu antérieure à 350 par suite de l'absence de tout signe chrétien caractéristique comme la croix, le chrisme, etc... Pour un objet de cette nature, l'absence d'un tel symbole ne peut s'expliquer qu'à une époque assez ancienne.

A lire attentivement la démonstration du P. de Jerphanion contre l'hypothèse du Ier ou IIe siècle de notre ère, on s'apercevra que ses rapprochements appuient la date du IVe siècle, marquée non seulement par la paix de l'Église, mais aussi par le triomphe du style oriental qui caractérise le calice d'Antioche.

Un seul argument pourrait déterminer une date plus basse : la clé dans la main de saint Pierre, dont les plus anciens exemples se trouvent vers 450 dans les mosaïques de Galla Placidia, à Ravenne, et à Saint-Paul-hors-les-murs. « Cet argument est si net, précise le savant auteur, qu'il suffirait à lui seul pour écarter toute date du calice antérieure au milieu du cinquième siècle (p. 135). »

Cet argument a beaucoup séduit, on le sait, et il a généralement emporté la conviction. Malgré tout, il nous paraissait contredire si fort les autres caractères du calice, que nous avions objecté qu'on devait atténuer la rigueur de ce raisonnement en remarquant qu'il était exclusivement fondé sur des documents occiden-

(1) *Revue de l'Hist. des Religions*, 1919, I, p. 241, en tenant compte des analogies de facture avec les colonnes du Musée de Constantinople (MENDEL, *Catalogue*, II, nos 658 et 659), d'un style plus avancé et qu'on date des Ve ou VIe siècles.

taux [1]. Aujourd'hui, que nous sommes en possession de bonnes photographies de détail, nous pouvons dire que le personnage qualifié saint Pierre ne porte pas de clé. Nous ne voulons pas rechercher qui a mis cette clé en circulation dans les écrits relatifs au calice, nous disons simplement que la clé n'existe pas et que le seul argument précis, mis en avant par le P. de Jerphanion pour une date basse (fin du ve ou vie siècle) tombe de lui-même.

Par contre, ce qu'on avait pris pour des pains et poissons posés sur un plat, est, comme l'a conjecturé le P. de J., une simple grappe de raisin. Il est juste d'observer que la méprise est le fait du premier exégète, et qu'elle n'a été en rien sollicitée par le burin de M. André. La photographie en témoigne.

Nous enregistrons avec plaisir que le P. de Jerphanion accepte que « l'aigle aux ailes éployées, placé aux pieds du Christ, se rapporte à lui comme un symbole de résurrection ou d'apothéose ». Nous avons formulé cette hypothèse dès 1919 et nous y avons insisté dans le compte rendu du grand ouvrage de M. Eisen (*Syria*, V, 1924, p. 70). Il nous paraît en résulter que la restitution, proposée par le P. de J., d'un rouleau dans la main de cette figure du Christ, ne peut pas être maintenue. Ici aussi la restauration de M. André doit être mise hors de cause.

Nous nous excusons d'avoir longuement insisté sur les quelques pages que le P. de Jerphanion a consacrées au calice d'Antioche dans son nouvel ouvrage ; mais la question soulevée est trop importante pour qu'on ne signale pas les rectifications qui s'imposent et les observations à retenir. D'autre part, on annonce que le calice d'Antioche sera bientôt exposé à Paris ; ce sera une occasion nouvelle de l'étudier.

R. D.

[1] *Syria*, VIII, p. 189.

H. Crosby Butler. — **Early churches in Syria** (*Fourth to seventh centuries*), édité et complété par Baldwin Smith, Princeton University Press, 1929, x, 274 p., in-folio, 288 figures. Prix : **25** dollars.

E. Herzfeld et S. Guyer. — **Meriamlik und Korykos, zwei christliche Ruinenstatten des rauhen Kilikiens** (*Monumenta Asiae Minoris antiqua*, t. II), Manchester University Press, 1930, xviii, 207 pp., in-4°.

Lorsque parut, en 1865, la *Syrie Centrale* du Marquis de Vogüé, elle révéla aux archéologues les monuments antiques d'une contrée jusque-là ignorée, et cet ouvrage magistral a depuis lors servi de fondement à toutes les théories qui ont été émises à propos de l'architecture chrétienne de l'Orient sémitique. Toutefois, depuis le début du xxe siècle, l'intérieur de la Syrie commença à s'ouvrir davantage aux explorateurs et ses ruines furent étudiées avec précision surtout par des expéditions envoyées par l'Université de Princeton et dirigées par Howard Crosby Butler. Aux dix-huit églises décrites et dessinées par le marquis de Vogüé, vinrent s'ajouter des relevés exacts et des photographies de près de deux cents autres édifices religieux ; des régions désertiques, qui étaient jusque-là pour l'archéologue *terrae incognitae*, s'étaient révélées riches en monuments remarquables. M. Butler, qui plus que tout autre avait contribué à cet accroissement de notre savoir, avait aussi, dès 1911, conçu le pro-

jet de récrire l'histoire de l'architecture ecclésiastique de la Syrie en utilisant les matériaux abondants qu'il avait recueillis. Les fouilles de Sardes lui imposèrent d'autres tâches, et lorsqu'une fatale maladie l'emporta à Paris en 1921, il laissait inachevé le manuscrit d'un ouvrage que, pendant ces dix ans, il n'avait jamais perdu de vue. Heureusement il se trouva un de ses élèves, M. Baldwin Smith, pour reprendre cette ébauche et la retravailler. Le volume qui nous est offert est ainsi l'œuvre commune des deux archéologues de Princeton.

Il se divise en deux parties, dont la première est historique et descriptive. Après une introduction sur le pays et ses habitants, les auteurs passent en revue successivement les églises du IVe siècle, puis celles du Ve, les constructions monastiques, et enfin les églises du VIe siècle. Après la conquête musulmane, qui marque ici une coupure nette, on ne bâtit plus d'églises, mais des mosquées. Pour chacune des périodes on a distingué et groupé ensemble les monuments de chaque région, car la diversité des matériaux de construction influe notablement sur celle-ci. La seconde partie de l'ouvrage est analytique ; on y étudie en détail les plans, la superstructure des églises, et tous ses éléments, arcs, piliers, tribunes, fenêtres, toiture, ensuite les parties accessoires de l'église : à l'extérieur, les murs d'enceinte, le baptistère, les chapelles, les tombeaux, la tour ; à l'intérieur, le ciborium, l'autel, le trône et les sièges, les chancels, l'ambon, la piscine; suivent enfin les détails décoratifs et les motifs ornementaux, moulures, sculptures, mosaïques. Toutes les pages, ou presque, du volume présentent une ou plusieurs figures, qui rendent sensible aux yeux ce que le texte explique. Cette riche documentation est en partie empruntée aux grandes publications des expéditions de Princeton, mais en partie inédite.

Quel jugement ont porté sur les théories qu'a provoquées récemment l'architecture syrienne, des auteurs qui connaissent celle-ci mieux que personne ? Ils se sont abstenus de traiter la question toujours agitée de l'influence de l'Orient sur l'Occident, car elle ne rentrait pas dans le cadre qu'ils s'étaient tracé. Mais ils ont tenu à formuler leur jugement sur l'origine que certains ont attribuée à l'architecture syrienne elle-même. Ils affirment à bon escient que l'influence de l'art mésopotamien et perse a été exagérée. Elle ne se manifeste, par l'emploi de la voûte et de la coupole, que dans deux églises de la Syrie du Sud, à Zor'ah et à Bosra. Dans le Nord-Est, Kasr-ibn-Wardân, dont on a invoqué le témoignage, est construite tardivement dans un style d'importation étrangère, dont on ne trouve guère d'autre exemple. En général, les architectes syriens ont évité la voûte et le dôme, même là où les Romains l'avaient employé pour leurs monuments publics. Le livre marque donc une réaction très nette contre la tendance à chercher dans le Nord de la Mésopotamie, puis au delà en Perse et en Arménie, le berceau de l'art qui se développe dans la Syrie chrétienne.

Pour MM. Butler et Smith, l'hellénisme est la source principale où ont puisé les architectes chrétiens. Les constructions hellénistiques étaient reproduites en Syrie depuis six cents ans quand on commença à y élever des églises. Mais

les artistes indigènes ne se sont jamais étroitement tenus aux canons de l'architecture classique, ils les ont librement modifiés à leur guise; ici se manifeste leur originalité ou, pour mieux dire, leur fidélité aux vieilles traditions du pays. Ce style composite a précédé le christianisme, celui-ci l'a adopté et adapté à ses fins. Dans le Sud, la part de l'élément autochtone est plus grande que dans le Nord, où « l'hellénisme apparaît presque dans chaque monument ». Les trois grands ordres grecs s'y retrouvent plus ou moins abâtardis. Le goût oriental a surtout inspiré l'ornementation, qui est parfois charmante et où s'exprime plus librement le génie de la race. Mais l'ascendant de l'hellénisme était tel dans les classes intellectuelles, que dans toute la région soumise à Antioche, on observe au bout d'un siècle un retour aux principes classiques et l'art ecclésiastique cherche de nouveau son inspiration dans les temples des dieux déchus.

*
* *

L'influence religieuse d'Antioche s'étendait sur la Cilicie, toute proche de cette puissante métropole, et l'architecture ecclésiastique de ce pays se rattache à celle de la Syrie du Nord. Les recherches de MM. Herzfeld et Guyer à Mériamlik et à Korykos forment ainsi un heureux complément de celles de Crosby Butler.

Mériamlik, près de l'ancienne Séleucie, était un des lieux de pèlerinage les plus fréquentés de l'antiquité chrétienne. N'était-ce pas là que sainte Thècle, la compagne de saint Paul, avait, disait-on, fini ses jours dans une vaste grotte ? On y construisit dès le IVe siècle une petite basilique dont les colonnes doriques furent prises à quelque monument païen. Vers 470, on bâtit, au-dessus de la grotte sacrée, un édifice beaucoup plus imposant, entouré d'un téménos. C'était une basilique à trois nefs, pourvue d'un narthex, que précédait un grand escalier, et flanquée vers le Sud d'un portique, tandis que de chaque côté de l'abside des chapelles servaient de *pastophoria*. Le plan de cette basilique est manifestement syrien. Au contraire, une troisième église, élevée probablement par l'empereur Zénon, est surmontée d'une coupole et probablement l'œuvre d'artistes byzantins, ce qu'indique aussi l'emploi de marbre de Proconèse pour les chapiteaux. Mais cet édifice, qui imite l'architecture de la capitale, resta seul de son espèce.

Korykos est bien connu des épigraphistes par les nombreuses inscriptions chrétiennes qui ont été relevées sur ses tombeaux. Il ne s'est pas montré moins propice aux études archéologiques. A l'intérieur de la ville, la cathédrale, basilique à triple nef, précédée d'un narthex, est un édifice richement décoré de mosaïques, qui remonte au commencement du Ve siècle. A l'extérieur, le long de la voie des tombeaux, bordée de centaines de sarcophages, s'élevaient deux églises du VIe siècle, consacrées à des martyrs, et qui reproduisent, comme celle de sainte Thècle, le type syrien avec *pastophoria* et toiture de charpente. En outre, à l'époque des rois de Petite-Arménie, probablement au XIIIe siècle, on bâtit ici une église arménienne et, de plus, dans un grand monastère, une réunion de chapelles forme un curieux ensemble consacré au culte.

On voit combien de monuments nouveaux nous connaissons désormais, grâce

aux données précises fournies par les deux archéologues associés. Ils ont pu montrer comment la Cilicie a subi dans son art religieux l'ascendant d'Antioche, mais à côté de cette action prédominante, celle de Byzance se manifeste non seulement dans le plan de l'église de Zénon, mais souvent aussi dans la décoration des autres. Enfin on voit emprunter parfois à l'architecture du centre de l'Anatolie certains éléments, comme l'arc outrepassé. Dans un pays frontière ouvert aux influences du Sud, du Nord et de l'Est, s'est formé un art composite, dont l'analyse est hautement instructive.

Fr. Cumont.

M. S. Dimand. — **The Metropolitan Museum of Art. A Handbook of Mohammedan decorative Arts.** In-8°. New-York, 1930.

Depuis l'excellent *Manuel d'Art musulman* de M. Migeon (1re éd., 1907; 2e éd. en deux volumes, 1927), un seul travail d'ensemble sur les arts de l'Islam avait paru, celui de M. Kuhnel, et il est curieux que pendant si longtemps ce sujet n'ait tenté aucun érudit de langue anglaise ; voici cette lacune comblée par M. Dimand, du Metropolitan Museum, et elle l'est parfaitement, comme on pouvait l'attendre de lui. En 287 pages, il a résumé tout ce que l'on sait sur l'art décoratif dans la civilisation musulmane, passant en revue en treize chapitres la miniature, la calligraphie, la reliure, la sculpture en pierre, stuc et bois, l'ivoirerie, les arts du métal, la céramique, la verrerie (chapitre écrit par M. Breck), les tissus et les tapis. Une très bonne bibliographie ouvre ce volume et 169 figures l'illustrent, sans compter quatre planches en couleur, illustration très bien choisie et d'autant plus intéressante pour nous, qu'elle est tirée tout entière des séries très mal connues en Europe de la section islamique du Metropolitan Museum : or cette section, formée presque entièrement par des collections privées données depuis quarante ans, est tout à fait remarquable. Le livre, édité par le Musée, doit servir de guide au visiteur à travers les galeries, mais il est assez ingénieusement fait pour ne rien perdre de son intérêt malgré ce but didactique.

Un tel *Précis* ne saurait être analysé et nous ne pouvons que noter quelques observations. Le chapitre le plus intéressant est sans doute celui qui a trait à la céramique ; M. Dimand est spécialiste de la matière, aussi ses opinions comptent-elles. C'est donc avec plaisir que nous l'avons vu prendre parti avec nous dans la question si controversée de l'origine du lustre ; contrairement à MM. Butler, Martin et Gallois, il se refuse à voir cette origine en Égypte, dans l'art copte, et nous croyons bien qu'il a raison ; quant à décider si c'est en Mésopotamie ou en Perse que les premiers essais de lustre ont été tentés, nous reconnaissons que c'est impossible pour le moment ; nous avons donné jadis nos raisons en faveur de Rhagès, mais il en est de très fortes qui militent pour la vallée du Tigre, et s'il nous semble impossible d'admettre avec M. Dimand les titres de Samarra, qui n'a vécu que cinquante ans et n'a eu à notre sens, comme Suse, qu'un art de reflet ou d'importation, ceux de Bagdad semblent très soutenables : on verra bien, quand des fouilles y pourront être pratiquées. En attendant, celles de Ctésiphon ont donné des résultats appréciables et

M. Kuhnel nous a montré à Berlin quantité de fragments céramiques qu'il y avait trouvés, identiques à ceux de Samarra et de Suse ; c'était évidemment aussi, croyons-nous, une importation de Bagdad. Quant à imaginer que la céramique de Rhagès fut un produit de cette importation, comme M. Dimand le laisse entendre, nous en serions fort surpris, et le contraire semble prouvé par la quantité de types qu'on voit à Rhagès et qu'on n'a pas rencontrés à Samarra, Ctésiphon et Suse, tandis qu'aucun de ceux qu'ont mis au jour les fouilles dans ces trois villes ne manque dans la grande cité persane.

Le livre de M. Dimand soulève bien d'autres problèmes qu'un bref compte rendu ne peut même indiquer. Nous sera-t-il permis pourtant de regretter que l'Algérie et le Maroc aient été passés à peu près sous silence ? Leur art décoratif est réduit aujourd'hui, il est vrai, à des boiseries et à des stucs, sans compter les céramiques de la Kalaa des Beni Hammad, mais ces morceaux sont d'importance et les travaux d'un Blanchet et d'un Le Nézière, ceux de Basset et Terrasse dans *Hespéris*, eussent valu d'être signalés. Au reste, cette négligence n'ôte que peu de chose à un travail remarquable [1].

R. Koechlin.

E. Langlois. — **La Palestine**. Voyage en Terre Sainte. Un vol. in-4° de xvi pages et 231 planches. Paris, Société du Livre d'Art ancien et moderne, s. d.

Une brève notice sert d'introduction à un album de belles planches, judicieusement choisies. Naturellement, Jérusalem et ses environs immédiats sont abondamment représentés ; mais on s'est efforcé de renouveler les vues habituelles. Il semble que le point de vue archéologique ait été écarté et cela peut se soutenir. Cependant, une vue des anciennes murailles au sud d'Ophel aurait pu remplacer une des nombreuses vues des murailles médiévales de Jérusalem. De même, la vue des ruines de Capharnaum a été prise avant les travaux qui ont été entrepris sur ce site. Mais ce sont là des desiderata accessoires ; l'ensemble offre une documentation aussi utile qu'agréable à considérer.

R. D.

PÉRIODIQUES

Acta Archæologica. I, fasc. I et II. Copenhague, Levin et Munksgaard, 1930.

Cette nouvelle publication se propose de répandre la connaissance des travaux archéologiques menés par des Scandinaves ou des Finlandais ; c'est pourquoi les articles sont rédigés dans une des langues les plus courantes. On se propose de donner trois fascicules par an. Ceux que nous avons sous les yeux font honneur aux auteurs et à l'éditeur.

Signalons comme concernant l'antiquité méditerranéenne et orientale les articles de MM. F. Poulsen, *Trois têtes d'antiques de la Glyptothèque Ny-Carlsberg* ; K. F. Johansen, *Tonbullen der Seleukidenzeit aus Warka* ; O. E. Ravn, *Some disputed points in Babylonian sacred architecture*.

Paul Deschamps. — **Le château de Saone dans la principauté d'Antioche**. Extr

[1] Sans doute les travaux de M. I. Stchoukine sur la miniature indoue ont-ils paru tandis que le livre de M. Dimand était déjà sous presse, car il ne semble pas les connaître.

de *Gazette des Beaux-Arts*, 1930, p. 329-364.

On connaît généralement les dispositions du Crac des Chevaliers (Qal'at el-Hosn), facilement accessible depuis Tripoli (voir *Gazette des Beaux-Arts*, janvier 1920); on est moins bien renseigné sur le château de Sahyoun, le Saone des Croisés, qu'on atteint de Lataquié. Sa construction moins ramassée impressionne moins le touriste; mais l'archéologue y trouve peut-être plus à glaner. M. Deschamps en donne la notice la plus complète qui ait encore paru et il l'appuie sur les relevés de M. Anus, son architecte collaborateur.

Les ruines conservent encore l'organisation franque du XIIe siècle: les musulmans y ont peu ajouté et il subsiste des vestiges du château byzantin du Xe siècle avec sa tour pentagonale caractéristique. Le savant directeur du Musée de sculpture comparée au Trocadéro résume ainsi le dispositif: « Les Francs ont conservé les ouvrages byzantins qui durent leur servir d'abri pendant qu'ils élevaient leurs grands ouvrages. Ils ont reporté en avant le front oriental de l'enceinte. Ils ont coupé le plateau par un grand fossé; au milieu de ce nouveau front ils ont dressé leur donjon colossal. La muraille orientale qui se trouve au-dessus du fossé prolonge le roc nu, rigoureusement vertical en cet endroit. »

Une constatation importante est celle de l'application par les Francs de certains principes d'architecture militaire byzantine; cela n'a rien de surprenant, encore fallait-il le remarquer.

La construction de Saone est fixée aux environs de 1120. Ainsi s'explique le grand emploi d'appareil à bossages qui est abandonné vers la fin du XIIe siècle. L'exposé que nous résumons est appuyé de très belles reproductions.

R. D.

Revue des Etudes hittites et asianiques. — MM. E. Cavaignac, L. Delaporte et A. Juret ont fondé une Société des Études hittites et asianiques dont l'objet immédiat est la publication d'une *Revue hittite et asianique*. Le premier numéro vient de paraître avec des articles des professeurs A. H. Sayce — le doyen de ces études, — E. Cavaignac, A. Gotze, A. Cuny, et une bibliographie.

Nous souhaitons le succès qu'elle mérite à la nouvelle revue, qui s'édite au 26 de la rue Saint-Guillaume.

Orientalistische Literaturzeitung, août-sept. 1930. — Notice de H. Bauer, *Die israelitischen Personennamen im Rahmen der gemeinsemitischen Namengebung*, d'après l'ouvrage de Noth portant ce titre. Comptes rendus de H. H. von der Osten, *Explorations* (Przeworski); Koechlin et Migeon, *Islamische Kunstwerke* (H. Glück); Ricard, *Corpus des tapis marocains* (K. Wulzinger); E. P. Mathers, *The Smell of Libanon* (E. Littmann); A. Godard, Y. Godard et J. Hackin, *Les Antiquités Bouddhiques de Bamiyan* (E. Waldschmidt).

Idem, oct. 1930. — Notice de M. Plessner, *Arabische Alchemie im lateinischen Abendlande*, à propos du catalogue de Dorothea Waley Singer et Annie Anderson. Comptes rendus de U. Kahrstedt, *Syrische Territorien in hellenistische Zeit* (O. Lenze fait des réserves sur les conclusions); Otto Cuntz, *Itineraria Ro-*

mana (Honigmann loue cette nouvelle édition et signale la bonne lecture *a Barbalisso* au lieu de *ab Arabisso* : cf. *Syria*, XI, p. 105) ; H. Gressmann, *The Tower of Babel* (W. Andrae : il s'agit d'une comparaison entre les religions israélite et babylonienne) ; *Keilschrifturkunden aus Boghazkoi*, XVIII-XXII (F. Sommer) ; A. Grohmann et Thomas W. Arnold, *Denkmäler islamischer Buchkunst* (E. Gratzl ; cf. *Syria*, X, p. 364) ; Hitti, *An Arab Syrian gentleman and warrior in the period of the Crusades* (W. Björkman ; mémoires d'Ousama).

Idem, novembre 1930. — A. Moortgat, *Der Kampf zu Wagen in der Kunst des alten Orients*, cherche à établir que le motif du combat ou de la chasse, en char léger attelé de chevaux, a son origine dans l'art du royaume de Mitanni au temps de sa prééminence. Compte rendu de Chapouthier et Charbonneaux, *Fouilles exécutées à Mallia* (1er rapport), par G. Karo, qui ne reconnaît pas comme minoenne la hachette en stéatite en forme de léopard, place le poignard plutôt dans le Minoen Ancien que dans le Minoen Moyen I et la Durandal minoenne, selon le mot d'Evans, vers 2000 avant notre ère. Les exemplaires des tombes de l'acropole de Mycènes sont plus tardifs, étant du XVIe siècle. Compte rendu de G. de Jerphanion, *Mélanges d'archéologie anatolienne*, par R. Hartmann.

Idem, décembre 1930. — Spiegelberg, *Achikar in einem demotischen Texte der römischen Kaiserzeit*. — Holger Pedersen, *Zu den nicht-griechischen Inschriften von Amathus*, n'admet pas plus que le P. Dhorme (*Revue Bibl.*, 1930, p. 305) la lecture de ces textes par l'accadien suivant le système du P. Power. Le plus probable lui paraît que les habitants primitifs de Chypre devaient parler une langue apparentée à celles de l'Asie Mineure méridionale. Compte rendu de Camille Enlart, *Les Monuments des Croisés dans le royaume de Jérusalem*, par O. Reuther. A la col. 1062 et suiv., H. Bauer, *Zum Alphabet von Ras Schamra*, rectifie quelques lettres de l'alphabet tel qu'il l'avait proposé dans *Entzifferung der Keilschrifttafeln von Ras Schamra*.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Les fouilles archéologiques de 1930 en Syrie. — L'année qui vient de s'écouler n'a pas été moins fructueuse que les précédentes.

A **Byblos**, M. Maurice Dunand a mené la neuvième campagne depuis l'organisation du mandat, en étendant le déblaiement. Le site exploré donne bien l'impression d'une grande fouille et il est loin d'être épuisé. Il est à désirer qu'une publication succède bientôt à l'ouvrage de M. Montet, *Byblos et l'Égypte*, limité à la description des quatre premières campagnes.

Notre connaissance de la civilisation et de l'activité des Phéniciens a été singulièrement étendue par la seconde campagne de **Ras Shamra**, l'antique Sapouna. Les articles qui paraissent dans ce fascicule sous les noms de MM. Schaeffer et Virolleaud renseignent exactement nos lecteurs ; nous avons présenté aussi quelques observations concernant le déchiffrement des tablettes.

A l'intérieur de la Syrie, M. du Mesnil du Buisson accompagné de MM. Fongerousse et du Boutray ainsi que de Mlle de

Sampigny, s'est attaqué au tell de **Khan Sheikhoun**. Sans attendre les résultats d'une première exploration forcément ingrate, il a transporté son chantier près de **Souran**, probablement sur le site antique de ce nom. Par ailleurs des tombes de l'âge du bronze ont été reconnues.

MM. Fr. Thureau-Dangin et Maurice Dunand ont conduit, en automne, leur deuxième campagne à **Til-Barsib**, l'actuelle Tell Aḥmar, sur la rive gauche de l'Oronte. De nouvelles fresques assyriennes ont été découvertes, aussi des tombes antérieures à l'occupation assyrienne. La céramique est tout à fait comparable à celle que M. du Mesnil a découverte depuis Mishrifé-Qatna jusqu'à Khan Sheikhoun, mais qu'il date probablement un peu haut. En nous référant aux tableaux donnés dans *Syria*, XI, pl. XXXI et suivantes, nous placerions la tombe IV de Qaṭna (col. 1) plutôt vers 1700 qu'en 2400. Les édifices actuellement visibles de l'ancienne Qaṭna sur la butte de l'église ne semblent pas remonter beaucoup avant 1550 (col. 2). La tombe 3 de Dnebi (col. 6) ne doit pas être plus ancienne que 1500 et la tombe 1 de Qaṭna (col. 7) est tout au plus de 1450 (au lieu de 1600).

Les fouilles de **Doura-Europos** ont continué sous la direction de M. Pillet assisté notamment de M. Rowell. C'est là une œuvre de longue haleine qu'il faut souhaiter de ne pas voir interrompre.

Une mission belge composée de M. le prof. Mayence et de M. l'architecte Lacoste a entrepris des recherches sur le site d'**Apamée**, non loin de l'Oronte, dont l'antique citadelle porte aujourd'hui le nom de Qal'at el-Moudiq. On a retrouvé la colonnade antique traversant toutes les villes syriennes d'époque romaine. Sur un des côtés de la colonnade s'est révélé un grand monument public dont on conserve des éléments suffisants pour une reconstitution graphique. Celle qu'a présentée M. Lacoste est impressionnante par l'ampleur de cette architecture dont il semble qu'on puisse fixer la date entre les constructions de Baalbeck et les monuments chrétiens du ve siècle. Cette première recherche a démontré que les monuments de l'ancienne Apamée, du moins ceux de l'époque romaine, sont beaucoup mieux conservés qu'on ne pouvait l'espérer.

Nous avons déjà, à plusieurs reprises, attiré l'attention de nos lecteurs sur les grands travaux que M. Seyrig a mis en train à Palmyre. Le savant directeur du Service des Antiquités en exposera ici même les importants résultats. Il a justement mérité de recevoir la grande médaille des architectes.

Le Père Poidebard a continué avec succès la prospection du désert par voie aérienne ; il en expose les résultats dans *Syria*.

L'activité de nos fouilleurs a permis d'en montrer les résultats au grand public dans une exposition au musée de l'Orangerie (Tuileries) qui est restée ouverte du 16 octobre au 15 novembre [1]. Aux produits des fouilles de Syrie, on avait joint ceux de la mission de Suse dirigée par M. de Mecquenem et ceux de la mission de Tello, dirigée par M. H. de Genouillac.

Nous examinons ci-après les beaux résultats des fouilles du baron von Oppenheim à Tell Ḥalaf.

[1] *Catalogue de l'Exposition d'Antiquités orientales, Fouilles de Tello, de Suse et de Syrie*. Un vol. in-8 de 92 pages avec 8 planches.

Les découvertes du baron Max von Oppenheim à Tell Halaf, sur le haut Khabour. — C'est en 1911 que l'explorateur et arabisant, baron Max von Oppenheim a entamé des recherches à Tell Ḥalaf, en Haute Mésopotamie, près de Ras el-'Ain ou source du Khabour. Dans un large esprit de collaboration scientifique auquel le baron von Oppenheim ne manque jamais de rendre hommage, le gouvernement français a non seulement autorisé la reprise des fouilles après la guerre, mais il a encore admis que la loi syrienne

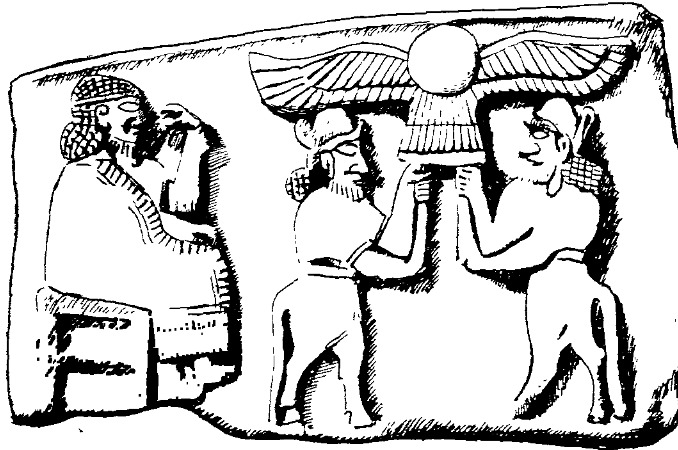


Fig. 1

sur les antiquités ait un effet rétroactif et que le fouilleur reçoive la légitime récompense de ses efforts. Le nombre des sculptures découvertes est tel que deux musées pourront être constitués, l'un à Alep, l'autre à Charlottenburg (Berlin). Des moulages viendront compléter respectivement chaque série, de sorte que l'étude des monuments pourra se poursuivre avec fruit dans l'une ou l'autre de ces villes. Les travailleurs seront reconnaissants à l'heureux explorateur de toutes les peines qu'il a prises pour eux.

La publication des découvertes de Tell Ḥalaf, probablement l'ancienne Guzana, ne tardera pas beaucoup; mais nous pouvons en donner un premier aperçu à nos lecteurs grâce aux articles parus dans l'*Illustrated London News* des 25 octobre et 1er novembre 1930. Cette revue anglaise est encore la seule parmi les grands périodiques illustrés qui ait compris l'intérêt que le public attache aux découvertes archéologiques.

La question qui nous retiendra est celle de la date

M. von Oppenheim, s'appuyant sur l'estimation du professeur Herzfeld, place les sculptures, qu'il a mises au jour, dans le troisième millénaire avant notre ère. Déjà, à examiner les statues conservées au musée d'Alep, nous avons eu une impression tout autre et les pièces qui viennent d'être publiées ne font que confirmer notre opinion : l'ensemble de ces monuments nous semble appartenir aux derniers siècles du IIe millénaire avant notre ère. Nous indiquerons rapidement nos raisons.

Voici un bas-relief (fig. 1) qui porte bien sa date. Un roi assis respirant la fleur de lotus, attitude exprimant le bonheur, regarde des acolytes du type sumérien d'Enkidou qui soutiennent le disque ailé. Le disque ailé et le lotus [1] sont des emprunts à l'Egypte qui ne se conçoivent pas, dans cette région, avant la XVIIIe dynastie égyptienne. La coiffure des personnages est déjà la coiffure assyrienne, avec le chignon bas. Le motif des Enkidou encadrant le soleil remonte aux anciens temps sumériens ; mais sous la forme qu'il revêt ici, notamment avec le disque ailé, il n'apparaît que sur les cylindres de la seconde moitié du deuxième millénaire, notamment sur les cylindres de la Syrie du nord, souvent dits syro-hittites.

Les mêmes observations valent pour le curieux sphinx (fig. 2) qui, avec sa barbe, n'a rien de hittite, qui montre le profil habituel aux Sémites — tout comme les Enkidou du relief précédent — et dont le corps d'oiseau se termine en queue de scorpion, type essentiellement mésopotamien.

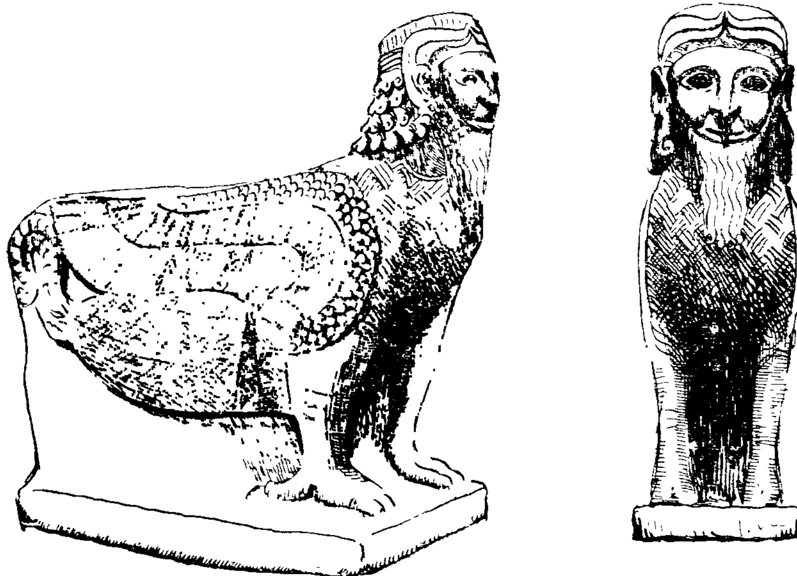


Fig. 2.

La statue assise (fig. 3) paraît tout d'abord empreinte d'un caractère très archaïque. En réalité, il n'y a là qu'un parti pris de simplification, car la mode des cheveux calamistrés se conserve dans la coiffure de certains sphinx du IXe siècle à Zendjirli [1]. Le costume n'est pas non plus très ancien ; les broderies qui se voient au bas de la robe et aux manches

[1] Ce sont les Phéniciens qui ont fait connaître à ces populations du nord de la Syrie (Zendjirli) et de la Haute Mésopotamie, le symbolisme du lotus ; cf. ce que nous disons *Syria* XI (1930), p. 182 à propos du sarcophage d'Ahiram.

[1] Pottier, *L'Art hittite*, dans *Syria*, II, p. 26 ; Otto Weber, *L'Art hittite*, n° 15.

ne permettent pas de remonter à très haute époque. Si cette sculpture est plus ancienne que les autres, cela ne doit pas être de beaucoup. Si on la place aux XIIe-XIe siècles, le groupe (fig. 4) qui annonce déjà les statues des Branchides, doit descendre un peu plus bas. La couronne que porte le personnage féminin, déesse ou reine, se retrouve sur des

Plusieurs des bas-reliefs de Tell Halaf portent une inscription cunéiforme au nom du roi local Kapara qu'on s'accorde à placer aux XII-XI siècles avant J.-C. Donc tout concorde pour fixer la date des sculptures qui portent ce nom ; par suite nous ne pouvons admettre que Kapara soit un usurpateur ayant fait graver son nom sur des monuments plus anciens que lui.

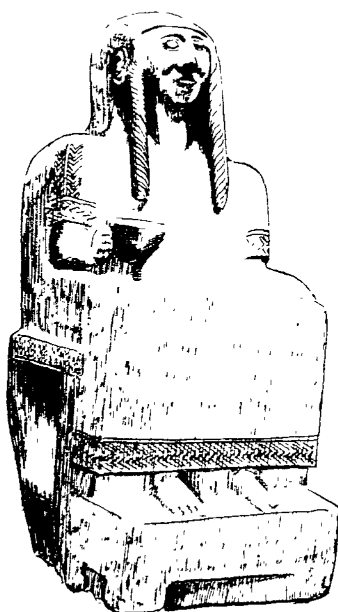


Fig. 3.



Fig. 4.

bronzes phéniciens d'inspiration égyptienne, des XIe-Xe siècles avant notre ère.

Le bas-relief au sphinx à tête d'Enkidou (fig. 5) n'est pas non plus d'époque très reculée. Avec son bonnet pointu et cornu, sa coiffure hathorienne — trait de basse époque relative — ce sphinx de Tell Halaf est le prototype de ceux qui apparaissent vers l'époque assyrienne sur les bronzes du Louristan [1].

[1] Voir *Syria*, XI, pl. XLII *ter*.

Nous ne croyons pas non plus que les figurines en terre cuite de Tell Halaf (fig. 6), représentant la déesse de la fécondité, soit à placer à l'époque des figurines d'Our de la couche dite du déluge [1]. Elles nous semblent beaucoup plus voisines et même dériver directement des figurines mycéniennes de basse

[1] On trouvera un exemplaire de ces dernières reproduit dans la *Revue de l'Art*, I, 31, p. 5.

époque; même façon de pincer le visage, même procédé de peinture et d'indiquer



Fig. 5

l'œil. Ces pièces ne peuvent être antérieures au XII[e] siècle avant J.-C., mais peuvent descendre au XI[e] siècle.

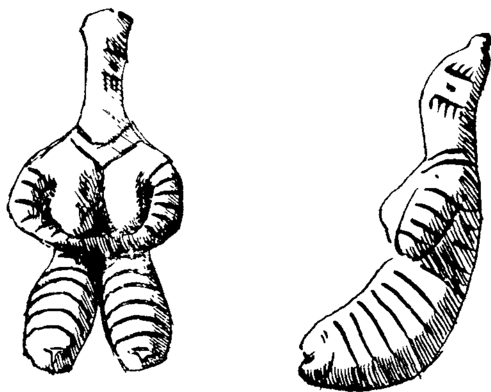


Fig. 6

Les relations ainsi attestées avec le monde occidental ne doivent pas surprendre, car Tell Halaf, ou Ras el-'Ain qui en est tout voisin, se trouvent sur la grande voie de pénétration qui, de la Syrie du nord, par Alep et Harran,

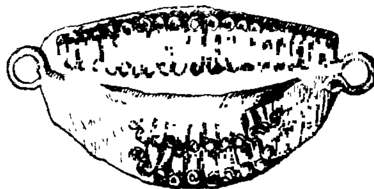


Fig. 7

menait à Ninive. Ainsi s'affirme l'importation venant de l'Ouest.

Le baron von Oppenheim a découvert dans une tombe un couvre-bouche en or (fig. 7) qui évoque immédiatement les trouvailles d'Enkomi (Chypre) d'époque mycénienne. La plaque d'or (fig. 8) porte un motif répandu à la

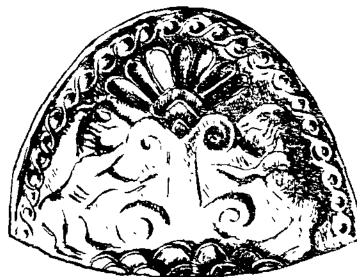


Fig. 8

même époque depuis la Mésopotamie jusqu'à Mycènes [1].

Le répertoire céramique permet d'établir des rapprochements plus curieux encore. Le décor des deux vases reproduits ci-contre (fig. 9 et 10) ou celui des fragments de la figure 11, dont Mlle Astruc a tenté une reconstitution dans la figure 12.

[1] Voir *Gazette des Beaux-Arts*, 1930, p. 1.

a les plus grandes analogies avec le géométrique grec, comme on peut le constater d'après la figure 13 empruntée à l'amphore, style du Dipylon, trouvée à Curium (Chypre) [1] et la fig. 14 tirée

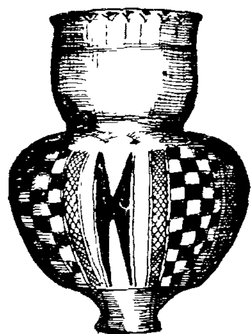


Fig. 9.



Fig. 10

d'un vase de Béotie [2]. On relève de part et d'autre : la palmette à huit pétales, le damier, le cercle en pointillé avec point au centre, l'animal représenté accroupi, la tête retournée et jusqu'au décor sur le col du vase 9 qui se retrouve retourné sur

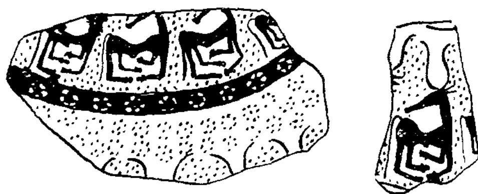


Fig. 11.

la figure 14. Le bucrâne de la figure 12 reconstitué se trouve bien parmi les fragments de Tell Halaf avec son schématisme occidental.



Fig. 12.

L'introduction du type géométrique grec à Tell Halaf, en haute Mésopotamie,

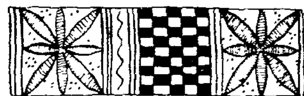


Fig. 13 — Dipylon.

n'est pas plus surprenante qu'à Alishar (Cappadoce) où nous l'avons constaté,



Fig. 14 — Béotie.

notamment dans le décor en pseudo-grecque [1].

D'autres questions se posent qui ne

[1] Louis Palma di Cesnola, *Cypern* (1879), pl. LXVIII ; Ohnefalsch-Richter, *Kypros, die Bibel und Homer*, pl. LXXXIX, 1.

[2] Louvre : C. A. 1821. Comparer encore, notamment pour l'animal, Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, VII, p. 180-181, fig. 65 et 66.

[1] *Syria*, XI (1930), p. 295.

pourront être examinées avec fruit qu'après la publication définitive du résultat des fouilles. On devra notamment se demander quelle est la position de l'art de Tell Ḥalaf au regard de l'art de Zendjirli dont la stratification est malheureusement mal assurée. Certaines analogies, notamment dans la représentation des animaux, résultent-elles du fait que ces deux arts procèdent, en partie tout au moins, l'un et l'autre de l'art hittite des XIVe-XIIIe siècles ? Ou bien, Zendjirli est-il, tout comme Tell Ḥalaf, un de ces centres artistiques de la Syrie du nord et de la Mésopotamie du nord, où ont convergé des influences multiples, mais qu'on ne peut confondre avec l'art hittite de Cappadoce ?

De toute façon, les trouvailles du baron von Oppenheim à Tell Ḥalaf sont d'une grande importance. R. D.



Bas-relief de la citadelle d'Alep.

Fouilles de M. Ploix de Rotrou dans la citadelle d'Alep. — Le tertre fortifié qui se dresse fièrement au milieu de la ville d'Alep, chef-d'œuvre de l'architecture musulmane, n'est, à l'intérieur, qu'un monceau de ruines informes. M. Ploix de Rotrou, inspecteur du Service des Antiquités à Alep, y mène des fouilles qui lui ont permis de dégager des éléments d'architecture arabe, généralement des XIIIe et XIVe siècles. Cependant, il vient de découvrir un document plus ancien sous la forme d'un bas-relief fort curieux d'époque assyrienne, mais d'une facture locale plus libre et très originale.

On y voit deux génies ailés dans l'atti-

tude de la course qui paraissent accompagner ainsi les astres figurés au-dessus d'eux, le soleil et la lune. Les poings fermés des personnages indiquent nettement qu'il s'agit bien d'une course et non d'une danse ou d'une scène de boxe. Il est même assez vraisemblable, si l'on veut bien comparer la figure 1 de Tell Halaf donnée ci-dessus, que d'un de leurs bras, les génies du relief d'Alep soutiennent les astres. Quoi qu'il en soit de ce dernier détail, on ne peut douter que nos deux génies remplacent les deux Enkidou du relief de Tell Halaf et de bien d'autres reliefs ou cylindres mésopotamiens, syriens du Nord ou cappadociens, en particulier dans la grande procession de Yasili-Kaya où — ceci est très important pour la date — ils affectent un caractère beaucoup plus archaïque. L'appendice caudal que conservent nos deux acolytes sont à peu près le seul souvenir qui leur reste de leur origine. On peut songer à y reconnaître les prototypes d'Azizos et de Monimos qui furent identifiés tardivement avec Phosphoros et Hespéros.

Le bloc de basalte, dans lequel ce relief est sculpté, mesure 0 m. 95 de haut sur 1 m. 30 de large et 0 m. 95 d'épaisseur. D'après ces dimensions, il devait servir de base à une statue. Malheureusement, M. Ploix de Rotrou nous écrit que le monument n'est pas en place, mais a été remployé, comme pierre d'angle dans un monument du XIIIe siècle[1].

La tradition consistant à décorer la base des statues avec des représentations d'acolytes et tout spécialement de génies dans l'attitude de la course remonte à l'époque hittite, ainsi à Karkémish (POTTIER, *Syria*, I, p. 285, fig. 37; O. WEBER, *L'Art hittite*, n° 23) et à Zendjirli (POTTIER, *Syria*, II, p. 110, fig. 99 et 101; O. WEBER, *loc. cit.*, n° 22). Car ces génies ou personnages à demi agenouillés, tout comme la Gorgone grecque, paraissent courir.

Le couvre-chef des génies du relief d'Alep, constitué par un bonnet pointu, strié dans la hauteur, avec corne avant et arrière, est une survivance hittite, tandis que la manière de ramasser les cheveux en un chignon bas est une mode assyrienne, qui apparaît déjà sur les sculptures de Tell Halaf examinées ci-dessus, et qui signalent la basse époque de certains reliefs portant des hiéroglyphes hittites, ainsi celui de Bor (GARSTANG, *The Hittite Empire*, pl. XXXIII) ou la sculpture rupestre d'Ivriz (*Ibid.*, pl. XXXIV). On constate avec ces derniers aussi bien qu'avec les bas-reliefs de Tell Halaf une similitude de traitement dans le profil qui n'a rien de hittite.

Nous conclurons donc que si le bas-relief de la citadelle d'Alep est d'époque assyrienne (vers les IXe-VIIIe siècles av. J.-C.), il est bien de facture locale. Quelles que soient les influences subies, il manifeste un style local et rend des conceptions religieuses locales.

On félicitera M. Ploix de Rotrou de sa découverte qui doit l'engager à poursuivre ses recherches. R. D.

Quelques remarques de M. Ludwig Borchardt sur les antiquités de Byblos. — Sous une forme condensée, le savant égyptologue vient de donner dans l'*Orien-*

[1] Sur les quelques monuments hittites conservés à Alep dans des remplois, voir J. GARSTANG, *The Hittite Empire*, p. 319.

talistische Literaturzeitung, de janvier 1931, col. 24-35, d'importantes observations sur la publication de M. Pierre Montet, *Byblos et l'Égypte*, dont nous avons nous-même rendu compte dans *Syria*, XI (1930), p. 164-187. Venu au congrès archéologique tenu en Syrie en 1926, M. Borchardt a pu étudier les objets sortis des fouilles de M. Montet et nous croyons devoir signaler à nos lecteurs les principales remarques formulées dans l'*Orient. Literaturzeitung*.

Notons d'abord que le bas-relief à deux tableaux symétriques (voir *Syria*, XI, p. 175) offrirait deux représentations de Hathor de Byblos et ne serait nullement de l'Ancien Empire ; même M. Borchardt croit y lire le nom de Séti I. Cela ruinerait la règle d'après laquelle la graphie *kbn* pour Byblos ne serait plus en usage après la XIIe dynastie. M. Montet, que nous avons consulté à ce sujet, estime que cette lecture est matériellement impossible.

Comparant les fragments, découverts à Byblos par M. Montet, d'une statue d'Osorkon I avec les deux morceaux du Louvre (Montet, p. 49 et s., n°s 26-30), M. Borchardt conclut qu'il y a là deux statues d'Osorkon. Il estime que la statue du Louvre a été usurpée par Osorkon I, mais il n'en donne pour raison que la beauté du style et nous laisserons aux égyptologues le soin de décider si, vraiment, il n'y avait plus de bons sculpteurs à cette époque en Égypte. Mais lorsqu'il suppose que le roi de Byblos, Eliba'al, a usurpé, à son tour, cette statue, il méconnaît la nature des rapports qui unissaient Byblos à l'Égypte. Le Pharaon était un dieu profondément vénéré à Byblos et Eliba'al, comme l'atteste son inscription, cherche seulement à se prévaloir d'un acte de piété du Pharaon envoyant sa statue pour le temple de Byblos, nullement à usurper l'image d'Osorkon.

L'ingéniosité de M. Borchardt l'entraîne à des hypothèses mal fondées touchant les textes phéniciens archaïques qu'il tend à rabaisser sans raison plausible, en particulier ceux que des rois de Byblos ont gravés sur des statues de Sheshonq et d'Osorkon Ier. Nous devons y insister et demander qu'on ne se décide pas à la légère.

Puisque certains égyptologues refusent de tenir compte des documents égyptologiques découverts dans la fouille et qu'ils ne sont pas frappés par le nombre des synchronismes concordants, nous nous en passerons. Nous sommes en état, en effet, de classer les textes phéniciens archaïques sans avoir recours aux textes hiéroglyphiques qui les accompagnent. Il suffit de considérer la suite constituée par les textes, certainement assez espacés dans le temps et dont la succession ne souffre aucun doute : 1° deux inscriptions contemporaines de la mort d'Aḥiram (celle de la paroi du puits et celle du sarcophage) que la céramique mycénienne, la céramique chypriote et l'ivoire mycénien (sans qu'il soit besoin de tenir compte des deux vases de Ramsès II) obligent à faire remonter au XIIIe siècle avant notre ère ; 2° le texte récemment publié par M. Dunand (*Revue biblique*, 1930, p. 321 ; cf. *Syria*, XI, p. 306) qui tombe vraisemblablement à la fin du règne de Ramsès II ou en tout cas lui est de peu postérieur ; 3° le texte d'Abiba'al gravé sur une statue de Sheshonq ; 4° celui d'Elibaʿal, gravé sur la statue d'Osorkon Ier sans oublier la flèche de Roueissé

(cf. *Syria*, VIII, p. 188, et IX, p. 358-359), de même époque. Tout ce groupe est bien défini par certaines lettres caractéristiques (notamment la forme du *kaph*), mais chaque texte marque une évolution très nette pour certaines lettres. D'autre part, tout ce groupe est largement antérieur à la stèle de Mésa (vers 842 av. J.-C.). Dès lors, la date qu'on peut attribuer à ces textes concorde précisément avec la date des monuments égyptiens qui les accompagnent. C'est un fait indiscutable et qui s'accorde avec la date à laquelle les Grecs ont emprunté l'écriture phénicienne.

Le fameux cylindre (Montet, p. 62, n° 42) est l'objet d'une étude particulière. Au lieu de la triade Hathor, dieu Routi et dieu Khay-taou, M. B. propose : Hathor, le Pharaon lui-même qualifié de Soleil des pays étrangers (en comparant Montet, p. 73, n° 57 : « Pepi, Soleil des pays étrangers ») et Ba'al de Byblos ou un dieu d'un autre nom dont l'image serait placée entre deux lions. Voici d'ailleurs la traduction proposée : « *Chaw-m-ta* (nom du propriétaire du cylindre), möge er ewig leben, geliebt von Baalet-Hathor, von der Sonne der Fremländer, dem Gotte von Byblos, und von Baal (?) (samtlich) in Byblos. »

Il est très important de noter l'accord entre MM. Borchardt et Montet pour attribuer à la main-d'œuvre giblite le miroir de type égyptien du tombeau II (Montet, pl. XCII et XCIII et *Monuments Piot*, XXVII, pl. II), ainsi que le pectoral en or et pierres calibrés ayant conservé sa chaîne (Montet, pl. XCIII et XCIV, *Monuments Piot*, XXVII, pl. I). Ces pièces, malgré les négligences de détail, viennent augmenter le nombre des œuvres remarquables fabriquées en Phénicie au deuxième millénaire et prouvent que les rois phéniciens commandaient aux artistes locaux les objets dont ils se paraient.

Pour le scarabée de la collection de Clercq dont M. Montet a traité, dans *Syria*, VIII, p. 85-92, M. Borchardt accepte la lecture du père : *'impy*, mais lit celui du possesseur : *Wr-kꜣ-nfr*, et doute que le scarabée provienne du tombeau IV.

S'autorisant de ce que les violateurs savaient cheminer sous terre d'une tombe à l'autre (Montet, p. 205), M. Borchardt leur attribue le passage qui met aujourd'hui en communication le tombeau I et le tombeau II : il repousse donc l'hypothèse avancée par M. Montet, d'une communication entre les tombeaux ménagée par le fils pour rester en rapport avec son père. M. Montet, que nous avons consulté à ce sujet, nous répond qu'il est familier avec les boyaux toujours grossièrement dressés que tracent les violateurs, car il en a découvert à Abou Roash avant d'en reconnaître à Byblos. Mais dans le cas présent on n'a rien de semblable : « Du côté du puits II, nous écrit-il, l'entrée du couloir était fermée par des dalles. De l'autre côté, il était ouvert. On aurait donc dû trouver les matériaux retirés de ce long couloir dans le caveau I qui aurait été trop petit pour les contenir. Et comment les voleurs qui auraient creusé ce couloir auraient-ils négligé d'emporter les objets précieux du tombeau II ? » L'argumentation de M. Montet nous paraît décisive.

Enfin, que la grande jarre au riche contenu (Montet, p. 111-126) soit simplement une jarre à laquelle une femme aurait confié ses objets précieux, jarre

qui, mise en cave, aurait été ensevelie par la destruction de la maison, est une hypothèse qu'on ne peut vraiment pas retenir d'après l'inventaire même des objets et aussi avec le développement de la fouille. M. Borchardt ne l'avance d'ailleurs, qu'avec réserves. R. D.

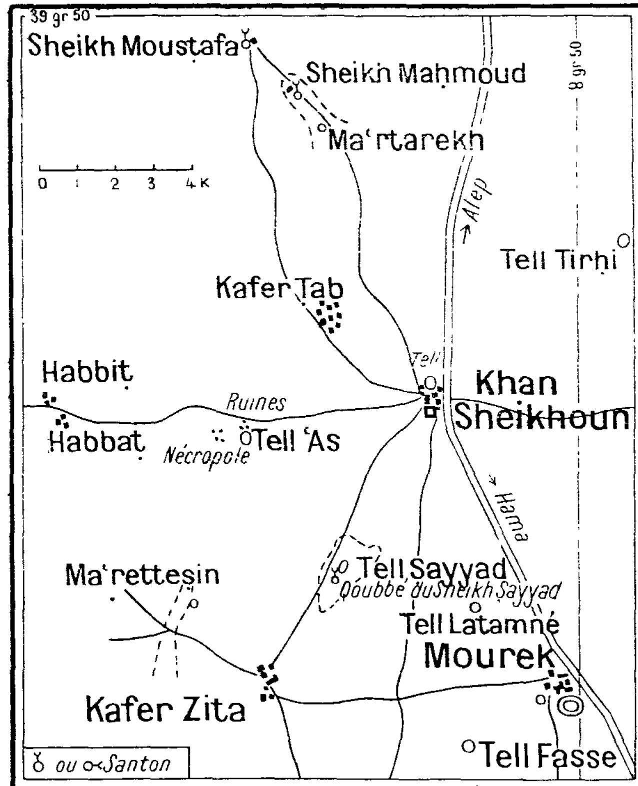
Encore Magarataricha. — M. le Dr E. Honigmann nous envoie l'intéressante note complémentaire suivante :

« Zu meinen Bemerkungen, *Syria*, 1929, p. 282 sq., über die Lage der Μαγαραταρίχων κώμη (IG XIV 2334) = *Ma'rtārikh* bei Kafartab (Kamal al-din, *Zubda*, Bibl. Nat., ms. ar. 1666, f. 101) sei hier nachgetragen, dass auf der englischen Karte *Asia* 1 : 250.000, Blatt *Latakia* (Redrawn from Turkish Staff map 1 : 200.000, drawn and printed at the War Office, 1924 = Geographical Section, General Staff n° 2321) tatsächlich westlich von Muqa und südöstlich von Sheikh Mustafa, genau unter 35°30, der Breite von Latakia, ein *Jidar Ma'rtārikh* eingetragen ist, und zwar an der Stelle des « village que la carte d'E.-M. 1920 laissait sans appellation », in dem Dussaud (*Topogr.*, p. 179) Kafartab vermutete. Da dieses jedoch nach der Feststellung von Mouterde (vgl. seine Kartenskizze in *Syria*, 1929, p. 128) etwa 6 km. weiter südöstlich zwischen Tell el-Erdji und Khan Sheikhoun liegt, etwa dort, wo auf der englischen Karte *Remkat* (*Kharaba*) steht (eine Verlesung von Kafartab ?), so scheint mir die Lage der Μαγ. κώμη nunmehr gesichert. »

E. Honigmann.

Nous avons demandé au comte du Mesnil du Buisson qui a fouillé au printemps 1930 sur le tell de Khan Sheikhoun, de vouloir bien détacher de ses notes ce qui concerne Ma'rtarekh. On y trouvera la confirmation des hypothèses de M. Honigmann. Pour expliquer les deux croquis ci-joints, voici ce que M. du Mesnil nous écrit :

« Le site de Mar'tarekh est situé à 8 km. au N.-N.-O. de Khan Sheikhoun

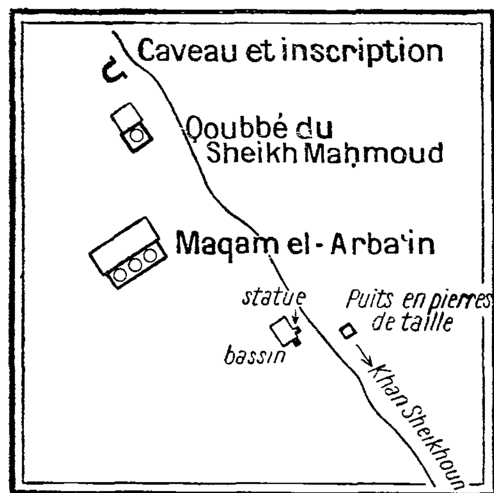


CARTE DES ENVIRONS DE KHAN SHEIKHOUN

Relevé du comte du Mesnil du Buisson.

dans une petite vallée. La piste qui y conduit passe près des ruines de Kafer Tab;

elle paraît avoir été une voie importante, car on remarque en un point des ornières profondes dans le rocher calcaire. La région traversée est aujourd'hui cultivée, mais déserte. Sur le site nous n'avons trouvé que des bergers : les édifices dont notre plan donne la position, sont abandonnés et presque en ruine. Sur le côté du bassin destiné, sans doute, à recevoir les eaux du beau puits voisin, on remarque une statue de basalte presque grandeur nature. Le personnage, vêtu d'une toge, est assis sur un siège en X. La tête, les bras et le pied droit sont brisés. L'entourage du bassin est fait de matériaux antiques remployés, parmi lesquels des fûts de colonnes en calcaire et en basalte. La mosquée dite Maqam el-Arba'in doit recouvrir une ancienne église des Quarante martyrs. Dans le mur sont encastrés plusieurs fragments d'une grande inscription coufique et des débris d'architecture romaine.



PLAN DU SITE DE MA'RTAREKH

Relevé du comte du Mesnil du Buisson.

« La qoubbé de Sheikh Maḥmoud comprend aussi de nombreux fragments antiques, en particulier de beaux fûts de colonne.

« Non loin de ce petit édifice, près de la piste, une grotte paraît être un tombeau grec violé depuis fort longtemps. Le linteau actuel porte une incription grecque chrétienne que publiera le P. Mouterde. »

Du Mesnil du Buisson.

Erratum.

La légende des planches XL et XLI de *Syria*, XI (1930) porte à tort que les bustes palmyréniens représentés sont conservés à la Glyptothèque Ny Carlsberg. Ils appartiennent à une collection privée de Beyrouth.

Le Gérant : Paul Geuthner.

7045-31. — Tours, Imprimerie Arrault et Cie

LA VOIE ANTIQUE DES CARAVANES ENTRE PALMYRE ET HIT AU IIe SIÈCLE AP. J.-C.

D'APRÈS UNE INSCRIPTION RETROUVÉE AU S.-E. DE PALMYRE MARS 1930

PAR

LES RR. PP. RENÉ MOUTERDE et A. POIDEBARD

I

La découverte en mars 1930, à 22 km. au sud-est de Palmyre, de l'inscription dont le R. P. Mouterde a bien voulu établir la lecture et le commentaire, termine la campagne entreprise, de novembre 1929 à avril 1930 avec la collaboration du Groupe d'aviation de Damas, pour rechercher, en territoire syrien, l'ancienne voie des caravanes entre Palmyre et l'Euphrate [1]. Elle nous apporte un document précis sur la grande route caravanière du IIe siècle, reliant, par Hit, Palmyre à Vologésias, centre commercial parthe, et à Spasinou Charax, comptoir du golfe Persique.

L'étude de cet itinéraire eut lieu au cours de reconnaissances aériennes exécutées avec mon pilote, le capitaine de Castets, pour la recherche des postes avancés du *limes* extérieur romain dans l'extrême sud du désert de Syrie, entre Djebel Druze et l'Euphrate, le long de la frontière de Transjordanie et d'Irak.

La reconnaissance en avion du 3 février, conduite d'après les indications de l'adjudant-chef Caton, chef du détachement d'aviation de Palmyre, nous permit de retrouver et de relever, en zone syrienne, sur 120 km. le tracé de l'antique voie des caravanes descendant de Palmyre sur Hit (pl. XXV). Le 4 février, une reconnaissance à terre nous convainquit de l'invisibilité presque

[1] Cf. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1929, séance du 31 mai, p. 155-156.

totale des traces de la route, quand on observait du sol[1]. Le 5 février, un vol Palmyre-Salihiyé nous faisait retrouver l'amorce de l'ancienne route caravanière Palmyre-Doura, partant de la voie Palmyre-Hit, et jalonnée ensuite jusqu'à l'Euphrate par les puits anciens du l'ouadi al Miyah et ceux du cours inférieur du ouadi Souab. Quelques jours après, le commandant de Boysson fixait toute la documentation recueillie en photographies aériennes.

Il nous restait encore à trouver l'aboutissant de la route ancienne sur Palmyre. Elle était invisible sur 60 km. à partir de la ville.

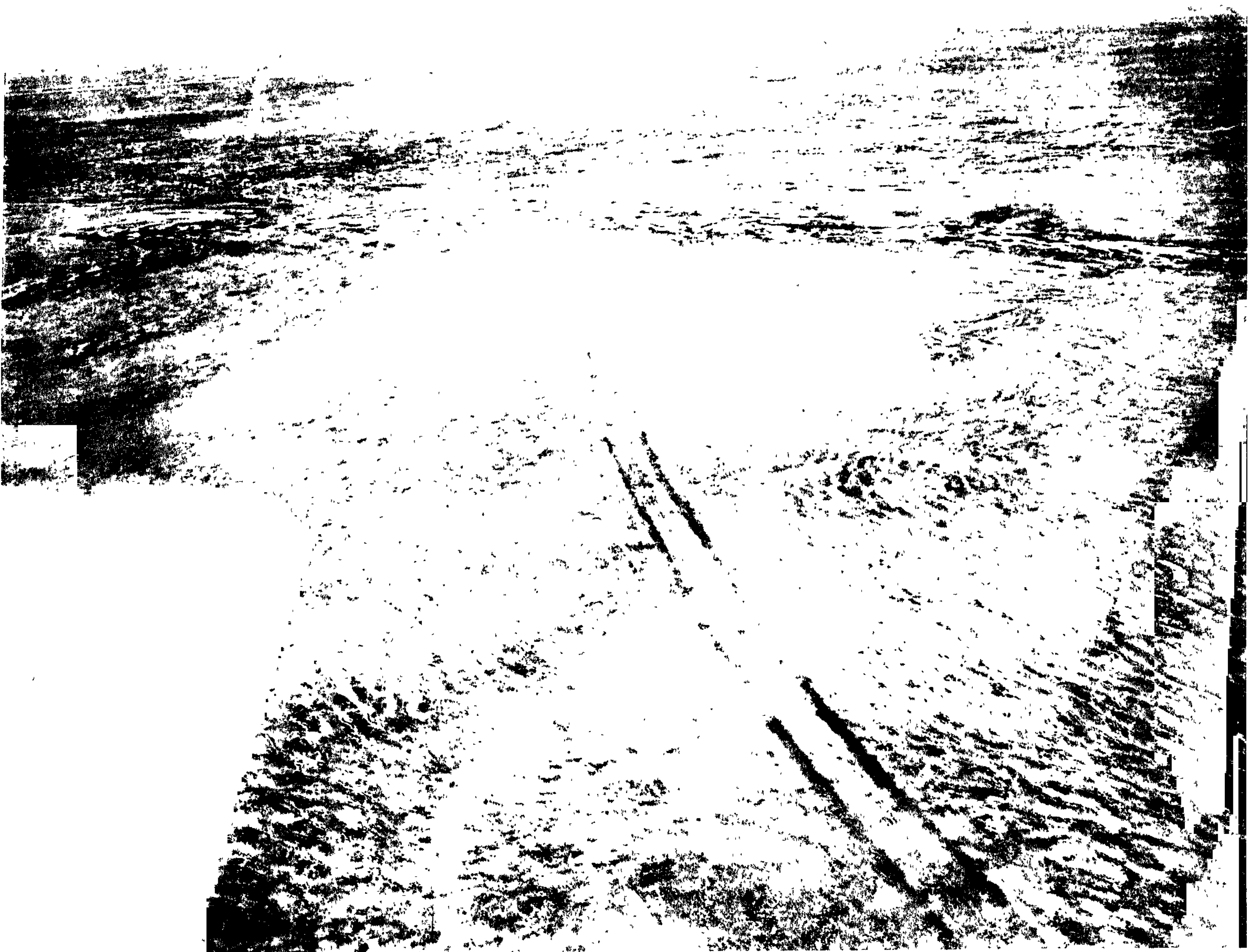
Dans ce secteur, la steppe est parfaitement plate et n'offre plus de silex aux éclats coupants. Aucun aménagement n'avait donc été nécessaire, comme dans la région sud, pour faciliter la marche des animaux de charge. Les vents de sable, fréquents dans la région de Palmyre, avaient par ailleurs tout nivelé dans la plaine. La route avait eu deux itinéraires possibles : l'un au sud de la Sabkha, par les colonies militaires romaines de Bazouriyé et de Bkhara, l'autre au nord de la Sabkha. Le marécage salé de la Sabkha empêche pendant une partie de l'année toute communication dans le voisinage sud-est de Palmyre.

Le 14 mars, une reconnaissance aérienne, guidée par l'adjudant-chef Caton, nous faisait retrouver dans la steppe, à 22 km. au sud-est de la ville, un vieux puits près duquel il m'avait signalé une inscription sur les fûts d'une colonne renversée. Ce puits était exactement, indications données par le compas de navigation de mon avion, sur l'itinéraire de l'ancienne route par le nord de la Sabkha[2].

Descendant sans atterrir à quelques mètres du sol, je fus immédiatement convaincu que nous nous trouvions devant un monument routier en rapport

(1) Comme les anciennes routes de caravane retrouvées en Syrie, la voie de Palmyre à l'Euphrate était une piste de terre de 12-18 m. de large, dont on avait écarté les cailloux ou les petites pierres coupantes pour ménager les pieds des chameaux de charge. Les deux lignes bordières, formées par les pierres écartées, n'ont que quelques centimètres de hauteur et, recouvertes par la poussière apportée par le vent, elles ne sont visibles que de haut avec des éclairages rasants. Après la pluie, la dénivellation produite par le trafic des caravanes anciennes maintient l'humidité et se révèle de haut par une bande régulière de verdure.

(2) En juin, nous retrouvions, dans une reconnaissance aérienne avec l'adjudant-chef Caton, un autre aboutissant de la voie ancienne à 'Aïn Kseybe au sud-ouest de la Sabkha de Palmyre. La voie avait donc, pour aborder Palmyre aux environs de la Sabkha, un itinéraire d'hiver par le nord et un itinéraire d'été par le sud.



Voie ancienne des caravanes Palmyre-Hit.
Les lignes noires qui bordent la route sont constituées
par des cailloux écartés de la voie et invisibles au sol.
Photographie prise en avion à 100 kilom. S. E. de Palmyre.

avec l'ancienne voie caravanière : borne milliaire ou colonne dédicatoire érigée près du puits (Fig. 1). Le lendemain un premier estampage était pris par notre guide, et quelque temps après, en avril, une photographie était faite par mon pilote le capitaine Lenoir (Fig. 2). En novembre, M. Cantineau avait l'amabilité de nous communiquer l'estampage que nous reproduisons ici (pl. XXVI).

L'inscription se trouve sur deux fûts de colonne : l'un (A), en bon état de conservation, porte la plus grande partie de l'inscription grecque, l'autre (B),



Fig. 1. — Puits de Oumm el 'amad.

très abîmé par la désagrégation atmosphérique, brutale dans le désert, porte la fin de l'inscription grecque et quelques lettres de l'inscription palmyrénienne subsistant au milieu des éclatements de la pierre.

Le site se trouve sur une légère éminence de la steppe d'où on aperçoit Palmyre. Il est à 22 km. de la ville dans la direction Palmyre-Djouffa, au sud de Tell Hillé [1].

Le puits est construit en solides blocs de pierre carrés, bien taillés et cimentés (fig. 3). Il mesure 1 m. 15 de diamètre et 35 m. de profondeur.

[1] D'après indications reçues de M. J. Cantineau, la localité est appelée *Oumm el-'amad* par les Arabes et par les Bédouins *el-myāl* ce qui signifie aussi « les colonnes », « les milliaires ».

Il a une margelle formée de deux blocs de calcaire mesurant ensemble 1 m. 35 sur 1 m. 45 de côté et 0 m. 50 d'épaisseur. Il présente toute apparence d'origine romaine.

Tout autour, 6 fûts et une base de colonne sont dispersés dans l'herbe. Les fûts ont 82 cm. de diamètre, sauf l'un qui a 77 cm. et l'autre 84 cm. Comme



FIG. 2 — Inscription de Oumm el 'amed (fût A).

hauteur, trois ont 0 m. 90, deux ont 0 m. 95 et un seul à 0 m. 93. Ils composent donc les éléments d'une colonne de 5 m. 53 de hauteur, non compris la base existant sur le terrain et le chapiteau qui manque.

Cette colonne, plus large à la base, se rétrécit vers le haut. Complète, elle devait mesurer 6 m. à 6 m. 50 de hauteur et était vraisemblablement destinée à supporter une statue.

Des traces de constructions, ou plutôt de dallage à fleur de sol, apparaissent



Inscription grecque.
Reproduction de l'estampage pris par M. Cantineau.

dans l'herbe à quelque distance (2 m. 40) du puits. Il semble à première vue que ce soit le soubassement destiné à recevoir la colonne et près duquel a peut-être été ménagé un abreuvoir pour les caravanes. Le temps ne nous a pas permis de faire un sondage complet à la pioche.

En tout cas, aucun indice ne suggère que la colonne ait été déplacée de son site d'origine ; elle est restée au point où elle fut jadis érigée, le long de la voie ancienne des caravanes venant de Hit sur Palmyre.

A. Poidebard.

II

Le monument décrit par le R. P. Poidebard relève d'une ancienne tradition : des colonnes, analogues à celles d'Oumm el-'amad, portaient déjà au premier siècle avant notre ère l'image des rois de Commagène[1] et plus tard, à Palmyre, celle de notables qui « aiment leur patrie et révèrent les dieux[2] ». Dans l'occurence, la colonne-piédestal ne reçut peut-être aucun

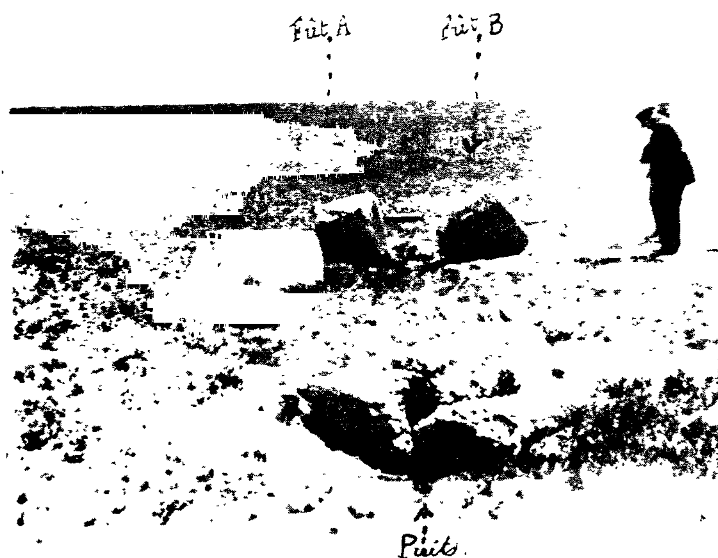


Fig. 3. — Puits de Oumm el 'amad. Fûts A et B portant l'inscription.

couronnement : mais sur deux des tambours qui la constituent est gravé un decret bilingue, dont la partie grecque est largement déchiffrable. C'est sur deux

(1) H. Thiersch, *Pharos*, p. 140 ss., Fr. Cumont, *Fouilles de Doura*, p. 173-174 ; *IGL Syr.*, nos 1 ss., 50, cf. 38-44.

(2) J.-B. Chabot, *Choix d'inscriptions de Palmyre*, p. 44, cf. p. 61.

estampages et une photographie partielle (fig. 2) que fut établi le texte publié dans les *Comptes rendus* de l'Académie des inscriptions, 1930, p. 183. La lecture que nous proposons aujourd'hui a bénéficié des observations et additions que M. H. Seyrig, directeur des Antiquités de Syrie, a bien voulu me communiquer après un double examen du monument : elle est contrôlée sur un excellent estampage, dû à M. J. Cantineau, de l'Institut français de Damas [1], et ce document nous permet encore de donner une idée exacte de la forme des caractères (pl. XXVI) [2].

A

Ἔτο[υς – – – –
ἡ βουλὴ [κ]αὶ ὁ δῆμος (Σόαδ)ον [3] Βωλιάδους [4]
τοῦ Σ[ο]άδου τοῦ Θαιμισάμσου, εὐσεβῆ καὶ
φιλόπατριν, καὶ ἐν πολλοῖς καὶ μεγάλοις καιροῖς
γν[η]σίως καὶ φιλοτείμως παραστάντα τοῖς
ἐ[μπόρ]οις καὶ ταῖς συνοδίαις καὶ τοῖς ἐν Ὀλογασιάδι
πολείταις, καὶ ἐπὶ τούτοις [ἐπισ]τολ[ῇ] [5] θεοῦ
[Ἁ]δριανοῦ καὶ τοῦ θειοτάτου α[ὐ]τοκράτορος
Ἀντωνεινοῦ υἱοῦ αὐτοῦ μαρτυρηθέντα,
ὁμοίως καὶ διατάγματι Πουβλικίου Μαρκέλλου
καὶ ἐπιστολῇ αὐτοῦ καὶ τῶν ἑξῆς ὑπατικῶν,
καὶ ψηφίσμασι καὶ ἀνδριᾶσι τειμηθέντα ὑπὸ
βουλῆς καὶ δήμου καὶ τῶν κατὰ καιρὸν συν-
οδιῶν καὶ τῶν καθ' ἕνα πολειτῶν, καὶ νῦν τοῦτον
μόνον τῶν πώποτε πολειτῶν ὑπὸ τῆς
πατρίδος διὰ τὰς συνεχεῖς καὶ ἐπ' ἀλ[λ]ήλους

(1) M. Cantineau donnera sa lecture du texte palmyrénien, malheureusement très fruste, dans son *Inventaire des inscriptions de Palmyre*, en cours de publication.

(2) La planche XXVI reproduit une photographie du revers de l'estampage, agrandie et inversée au tirage.

(3) Des traces de ce nom, qui est aussi celui du grand'père, ont été reconnues sur place par MM. Seyrig et Cantineau.

(4) Βολιάδους, H. Seyrig. Le sigma final existe, plus petit que les autres caractères. Quelques noms propres en —ης ont à Palmyre, un génitif en —ους. Cf. Cantineau, *Rev. Bibl.*, 1930, p. 523, n° I A, 4, Ὀγηλάθους ; *Inventaire*, II, n° 3, 2, Ἰαριβωλέους ; IV, n° 14, 1, Βαραθου[ς].

(5) Traces des trois lettres médianes, H. Seyrig. ἐ[πισ]τολ[αῖς] serait trop long, J.-B. Chabot.

εὐποίας [1] τεσσάρων ἀνδριάντων ἐν τῷ
(sic) τετραδείῳ τῆς πόλεος ἐπὶ κείνων δημοσίοις
ἀναλώμασι κατηξιωμένον, καὶ ἄλλων
ἀνδριάντων τριῶν ἔν τε Σπασίνου Χάρακι
[κα]ὶ ἐν Ὀλ[ο]γασιά[δι] καὶ ἐ[ν] Γεννάε καταλύματι συν-
<συν>οδιῶν ὑπὸ β[ουλ]ῆς [2] καὶ δήμου, καὶ κτίσαντα
[ἐ]ν Ὀλογα[σιάδι ναὸν τῶν Σε]βαστῶν [3] κ[αὶ] κ[α]θι-
[ερώ]σαν[τα [4] — — — — — — — — — — — — —

B

[καὶ (?) πίστε]ω[ς (?) κ]αὶ μεγαλοφ[ρ]οσύνης [5] ἕ[νεκα] (?)
πά[νυ (?) πᾶσα]ν [6] ἐνχειρισθέντα δυναστείαν
— — — — — — — στωτο — — — — — — ειρω [7]
— — — ρ — — — σ σταστι — — — — — — — —

(Texte palmyrénien, fruste.)

TRADUCTION.

A

L'an...

Le sénat et le peuple ont honoré Soados, fils de Bôliadès, fils de Soados, fils de Taimisamsos, pieux et patriote, qui en de nombreuses et importantes circonstances assista noblement et généreusement les négociants, les caravanes et ses concitoyens établis à Ologésias ; honoré, pour ce motif, de lettres de témoignage par feu l'empereur Hadrien et par le très divin empereur Antonin son fils, pareillement d'un édit et d'une lettre de Publicius Marcellus, ainsi que des gouverneurs qui lui ont succédé ; honoré de décrets

(1) Εὐποίας, H. Seyrig. J'avais lu d'abord εὐπορίας. Cf. Ad. Wilhelm, *Byzantion*, VI, p. 465.

(2) Ὑπό, H. Seyrig, au lieu de [καὶ], première restitution.

(3) Lecture et restitution H. Seyrig. Je lisais seulement... ... Σε]βαστον sur le premier estampage.

(4) Traces certaines de la fin du mot, H. Seyrig.

(5) Mot lu par H. Seyrig.

(6) Les deux α de [πᾶσα]ν sont très probables. Ma première lecture [Σ]πα[σινο]υ Χάρα[κ]ι ne paraît plus soutenable, en face du nouvel estampage.

(7) ερ, H. Seyrig.

et de statues par le sénat et le peuple, par diverses caravanes et par tous les Palmyréniens ; le seul jusqu'à ce jour, parmi tous les citoyens, qui ait été jugé digne par sa patrie, à raison de ses bienfaits continus et répétés, de quatre statues (érigées) dans le tétradéion de la cité aux frais du trésor sur des colonnes et de trois autres statues (dressées) par le sénat et le peuple à Spasinou Charax, à Ologésias et au caravansérail de Gennaès ; ayant fondé à Ologésias le temple des empereurs et ayant consacré...

B

... auquel, à raison de sa fidélité (?) et de sa magnanimité fut confiée toute administration...

Le premier intérêt de ce texte est d'attester l'emploi, sous l'empire d'Antonin le Pieux, d'une route Palmyre-Vologésias plus méridionale, c'est-à-dire plus directe que tous les itinéraires antiques notés jusqu'à ce jour ; la route Palmyre-Doura [1] elle-même atteignait l'Euphrate bien en amont. En outre, il apporte quelques données nouvelles sur l'histoire et la topographie de Palmyre.

Comme tant d'autres décrets recueillis en cette ville, il rappelle les mérites d'un hardi chef d'entreprises, à la fois négociant, diplomate et un peu soldat, tel qu'en exige le commerce par caravanes [2]. Soados appartenait à une famille illustre, car son père, Bôliadès [3], est évidemment le frère de *Zebida, fils de Soados, fils de Taimosams,* à qui, en 118 après J.-C., le sénat de Palmyre vote une statue dans le péribole du grand temple, « vu que le dieu Iahrhibôl lui a rendu témoignage dans sa charge de symposiarque des prêtres de Bêl [4] ». Mais la carrière de ce fils de famille — tel un cadet de l'aristo-

[1] Fr. Cumont, *Fouilles de Doura*, p. xxxix.

[2] Sur les particularités de ce commerce, voir par exemple, *La Mecque à la veille de l'hégire*, du P. Lammens (*Mél. Univ. S. Joseph*, t. IX et à part), chap. xi et xii, p. 268-305 et Fr. Cumont, *op. l.*, pp. xxiv, xxxi s., xxxviii s., xli.

[3] Transcription inattendue (à raison du composant Βῶλ) de בליידע, lu *Beliada'* (*Rép. épigr. sem.*, 2184 = Ingholt, *Studier over Palmyrensk Skulptur*, 68, p. 96, n. 2). Autre exemple, lu *Bêliadô'* par J. Cantineau, *Inscr. palmyréniennes*, Damas, 1930, p. 40, n° 75.

[4] *Rép. épigr. sém.*, 2129. Le père et le grand'père de Bôliadès se retrouvent, semble-t-il, sur une dédicace de 128, provenant du même portique. Θαιμῆν Λισαμσαίου τοῦ Ὀγήλου τοῦ Ἰεδειβήλου Σόαδος ὁ υἱὸς αὐτοῦ μετὰ τὴν τελευτὴν τειμῆς χάριν κτλ (*Rép. épigr. sém.*, 2130). Θαιμῆς est le diminutif substitué dans l'usage

cratie anglaise — paraît s'être déroulée à l'étranger, dans les comptoirs palmyréniens de l'Euphrate et du Golfe Persique : aucune magistrature accomplie dans la métropole n'est citée à son éloge.

C'est « en assistant les marchands, les caravanes et les Palmyréniens établis à Vologésias [1] » que Soados mérita la reconnaissance publique. Elle se manifesta par l'érection de statues honorifiques à Palmyre et dans les places de commerce où s'exerça l'activité de ce chef.

A Palmyre, « quatre statues » de Soados furent dressées « sur des colonnes, dans le *tétradeion* de la cité [2] » : « honneur unique », ajoute le décret — mais honneur qui devait être bien dépassé, puisqu'au milieu du IIIe siècle sept statues au moins de Septimius Vorodès, *procurator ducenarius*, ornaient la grande colonnade [3]. Qu'entendre d'ailleurs par le τετραδεῖον τῆς πόλεος [4] ? Serait-ce le tétrapyle, pourvu jadis de colonnes, de statues [5] et dont les restes sont encore imposants ?

Mais pour désigner cet édifice on n'eût point cherché un mot si rare. L'honneur, en outre, ne serait-il point exorbitant, qui eût juxtaposé quatre statues du même personnage sur un monument aussi restreint ? Le mot *tétradion*, suivant sa signification la plus ancienne, évoque « un groupe de quatre » édifices, qui seraient, on peut l'imaginer, les plus beaux de la cité : l'indétermination du terme explique qu'il soit précisé, τετραδεῖον τῆς πόλεος, alors que dans l'épigraphie de Syrie les désignations imagées de monuments paraissent sans déterminatif : τὸ γάμμα à Damas [6], τὸ σίγμα à Bosra [7]. « Je me demande, m'écrit M. Cumont, si le τετραδεῖον n'est pas la place carrée que l'on décore du nom d'*agora*, celle qui porte le n° 18 sur le plan de A. Gabriel... Une place bordée de quatre constructions a bien pu s'appeler τετραδεῖον [8]. » La

familier à Θαιμισάμσος : on peut le conjecturer par ce fait que dans le libellé palmyrénien de cette bilingue le nom abrégé עגא répond au grec Ὀγῆλος. On notera en outre l'apparente identité des composants dans les noms Ἰεδιέβηλος et Βωλιάδης ; la récurrence des noms semble attester l'identité de la famille.

(1) Li. 5-7.

(2) Li. 14-19.

(3) J.-B. Chabot, *Choix d'Inscr. de Palmyre*, p. 51-54 ; J. Cantineau, *Inventaire des Inscr. de Palmyre*, fasc. 1, n°s 3, 6-11.

(4) La graphie πόλεος n'est point rare à Palmyre. Voir par exemple J. Cantineau, *Inscr. palmyréniennes*, Damas, 1930, p. 7-8, li. 4-5.

(5) A. Gabriel, *Syria*, VII, 1926, p. 83.

(6) Watzinger et Wulzinger, *Damaskus, Die ant. Stadt*, pp. 30-32, n° 5.

(7) Waddington, 1913.

(8) Lettre du 28 juin 1930.

conjecture est à retenir, d'autant que nous connaissons aujourd'hui deux personnages honorés l'un de trois, l'autre de quatre statues sur l' « agora [1] ».

Trois autres statues de Soados se dressaient « à Spasinou Charax, à Vologésias et au caravansérail de Gennaès [2] ». Les deux premières localités sont les comptoirs connus du commerce palmyrénien, souvent cités, avec Phorath, dans les inscriptions de la cité : de Spasinou Charax, tout près de l'embouchure du Tigre dans le Golfe Persique, partait la flotte des Indes : Vologésias était l'étape nécessaire et l'entrepôt pour Ctésiphon et les pays parthes : on pouvait aussi, de cette ville, confier à l'Euphrate les marchandises destinées aux Indes [3]. Le Γεννάης κατάλυμα est nouveau dans la toponymie syrienne : c'est apparemment un point du désert, puisqu'il ne tient point son nom d'une ville et offre avant tout un relai propice aux caravanes, où l'on « décharge » les bêtes, κατάλυμα συνοδιῶν [4]. Sans crainte d'erreur nous pouvons nous le figurer comme une enceinte, bordée probablement à l'intérieur de portiques et pourvue d'un petit sanctuaire [5]. Le *Gennaès* [6] qui lui donna son nom peut

[1] Le premier est Marcus Ulpius Jarhai (J. Cantineau, *Inscr. palmyr.*, Damas, 1930 (extr. *Revue d'Assyriologie*, p. 9-11) ; au second le sénat et le peuple érigent quatre statues, en 199 (J. Cantineau, p. 7 et p. 22, li. 1, commentaire) ; le texte a été communiqué à l'Académie des inscriptions (*Comptes rendus*, 1929, p. 273) par . Ingholt, mais non encore publié.

[2] Li. 19-22.

[3] Voir en dernier lieu Fr. Cumont, *Fouilles de Doura*, p. L ss.

[4] Au IIe siècle avant notre ère il existe un κατάλυμα τῶν Ῥωμαίων à Delphes (*Syll*3., 609) et à Sparte (A. J. B. Wace, *Ann. Brit. Sch. Ath.*, XIII, 1907, p. 39 sqq. = *IG*, V 1, 869) ; le terme répond au latin *statio* (E. Ziebarth, *Rh. Mus.*, LXIV, 1909, p. 335). En Orient il désigne le caravansérail : cf. Luc., 2, 7 et à Jérusalem l'inscription de Théodotos, li. 7-8 : εἰς [κ]ατάλυμα τοῖς [χ]ρήζουσιν ἀπὸ τῆς ξ[έν]ης (Cl.-Ganneau, *Syria*, I, 1920, p. 190-194).

[5] Sur ce sanctuaire des θεοὶ πατρῷοι, cf. R. du Mesnil et R. Mouterde, *Mél. Fac. Or. de Beyrouth*, VII, 1914-1921, p. 385 s. ; Ch. Picard, *BCH*, XLIV, 1920, p. 263 ss. Il existait à Vologésias une « colonne du soleil » et un temple qu'un Palmyrénien est loué d'avoir embelli (*Rép. ép. sém.*, 2182, 3 ; ce temple, attesté en 118 ap. J.-C., était sans doute dédié aux divinités de Palmyre, comme le premier temple de la garnison palmyrénienne de Doura, qui fut décoré de fresques vers l'an 75 ap. J.-C. (Cumont, *Fouilles de Doura*, p. XL et 57).

[6] Γεννάης est un nom évidemment apparenté à Γεννέας, Γενναῖος, qui sont bien connus. M. Cantineau me fait observer qu'il répond à un palmyrénien *גנהא ou *גנא ; cf. Θαιμάης répondant, dans deux bilingues voisines, à תימהא et à *תימא (J. Cantineau, *Rev. Bibl.*, 1930, pp. 529 ss., n° 4 = *Inventaire des inscr. de Palmyre*, fasc. IV, n° 7). *גנה semble également possible, cf. Ζαβδιλᾶς, génitif, répondant à זבדילה (J. Cantineau, *Inscr. palmyréniennes*, Damas, 1930, p. 7 s., n° 6) et cette forme est fort voisine de celle à laquelle se rattacheraient Γενναῖος et Γεννέας.

être un dieu — un dieu cavalier, équipé comme un voyageur en pays incertain [1], aussi bien qu'un homme [2]. Mais où loger ce toponyme sur le terrain ? La rencontre à Doura du nom Ἀξιγυνναῖος [3], rapproché par feu Lidzbarski du nom royal *Ibguna* [4], reconnu sur les monnaies de Characène [5], inviterait à chercher dans la direction du Golfe Persique [6] : pourtant, si le texte énumère les trois localités dans l'ordre géographique, le « Khan de Gennaès » doit se trouver entre Vologésias et Palmyre : on l'identifierait à Oumm el-'amad, si l'on y retrouvait des débris d'une statue, qui serait la troisième de celles qu'on érigea à Soados hors de sa patrie. Il est toutefois déconcertant que sur ce point l'on ne signale pas trace des constructions que comportait sans doute le κατάλυμα.

Aux gages de la reconnaissance de Palmyre s'ajoutèrent des témoignages plus éclatants encore.

Les services rendus par Soados furent reconnus par lettres testimoniales des empereurs Hadrien et Antonin [7]. Pareils μαρτύρια furent distribués libéralement par ces deux empereurs aux provinciaux de marque ; pour notre Palmyrénien, comme pour le Lycien Opramoas, cette distinction fut sans doute provoquée par des rapports ou par une ambassade de ses concitoyens à Rome [8]. Les gouverneurs de Syrie ne pouvaient se montrer plus avares de lettres que les empereurs : Soados fut même nommé dans un édit, διάταγμα [9].

[1] Sur le dieu Gennéas, cf. Heuzey, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1902, p. 190 ss. ; Fr. Cumont, dans Pauly-Wissowa, *s. v.* Gennaios ; S. Ronzevalle, *Mél. Fac. Or.*, V 2, 1912, p. 200 ss., pl. XV, 2 ; Clermont-Ganneau, *Rec. d'arch. or.*, V, 1903, p. 154 ss. et *Rev. de l'hist. des rel.*, LXXXIV, 1921, p. 124-7 et la réponse à ses doutes, *Mél. de l'Univ. St-Joseph*, VIII, 1922, p. 145 s. et R. Dussaud, *Syria*, V, 1924, p. 120, n. 2 ; *Mél. de l'Univ. St-Joseph*, XI, 1926, p. 314 et 321.

[2] C'est un homme, apparemment, qui a donné son nom à la localité des montagnes d'Apamée appelée Γεννέου ἐποίκιον (*CIL*, V, 8728 ; cf. E. Honigmann, *Hist. Top. v. Nordsyrien*, n° 187, p. 39).

[3] Fr. Cumont, *Fouilles de Doura*, p. 431 s., n° 97).

[4] *Nachr. Ges. Wiss. Gottingen*, 1923, p. 103.

[5] Lidzbarski, *Z. f. Numism.*, XXXIII, 1921, p. 84 s.

[6] On notera, en sens inverse, les exemples de Γενναῖος, nom propre, signalés dans l'Apamène (*supra*, n. 2) et la Damascène (Waddington, 2561 a : Γενέου, gif).

[7] Li. 7-9.

[8] L. Lafoscade, *De epistulis... imperatorum magistratuumque romanorum*, Lille, 1902, p. 70-72. — Les « témoignages » des villes de Lycie à l'égard d'Opramoas, témoignages confirmés par lettres d'Antonin le Pieux, sont nombreux, de l'an 139 à l'an 152 (Heberdey, *Opramoas*, 1897 ; Lafoscade, *op. l.*, n° 38-47, p. 18 ss.).

[9] Pour la valeur officielle du terme, voir W. H. Buckler, *Anatolian studies*, p. 31 (150

de Publicius Marcellus, édit dont le souvenir se perpétuait dans la ville [1]. On aimerait savoir, à ce propos, si ce document ne contenait pas les mesures d'ordre prises par le gouverneur de Syrie au moment de la révolte de Bar Kokéba : la présence d'une riche colonie juive à Palmyre pouvait y occasionner des troubles ; quand il remit la province à un vice-légat et se porta en hâte en Palestine [2], Publicius Marcellus a pu recourir, pour assurer la paix aux confins de l'Empire [3], à un personnage dont le loyalisme envers Rome était certain.

L'heureuse restitution de M. Seyrig, à la ligne 23 : *καὶ κτίσαντα | ἐν Ὀλογα-[σιάδι ναὸν τῶν Σε]βαστῶν* nous garantit l'attachement de Soados aux empereurs : à Vologésias, qui semble avoir été sa résidence principale [4], il fonda leur temple [5].

A quel titre ? Pareil geste ne convient qu'à un homme en charge ou à un prince de la fortune — et peut-être Soados était-il l'un et l'autre, car on n'imagine guère des services importants rendus aux caravanes sans de larges moyens financiers. L'inscription d'Oumm el-'amad rapporte simplement qu' « un pouvoir entier fut remis » à Soados, « à raison de sa fidélité (? et de sa magnanimité [6] ».

Les termes *πά[ν (?) πᾶσα]ν* [7] *ἐνχειρισθέντα δυναστείαν* sont singulièrement forts et il est impossible de ne voir là qu'un éloge abrégé, analogue au *πάσας ἀρχὰς*

à 200 ap. J.-C.) et Fr. Cumont, *Un rescrit impérial sur la violation de sépulture*, *Rev. historique*, CLXIII, 1930, p. 243-5.

[1] Comparer la mention, sur le tarif de Palmyre, des lettres de Germanicus à Statilius et de Corbulon à Barbarus (*OGIS*, 629; 154 s., 168 s.). — Publicius Marcellus est peut-être nommé dans *Rép. épigr. sém.*, 2148 (Palmyre).

[2] *CIG*, 4033 = *IGRR*, 174 = Dessau 8826. Ce départ du gouverneur de Syrie pour la Palestine est fixé à 132 (G. A. Harrer, *Studies in the History of the Rom. Prov. of Syria*, p. 26). Sur les papyrus qui pourraient suggérer une date antérieure pour le soulèvement juif, voir surtout F. Schehl, *Hermes*, LXXV, 1930, p. 176 ss. (*BGU* VII 1564 u. der Partherkonflikt unter Antoninus Pius).

[3] Dans une inscription de l'an 198, communiquée par M. Ingholt à l'Académie des inscriptions, il est question d'un stratège de Palmyre nommé *εἰρηνάρχης* par les gouverneurs romains des deux provinces de Syrie (*Rev. Arch.*, 1930, I, p. 156). Il s'agit sans doute d'un rôle de haute police au désert (v. *infra*, p. 115, n. 1).

[4] *Supra*, p. 109.

[5] Un temple du culte impérial vient d'être découvert à Doura ; mais il n'est pas antérieur à l'occupation romaine (*Bulletin of the Assoc. of Fine Arts at Yale Univ.*, Febr. 1930, p. 80 et fig. 2 ; Rostovtzeff).

[6] B, li. 1-2.

[7] D'après l'estampage, les deux α de [πᾶσα]ν sont très probables.

ἐντελέσαντα des inscriptions d'Asie Mineure. La δυναστεία, c'est, dans la langue juridique grecque, la domination d'une oligarchie, pouvoir voisin de la tyrannie [1] ; plus tard, c'est l'autorité du gouverneur ou du *dynaste* [2] ; or le mot a dû garder toute sa valeur à Palmyre, voisine des roitelets de Commagène et de Cilicie Trachée, dont les fils dépossédés par les empereurs du premier siècle prirent parfois le titre de δυνάστης [3].

Le texte n'indique pas — du moins en sa partie déchiffrable — où s'exerça cette domination de Soados, mais il est totalement improbable que ce soit à Palmyre : un pouvoir, auquel nous ne pourrions comparer dans la suite des temps que celui du procurateur Septimus Vorodès ou même du *corrector* Odeinath, serait autrement exalté dans une inscription honorifique : il supposerait, en outre, une charge municipale ou impériale, qui serait mentionnée. C'est donc en quelqu'une des « stations » palmyréniennes et probablement à Vologésias que Soados réunit tous les pouvoirs. A scruter les termes ἐγχειρισθέντα δυναστείαν, il ne s'agit point d'une fonction usurpée, mais bien d'un rôle dû à des mérites singuliers et probablement confié par élection. Les marchands palmyréniens établis à Vologésias avaient sans doute choisi Soados pour leur chef [4] et comme en une place de commerce l'influence appartient toujours aux armateurs et aux négociants, leur représentant devait marcher de pair avec le gouverneur parthe : tel un résident étranger auprès d'un administrateur indigène. Nous savions déjà qu'à Doura, en 135-136 de notre ère, l'ἐπιστάτης administrant la ville au nom des rois de Ctésiphon voisinait avec une garnison

(1) *Dict. des Ant.*, II, p. 442 b ; PAULY-WISSOWA, V, col. 1880.

(2) POLYBE, 3, 18, 1 : DÉMÉTRIUS DE PHAROS τῶν πόλεων... τοὺς δ' αὐτοῦ φίλους ἐνεχείρισε δυναστείας.

(3) *OGIS*, 573, 22 , mention d'un dynaste, fils du roi Archelaus. Les dynastes des Thraces sont plusieurs fois nommés (v. g. *IGRR*, IV, 148 , DAWKINS et HASLUCK, *Ann. Brit. Sch. Athens*, XII, 1905-6, p. 156 s.) ; en eux Rome a réduit l'autorité de leur père, comme par les tétrarques celle d'Hérode (MOMMSEN, *Röm. Gesch.*[4], V, p. 91). L'expression βασιλεὺς ἢ δυνάστης (*Syll.*[3], 581, 64 comm.) se lit deux fois sur le monument d'Antiochos de Commagène *Inscr. gr. lat. Syrie*, I, 173 et 228) ; voir encore *Evang.* Luc, I, 52 Le terme conserve toutefois un sens plus large : l'eunuque de la reine d'Éthiopie est δυνάστης (*Act. Ap.*, 8, 27) et sous les Philippes un κοινὸν de Phrygie signale parmi ceux qui la grugent les soldats καὶ δυνάσται τῶν προυχόντων κ[ατ]ὰ τὴν πόλιν (*OGIS*, 519, 19).

(4) On sait que les sociétés commerciales de Palmyre étaient de véritables associations, présidées par des ἀρχέμποροι, des « chefs de commerce », qu'il faut distinguer ordinairement des chefs de caravane (συνοδιάρχαι). Voir M. ROSTOVTZEFF, *The soc. a. econ. History of the Rom. Emp.*, p. 160 et 536, n. 33

palmyrénienne [1] : il en allait probablement de même dans les autres postes palmyréniens échelonnés le long de l'Euphrate [2] ; le texte d'Oumm el-'amad nous fait connaître encore un « gouvernement » civil et autonome des entrepôts palmyréniens, sans nous assurer d'ailleurs que l'institution fut occasionnelle ou stable. Ainsi s'achève l'image que nous devons nous faire des principaux postes commerciaux de Palmyre : comparables aux *fondouq* du Moyen Age, aux *khans* du commerce français dans le Levant, où dominaient les « consuls de la nation », enfin aux concessions européennes en Chine, pourvues de leur police propre et s'administrant elles-mêmes.

Comment ces colonies marchandes, dirigées par les sujets dévoués des Augustes, s'accordaient-elles avec la suzeraineté des rois parthes ? L'historien de Doura, M. Franz Cumont, a déjà conjecturé que l'empereur Hadrien, en décidant l'abandon de la Mésopotamie par les troupes romaines, avait exigé des compensations, toutes à l'avantage de ses nouveaux sujets de Palmyre : la liberté du commerce avec le pays parthe et même l'établissement de garnisons palmyréniennes en divers relais des caravanes auraient été prévus dans le traité [3] : ainsi s'explique la présence des archers de Palmyre à Doura en 135-136 [4], ainsi qu'à Anath et à Hirta, plus bas sur l'Euphrate, en 132 [5]. L'inscription d'Oumm el-'amad est de peu postérieure à ces dates. Elle est gravée, alors que plusieurs *consulares* ont succédé à Publicius Marcellus, gouverneur en 132, ce qui nous reporte à 140 au plus tôt [6] : l'empereur régnant est Antonin, le texte est donc antérieur à l'an 161, qui vit la mort de ce prince et le début d'une guerre parthique : il date du milieu du II[e] siècle. Ce temps marque l'apogée du commerce palmyrénien, favorisé par la paix absolue de la cité avec ses voisins. Et de fait, il fallait que ses troupes eussent la haute

[1] L. JALABERT, *Comptes rendus de l'Acad. des inscr.*, 1907, p. 598 ss. ; FR. CUMONT, *Fouilles de Doura*, p. I et 450 ss., n° 134 pour le commentaire définitif.

[2] Voir la note suivante.

[3] *Fouilles de Doura*, p. XLIX.

[4] *Supra*, n. 1.

[5] E. LITTMANN, *Amer. Arch. Exped. to Syria, Semit. Inscr.*, p. 70 ss. = *Rép. épigr. sém.*, 285. Cf. CUMONT, *op. l.*, p. I. Le célèbre tarif de Palmyre, qui date de 137, visait à régler les bénéfices provenant de l'accroissement du transit.

[6] Il est probable (à raison de la paix assurée que suppose, nous allons le montrer, l'usage d'une route à travers le *hamad*), que la voie Palmyre-Hit est postérieure aux difficultés d'Antonin le Pieux avec les Parthes, de 138 à 140-144. Sur ce différend, à propos du trône d'Arménie, consulter F. SCHEHL, *Zur Gesch. des Kaisers Antoninus Pius*, *Hermes*, LXV, 1930, p. 177-193.

main en Parapotamie et même sur les nomades [1], pour fonder et utiliser cette route directe de Palmyre à Hît que jalonne la colonne d'Oumm el-'amad : route désertique, exposée aux *rezzous* des dissidents, et que le négoce dut abandonner dès le soulèvement parthe de 162.

Le nouveau texte signale à la fois l'époque des plus hautes prospérités de Palmyre et l'attention avec laquelle les empereurs du II[e] siècle suivaient les progrès de son commerce. Ils voyaient à juste titre, dans les marchands palmyréniens, les pionniers de leur influence et du culte impérial en Mésopotamie parthe, aux confins du golfe Persique et jusqu'aux lointaines contrées de l'Inde : de ces pays, qu'ils renonçaient à conquérir, ils entendaient, grâce aux Palmyréniens, dériver le commerce au profit de l'Empire.

R. Mouterde.

[1] Fr. Cumont, *Fouilles de Doura*, p. xliii s., insiste sur cette autorité de Palmyre à travers les solitudes. La nomination par les gouverneurs d'un εἰρηνάρχης palmyrénien reconnu dans les deux provinces de *Syria coele* et *Syria phoenice* (*supra*, p. 112, n. 3), visait à renforcer par un commandement unique, les forces de police qui surveillaient le *hamad*.

TEXTES PALMYRÉNIENS PROVENANT DE LA FOUILLE DU TEMPLE DE BÈL

PAR

J. CANTINEAU [1]

Le déblaiement des maisons de l'ancien village de Palmyre, à l'intérieur du péribole du Temple de Bèl, et les travaux sur l'emplacement du nouveau village, ont fourni pendant l'année 1930 un grand nombre de textes. Si l'on veut tenir compte de tous les fragments portant des traces d'écriture, on peut évaluer le chiffre des inscriptions découvertes à deux ou trois cents.

Il va sans dire que tous ces textes ne sont pas d'un égal intérêt. Beaucoup, rédigés suivant des formules connues, et ne mentionnant que des noms connus, sont à peine dignes d'être édités ; d'autres présentent quelques particularités intéressantes, mais le retard apporté à leur publication ne donne lieu cependant à aucun inconvénient.

Une troisième catégorie de textes comprend : d'abord des textes d'importance, dont la publication à bref délai est nécessaire ; ensuite des inscriptions qui, quoique moins importantes, présentent l'intérêt d'être en place, et de figurer sur des parties du monument nouvellement dégagées, ou inaccessibles jusqu'à présent.

C'est seulement les textes de cette troisième catégorie qu'on trouvera édi-

(1) INDEX DES ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Chab. A	J.-B. CHABOT, *Notes d'épigraphie et d'archéologie orientales* (Journ. As. 1897-1901).
CIL	*Corpus Inscriptionum latinarum.*
Eut	EUTING, *Epigraphische Miscellen* (Sitzungsberichte d. Preuss. Akad., 1885).
Inventaire	CANTINEAU, *Inventaire des Inscriptions de Palmyre*, 1930.
L	LITTMANN, *Semitic Inscriptions* (Part. IV of the Publications of an American archaeological Expedition to Syria in 1899-1900).
R	*Répertoire d'Épigraphie sémitique.*
Sob B	SOBERNHEIM, *Palmyrenische Inschriften* (Mitt. Vorderas. Gesells., 1905).
Vog.	DE VOGÜÉ, *Syrie Centrale, Inscriptions sémitiques*, 1868.

tés ci-dessous. Chaque texte a été reproduit sous forme de fac-similé, obtenu par calque d'une photographie de l'original, ou d'un estampage de l'original.

A. — Les propylées.

Nous donnons d'abord, sous les numéros 1 et 2, les fac-similés des inscriptions Cantineau, *Inscriptions palmyréniennes*, 31 et 32, qui appartiennent au Temple de Bêl.

1° *Inscriptions palmyréniennes*, n° 32 (fig. 1).

Dans la maçonnerie du mur arabe qui ferme les propylées et les transforme en une porte fortifiée, sur sa face ouest, près du chapiteau du pilastre d'ante nord ; bloc de pierre retaillé et remployé, portant quatre lignes de palmyrénien mutilées à leurs deux extrémités : hauteur : 0 m. 16 ; longueur : 0 m. 50 ; hauteur des caractères : 2 cm. 5.

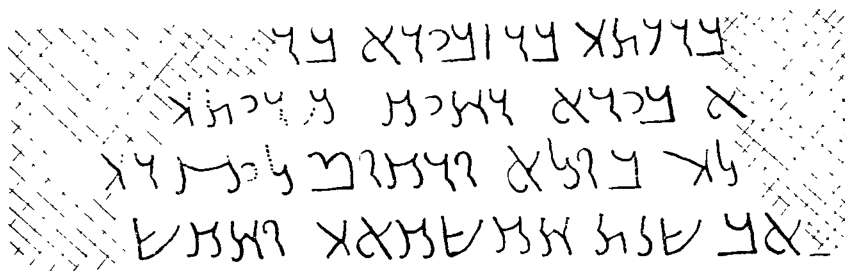


Fig. 1. — Inscriptions palmyréniennes, n° 32.

Il n'y a rien à ajouter à ce qui a déjà été dit sur ce fragment de texte honorifique.

2° *Inscriptions palmyréniennes*, n° 31 (fig. 2).

A gauche de la grande porte en sortant. Sur le mur de fond d'une petite chambre qui s'ouvre sur la face Est des propylées, inscription palmyrénienne de neuf lignes, en place : hauteur, 0 m. 35 ; longueur, 0 m. 70 ; hauteur des caractères : 2 cm. 8.

Cette inscription présente de nombreuses difficultés d'interprétation. On s'est essayé de divers côtés à les résoudre ; M. Enno Littmann m'écrit notamment : « L. 3. Ihre Deutung von מהירבין ist doch wohl die wahrscheinlichste. An מהרבדין « die beklagten » oder etwa *מהדמרין « die Wunder tuenden » (vgl. syr. *dammar* und *'arqed*), ist kaum zu denken, da in Palmyra das Causativ mit א, nicht mit ה, anlautet. Man könnte noch an כהרמנין denken, wovon קהרמרין eine Variante wäre : denn pers. قهرمان heisst « Vorsteher », und dies Wort ist auch zu den Arabern gewandert. Lassen sich ק und מ, ferner ד und ר in dieser Inschrift nicht unterscheiden ?

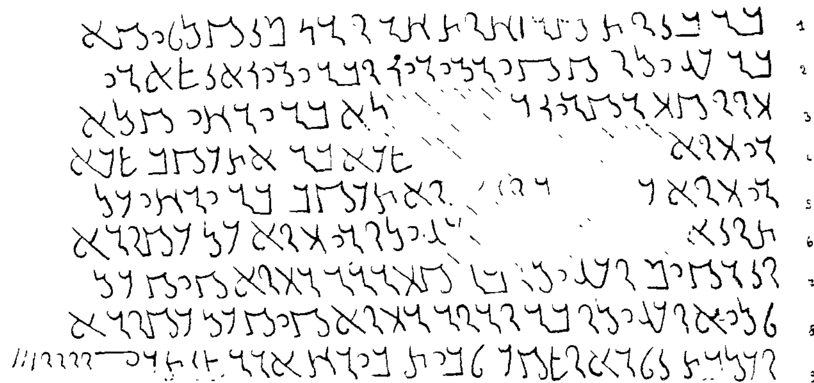


Fig. 2. — Inscriptions palmyréniennes, n° 31.

« L. 6 et 8 : עמירא würde ich doch am ehesten lesen. Ob das nun παροικοῦντες oder κατοικοῦντες oder gar die κατεχόμενοι sind, lässt sich schwer entscheiden, da wir über die Tempeleinrichtungen in Palmyra nichts wissen. Zwischen l. 6 u. 8 ist doch ein Unterschied :

L. 6 : עגילו די היא על עמירא

L. 8 : יריד די היא קים על עמירא ועל בת גמירא

« Also hatte יריד doch eine andere Funktion als עגילו ; und עמירא kann beide Male dasselbe bedeuten.

« L. 8 : sind גליא wohl die *Tempeldiener* ; denn *ṭᵉlâyâ* bedeutet « Diener » und so lese ich hier, während *ṭᵉlayyê* « Knaben » bedeutet. »

M. Dussaud, qui admet que עמודא signifie *colonnes*, pense « qu'il faut partir du fait que les « préposés aux *colonnes* » portent un titre comparable à celui des préposés au seuil ou gardiens du seuil dans le temple de Jérusalem ».

Pour répondre à la question posée par Enno Littmann, signalons qu'il n'y a, en effet, aucune distinction faite dans ce texte entre le ד et le ר : ce dernier ne porte jamais le point diacritique, qui le distingue d'ordinaire du ד.

Pour le מ et le כ, la question est beaucoup plus délicate. On sait que ces deux lettres

diffèrent d'habitude par leur largeur, le ק étant beaucoup plus large que le ב. Or, dans le texte ci-dessus, cette différence est souvent peu sensible : le plus petit ק est plus petit que le plus grand ב. Aussi il est impossible de distinguer avec une absolue certitude un ב d'un ק, à moins que la lecture ne s'impose par elle-même ; toutefois on peut arriver à une probabilité assez grande en remarquant : 1° qu'il y a tout de même pour chaque lettre une dimension moyenne qui revient plus souvent que les autres, à savoir, ici, 23 mm. pour le ב, et 28 mm. pour le ק ; 2° que quand un ב et un ק se trouvent dans un même mot, on leur donne des dimensions différentes pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté de lecture, ex. : dans בקי, le ב a 23 mm. et le ק 30 mm., dans קים l. 8, le ב a 22 mm. et le ק 27 mm. 5 ; il est vrai que la différence est une fois peu sensible : dans קים l. 7, le ב a 23 mm. et le ק 24 mm. 5.

C'est avec ces très faibles données qu'il faut aborder les mots בהדבדין, l. 3, et נדבים l. 7, dont la lecture est douteuse. Dans בהדבדין les deux caractères en question ont même dimension : 23 mm. Il est donc probable que ce sont tous deux des ב, quoique le second soit de forme un peu différente du premier. Dans נדבים, la dimension est de 24 mm. et il est bien difficile de dire s'il s'agit d'un tout petit ק ou d'un ב assez grand.

En définitive, il est bien difficile d'arriver par cette méthode des mensurations à un résultat certain, et les probabilités qu'on en peut tirer ne pourraient prévaloir contre une lecture qui s'imposerait par elle-même.

3° *Inscription du symposiarque des prêtres de Bêl* (fig. 3).

A la fin de novembre 1929, fut découverte une grande inscription bilingue, gravée à une certaine hauteur sur la façade Est des propylées du Temple de Bêl, à droite de la porte.



Fig. 3. — Inscription du symposiarque des prêtres de Bêl.

Pour le palmyrénien, le fac-similé ci-dessous a été fait d'après un bon estampage ; les dimensions sont : longueur, 1 m. 45 ; hauteur, 0 m. 27 ; hauteur des caractères, 4 cm. 5. Pour le texte grec, je dispose d'une copie de MM. Schlumberger et Seyrig.

Transcription des deux textes :

1	. . . .
2	. . . . λλ . . . .
3	καὶ Μεζαββ[ανα . .] τοῦ Μαλίχου
4	τοῦ Ζεβει . . . . . ἀρχιερεὺς κ[αὶ]
5	σ]υμποσιαρχ[ης ἱερέων] μεγίστου θεοῦ
6	Διὸς Βηλ[ου . . . . ἔτ]ους δφ Λώου

אוטקרטור קס]ר	1
. . . . בירחי . .	2
מתקרא מזבנא ב	3
מרזחותה די ב. .ה בירח אב שנת D[IIII]	4

Une traduction d'ensemble est naturellement impossible :

Grec : L. 1 et 2. Ces deux lignes sont à peu près complètement détruites.

L. 3 *: Et Mezabbanâ...* Ce nom propre, ou plutôt ce surnom, bien connu par ailleurs, figure également dans le texte palmyrénien, l. 3.

L. 4. Ζεβει .., est le début du nom propre bien connu Ζεβειδα, זבידא.

L. 5 Je restitue la formule : *grand-prêtre et symposiarque des prêtres du très grand dieu Zeus Bêl*, d'après SobB 43 = R 2152.

L. 6. La date : *août 504* (193 de notre ère). Entre la fin de la formule ci-dessus et la date, il y a une lacune que je ne sais comment combler.

Palmyrénien. L. 1 : *L'empereur César...* Les deux mots sont la transcription du grec Αὐτοκράτωρ Καῖσαρ. Le nom de l'empereur manque malheureusement. Étant donné la date, août 193, je me demande s'il ne faudrait pas restituer le nom de *Pescennius Niger*, un des compétiteurs de Septime-Sévère, proclamé empereur par les légions de Syrie en mai 193.

L. 2 : Je ne sais comment interpréter les 4 lettres qui subsistent de cette ligne, vers la fin.

L. 3 : *qui est surnommé Mezabbanâ...*

L. 4 : On peut comprendre : *sa symposiarchie qui...* ou *la symposiarchie de...* suivant une construction fréquente en araméen. Sur ma copie, j'ai un ב qui ne figure pas sur le fac-similé. Peut-être faut-il restituer *la symposiarchie de Bêl*, bien que ce soit un peu étrange. A la fin de la ligne, la date, qui est d'accord avec celle du texte grec.

Le motif de l'inscription fait défaut. Gravée à même le mur des propylées, il serait bien étonnant qu'elle ne se rapportât point au monument qui la porte. Nous savons que les six portes de bronze doré des propylées ont été données aux environs de 175. L'aile droite de l'édifice aurait-elle été bâtie ou restaurée 18 ans plus tard ?

B. — La Colonnade sud.

La colonnade sud du péribole du Temple de Bêl avait déjà fourni, avant le déblaiement, quatre inscriptions honorifiques importantes, à savoir :

Sur la 7e colonne (en partant de l'angle sud-ouest), l'inscription de Malikhô Ḥašaš : Euting, *Epigraphische Miscellen*, 102 ; *Repertoire d'épigraphie sémitique*, 451.

Sur la 8e colonne, l'inscription de Nešê, fils de Ḥalê : Euting, 103 ; *Répertoire*, 452.

Sur la 9e colonne, l'inscription de Aqqiḥ, fils de Nohrai : Sobernheim, *Palmyrenische Inschriften*, 5 ; *Répertoire*, **2128**.

Sur la 20e colonne, l'inscription de Zebidâ fils de So'adô : Sobernheim, 7 ; *Répertoire*, 2129.

Le déblaiement a fait découvrir trois inscriptions honorifiques nouvelles et des compléments intéressants de l'inscription sur la 8e colonne :

Inscriptions de Malikho Ḥašaš.

Deux des trois inscriptions honorifiques découvertes concernent le même Malikhô Ḥašaš, déjà connu par l'inscription de la 7e colonne. Ces nouvelles inscriptions sont gravées sur les consoles des colonnes 3 et 4 ; les colonnes 5 et 6 sont détruites : il est probable qu'elles portaient elles aussi des inscriptions, de sorte que le même Malikhô Ḥašaš aurait possédé au moins cinq statues dans le portique sud du péribole du temple de Bêl.

Pour distinguer entre elles les trois inscriptions de Malikhô Hašaš qui sont parvenues jusqu'à nous, nous les appellerons :

Colonne 3 : *Inscription des commerçants de Babylone.*

Colonne 4 : *Inscriptions des Trésoriers.*

Colonne 7 : *Inscription de la Paix*, déjà connue. Depuis que Euting l'a copiée, elle a beaucoup souffert : le grec a disparu, il ne reste que le milieu du palmyrénien.

4° *Inscription des commerçants de Babylone* (fig. 4).

Colonne en place engagée dans le mur de la maison de Mḥammad Saʿdûn, qui la découvrit en janvier 1930.

La console porte une magnifique inscription bilingue : 6 lignes de palmyrénien, 3 lignes de grec. Ses dimensions sont : hauteur 0 m. 33, longueur 0 m. 47 ; la hauteur des lettres est 2 cm. 2 pour le palmyrénien, 2 cm. pour le grec.

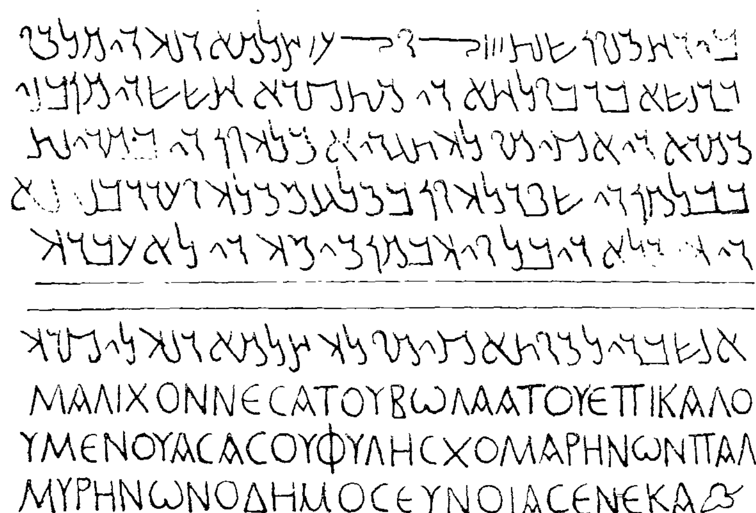


Fig. 4. — Inscription des commerçants de Babylone

1 ב[יר]ח כנון שנת CCC XXX VI צלמא דנה די מלכו
2 בר נשא בר בולחא די מתקרא חשש די מן בני
3 כמרא די אקימו לה ת[ג]ריא כלהון די במדינת
4 בבל מן די שפר להון בכל גנס כלה ועדר בנ[ינ]א
5 די ה[י]כלא די בל ויהב מן כיסה די לא עבדה
6 אנש בדיל כות אקימו לה צלמא דנה ליקרה

1 Μάλιχον Νεσᾶ τοῦ Βωλάα τοῦ ἐπικαλο-
2 υμένου Ἀσασου, φυλῆς Χομαρηνῶν, Παλ-
3 μυρηνῶν ὁ δῆμος, εὐνοίας ἕνεκα.

Traduction du palmyrénien : « *Au mois de Kânûn 336* (novembre 24) *cette statue de Malikhô, fils de Nešâ, fils de Bôlḥâ, surnommé Ḥašaš, des Benê Komarâ, lui a été élevée par tous les commerçants qui sont dans la ville de Babylone, parce qu'il*

les a favorisés de toute manière, qu'il a aidé à la construction du temple de Bêl et qu'il a donné de sa bourse, chose que personne n'avait faite : c'est pourquoi ils lui ont élevé cette statue pour l'honorer. »

Cette inscription précise une fois pour toutes le nom du personnage : il s'appelle מלכו, Μάλιχος et חשש, Ἀσάσου (gén.) est son surnom : ainsi s'expliquent les deux noms qu'il porte sur l'*inscription de la Paix* : *Malikhô* dans le grec, *Ḥašaš* dans le palmyrénien. Clermont-Ganneau, *Recueil d'Archéologie Orientale*, II, p. 83-89, avait pressenti cette explication.

Ce qui fait le grand intérêt de cette inscription, c'est la mention aux lignes 3-4 des *commerçants de la ville de Babylone*. Il s'agit évidemment de commerçants palmyréniens qui ont fondé un comptoir à Babylone. C'est la première fois que cette ville est mentionnée dans un texte palmyrénien.

A la fin de la ligne 4, je restitue בנ[יד]א, d'après le judéo-palestinien בַּנְיָדָא et le syriaque *benyânâ*.

La phrase qui termine la ligne 5 et qui commence la ligne 6 est assez délicate à interpréter ; je crois qu'il faut comprendre : *il a donné de sa bourse, ce que personne n'avait fait* (c'est-à-dire *donné* avant lui), autrement dit : *plus que personne n'avait jamais donné* : l'expression אנש ... לא signifie : *personne* dans le Targum d'Onkelos (Dalman, *Grammatik des jüdisch-palästinischen Aramäisch*, p. 122), de même que l'expression *lâ... nâš* en syriaque (Brockelmann, *Lexicon syriacum*, 2e édition, p. 31 *a*).

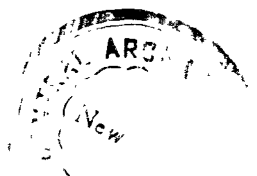
Le texte grec est un résumé bref et incolore du palmyrénien : il faut se garder de considérer τοῦ ἐπικαλουμένου Ἀσασου comme une faute pour τὸν ἐπικαλουμενον Ἀσασον : nous savons, en effet, par le texte palmyrénien de l'*inscription de la Paix* que le grand-père de Malikhô, à savoir Bôlḥa, portait lui aussi ce surnom de Ḥašaš.

5° *Inscriptions des trésoriers* (fig. 5).

Sur la console de la 4e colonne, inscription bilingue découverte en février 1930.

Texte palmyrénien de 4 lignes : dimensions : 0 m. 45 × 0 m. 17 : hauteur des lettres : 2 cm.

Texte grec de 4 lignes : dimensions : 0 m. 40 × 0 m. 13 : hauteur des lettres : 1 cm. 8.



1 [ב]ירח סיון שנת CCCXXXVI צלמא דנה די
2 מ[ל]כו בר נשא בר בולחא חשש די מן בני כמרא
3 [די] אקימו לה אניש ענישתא ועבד תדמריא
4 [מ]ן די שפר להון ולבניהון ולבית אלהיהון

1 Μαλιχον Νεσᾶ τοῦ Βωλαα τοῦ Ἀσα-
2 σου, φυλῆς Χομαρηνῶν, οἱ ἀργυρο-
3 τομίαι καὶ Παλμυρηνῶν ὁ δῆμος.
4 εὐνοίας ἕνεκα.

Traduction du texte palmyrénien :

« *Au mois de Sîwân de l'année 336* (juin 25), *cette statue de Malikhô, fils de Nešê, fils de Bôlḥâ* (surnommé) *Ḥašaš, des Benê Komarâ, lui a été élevée par les trésoriers et la collectivité des Palmyréniens, parce qu'il les a favorisés, eux, leur cité et la maison de leurs dieux.* »

ΜΑΛΙΧΟΝΝΕϹΑΤΟΥΒΩΛΑΑΤΟΥΑϹΑ
ϹΟΥΦΥΛΗϹΧΟΜΑΡΗΝΩΝΟΙΑΡΓΥΡΟ
ΤΟΜΙΑΙΚΑΙΠΑΛΜΥΡΗΝΩΝΟΔΗΜΟϹ
ΕΥΝΟΙΑϹΕΝΕΚΑ

Fig. 5. — Inscription des trésoriers.

Le texte grec n'est qu'un résumé du texte palmyrénien, résumé d'ailleurs fautif en deux endroits ; à la ligne 1, la rédaction τοῦ Βωλαα τοῦ Ἀσασου pourrait faire croire que Hasaš est le père de Bôlḥâ, alors que nous savons par d'autres textes que *Ḥasaš* est en réalité un simple surnom de Bôlḥâ ; à la ligne 3 le texte porte ἀργυροτομίαι au lieu de ἀργυροταμίαι.

Malikhô, fils de Nešê, est bien connu (voir l'inscription précédente).

L'expression אניש ענישתא est singulière, quoique le sens : *les gens du Trésor*, ne soit pas douteux. Le collectif *'enôš* אניש : *les gens, les hommes*, ne semble pas conforme à la phonétique normale de l'araméen ; seule la forme *'a/enâš*, *'a/enâšâ* (ba. *'a/enâš*, jp *'enâšâ*, chr. pal *'nš*, syr. *'nâšâ*, jbab. *'enâš*) peut être considérée comme araméenne commune.

'enôš n'étant attesté que par le *Kethîbh* de *Dan.*, 4, 13, par le nabatéen, et par l'unique exemple ci-dessus en palmyrénien ; des interprétations contradictoires de cette forme *'enôš*, אנוש, ont été données dans : BROCKELMANN, *Grundriss*, I, 185 ; BAUER-LEANDER, *Grammatik des biblisch Aramäischen*, 34-35 ; CANTINEAU, *Le Nabatéen*, I, p. 47-48, 64.

L'expression גבל תדמריא, équivalant à Παλμυρηνῶν ὁ δῆμος, était déjà connue par l'inscription L2-SobB11, provenant de la colonnade Est du péribole du Temple de Bêl.

Compléments à l'inscription de la 8e colonne (fig. 6).

La console de la huitième colonne du portique sud porte l'inscription EUTING, 193 : *Répertoire*, 452 : c'est la dédicace d'une statue élevée au chef de caravane Nesê, fils de Ḥalê, fils de Nesê, fils de Ḥalê, fils de Repha'el, fils de 'Abissay, par des commerçants qui étaient montés avec lui de Phorat et d'Ologésias, en avril 142...

6° Le dégagement de cette colonne a d'abord fait apparaître sur le bord supérieur de la console le début d'une ligne de grec qui ne fait que reproduire purement et simplement le commencement de l'inscription déjà connue :

Νεσῆ Ἀλὰ τοῦ Νε[σὰ... : *Nesê, fils de Ḥalê, fils de Ne*[*sê*...

La colonne une fois dégagée, nous avons fait estamper le texte de la console. Cet estampage montre qu'il faut lire dans le grec Ῥεφαήλου au lieu de Ῥεφέλου, et Ἀβισσέου au lieu de Ἀρισσέου, lecture déjà soupçonnée par Euting.

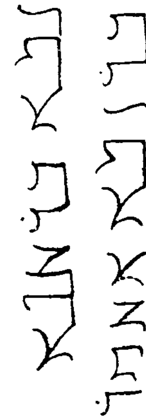


FIG. 6. — Inscription n° 6 *bis*.

6 *bis*. Enfin sur le fût de la colonne sont apparues deux lignes de palmyrénien (dimensions : 0 m. 30 × 0 m. 10 ; hauteur des caractères : 3 cm.). Cette inscription présente la particularité d'être écrite en *caractères cursifs* et *verticalement* :

1 נכא בר חלא
2 בר נכא אחמר

Traduction : « *Nesê, fils de Ḥalê, fils de Nesê Aḥmar* (?) ».

Le dernier mot semble être un surnom : comparer ar. احمر : *rouge*.

Il est intéressant de trouver à une date aussi haute l'emploi, pour une ins-

cription sur pierre, de l'*écriture cursive* et de la *graphie verticale*. Il est probable que dans la pratique courante, on écrivait verticalement et qu'on redressait ensuite la feuille de papyrus.

7° *Inscription de Taimo'amed* (fig. 7).

Sur la console de la 10ᵉ colonne, j'ai découvert en mars 1930 une inscription palmyrénienne mutilée. On ne distingue que deux lignes, dont les extrémités manquent : il est difficile de dire si l'inscription était plus longue, ou si elle ne comportait que ces deux lignes (qui forment un sens complet).

Dimensions : 0 m. 40 × 0 m.07 : hauteur des lettres : 2 cm. 4.

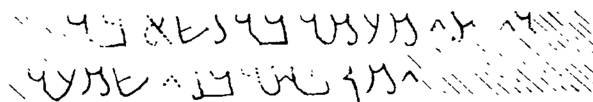


FIG. 7. — Inscription de Taimo'amed.

1 [צלמא דנה] די תימעמד בר נשא בר . . . .

ר

2 . . . . . ד]י מן פחד בני שמעד . . . .

Traduction : « Cette statue est celle *de Taimo'amed, fils de Nešê, fils de* ..... *de la tribu des Benê Šm'd* (ou *Šm'r*)... »

Aucune trace de date n'est visible.

Le nom propre תימעמד était déjà connu par l'inscription VOGÜÉ 124, où l'on a la transcription grecque Θαιμοαμέδου (gén.). L'interprétation de ce nom est difficile ; De VOGÜÉ, considerant -תימ comme un nom divin, traduisait : *Thaimi a soutenu*. Cette explication n'est pas impossible, car on connaît un dieu arabe تيم, idole des Tamim, et le nom théophore عبد تيم (WELLHAUSEN, *Reste Arabischen Heidentums*, p. 2 et 64). Cependant je préférerais prendre -תימ dans son sens habituel de « serviteur » et voir au contraire dans עמד- un nom divin, duquel je rapprocherais volontiers عبد عامر (Ibn Duraid dans WELLHAUSEN, *ibid.*, p. 3), qui est peut-être une faute de lecture pour عبد عامد.

Le nom de la tribu des בני שמעד est attesté ici pour la première fois, et je n'ose en proposer aucune vocalisation.

C. — Le mur oriental.

Le mur est du péribole a été reconstruit au XIIe siècle par les Arabes (voir ci-après, p. 146, J. Sauvaget, *Inscriptions arabes*). Des consoles palmyréniennes ont été remployées dans cette construction ; trois d'entre elles portent des inscriptions.

Les deux premières sont placées à une grande hauteur sur la face ouest, au-dessus de la maison actuellement occupée par la Mission de Palmyre. Quant à la troisième, très mutilée, elle se trouve engagée dans l'autre face du mur, à l'extérieur de l'enceinte, à une faible hauteur.

8° *Inscription funéraire de Tammê* (fig. 8).

La première des deux consoles qui se trouvent sur la face ouest du mur arabe ne porte pas une inscription honorifique, mais bien une *inscription funéraire* et doit donc provenir d'un tombeau. Son aspect extérieur n'est d'ailleurs pas le même que celui des consoles destinées à porter des statues honorifiques. Tandis que la face de ces dernières est lisse, des moulurations dessinent au milieu de celle-ci un tableau central rectangulaire, où est gravée une partie de l'inscription.

Sur le bord supérieur de la console est gravée une ligne de grec, qui semble la fin d'un texte plus long, aujourd'hui disparu (peut-être gravé autrefois sur la base de la statue, au-dessus de la console ?). Longueur de cette ligne : 0 m. 32 ; hauteur des caractères : 1 cm. 7.

Le texte palmyrénien, à peu près intact, se compose de 5 lignes. Dimensions : 0 m. 32 × 0 m. 17 ; hauteur des lettres, pour la première et la dernière ligne : 1 cm. 4 ; pour les 3 lignes à l'intérieur du tableau central : 1 cm. 7.

... ... ης τειμῆς καὶ μνημῆς χάριν.

1 צלמת תמא ברת נבוזבד בר זבדבול

2 שבעין די אקימו לה אבוה

3 ואבוי אביה ברת בגרן

4 בר מלכו ליקרה חבל

5 . . . ן יום XVIII שנת . . . . CCCCLXXX .

Traduction du texte palmyrénien : « *Statue de Tammê, fille de Nebûzabad, fils*

de Zabdibôl Šim'ôn. que lui ont élevée son père, et 'Ambai, sa mère, fille de Bagrân, fils de Malikhô, pour l'honorer; hélas! [Au mois de...] *n, le 18e jour, l'an 480* (? 168-169). »

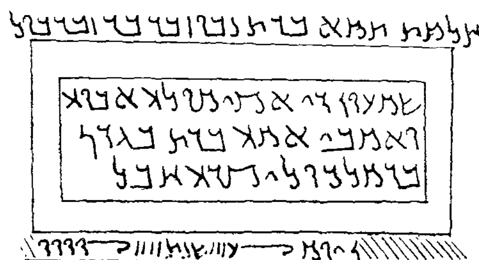


Fig. 8. — Inscription de Tammâ.

Les noms propres sont tous connus ; sur אמבי, voir *Répertoire*, 737 et 1020, Lidzbarski, *Ephemeris*, III, p. 145 : ici, la lecture est sûre, et il n'y a pas moyen de lire אבבי.

Le nom du mois fait défaut; il n'est pas impossible que des chiffres d'unités manquent à la fin de la date.

Inscriptions de Bagešô et de son père.

La seconde inscription de la face interne du mur oriental et l'inscription de la face externe sont toutes deux des inscriptions honorifiques, se rapportant à la même famille. L'une est gravée en l'honneur d'un certain Bagešô, connu par ailleurs et l'autre en l'honneur de son père Ḥabbê.

9° Nous étudierons d'abord l'inscription (fig. 9) de Ḥabbê, celle de la face interne, car elle est bien conservée et nous permettra de restituer avec certitude l'inscription de Bagešô. Elle se compose de 4 lignes de palmyrénien. Dimensions : 0 m. 36 × 0 m. 17 ; hauteur des lettres : 2 cm. 4.

1 צלמא דנה די חבא בר בגשו
2 בר זבדבול די אקימו לה
3 בני חשש ליקרה בירח
4 איר שנת CCCC XXX VIIII

Traduction : « *Cette statue est celle de Ḥabbê, fils de Bagešô, fils de Zabdibôl, que lui ont élevée les Benê Ḥašaš, pour l'honorer ; au mois de Iyyar de l'année 439* (mai 128). »

Le nom propre חבא est connu par ailleurs ; quant à בגשי il n'était attesté jusqu'ici que par une inscription du camp de Dioclétien, Sob B. 39. — *Inventaire*, VI, 6, l. 5, par une lecture de CLERMONT-GANNEAU, sur un buste de la Glyptothèque de Ny Carlsberg (lecture contestée par EUTING), *Répertoire* 2206, et par une inscription bilingue mutilée (CANTINEAU, *Inscriptions palmyréniennes*, 47 ; *Inventaire*, III, 2) où l'on a la transcription grecque Βαγέσο[υ]

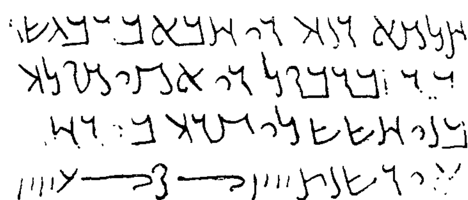


FIG. 9. — Inscription de Ḥabbé.

La tribu des בני חשש est attestée par ailleurs, notamment sur des tessères. On peut se demander s'il n'existe pas quelque rapport entre elle et Malikhô Ḥašaš, honoré de cinq statues dans le portique sud du péribole du temple de Bêl.

10° L'inscription (fig. 10) de la face externe du mur oriental ne se compose que de 3 lignes : ses dimensions sont : 0 m. 35 × 0 m. 14 : la hauteur des lettres est de 2 cm. 3.

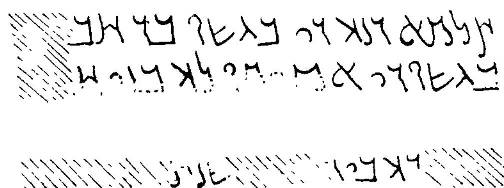


FIG. 10 — Inscription de Bageso.

1 צלמא דנה די בגשי בר חב[א בר
2 בגשי די אקימי לה בני ח[שש
3 [ליק]רה בי[רח . . .] שנת . . .

Traduction : « *Cette statue est celle de Bagešô, fils de Ḥabb*[*é*, fils de] *Bagešô, que lui ont élevée les Benê Ḥa*[šaš, pour l'hono]*rer ; au m*[ois de.... de l']*année*.... »

Il est dès lors possible de restituer la première ligne de l'inscription *Inventaire*, III, 2 : Il faut lire : ...Βαγέσο[υ 'Α]ββ[ε]ους τοῦ Β[αγ]έσου τοῦ [Ζαβδι]βώ[λ]ου. .

La partie supérieure des deux B de 'Αββέους est visible sur la pierre. חבא. * Αββης a un génitif 'Αββεους de même que בונא*, Βώννης a un génitif Βωννεους (Cantineau, *Inscriptions palmyréniennes*, 72).

D. — Textes de provenance inconnue.

Les inscriptions ci-dessous ont été trouvées dans le temple de Bêl (à l'exception des nos 15, 16 et 17), mais il n'est pas possible d'affirmer qu'elles en proviennent. Quand, — il y a quelques siècles, — on a construit l'ancien village à l'intérieur du péribole du temple, on a amené là des matériaux de toute origine, de sorte que tout objet non en place est susceptible d'avoir été apporté d'ailleurs.

Nous allons d'abord étudier les textes religieux, et ensuite les textes de caractère historique.

11° *Inscription dite de l' « umbraculum »* (fig. 11).

Deux fragments d'inscription se raccordant exactement ; le fragment inférieur, très effacé, a été trouvé en mars 1930 ; le fragment supérieur bien conservé, a été découvert en juillet 1930. L'inscription est gravée sur une plaque rectangulaire, entourée d'un cadre en relief. Sa hauteur est de 0 m. 38 ; sa longueur primitive est inconnue, car la partie droite fait encore défaut, mais je l'évalue à 0 m. 45 au maximum ; la hauteur moyenne des lettres est de 2 cm. L'inscription semble se composer de deux textes séparés par un blanc : le premier est de 6 lignes, le second de 4 lignes.

1 שנת CCCLX מטלתא
2 [דה ו]עמידיה ושריתה ותמליה
3 [עבד]ו אישי בר כהילי ואושי
4 [י . . .]א בני חירן בר אישי
5 [די מן] בני מיתא לבו[ל]עסתר
6 [ישדיא] אלהיא טביא על חייהון

7 . . . . באיר יים . . . .
8 . . בת אלהין יבתין נש . .
9 . . . בי]לעסתר ישדיא
א
10 . . . . לבנינא די אלהי

Traduction : « *L'an 360* (48-49) *cet* umbraculum, *ses colonnes, son entablement et sa toiture ont été faits par Aušai, fils de Kohailô, et par Aušai, et par X, fils de Ḥairân, fils de Aušai, des Benê Maithâ, pour Bol'astar et Šdy' (?), les dieux bons, pour leur salut.* »

« ..... *en Iyyar, le jour..... la maison des dieux et les maisons.....* [*Bô*]*l'astar et Šdy'..... pour l'édifice des dieux.* »

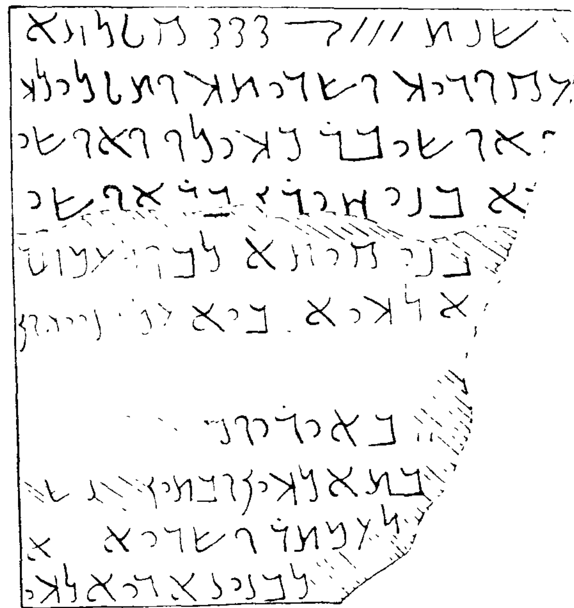


FIG. 11. — Inscription de l'*umbraculum*.

L. 1 : La date se borne à la mention de l'année ; le mot מטלתא est fort énigmatique : il désigne évidemment un édifice destiné à faire de l'*ombre*, mais on ne peut faire que des conjectures sur la nature de cet édifice et sur son rôle dans le culte ; toutefois, il faut noter que c'est là le nom que portent dans les versions et les commentaires araméens de la Bible les cabanes de feuillage que les Juifs construisent pour la fête des tabernacles (*Lévitique*, XXIII, 42-43). Il s'agit sûrement d'un édifice assez important puisqu'on parle de sa *colonnade*. Rien n'indique dans le contexte la place de cet édifice.

L. 2 : Je ne crois pas qu'il faille restituer plus de trois lettres au début de la ligne : je base mon opinion sur les restitutions des lignes suivantes. La liste des parties constitutives de l'édifice et l'ordre dans lequel elles sont énumérées sont tout à fait normaux.

L. 3, 4, 5 : Les noms propres sont tous connus ; la tribu des Benê Maithâ est attestée par trois autres textes : Vog30, Vog32, et R1072, tous antérieurs à l'an 60.

L. 5 et 6 : La lecture du nom de la divinité בולעשתר peut être considérée comme assez

probable, quoique le ר soit restitué, que le ב ressemble plutôt à un ר, et que le ח ait une forme bizarre : le texte de la ligne 9 où cette divinité semble de nouveau mentionnée permet de passer outre à ces objections. Ce nom de divinité était totalement inconnu jusqu'ici ; il semble composé de deux noms divins : celui de *Bôl* qui figure dans un grand nombre de noms théophores palmyréniens, et celui de *'Astar* (sans le *-t* du féminin) qui semble être la divinité de la planète Vénus (probablement mâle). Le nom de cette divinité entre volontiers dans des composés comme celui-ci : 'Aštarkamos, 'Atar-'ateh. Le nom de la seconde divinité, au début de la ligne 6, est restitué d'après la ligne 9.

Le second texte est beaucoup plus mutilé que le premier : la fin des lignes n'est en particulier plus lisible. Le sens général du texte étant inconnu, je n'ai pu faire aucune restitution.

L. 7 : La date est donnée suivant une formule inaccoutumée ; non seulement le mois, mais encore *le jour* sont indiqués.

L. 8 : בת אלהין : l'état absolu est étonnant. Je ne sais comment restituer le dernier mot.

L. 9 : Le premier mot est le nom divin déjà attesté à la ligne 5 ; puis vient le nom d'une seconde divinité que je lis : שדיא (le י est un peu douteux). Ce nom, comme le premier, était, je crois, totalement inconnu jusqu'ici : je n'ose proposer aucun rapprochement.

On voit par ces quelques indications l'importance de ce texte : c'est la dédicace d'un édifice de type inconnu à deux divinités également inconnues.

Inscriptions relatives à la déesse Ištar.

Le déblaiement du péribole du temple de Bèl a fourni deux inscriptions relatives à la déesse babylonienne Ištar, toutes deux découvertes par moi pendant la démolition des maisons ; ces textes n'étant pas en place, il est impossible d'affirmer qu'ils proviennent effectivement du temple de Bèl.

12° Le premier texte (fig. 12) est gravé sur un bloc de pierre rectangulaire qui paraît avoir été destiné à être encastré soit dans un mur, soit peut-être dans la base d'une statue. L'inscription, 4 lignes de palmyrénien, est entourée d'un cadre à anses, simple ligne grossièrement gravée (dimensions : 0 m. 36 × 0 m. 17). Les caractères, de hauteur inégale (2 cm. à 2 cm. 5) sont

d'aspect ancien : le tout donne l'impression d'un texte du premier siècle de notre ère, voire peut-être plus ancien encore.

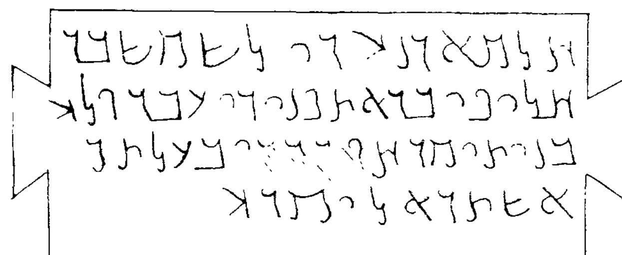


Fig. 12. — Inscription d'Istar (n° 12).

1 צלמא דנה די לשמש בר
2 חליפי בר אתפני די עבדי לה
3 בני תימרצי . . . בעלתך
4 אשתרא ליקרה

Traduction : « *Cette statue est celle de Lešamš, fils de Ḥolaiphì, fils de Ethpeni, que lui ont faite les Benè Taimarṣò..... sur ton autel, ô Istar, pour l'honorer.* »

Les noms propres sont connus : Un Ḥolaiphì, fils de Ethpeni, est, en effet, attesté par une inscription de la colonnade transversale, Vog. 9-*Inventaire* V, 7 : la tribu des Benè Taimarṣò n'est attestée que par des tessères, par exemple R.1675 et R.1720.

Vers le milieu de la ligne 3 — au début du passage intéressant — 4 lettres sont gravement mutilées ; la dernière est sûrement un י ; les 3 autres peuvent être, au choix, des ד, des ר, des ב, des כ, des מ. Je n'ai trouvé jusqu'à présent aucune restitution certaine ; j'espère que d'autres seront plus heureux que moi.

L'expression בעלתך est très fréquente sur les tessères : l'interprétation qu'en donne Lidzbarski, *Ephemeris*, II, p. 319 : *sur ton autel*, est fort vraisemblable et je l'ai adoptée dans la traduction, mais elle est loin d'être absolument démontrée.

J'ai hésité très longtemps à reconnaître le nom d'Istar dans la suite de lettres אשתרא : c'est seulement la trouvaille de l'inscription 13 qui m'a convaincu ; il n'en reste pas moins vrai que cette invocation à une divinité, qui vient rompre l'ordonnance normale d'une formule de dédicace honorifique, est quelque chose de très étrange, sans aucun exemple jusqu'à maintenant dans l'épigraphie palmyrénienne.

13° Le second texte (fig. 13) est gravé sur un petit autel votif, dont la partie supérieure est ornée de créneaux et de rosaces ; dimensions : 0 m. 23 × 0 m. 10 : l'inscription, 4 lignes de palmyrénien, est soigneusement gravée en petits caractères de 1 cm. 8.

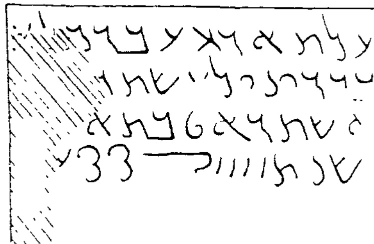


Fig. 13 — Inscription d'Ištar (n° 13).

1 עלתא דה עבד מל[א]
2 בר דיני לעשתר[תא]
3 אשתריא טבתא
4 שנת . . . CCCC XXXXV

Traduction : « *Cet autel a été fait par Malê, fils de Dînai, à ʿAštart-Ištar la bonne, en l'an 445*... (133-134 ?). »

La pierre est brisée à gauche, mais les restitutions sont faciles. A la fin de la ligne 3, je crois qu'il n'y a rien à restituer : à la fin de la ligne 4, il y aurait place pour une ou deux unités à la fin de la date.

Un Dînai, fils de Malê, est attesté par l'inscription R. 355, un autre, fils de Berrephâ, par l'inscription ChabA33-R1645.

L'intérêt considérable de l'inscription réside dans l'identification qu'elle semble faire entre la déesse ʿAštart de la Phénicie et la déesse Ištar de l'Assyrie ; on leur dédie un autel unique, et on les considère comme une seule et même divinité, si ma restitution de la fin de la ligne 2 est exacte. C'est un trait intéressant du syncrétisme religieux qui fleurit à Palmyre au second siècle de notre ère.

14° *Autel dédié à des morts* (fig. 14).

En juillet 1930, on m'apporta la partie antérieure d'un autel analogue à ceux qu'on dédie ordinairement à « *Celui dont le nom est béni à jamais* ». Il portait une inscription palmyrénienne de 5 lignes (dimensions : 0 m. 30 × 0 m. 20 :

hauteur des caractères : 2 cm.), mutilée à droite, qui indiquait qu'il était consacré à une morte et à son frère.

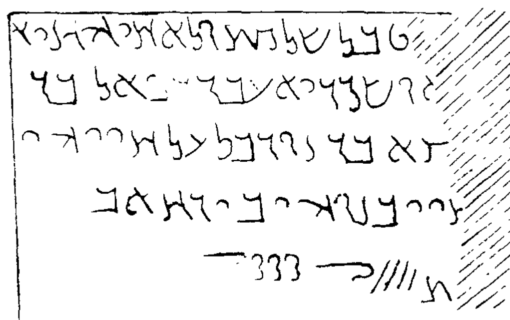


Fig. 14. — Autel dédié à des morts.

1 [דכרן] טב לשלמת לאחיה גניא
2 [טבי]א ושכריא עבד רפאל בר
3 [בול]קא בר נורבל על חייהי
4 [וע]ל חיי בנוהי בירח אב
5 שנת CCCCLXX

Traduction : « *Bon* [souvenir] *à Šalmat et à son frère, génies* [bons] *et rémunérateurs ; a fait* (cet autel) *Repha'el, fils de* [Bôl]*qâ* (?), *fils de Nûrbêl, pour son salut et le salut de ses enfants ; au mois de Ab de l'année 470* (août 159). »

La restitution [בול]קא au début de la ligne 3 est rien moins que sûre. A la fin de cette ligne, il semble bien que la pierre porte על חייהי, au lieu de על חיוהי, forme correcte.

Les chiffres de la date sont fort effacés : je ne crois pas qu'il y ait eu des chiffres d'unités à la fin.

Le grand intérêt de ce texte, c'est qu'il atteste le culte rendu aux morts à Palmyre. Quoique les morts ne soient point appelés *dieux :* אלהיא, mais seulement *génies* גניא, on leur donne les mêmes épithètes qu'aux grands dieux : on les appelle *bons et rémunérateurs :* טביא ושכריא, on leur dédie un autel, on les invoque pour son salut.

15° *Autel dédié au dieu anonyme et aux deux frères saints* (?).

Autel votif se trouvant au Dépôt des Antiquités à Palmyre. Sa provenance est incertaine. Il porte une inscription palmyrénienne de 12 lignes (dimen-

sions : 0 m. 32 × 0 m. 20 ; hauteur des caractères : 1 cm. 5), dont le milieu est gravement mutilé.

1	דכין טב דבריך שמה
2	לעלמא טבא ורחמנא
3	ולתרין א̣ח̣יא קדישא
4	עבדו . בא . . .
5	בר ח . .
6	לבן : . .
7	. . . . .
8	. חב
9	. ירח . . כ .
10	בירח : סיון די
11	שנת CCCC LXX II
12	ועבד תצביתה כ לה

Fig. 15. — Dédicace d'un autel (n° 15).

Traduction : « *Bon souvenir à celui dont le nom est béni à jamais, et aux deux frères saints. Ont fait.* . . . . *Au mois de Sıvân de l'année* 472 (juin 161). *Et il a fait toute son ornementation.* »

Le grand intérêt de ce texte réside dans l'association au dieu anonyme de deux divinités désignées par cette formule mystérieuse : תרין א ח יא קדישא, *les deux frères saints* (je considère la restitution א[ח]יא comme certaine). Il n'est pas impossible que ces *deux frères* soient 'Aglibol et Malakhbêl si fréquemment nommés ensemble dans les inscriptions religieuses.

La grande lacune médiane est très malheureuse, car la phrase finale : *et il a fait toute son ornementation*, peut difficilement s'appliquer à l'autel qui porte l'inscription ; on est donc amené à se demander si la fondation d'un sanctuaire n'était pas mentionnée dans la partie détruite du texte.

16° *Autel dédié au dieu anonyme et au Roi (?) — ou à ses anges.*

Autel votif se trouvant au Dépôt des Antiquités, à Palmyre. Sa provenance est incertaine. Il porte une inscription palmyrénienne de 5 lignes au moins

(0 m. 28 × 0 m. 205 ; hauteur des caractères : 1 cm. 5). Le texte de la fin de la première ligne (et peut-être du début de la seconde) a été gratté et regravé avec une nouvelle rédaction.

1	[ל]בריך שמה למלך
2	[?]הי מודא ידעו בר
3	[ע]גילו בר ידעו על
4	[ח]יוהי וחיא בנוה[י]
5	בירח תשרי שנת .
6	. . . .

Fig. 16. — Dédicace d'un autel (nº 16).

Traduction : « *A celui dont le nom est béni et au Roi* (?) ou *à ses anges ... rend grâces Yad'ô, fils de 'Ogîlô, fils de Yad'ô, pour son salut et le salut de ses enfants. Au mois de Tisrî de l'année.....* »

A la fin de la première ligne, le graveur avait écrit d'abord לעלמא, fin de la formule habituelle לבריך שמה לעלמא : puis il s'est ravisé, a gratté ce mot et a récrit par dessus ולמלך. Mais le grattage n'a pas été assez complet et des traces de la première rédaction apparaissent sous la seconde : le ל initial et le א final de לעלמא sont notamment encore très nets. Comment faut-il comprendre la seconde rédaction ולמלך ? Faut-il traduire : *et au Roi.....* מלך étant soit à l'état absolu et ce *roi* pouvant être un dieu, Bêl par exemple, soit le roi de Palmyre ? Cette hypothèse serait la seule possible si le début de la ligne 2 était clair : mais il ne l'est en aucune façon : la première lettre manque, puis on voit un ה sous lequel il semble y avoir eu primitivement un א, et ensuite on dirait qu'il y a un י sans qu'on puisse affirmer qu'il appartienne à la première rédaction ou à la seconde. Ce mot initial est très énigmatique. Si la règle de ne pas compter les mots n'était presque absolue en épigraphie nord-sémitique, je serais tenté de lire [ל]בריך שמה ולמלכ-2-והי 1 : *A celui dont le nom est béni et à ses anges* (avec la même chute du א intérieur de מלאך que dans מלכבל), mais j'avoue qu'une pareille lecture serait extrêmement hypothétique.

La date est malheureusement détruite.

17° *Inscription d'Odainath l'Ancien* (fig. 17).

Mon aide Mgahed Meṭlaq apporta en février 1930 un fragment d'inscription palmyrénienne qu'il disait avoir trouvé dans les jardins.

Les dimensions de ce fragment sont 0 m. 36 de long et 0 m. 13 de haut : il est brisé à droite, à gauche, et en bas ; 4 lignes sont distinctes, les deux premières bien visibles, les deux dernières très effacées ; l'écriture est très particulière, comme écrasée dans le sens de la hauteur ; les caractères sont hauts de 2 cm.

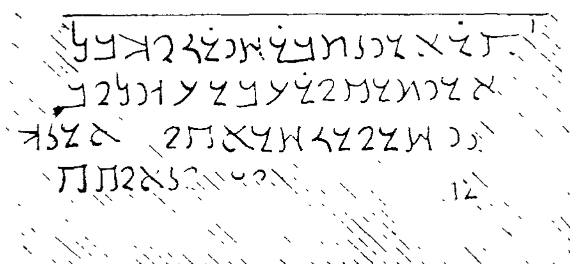


Fig. 17. — Inscription d'Odainath l'Ancien.

. . . . ליקר אדינת בר חירן והבלת 1

. . . . רשׁא די תדמריא עגילו בר 2

. . נו חדידן הדא בי . . דנה . 3

. . . . נא יבב 4

Traduction : « ... *en l'honneur d'Odainath, fils de Ḥairân*, (fils de) *Wahballâth* [Naṣôr, prince de] *Palmyre, 'Ogîlô, fils de..... Ḥaddûdân, a fait une.....* ».

Quoique je ne puisse l'affirmer d'une manière absolue, je crois que la ligne 1 commence par ליקר et qu'il ne manque que 2 lettres au début de la ligne 2, 3 lettres au début de la ligne 3.

Il n'y a pas de doute possible sur l'identité du personnage honoré par cette inscription : il s'agit d'*Odainath l'ancien* grand-père d'*Odainath, le roi des rois*, bien connu par l'inscription Vogüé 21 (actuellement au Dépôt des Antiquités, à Palmyre), où il porte comme ici le nom d'*Odainath, fils de Ḥairân, fils de Wahballâth Naṣôr*.

Odainath l'ancien ne porte, sur l'inscription Vog. 31, que le titre de סנקלטיקא : *sénateur romain* ; je crois qu'il faut restituer ici, au début de la ligne 2, le titre רישא די תדמריא : *prince de Palmyre*, titre qu'a porté son fils Ḥairân (*Inventaire*, III, 16[2-3]).

A la ligne 3, le mot le plus intéressant, celui qui donnerait le nom de l'objet fait en l'honneur d'Odainath, est si effacé que je n'ai pu le lire jusqu'à présent.

La ligne 4 est presque entièrement détruite, sauf quelques lettres.

18° *Inscription de Germanicus* (fig. 18).

A la fin d'octobre 1930, le paysan palmyrénien Aḥmad Meṭlaq 'Abd-al-'Azîz m'apporta un fragment d'inscription qu'il avait trouvé en démolissant sa maison. C'était le coin supérieur gauche d'un texte honorifique palmyrénien On y voit la fin de 7 lignes, les 4 dernières malheureusement très mutilées. Étant donné l'intérêt considérable de ce texte, j'ai tâché d'en obtenir d'autres fragments, mais ni recherches ni promesses n'ont eu de résultat.

Dimensions : 0 m. 29 × 0 m. 24 ; hauteur des caractères : 1 cm. 5.

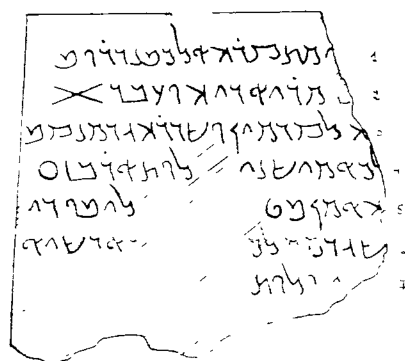


Fig. 18. — Inscription de Germanicus

1 . . . . ד]י מתקרה אלכסנדרס
2 . . . תד]מריא די הי עבד
3 . . . ה לקדמין ישדרה גרמנקס
4 . . . מ]לכא מישנ]א ״ לית ארבד
5 . . . הא בין כמיר . . .[ליבידי
6 . . . שמ]שגרם מלך [חמין מ[לכא רשיא
7 . . . . ״לית . . . . .

Les trois quarts de ce texte faisant probablement défaut, toute restitution et toute traduction d'ensemble sont impossibles. Nous allons l'étudier ligne par ligne.

L. 1 : « ..... *qui est surnommé Alexandre* ». Le nom du personnage honoré par l'inscription fait défaut ; nous n'avons que son surnom. La transcription de ce nom grec est correcte.

L. 2 : « ..... *Palmyrénien, parce qu'il a fait* (?) ».

Remarquer la construction singulière די הי עבד. Est-ce le début d'une proposition subordonnée nominale ou verbale ?

17° *Inscription d'Odainath l'Ancien* (fig. 17).

Mon aide Mgâhed Meṭlaq apporta en février 1930 un fragment d'inscription palmyrénienne qu'il disait avoir trouvé dans les jardins.

Les dimensions de ce fragment sont 0 m. 36 de long et 0 m. 13 de haut : il est brisé à droite, à gauche, et en bas : 4 lignes sont distinctes, les deux premières bien visibles, les deux dernières très effacées : l'écriture est très particulière, comme écrasée dans le sens de la hauteur : les caractères sont hauts de 2 cm.

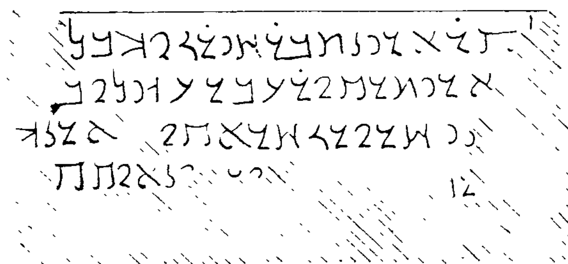


Fig. 17. — Inscription d'Odainath l'Ancien.

. . . . ל[י]קר אדינת בר חירן והבלת 1
. . . . רישׁ[א די תדמור עגילו בר 2
. . . בי חדידן הדא בי . . דנה . . . 3
. . . . ינא יבור 4

Traduction : « ... *en l'honneur d'Odainath, fils de Ḥairân*, (fils de) *Wahballâth* [Naṣôr, prince de] *Palmyre, 'Ogîlô, fils de..... Ḥaddûdân, a fait une.....* ».

Quoique je ne puisse l'affirmer d'une manière absolue, je crois que la ligne 1 commence par ליקר et qu'il ne manque que 2 lettres au début de la ligne 2, 3 lettres au début de la ligne 3.

Il n'y a pas de doute possible sur l'identité du personnage honoré par cette inscription : il s'agit d'*Odainath l'ancien* grand-père d'*Odainath, le roi des rois*, bien connu par l'inscription Vogüé 21 (actuellement au Dépôt des Antiquités, à Palmyre), où il porte comme ici le nom d'*Odainath, fils de Ḥairân, fils de Wahballâth Naṣôr*.

Odainath l'ancien ne porte, sur l'inscription Vog21, que le titre de סנקלטיקא : *sénateur romain*, je crois qu'il faut restituer ici, au début de la ligne 2, le titre רישא די תדמור : *prince de Palmyre*, titre qu'a porté son fils Ḥairân (*Inventaire*, III, 16[2-3]).

A la ligne 3, le mot le plus intéressant, celui qui donnerait le nom de l'objet fait en l'honneur d'Odainath, est si effacé que je n'ai pu le lire jusqu'à présent.

La ligne 4 est presque entièrement détruite, sauf quelques lettres.

18° *Inscription de Germanicus* (fig. 18).

A la fin d'octobre 1930, le paysan palmyrénien Aḥmad Meṭlaq 'Abd-al-'Azîz m'apporta un fragment d'inscription qu'il avait trouvé en démolissant sa maison. C'était le coin supérieur gauche d'un texte honorifique palmyrénien. On y voit la fin de 7 lignes, les 4 dernières malheureusement très mutilées. Étant donné l'intérêt considérable de ce texte, j'ai tâché d'en obtenir d'autres fragments, mais ni recherches ni promesses n'ont eu de résultat.

Dimensions : 0 m. 29 × 0 m. 24 ; hauteur des caractères : 1 cm. 5.

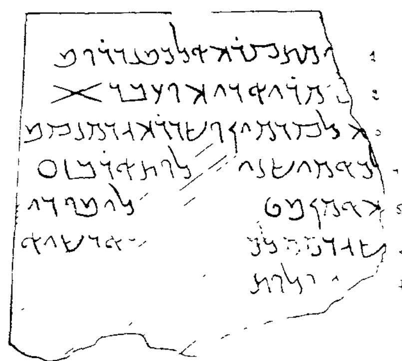


Fig. 18. — Inscription de Germanicus.

1 . . . . ד]י מתקרא אלכסנדרס
2 . . . . תד]מריא די הי עבד
3 . . . . ה לקדמין ושדיה גרמנקס
4 . . . . . במ]לכא מישנ]א ו[לית ארבז
5 . . . . . . הא בין כמו]ר . . .] ליבדי
6 . . . שמ[שגרם מלך [חמין במ[לכא רשיא
7 . . . .]לית . . . .

Les trois quarts de ce texte faisant probablement défaut, toute restitution et toute traduction d'ensemble sont impossibles. Nous allons l'étudier ligne par ligne.

L. 1 : « ..... *qui est surnommé Alexandre* ». Le nom du personnage honoré par l'inscription fait défaut ; nous n'avons que son surnom. La transcription de ce nom grec est correcte.

L. 2 : « ..... *Palmyrénien, parce qu'il a fait* (?) ».

Remarquer la construction singulière די הי עבד. Est-ce le début d'une proposition subordonnée nominale ou verbale ?

L. 3 : « .. .. *auparavant* (?) *et Germanicus l'a envoyé* ».

Le premier mot לקדמין est difficile à interpréter ; peut-être : « *auparavant, autrefois* »

Bien que le point diacritique fasse défaut sur le ר, je crois que la lecture גרמניקס ne fait aucun doute. Il s'agit très probablement ici de *Germanicus Julius Caesar*, fils de Nero Claudius Drusus et d'Antonia la jeune, envoyé en mission extraordinaire en Orient en 17-18, mission au cours de laquelle il mourut, en 19. Il résulte de notre texte que le notable palmyrénien en l'honneur de qui est gravée l'inscription avait été envoyé par Germanicus, sans doute comme ambassadeur, auprès de divers souverains ou princes orientaux (le verbe שדר ב לות ב est en effet souvent employé en araméen pour dire : « *envoyer quelqu'un comme ambassadeur auprès de quelqu'un* »). C'est un fait fort intéressant que Palmyre soit, dès le début du premier siècle, en rapports assez étroits avec Rome pour qu'un de ses citoyens soit chargé de missions officielles pour le compte de l'Empire. On peut dès lors se demander si la lettre de Germanicus à Statilius au sujet du paiement des taxes, lettre mentionnée dans le Tarif de Palmyre, IV *a* 42, ne concernait pas spécialement Palmyre.

L. 4 : « ..... *de Maišân, et chez Orabzès* ».

Je serais disposé à restituer au début ב[מ]לכא מישניא, mais j'avoue que cette construction est bien singulière et qu'on attendrait plutôt במלכא די מישן. M. Isidore Lévy la juge presque impossible et se demande si לכא ne serait pas la fin d'un nom propre.

Le pays de Maisan est bien connu par ailleurs : ce nom désigne tantôt la région du Chatt al-Arab, tantôt une région de Mésopotamie plus en amont, du côté d'Apamée. Il est tout naturel de voir utiliser Palmyre pour entrer en relation avec ces régions : Spasinou Charax, le grand entrepôt où les commerçants palmyréniens viennent chercher leurs marchandises, est parfois considéré comme une ville du pays de Maišan.

Le nom propre ארבזי semble pouvoir désigner un roi de Characène, région de la Mésopotamie immédiatement au sud du pays de Maišan (WEISSBACH, article *Charakene* dans PAULY-WISSOWA, *Realencyclopadie*). Des monnaies de cette région semblent, en effet, porter un nom de roi Orabzès (HILL, *Catalogue of the Greek Coins in the British Museum. Arabia*, pp CCIII et CCX : comparer J. KIRSTE, *Orabazes, Sitzung. der Akad. Wien*. Phil. Hist. Klasse, 182, 2-1917).

L. 5 : Au début, je crois qu'il faut restituer בר מנ]ה : *à l'exception de, sans*. La fin de la ligne est fort obscure : si le ס n'était pas lié au י, on pourrait couper ליס ידי et voir dans ליס la fin d'un nom propre latin en *-lius* ; mais la ligature rend cette explication bien improbable

L. 6 « . .. *Samšigeram* [roi d'Emèse], *roi suprême* ».

Il s'agit de Samsigeram II. M. Isidore Lévy m'écrit à ce sujet : « Samšigeram II seul peut être visé. Il régnait *encore* vers la fin du règne du roi juif Agrippa I (41-44), mais pouvait occuper le trône, à ce moment-là, depuis trente ans et peut-être davantage. Nous savons, en effet, qu'il fut beau-père du

prince juif Aristobule, fils d'Aristobule, fils d'Hérode (exécuté en 7 av. J.-C.). Étant le cadet d'Agrippa, né en 10 av. J.-C., Aristobule a dû naître entre 9 et 7 av. J.-C. Or, le beau-père a du être pour le moins aussi âgé que le gendre, et sans doute était-il né quelque dix ou vingt ans avant lui, vers 20 ou 25 av. J.-C. Étant donné qu'il n'y a pas lieu de douter que Samsigeram II ne soit le successeur immédiat de Jamblique II, établi dynaste d'Émèse par Auguste en l'an 20 av. J.-C. (Cichorius, *Neue Jahrb. für Philologie*, *Supplement b.* XVII, p. 472), que Šamsigeram II est mort peu d'années après 44, il faut répartir les soixante et quelques années de règne de Jamblique II et Šamsigeram II d'une manière égale entre eux deux. L'avènement de Šamsigeram II doit donc se placer vers la fin du règne d'Auguste ou le début de celui de Tibère.

En tout cas, l'inscription indique comme *terminus ante quem* pour l'avènement la mission de Germanicus en Orient, soit 17-18 de notre ère.

Non seulement l'inscription permet de fixer approximativement la date d'avènement de Samsigeram II, mais encore elle permet de préciser le protocole royal des dynastes d'Émèse. L'inscription latine *CIL* III 14387 *a* leur donne le titre de « *rex magnus* » : « *Regi magno C. Julio Sohaemo regis magni Samsigerami...* » Notre inscription, en nous donnant le titre araméen, corrige ce qu'avait d'un peu vague le titre latin. Les dynastes d'Émèse s'intitulent en réalité מלכא רבא : « *roi principal, roi suprême, premier entre les dynastes de Syrie* ».

De la ligne 7, on distingue seulement ולות : « *... et chez.....* »

La date de l'inscription manque, mais d'après le contexte et l'écriture, elle est presque certainement du début du premier siècle de notre ère.

J. Cantineau.

INDEX

des mots et des formes semblant attestés pour la première fois en palmyrénien.

INSCRIPTIONS ARABES DU TEMPLE DE BÈL A PALMYRE

PAR

J. SAUVAGET

Le dégagement systématique du temple de Bèl n'aura pas eu pour seuls effets de rendre au monument son aspect primitif et de faire découvrir un grand nombre de nouvelles inscriptions palmyrnéiennes, grecques et latines : il aura aussi permis d'étudier d'une manière plus complète l'épigraphie arabe de Palmyre. Tous les documents épigraphiques d'époque musulmane qu'on relève dans cette localité seront publiés par moi dans *l'Inventaire des inscriptions de Palmyre* de M. J. Cantineau : dans les pages suivantes, je me bornerai à faire connaître quelques-uns des textes que renferme le temple de Bèl.

I

Texte de construction. — 527 H. : au-dessus de la porte musulmane masquant l'entrée du temple, dans un cadre rectangulaire : dim. 98 × 52 cm.

Six lignes en coufique fleuri d'un beau style, petits caractères. Au-dessous une septième ligne, en creux, longue de 45 cm.

Très mal conservée. Estampages J. Cantineau 1929 et 1930 (fig. 1).

V. Huart, *Inscriptions arabes de Palmyre* (dans *Revue des Études Islamiques*, *1929*, pp. 237-244), n° 1, qui ne donne que la *basmala*.

1 بسمله . أمر بانشاء ذلك الحائط المعمور

2 و انشاء الحائط الشرقي (1) الأمير الحاجب الأجلّ

3 السيّد الكبير [ا]لمؤيّد ناصر الدين عُدّة الاسلام سيف

4 [الدولة] مُعتمد الملك معين المجاهدين شرف الأمراء فخر

5 الجيوش ذو النجابتين أبو الحسن يوسف بن فيروز

6 الأتابكي (؟) وجاح (؟) أمير المؤمنين من خالص ماله في شهور سنة

7 سبع و عشرين و خمس مائة

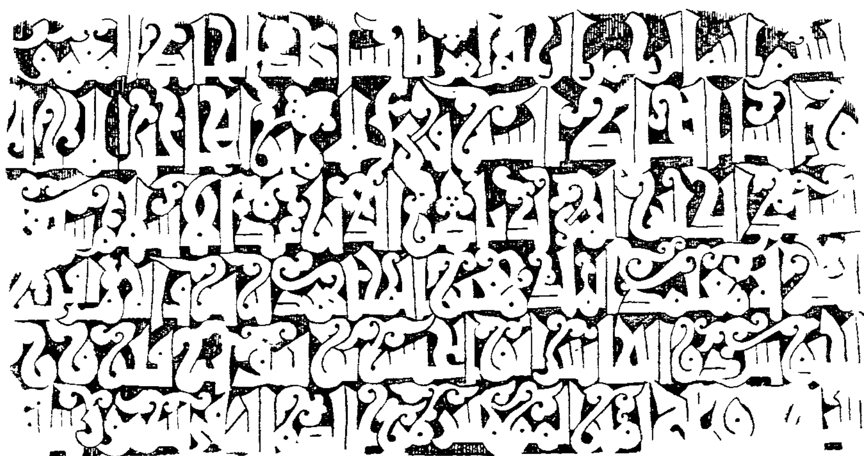


Fig. 1

Au nom... L'émir, le très haut chambellan, le grand seigneur, celui que Dieu assiste, Nâṣir ad-Dîn, la ressource de l'Islam, le glaive du gouvernement, l'homme de confiance de l'empire, l'auxiliaire des champions de la guerre sainte, l'honneur des émirs, la gloire des armées, celui qui réunit les deux noblesses, Abû al-Ḥasan Yûsuf fils de Fîrûz, serviteur de l'atabeg (?), le voile (?) du Prince des Croyants, a ordonné la fondation de ce mur (puisse-t-il demeurer prospère!) et la fondation du mur oriental, sur sa fortune propre et légitime, au cours de l'année 527 (1132-1133).

Ligne 1 : *ḏâlika*, ordinairement, le nom du monument qui porte l'inscription est introduit par *hâḏâ*, mais *ḏâlika* se superpose mieux à la graphie.

al-ma'mûr convient mal pour qualifier un mur : on attendrait normalement *al-mubârak*.

Ligne 2 : *aš-šarqî* : on croit distinguer une lettre entre le *šîn* et le *râ*, mais il s'agit en réalité de la tête de ce dernier qui a reçu une forme décorative (cf. l. 3 : *al-kabîr*). La lecture adoptée s'appuie sur l'orientation du temple, dont les faces correspondent exac-

tement aux points cardinaux [1] : c'est sans doute la face Est du péribole, où l'on voit encore aujourd'hui des restes de fortifications d'époque islamique, qui est présentée comme « le mur oriental ». Le texte viserait donc : 1° la construction du mur qui dissimule l'entrée du temple, sur la face Ouest (*ḏâlika al-ḥâ'iṭ* désignant l'ouvrage qui porte l'inscription), 2° la réfection du mur Est du péribole.

Ligne 3 : *'udda* ne figure que dans les protocoles reproduits par les historiens [2], mais il est impossible de lire *'umda* ou *'izza*, seuls attestés par des exemples épigraphiques [3].

Ligne 4 : *ad-dawla :* les vestiges de lettres sont insuffisants pour assurer une lecture : celle que j'adopte est basée d'une part sur l'autorité d'Ibn al-Qalânisî, qui donne au fondateur le surnom de Sayf ad-Dawla [4], et d'autre part sur le fait que dans les inscriptions des atabegs le surnom en *-dawla* suit presque toujours immédiatement le surnom en *-islâm* [5].

Ligne 5 : *an-najâbatayni :* la graphie est claire, mais peut se prêter à de multiples combinaisons. On sait que *dû* introduit presque constamment à cette époque un mot au duel indiquant que le personnage réunit les deux pouvoirs civil et militaire [6] : on verra donc obligatoirement dans les deux dernières lettres la désinence *-ayni*, qui caractérise le cas régime du duel. Quant au mot lui-même, le sens en est indiqué approximativement par les exemples analogues [7], ce qui restreint le nombre des lectures possibles. Je lis *najâba*, « noblesse, distinction ».

Ligne 6 : *al-atâbaki :* le début de la ligne est particulièrement mal conservé. L'hypothèse d'un titre en *-dawlat amîr al-mu'minîn* est à écarter à priori [8] : on est donc amené à supposer un surnom en *-amîr al-m*, précédé soit d'une *nisba*, soit (ce qui paraît plus satisfaisant) d'un relatif d'appartenance. Il est, en effet, fréquent à cette époque de voir un relatif suivre le nom de l'auteur de l'inscription pour indiquer sa dépendance vis-à-vis d'un autre personnage, en qualité de vassal, de fonctionnaire, d'esclave, ou d'affranchi. Les traces de lettres et la place disponible m'ont paru autoriser une restitution d'*al-atâbaki*, « serviteur de l'atabeg (Ṭuġtegin) » : c'est sans doute sous le règne de ce dernier que Yûsuf commença sa carrière administrative.

Wajâḥ am. al-m. : le *wâw* et le *ḥâ'* étant très nets, la leçon proposée paraît bonne, bien qu'elle offre l'inconvénient de supposer deux lettres dans un espace relativement restreint. Les dictionnaires donnent au mot *wajâḥ* (vocalisé également *wijâḥ* et *wujâḥ*) le sens de « rideau, voile ». Il est à peine besoin de rappeler que le chambellan (*ḥâjib*,

[1] GABRIEL, *Recherches archéologiques à Palmyre* (dans *Syria*, 1926), pl. XII.

[2] P. ex. IBN AL-QALÂNISÎ (éd. Amedroz) p. 85 et *passim*. *C. I. A.*, *Égypte*, II, index.

[3] *C. I. A.*, *Egypte*, I, index; SOBERNHEIM, *Das Heiligtum Schaikh Muhassin*, nos 1-2.

[4] IBN AL-QALÂNISÎ, pp. 245, 252.

[5] VAN BERCHEM, *Epigraphie des Atabeks de Damas*, nos 1 et 3-5, et *Inschriften Oppenheim*, no 124. Van BERCHEM, dans BRÜNNOW et DOMASZEWSKI, *Provincia Arabia*, t. III, no 22.

[6] *C. I. A.*, *Egypte* I, p. 552, avec références.

[7] *Id.*, no 45 (*al-faḍîlatayni*), 58 et 460 (*al-faḫrayni*), 456 (*al-'azîmatayni*), 506 (*ar-ri'âsatayni*) : IBN AL-QALÂNISÎ (*al-jalâlatayni*), 84 et 86 (*al-majdayni*).

[8] Sur ce titre, v. WIET, *les Inscriptions de Saladin* (dans *Syria*, 1922), pp. 315 et 317 suiv.

perde-dâr permet ou refuse l'entrée chez le souverain en soulevant ou en laissant retomber le rideau (*ḥijâb*, *perde*) tendu devant la porte. Le mot *wajâh* serait donc une allusion aux fonctions officielles de Yûsuf : de même, le nom du sabre (*ḥusâm*, *sayf*), l'attribut caractéristique des charges militaires, a servi à former le surnom en *-am' al-m.* de nombreux émirs.

Ligne 7 : la date éditée par Cl. Huart (594=1198) est inadmissible pour plusieurs raisons : tout d'abord la lecture 527 s'impose sans restriction, et sans même qu'il y ait lieu d'hésiter entre 7 et 9, comme c'est si souvent le cas. D'autre part, en 594 le coufique est abandonné depuis longtemps et n'est plus usité que comme écriture ornementale. On va voir en outre qu'à cette date le fondateur était mort depuis plus de 60 ans.

Yusuf b. Firuz est, en effet, un personnage fort connu [1].

Il avait succédé à son père, mort en 516 (1122) dans les deux charges de chambellan et de *Ṣiḥna* de Damas, où régnait alors le fils de l'atabeg Ṭuġtegin, Taj al-Mulûk Buri. C'est sans doute en qualité de *Ṣiḥna* qu'il prit part, avec le *ra'îs* de la ville, au massacre des Ismaéliens dans le courant de la même année : il se distingua si bien à cette occasion qu'il dut prendre des précautions contre les émissaires envoyés d'Alamût pour l'assassiner.

A la mort de Buri (526 = 1132), son fils Šams al-Muluk Isma'il confirma Yusuf dans ses fonctions et se déchargea entièrement sur lui du soin des affaires publiques. Soit qu'il ait senti le besoin de s'assurer un abri contre les mamelouks de l'atabeg, indisposés par ses mauvais traitements, soit qu'il ait secrètement pensé à se rendre indépendant, le chambellan profita de l'ascendant qu'il exerçait sur Isma'il pour se faire donner le gouvernement de Palmyre : il en fit prendre possession par son fils et quelques personnes sures, puis « commença à la fortifier et à la remettre en état, à la munir d'approvisionnements et de munitions ». Nul doute que notre inscription ne commémore précisément ces travaux.

Cependant les relations entre Yûsuf et son souverain ne tardèrent pas à changer de caractère : Isma'il devenait un tyran cupide, cruel et soupçonneux [2]. Ne se sentant plus en sureté à Damas, le chambellan profita d'une

[1] Ibn al-Qalânisî, index, *Historiens des Croisades, Orientaux*, t. I, index.

[2] D'après une autre version (Ibn al-Athîr dans *Hist. Cr. Or.*, I, p. 404), l'hostilité de Šams al-Mulûk contre Yûsuf aurait été provoquée par les relations de ce dernier avec la mère du prince. Ibn al-Qalânisi, qui est la meilleure source de l'histoire des atabegs de Damas, n'en faisant pas mention, on considérera ce récit comme un roman, comparable aux légendes sur la chute des Barmécides.

absence du prince pour gagner Palmyre en toute hâte, escorté par quelques serviteurs fidèles (1 Muḥarram 529 = 22 octobre 1134). Les tentatives faites par Šams al-Mulûk pour le ramener ne reçurent en réponse que des protestations de dévouement et de soumission. Trois mois plus tard, l'atabeg était assassiné et remplacé par son frère Maḥmûd.

L'année suivante, les dynastes de Homs, se sentant incapables de défendre la ville contre Zengî, proposèrent au prince de Damas de la lui livrer en échange de tel autre fief qu'il leur désignerait : Yûsuf, séduit par la valeur stratégique de Homs, s'offrit aussitôt à leur céder Palmyre. Malgré l'opposition des mamelouks, qui craignaient de le voir reprendre en mains la direction des affaires publiques, l'ancien chambellan se présenta à Damas, sur autorisation de l'atabeg, pour discuter de l'échange, et celui-ci eût lieu, malgré quelques difficultés. Maître de Homs, dont la situation faisait alors une place de première importance, Yûsuf devenait un des personnages les plus considérables de la Syrie musulmane : il n'en fallait pas plus pour réveiller la haine des mamelouks, qui décidèrent sa perte. Le 27 Jumâdâ II 530 (31 mars 1136) Yûsuf était abattu à coups de sabre dans le Maydan al-Muṣallâ de Damas, et enterré dans la mosquée bâtie par son père au Nord de la ville, dans le cimetière de Bâb al-Farâdîs.

Les mamelouks, craignant les conséquences de leur attentat, se réfugièrent à Baalbekk, et Maḥmûd dut entamer avec eux de longs pourparlers pour leur faire regagner Damas : ils ne s'y décidèrent que lorsque leurs conditions eurent été acceptées, et que le meurtrier, Bezawĕ, eut reçu le commandement en chef des troupes de l'atabeg.

L'inscription du chambellan Yûsuf est importante au point de vue de l'histoire locale de Palmyre, car elle indique la date à laquelle le temple de Bêl fut transformé en forteresse : le terme d'*inšâ'* (fondation), employé à deux reprises pour désigner les travaux, et la précision avec laquelle ceux-ci sont définis ne laissent aucun doute à cet égard.

Envisagée du point de vue plus large de l'histoire de l'architecture musulmane, sa valeur n'est pas moins considérable. On sait, en effet, que la liste des monuments syriens présente une grave lacune : des successeurs des Omeyyades, il ne nous reste que des inscriptions et quelques fragments décoratifs, et il faut attendre la conquête seljoukide pour retrouver un groupe

d'édifices dont l'analyse puisse fournir autre chose que des indications de détail : on comprend dès lors qu'une importance particulière s'attache aux monuments des Atabegs, et qu'il n'est pas indifférent d'en connaître le plus grand nombre possible. A ceux qui étaient déjà signalés, on ajoutera désormais non seulement l'entrée du temple de Bêl, mais aussi plusieurs autres constructions de date incertaine qui offrent avec elle les plus frappantes analogies : c'est ainsi que telle porte de la citadelle de Damas, que notre documentation nous interdisait jusqu'ici d'attribuer à une époque antérieure à Saladin [1], pourra être désormais considérée, avec une quasi-certitude, comme l'entrée de la citadelle bouride.

II

Texte de construction. — 573 H. : à l'intérieur et vers l'angle Sud-Est du péribole, sur un des massifs de maçonnerie qui soutiennent le mur Sud : 70 × 60 cm.

Neuf lignes en neskhi ayyoubide, très proche de l'écriture de Huart, n° 2 : petits caractères en creux, quelques points diacritiques.

Très bien conservée. Estampage J. Cantineau (1930). Pl. XXVII, 1.

1 بسملة

2 أمر بعمارة هذا البرج المبارك من ماله المولى الأ

3 مير الأجلّ السيّد الأوحد الاصفهسلّار الكبير المالك

4 ناصر الدين صلاح الاسلام جمال الأمّة فخر الملّة مقدّم

5 الجيوش ظهير المجاهدين كهف الغُزاة أبو عبد اللّه محمّد

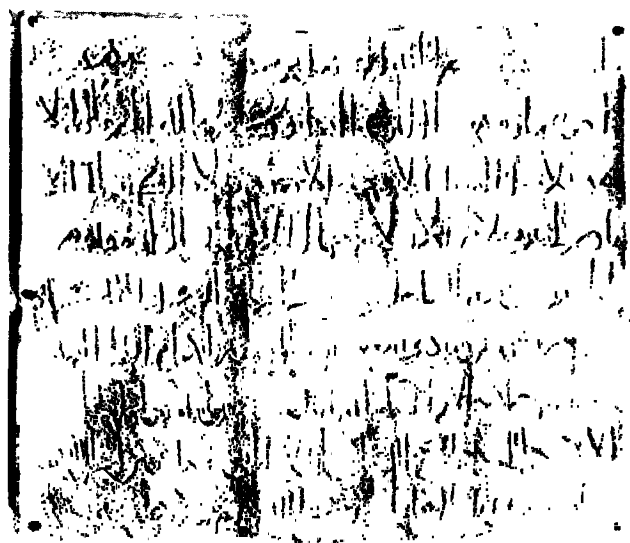
6 بن شيركوه بن شادي سيف أمير المؤمنين أدام اللّه أيّامه

7 في شهر جمادى الأوّل سنة ثلثة و سبعين و خمس مائة بتولّي الحاجب

8 الأجلّ السيّد ناصح الدولة جمال الأمرآء ابي سعيد موفّق أحسن اللّه (1 mot)

9 عمل غنائم بن عبد الوهّاب رحمه اللّه و رحم من ترحّم عليه

[1] SAUVAGET, *Citadelle de Damas*, dans *Syria*, 1930, p. 87.



1. Texte de construction (n° 2) dans l'enceinte du temple.

2. Décret dans la mosquée (n° 4). Revers de l'estampage.

Au nom... Le maître, l'émir auguste, le seigneur incomparable, le grand général, le souverain, Nâṣir ad-Dîn, le bon ordre de l'Islam, la beauté de la nation, la gloire de la religion, le chef des armées, le protecteur des champions de la guerre sainte, le refuge de ceux qui combattent pour la foi, Abû ʿAbd Allâh Muḥammad, fils de Šîrkûh, fils de Šâdî, le glaive du Prince des Croyants (que Dieu prolonge ses jours !) a ordonné la construction de ce contrefort (que Dieu le bénisse !), sur sa propre fortune, au mois de Jumâdâ I 573 (oct.-nov. 1177), *par l'entremise du chambellan auguste, du seigneur, Nâṣiḥ ad-Dawla, la beauté des émirs, Abû Saʿîd Muwaffaq (que Dieu améliore son... !). Œuvre de Ġanâʾim fils de ʿAbd al-Wahhâb (que Dieu ait pitié de lui et de ceux qui imploreront en sa faveur la miséricorde divine !)*

Je traduis *burj* par « contrefort », car le mot s'applique évidemment au massif de maçonnerie, de forme à peu près cubique, qui porte l'inscription.

Deux autres textes attribuaient déjà à Nâṣir ad-Dîn Muḥammad, prince de Homs, des travaux dans le temple de Bêl [1] : le chambellan Nâṣiḥ ad-Dawla, qui les avait dirigés, est certainement le même personnage dont le nom se retrouve ici sous sa forme complète.

III

Texte de restauration. — 635 H. : à l'intérieur de la cella, sur le mur Est : 67 × 50 cm.

Huit lignes en neskhi ayyoubide, dont la gravure est restée inachevée : les caractères sont seulement esquissés : petits caractères.

Bien conservée : estampage J. Cantineau (1930).

1 أمر بعمار(ة) هذا الموضع

2 المبارك مولانا السلطان الملك

3 المجاهد عز نصره وكان عمار[ته]

4 على يد الناصح يوسف بن مو ...

5 و معاونته عمر بن اسماعيل

(1) Huart, *op. l.*, p. 238 (n° 2), et Massignon, *ibid.*, n. 2.

6 و صديق بن يغمور سنة خمسة

7 و ثلاثين و ستمائة و الحمد لله وحده

8 و كتبه عمر المعمار

Notre maître le sultan al-Malik al-Mujâhid (que sa victoire soit glorieuse !) a ordonné de restaurer cet endroit (que Dieu le bénisse !). La réparation a été effectuée par Nâṣiḥ (ad-Dîn) Yusuf fils de Mû.... assisté de 'Umar fils d'Ismâ'îl et de Ṣadîq fils de Yaġmur, en l'année 635 (1237-38). Louange à Dieu seul ! Écrit par 'Umar le maçon.

mi'mâr a les deux sens de « maçon » et « architecte [1] » : c'est le premier qui convient ici, en raison de la nature du travail.

Le texte se rapporte certainement à une restauration de la mosquée, comme l'indiquent sa situation et la formule finale (*al-ḥamd lillâh waḥdahu*) : le prince qui la fit exécuter est le fils de Nâṣir ad-Dîn Muḥammad, nommé dans l'inscription précédente.



Ces trois textes rapprochés de ceux qui étaient déjà connus par ailleurs, sont autant de jalons dans l'histoire du temple de Bel sous la domination musulmane. On peut la retracer ainsi :

527 (1132-33) : travaux de fortification du péribole ; transformation de la cella en mosquée (notre n° 1, et deux mihrabs du XIIe siècle encore en place).
573 (1177) : érection de massifs de maçonnerie destinés à soutenir le mur Sud du péribole, dont l'inclinaison devait donc être déjà très prononcée (notre n° 2).
577 (1180) : construction d'une mosquée dans l'angle Sud-Ouest du téménos (HUART, n° 2, et texte MASSIGNON).
635 (1237-38) : restauration de la mosquée de la cella (notre n° 3).
— nouvelle restauration de la mosquée de la cella (HUART, n° 3).
700 (1300-01) : travaux indéterminés à la mosquée de la cella (HUART, n° 4).

Le quatrième texte publié ici, pour être d'un caractère différent, n'en est pas moins intéressant pour l'histoire locale.

[1] DOZY, *Supplément aux dictionnaires arabes* (2e éd.), II, p. 172.

IV

Décret. — 868 H. : à l'intérieur de la cella (mosquée), sur le mur Est, à coté du numéro 3 : dim. 2 m. × 2 m.

Vingt lignes en neskhi très grossier, d'une écriture franchement détestable : les lignes 12 à 20 réparties en bas, à droite (12-15) et à gauche (16-20), sur deux colonnes : la ligne 11 intercalée à gauche entre la ligne 10 et la ligne 16.

Quelques lacunes. Estampage J. Cantineau 1930. Pl. XXVII, 2.

1 بسماه . لمّا كان بتأريخ شهر ربيع الآخرة

2 من شهور سنة ثمان و ستّين و ثمان مائة ورد مرسوم كريم

3 مرسوم مولانا ملك الأُمرآء تنم كافل المملكة الشامية أعزّ الله

4 نصره أن يتكن (*sic*) أهل تمدمر (*sic*) من التوجّه الى جبل البُطم

5 من أرض تدمر و من القاء دوابّهم و رعي دوابهم و التبت (???) به من غير مانع

6 يمنعهم في ذلك و لا محكم يحكم عليهم في ذلك ذلت على ما بأيديهم [من] مراسيم شريفة

7 [من] دواوين الجيوش المنصورة و [...]ات شرعبة و أن لا يلزمو (!) بما لم يلزمهم (1 mot non lu)

8 [و] أن لا يحدث عليهم حادث ظُلم رحم الله من قراه و عمل بمنتهاه

9 (4 ou 5 mots non lus) الى جبل البُطم الذي من أراضي تدمر (2 mots non lus)

10 بالبيت (?) (4 ou 5 mots non lus) و رعي دوابهم حُكما علما بيدهم من (1 mot non lu)

11 مراسيم شريفة كريمة

12 من قبل مولانا السلطان الملك الظا (???)

13 الظاهر (*sic*) خُشق قدم (*sic*) نصره اللّه و شرّفه

14 بصر في حال الرعيّة

15 و دفع (عن) الرعيّة

16 (4 ou 5 mots non lus

17 مرحوم ابن مرحوم من قرآه

18 [وع]مل بمنتهاه ملعون ابن ملعون

19 [من أعاد]ه (?) أو سعى في ابطاله أبدا

20 و الحمد للّه ربّ العالمين . أمين

Au nom de Dieu... Au mois de Rabî' II 868 (nov.-déc. 1463), *parvint le décret princier de notre maître le roi des émirs, Tanâm, préfet général de la province de Damas (que Dieu glorifie sa victoire!)* (ordonnant) *que les gens de Palmyre puissent se rendre au Jabal al-Buṭm, du territoire de Palmyre, y conduire leurs chameaux, les y faire paître, et s'y installer* (?), *sans que quiconque les en empêche et sans qu'aucun arbitre leur donne tort à ce sujet, attendu qu'ils ont entre les mains des décrets royaux, issus du Bureau de l'Armée (que Dieu la rende victorieuse!) ainsi que des* (attestations) *légales. Qu'ils ne soient point en outre soumis à des obligations qui ne leur incombent pas, et que personne ne renouvelle cette injustice à leur détriment! Que Dieu fasse miséricorde à ceux qui appliqueront ce décret après l'avoir lu... vers le Jabal al-Buṭm, qui appartient au territoire de Palmyre... en toute sécurité* (?) *... et y faire paître leur bétail, conformément à ce qu'ils peuvent produire de diplômes* (?) *et de décrets royaux, princiers, émanant de notre maître le sultan al-Malik aẓ-Ẓâhir Ḫušqadam (que Dieu l'assiste et l'élève!) qui a examiné la situation de ses sujets et les a défendus... Béni en même temps que son père quiconque appliquera ce décret après en avoir pris connaissance; maudit en même temps que son père quiconque* (renouvellera cette injustice?) *ou tentera de rendre inopérant ce décret, à jamais. Louanges à Dieu, le maître de l'Univers; amen.*

La principale difficulté de ce texte réside dans la mauvaise qualité de l'écriture : il a été tracé par un *illettré* qui s'est appliqué à reproduire servilement sur la pierre un modèle manuscrit : de là certaines graphies extraordinaires (p. ex. l. 3 : *al-mamlaka*) qui laissent deviner, plutot que lire, le mot qu'elles cachent.

L. 4 : Je n'hésite pas à lire يُمكن, au lieu de يتكن du texte, qui ne donne aucun sens.

Jabal al-Buṭm : Je n'en ai pas trouvé mention dans la *Palmyrena* de M. Musil, mais la carte au 1/500.000 du Bureau Topographique de l'Armée du Levant indique cette « montagne des Térébinthes » à 35 km. à l'Est-Sud-Est de Qaryateyn, soit à 100 km environ à vol d'oiseau au Sud-Ouest de Palmyre.

L. 5. — *dawâbbihim*, mot à mot « leurs bêtes de somme ». Ce terme, comme la distance à parcourir entre Palmyre et le pâturage en question, montre qu'il s'agit de chameaux, et non de petit bétail.

L. 7. — *dawâwîn al-juyûš* : la forme plurative du premier mot (pour *dîwân al-j.*) n'est certainement due qu'à une recherche de l'emphase.

L. 8. — *raḥima* : à l'ordinaire, les décrets ne comportent que la malédiction contre ceux qui les enfreignent; *muntahôhu*, illisible à cette place, est restitué d'après la même formule à la ligne 18.

L. 9 et suiv. : je ne sais à quoi tient la répétition à cet endroit, avec quelques variantes de forme, du texte des lignes 1 et suivantes. Un décret de Baalbekk [1] se présente de la même façon, mais ce fait est dû à ce qu'il mentionne, à côté du décret du gouverneur de Damas, la pièce officielle en vertu de laquelle il a été promulgué, en l'espèce un décret du sultan : ici, on ne peut rien supposer de tel, puisqu'il n'est question que d'un décret du gouverneur de la province (*marsûm karîm*).

Malgré les lacunes du déchiffrement, le sens se dégage bien : quelque tribu nomade (ou, peut-être, les habitants de Qaryateyn) dispute l'usage des pâturages du Jabal al-Buṭm aux habitants de Palmyre : ceux-ci portent plainte au chef-lieu de la province, en produisant à l'appui de leur requête les pièces officielles qui leur confèrent la jouissance des pâturages litigieux, au point de vue juridique d'une part, au point de vue administratif d'autre part. Le gouverneur de Damas saisit l'administration centrale du Caire, qui confirme les droits des habitants de Palmyre. La décision du souverain sert de base à un arrêté du gouverneur que les intéressés classent soigneusement dans les archives du village, en le faisant graver, selon la coutume, sur un mur de la grande mosquée [2].

J. Sauvaget.

[1] Sobernheim dans *Baalbeck*, t. III, n° 31 ; Wiet, *Notes d'épigraphie syro-musulmane* dans *Syria*, 1925, p. 167.

[2] Sur l'affichage des décrets, v. Wiet, *Notes* dans *Syria*, 1925, p. 165, en bas.

NOTE SUR LES SEIGNEURS DE SAONE ET DE ZERDANA

PAR

CLAUDE CAHEN

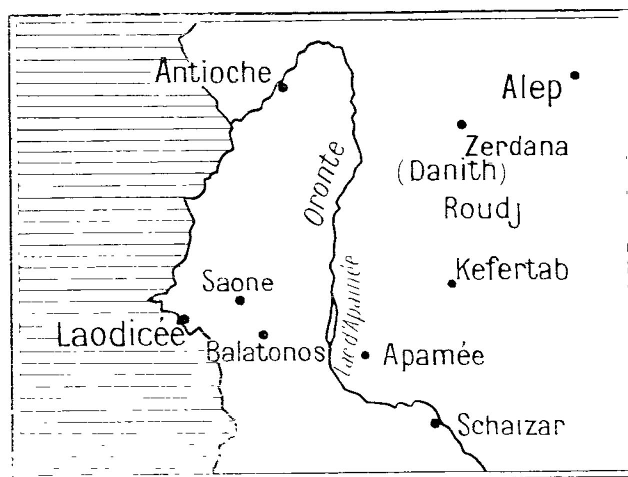
M. Paul Deschamps, directeur du Musée de sculpture comparée au Trocadéro, vient de publier, dans le numéro de décembre 1930 de la *Gazette des Beaux-Arts*, une intéressante étude archéologique de la forteresse de Saone, située au-dessus de Lattakié. Ayant eu récemment l'occasion d'étudier l'histoire des seigneurs de Saone, je voudrais signaler une erreur qui s'est glissée dans l'article de M. Deschamps, et dont la paternité remonte d'ailleurs à l'émir syrien Ousama ibn Mounkidh.

Cherchant à dater la construction de la forteresse de Saone non seulement d'après ses caractères intrinsèques, mais par des rapprochements avec des faits historiques, M. Deschamps écrit (p. 362) : « S'il est possible que Robert de Saone, mort en 1119, qui fut peut-être le premier seigneur de Saone, fut l'auteur de ces fortifications, on peut en tous cas penser, d'après un passage de Foucher de Chartres (*Hist. Occid. des Croisades*, III, p. 444-445), que ce château, l'un des plus importants pour la défense de la Principauté, fut au plus tard fortifié aussitôt après la mort de Robert sur l'ordre du roi Baudouin II, donc aux environs de l'année 1120. »

Je ne crois pas qu'on puisse s'autoriser du texte invoqué de Foucher de Chartres pour conclure à une fortification de Saone par Baudoin II : Foucher dit seulement que le roi de Jérusalem mit la principauté en état de défense ; nous savons qu'il veilla activement à consolider la frontière orientale de la principauté, mais rien ne porte à croire qu'il se soit occupé d'une forteresse située, comme Saone, à l'écart de tous les théâtres récents d'opérations militaires.

Il y a plus. Non seulement Robert ne fut jamais seigneur de Saone, mais nous ne connaissons aucun seigneur de Saone avant 1131. M. Paul Deschamps s'appuie (p. 342-343) sur un passage en apparence fort satisfaisant d'Ousama.

Parlant de la bataille de Danith, Ousama écrit : « Les Musulmans firent captif Robert, prince de Sihyaun, de Balatounous et de la région avoisinante. C'était un ancien ami de Togtakin, maître de Damas, et il avait accompagné Nadjm ad-Dîn Ilgazi, lorsqu'à Apamée, celui-ci s'était associé aux Francs contre les armées orientales venues en Syrie sous le commandement de Boursouk, fils de Boursouk. Ce Robert, surnommé le Lépreux, avait dit alors à l'atabek Togtakin : Je ne sais comment exercer envers toi les devoirs de l'hospitalité, mais dispose des pays que je gouverne, fais-y pénétrer tes cavaliers, qu'ils y passent librement, qu'ils prennent tout ce qu'ils y trouveront, pourvu qu'ils laissent les hommes en liberté et les troupeaux en vie. Pour ce qui est de l'argent et des denrées, ils peuvent en disposer et s'en saisir à leur guise. — Or ce même Robert venait d'être fait prisonnier dans une bataille à laquelle avait pris part Togtakin, prêtant assistance à Ilgazi. Robert évalua lui-même sa rançon à dix mille pièces d'or. Ilgâzi dit : amenez-le vers l'atabek ; peut-être, en lui faisant peur, lui arrachera-t-il une plus forte contribution. On l'emmena. L'atabek buvait dans sa tente. Lorsqu'il le vit s'avancer, il se leva, mit les pans retroussés de sa robe dans sa ceinture, brandit son épée, sortit vers Robert et lui trancha la tête. »



En 1115, en effet, Ilgâzi et les Francs avaient combattu côte à côte, ainsi que Togtakin, atabek de Damas, qui s'était récemment emparé d'Alep.

Mais le texte d'Ousama renferme une difficulté géographique. Comment un seigneur de Saone et de Balatonos a-t-il pu accorder aux cavaliers de Togtakin de passer dans ses domaines de Saone et de s'y approvisionner ?

D'abord, on s'attendrait, plutôt qu'à voir pénétrer des cavaliers dans la région montueuse et agricole de Saone, à les trouver dans la contrée plus

plate et pastorale de la Syrie intérieure. Ensuite, si Apamée est relativement voisine de Saone, elle en était séparée par les fiefs de la vallée de l'Oronte, et, mieux encore, par le lac d'Apamée : de plus, rien ne prouve que cet accord ait été conclu précisément à Apamée, et, s'il n'en est pas ainsi, les états de Togtakin n'atteignant pas Kefertab et dépassant à peine Alep à l'ouest, c'est une distance encore plus grande qui les sépare de Saone. Surtout, pourquoi Robert aurait-il éprouvé le désir d'exercer, étant à Apamée, des devoirs d'hospitalité envers Togtakin et quel rapport Saone a-t-elle avec les opérations militaires qui suivirent ? Y envoyer les cavaliers de Togtakin, ç'aurait été les écarter du theatre du combat, qui ne pouvait avoir lieu que dans le voisinage de Kefertab ou d'Alep.

Ce même désir de bons rapports, la nécessité d'accorder à des alliés musulmans le libre passage et l'approvisionnement dans ses terres, seraient au contraire tout naturels, si Robert était un seigneur d'une des places fortes de la Syrie intérieure, limitrophe des états musulmans, et voisine probable de la future bataille.

Or Kemal el Din (*Hist. Orientaux des Croisades*, III, p. 621-622), racontant la bataille qui, en 1119, près de Danith mit aux prises le roi Baudoin II et Ilgazi, après avoir signalé la grande part qu'y prit le seigneur de la forteresse de Zerdana, située entre Ḍanith et Alep, ajoute : « le seigneur de Zerdana, Robert, connu sous le nom de comte lépreux, était tombé de cheval et avait été fait prisonnier... ». Un peu plus loin, racontant comment les Francs reconquirent Zerdana, qui était tombée aux mains des Musulmans, il écrit (p. 629) : «... Les Francs... campèrent devant Zerdana, qu'ils investirent pour Guillaume, fils de l'ancien maître de cette place, le comte lépreux. »

Nous sommes donc en présence de deux témoignages contradictoires : Robert le Lépreux est-il seigneur de Saone ou de Zerdana ? Le récit d'Ousama devient tout à fait clair si l'on admet que Robert était seigneur de Zerdana. Mais, dira-t-on, Kemal ed-Din n'écrivait qu'au milieu du XIII[e] siècle, tandis qu'Ousama, qui rédigea ses mémoires dans le dernier quart du XII[e], avait de plus été contemporain des événements de 1115 et de 1119, dates auxquelles il avait respectivement 20 et 24 ans. Seulement, Kemal est un historien, qui a consulté et sans doute presque copié des auteurs du XII[e] siècle. Ousama au contraire est un conteur : ce qui l'intéresse, ce n'est pas la vérité des faits

mais le piquant de l'anecdote ; de plus, il écrit âgé de quelque quatre-vingts ans, soit soixante ans après les événements, et il n'y a pas à s'étonner si ses souvenirs le trahissent un peu : d'autant que ce ne sont pas ses propres souvenirs, mais plus probablement le souvenir de ce que lui en avait alors raconté son père.

Au reste, un troisième témoignage pourra servir à ôter tout scrupule : celui de Gautier le Chancelier, témoin des événements et qui, celui-ci, écrivait avant 1126.

L'auteur latin ne nomme explicitement, il est vrai, aucun seigneur de Zerdana, qu'il appelle Sardone ; mais le parallélisme de son récit avec celui de Kemal ed-Din ne permet pas de douter qu'il ne faille identifier le Robert le Lépreux des écrivains arabes avec le Robert, fils de Foulques, du chroniqueur français. Dans Kemal, Ilgâzi presse le siège de Zerdana. Robert le tient en échec jusqu'à l'arrivée de Baudouin, mais leurs troupes combinées sont mises en fuite vers Hab, et Robert est fait prisonnier ; nous sommes en droit d'ajouter, d'après Ousama, qu'Ilgâzi l'envoya à Togtakin, qui le décapita. Dans Gautier, tandis que le roi de Jérusalem se hâte au secours de Zerdana, il reçoit, à la veille d'y arriver, la nouvelle que celle-ci vient de succomber, de la bouche d'un curé attaché au service de Robert, fils de Foulques : ils livrent ensemble une bataille, dans laquelle Baudouin reste maître du terrain, mais après qu'une partie des Francs a fui vers Hab ; cinq jours après, Gautier, prisonnier auprès d'Ilgâzi, voit amener Robert, couvert de blessures ; Ilgâzi l'envoie à Togtakin, qui, furieux de ne pas obtenir l'abjuration du seigneur français, lui tranche la tête.

Robert, fils de Foulques, est donc le même que Robert le Lépreux. Or, il nous est connu, dès 1115 aux côtés de Roger, prince d'Antioche, dès 1108 aux cotés du prédécesseur de celui-ci Tancrède (MULLER, *Documente sulle relazione della citta Toscan coll'Oriente*, p. 3) ; surtout, par une donation qu'il fit en 1114 à Notre-Dame de Josaphat du casal de Merdic (DELABORDE, *Chartes de Terre Sainte*, p. 26, 151) ; or, le casal de Merdic s'identifie sans peine avec le village actuel de Merdikh, signalé par la carte d'Etat-Major au 200.000e au sud de Zerdana, entre cette localité et Maarrat-en-Noman. Il n'est donc pas permis de douter que Robert était bien seigneur de Zerdana, et non de Saone.

Connaissons-nous d'autres seigneurs de Saone, plus authentiques ? M. Paul Deschamps écrit avec raison que tout ce qu'on sait d'eux tient en une ou deux sèches mentions de chroniqueur et en des noms au bas d'actes d'archives.

Je crois devoir développer ce que nous indiquent ces quelques textes, afin de voir ce qu'un historien doit penser des conclusions surtout archéologiques de M. Deschamps concernant la date de la construction de Saone.

D'abord, nous sommes en état de dresser une liste généalogique, où quelques détails appellent des réserves :

Garenton, cité en 1131, 1140, 1153-55 ; — son frère Guillaume, mort en 1132,

Roger, épouse Avicia, 1170, 1194 — Garenton, 1194. — Josselin, 1194.

Mattieu, 1183, mort avant 1193, — *Pascal*, cité en 1193, 1200, 1209.

Il n'est utile d'insister, au point de vue de M. Deschamps, que sur la première génération. Le seul de ces personnages dont on sache un peu plus que le nom et une donation est Guillaume : Guillaume de Tyr nous apprend, en effet, qu'en 1131, la princesse Alice, mécontente d'avoir été réduite par son père le roi de Jérusalem, Baudoin II, à la possession de Gibel et de Laodicée, et désirant profiter de la mort de celui-ci pour reconquérir le gouvernement d'Antioche, acheta le concours de Josselin d'Edesse, de Pons de Tripoli, et de Guillaume de Saone, « frère de Garenton ». Ce dernier est-il son aîné ou au contraire son successeur, c'est ce que cette expression ne nous permet pas de savoir. Quoi qu'il en soit, Guillaume mourut avant son père. En effet, le même Guillaume de Tyr nous apprend que le comte d'Édesse, Josselin II, *Willelmi de Saona viduam nomine Beatricem uxorem duxit : ex qua filium, tertium Josselinum, suscepit, et filiam, quae prius uxor fuit Rainaldi de Mares, postea Amalrici comitis Joppensis, qui postea fuit Hierosolymorum rex : unde natus est Balduinus Hierosolymorum rex sextus et Sibylla soror ejus.* Or, Renaud fut tué en 1149, et Amaury, qui hérita de sa femme, avait eu deux enfants d'elle avant 1162. Il semble donc que la fille de Josselin et de Béatrice avait dû naître peu de temps après 1131, et par suite on peut supposer que Guillaume avait trouvé la mort dans la bataille où le nouveau roi de Jérusalem, Foulques, avait défait les partisans de Pons de Tripoli.

En tout cas, ce récit nous apprend deux choses : en 1131, Guillaume de Saone est considéré comme un assez grand personnage pour que Josselin II ne dédaigne pas d'épouser sa veuve : d'autre part, la forteresse de Saone est tenue par Alice pour si nécessaire au succès d'une entreprise partie de Laodicée, qu'elle s'assure le concours de son seigneur ou du frère de celui-ci. Il semble donc probable que le petit fortin byzantin avait dès lors été doublé par la puissante forteresse latine. M. Deschamps pense également que les caractères archéologiques de Saone l'assignent à une date relativement peu postérieure à l'établissement des Francs en Syrie. Il faut dès lors chercher s'il n'y a pas dans l'histoire de cette région d'événement qui ait pu amener ceux-ci à une construction.

Un fait saute aux yeux tout de suite, qui n'est pas la venue à Antioche du roi Baudoin en 1119-1122. Saone protège Laodicée et la route de son commerce avec la Syrie intérieure : elle la commande aussi et la surveille.

L'idée s'impose alors qu'elle fut batie par les Francs, pour assurer leur domination sur cette ville, qui, avant d'avoir été occupée définitivement par Tancrède en 1106 ou 1108, avait été prise, puis reperdue, par suite de la malveillance de sa population grecque. L'initiative en reviendrait donc soit à Tancrède, soit à ce Martin, qu'en 1110 Albert d'Aix signale comme « comes Laodiceae » (*Hist. Occ. Crois.*, IV, 683). Elle serait en tout cas à placer vers cette epoque, où la guerre aux Grecs avait encore autant d'importance que la guerre aux Musulmans [1].

Claude Cahen.

[1] La construction de Saone, qui surveillait une région de clans montagnards, peut être mise en rapport aussi avec la conquête de la principale forteresse de ceux-ci, Balatonos (1118) (R. Röhricht, *Geschichte des Königreichs Jerusalem*, p. 135, n. 3).

UN NOUVEL ARTISTE DE MOSSOUL

PAR

GASTON WIET

L'exposition d'art persan, par les objets en métal qu'elle a pu grouper, confirme, pour l'époque musulmane, les anciens classements. Une première série offre des pièces de bronze ou de cuivre, à décor gravé ou repoussé, sans aucune incrustation d'or ni d'argent. Quelques signatures d'artisans nous permettent d'en localiser la fabrication dans la Perse du Nord-Ouest et de l'Est : pour cette période du XII[e] siècle, grâce à l'exposition, nous connaissons une pièce nouvelle, le bassin de M. Martin, dont l'inscription coufique, aux lettres étranges et compliquées, nous procure le nom d'un artiste d'une province orientale, du Seistan.

Le siècle suivant est vraiment la belle époque des cuivres aux somptueuses incrustations d'or et d'argent : le décor incomparable qui illumine d'une tonalité étincelante, bassins, aiguières et chandeliers, s'apparente souvent aux méthodes persanes, lorsqu'il ne s'inspire pas de l'iconographie chrétienne. Il est donc fort heureux, pour nos connaissances, qu'un assez grand nombre de spécimens de cet art merveilleux portent, outre des dates, des signatures de fabricants. Par bonheur encore, ces artistes font connaître leur contrée d'origine : à de rares exceptions près, ils sont tous de Mossoul, exerçant donc, tout naturellement, leur industrie à proximité des mines de cuivre bien connues de cette région de la Haute-Mésopotamie.

Un des objets les plus anciens, l'aiguière dite de Blacas, aujourd'hui au Bristish Museum, datée de 1232, fut fabriquée à Mossoul même, suivant la précision fournie par l'inscription. L'invasion mongole de Hulagu ne diminua pas le zèle et l'habileté de ces artistes, toujours fiers de mentionner qu'ils viennent de Mossoul, mais l'épigraphie nous révèle leur dispersion : nous apprenons ainsi que deux chandeliers, un plateau et un bassin ont été faits au Caire, deux aiguières, à Damas et au Caire. Nous possédions, au total, plus d'une quinzaine de pièces signées par des artisans de Mossoul.



Bassin de bronze avec décor incrusté en argent
Palais de Gulistan, Teheran.



Aiguière de bronze, incrustée d'argent.

Le bassin, l'aiguière et le petit vase, que nous reproduisons, font connaître un nouvel et même artiste, nommé Ali ibn Hammud, également originaire de Mossoul. Il ouvra le vase en l'année 1259 pour un personnage qui n'a pas été identifié et ne porte aucun titre, un chrétien probablement. Le bassin et l'aiguière sont dédiés à un émir mésopotamien, et cette dernière est datée de l'année 1274. Nous avons ainsi deux dates de l'activité de l'artiste.

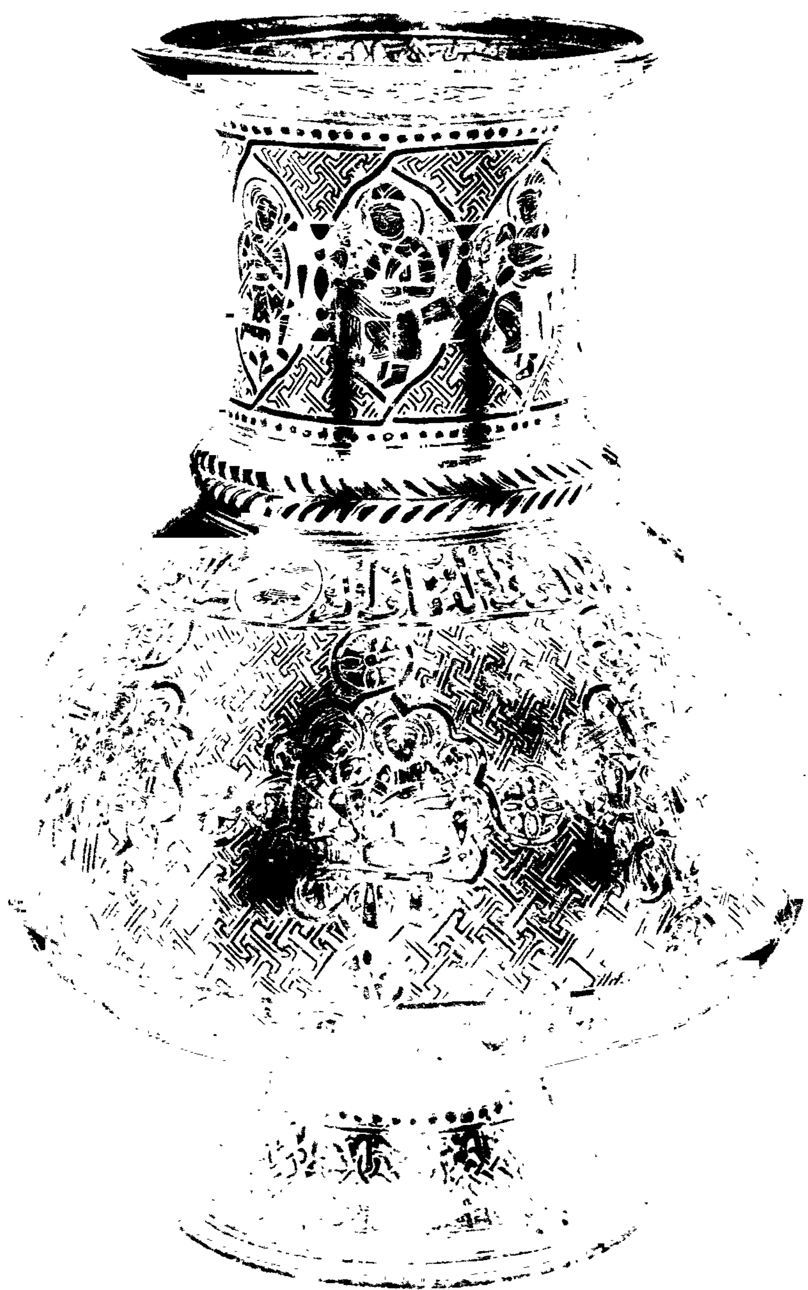
Le vase, qui appartient au musée du Bargello, de Florence, a perdu l'éclat de ses incrustations. Autour du col, à l'intérieur de médaillons ovales, légèrement pointus, tourne une frise d'officiers et de serviteurs portant des armes et des provisions de bouche : l'un d'eux tient une boîte sur laquelle se lit la signature de l'artiste, en caractères microscopiques, gravés au trait, suivant un procédé mis en pratique par le prodigieux artiste qui signa le fameux Baptistère de Saint-Louis, au Musée du Louvre. Sur la panse, entre deux rangées circulaires d'inscriptions votives, on trouve huit médaillons polylobés, comprenant, par moitié, des groupes de deux personnages assis, et quatre cavaliers isolés, deux tirant de l'arc, l'un tenant au poing un faucon, un dernier menant en croupe un léopard de chasse. Sous la panse court une frise de quadrupèdes se poursuivant, séparés, à intervalles égaux, par des rosettes à huit pétales (pl. XXX).

Le bassin, qui a été prêté par le Gouvernement persan, est une pièce extraordinaire, qui n'est dépassée que par le Baptistère de Saint-Louis : la variété de l'ornementation fait même plus d'effet. A l'intérieur, court une inscription en beaux caractères naskhi, divisée en six compartiments par des médaillons circulaires, dont le champ intérieur est polylobé. Dans ces médaillons on trouve alternativement un cavalier isolé, fauconnier, tireur à l'arc, chasseur avec léopard, et un groupe de deux personnages, danseurs, buveurs ou musiciens. Le registre inférieur est occupé par une frise de vingt-quatre personnages, dont vingt musiciens assis en diverses postures et quatre danseurs remarquables par la souplesse de leurs mouvements. Dans le fond trône un souverain barbu, assis à l'orientale : deux anges nimbés soutiennent au-dessus de sa tête une sorte de dais : deux officiers, également nimbés, se tiennent debout à droite et à gauche du trône, portant les armes du roi : deux pages sont assis plus bas, entre lesquels on voit deux lévriers. Cette scène centrale est entourée de douze médaillons contenant les signes du zodiaque.

A l'extérieur, le registre central offre un défilé processionnel d'officiers de la cour, divisés en quatre compartiments par de larges médaillons. Trois groupes de six personnages chacun, porteurs de nourriture, se dirigent vers une scène, dans laquelle un souverain assis, la tête protégée par un flabellum tenu par un ange, une coupe en main, est flanqué de six pages et gens d'armes. Les grands médaillons montrent successivement le souverain assis sur son trône, ou chassant ; une des scènes est à double registre, le supérieur avec trois musiciens, l'inférieur figurant un serviteur conduisant un mulet de bat. Ce bandeau circulaire central est encadré d'une série de médaillons à personnages sur un fond de décor en crochets, puis de deux bandes d'inscriptions, alternativement en naskhi et en coutique tressé. Comme dans toutes les pièces de choix, le fond du bassin est décoré : il s'agit ici d'une large ornementation polygonale (pl. XXVIII).

L'aiguière, dont l'état de conservation laisse malheureusement à désirer, fait également partie des collections du Gulistan Museum de Téhéran. Elle a la forme habituelle des aiguières de cette époque, large panse descendant doucement en tronc de cône : le goulot est muni de plusieurs renflements, dont l'un, plus accusé, est en argent massif, pourvu d'une décoration au repoussé : un bec très allongé part du haut de la panse, opposé à une anse recourbée, aujourd'hui disparue. L'ornementation se compose d'épigraphie et de médaillons à personnages, chasseurs ou musiciens, analogue, en somme, à celle du bassin. Mais ce qui fait la grâce particulière de cet objet, c'est, à la partie inférieure, son décor tapissant de feuillages, traité d'une manière infiniment élicate (pl. XXIX).

Gaston Wiet.



Vase de bronze, incrusté d'argent

LA MINIATURE A L'EXPOSITION D'ART PERSAN DE BURLINGTON HOUSE

PAR

ARMÉNAG BEY SAKISIAN

L'Exposition d'Art persan qui s'est ouverte à Londres le 6 janvier [1], par sa conception logique et harmonieuse, l'importance et la variété des prêts, ainsi que sa présentation, a constitué une manifestation exceptionnellement brillante. Son succès a dépassé les prévisions les plus optimistes. A voir la foule qui s'y pressait, cherchant des éclaircissements sur le catalogue, au sujet d'un art qui lui est, somme toute, peu familier, on se rendait compte que le grand art est vraiment une langue universelle.

Quels que soient l'intérêt et la beauté des pièces achéménides et sassanides — à côté desquelles figurent les bronzes déjà fameux du Louristan — il est certain que la peinture et le dessin persans, par l'importance des spécimens prêtés et la place qui leur a été faite, attiraient le plus l'attention du public et des érudits.

Pour ce qui est des autres arts du livre — sans parler de la calligraphie — l'enluminure, dans laquelle les Persans ont pourtant excellé, ne fit pas l'objet d'une présentation principale ; et la reliure, malgré quelques beaux spécimens, ne figurait pas par un ensemble permettant d'en suivre l'évolution.

Dans les arts graphiques, un des problèmes les plus délicats est celui de l'identification des artistes persans. On se rend toujours plus compte que la plupart des erreurs et des incertitudes découlent, d'une part, d'un respect insuffisant des textes, qu'il s'agisse des sources, des inscriptions que portent les miniatures, ou des signatures ; et d'autre part, d'un manque d'objectivité dans les attributions, favorisé par le mirage de quelques grands noms, tels que ceux de Behzad, Mirek et Soultan Mohammed. Les prêts, notamment des gou-

[1] L'Exposition a pris fin le 7 mars 1931.

vernements persan et égyptien, permettent d'élucider plus d'une de ces questions.

Un coup d'œil dans l'ordre chronologique était facilité par le numérotage de la galerie X et de celle dite d'architecture, dans lesquelles la plus grande partie des miniatures et des manuscrits étaient exposés.

Deux volumes d'un manuscrit persan de la Bodleian Library d'Oxford, qui présentent les caractères du XIIIe siècle, sont d'un exceptionnel intérêt (531 A et B du Catalogue). Leurs illustrations se rattachent de façon manifeste aux figures de la céramique de Rey, notamment par le type des femmes, et on constate que cette école de Rey relève de Bagdad et de l'Ouest. L'or, ou le jaune qui le remplace, y tiennent une grande place et la mer, rendue par des lignes qui ondulent, n'est pas chinoise.

La célèbre *Histoire universelle* de Réchid-ed-Din de 1306, que se partagent l'Université d'Edimbourg et la Royal Asiatic Society (537 A et B du Catalogue) a vu ses deux parties réunies. A cette date, la peinture persane est à un tournant de son développement et des tendances opposées s'affirment : des ombres très marquées et le clair obscur d'une part, des végétations légères et une mer à écume chinoise, de l'autre. Même des copies de personnages chinois et des *tchis* sont traités avec des ombres.

C'est peut-être l'*El-Biroun* de 1307 de l'Université d'Edimbourg (532 B du Catalogue), qui présente avec des plis profonds, les influences byzantines les plus accusées, comme dans la scène de l'Annonciation (pl. XXXI, 1), mais toujours avec un mélange d'apports extrême-orientaux, principalement dans la végétation. Ce caractère hybride se manifeste particulièrement autour de 1300.

Un *Harri* de 1337 de la Bodleian Library (533 B du Catalogue), en parfait état de conservation, appartient à l'école de Bagdad par le type de ses personnages et les plis stylisés de ses robes et de ses tentes, quoique le phénix et le lotus y apparaissent. Ce manuscrit se caractérise par ses fonds or, d'influence byzantine non équivoque. Considérée comme une innovation à cette date, cette technique serait malaisée à expliquer : aussi ces fonds devaient-ils être déjà employés, comme les nimbes, à l'époque abbasside, dont, somme toute, un petit nombre de manuscrits nous sont parvenus.

Un décalage d'environ un siècle et demi, qui n'est pas sans offrir des analogies avec celui que M. Rudolf M. Riefstahl a définitivement établi pour le

اليوم الحادي عشر ذكران سوفرنيوس البطريق ببيت المقدس وفي الخامس والعشرين
عيد البشار وهو دخول جبريل عليه السلام على مريم مبشرا بالمسيح ومنه الى الميلاد



1. Annonciation 1307 ap. J.-C.
Université d'Edimbourg



2. Combat de Rustem contre Isfindiar. Début du XIVe siècle.
Collection Wells, New-York

manuscrit des Automates de Djaziri [1], s'impose pour les feuillets de deux Livres des Rois, à illustrations en registres (422 et 423, 424 du Catalogue), que l'on considérait comme des premières années du XIIIe siècle. Le premier de ces *Chahnamé's* se partage entre les collections Chester Beatty à Londres, et Ajit Ghose à Calcutta. Les chapeaux mongols [2], et surtout les coiffures princières, ces dernières, semblables en tout point à celles de plats de Sultanabad du XIVe siècle, auraient dû mettre en garde contre une attribution à une époque aussi élevée. Le second de ces Livres des Rois est représenté à l'Exposition par des feuillets appartenant à MM. Kelekian et Ch. Gillet (423 et 424 du Catalogue). Or, le manuscrit dépareillé dont ils proviennent est daté en toutes lettres de Ramazan 741, soit de 1341 de notre ère, comme j'ai pu le constater auprès d'un antiquaire de Paris. L'adoption de la date erronée de 1200 aboutit d'ailleurs à une conclusion surprenante, celle de situer ces miniatures en Asie Mineure : à Konia, Césarée ou Sivas [3].

Le *Chahnamé* Demotte, dont les précieux feuillets avaient été dispersés, a vu un grand nombre de ses plus belles pages provisoirement réunies. Au nombre des plus caractéristiques est la scène de lamentation aux funérailles d'Isfendiar de la collection Demotte (440 du Catalogue), et celle du combat de Rustem contre Isfendiar, aveuglé par une flèche à deux pointes (Collection Wells de New-York. Notre pl. XXXI, 2 : 446 du Catalogue).

Quelques pages, comme les Musiciens à cheval de M. Demotte (457 du Catalogue), et le Passage à cheval d'un fleuve par Tamerlan, de l'Université Megill de Montreal (464 du Catalogue), toujours du XIVe siècle, représentent une nouvelle étape de la peinture persane sous la domination mongole.

M. Henry Vever, dont la collection, avec celle de M. Chester Beatty, a contribué dans la mesure la plus large à la richesse et à la variété de l'Exposition, a prêté aussi une double page du même type (458 du Catalogue), représentant un souverain avec sa cour. M. Vever est seul, à ma connaissance, à posséder des peintures de style mongol, provenant du *Chahnamé* des Derviches Tourneurs de Galata de la fin du XVe siècle, par conséquent de l'époque turco-

(1) RUDOLPH M. RIEFSTAHL, *The date and provenance of the Automata miniatures*, *The Art Bulletin*, vol. XI, n° 2, New-York, 1929.

(2) E. BLOCHET, *On a Book of Kings about 1200 A. D. Revue Rupam de Calcutta*, Janvier 1930, planche en regard de la page 4. Collection Ghose.

(3) BLOCHET, *ibid.*, p. 5.

mane, qu'il aurait été intéressant de rapprocher de leurs prototypes, mais elles ne figuraient pas à Burlington House.

Si l'on passe à la période timouride, les dessins marginaux relevés d'or de M. J. Hirsch (456 du Catalogue), quoique reproduits dans une publication spéciale [1], étaient peu connus. Ils représentent une addition à un manuscrit des œuvres poétiques de Sultan Ahmed le Djélaïride de Bagdad. Du commencement du XVe siècle et de la Perse orientale, ils occupent une place à part dans l'art persan. Très chinois, on peut dire qu'ils sont presque uniques par le degré d'individualisation des expressions, l'acuité des regards, le mouvement des oiseaux en vol. Cependant les anges dans des nuages chinois de l'une de ces pages, n'ont rien des têtes naïves et pouponnes des *houris*, telles qu'on les voit, par exemple, sur le dessin de Mme Sarre-Humann (499 du Catalogue), et s'ils sont l'œuvre d'un artiste persan, l'inspiration est européenne.

Le dessin à la plume d'animaux dans un paysage, du début du XVe siècle, de la collection de l'auteur (pl. XXXII, 580 du Catalogue), prouve, comme la série précédente, la maîtrise que les artistes persans savaient déployer, sans l'aide de la couleur.

Parmi les nombreux envois de Perse, figure un très beau *Chahnâmé* de 1429 au nom de Baïsounkour Mirza, prêté par le Musée du Gulistan (538 B du Catalogue). C'est un monument de l'art de Hérat, qui justifie pleinement ce que les sources rapportent sur la renaissance [2] de l'art du livre sous ce prince (pl. XXXIII, 1). Le copiste est le calligraphe Djafer *Baïsounkouri* qui avait la direction de la librairie de Baïsounkour Mirza, c'est-à-dire de son atelier de confection de manuscrits. Sur une page qui représente la réception d'un cavalier chez une princesse, on remarque une disposition de grandes taches de couleurs par bandes, le lapis profond du ciel, l'or de la colline et du premier plan, et le mauve de la cour.

Ces taches horizontales se retrouvent plus frappantes, avec l'argent oxydé du fleuve au milieu de la composition, sur la miniature mongole de l'Université Mcgill de Montreal (464 du Catalogue).

Si d'autres livres illustrés pour Baïsounkour Mirza et copiés par le même

[1] F. R. MARTIN, *Miniatures from the period of Timur in a Ms. of the poems of sultan Ahmed Jalair*, Vienne, 1926.

[2] ARMENAG BEY SAKISIAN, *la Miniature persane du XIIe au XVIIe siècle*, p. 42 et 43.

Djafer, nous sont parvenus, comme celui de M. Chester Beatty, de 1426 (469 du Catalogue), ou celui du Musée de l'Evkaf de 1431[1], ils ne soutiennent pas la comparaison.

Par sa calligraphie, comme par ses enluminures, un manuscrit persan des Fables de Bidpay, prêté par le Musée du Gulistan (541 B du Catalogue),



Fig. 1. — Miniature archaïsante : le héron, le crabe et les poissons, Perse orientale, xve siècle.
(Musée du Gulistan, Téhéran.)

appartient au xve siècle. Si une partie de ses miniatures, d'une grande finesse, est de l'école timouride, une autre (fig. 1) semble dérivée des peintures dont j'ai proposé l'attribution à la Perse orientale et à la période pré-mongole[2]. Toutefois ce fait que le second groupe est aussi du xve siècle, se reconnaît facilement à la technique du pointillé de la ligne d'horizon des collines, inconnue en Perse avant cette époque.

[1] Armenag Bey Sakisian, *op. cit.*, p. 43 et fig. 52, 56 et 57.

[2] *Une école de peinture pré-mongole dans la Perse orientale*, *Gazette des Beaux-Arts*, janvier 1923 et *la Miniature persane du XII au XVIIe siècle*, p. 4-17.

C'est au Gouvernement Persan que l'on doit également plusieurs œuvres signées par Mahmoud *Muzéhib*[1], parmi lesquelles le portrait de Mir Ali Chir Névaï (pl. XXXIII, 2; 501 *d* du Catalogue), qui se situe à Hérat à la fin du XVe siècle. Le protecteur de Behzad est représenté voûté, la tête expressive avec une barbe grise, appuyé sur un bâton. C'est une personnalité exceptionnelle dans la société musulmane, et son effigie est d'autant plus précieuse. Poète, vizir, mécène et arbitre des élégances, il est avec son souverain, Sultan Husséin Mirza, la plus grande figure du XVe siècle timouride.



Fig. 2 — Portrait du sultan Mehmed II, conquérant de Constantinople (deuxième moitié du XVe siècle). (Gouvernement persan.)

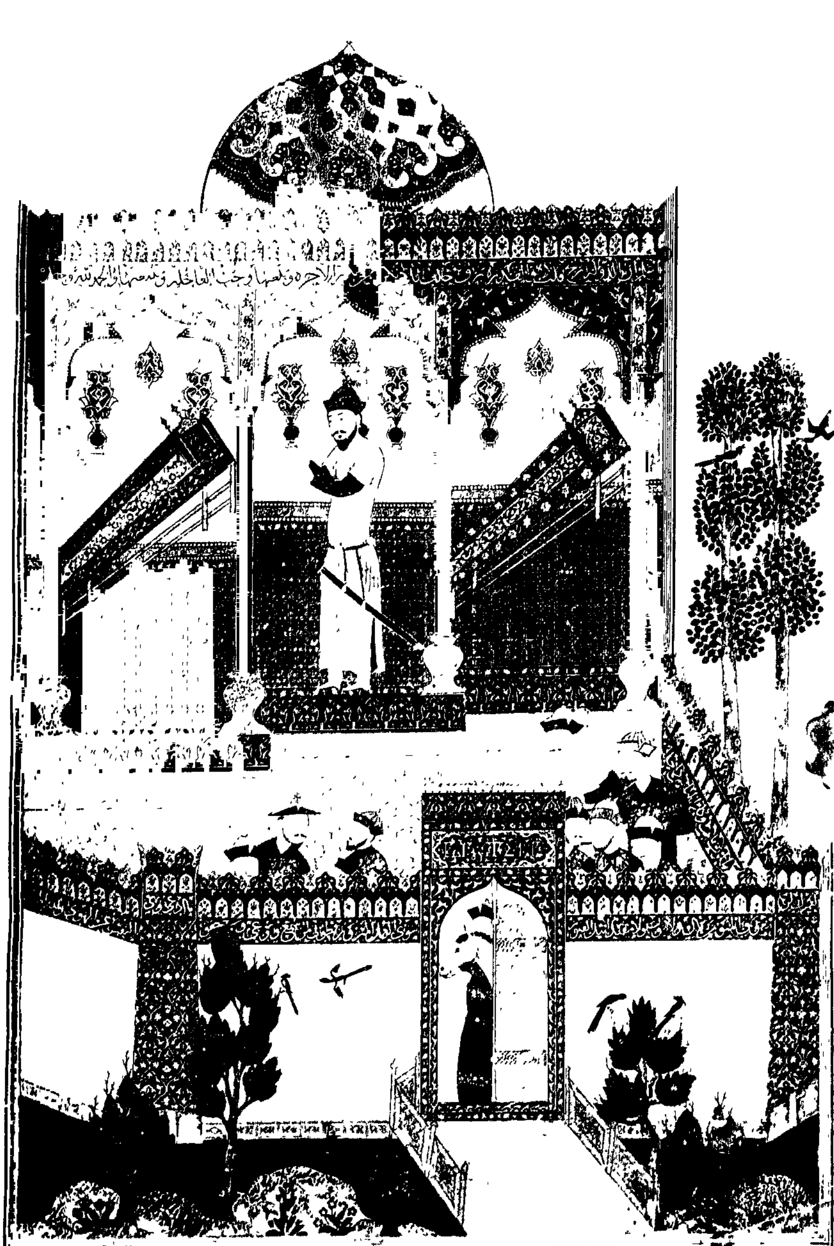
Un autre portrait, celui-ci en buste, prêté par le Gouvernement Persan, sur toile et de dimensions exceptionnelles (fig. 2 : 606 du Catalogue), doit représenter Sultan Mehmed II, le conquérant de Constantinople, comme l'indiquent le type, le costume et même l'expression, si on les compare avec le tableau de Gentile Bellini de la National Gallery. Le modèle est le même, si ce n'est qu'il a posé plus jeune pour l'artiste persan, peut-être à l'âge où, pris pour une de ses esclaves d'un amour tel qu'il en négligeait ses entreprises.

(1) *L'enlumineur*, et non le doreur, comme on le traduit souvent littéralement.



Animaux dans un paysage. Début du XVe siècle

Collection de l'auteur.



1. La prière devant les cercueils de Rustem
Hérat, 1429
Musée de Gulistan Téhéran



2. MAHMOUD MUZEHHIB. Hérat, 1500.
Portrait de Mir Ali Chir.
Gouvernement Persan



BEHZAD. Herat, 1488.
Les chevaux de Chosroes.

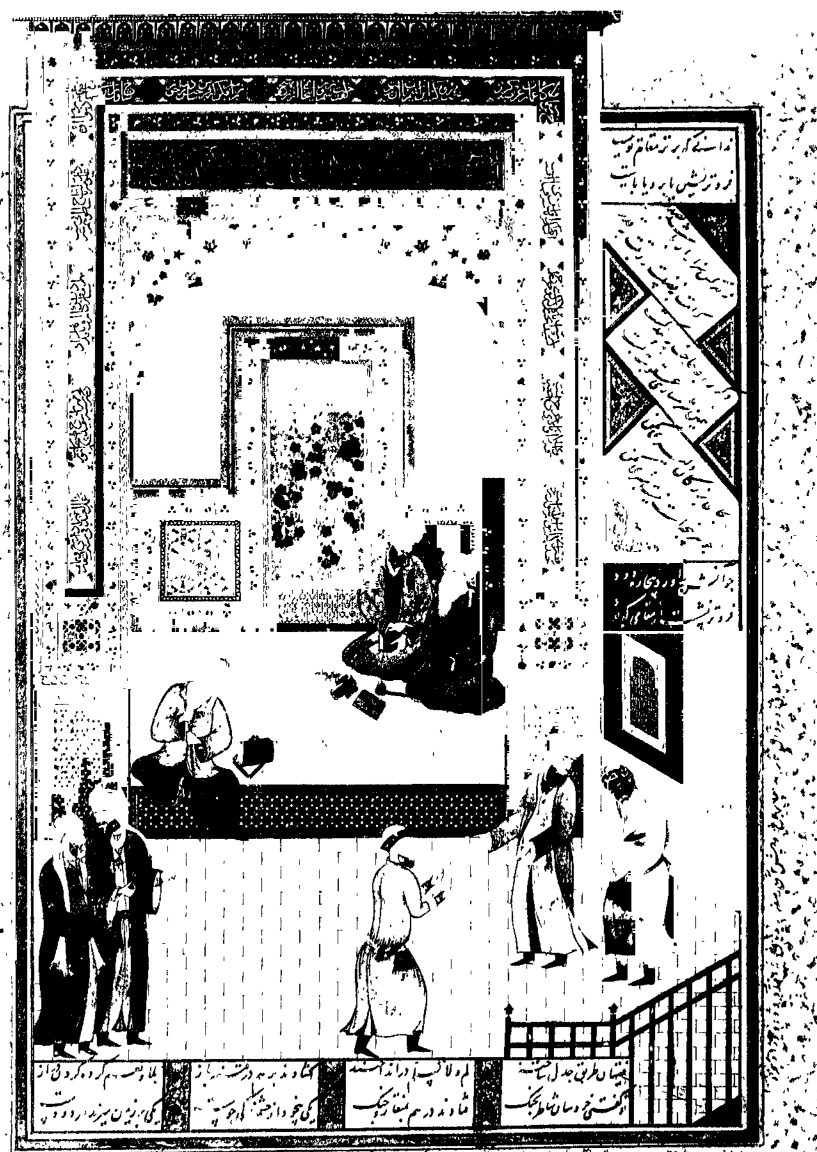


MIREK NAKKACH (?) Herat, fin du XVe siècle.
Scène de cour.

Bibliothèque Egyptienne Le Caire.



1. BEHZAD Herat, 1489.
Docteurs de la loi discutant
Bibliothèque Egyptienne, Le Caire



2. KASSIM ALI Hérat, 1485.
Le Cheikh et ses disciples.
Bodleian Library, Oxford.

il résolut de la poignarder [1]. Cette œuvre se placerait en conséquence vers 1470.

Grâce à ce fait qu'un manuscrit du Caire, un autre d'Oxford et une miniature de Téhéran se trouvaient réunis à Londres, nous connaissons beaucoup mieux Behzad dans ses groupements de personnages [2], en même temps que la personnalité de Kassim Ali s'affirme et s'explique. La méthode objective du respect des signatures et des sources que je préconisais dans un *symposium* du Congrès d'Art Persan, tenu dans les salles mêmes de l'Exposition, appliquée à ces œuvres, a donné des résultats dont on ne peut que se féliciter.

Le *Bostan* de Sâdi du Caire de 1488 (543 B du Catalogue) était un de ces nombreux manuscrits, contemporains de Behzad, qui lui sont attribués, à raison de leur qualité. Nous savons aujourd'hui que les quatre miniatures, qui composent son illustration primitive (pl. XXXIV, 1 et XXXV, 1), sont authentiquement signées du maître : deux de ces signatures faisaient partie intégrante d'une frise et d'un panneau décoratifs [3]. Quant à la double page qui précède le texte (pl. XXXIV, 2), elle représente, comme toujours, une addition, mais contemporaine dans l'espèce, ainsi que suffirait à le prouver le nom de Sultan Husséïn Mirza sur le tapis-parasol (*sayéban*), au-dessus de la tente. La signature de cette composition, apposée dans le dernier médaillon d'une frise, a été effacée et il n'en subsiste que les mots correspondant à *fecit* et *pictor* (nakkach). Cela suffit toutefois à écarter la paternité de Behzad, qui n'a jamais fait suivre son nom de cette épithète [4].

Si l'on rapproche des quatre miniatures certaines de Behzad, la double page également signée, du Musée de Gulistan (pl. XXXVI, 1 et 2 : 483 du Catalogue), on a une base limitée mais solide pour se faire une idée du style de ce maître à la fin du xve siècle [5].

[1] L. Thuasne, *Gentile Bellini et Sultan Mohammed II*, Paris, 1888, p. 55-56.

[2] M. Kevorkian avait aussi prêté un petit Behzad authentiquement signé, qui se situe à Tebriz vers 1525 et appartient par conséquent à la période séfévie (542 B du Catalogue).

[3] M. Wilkinson en avait trouvé une, j'en ai relevé une seconde et M. Kuhnel a découvert les deux autres.

[4] On ne peut s'empêcher de penser à Mirek *Nakkach*, mort vers 1507, et que Mirza Haidar donne comme le maître de Behzad.

[5] L'Exposition comptait encore des portraits par Behzad, précédemment publiés, que je mentionne plus bas, et deux miniatures à dromadaires, dont l'une du Musée de Gulistan (pl. XXXVII, 2), et l'autre de la collection de l'auteur (488 et 567 du Catalogue).

La distinction et la grace des lignes et des attitudes féminines de cette peinture, jointes à l'harmonie de la composition, en font une des plus belles que l'on connaisse. Elle figure un harem royal dans un parc, le souverain étant représenté sous les traits de Sultan Husséin Baïcara. Les musiciens et serviteurs mâles sont relégués dans la page de gauche, en dehors de l'enclos réservé, dans lequel le chef des eunuques, un nègre, est seul à avoir pénétré.

Le manuscrit d'Oxford (542 A du Catalogue) se rapporte à un poème de Mir Ali Chir Névaï, de 1485, au nom de Bédi-ez-Zeman, fils de Sultan Husséin Mirza ou Baïcara. Il renferme une très belle page, authentiquement signée de Kassim Ali[1] (pl. XXXV, 2), dont les types rappellent d'une façon frappante celles d'une miniature du *Bostan* du Caire, par Behzad (pl. XXXV, 1). Cette similitude pourrait s'expliquer *a priori*, car les exemples ne manquent pas d'artistes, travaillant pour la meme cour, qui ont produit dans un style presque identique. Mais dans le cas présent les sources viennent à notre aide. Kassim Ali nous était connu par Khondemir, comme attaché à la librairie du Sultan Hussein Mirza à Hérat. Un autre auteur, Mirza Haïdar, de la première moitié du XVIe siècle, et aux Mémoires duquel Rieu accorde la meme créance qu'à ceux de son cousin Baber, nous apprend à son tour que Kassim Ali était un élève de Behzad et que ses œuvres se *rapprochaient* de celles de ce dernier[2].

Nos constatations se trouvent ainsi pleinement confirmées et expliquées par des sources contemporaines.

Si l'on adopte comme point de comparaison les œuvres authentiques de Behzad visées plus haut, il semble difficile d'attribuer à cet artiste les miniatures du *Khamsé* d'Emir Khosrev Dihlévi de 1485, appartenant à M. Chester Beatty, malgré que quelques-unes d'entre elles soient au nombre des plus belles de la peinture persane (478 *d*, *h* et *m* du Catalogue)[3].

[1] Voir pour cet artiste ARMENAG BEY SAKISIAN, *le Miniaturiste persan Kassim Ali, à propos d'une publication anglaise*, *Revue de l'Art*, février 1931.

[2] T. W. ARNOLD, *Mirza Muhammad Haydar Dughlat on the Herat school of painters*, *Bulletin of the School of Oriental Studies*, London Institution, vol. V, part IV, p. 672. Le nom de Sir Denison Ross est attaché à la traduction de ce passage, dont il a donné connaissance au *symposium* du Congrès d'Art Persan sur les problèmes d'identification des peintres.

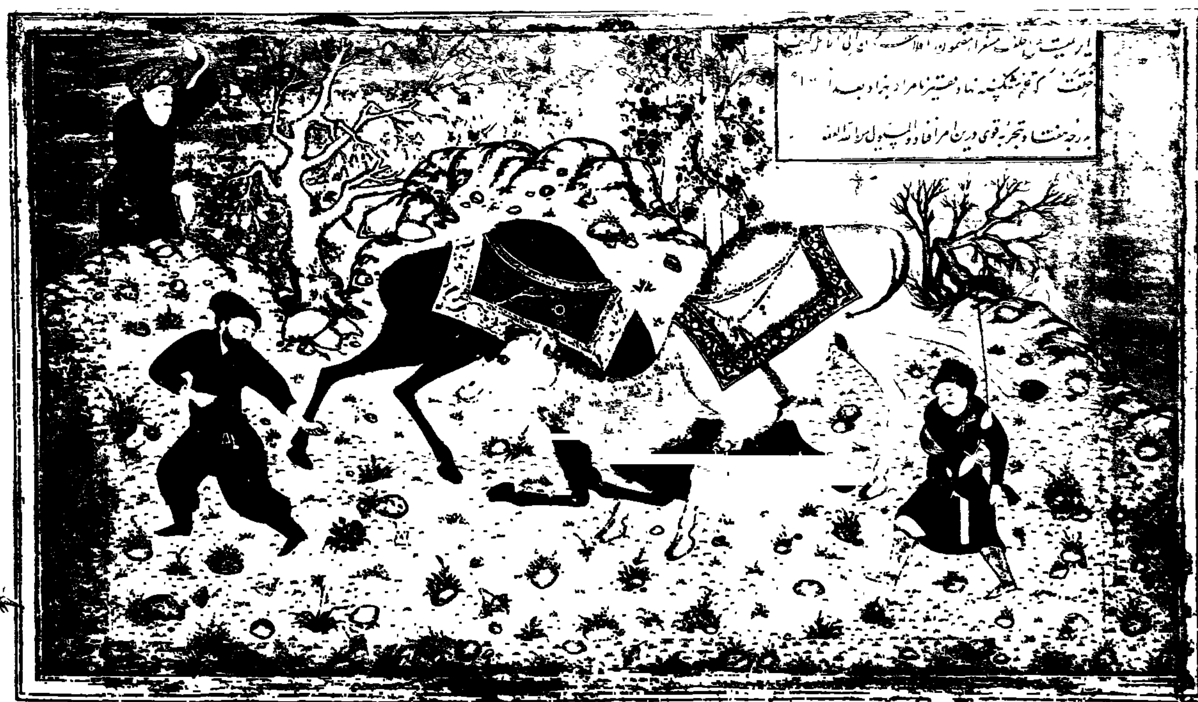
[3] F. R. MARTIN, *les Miniatures de Behzad dans un manuscrit persan daté 1485*, Munich, 1912, pl. 9, 16 et 21. Il y a toutefois des analogies qui ne semblent pas tenir qu'au sujet, entre la petite miniature de M. Kevorkian,



BEHZAD. Hérat, fin du XVe siècle
Harem royal dans un parc.
Musée de Gulistan Téhéran.



1. HAIDAR ALI, neveu de Behzad. Tebriz début du XVIe siècle.
Cheval attendant un cavalier royal
Collection de l'auteur.



2. BEHZAD. Tebriz, XVIe siècle.
Dromadaires que leurs conducteurs séparent.
Musée de Gulistan. Teheran.

Les analogies de style sont encore moindres entre le *Bostân* du Caire et le célèbre *Zafernamé*, histoire de Tamerlan, daté de 1467, de M. Garret de New-York (546 B du Catalogue), dont les miniatures ont été aussi considérées comme de Behzad. Ces dernières, qui semblent surfaites, offrent toutefois la particularité de l'emploi d'une palette spéciale pour les effets de nuit : tonalité générale gris-mauve de la terre et de la mer, qui mettent une sourdine à l'éclat des costumes.

Sir Thomas Arnold a repris en dernier lieu cette thèse[1], qui se fonde principalement sur une attribution à Behzad, par l'empereur Djihanghir. Or, ne reposant pas sur une tradition timouride — le manuscrit n'est entré en possession des Grands Mogols que dans la seconde moitié du XVIe siècle — elle n'a pas grande valeur.

Il faut reconnaître au surplus que ces peintures ne devaient pas appartenir primitivement au *Zafernamé* et que leur date peut être postérieure à 1467. Leur format, plus grand que l'espace couvert par le texte, est une considération déterminante à cet effet.

Les qualités de réaliste et de psychologue chez Behzad s'affirment dans trois portraits à inscriptions attributives certaines, des collections Cartier et Sakisian : la magistrale ébauche d'après Sultan Husseïn Mirza, l'effigie caractéristique de Mohammed Khan Cheïbani de la lignée de Genghiz Khan et celle du poète Hatifi (492, 484 et 723 B du Catalogue). Toutes les trois sont sur fond uni vert ou bleu.

C'est par contre sur un fond d'or que se détache le portrait si vivant d'un prisonnier mongol de M. R. Kœchlin (556 du Catalogue). La qualité de prisonnier des personnages de ce type, contestée encore dernièrement, ne fait cependant aucun doute, malgré l'anomalie d'un bras libre, et les armes qui leur sont laissées. Il existe des miniatures avec des prisonniers turcs conduits devant le Chah, dans un attirail identique[2].

Au XVIe siècle, le délicieux adolescent en armes de M. Beghian (570 du

signée par Behzad vers 1525, représentant un vieillard et un adolescent dans un paysage (542 B du Catalogue) et le 478 *d* de M. Chester Beatty.

(1) Sir Thomas Arnold, *Behzad and his paintings in the Zafer Namah Ms*, 1930, Quaritch.

(2) T. W. Arnold, *Some unpublished Persian paintings of the Safavid period*, *Journal of Indian Art*, vol. XVII, n° 135, pl. 5 et 6.

Catalogue), signé par Mohammed Moumin, permet de reconnaître la main de cet artiste dans une œuvre similaire de la Bibliothèque nationale[1].

La confusion au siècle suivant, entre Aka Riza et Riza-i-Abbassi, qui a tant fait couler d'encre, se trouve aussi élucidée. Il suffit de jeter un coup d'œil d'une part sur le dessin au trait d'or relevé, l'adolescent aux fleurs, et la jeune femme à l'éventail des collections Vever, Maria Sarre-Humann[2] et Sakisian (657, 673 et 721 G du Catalogue), et d'autre part sur quelques-uns des dessins et peintures de la même salle, signés Riza-i-Abbassi, pour que, sans compter la différence de nom et de graphie, celle de style éclate.

Un rapprochement est rendu également possible entre les deux luttes amoureuses de Riza-i-Abbassi, des collections Maria Sarre-Humann et Marquet de Vasselot (695 et 690 du Catalogue). C'est la même scène, mais la seconde, postérieure d'une dizaine d'années, est incontestablement plus heureuse comme ligne, et d'un plus grand mouvement. Sa date de 1631 doit correspondre à la maturité du talent de Riza-i-Abbassi. Pour ce qui est des couleurs, la différence, toujours en faveur de la miniature de 1631, semble tenir à ce fait qu'elles ont déteint sur celle-ci.

En effet, la palette s'est altérée avec le XVIIe siècle, et nous voyons sur la première lutte amoureuse, comme sur le portrait posthume de Riza-i-Abbassi par son élève Mouïn Moussavvir, prêté par M. M. Parish-Watson de New-York (708 du Catalogue), des mariages peu heureux d'orangé, de vert et de lie de vin, ou de bleu et d'orangé. Aussi les peintures de cette époque gagnent-elles souvent dans les reproductions en noir, où les valeurs seules sont conservées.

Cette belle exhibition permet ainsi de corriger, de préciser et d'étendre nos connaissances sur cet art si délicat, et nous constatons une fois de plus que lorsqu'on se penche longuement et avec sympathie sur ces objets dits inanimés, ils finissent par nous parler et quelquefois par nous livrer leur secret.

Arménag Sakisian.

(1) Arménag bey Sakisian, *op. cit.*, p. 88 et fig. 119.

(2) Ce dessin, quoique sans signature, est de la même main que celui de la Bibliothèque nationale signé Aka Riza, mais lui est supérieur. Voir Arménag bey Sakisian, *op. cit.*, fig. 168 et p. 128.

BIBLIOGRAPHIE

G. Contenau et V. Chapot — **L'Art antique. Orient, Grèce, Rome** (Histoire universelle des Arts, dirigée par Louis Réau). Un vol. in-8° de 424 pages et 314 illustrations. Paris, Armand Colin, 1930.

Les noms des deux auteurs sont de sûrs garants de la maîtrise avec laquelle les questions envisagées sont mises à la portée du grand public. L'illustration abondante et bien choisie éclaire le texte. M. Contenau a mené parallèlement l'histoire de l'art en Mésopotamie et en Égypte non seulement en se servant de ce trait d'union qu'est Canaan, mais en posant qu'un afflux assez considérable de population asiatique se serait produit en Égypte. La difficulté est de déceler la conséquence au point de vue de l'art. Car la langue égyptienne ne laisse aucun doute que l'afflux fut celui d'une population sémitique, tandis que l'art était alors entre les mains des Sumériens. Revenir à la théorie de Heuzey qui expliquait les palettes égyptiennes comme d'origine asiatique nous paraît aventuré et quant au manche de couteau de Djebel-el-Arak, si on le place sous l'influence sumérienne, il faut en abaisser singulièrement la date. Mais le goût des vastes synthèses est revenu et le lecteur trouvera ici de quoi satisfaire sa curiosité au cours d'une exposition remarquablement claire et bien informée.

R. D.

Oriental Institute of Chicago. — **Medinet Habu**. Tome I : *Earlier Historical records of Ramses III*. Un vol. in-f° de xi et 10 pages et 54 planches. Chicago, University Press, 1930.

La préparation de ses remarquables *Ancient records of Egypt* amena M. J. Breasted à constater que la plupart des publications de textes hiéroglyphiques ne constituaient que des éditions préliminaires souvent incomplètes et peu sûres. Dès lors se forma dans son esprit le projet d'une reproduction impeccable sur laquelle on pourrait poursuivre l'étude des textes et des reliefs.

Fondé en 1919 auprès de l'Université de Chicago, l'Oriental Institute put, dès 1924, installer en Haute-Égypte un centre de recherches muni d'une bibliothèque égyptologique et d'un équipement moderne. Le personnel scientifique fut recruté parmi les élèves de M. Breasted et il s'attaqua, sous la direction de M. H. H. Nelson, au relevé des textes et reliefs du temple de Medinet Habu, érigé par Ramsès III au commencement du xiie siècle, vers l'extrémité sud de la grande nécropole de l'ancienne Thèbes

Le résultat, auquel ont concouru épigraphistes, dessinateurs et photographes, est simplement admirable. Ce sont d'abord les planches relatives aux Libyens, puis celles qui se réfèrent à la campagne contre les « peuples de la mer ». On y voit Ramsès III distribuant les armes à ses troupes, se mettant en marche vers le Zahi, puis la bataille sur terre, la bataille navale et la célébration de la victoire. Les dessins viennent préciser le rendu des photographies et offrent une documentation incomparable.

R. D.

W. Andrae. — **Kultrelief aus dem Brunnen des Asurtempels zu Assur** (53. Wiss. Veröff. d.d. Orient-Gesellschaft). In-4° de 12 pages et 7 planches. Leipzig, Hinrichs, 1931.

Le motif du curieux bas-relief (1 m. 36 × 0 m. 90), reproduit ci-contre d'après la planche de M. W. Andrae, appartient à la série que nous avons eu l'occasion d'étudier, avec M. F.-A. Schaeffer à propos de l'ivoire de Ras Shamra (1). Mais il se présente sous une forme assez particulière.



Un dieu-montagne barbu tient deux tiges d'arbre entre ses mains; deux autres tiges sortent de ses hanches. M. Andrae reconnaît des raisins dans les fruits qui terminent ces tiges : la forme de hampe de ces dernières écarte cette hypothèse. D'ailleurs des grappes ne peuvent être figurées la pointe en haut; ce sont plutôt des fruits de conifères. Mais nous pensons que le sculpteur a simplement voulu figurer des bourgeons que cherchent à atteindre les bouquetins ou chèvres sauvages friands de la végétation nouvelle (1). Aux pieds du dieu-montagne, des génies symbolisent les sources qui jaillissent et les fleuves qui s'écoulent.

(1) *Gazette des Beaux-Arts*, 1930, II, p. 1. Il s'agit de l'ivoire publié par M. Schaeffer dans *Syria*, X, p. 16 et suiv.

(1) En Orient, les chèvres sont le grand ennemi du reboisement des montagnes.

Le relief d'Assur ayant été retiré du puits dans le temple du dieu Assur, seul le style peut donner une date. Après une analyse attentive, M. Andrae propose de le placer vers le milieu du IIe millénaire.

Dans l'exécution assez rude de ce relief, qui devait figurer en bonne place dans la cour du temple, et dans l'ordonnance assez insolite du motif mésopotamien qui, précisément à cette époque a connu, jusque sur le continent grec, une vogue remarquable, ne faut-il pas reconnaître une influence khourri (mitanienne)? Cet art n'annonce-t-il pas celui qui, peut-être trois siècles plus tard, sera celui de Tell Halaf sous Kapara [1] et qui se mitigera à Zendjirli d'influence hittite et même phénicienne ? C'est pour permettre à nos lecteurs d'en juger que nous avons reproduit ce curieux monument conservé aujourd'hui à Berlin.

R. D.

Fernand Chapouthier. — **Mallia. Ecritures minoennes** (École française d'Athènes. Études crétoises, II). Un vol. in-4° de XII et 99 pages, 36 fig. et 8 pl. Paris, Paul Geuthner, 1930.

Pour avoir abordé tardivement le terrain minoen, l'École française d'Athènes n'a pas été désavantagée en choisissant le site de Mallia. Nous avons eu l'occasion de signaler ses premières et importantes découvertes [2]. Il faut ajouter à la moisson 32 textes qui ne le cèdent en nombre qu'à ceux de Cnosse (72 inscriptions).

M. Chapouthier, qui a fouillé le site à plusieurs reprises, publie ces documents avec le soin minutieux qu'ils comportent. Il les accompagne d'une analyse détaillée. Même, et bien qu'on ignore la valeur des signes, il n'a pas craint, et on doit l'en féliciter, de rechercher des comparaisons avec les écritures connues. Tout cela est d'un vif intérêt rehaussé par la clarté de l'exposé et l'ingéniosité des aperçus.

Mallia a fourni des textes minoens hiéroglyphiques et des textes en écriture linéaire. A Cnosse les textes hiéroglyphiques découverts par sir Arthur Evans sont attribués par lui au Minoen moyen II; ceux de Mallia étant contemporains des textes en linéaire, sont placés par M. Chapouthier à une date plus récente, le Minoen moyen III.

Pour l'auteur, l'emploi de l'argile, en Crète, comme matériel d'écriture sous forme de tablette, naît et se développe « suivant des types proprement locaux, sans qu'il soit besoin de faire appel aux tablettes babyloniennes ». D'abord, en effet, l'argile est utilisée sous forme de « bulles » pour cacheter les documents ; on y imprimait des signes au moyen d'un sceau. On agrandit la boulette d'argile pour y tracer des caractères, puis on trouve commode la forme en lame allongée avec trou de suspension ; on arrive à la barre, généralement à quatre faces, et finalement à la véritable tablette.

Un chapitre est consacré à discuter l'origine de l'alphabet et le rôle que les écritures minoennes ont pu jouer dans son élaboration. On pose, d'abord, que les Minoens ont inventé leur écriture sous l'inspiration des hiéroglyphes égyptiens, en prenant avec ceux-ci les plus grandes libertés. On admet, d'autre part, que les lettres phéniciennes se rattachent étroitement aux hiéroglyphes égyptiens; mais

[1] Voir *Syria*, XII, p. 90 et suiv.
[2] *Syria*, VIII, p. 181 ; X, p. 68.

on refuse aux Phéniciens l'originalité relative qu'on accorde aux Minoens. Cependant, comme entre les caractères phéniciens et les hiéroglyphes égyptiens l'écart est tel qu'on n'a jamais pu le combler, M. Chapouthier, étendant encore le rôle des Minoens, suggère que la « linéarisation », qui distingue l'écriture phénicienne, a été obtenue sous l'influence de l'écriture minoenne. En deux mots, « l'alphabet phénicien dériverait sans doute de l'écriture égyptienne mais à travers les signes minoens » (p. 72).

On eût aimé trouver une vérification de cette hypothèse sous forme de tableau comparatif complet ; quatre exemples ne suffisent pas. Mais ce tableau eût-il été dressé, qu'il serait peu probant. Car forcément, avec le grand nombre de signes linéaires dont on usait en Crète, certains doivent fatalement se retrouver dans l'écriture phénicienne. On est même surpris qu'il ne s'en rencontre pas davantage et que notamment les quatre comparaisons instituées p. 78 — probablement les plus significatives qu'on ait trouvées, — soient assez peu réussies : il y manque l' « esprit » de la lettre, si on ose s'exprimer ainsi. En particulier, la comparaison avec le *kaph* archaïque est manquée ; celle avec le *bet* n'est guère plus heureuse.

L'hypothèse d'un intermédiaire minoen comporte une grave difficulté. On admet, en effet, un emprunt très libre de l'écriture minoenne aux hiéroglyphes égyptiens et, d'autre part, une relation plus étroite entre l'écriture phénicienne et ces mêmes hiéroglyphes. L'hypothèse exigerait de la part des Minoens un emprunt servile. Si « cette imitation n'a rien d'un esclavage » et s'il faut « voir dans les hiéroglyphes égyptiens non point l'origine, mais le prototype des hiéroglyphes de Crète, le modèle sur lequel les Crétois se réglèrent avec originalité » (p. 67), on ne voit plus comment on pourrait saisir un rapport graphique entre telle lettre phénicienne et le prototype égyptien au moyen d'un intermédiaire minoen qui se serait écarté de ce dernier.

Si l'on tient les Phéniciens pour incapables d'originalité, on n'a le choix qu'entre deux hypothèses : ou bien les lettres phéniciennes dérivent de l'écriture égyptienne, ou bien elles ont été empruntées à l'écriture minoenne.

Nous avons sans parti pris, jadis, examiné l'une et l'autre solution. Mais depuis que M. Montet a découvert le sarcophage d'Aḥiram, il ne nous a plus paru douteux qu'il fallait écarter l'hypothèse égéenne. Toutefois l'hypothèse égyptienne laisse manifestement à désirer et nous avons été amené à conclure que, grâce à leur connaissance approfondie des écritures égyptienne et assyrienne, qu'ils pratiquaient couramment, les scribes phéniciens purent constituer un système graphiquement original, en utilisant la décomposition de la parole en sons consonnantiques simples, obtenue déjà par les Egyptiens [1].

[1] Pour plus de détails voir *la Civilisation phénicienne d'après les fouilles récentes* (Académie des Inscr. et B.-L., séance annuelle de 1926), p. 12-13 et *Syria*, IX (1930), p. 185-186. A plusieurs reprises (ainsi p. 67 note 1), M. Chapouthier signale qu'Ed. Meyer plaçait l'inscription d'Aḥiram un siècle ou deux seulement avant la stèle de Mésa. Ed. Meyer a, de parti pris, ignoré les découvertes françaises en Syrie et il n'a connu celles de Byblos que par l'article que le regretté Gressmann leur avait consacré. M. Chapouthier aurait dû signaler que l'opinion d'Ed. Meyer avait été réfutée à

Nous n'avons cessé de faire observer qu'on attache trop d'importance à la forme même des caractères dans l'invention de l'alphabet. Primordiale, au contraire, est la distinction des sons simples et s'il est démontré aujourd'hui que l'écriture égyptienne n'a pas noté les voyelles [1], le système égyptien offre une analogie si étroite avec le système phénicien qu'on ne peut douter que ce dernier s'est inspiré du premier. Et cela s'accorde avec l'influence égyptienne qui se fait vivement sentir en Phénicie.

D'ailleurs, depuis qu'a été rédigé le tome II des *Études crétoises*, une découverte est intervenue qui apporte à notre opinion une confirmation indirecte, mais nette. Les tablettes de Ras Shamra montrent les Phéniciens s'exerçant à composer un alphabet. Ici, voulant garder le matériel économique d'écriture qu'était la tablette d'argile, ils ont tôt fait de créer de *toutes pièces* un système graphique alphabétique à base de clous, entièrement original, sans aucun rapport avec la valeur des signes accadiens. Ainsi apparaît l'originalité graphique qu'on prétendait leur dénier. Mais n'est-elle pas attestée également par le texte en pseudo-hiéroglyphes que M. Maurice Dunand a découvert à Byblos et qu'il a publié ici même [2]? On conviendra que le problème se pose aujourd'hui d'une tout autre manière que ne l'envisageait M. Chapouthier.

Si nous avons tant insisté sur ce qui n'est qu'un point de détail dans l'excellent ouvrage que nous annonçons, c'est que ce détail est de grande importance pour nos études et que l'argumentation de M. Chapouthier, aussi habile que savante, méritait qu'on la discutât à fond.

R. D.

plusieurs reprises (voir *Syria*, IX (1928), p. 350 ; *Archiv für Orientforschung*, V (1929), p. 237 ; *Syria*, XI (1930), p. 180).

[1] Démonstration par H. Schaefer, *Aegyptische Zeitschrift*, t. LII, p. 95.

[2] *Syria*, XI, p. 1.

Stanley A. Cook. — **The Religion of Ancient Palestine in the light of archaeology.** Un vol. in-8° de xv et 252 pages avec 39 planches et 2 cartes. Londres, Humphrey Milford, 1930.

Il y a plus de vingt ans, en 1909, le Révérend S. R. Driver inaugurait la publication des *Schweich Lectures on Biblical archaeology* [1] par un volume intitulé : *Modern Research as illustrating the Bible*, donnant un historique des travaux archéologiques récents en Palestine, qui n'a point perdu de son intérêt. L'ouvrage que nous annonçons est établi sur un tout autre plan : on y trouve non un exposé systématique du culte cananéen, mais la collection des documents qui s'y rattachent.

D'abord, se présente le matériel du culte et l'organisation des sanctuaires, tels que les fouilles les ont restitués. Le haut lieu de Gézer reste le plus significatif, quoiqu'on ait voulu récemment lui dénier son caractère cultuel. Plus récent est le temple dit de Mikal à Beisan, dont M. Alan Rowe croit pouvoir restituer le détail.

A propos de Byblos, le regret qu'ex-

[1] En mémoire de Leopold Schweich, de Paris, le Schweich Trust fut fondée en 1907 avec un capital de 10.000 livres sterling dont l'administration fut confiée à la British Academy.

prime M. Stanley A. Cook, qu'il est difficile de se renseigner sur ce site, tient principalement à ce qu'il n'a pas eu connaissance de la publication de M. Montet, *Byblos et l'Égypte*, parue il y a plus d'un an.

En plaçant Anat en tête des déesses, le savant sémitisant nous paraît rendre un compte exact des choses ; mais à une époque déterminée, celle de la seconde moitié du deuxième millénaire. Ce n'est pas en vain que Thoutmès III lui consacra un sanctuaire à Thèbes et que Ramsès II — les fouilles de Tanis reprises par M. Montet en apportent une nouvelle preuve. — se mit sous sa protection. Les textes de Ras Shamra n'infirment pas cette opinion, bien au contraire.

Parmi les dieux, Mikal occupe une place privilégiée depuis la découverte à Beisan de la stèle égyptienne, qui lui est dédiée, et où il apparaît sous des traits tout semblables à ceux du Ba'al-Ṣapouna à Ras Shamra [1].

M. Stanley A. Cook poursuit son enquête à travers l'époque gréco-romaine, où s'affirment tant de survivances anciennes, et il réunit ainsi une précieuse documentation. Il n'a pas méconnu l'importance du culte de Dionysos (ainsi, p. 194 et suiv.), mais peut-être y avait-il lieu d'y insister davantage en s'appuyant précisément sur la documentation archéologique. C'est dans les mystères dionysiaques que se sont développées les idées eschatologiques et qu'elles ont pris une importance dominante comme l'attestent les sarcophages en plomb des premiers siècles de notre ère. Cette vogue des cultes bachiques en Syrie, dont Nonnos se fait l'écho, nous incite à maintenir au culte de Bacchus — comme l'avait bien vu Puchstein ; — mais en l'affectant plus spécialement aux mystères, le petit temple de Ba'albeck, alors que le grand temple était consacré, comme l'a montré M. Seyrig, à la triade héliopolitaine.

L'auteur est parfaitement informé de toutes les trouvailles modernes et son ouvrage constitue le répertoire le plus complet touchant les cultes cananéens.

R. D.

[1] Nous ajoutons ici quelques observations de détail. P. 19, il n'eût pas été inutile de rattacher la conception de la *nephesh*, en tant que stèle funéraire, aux conceptions anthropologiques anciennes.

P. 86-87, à propos du symbolisme de la lampe, on relèvera un curieux appui dans la parure d'une juive, trouvée près de Jérusalem et publiée par A. de Ridder, *Syria*, I, p. 99. L'intérêt de ce bijou est d'illustrer *Proverbes*, XXI, 10 et suiv., qui trace le portrait de la « femme forte », et aussi de montrer comment ces pièces symboliques peuvent passer de la vie courante dans la tombe.

P. 117, la stèle du Nahr el-Abrash dite d'Amrit de la collection de Clercq ne peut dater de 1000 ni même 800 av. J.-C. à cause de l'inscription phénicienne qu'elle porte et aussi du style qui est celui de l'époque saïte. Par contre la datation de 1000 av. J.-C. pour le bas-relief de Ṣalahiyeh près Damas (*Syria*, V, pl. LIII) paraît un peu basse.

P. 126, la déesse voilée de Tell Ḥalaf est un sphinx dont on a retrouvé les éléments.

P. 165, le dieu, que Philon de Byblos décrit comme figuré par un *xoanon* tiré par des bœufs et comme le plus grand des dieux, ne peut être que Hadad sous les traits de Jupiter Héliopolitain.

Pl. VII, le point d'interrogation après le mot « philistin » ne suffit pas : tous les objets de cette tombe de Gézer sont d'époque perse. Le bracelet n° 3 a ses meilleurs répondants dans les récentes trouvailles du Louristan.

Peter Thomsen. — **Palaestina und seine Kultur in fünf Jahrtausenden** (*Der Alte Orient*, 30). Un vol. in-8° de 120 pages avec 16 pl. hors texte, 3e éd. complètement remaniée. Leipzig, J. C. Hinrichs, 1931.

Le savant auteur de l'inestimable *Palaestinaliteratur*, — qui embrasse en quatre volumes la bibliographie de 1895 (date à laquelle s'arrête la *Bibliotheca geographica Palaestinae* de R. Rohricht), jusqu'en 1924, — avait en 1909, donc deux ans après le *Canaan* du Père Vincent, publié un résumé des recherches archéologiques en Palestine, qui a connu une seconde édition en 1917. Mais depuis cette époque, et dès après la guerre, les fouilles ont repris avec une intensité et une méthode nouvelles et les résultats méritent d'en être répandus. L'importante contribution de M. Thomsen au *Reallexikon der Vorgeschichte* d'Ebert, fournissait déjà d'utiles précisions ; mais une présentation d'ensemble rendra grand service. Cette troisième édition ne comporte pas seulement une mise au point ; elle constitue une œuvre nouvelle et plus étendue. Tout en s'adressant au grand public, l'auteur fournit une quantité de renseignements qu'il sera commode aux spécialistes de trouver ainsi réunis.

La pauvreté relative des découvertes en Palestine, comparées par exemple à celles de Phénicie et de Syrie, n'est pas le résultat le moins curieux du grand effort archéologique poursuivi depuis plus d'un demi-siècle. M. Thomsen ne le dissimule pas. Cela tient non seulement à la nature du pays plus désertique, mais c'est surtout le fait de l'invasion de Canaan par un peuple du désert, les Israélites, dont la domination a amené une régression dans la civilisation locale. Une floraison nouvelle est marquée par le triomphe de l'hellénisme.

R. D.

Elihu Grant. — **Beth Shemesh** (Palestine). Progress of the Haverford archœological expedition. Un vol. in-8° de 222 pages avec de nombreuses planches. Haverford (Pennsylvania), 1929.

Ce volume expose le résultat des fouilles de la campagne de 1928 organisée par le Haverford College sur le site de 'Ain Shemesh, au sud de Gézer, qu'on identifie à Beth Shemesh. Déjà le Palestine Exploration Fund (Mackenzie, *Annual*, II, 1912-13) y avait mené d'importantes recherches.

Sans prétendre écrire l'histoire de Beth Shemesh après avoir écorné une partie de la colline qui en cache les restes, M. Elihu Grant décrit les traces de la cité cananéenne dont il a trouvé la muraille qui la défendait, l'influence philistine et la transformation de la ville amenée par l'occupation hébraïque.

Le grand intérêt du volume tient au soin avec lequel le savant archéologue a étudié la céramique et dans le parti qu'il a tiré de l'abondant matériel découvert dans trois tombes d'époques différentes, mais où le changement de style ne s'opère que lentement.

La tombe 3, antérieure au mur de la ville, appartient au Moyen bronze, plus spécialement au xixe siècle. La tombe 2 est de la fin du Moyen bronze, tandis que la tombe 1 se rapporte au bronze récent et est restée en usage jusqu'à la fin de

cette période. Ce volume constitue pour la céramique du bronze II et du bronze III le plus pratique des manuels.

R. D.

Noël Aimé-Giron. — **Textes araméens d'Égypte** (Service des antiquités de l'Égypte). Un vol. in-4° de VII et 135 pages avec 15 planches. Le Caire, Imprimerie de l'Institut français d'archéologie orientale, 1931.

On trouvera ici 115 textes relevés sur des ostraca ou des fragments de papyrus, ou encore des graffiti et des inscriptions peintes. Le soin que M. Aimé-Giron, actuellement consul de France à Port-Saïd, a mis dans la publication de ces textes difficiles doit être grandement loué ainsi que le commentaire qui les accompagne. Les textes n'appellent que peu d'observations.

N° 1. A en juger par la reproduction, on ne peut lire le nom juif Yahoḥanan parce que, avant le *ḥet*, on distingue un *bet*. D'autre part, il faut respecter la coupe des mots. Le dernier mot est בחנן qui peut s'interpréter avec *bet* préposition ou bien comme nom propre pour בעלחנן, voir la punique CIS, I, 787. Devant ce mot peut être le pronom הי et plus à droite : ...בידני La lecture est très incertaine, mais le nom juif est à écarter et, par suite, les hypothèses que l'on fondait sur lui.

N° 3. M. Giron fournit une lecture améliorée de *Répert. d'épigr. sémit.*, n° 1296.

N° 4 *bis*. Contrairement à la lecture proposée nous croyons reconnaître à la fin de la ligne 3 : 10 מנין « dix mines ».

Il faut admirer la patience et la sagacité déployées par M. Giron pour l'étude des papyrus araméens provenant de Memphis, où, malgré un état très fragmentaire, il a pu démêler qu'il s'agissait de l'organisation de l'arsenal maritime (*bet sephinata*) de cette ville à l'époque perse. Les ouvriers étrangers, babyloniens, phéniciens, juifs, etc., étaient embrigadés par équipes et nous possédons quelques-uns de leurs noms. A la ligne 5 du n° 14, il nous semble lire : עבדיבא, nom propre dont les deux dernières lettres sont douteuses.

M. Giron termine sa publication par une intéressante note sur les divinités ʿAnat, Betel et Asim et sur les noms composés qu'on en a tirés. Les ingénieuses considérations qu'il développe ont pour objet de présenter une étymologie nouvelle de Asim ou Asima-Simia qui serait le *wasm* ou « signe du dieu ». A vrai dire la description que Lucien donne de cette entité divine s'accorde mal avec cette hypothèse, qui écarte pour le *séméion* une explication sur le type *adonion, balanion*, pour y reconnaître une véritable traduction d'un mot sémitique signifiant « marque ».

D'autre part, le savant sémitisant ne se contente pas d'attribuer aux Araméens la diffusion du culte de ces divinités en Égypte, — tout au moins pour Betel, Asim et Herembetel, car ʿAnat y a été connue bien antérieurement, — mais il recherche d'où ces divinités sont parties pour pénétrer en Palestine. Et de ce que II *Rois*, XVII, 28-32 atteste le culte d'Asima à Hama, il suggère que cette ville « aurait peut-être plus de titres à invoquer que les autres sites à être le lieu d'où nos divinités sont passées en Palestine et de là en Égypte ».

Il nous semble que la question est moins simple. Tout d'abord les vues de M. Giron sur la valeur de l'enceinte sacrée

chez les Sémites sont exactes: le fait a été magistralement établi par Robertson Smith et n'est plus en discussion. De même, le double sens du vocable Betel, « maison de Dieu » et nom divin particulier ; on peut l'appuyer, notamment, par l'analogie signalée par Zimmern avec l'*ashéra* qui désigne à la fois le poteau sacré et la déesse que ce dernier incorpore [1]. Peut-être faut-il faire entrer *ari'el* dans cette catégorie de vocables. D'autres religions fournissent des conceptions semblables ; les Romains ne connaissaient-ils pas aussi le culte de *Janus*, la porte, et de *Terminus*, la borne ?

Toutefois, dans le cas particulier de Betel et de Herembetel, nous inclinons à reconnaître dans la terminaison *el* un nom propre divin [2], celui que les anciens écrits bibliques, comme les textes de Ras Shamra, ou encore Philon de Byblos avec une remarquable précision, signalent comme le principal des dieux cananéens. Autrement dit, Betel et Herembetel seraient des hypostases du dieu El. Les tablettes de Ras Shamra fournissent une entité divine analogue sous la forme *dr-el* [3] et peut-être même y relève-t-on *bt-el* comme équivalent de El [4].

Les récits de la *Genèse*, concernant Jacob, nous montrent que El et son hypostase Betel sont interchangeables. Aussi dans *Gen.*, XXXIII, 20, nous préférons aujourd'hui conserver le texte sans changer El en Betel. Quoi qu'il en soit de ce détail, Betel n'avait nul besoin des gens de Hama pour être connu en Palestine; son culte florissait, notamment à Betel, qui lui doit son nom.

D'ailleurs, Betel figure aussi dans le traité d'Asarhaddon avec le roi de Tyr. Tout cela s'accorde parfaitement si, comme nous le déduisons de la présence de Ba'al Sapouna dans ce dernier document, Ras Shamra-Ṣapouna fut une colonie tyrienne, que la céramique découverte permet de faire remonter au début du deuxième millénaire.

Les contacts qu'on peut relever, dans les tablettes de Ras Shamra, avec la Palestine et même la Transjordanie sont assez remarquables. Dans la tablette n° 14 qui, précisément, nous paraît fournir le nom du dieu Betel, on trouve *b l bt bsn* où il n'est peut-être pas trop aventuré de comprendre *Ba'al-bet-Basan*, en somme un Ba'al-Basan ou des montagnes de Basan, comme on a Ba'al-Libanon.

La tablette n° 17 contient une liste de dieux secondaires (*phr elm*), le Jour, Ishara, Nèr, Milkom, Shalem, El-Ṣapouna, .., Dagon, Ba'alat-'ain. La traduction « les rois » pour *mlkm* [1], que donne

[1] Pour les références nous renvoyons à nos *Origines cananéennes du sacrifice israélite*, p. 232 et suiv.

[2] M. Giron comprend plus généralement : « enceinte sacrée de l'habitat du dieu ».

[3] Tablette n° 1. Dans tablette n° 2, nous envisageons une entité du même ordre (*dr-bn-el*) à comprendre *bene-El*. A Zendjirli où on n'a pas assez reconnu qu'une forte influence phénicienne s'était fait sentir (langue phénicienne avant l'introduction de l'araméen, panthéon phénicien, influence des motifs décoratifs phéniciens), nous inclinons à considérer Rekoub-El comme une hypostase de El.

[4] Tablette n° 14 qui constitue une liste de divinités. On a par ailleurs (tablette n° 55) : *El-bt*. Quant à *ashm* qui se présente dans les tablettes 27 et 34 — 45, sa valeur est trop incertaine pour que nous en fassions état. Le P. Dhorme, *Revue Bibl.*, 1931, p. 53, explique *asham* « sacrifice expiatoire ».

[1] Dussaud, *Première traduction des textes*

le P. Dhorme ne nous paraît pas en situation, ce ne peut être que Milkom, puissant dieu à qui David voua un culte [1] après avoir, lors du sac de Rabbat-'Ammon (actuellement 'Amman), dérobé la couronne d'or de l'idole [2]. Shalem aussi nous reporte à la Palestine.

M. Giron excusera cette digression ; elle touche au sujet en ce qu'elle tend à montrer qu'il faut envisager, plus largement qu'on a coutume, et généralement dès une haute époque, les contacts et la diffusion de ces cultes.

R. D.

J. Cantineau. — **Le Nabatéen.** I. Notions générales : Écriture ; Grammaire. Un vol. de xi et 112 pages. Paris, Librairie Ernest Leroux, 1930.

L'idée est heureuse de nous donner une étude sur la langue nabatéenne. Les inscriptions rédigées par les Nabatéens, peuple arabe s'étant assimilé le dialecte araméen de Syrie en se fixant autour de Pétra et en Transjordanie, sont assez nombreuses pour qu'on en traite d'ensemble. D'autre part, elles offrent un intérêt tout particulier par les comparaisons qu'elles appellent avec l'araméen biblique. Enfin, il n'est pas inutile de saisir les influences arabes qui, prédominant de plus en plus, annoncent et préparent la grande poussée musulmane.

De l'examen très attentif auquel il a soumis les faits phonétiques particulièrement difficiles à fixer avec cette écriture, M. Cantineau conclut que « l'arabe n'a pas imposé sa phonétique au dialecte araméen qu'était le nabatéen, mais aussi que le nabatéen n'avait pas gardé assez vivaces ses tendances phonétiques araméennes pour pouvoir les imposer aux mots qu'il empruntait à l'arabe. Cela ne contredit pas, mais renforce au contraire l'hypothèse que le nabatéen n'a été, pour une partie de la population nabatéenne, qu'une langue écrite ».

La grammaire est traitée avec précision et une connaissance approfondie des langues sémitiques. La seconde partie de l'ouvrage comprendra une chrestomathie, un lexique complet de tous les textes — ce que rend nécessaire la découverte de nombreux textes depuis le *Handbuch* (1898) de Lidzbarski, — une étude sur le vocabulaire et la bibliographie.

Il faut féliciter le jeune savant de la maîtrise dont il fait preuve et de l'activité qu'il manifeste.

R. D.

A. Kammerer. — **Pétra et la Nabatène.** Un vol. in-8° de 630 pages et un atlas de 152 planches. Paris, Paul Geuthner, 1930.

Le distingué diplomate, qui a approfondi l'histoire du bassin de la mer Rouge, ne pouvait manquer d'être attiré par les mystérieuses et superbes ruines de Pétra. Il nous les décrit en visiteur attentif qui a lu tout ce qu'on a publié sur le sujet depuis J. L. Burckhardt : mais il ne pouvait expliquer le développement de Pétra sans étudier la Nabatène dont elle fut la capitale. Or, ce pays dé-

phéniciens de Ras Shamra, dans *Revue Biblique*, 1931, p. 50.

[1] I *Rois*, xi, 5.

[2] II *Samuel*, xii, 30, d'après la version des LXX qui paraît la bonne. Il est assez curieux que les plus récents historiens des religions palestiniennes (Ad. Lods, *Israël* et Stanley A. Cook dans l'ouvrage dont nous rendons compte plus haut) passent complètement sous silence le dieu Milkom.

sertique a été animé d'une vie singulière, en rapport intime avec ses voisins. Ne fut-il pas aussi le séjour des Israélites avant leur entrée en Canaan ?

Rien de ce qui touche à ce pays n'est oublié par M. Kammerer qui, cependant, ne se laisse pas écraser par la masse des documents et qui discute — n'a-t-il pas été élève de Clermont-Ganneau ? — de la langue et des inscriptions [1], de la religion aussi bien que de l'architecture et de la numismatique. Signalons qu'à propos des relations des Nabatéens avec l'Arabie méridionale, l'auteur publie une collection fort curieuse de monuments sabéens.

Décidément, les Nabatéens attirent l'attention puisqu'au moment où paraît l'ouvrage de M. Kammerer, M. Cantineau nous donne la première grammaire de la langue nabatéenne.

M. RUTTEN.

MARC LE DIACRE. — **Vie de Porphyre, évêque de Gaza**, texte établi, traduit et commenté par HENRI GRÉGOIRE et M.-A. KUGENER. Un vol. in-8° de CXI et 155 pages. Paris, Les Belles Lettres, 1930.

Depuis longtemps on a relevé d'inquiétantes anomalies dans la vie de Porphyre, évêque de Gaza, écrite par son diacre Marc. Le grand exploit de son ministère fut la destruction du temple païen de Marnas, le Marnéion, obtenue de l'empereur. M. Grégoire vient de démontrer que le prologue de la *Vie de Porphyre* est emprunté à Théodoret, évêque de Cyr, ce qui l'autorise à conclure : « La *Vie* telle que nous la possédons, n'est donc pas authentique. »

Cela annule les contradictions que ce texte présentait avec les faits tenus par ailleurs pour historiques ; les erreurs chronologiques de la *Vie de Porphyre* ne doivent plus entrer en considération.

Toutefois, l'auteur de ce roman historique n'a pas tout inventé ; il n'y a pas de raison de contester l'existence d'un évêque de Gaza du nom de Porphyre et le Marnéion est bien attesté par ailleurs. On peut même admettre que le Marnéion, fermé en 398, continua à fonctionner secrètement jusqu'en 402, qu'il fut alors détruit et qu'une église s'éleva sur ses ruines.

Si bien que M. Grégoire admet qu'il a existé une primitive *Vie de Porphyre* qui fut remaniée et étendue. « Tout ce qui est dit, reconnaissent les savants éditeurs, dans notre *Vie*, des temples païens est certainement authentique et du plus haut intérêt. » On trouvera dans l'Introduction un exposé de ce qu'on sait non seulement de Marnas, mais des autres cultes. En effet, Marc énumère sept autres temples à Gaza qu'il n'y a pas lieu de mettre en doute.

On voit l'intérêt de cette nouvelle édition et les précisions qu'elle apporte.

R. D.

VICTOR SCHULTZE. — **Altchristliche Städte und Landschaften. III. Antiocheia.** In-8°, 378 p. et 95 fig. Gutersloh, C. Belstermann, 1930.

C'est, en somme, un précis de l'histoire d'Antioche, des origines à la con-

[1] Une erreur s'est glissée dans la traduction de la fameuse inscription d'en-Nemara (p. 336) : au lieu de « les Perses et les Sassanides » (ce qui est la même chose), il faut lire : « les Perses et les Romains ».

quête arabe. L'auteur ne recherche nullement l'originalité : il expose brièvement, mais complètement les faits, dans l'ordre chronologique. Il suit pas à pas ses sources, adroitement utilisées d'ailleurs. Si les vues d'ensemble manquent parfois d'ampleur, les détails énumérés sont exacts.

Tel quel, ce volume pourrait être un très bon instrument de travail ; il lui manque sans doute une bibliographie moins dispersée, et des index, que la table détaillée des matières ne suffit pas à remplacer. L'illustration est empruntée surtout à d'anciens dessins : elle gagne en charme romantique ce qu'elle perd en exactitude. Il manque et un plan restitué de la ville antique — celui d'O. Müller, par exemple — et des cartes significatives.

Les chapitres les plus intéressants sont ceux où l'auteur, utilisant les homélies de saint Jean Chrysostome et les œuvres de Libanius, fait revivre devant nous la société chrétienne d'Antioche, qui a gardé de l'époque précédente le goût du luxe, les tendances voluptueuses de Daphné, un penchant à la superstition. Les modifications introduites dans les coutumes, puis dans les lois, par la religion nouvelle sont bien notées et analysées. De même, l'auteur arrive à faire un exposé clair des incessantes querelles des théologiens.

Tant qu'on n'aura pas fouillé à Antioche, toute description monumentale de la ville, malgré les descriptions anciennes, restera aléatoire. Pour décrire la ville hellénistique, le docteur Schultze a eu recours à des comparaisons avec Palmyre et Jérusalem, telle que nous la montre la carte de Madaba ; ce sont des éléments assez minces : pour l'Antioche chrétienne par contre, si tant est qu'on puisse juger du foyer par son rayonnement, les monuments des v et vi siècles ne manquent pas dans la Syrie du Nord et peuvent fournir des éléments de restitution. L'auteur s'en est légitimement servi pour illustrer les descriptions des anciens.

Au total, cet ouvrage vient heureusement boucher une lacune, en nous restituant à la fois un portrait probable et une histoire minutieuse de la grande cité hellénistique et chrétienne.

Jean Lassus.

J. W. Crowfoot. — **Churches at Jerash.** A preliminary report of the joint Yale-British expeditions to Jerash, 1928-1930 British School Archaeology of Jerusalem, Supplementary Papers, nº 3. — London W. 1 In-8º, 48 pages, un plan et 13 planches. Londres, 1931.

Ce rapport préliminaire nous fait connaître treize églises de Jerash, complètement déblayées par la mission anglo-américaine. C'est l'important résultat de recherches bien ordonnées. M. Crowfoot en souligne lui-même légitimement l'intérêt : c'est pour ainsi dire la première fois qu'on connaît complètement des édifices chrétiens de Syrie : jusqu'ici on s'est contenté, sans fouilles, ou presque, de décrire ce qui, des monuments, dépassait le sol. Une deuxième particularité doit être soulignée : il s'agit ici des églises d'une ville importante, plus révélatrices de l'état réel de l'art que les sanctuaires de village, publiés surtout par Vogüé et Butler. Et, de fait, les églises

de Jerash comportent de très intéressantes nouveautés.

Certes, elles sont construites souvent dans des monuments antérieurs — temple, propylées, synagogue — et toujours avec des matériaux de remploi. « Je ne puis signaler plus de trois chapiteaux à Jérash qui semblent avoir été sculptés après le IIIe siècle ; encore l'un des trois est-il de marbre, donc importé » (p. 36). Nous ne retrouverons pas ici la décoration sculptée qui fait en grande partie l'intérêt des églises du Nord de la Syrie.

Les plans, par contre, sont extrêmement variés. Les basiliques dominent ; mais il en est de tous genres : les colonnes de la cathédrale (IVe siècle) portent une architrave ; celles de l'église St-Théodore (494), —qui fait partie du même ensemble, autour d'une fontaine miraculeuse — portent des arcs. St-Georges et St-Cosme et Damien (529-533) sont des basiliques à piliers ; l'église des saints Pierre et Paul a trois absides — trait bien rare en Syrie. Deux églises sont à plan central : l'une — celle de Saint-Jean-Baptiste (531) — rappelle la cathédrale de Bosra ; l'autre, celle des Prophètes, Apôtres et Martyrs (474-5) est cruciforme ; elle ne ressemble à aucun monument existant. M. Crowfoot évoque à son propos l'église des Saints-Apôtres, construite par Justinien à Constantinople ; ce sont deux basiliques à trois nefs qui se croisent, laissant libre un vaste carré — un peu comme à Saint-Siméon, les nefs se croisent sur l'octogone. La superstructure de ces deux églises — Saint-Jean-Baptiste, Prophètes — reste à définir. La présence de quatre grosses colonnes tant à l'intérieur de Saint-Jean-Baptiste qu'à la croisée des Saints-Prophètes semble indiquer que, dans les deux cas, la solution adoptée était la même : sans doute, comme le croit l'auteur, une lanterne de charpente. Toutefois il est étrange, vu l'extrême ressemblance des plans, que la reconstitution quasi certaine présentée par Butler pour Bosra, avec une coupole surhaussée ne puisse s'appliquer ici. Il reste d'ailleurs d'autres édifices en Syrie qui posent le même problème ; M. Crowfoot n'a sans doute pas, sur ce point capital, dit son dernier mot. Plusieurs de ces églises sont groupées : l'ensemble de la Fontaine-Miraculeuse, comparé au Saint-Sépulcre de Jérusalem, celui de Saint-Jean-Baptiste sont admirables dans leur conception simple et robuste.

Toutes ces églises ont conservé des mosaïques de pavement. Celles-ci ont subi, à l'époque iconoclaste, d'importantes mutilations, qui contribuent à nous enlever l'espoir de trouver, là ou ailleurs en Syrie, des mosaïques à personnages. Ces pavements comportent de grands ensembles géométriques, dont le schéma, très simple, se répète avec une grande variété à l'intérieur même des motifs. Il y a aussi des bandeaux de feuillages stylisés, des animaux — et, par hasard, aussi, deux portraits de donateurs. Plus intéressantes encore sont, à Saint-Jean-Baptiste et à Saint-Pierre et-Saint-Paul des représentations des villes d'Égypte qui font penser à la fois à la carte de Madaba et aussi à certaines parties des mosaïques de la mosquée des Omeyades, à Damas.

La présence dans toutes ces églises de chancels, d'ambons en pierre, de sièges pour les évêques, d'autres accessoires

encore, précise nos connaissances sur la disposition intérieure des églises syriennes, et nous permet d'espérer beaucoup de recherches plus approfondies et de fouilles dans d'autres églises de Syrie.

JEAN LASSUS.

Mélanges Charles Diehl. — Études sur l'histoire et sur l'art de Byzance. Deux vol. in-4° de XXXI-308 et 247 pages avec 19 planches. Paris, E. Leroux, 1930.

Notre éminent collaborateur, M. Charles Diehl, a reçu, le 14 décembre 1930, l'hommage de ces deux beaux volumes en témoignage d'admiration pour sa carrière et pour son œuvre. La bibliographie du savant byzantiniste, relevée par MM. Ebersolt et Guilland, est imprimée en tête de cette publication. Elle embrasse, depuis les thèses de 1888, un champ d'une étendue impressionnante : archéologie classique, voyages d'exploration épigraphique, histoire de l'art en général, rapports universitaires, tout le domaine byzantin depuis l'Afrique du nord et l'Italie jusqu'en Asie, mais surtout Byzance, ses grandes et petites figures, son organisation, ses monuments et son art.

Dans les deux volumes que nous annonçons on trouvera quelques articles concernant spécialement l'Orient asiatique : Andréadès, *Les Juifs et le fisc dans l'Empire byzantin :* Grégoire, *Mahomet et le Monophysisme ;* Laurent, *Byzance et les origines du sultanat de Roum ;* Macler, *Raboula, Mlqê ;* Protich, *Les origines sassanides et byzantines de l'art bulgare :* Strzygowski, *Les vestiges de l'art chrétien primitif près de l'église arménienne de Diarbékir et leur décoration irano-nordique.*

R. D.

ARMAND ABEL. — **Gaibi et les grands faïenciers égyptiens d'époque mamlouke** (publications du Musée arabe du Caire). Gr. in-8°. Le Caire, imprimerie de l'Institut français d'archéologie orientale, 1930.

M. Abel, qui s'était fait déjà connaître par un bon travail sur les céramiques mamloukes conservées à Bruxelles au Musée du Cinquantenaire, s'attaque aujourd'hui aux collections du Musée arabe du Caire. Les fragments céramiques qu'il renferme et qui ont été recueillis pour la plus grande part dans les ruines de Fostat, sont extrêmement nombreux ; Ali bey Bahgat avait essayé d'en dresser un catalogue, dont le volume de planches a paru d'abord ; M. Abel a craint sans doute de ne pas venir à bout d'un travail d'ensemble qu'a publié d'ailleurs M. Massoul ; aussi n'a-t-il envisagé qu'une série, celle des fragments portant une signature de potier. Cette série est très importante et l'ouvrage qu'il lui consacre sera le bien venu.

Le sujet n'est pas tout à fait neuf ; le docteur Fouquet en avait jadis esquissé l'étude, mais il ne lui avait consacré qu'un chapitre, tandis que M. Abel nous donne tout un livre et un livre fait suivant les meilleures méthodes. Après une introduction historique où sont énumérés une trentaine de céramistes à qui il est possible de reconstituer jusqu'à un certain point une œuvre, grâce aux signatures relevées sur les pièces, c'est un catalogue raisonné de ces pièces, au nombre de 288 (les Musées étrangers en conservent comme celui du Caire, mais l'auteur n'a pas cru devoir s'en occuper), puis, sur trente et une très bonnes planches, cent

quarante-huit sont reproduites. Nous avons là évidemment l'essentiel de ce qu'on peut savoir aujourd'hui sur la matière.

Malheureusement, il faut bien l'avouer, c'est assez peu de chose. A côté des signatures, nous n'avons aucune date; pour M. Abel, les premières pièces signées seraient de la fin du XIIIe siècle; il place Gaïbi, le meilleur de ses potiers, dans la première moitié du XIVe, et la fabrication se serait éteinte au XVe : Fouquet calculait autrement, pourtant ces hypothèses semblent admissibles. Certaines mentions suivent, il est vrai, les noms, telle l'indication du lieu d'origine de l'ouvrier, dont on peut tirer d'utiles renseignements; en effet, plusieurs de ces potiers se déclarent persans, d'autres syriens, ce qui nous fait entrevoir un milieu quelque peu cosmopolite, et les données des inscriptions sont confirmées par celles qu'on peut tirer du style : M. Abel nous en montre avec raison les éléments venus des régions les plus diverses, voire de Chine, unifiés d'ailleurs par le talent des maîtres. Car ce talent est réel. Nul ne songera à égaler ces aimables ouvriers aux grands décorateurs antérieurs, à ceux de la période fatimite notamment, mais, malgré la pauvreté de leur coloris, presque toujours bleu, ils ont gardé la tradition des beaux rinceaux, des fleurs ingénieusement jetées et des animaux observés avec finesse. Sur certains points, nous hésiterions peut-être à suivre M. Abel; c'est ainsi que son hypothèse du christianisme de Gaïbi pourra paraître médiocrement fondée; mais ce sont des vétilles, et le livre reste parmi les plus utiles qui aient paru sur la céramique musulmane.

Raymond KOECHLIN.

DJAFAR ABD EL-KADER. — **Guide du Musée national Syrien à Damas** (en arabe). Un vol. in-8° de 147 pages et 12 pl. hors texte. Damas, 1930.

Le Musée national Syrien possède une très intéressante collection d'antiques et une belle collection musulmane groupée autour du cénotaphe de Malik el-'Adil, le frère de Saladin. Le conservateur, l'émir Djafar Abd el-Kader, ancien élève de l'École du Louvre, en a opéré le classement et il en donne aujourd'hui un catalogue qui montre la variété des objets recueillis. Le groupe le plus important provient des fouilles de Qatna. Les sculptures du Hauran, notamment des fouilles de M. Hrozny à Sheikh Sa'd, celles sorties des fouilles de Pézard à Tell Nebi Mend et celles de Palmyre sont bien représentées.

Il faut remercier l'émir Djafar Abd-el Kader du soin qu'il prend des antiquités de Syrie. Son action ne se limite pas au Musée national Syrien, il veille avec autant de soin que de compétence sur tout le domaine archéologique du pays et nous savons la part qu'il a prise avec le ministre de l'Instruction publique, S. Ex. Kurd Ali, au sauvetage et à la consolidation des ruines de Palmyre.

R. D.

HENRI DEHÉRAIN. — **La Vie de Pierre Ruffin, orientaliste et diplomate, 1742-1824.** Tome II (Bibl. archéol. et hist. du Service des Antiquités et des Beaux-Arts en Syrie et au Liban, tome XIV). Un vol. in-4° de 312 pages et 8 planches. Paris, Paul Geuthner, 1930.

Le second volume de *la Vie de Pierre Ruffin* ne le cède pas en intérêt au pre-

mier, mais le cadre est tout autre. Un monde nouveau s'organise en Orient, celui où la Turquie ne saura trop comment se dérober à l'emprise de son formidable voisin russe.

L'apogée de la carrière de notre chargé d'affaires à Constantinople suit les succès de Napoléon à Ulm, à Vienne, à Austerlitz. Il prépare avec adresse l'alliance franco-persane et la mission du général Gardane qui, fondée sur une équivoque, bien mise en lumière par M. Dehérain (p. 62) ne pouvait réussir. Il faut reconnaître que Napoléon, génial organisateur de ses campagnes européennes, préparait mal les missions lointaines et ne les fournissait pas de moyens suffisants.

Fidèle sujet de Louis XV, puis de Louis XVI, dénoncé au Directoire exécutif comme royaliste, Ruffin servit fidèlement Napoléon, puis Louis XVIII et il se rallia tout naturellement à l'Empereur au moment des Cent jours. Il s'était trop hâté et sa disgrâce fut complète jusqu'en 1818. En 1819, il reprit sa place de conseiller d'ambassade à Constantinople.

M. Dehérain ne manque pas d'insister sur la valeur de Ruffin comme orientaliste et fournit, toujours appuyé de documents inédits, un tableau des consulats de France en Turquie.

R. D.

PÉRIODIQUES

Eos. *Commentarii societatis philologae Polonorum*, ed. GRANSZYNSKI et ZIELINSKI, tome XXXII (1929). Un vol. in-8° de 762 pages. Léopol et Paris (les Belles Lettres), 1929.

Cette importante publication renferme quelques notices intéressant nos études : I. Handel, *Graeco-semitica*; L. Hausknecht, *A propos d'inscriptions lydiennes II*; L. Piotrowicz, *L'invasion des Scythes en Asie Antérieure* au VII siècle av. J.-C. (voir *Syria*, XI, p. 388). Nous appelons spécialement l'attention sur une étude attentive de la *Peregrinatio ad loca sancta* de M. C. Jarecki, qui, réfutant Baumstark et K. Meiter, place l'itinéraire entre le printemps 392 et le printemps 395. La voyageuse serait retournée à Constantinople vers mai-juin 395. Pendant ses trois années de séjour en Orient, sa visite à Jérusalem est probablement de 392.

R. D.

HARALD-INGHOLT — **The oldest known grave-relief from Palmyra.** Extr. des *Acta archaeologica*, tome I (1930), p. 191.

Le buste publié ici remonte à l'année 377 des Séleucides, 65-66 de notre ère; c'est donc le plus ancien exemplaire daté connu. Les caractères s'accordent bien avec la classification proposée par l'auteur en 1928 (*Studier over palmyrensk Skulptur*). L'œil en cercles concentriques, la dentelure des oreilles, le bandeau lisse remontent même, en réalité, plus haut que n'avait osé le proposer M. Ingholt. Le nom de la femme figurée a disparu, on ne lit que : « épouse de Bar'ateh, fils de Hanbel, (fils de) 'A'abî, année 377 ». Cette généalogie a permis de replacer le personnage dans une famille de Palmyre dont quatre générations sont connues. Les membres en étaient certainement groupés dans un même tombeau. Cet intéressant fragment de sculpture est actuellement à la Glyptothèque de Ny Calsberg à Copenhague.

Nous avons signalé récemment, dans une communication à l'Académie des Inscriptions, le prolongement des modes palmyréniennes jusqu'à Homs et même jusqu'auprès de Damas. On trouve à Homs des bustes que leur abandon et leur mauvais état empêchent de considérer comme importés; même constatation à l'entrée de la Ghouta, en y pénétrant par le Nord. Deux tours-tombeaux dont les ruines subsistent au S.-E de la ville de Homs, sont un autre témoignage de l'influence de Palmyre. Ces tours de briques paraissent très sensiblement postérieures à leurs prototypes, mais présentent le même entassement des sarcophages, dont certains paraissent avoir été de plomb.

COMTE DU MESNIL DU BUISSON

S. RONZEVALLE. — **Hélioseiros**. Extr. du n° 26 de *Aréthuse*, 1er trim. 1930. In-4°, 12 p. et 2 pl. Paris. Florange, 1930.

Le savant orientaliste s'occupe ici des monnaies figurant un dieu syrien du nom d'Hélioseiros, dieu imberbe et radié, et il croit pouvoir attribuer toute la série des pièces, où ce dieu paraît, à Chalcis sub Libano ('Andjarr). La nature du dieu est difficile à fixer. Le P. Ronzevalle incline à reconnaître à la base un dieu sémitique, peut-être le dieu *Ser* ou *Sa'ir* des régions araméennes de Syrie. Toutefois, quelle qu'ait été l'influence de ce dernier, le terme *seiros* lui paraît être Sirius comme l'indique Suidas. Gruppe a rappelé que, chez les Grecs, Sirius présidait à la croissance de la vigne. « N'est-il pas extrêmement intéressant, remarque le P. Ronzevalle, que notre Hélioseiros, caractérisé comme « caniculaire » par ses armes, tienne de la main droite la palme, symbole de fécondité terrestre ? »

Les analogies iconographiques conduisent à discuter l'énigmatique Phanébalos et le savant sémitisant écarte, comme nous l'avions fait aussi (*Notes de myth. syr.*, p. 76, note 5), tout rapprochement de ce vocable avec le terme Pené-ba'al

R. D.

MAURICE DUNAND. — **La voie romaine du Ledjâ**. Extr. des Mémoires des savants étrangers. Académie des Insc., tome XIII, IIe partie. In-4° de 37 pages. Paris, Imprimerie Nationale. 1930.

Pour qui avait pénétré dans le Ledja, il apparaissait difficile qu'une route, digne de figurer sur la Table de Peutinger, pût traverser de bout en bout ce champ de lave qui s'étend au sud de Damas. Ce fut notre cas, mais une reconnaissance par avion du P. Poidebard [1]) et le relevé minutieux fait à terre par M. Maurice Dunand ont révélé que rien n'arrêtait les ingénieurs romains. Ils ont entrepris là un travail des plus difficiles. La voie a 6 m. 50 de large, formant un léger dos d'âne dont l'arête est marquée par une ligne de pierres. On ne rencontre pendant sept heures de marche ni agglomération ni point d'eau : on a établi des citernes de distance en distance. Des tours de garde sont disposées le long de la route qui est jalonnée de milliaires. M. Dunand étudie diligemment ces textes, qui lui fournissent le nom d'un nouveau légat, Manilius Fuscus, qui semble avoir été le

(1) *Syria*, IX, p. 114 et suiv.

premier gouverneur de la Syria Phœnice. Septime Sévère aurait divisé la Syrie en Cœle Syria et Syria Phœnice, à la fin de 194 ou au début de l'année suivante, pour se mettre à l'abri des tentatives de révolte dont Avidius Cassius et Pescennius Niger avaient donné l'exemple.

R. D.

J. Cantineau. — **Inventaire des Inscriptions de Palmyre** : V, la colonnade transversale ; VI, le camp de Dioclétien. Deux fasc. in-8° de 19 et 18 pages. Beyrouth, Imprimerie catholique, 1931.

J. Cantineau. — **Fouilles à Palmyre** (extr. de *Mélanges de l'Institut français de Damas*, section des arabisants, t. I, 1929).

M. Cantineau poursuit avec activité l'Inventaire qu'il a entrepris et qui le conduit à préciser certaines lectures ou à publier des textes nouveaux. Le premier groupe de textes lui ayant fourni plusieurs dédicaces au dieu Shams, il incline à admettre que la colonnade transversale en question devait conduire à un sanctuaire de ce dieu.

La seconde publication fait connaître les résultats d'une fouille au tombeau d'A'ailami et Zebida, daté de l'an 149 de notre ère qu'avait déjà signalé de Vogüé. Il devait présenter à l'extérieur l'aspect d'un petit temple carré orné à chacun de ses angles d'un pilastre et précédé d'un portique de colonnes, peut-être surmonté d'un fronton triangulaire. A l'intérieur, un vestibule d'où part à gauche l'escalier montant à l'étage supérieur, puis un péristyle carré orné de quatre colonnes.

L'abondance des reliefs dans cette tombe est remarquable ; les reproductions ne rendent pas assez nettement les détails du costume qui sont parfois sculptés avec finesse.

R. D.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Zeus, Arès, Hermès et le Baal Héliopolitain. — Publiant une statuette de Jupiter Héliopolitain, récemment acquise par le Louvre, M. Dussaud a montré que sa face antérieure portait, au-dessus d'une image de Tyché, trois petites figures de divinités masculines, Zeus, Hermès et Arès [1]. L'horoscope du roi Antiochus de Commagène montre de même Jupiter, Mars et Mercure dans le signe Lion [2] et Vettius Valens d'Antioche (I, 22) nous apprend que la conjonction de ces trois planètes produit βασιλικὰ πράττοντας. « Si le dieu figuré par l'idole est qualifié de « roi », ce qui est fréquent en Orient, ajoute le savant auteur de cet article, il est tout naturel que son image porte ces divinités. » Cependant le sens précis que l'on attachait à chacune d'elles, et le motif de leur réunion restaient obscurs. Ils sont éclaircis, me paraît-il, par un passage de Sozomène [3], qui rapporte que l'empereur Julien s'était fait représenter recevant de Zeus, du haut du ciel, la couronne et la pourpre, insignes de sa souveraineté,

[1] *Monuments Piot*, XXX, 1929, p. 82 s.

[2] Jalabert et Mouterde, *Inscr. de Syrie*, n° 36. Cf. Saglio-Pottier, *Dict. Ant.*, s. v. « Zodiacus », fig. 7587.

[3] Sozomène, V, 17 : Ἐν δὲ ταῖς δημοσίαις εἰκόσιν ἐπιμελὲς ἐποιεῖτο παραγράφειν αὐτῷ Δία μέν, οἷά γε ἐκ τοῦ οὐρανοῦ προφαινόμενον, καὶ στέφανον καὶ ἁλουργίδα τὰ σύμβολα τῆς βασιλείας παρέχοντα· Ἄρεα δὲ καὶ τὸν Ἑρμῆν εἰς αὐτὸν βλέποντας καὶ καθάπερ τῷ ὀφθαλμῷ ἐπιμαρτυροῦντας ὡς ἀγαθὸς εἴη περὶ τοὺς λόγους καὶ πολεμικός.

tandis qu'Hermès et Arès le contemplaient, comme pour témoigner à la fois de son éloquence et de sa bravoure. Le bas-relief d'Antiochus et le texte de Valens indiquent que de vieilles idées astrologiques, remontant probablement jusqu'à l'époque des Séleucides, faisaient de Jupiter, Mars et Mercure les trois planètes qui, par excellence, donnaient aux monarques leurs qualités royales.

Fr. Cumont.

Le déblaiement du temple de Bêl à Palmyre. — Grâce à la vive impulsion donnée par M. H. Seyrig aux travaux que nous avons déjà signalés (*Syria*, XI, p. 203-205) et qui consistent à dégager complètement l'intérieur de la grande enceinte du temple de Bêl, il semble que tout sera terminé dans les délais impartis. Nous donnons une vue du naos (fig. 1), tel qu'il se présentait à la fin d'août 1930.

Cependant, ce gros effort ne constitue qu'une première étape et, dès maintenant, il faut envisager un important travail de réfection dans la seule intention de conserver les ruines qui subsistent. Une vue (fig. 2), prise fin août 1930, et que nous devons à l'obligeance de M. Seyrig, montre l'échafaudage dressé sous l'arc triomphal de la grande colonnade pour préparer le relèvement de la clé qui menaçait de tomber, ce qui eût entraîné la chute de l'arc tout entier. M. l'architecte Amy s'emploie avec habileté à ce travail.

Les touristes ne manqueront pas de venir à Palmyre juger des importants résultats de ces aménagements. Ainsi l'État de Syrie, qui a libéralement servi les intérêts de la science, verra fructifier ces utiles dépenses. On doit adresser de sincères remerciements aux autorités qui ont conçu et décidé ces travaux, au Président de l'État de Syrie, S. E. le cheikh Tadj ed-din, et au ministre de l'Instruction publique, S. E. Mohammed bey Kurd Ali, président de l'Académie arabe de Damas, un lettré doublé d'un homme d'action, grand protecteur des vestiges antiques car, mieux que personne, il en

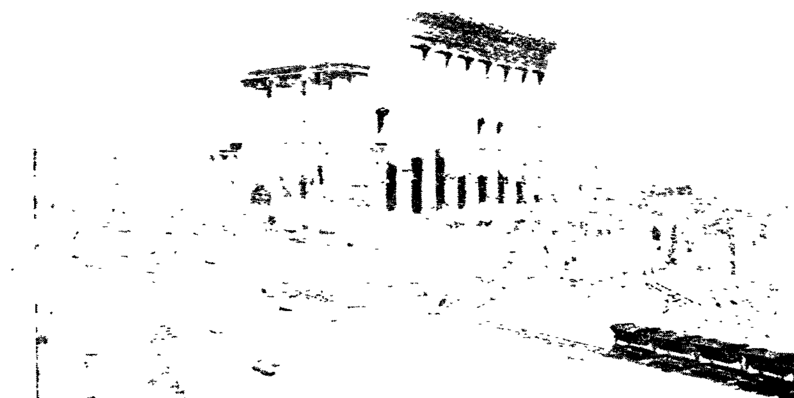


Fig. 1. — Le naos du temple de Bêl à Palmyre en août 1930.

connaît l'histoire. Nous n'oublions pas l'action personnelle du conservateur du



Fig. 2. — Travaux à l'arc triomphal.

Musée national syrien, l'émir Dja'far, ancien élève de l'École du Louvre.

R. D.

Le nouveau Musée d'Alep. — On sait que diverses missions, notamment celles du baron von Oppenheim et de M. Thureau-Dangin, ont considérablement enrichi le Musée d'Alep dont la conservation est confiée à M. Ploix de Rotrou. Les merveilleux ivoires syro-phéniciens, réparés par les soins de M. André, viennent d'être réintégrés à Alep. Toutefois, il manquait un local digne des monuments réunis. Divers projets ont été étudiés. Finalement, on devra à M. le Haut-Commissaire Ponsot d'avoir abandonné, pour résoudre au mieux la question, sa résidence de Naoura, près de l'hôtel Baron. Cet édifice se prêtera très bien à cette affectation.

Une « Société archéologique » a été fondée à Alep pour grouper tous ceux qui s'intéressent au passé de la région. Elle a pour organe une *Revue* dirigée par le Cheikh Kamel eff. el-Gozzy, président de la Société, avec le concours de M. Ploix de Rotrou. Nous souhaitons une heureuse réussite à ce nouvel organe dont le premier fascicule traite de la Grande Salle souterraine de la Citadelle d'Alep et du nouveau relief découvert dans la citadelle (*Syria*, XII, p. 95).

R. D.

Le Gérant : Paul Geuthner.

7105-31. — Tours, Imprimerie Arrault et Cie.

UN POÈME PHÉNICIEN DE RAS-SHAMRA

LA LUTTE DE MOT, FILS DES DIEUX, ET D'ALEÏN, FILS DE BAAL

PAR

CH VIROLLEAUD

Les fragments de poèmes phéniciens qui ont été recueillis à Ras-Shamra par MM. F. A. Schaeffer et G. Chenet, dans leur campagne de 1930 [1], forment, au total, un millier de lignes, constituant deux lots de cinq cents lignes chacun.

Il y a, en effet, d'un côté, cinq fragments de poèmes distincts, dont les principaux personnages se nomment : Dan-El, El et Baal : et il y a, d'autre part, cinq morceaux qui appartiennent à un seul et même cycle, et où l'on voit retracés différents épisodes d'une lutte sans merci entre deux êtres, dont l'un s'appelle Aleïn, fils de Baal, et l'autre Môt, fils des dieux.

Le présent article concerne seulement l'un des cinq morceaux de ce mythe de Môt et Aleïn, celui qui, en dépit de sérieuses difficultés d'interprétation, me paraît cependant le plus propre à donner, en attendant la publication d'ensemble, un premier aperçu de la langue et de la mythologie phéniciennes, au temps des Ramsès.

Le texte est gravé sur une tablette à six colonnes, mesurant 19 cm. de largeur, et dont la hauteur devait, par conséquent, atteindre 22 cm. environ [2] : mais la tablette est cassée en deux, et la partie inférieure a seule été conservée.

La colonne IV faisant suite immédiatement à la colonne III, nous avons ainsi cinq épisodes d'un récit dont le début et la fin manquent, ces épisodes étant séparés par des lacunes de longueur à peu près égale au texte de chacun d'eux.

On se reportera, pour la transcription, au tableau suivant, qui résume et

[1] Voir *Syria*, 1931, fasc. 1, p. 21.

[2] La hauteur des lettres est la même dans les six colonnes. Pour des raisons purement pratiques, la copie du texte a été moins réduite dans les planches XL-XLII que dans les autres. Ce sont d'ailleurs les planches XXXVIII, XXXIX et XLIII qui donnent le mieux l'impression de l'original, mais agrandi au double environ.

complète les indications fournies ci-dessus p. 16 et suiv., sur le déchiffrement de l'alphabet de Ras-Shamra.

a, e, é	א		l	ל
b	ב		m	מ
g	ג		n	נ
d	ד		s	ס
h	ה		'	ע
w	ו		p, f	פ
z	ז		ṣ	צ
ḥ, ḫ	ח		q	ק
ṭ	ט		r	ר
i	י		š, ś	ש
k	כ		t	ת
			?	?

Tableau de l'alphabet de Ras Shamra [1].

Col. I (pl. XXXVIII).

(lacune de 20 lignes environ)

(1) [ ] *Al*[*e*]*in* . *B'l* [ ] (2) [ ] *ḫh* . *pst bm* . '(?) [ ]
(3) [ ] *zrh* . *ibm* . *lelm*
(4) [*ed*]*h* . *lttn* [.] *pnm* . *'m* (5) [*E*]*l* . *mbk*(?) *nhrm* . *qrb* (6) [*a*]*pq* .

[1] La seconde forme du *samech* se rencontre seulement dans RŠ 1929, nos 1, 9 ; 12, 11 ; 46, 4 + 33, 7. Noter, d'autre part, que ś répond, le plus souvent, à ש quand ש = س et que š = ש = ث. Sur les deux formes de s, voir ci-après, p. 197, n. 2, et pour le dernier signe, p. 203. L'abréviation RS 1929 désigne *Syria*, X, pl. LXI à LXXV.

thmtm . tgli . sd (7) *El w tbé . qrs .* (8) *mlk . ab . snm . lfn* (9) *El . thbr . wtql* (10) *tsthwi . w tkbdnh*

(11) *tse . gh . w tṣḥ . tsmh ht* (12) *Aśrt . w bnh . Elt . w ṣb* (13) *rt . arih.*

k mt . Alein (14) *B'l . k hlq . Zbl . B'l* (15) *arṣ . gm . iṣḥ El* (16) *l Rbt . Asrt im . sm'* (17) *l Rbt . A[śrt] im . tn* (18) *aḥd . b. b[nm ?]k amlkn*

(19) *w t'n . Rbt . Aśrt im* (20) *bl . nmlk . id' . ilḥ ?n*

(21) *w i'n . Ltpn . El [dp]e* (22) *d . dq . anm . lirf* (23) *'m . B'l . li'db . mrḥ* (24) *'m . Bn . Dgn . ktmśm*

(25) *w t'n . Rbt . Asrt im* (26) *blt . nmlk . 'śtr . 'rf* (27) *imlk . 'śtr . 'rf* (28) *apnk . 'śtr . 'rf* (29) *i'l . bṣrrt . Ṣpn* (30) *iśb . l kḥś [.] Alein* (31) *B'l . fnh . ltmhin* (32) *hdm [.] resh . limhi* (33) *apśh*

w i'n . 'str . 'rf (34) *lamlk . b ṣrrt . Ṣpn*

(35) *ird . 'śtr . 'rf. ird* (36) *l kḥś . Alein . B'l* (37) *wimlk . b arṣ . El . klh*

(38) [ ] *sabn . b rḥbt* (39) [ ] *sabn . b kknt*

TRADUCTION

. . . .

(1)] Alein (fils de) Baal [ ] (2) [ ] son [ ] le(s) *pst bm* [ ] (3) [ ] le *ibm* pour les dieux.

(4) « Voici que tu te tourneras vers (5) El, celui qui fait se déverser (?) les fleuves dans (6) l'abîme des Océans. Tu découvriras le champ (7) de El, et tu entreras (dans) le pavillon (8) du Roi, Père des années. Devant (9) El, tu ..... et tu ..... : (10) tu te prosterneras et tu l'honoreras. »

(11) « (Puis), tu élèveras la voix et tu crieras pour réjouir (12) Ashérat et son fils, Elat et les *ṣb* (13) *rt* de son *ari*. »

Comme Alein (fils de) (14) Baal était mort : comme avait péri le Zbl du Baal (15) de la Terre, El cria (16) à la Maîtresse, Ashérat de la Mer : « Écoute, (17) Maîtresse, Ashérat de la Mer ! Donne(-moi) (18) l'un de tes [fils ?] que je (le) fasse régner. »

(19) La Maîtresse, Ashérat de la Mer, répondit : (20) « Non ! Nous ferons régner quelqu'un connaissant le ... »

(21) Ltpn El-Dped répondit : (22) « Que Dq-anm ... : (23) avec Baal, qu'il prépare l'huile d'onction (?) : (24) avec le Fils de Dagon, (qu'il prépare) les ... »

(25) La Maîtresse, Ashérat de la Mer, répondit : (26) « Non pas ! Nous ferons régner 'Ishtar-'rf. (27) Il régnera, 'Ishtar-'rf. (28) Voici que 'Ishtar-'rf

(29) montera sur les *ṣrrt* de Tsaphôn. (30) Il s'assiéra sur le siège d'Aleïn. (31) (fils de) Baal. Puisses-tu ... son visage : (32) (et) qu'il ... (depuis le) de sa tête (33) (jusqu'à) ses pieds. »

'Ishtar-'rf répondit : (34) « Que je règne sur les *ṣrrt* de Tsaphôn ! »

(35) 'Ishtar-'rf descendit : il descendit (36) vers le siège d'Aleïn (fils de) Baal (37) et il régna sur la Terre d'El, tout entière.

(38) [ ] nous avons ... sur les places publiques.

(39) [ ] nous avons ... sur les ... ...

COMMENTAIRE

1-3. — Fin d'un épisode concernant très probablement la mort d'Aleïn (cf. l. 13 suiv.), qui a été tué, semble-t-il, par Môt (col. II, 11 suiv.).

Le nom d'Aleïn (l. 1) est toujours suivi de celui de Baal ; mais on rencontre une fois (texte inédit) : *Alein bn B'l*, « Aleïn, fils de Baal ». La juxtaposition des deux noms exprime donc la filiation. Il ressort, en outre, de certains passages, que Aleïn est le dieu de l'atmosphère, une sorte d'Adad : on dit, par exemple, s'adressant à lui : *w at qḥ 'rptk, rḥk, mdlk, mṭrtk* : « et toi, emporte tes nuages, ton vent, ton ...., tes pluies. » De plus, Aleïn est accompagné de sept *ḫlm* (cf. col. VI, 8 : sur *ḫ*, voir p. 203) et de huit sangliers (*ḫnzr*, ar. خنزير) : ces deux sortes d'animaux sauvages symbolisent sans doute ici, comme dans tant d'autres mythes, les tempêtes et l'orage. Enfin le messager d'Aleïn porte le nom très caractéristique de *Rkb-'rpt* : « Celui qui chevauche les nuées ».

Le nom même d'Aleïn paraît être une 1re pers. sing. Energ. I d'un verbe *lei*, qui se rencontre dans la phrase *alei qrdm* : « je... la hache » (héb. קרדם).

ibm (l. 3), subst., dont le pluriel est *ibmt*. Ex. : *l ibmt lemm*, « pour les *i*. des peuples. »

4-13[a]. — X est envoyé auprès d'El et d'Ashérat.

a) **4-10.** — *La mission de X auprès de El.*

Les mots et lettres qui manquent sont restitués d'après deux passages identiques à celui-ci. Il n'y a de difficulté que pour *mbk* (l. 5), qui est écrit dans l'un de ces passages *mbr* (la confusion de *k* avec *r* est assez fréquente), et dans l'autre, *mbk*, comme ici.

Col. I

4-6$^{\alpha}$. — *edk* se trouve toujours au début d'une phrase exprimant un ordre (voir aussi col. III-IV, 31) ou une défense. Il faut comprendre, je pense, *ed k* [1] et rapprocher *ed* de ar. إذ « voici que ».

La locution *itn pnm* (parfois *pn* 'm) correspond à héb. *natan pânîm l* ou *el*. Dans *l ttn*, *l* est le signe de l'optatif ou du jussif, comme en accadien, en araméen ancien (inscr. de Zindjirli, Hadad, 23) et en arabe. Autres exemples, même col., l. 22 (*l irf*), l. 23 (*l i'db*), l. 31 (*l tmḫm*), l. 32 (*l imḫi*), l. 34 (*l amlk*) : col. II, 35 (*l tekl*), 36 (*l tkli*) : col. VI, 27 (*l iš'*), 28 (*l ihpk*), 29, (*l išbr*).

La grande lacune du début empêche de reconnaître par qui et à qui ces instructions sont données. De toute façon, il s'agit d'aller implorer El et, sans doute, de lui demander de nommer le successeur d'Aleín ou son remplaçant. El, du reste, prendra la parole à ce sujet (l. 15), dès qu'il aura reçu le message.

Quelle que soit la vraie lecture du participe, *mbk* ou *mbr*, il est évident que El, le dieu suprême, réside, non pas dans le ciel, mais dans une région de la terre qui se trouve au confluent des fleuves avec la mer. La préposition *qrb* ne se rencontre sous cette forme que dans la présente locution : partout ailleurs, il y a *bqrb*, comme en héb. : en accad. on dit, de même, *qereb* ou *ina qereb*. — *apq thmtm* est l'équivalent d'héb. אֲפִיקֵי יָם. — *thmtm* est un double pluriel de תְּהוֹם.

El peut ainsi être comparé au personnage de la mythologie babylonienne qui s'appelle Ḫasis-atra (Xisuthros) et qui habite « à la bouche des fleuves », *ina pî nârâte*. On sait, par ailleurs, que le héros de la légende musulmane, El-ḫaḍir (dont le nom dérive de celui de Ḫasis-atra) vivait également au bord de la mer. Or El-ḫaḍir est particulièrement vénéré dans le pays des Alaouites (cf. R. Dussaud, *Hist. et Relig. des Nosairis*, p. 132 suiv.), dont la plaine de Ras Shamra, qui s'étend le long de la mer, forme l'un des cantons.

6$^{\beta}$-8. — La région où El réside se nomme *Sd El*, « le champ de El ». Le *s* de *sd* est écrit , mais ce signe ne peut être qu'un doublet de [2].

[1] Il convient de noter cependant que *edk* n'est pas toujours suivi d'un verbe à la 2e pers. On dit, par exemple, *edk l itn pn 'm Bn-elm Mt*. Voir ci-dessous, l. 28, *apnk*, qui joue un rôle analogue à *edk* et qui ne s'est rencontré jusqu'à présent qu'au début de phrases dont le verbe est à la 3e personne.

[2] Il y a lieu toutefois de remarquer que dans certains mots (par ex. *bsrt*, col. III-IV, 5 et 11), est constamment écrit à la place de . Dans *sd*, « champ », les deux

On dit aussi *sdm El*, « les champs de El » (ex. col. III-IV, 26 et 37), le plur. de *sd* (héb. שָׂדֶה, pl. שָׂדוֹת) étant *sdm*.

Ce « champ de Dieu » peut être, sans doute, rapproché des Champs-Élysées de la mythologie classique. Comme la situation n'en était determinée qu'approximativement, il s'agissait, en somme, pour le messager, quel qu'il fut, d'un voyage d'exploration : d'où l'expression *tgly* (l. 6), piel de *gly* (héb. גלה) « tu découvriras », ou, mieux peut-être : « tu iras à la découverte ».

Une fois le « champ » reconnu, le messager entrera (*b'* = héb. בוא) dans le pavillon (héb. בית) qu'habite le Dieu[1]. Cependant, le Dieu n'est pas nommé ici, simplement, El, mais *mlk* (*melek* ou *molok*) *ab šnm*, et ce qualificatif, « Père des années », convient parfaitement à un dieu qui devait être, un jour, identifié avec Kronos. Le pl. de *šnt*, « année » (héb. שָׁנָה), est habituellement *šnt* (héb. poét. שְׁנוֹת) ; voir col. V, 8-9.

9. — « Quand tu seras en présence (*lfn*, qui alterne souvent avec *lpn*) de El », dit-on au messager, « *thbr w tql* : tu ... et tu ... » Peut-être convient-il de rapprocher *hbr* de ar. هبر « couper en gros morceaux » et *ql(i)* de héb. קלה, « brûler » : le messager offrirait un sacrifice à El, pour gagner sa bienveillance. Cependant, ce n'est pas ainsi qu'on exprime d'ordinaire l'idée de sacrifice : on dit *dbḥ* ou *ṭbḥ* ; d'autre part, l'absence de complément parait indiquer que ces verbes (*thbr* et *tql*) ont un sens neutre[2].

10. — Ici, par contre, le sens est parfaitement clair, *tštḥwy* = héb. השתחוה, hitpalel de שחה ; *tkbdnh* est le piel de *kbd* + *n* (indice de l'Energ. I) + *h*, pr. suff. 3e pers. sing., commun aux deux genres.

On notera que ces instructions ne contiennent aucune indication, et pas même une allusion, à l'objet de la mission dont le messager est chargé auprès de El.

b) **11-13a**. — *La mission de X auprès d'Ashérat.*

11. — Le messager est chargé, en outre, de « crier pour réjouir » différents personnages, au premier rang desquels figure Asherat, et qui habitent

signes s'emploient indifféremment l'un pour l'autre, ex. col. I, 6, et col. II, 20.

[1] Cependant on dit habituellement *bt El* « la maison de Dieu » comme on dit *bt B'l* « la maison de Baal ». Voir aussi RŠ 1929, 1, 7 : *dr El w p ḥḍr B'l*

[2] Dans un texte provenant des fouilles de 1931, on lit *tkr' w tql*, or *kr'* (héb. כרע) signifie « se prosterner » comme *šḥ* (rac. de *tštḥwy*, l. 10).

sans doute « le champ de Dieu », eux aussi. L'expression *nsʾ* (on écrit aussi *nse* et *nsu*) *gh*, qui est très fréquente, correspond à l'héb. נשׂא כלי, mais *ql*, qui se rencontre parfois (ex. col. VI, 21, 22 et 32 (?)), est toujours remplacé dans cette locution par le mot *gh* dont le plur. est *ghm*. Le verbe *ṣḥ* (héb. צוה, ar. صبح), qui est des plus usités, tient, en somme, la place que אמר occupe en hebreu. — *tsmḥ* est évidemment le piel de שמח. — *ht* est peut-être à corriger en *et* : 𐎛𐎚 au lieu de 𐎅𐎚 : ce serait l'indice de l'accusatif את : toutefois, il n'y a pas, dans tout le poème, d'autre exemple de cette particule.

12 — Le fils d'Ashérat est Baal, d'après col. V, 1. Elat, à en juger par son nom, serait la parèdre de El : mais elle ne joue qu'un rôle effacé [1] : ce n'est pas d'ailleurs à cette déesse que El s'adressera, dans la scène suivante, mais à Ashérat.

13α. — Je ne vois aucun sens acceptable pour *ṣḥ t*, qui ne se rencontre qu'ici. *ari* est, au contraire, un terme courant, et il est le plus souvent associé à *aḥ*. Si *ari* = héb. אֲרִי « autel », on rapprochera *aḥ* de אח « brasero ». Ce seraient donc deux objets du culte : mais il résulte de divers passages, où *ari* et *aḥ* se complètent ou s'opposent (cf. col. II, 8β-11α, comment. p. 207) que ces mots désignent plutôt des êtres animés [2].

13β-18. — El s'adresse à l'Ashérat de la Mer.

Aussitôt qu'il a reçu l'hommage du messager et accueilli la requête que cet hommage implique, El se tourne vers la déesse Rabbat-Ashérat-iàm, pour lui demander de donner un successeur à Aleïn, qui est mort.

Les verbes *mt* et *ḫlq* se complètent mutuellement, comme en accadien : *imtùt iḫtaluq* ; ils s'opposent très exactement à *ḥi* et *eš* de col. III-IV, 2-3, 8-9, 20-21. Il s'ensuit que *Zbl-bʿl-arṣ* est un qualificatif d'Aleïn, fils de Baal : de meme : col. III-IV, 3, 9, 29, 40. Si *zbl*, dans certains cas (par ex. RS 1929,

[1] Il est fait mention, semble t-il, du « trône d'Elat » dans RŠ 1929, nº 23, 2 [*k*]*sʾ*.*Elt*... Le nom d'Elat ne se rencontre nulle part ailleurs dans le poème.

[2] La preuve en est fournie par le passage suivant : *w ild* (hophal de *wld*, héb. ילד, ar. ولد) *bn li km aḥi w srš km ariu*, « et il naîtra à moi un fils (qui sera) comme mon frère et un rejeton (qui sera) comme mon *ari* ».

n° 6, 26 : *zbl mlk*), peut s'expliquer par l'héb. זבל « habitation », ici *zbl* paraît être un participe qal d'un verbe qui se rencontre en accad. (*zabâlu*), où il signifie « porter ». On pourrait cependant comprendre : « (Celui qui habite) le *zbl* du Baal de la Terre » : on dit de même, en accad., *parakku* pour *âšib parakki*, expression qui désigne le roi. — *B'l arṣ* « le B. de la terre » n'apparaît nulle part à l'état isolé.

k (héb. כ « comme ») devant *mt* (l. 13) et devant *hlq* (l. 14), est corrélatif de *gm* (héb. גם « aussi »). Voir encore col. III-IV, 20-22. On dit également, dans le même sens, *gm* ... *k*. Voir plus loin (col. III-IV, 1-3) *k* ... *whm*.

16. — Le titre de Rabbat, « la Maîtresse », qui est celui-là même que porte à Byblos la Baalat-Gebal, précède toujours le nom d'Ashérat-iàm : les deux mots *aṡrt* et *im* ne sont pas séparés ici, non plus que l. 25, par un trait vertical, mais ils le sont dans d'autres textes. Il s'agit, sans doute, de la même déesse qui est simplement nommée Aṡrt, l. 12, et qui habite le champ de Dieu, lequel est situé au bord de la mer.

16-17. — Dans *sm' l*, *sm'* répond à héb. שמע : il y a donc littéralement « que l'entendement (soit) à ... » : le verbe « être » étant sous-entendu, comme il l'est d'ailleurs constamment. Voir aussi : col. VI, 23-24.

17. — *tn* « donne ! ». L'impératif fém. est identique à l'impér. masc. Voir aussi col. III-IV, 24 : *rgm*.

18. — *aḥd b* ... : « un parmi ... », voir aussi col. V, 22 ; la restitution *b[nm]k* « tes fils » n'est pas complètement assurée. — *amlkn* est la 1re pers. sing. du hiphil. Energ. I.

19-20. — L'Ashérat de la Mer répond à El.

L'Ashérat répond, d'un seul mot : non !, *bl* = héb. בל. Cependant, elle motive son refus par une phrase de trois mots, dont le 3e est légèrement mutilé : on ne peut hésiter, d'ailleurs, qu'entre *ilhn* et *ilhn*. Aucun des fils de la déesse [1] ne possédait sans doute la science qui est ainsi désignée et que le successeur d'Aleïn devait nécessairement posséder, du moins aux yeux d'Ashérat. On voit aussi, dès à présent, et on le verra mieux encore par la

[1] Suivant un texte inédit, Ashérat avait soixante-dix fils.

suite (ll. 25 suiv.) que le dieu suprême, non seulement demande conseil à Ashérat, mais qu'il se range finalement à ses avis, sans discuter davantage. La déesse dit d'ailleurs *nmlk* « nous ferons régner » (l. 20 et l. 26) : c'est qu'elle sait qu'elle peut compter sur l'assentiment du dieu.

Pour *ld'* = héb. ידע, cf. RŠ 1929, n° 32, 6 : *bn rqm* (voir col. III-IV, 24, p. 216) *w ld'* [.

21-24. — Lṭpn-El-Dped donne ses instructions (ou transmet les ordres de El), en vue du sacre (?) du successeur d'Aleïn.

21-22. — La réponse d'Ashérat est interrompue par une sorte de déclaration qui est prononcée par Lṭpn-El-Dped. Le verbe *'n*, comme héb. ענה, ne signifie pas seulement « répondre », mais aussi « prendre la parole » : et c'est de cette façon qu'il faut l'entendre ici, car rien n'indique que El ou Ashérat se soient adressés à Lṭpn. Cependant Lṭpn assistait au débat, et si on ne l'a pas consulté sur le choix du successeur d'Aleïn, il est du moins dans son rôle d'intervenir pour tout régler d'avance en vue de l'accession au trône du nouveau roi, qui n'est pas encore désigné, il est vrai, mais qui ne tardera pas à l'être.

J'avais compris d'abord ainsi : El-Dped répondit à Ṭpn (*l ṭpn*[1]). Mais il résulte de multiples recoupements qu'il faut bien lire Lṭpn (cf. ar. لطف « être doux, bienveillant »), et d'ailleurs on lit dans un texte de 1931 : *ank Lṭpn-El-Dped* : « (c'est) moi (qui suis) L. E. D. » (voir col. II, 21 : *ank Alein. B'l*).

Le nom de Lṭpn est généralement accompagné, comme ici (et col. III-IV, 4 et 10) de celui d'El-Dped, qui est sans doute le père de Lṭpn (comme on dit *Alein. B'l*, pour *Alein bn B'l*, cf. p. 196) ; voir d'ailleurs col. II, 5. Il reste à déterminer si ce terme étrange *dped* est un qualificatif du dieu El en tant que père de Lṭpn, ou s'il désigne une autre divinité. De toute façon, et que Lṭpn agisse de son propre mouvement ou comme mandataire du dieu suprême, il donne, d'une façon indirecte, des ordres à un personnage dont le nom ne se rencontre que dans ce seul passage et qui s'appelle, semble-t-il, *dq-anm*. Qu'il s'agisse d'un nom propre ou d'un titre, je ne saurais proposer pour ce terme aucune explication satisfaisante. *anm* pouvant recouvrir l'un des trois

[1] On dirait plutôt : *El-Dped t'n l Ṭpn*, par comparaison avec *Sps tṣḥ l Mt* (col. VI, 22-23) ou encore *t'n El-Dped l Ṭpn*, d'après *tṣḥ El Btlt 'nt* (col. III-IV, 22-23).

mots : אין. אן et אנה. au pluriel. On pourrait, il est vrai, construire ainsi : *dq* (n. pr. ou titre) *anm l irf* : « que Dq... les *an* » ; mais l'optatif *l irf* est lui-même fort obscur, puisqu'il peut s'expliquer de plusieurs façons dont aucune ne s'impose.

23-24. — Le verbe *'db* se rencontre très fréquemment dans le Poème : il s'emploie dans des cas fort divers et peut être traduit par « faire » ou « préparer » (v. col. II, 22). *'db* correspond, en somme, pour le sens, à héb. עשה (qui ne se trouve qu'une seule fois à RŠ) ou accad. *epêšu* ; et, pour le sens comme pour la forme, à עזב II (Néhémie 3, 8) = ar. et sud-ar. عذب (sur *d* = ז = ذ, voir ci-dessus, p. 18, n. 1)[1].

mrḥ appartient sans doute à la rac. מרח = مرح « frotter, oindre ». En arabe, مرخ désigne l'huile d'onction ; toutefois l'équivalent exact de مرخ serait *mrḫ*, d'après la règle posée ci-dessus, p. 19-20, et qui ne souffre guère d'exception[2].

ktmšm, pl. de *ktmš*, est peut-être emprunté à accad. *kitmusu*, inf. I² de *kamâsu*, « se courber, se prosterner ». S'il en est ainsi, on traduira par « génuflexions ».

Baal et Ben-Dagon[3] se retrouvent ailleurs, associés comme ici, mais il est remarquable que ces deux divinités — et Baal surtout — ne jouent, dans la présente scène, qu'un simple rôle d'assistants.

25-32. — Ashérat reprend la parole et met en avant le nom d''Ishtar-'rf comme successeur d'Aleïn.

Si Ashérat a rejeté la demande de El (l. 19-20), cependant elle n'a pas fait connaître encore toute sa pensée. Elle reprend donc la parole et elle commence sa nouvelle déclaration par un refus plus net encore que le premier : *blt*, héb. בלתי.

Le nom du protégé d'Ashérat, 'Ishtar-'rf, ne se rencontre que dans ces ll. 26-suiv., et le nom même d''Ishtar (ou 'Ashtar ?), sous cette forme babylonienne, arabe ou moabite (Mésa, 17), ne se trouve pas ailleurs. La forme cananéenne : *'štrt* ('Ashtart) ne figure qu'une seule fois dans l'ensemble des

(1) *'db* est souvent en corrélation avec *št*, très fréquent aussi, qui est l'hébreu שית « placer, mettre ».

(2) Voir cependant ci-dessous, p. 217 : *tḥm*.

(3) Le nom même de Dagon ne se rencontre pas dans le Poème ; il figure seulement dans RS 1929, n° 9, 3 et 19, 5.

fragments mythologiques de Ras-Shamra. Pour RŠ 1929, voir nos 5, 1 : 9, 10 (?) : 17, 3 : 19, 16 : 22, 6 et 23, 3. — La seconde partie du nom : *'rf* peut s'expliquer par ar. عرف : ce serait donc « celui qu''Ishtar connaît », ou « celui qui connaît 'Ishtar ». — On notera l'insistance d'Ashérat, qui prononce trois fois de suite (ll. 26-28) le nom de celui dont elle veut faire un roi.

28. — *apnk* (voir ci-dessus, p. 197, n. 1) paraît être un adv., qu'on peut rapprocher d'accad. *appuna*, « alors, aussi » ou d'héb. אֹפֶן. Cependant il resterait à expliquer que, non seulement ici, mais dans plusieurs autres passages, cet adverbe soit accompagné du pr. suff., 2e pers. sing., alors que le verbe qui suit est à la 3e pers. On trouve aussi *apn* seul, mais dans un texte fragmentaire.

29. — Le verbe *'li* « monter » est suivi ici de la prépos. *b* comme parfois עלה en hébreu. — La locution *ṣrrt Ṣpn* se retrouve, col. VI, 12-13, dans *B'l ṣrrt Ṣpn* (*B'l Ṣpn* seulement dans RŠ 1929, no 9, 14). Comme il s'agit de « monter sur (littéralement dans) la (ou les) *ṣrrt* », on peut croire que ce mot désigne une colline, peut-être le « tell » même de Ras-Shamra. *Ṣpn*, héb. צָפוֹן « le nord », s'applique sinon à la ville même, du moins à la contrée dont RŠ était la capitale : les noms de ce genre (Sophène en Arménie, ou שמאל dans les inscr. de Zindjirli) représentent, en effet, d'ordinaire, des régions plutôt que des cités. De toute façon, ce nom de Tsaphôn aura été donné évidemment au pays de RŠ par des gens qui habitaient dans la Syrie du Sud, et sans doute par les Cananéens de Canaan même.

30-31a. — *kḥš* est un synonyme de *kse* « trône », comme on le voit par col. V, 5, 6 et d'autres passages [1]. Le *kḥš* d'Aleïn, sur lequel 'Ishtar-'rf va s'asseoir, se dressait sans doute au sommet des *ṣrrt* de Tsaphôn.

31b. — Parmi les valeurs possibles de [signe cunéiforme], la plus vraisemblable paraît être ה : il y aurait donc trois ה, comme il y a trois א : cependant la preuve n'est pas faite encore et la transcription *ẖ* doit être considérée comme simplement provisoire. Sous ces réserves, le verbe *mẖy*, qui est assez fréquent (v. encore l. 32 *l imẖi* et col. II, 19 *mẖt*), semble s'opposer à *atw* = héb. אתה ar. أتى et sud-ar. אתו « venir [2] » : *mẖi* aurait donc le sens de « s'en aller, disparaître », à l'origine : « être effacé, essuyé » (héb. מחה !). On pourrait ainsi traduire

(1) Corriger, en conséquence, ce qui est dit ci-dessus, p. 23, l. 1-3.

(2) Exemple : *ek mẖit Rbt . Aṯrt im, ek atwt Qnit . elm* : sur *ek*, voir ci-après, col. VI, 26. *Qnit-elm* est un nom propre féminin, signifiant « la créatrice (rac. קנה) des dieux ».

l tmḫin (2e pers. sing. optat. Energ. I. qal ou hiphil) par : « Puisses-tu essuyer son visage ! »

32. — Ensuite. « 'Ishtar-'rf (lui-même) essuierait (son corps) depuis le *hdm* (sommet ?) de sa tête jusqu'à ses pieds ». Pour *hdm* (ou l'on peut voir aussi le plur. d'un mot *hd*), cf. col. III-IV, 15 : *fnh l hdm išpl*. — *qpš*, qui s'oppose à *hdm res* est à rapprocher d'héb. אפס au duel אַפְסַיִם. « chevilles des pieds ». Il faudrait donc suppléer à la fois les deux prépos. *mn* et *'d* : il convient, en tout cas, d'observer que *mn* ne se rencontre nulle part : on dit, par ex., *ìṣb'th 'd šḫn* : « (depuis le bout de) ses doigts jusqu'à l'épaule » ; voir aussi col. III-IV, 46 et 47 *an l an*.

33-37. — Avènement d'Ishtar-'rf.

'Ishtar-'rf accepte la mission qu'on lui confie et il le fait dans les termes les plus simples. Puis « il descend » : *ird* (héb. ירד) est répété (cf. col. VI, 17 suiv. *'z B'l 'z* et *ibid.*, 21-22 *ql B'l ql*.). Comme 'Ishtar-'rf vient, peut-on croire, du *Sd-El* (l. 6-7), c'est-à-dire du séjour des dieux, et qu'il « descend » pour gagner la terre de Dieu (*arṣ El*, l. 37), c'est donc que les deux régions ne se trouvent pas au même niveau.

Si la terre tout entière (*klh*) appartient à El, cependant Baal, lui aussi, possède la terre, comme on le voit par l'expression *Zbl B'l arṣ* (l. 14). On ne saurait, pour l'instant, proposer aucune solution satisfaisante à ces difficultés.

38-39. — Premières lignes d'un nouvel épisode qui occupait toute la première partie de col. II et concernait sans doute l'activité d''Ishtar-'rf. Ce personnage ne reparaîtra, d'ailleurs, nulle part dans la suite.

Un seul mot est clair : *rḥbt* = héb. רחבית.

Col. II (pl. XXXIX).

(lacune de 18 lignes environ)

(1) *l* [ ] (2) *wl* [ ] (3) *kd* . [ ]
(4) *kd* . *t* [ ] (5) *ï'tqn* . *w*(?) [ ]
['*nt*] (6) *tngsh* . *klb* . *a*[*rḫ*] (7) *l'glh* . *klb* . *ša*[*t*] (8) *l emrh*
km . *lb* . '*n*[*t*] (9) *asr* . *B'l* . *tehd* . *M*[*t*] (10) *b šen* . *lps* . *tsṣq* [*nn*?] (11) *b qṣ* .
all . *tse* . *gh* . *w*[*tṣ*] (12) *ḥ* . *at* . *Mt* . *tn* . *aḫi* .

Col. II

13) *w t ʿn*[.]*Bn . Elm . Mt . rḥ* 14 *tarsn . l Btlt . ʿnt* 15 *an . etlk . w aṣd . kl* (16) *ḫr . l kbd . arṣ . kl . gbʿ* 17 *l kbd . sdm nps . ḥsrt* 18 *bn . nsm . nps . hmlt* 19 *arṣ . mḫt . l nʿmi . arṣ* 20 *dbr . tśmt . sd . sḥl mmt* 21 *ngs . ank . Alein Bʿl* 22 *ʿdbnn ank . emr . bpi* 23 *klle . bsbr nqi . ḫteh*
w 24 *Nrt . Elm . Sps . ṣḥrrt* 25 *la smm . b id . Bn Elm . Mt*
26 *im . ymm . ʿtqn . l imm* 27 *l irḫm . rḥm .*
ʿnt . tngṯh 28 *klb . arḫ . l ʿglh . klb* 29 *ṯat . l emrh .*
km . lb 30 *ʿnt . asr . Bʿl . teḫd* 31 *Bn . Elm . Mt b ḥrb* 32 *tbqʿnn . b ḥsr . tdri* 33 *nn . b est . tsrpnn* 34 *b rḥm . tṭḥnn . b sd* 35 *tdrʿnn serh . ltekl* 36 *ʿṣrm . mnth . ltkli*
(37) *npr* [... *s*]*er . l ser . iṣḥ*

TRADUCTION

. . . .

(1) à [un] (2) et à [ ] (3) la cruche [ ] (4) la cruche [ ] (5) il... et (?) [ ].

[ʿAnat] (6) fait s'approcher de lui un chien errant (7) pour son veau, un chien dévastateur (8) pour son agneau.

Selon le cœur de ʿAnat (9) du sanctuaire de Baal, elle saisit Mot (10) dans un *sen lps* : elle (le) serre (11) dans un *qṣ all*. Elle élève la voix et crie : (12) « Toi, Mot, donne(-moi) mon frère ! »

(13) Mot, le Fils des Dieux, répondit : « Que (14) désires-tu ? (C'est) à la Vierge ʿAnat (15) (qu'appartient) la décision (?). (Moi), j'irai et je chasserai tout (16) *ḫr* jusqu'au cœur de la terre, tout *gbʿ* (17) jusqu'au cœur des champs, (car) le souffle (qui anime) les *ḥsrt* (18) des fils des hommes, le souffle (qui anime) les *hmlt* (19) de la terre a disparu (?). (Mais), grâce à moi, la terre (20) (deviendra une) prairie de *tśmt* (et) le champ (ravagé par le) lion meurtrier (21) (deviendra un terrain de) chasse.

« Moi (je suis) Aleïn (fils de) Baal. (22) Prépare (le sacrifice ?).

« Moi (je suis) le mouton (qu'on prépare) avec du.. (23)... (et) avec du froment pur : . . . -le ».

Et (24) Sps, le Flambeau des dieux (dit) : « Les plaines (25) non (fécondées par l'eau des) cieux (sont) dans la main de Mot, le Fils des dieux. »

(26) (Un) jour (d'entre) les jours, il ... pour des jours, (27) pour des mois...

ʿAnat fait s'approcher de lui (28) un chien errant pour son veau, un chien (29) dévastateur pour son agneau.

Selon le cœur (30) de 'Anat, du sanctuaire de Baal, elle saisit (31) Môt, le Fils des dieux : par la faucille (32) elle (le) fend ; dans le van, elle (le) monde ; (33) dans le feu, elle le brûle ; (34) dans le moulin, elle (le) moud ; dans le champ, (35) elle (le) sème pour manger sa chair, (36) pour détruire les oiseaux (qui sont) sa part.

(37) ...... la ch]air crie à la chair :

COMMENTAIRE

1-5α. — 3 et 4. *kd* = héb. כַּד. Voir déjà RŠ 1929, n° 12, 2-8, et n° 3, 23 (*kdm in* « des cruches de vin ») ; peut-être aussi ci-dessus, col. VI, 1.

5. *i'tqn*, cf. l. 26.

5β-12. — 'Anat attaque une première fois Môt et l'adjure de lui rendre son frère (Aleïn).

5β-8α. — ['Anat] et les lettres qui manquent à la fin des ll. 6-9, d'après ll. 27β suiv.

La déesse 'Anat, qui est la sœur d'Aleïn (l. 12), attaque Môt (le pron. suff. *h* le désigne évidemment, mais il n'est nommé qu'à la l. 9). Le rival d'Aleïn est appelé parfois Mt (ll. 9, 12 et col. VI, 17 à 21, 23), mais, le plus souvent, Bn Elm-Mt (ll. 13, 25, 31, etc...)[1]. Bn-Elm est un titre ou un qualificatif qui précède le nom même, comme on dit Rabbat Ashérat-iàm (col. I, 16) et Nrt-Elm Sps (l. 24). Mt doit être lu très probablement Môt, mot qui signifie « la Mort ». C'est sans doute le même personnage que le Μὼθ de Philon de Byblos (§ 24), qui était le fils de Kronos et de Rhéa, et « que les Phéniciens nommaient la Mort ou Pluton ». Cependant, d'après notre poème, col. VI, 26-27 et col. III-IV, 34, Môt était le fils de Šr-El, et non pas de El, qui est Kronos (col. I, I, 8, Comment. p. 198).

La déesse 'Anat « fait s'approcher » (*tngš*, piel de נגש) de Môt deux chiens, qualifiés le premier *arh* et le second *šat* ; *arh* correspond à héb. אֹרַח « rue, route », ou à héb. אֹרֵחַ « errant » ; *šat* peut être rapproché d'héb. שֵׁאת « dévastation, région dévastée » ; ce serait le chien « ravageur » ou le chien « des

[1] Une seule fois : *Bn-Elm*, tout court. On ne saurait dire, pour l'instant, si *Bn-El* (RS 1929, n°s 2, 17, 25, 26, 33, 34) est le même personnage que Bn-Elm.

régions ravagées ». Le premier chien est lancé contre ou dans la direction (*l*) du veau (*'gl* = עגל) de Môt et le second contre son *emr*. Il ressort de ce passage même et de plusieurs autres, où se trouvent énumérés les animaux offerts en sacrifice, que *emr* = accad. *immèru*, aram. bib. et ar. *immar*. Voir aussi ci-dessous l. 22. — *'gl* et *emr* sont sans doute des collectifs.

Môt apparaît ainsi comme un dieu pasteur et c'est le premier trait du caractère de ce personnage. Pour Môt, dieu de la végétation, voir plus loin ll. 24-25.

8³-11². — 'Anat a, de son propre mouvement, semble-t-il, attaqué le troupeau de Môt. Elle s'en prend maintenant à Môt lui-même; mais elle agit, cette fois, à l'instigation (« selon le cœur », *km lb*, cf. accad. *kîma libbi*) d'une autre déesse qui s'appelle 'Anat ašr Baal (*ašr* = accad. *ašru*, ét. construit *ašar*, « sanctuaire »), nom qui ne se rencontre pas ailleurs que ll. 8-9 et 30. Il faut donc admettre qu'il y avait plusieurs déesses portant ce nom d''Anat : 1° 'Anat même, ll. [8³] et 27, et RS 1929, n°ˢ 1, 7; 3, 16; 4, 44; 6, 30; 9, 17; 2° 'Anat ašr Baal; 3° Betoulat 'Anat, « la Vierge 'Anat [1] », que Môt nommera dans sa réponse à 'Anat (l. 14) et qu'on retrouvera col. III-IV, 22-23.

'Anat saisit (*eḥd*, qui s'écrit aussi *éḥd*; héb. אחז; ar. أخذ) son adversaire au moyen d'un *šen lps*, et elle le serre, ou le presse (*tšṣq*[*n*] ou *tšṣq*[*nn*], Énerg. I ou II du saphel de צוק) dans un *qṣ all*. — *lps* et *all*, qui indiquent peut-être la matière dont sont faits le *šen* et le *qṣ*, se rencontrent dans un passage (inédit) : *km lps dm a*[*ḥh*], *km all dm arḥ*, qui ne permet pas non plus d'en élucider le sens. (Pour *arḥ* et *aḥ*, cf. col. I, 13, Comment. p. 199).

11³-12. — Si 'Anat s'adresse à Môt, c'est sans doute qu'elle accuse ce dernier d'avoir fait disparaître Aleïn, et c'est aussi qu'elle n'a pas perdu toute espérance de revoir son frère. Aleïn, en effet, reparaîtra un jour (col. III-IV, 2 suiv.), et, d'autre part, Môt, dans sa réponse (ll. 13-23) ne se défendra guère d'avoir, tout au moins, contribué à la perte d'Aleïn.

13-23. — Môt, fils des dieux, répond à la déesse 'Anat.

13-15². — Môt feint, semble-t-il, l'étonnement. « Que me demandes-tu là ? » dit-il, littéralement : « Que (*mh* seul exemple du pron. interr. neutre) désires-

(1) Cette déesse habitait, elle aussi, le même temple que Baal; on lit, en effet, dans un texte inédit *asr Btl. 'nt w B l* : « le temple de Betoulat-'Anat et de Baal »

tu ? (*tarsn*. Energ. I de *arṣ* = héb. ארש, accad. *erēšu*). Et Môt ajoute, comme pour détourner les soupçons ou atténuer sa faute : « (tu sais bien que c'est) à la Vierge 'Anat (cf. ci-dessus ll. 8β-11α) (qu'appartient) le pouvoir (*an* = héb. און) », ou « (que remonte) la faute (און) ». Ce serait donc la Vierge 'Anat qui aurait décidé que Aleïn mourrait : lui, Môt, n'a fait qu'exécuter l'ordre qu'il avait reçu. — *w'n* (l. 13) est évidemment une erreur du scribe, pour *wi'n*.

15β-17α. — Môt se déclare prêt, d'ailleurs, à réparer le mal dans toute la mesure du possible. « J'irai (*etlk*, hitpael ou mieux hiptaël de הלך) et je chercherai (littéralement « je chasserai », rac. ציד) tous les *ḫr* jusqu'au cœur (littér. jusqu'au foie) de la terre et tous les *gb'* jusqu'au cœur (foie) des champs ». Les mots *ḫr* (lu ainsi, sous la réserve exprimée ci-dessus, p. 203, concernant *ḫ*) et *gb'* se trouvent associés également dans d'autres passages. On rapprochera *gb'* d'héb. גביע « coupe » : *ḫr*, d'ailleurs, paraît désigner également un vase (ex. *sa ḫr 'l idm* : « élève le *ḫr* sur (tes) deux mains », et *gpt ḫr* : « les bords du *ḫr* »). On notera que *kbd arṣ* a, en arabe, un équivalent exact : *ka'ud al arḍ*, qui signifie « les mines d'or et d'argent ».

Ainsi, Mot propose d'aller recueillir tous les *ḫr* et *gb'* qui se trouvent dans le sol. Ces vases contiennent sans doute un liquide susceptible de pallier les fâcheuses conséquences que la disparition d'Aleïn a entraînées, et dont la plus grave est l'absence de pluie (cf. col. I, 1, Comment. p. 196).

17β-21α. — C'est qu'en effet, depuis la mort d'Aleïn, la vie, littéralement « le souffle (*npš* = héb. נפש, est du féminin[1], cf. col. III-IV, 19) a quitté (?) (*mḫt*, 3e pers. fém. sing., parfait, de *mḫi* : voir ci-dessus p. 203) les *ḫsrt* du fils (pour « des fils ») des hommes[2] (*nsm*, accad. *nešē*, ar. ناس, s'oppose ailleurs à *elm* « les dieux ») et les *ḫmlt* de la terre ». Il semble que *ḫsrt* et *ḫmlt* expriment, l'un et l'autre, un état de prospérité. Cependant, la rac. חסר, خسر traduit l'idée de dénuement, et *ḫmlt* rappelle ar. هَمَال « terre inculte ». Il est vrai que le sens du verbe *mḫi* n'est pas, ainsi qu'on l'a vu plus haut, bien établi.

La situation qui vient d'être dépeinte va changer complètement grâce à Mot, c'est-à-dire par l'effet du liquide magique qu'il veut aller quérir et qui

[1] Comme en hébreu au pluriel, et en accadien *napištu*. Voir RŠ 1929, nos 1, 22 ; 3, 27 ; 9, 8, et aussi no 4, 39, 60, 61.

[2] « Un homme » se dit *enš* (héb. אנוש).

doit transformer la terre en un pàturage ou une plaine (*dbr* = héb. דבר) couverte de *išmt* (à rapprocher peut-être d'ar. يشم, qui désigne différentes pierres précieuses), tandis que le champ que hante le lion (*šḥl* = héb. poét. שחל) meurtrier (*mmt*, partic. hiphil de מות) deviendra un *ngs*. Pour ce dernier mot, outre héb. נגש et ar. نجش, le poème fournit un exemple qui paraît appuyer le sens proposé : *tṣdn pat mdbr w ngšhm* : « tu battras les confins (héb. פאה) du désert et leur *ngs* ».

21b-23. — Ayant ainsi fait, Môt estime qu'il sera, à son tour, un Aleïn et qu'il conviendra de lui rendre les memes hommages qu'on adressait jadis à son puissant rival. C'est pourquoi il dit à 'Anat : *'dbnn* (impér. Energ. II de *'db*, voir ci-dessus col. I, 23) : « Prépare! », sans doute : « Prépare (tout, comme s'il s'agissait d'Aleïn) ».

La fin de la réponse de Môt est fort obscure. Après avoir dit : « Je suis (ou : je serai alors) Aleïn (fils de) Baal », il ajoute : « Je suis (aussi) l'agneau (sur *emr*, voir l. 7) ». *ḥtéh* paraît être un impér. (comme *'dbnn* l. 22), *h* désignant l'agneau qui représente Môt. Or cet agneau doit être sacrifié (?) *b pi ḥlle* et *b šbr nqi* ; mais si *šbr* et *nqi* peuvent [1] — ou doivent — s'expliquer par héb. שבר et נקי, par contre, la première proposition n'offre aucun sens acceptable.

Il semble, en tout cas, que Môt ne réclame pas seulement les honneurs qui sont l'apanage d'Aleïn. Il est prêt à servir jusqu'au sacrifice et à s'identifier, dans la mort même, au troupeau dont il est le gardien. Il sait bien qu'il est sujet, quoi qu'il arrive, à la mort, comme d'ailleurs Aleïn lui-même. Et il périra, en effet, — on le verra par la suite, — mais non pas de la manière qu'il avait choisie.

24-25. — La déesse du Soleil fait connaître la décision prise au sujet de Môt.

Sps désigne une divinité féminine : voir, par ex., col. VI, 22-23 : *Sps tsḥ*. Le nom peut être rapproché d'accad. *sapàsu*, verbe qui se rencontre dans un texte astrologique (*Babyloniaca*, VI, 99 et 103) sous la forme du permansif *sapis*, s'appliquant au disque du soleil. Il y a d'ailleurs, dans la langue de RS, un verbe *sps*, sur lequel voir col. III-IV, 25. De toute façon, il paraît évident qu'il s'agit du Soleil : le qualificatif *nrt elm*, parfois *nrt El* (col. III-IV, 24).

[1] Pour *sbr*, avec le sens très net de « briser », cf. col. VI, 29.

qui est le même que celui de Shamash en Mésopotamie : *ym dhm*, l'indique assez nettement. Voir, en outre, RS 1929, n° 5, 11 et 14, *l špš w yrḫ* : « au soleil et (à) la lune », et n° 9, 9 *'rb špš*, accad. *ereb šamši*, « le coucher du soleil » ou « l'Occident [1] ».

Il faut certainement suppléer ou sous-entendre, à la fin de l. 23 ou au début de l. 24, le verbe *tṣḥ* « elle dit » ou « elle cria » (cf. col. I, 11 Comment., p. 199) : il arrive d'ailleurs fréquemment que ce verbe ne soit pas exprimé.

Sps rend ici un arrêt : elle joue le rôle d'arbitre. On sait d'ailleurs que Shamash était, en Babylonie, le dieu de la Justice et de la Vérité [2]. Mot a cherché, en somme, à se substituer à Aleïn, à usurper des fonctions qui ne sont pas les siennes. Mais voici que Sps, accourant à l'aide d''Anat, vient déclarer que Mot n'obtiendra aucun des avantages auxquels il prétendait et qu'il doit conserver ce qui lui appartient en propre, à savoir les *ṣḥrrt la šmm*. Il n'est peut-être pas trop risqué d'expliquer *ṣḥrrt* par l'ar. صحرارات, pl. de صحرا « plaine déserte », ou Sahara. Il y a, d'ailleurs, dans la langue de RS, plusieurs exemples de pluriels « brisés », mais ils sont ordinairement de la forme أَفْعُل. Si c'est bien là le sens, l'expression *la šmm*, litt. « sans cieux », c'est-à-dire « sans (l'eau des) cieux » (cf. accad. *lâ me* « le manque d'eau »), s'explique tout naturellement, et, d'autre part, le caractère de Môt s'en trouve mieux défini. Le nom même de Mot indique déjà, d'ailleurs, qu'il est le symbole de l'été sur son déclin, le dieu de l'automne et des épis mûrs : et la scène qui suit en fournit, du reste, la preuve formelle.

26-36. — Anat attaque Môt pour la seconde fois et elle le tue pour manger sa chair.

26-27[a]. — Proposition circonstancielle dont le sujet, non exprimé, ne peut être que Mot. *ym ymm* est à comparer à l'ar. يوم من الأيام (sur l'absence de *mn*, cf. col. I, 32, Comment. p. 204). *ʿtqn* (aussi l. 5) est sans doute Energ. I de rac. עתק, accad. *etêqu*, qui implique une idée de déplacement dans l'espace ou dans le temps : d'où le sens de « vieillir » (ar. عتق) et peut-être déjà en hébreu

[1] Et ailleurs *ṣat špš* (accad. *ṣît šamši*) « le lever du Soleil » ou « l'Orient ».

[2] Cf. RS 1929, n° 8, 5-6, *tdrš Špš* « tu consulteras Sps ».

Job, 21, 7). — *l ymm l yrḫm* indique une longue durée de jours et de mois : cf. col. V, 7-8 (*l ymm ?. l yrḫm. l yrḫm. lšnt* [ ] *b šb' šnt*. — *rḥm* est peut-être le plur. de *rḥ* = héb. רוח (plur. רוחות) « le vent » (cf. col. I, Comment., p. 196) ; le mot *rḥm* se rencontre un peu plus loin (l. 34) avec le sens certain de « moulin », mais ce sens ne conviendrait guère ici, autant qu'on en puisse juger.

27b-31a. — Scène identique à 5-9, sauf qu'il y a simplement ici *teḥd*, tandis qu'il y avait ll. 8-10, *tend … a šen tps*. La suite est toute différente : 'Anat ne pose plus de question ; si elle ne doit plus revoir Aleïn, elle vengera du moins sa mort ; elle se précipite sur Mot et le pourfend.

31b-36. — La scène de la mise à mort de Môt est décrite en termes parfaitement clairs. *ḥrb* = héb. חרב, « épée » ou « harpè », arme en forme de faucille. Ici, puisqu'il s'agit de la moisson, le sens de faucille paraît s'imposer. Il semble cependant qu'on se servait aussi du *ḥrb* comme d'un instrument contondant ; on dit, en effet : *b ḥrb mlḥt qṣ* « casse le sel (?) au moyen du *ḥrb* ». — *ḥsr* est l'équivalent exact de néo-héb. חשר, ar. خشر. — *ist* = accad. *išâtu*, héb. אש [1]. — *rḥm* = héb. רחים « les deux meules ». — Pour *šd* v. ci-dessus col. I, 6, p. 197. Les verbes sont tous au mode Energ. II : *bq'* = בקע, بقع ; *dry* = זרה, ذرى ; *šrp* = שרף ; *ṭḥn* = טחן, طحن (dans *tṭḥnn*, le 1er *n* d'Energ. Il se confond avec la 3e radic.) ; *dr'* = זרע (en arabe زرع : seule exception à la règle *d* = ז = ذ). — On trouvera plus loin (col. V, 11 suiv.) une scène du même genre.

De ces cinq opérations, les trois premières se rapportent à la moisson même et à la purification du grain, par le vannage et par le feu [2] ; la quatrième a trait à la réduction du grain en farine, tandis que la cinquième représente les semailles. Ainsi Môt est assimilé tout entier à l'épi, qui fournit le grain dont on fait du pain et aussi le grain d'où sortira, un jour, la nouvelle récolte. Mais, pour donner la vie, il faut que Mot meure, et c'est sous les coups d'une déesse qu'il succombe, et de la déesse la plus belliqueuse. — Sur la déesse 'Anat, telle qu'on la connaissait jusqu'à présent, voir Cooke, *North. Sem. Inscr.*, p. 80 et suiv.

Tout ce que 'Anat vient de faire, elle l'a fait pour se nourrir (*l t'kl*) de la substance (litt. « de la chair » *šer* = héb. שאר, accad. *šîru*) du dieu de la végéta-

(1) Le mot « feu » se rencontre toujours sous la forme plur. (*ešt*).

(2) Cf. *Levit.*, 2, 14, אביב קלוי באש.

tion, et, sans doute aussi, pour en nourrir les dieux et les hommes. Mais on ajoute qu'elle l'a fait aussi pour achever ou détruire (*l tkli* opt. piel de כלה) les *'ṣrm* qui sont ses *mnt*, c'est-à-dire les *mnt* de Môt. Or *'ṣr* paraît être l'accad. *iṣṣuru* « oiseau » [1], surtout d'après ce passage (inédit) : *'ṣr smm w dg b im* : « l'oiseau des cieux et le poisson dans la mer ». Il est question par ailleurs (RŠ 1929, 1. 21 : 3, 40 : 9, 8 : 12, 5 : 19, 17 : 23, 7-8 et peut-être 20, 2) d'oiseaux offerts à différentes divinités. On peut penser que les oiseaux qui constituaient, de son vivant, la part ou les parts (*mnt* = héb. מָנוֹת) de Môt et sur lesquels il veillait sans doute particulièrement, disparaissent en même temps que leur protecteur : ils cessent de chanter aux approches de l'hiver, ou bien ils émigrent vers d'autres cieux.

37. — Début d'une nouvelle scène qui se développait dans la première partie de la col. III.

Col. III-IV Pl. XL et XLI).

(lacune de 30 lignes environ)

(1) *k ḥlq . [ ]* (2) *whm . ḥi . A[lein . B'l]* (3) *whm . eš . Zbl . B'[l . arṣ]* (4) *bḥlm . Lṭpn . El dped* (5) *bsrt . bni . bnwt* (6) *smm . smn . tmṭrn* (7) *nḫlm . tlk . nbtm* (8) *w ed'*

k ḥi Alein B'l (9) *k eš . Zbl . B'l . arṣ* (10) *b ḥlm . Lṭpn El dpe[d]* (11) *bsrt . bni . bnwt* (12) *smm smn tmṭrn* (13) *nḫlm . tlk . nbtm*

(14) *smḫ . Lṭpn . El . dped* (15) *fnh . l hdm . ispd* (16) *w iprq . lṣb w iṣḥq* (17) *isé . gh . w iṣḥ* (18) *ašbn . ank . w anḫn* (19) *w tnḫ . b erti . nps*

(20) *k ḥi . Al[e]in . B'l* (21) *k eš Zbl . B'l [.] arṣ* (22) *gm . iṣḥ . El . l Btlt* (23) *'nt . sm' . l Btlt . 'n[t]* (24) *rgm . l Nrt . El . Sp[s]* (25) *pl . 'nt . sdm . isps* (26) *pl . 'nt . sdm El . istk[n]* (27) *B'l . 'nt . mḥršt* (28) *ei . Alein . B'l* (29) *ei Zbl . B'l . arṣ*

(30) *ttb' . Btlt . 'nt* (31) *edk . lttn . pnm* (32) *'m . Nrt . Elm . Sps* (33) *tsé . gh . w tṣḥ* (34) *tḥm . Sr . El . abk* (35) *hwt . Lṭpn . ḥtk [k]* (36) *pl . 'nt . sdm . isps* (37) *pl . 'nt . sdm . El . i[stkn]* (38) *B'l . 'nt . mḥršh* (39) *ei . Alein . B'l* (40) *ei . Zbl . B'l . arṣ*

(41) *wt'n . Nrt . Elm . S[ps]* (42) *sd in . 'n . b . qbt[k (?)]* (43) *bl (?) lit . 'l . émtk* (44) *w abqs . Alein . B'l*

[1] Le P. Dhorme a exprimé le même avis : *Rev. bibl.*, 1931, p. 36.

Col. III

Tr.

EN SOUSCRIPTION

COMTE DU MESNIL DU BUISSON

Directeur de la Mission Archéologique de Mishrifé-Qatna (Syrie)

LA TECHNIQUE

DES

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX
CONFÉRENCES DE PREMIÈRE ANNÉE

FAITES A

l'Ecole du Louvre, dans les années scolaires 1928-1929 et 1931-1932

Un volume de 3 planches, 11 figures et 224 pages in-8 raisin, 1932

Prix de souscription : **50 francs**

PARIS

LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER

13, rue Jacob (VIe)

—

1932

R. C. SEINE 246 231 B

INTRODUCTION

L'enseignement de la technique des fouilles archéologiques.

1. Les fouilles archéologiques, leur importance dans l'avenir.
2. Situation générale de l'enseignement technique des fouilles.
3. Essai d'un enseignement de la technique des fouilles.
4. Une organisation de l'enseignement des fouilles.

1re CONFÉRENCE

Principes généraux.

1. Le but des fouilles archéologiques.
2. Les sources de l'histoire. Rôle des fouilles.
3. Méthodes scientifiques à appliquer aux fouilles.
4. Disciplines et connaissances servant à une bonne technique des fouilles.

2e CONFÉRENCE

Préparation et plan d'une campagne.

1. *L'avant-projet :* choix de l'époque, prévisions des dépenses, les collaborateurs, le matériel.
2. *La législation :* la protection des antiquités, contrôle du commerce et de l'exportation, règlement des fouilles.

3e CONFÉRENCE

L'installation matérielle d'une mission.

1. Logement. Sécurité. L'outillage courant des chantiers. Alimentation et hygiène.
2. Les ouvriers, programme et discipline du travail.
3. Voyages d'exploration archéologique.

4e CONFÉRENCE

Les indices.

1. Utilisation des textes et des monuments anciens ; les documents modernes, cartes, etc.
2. L'enquête archéologique.
3. Les indices de la sulface du sol

5e CONFÉRENCE

Les sondages.

1. Les divers modes de sondages.
2. Observations à faire dans les sondages.
3. Lecture et interprétation des sondages.
4. La découverte des édifices.

6e CONFÉRENCE

Les déblaiements.

1. Organisation du travail, zone à déblayer, zone d'apport des déblais. Triage des terres. Decauvilles, grues, pelles mécaniques.
2. Surveillance et précautions à prendre contre le vol. Nature des déblais.
3. Découverte des objets, points à noter.

7e CONFÉRENCE

Les recherches après déblaiement.

1. Observations générales.
2. Les matériaux et l'appareil.
3. Fondations, plans et dispositions des édifices.
4. Signes et marques.
5. Traces de faits anciens.
6. Les sondages après déblaiement.

8e CONFÉRENCE

Conservation et reproduction des monuments.

1. Mise en état des chantiers.
2. Conservation et restauration.
3. Réparation des objets.
4. Emballage et transport des objets.
5. La reproduction des monuments, moulages, plans, dessins et photographies. Copies d'inscriptions.

9e CONFÉRENCE

La publication des fouilles.

1. Les documents d'une mission, journal, notes, photographies, les fiches.
2. Classement des documents.
3. Rédaction du rapport général.

APPENDICE

1. La photographie dans les missions archéologiques.
2. Memento du moulage.
3. La topographie. Le plan d'architecte.

On se rend compte par la suite même des chapitres, de la façon pratique dont est conçu cet ouvrage. Tout ce qu'une mission archéologique aura à faire depuis l'élaboration du projet jusqu'à la publication définitive, est ici étudié par un spécialiste expérimenté. La méthode exposée est le fruit de nombreuses années de fouilles en Syrie et en Égypte et de l'étude des chantiers les plus divers. *Il n'existe aucun ouvrage équivalent.*

Toute personne voulant entreprendre des fouilles, c'est-à-dire une recherche dans le passé, par des moyens matériels, a ressenti un besoin évident d'un semblable manuel et il n'y a pas lieu d'insister sur les fautes (défauts d'observation, dégâts malencontreux dans les sites, pertes de précieux vestiges.. qui eûssent été évitées par une codification rationnelle des meilleures méthodes de fouilles.

Mais « la technique des fouilles » ne s'adresse pas seulement aux spécialistes des missions archéologiques : tout savant cherchant à établir ou à expliquer des faits anciens, doit avoir des idées très précises sur ce qu'on peut attendre des fouilles comme *contrôle* et comme *complément* du témoignage écrit. Le nouveau livre est tout un programme de recherche historique, spécialement dans le domaine de l'ethnographie et de l'anthropologie du passé, c'est-à-dire de l'évolution humaine.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je, soussigné

adresse *à*

, déclare souscrire à *exemplaire*

de **Du MESNIL du BUISSON,** *« La Technique des Fouilles Archéologiques », au prix spécial de souscription de* **50** *francs l'exemplaire.*

Signature : Date :

(45) *wt'n . Btlt . 'nt* (46) *an . lan . isps* (47) *an . lan . El . iqr[a (?)]* (48) *t̠hrk . s[ ]* (49) *istd [ ]* (50) *d (? r [ ]* (51) *k (? [*

. . . .

(lacune de 25 lignes environ)

TRADUCTION

. . . .

(1) Quand [Môt, fils des dieux (?)] eut péri, (2) alors Aleïn (fils de) Baal fut vivant; (3) alors le Zbl du Baa[l de la Terre] exista.

(4) En songe, Lṭpn El-Dped (entendit ?) : (5) « Bonne nouvelle, (ô) mon fils (que) j'ai créé ! (6) Les cieux feront pleuvoir de la graisse : (7) les vallées deviendront des *nbtm* (8) et je (le) sais. »

Dès que Aleïn (fils de) Baal fut vivant ; (9) dès que le Zbl du Baal de la Terre exista, (10) en songe, Lṭpn El-Dped (entendit ?) : (11) « Bonne nouvelle, (ô) mon fils (que) j'ai créé ! (12) Les cieux vont faire pleuvoir de la graisse ; (13) les vallées deviendront des *nbtm.* »

(14) Lṭpn El-Dped se réjouit. (15) Il tourne (?) son visage vers le(s) *hdm*: (16) il arrache le *lṣb* et il rit. (17) Il élève la voix et il crie : (18) « Je m'assiérai, moi, et je me reposerai, (19) et le souffle se (re)posera dans mon *ert* ».

(20) Dès que Aleïn, (fils de) Baal, fut vivant : (21) dès que le Zbl du Baal de la Terre exista, (22) El cria à la Vierge (23) 'Anat :

« Écoute, Vierge 'Anat ! (24) (et) mande (ceci) à Sps, le Flambeau de Dieu : (25) « Le *pl* des sources arrosera-t-il (?) les champs ? (26) Le *pl* des sources s'établira-t-il (sur) les champs de Dieu ? (27) (O) Baal des sources creuses (?) ! (28) Où (est) Aleïn (fils de) Baal ? (29) Où est le Zbl du Baal de la Terre ? ».

(30) La Vierge 'Anat se précipite (31) (pour dire à Môt) : « Voici que tu te tourneras (32) vers Sps, le Flambeau des dieux : (33) tu élèveras la voix et tu crieras (ceci), (34) (puisque) le Dieu-Taureau, ton père, a fixé (35) le *hwt* de Lṭpn (qui est) ton *ḥtk* : (36) « Le *pl* des sources arrosera-t-il (?) les champs : (37) le *pl* des sources s'é[tablira-t-il] (sur) les champs de Dieu ? (38) (O) Baal des sources creuses (?) ! (39) Où (est) Aleïn (fils de) Baal ? (40) Où est le Zbl du Baal de la Terre ? »

(41) Sps. le Flambeau des dieux, répondit : (42) « ..... la source (?) dans tes... (43) ... .. sur tes ... (44) et je chercherai Aleïn, (fils de) Baal ».

(45) La Vierge 'Anat répondit : (46) « Jusqu'à quand (le *pl* des sources) arrosera-t-il (?). (47) Jusqu'à quand El..... (48) tu..... (49) il...

. . . .

COMMENTAIRE

1-8a. — Aleïn est ressuscité. La bonne nouvelle est annoncée en songe, à Lṭpn . El . Dped.

1-3. — Le sujet de *ḫlq* (l. 1) est sans doute Môt. A la ligne précédente, il y avait probablement *k mt* : « Quand Môt fut mort », d'après col. I, 13-14, les deux verbes [*mt*] et *ḫlq* s'opposant respectivement à *ḥy* (héb. חיה, ar. حي) et *es* (accad. *isu*, héb. יש), qui concernent Aleïn. — *whm* alterne parfois avec *whn* (sur lequel, cf. col. V, 9) : par ex. : *whm* (var. *whn*) *astm iṣḥn* : « Voici (var. voilà) que les femmes crient ». *k*... *whm* sont corrélatifs, comme *k ym* (col. I, 13a-15). Voir aussi RS. 1929, n° 13, f. 5 et rev. 3 : *whm at ṯrgm* : « alors, toi, tu enverras » (pour *rgm*, cf. ci-dessous l. 24). On notera que, en accad., il existe un pron. dém. : *ammu*, à côté de *ann*.

4. — Il faut évidemment suppléer le verbe, *šm'* sans doute. — *ḥlm* « songe » = héb. חֲלוֹם, ar. حُلْم.

5. — Dans *bsrt* (héb. בְּשׂוֹרָה, ou plur. *besôrot*), *s* = [signe] (cf. col. I, 6a-8, p. 197) : de même l. 11. — L'expression *bni bnwt* est une sorte de qualificatif de Lṭpn. *bnwt* = 1re p. sg. prft. de *bnw* (on trouve aussi *bnwn*, 1re p. pl.), qui correspond à héb. בנה = accad. *banu*, « construire », mais aussi « procréer [1] ». Les verbes ל״ה de l'héb. se présentent, le plus souvent, à RS sous la forme ל״י ; mais il y a plusieurs exemples de ל״ו (ainsi *atw*, ci-dessus col. I, 31, Comment. p. 203). Le pronom relatif *d* est sous-entendu.

6-7. — La forme *tmṭrn* (3e p. pers., sing. Energ. I, hiphil de מטר) semble indiquer que *šmm* (héb. שָׁמַיִם) est du fém. (cf. ar. سماوات). Cependant il y a également, l. 7, une 3e p. fém., *tlk* de הלך, alors que le sujet est *nḫlm*

[1] On emploie habituellement dans ce sens le verbe *wld* : voir ci-dessus, p. 199, n. 2

(héb. נְחָלִים)[1]. — *nbt* désigne certainement un liquide : voir déjà RS 1929, n° 12, 2, 8 *ksl nbt* « cruche de *nbt* » et, en outre (texte inédit) : *ysq... b ql ḫrṣ nbt* : « il versa du *nbt* dans une coupe d'or », après quoi : *ysq... yn* : « il versa du vin. » On ne peut songer à ar. نَبِيذ dont l'équivalent phén. serait *nbd*, et moins encore (Dhorme, *Rev. bibl.*, 1931, p. 48) à accad. *napṭu* « naphte ». Il s'agit sans doute d'une liqueur, faite avec le suc des plantes (ar. نَبْت) : on dit, dans le même sens, *dm ʿṣm*, « le sang des arbres ». Cf. accad. *dâmu erini* : « sang de cèdre ». Thureau-Dangin, *Rituels*, p. 50.

9b-13. — Nouveau songe de Lṭpn.

Ce nouveau songe est rapporté dans les mêmes termes que le premier, sauf que le dieu n'ajoute pas, à la fin, *w idʿ* « et je (le) sais (de source sûre) ».

14-19. — Lṭpn se réjouit de la bonne nouvelle.

15-16. — Le verbe *ṯpd* ne se rencontre que dans cette locution *pʿnh l hdm yṯpd* : sur *hdm*, cf. col. I, 31-32, p. 204. — *prq* = héb. פרק « détacher, arracher », ar. فرق « fendre, séparer, diviser ». C'est de cette façon que les différents acteurs de ce drame manifestent leur joie : on dit, par ex., du dieu El, en intervertissant les termes : *yprq lṣb w yṣḥq* (héb. צחק, ar. ضحك), *pʿnh l hdm yṯpd*, et on ajoute : *ykrkr uṣbʿth* : « il fait craquer ses doigts ».

17-19. — *ašbn* et *anḫn* sont évidemment l'Énerg. I de ישב et de נוח. Le mot *irt*, dans *b irty*, se rencontre dans un passage fragmentaire : *l irth*. Il convient peut-être de le rapprocher d'accad. *irtu* (ét. constr. *irat*) « poitrine », et l'on comparera cette locution *tnḫ b irtı npš*, à l'héb. וַתָּנַח עֲלֵיהֶם הָרוּחַ (*Num.*, 11, 26).

Ainsi, la résurrection d'Aleïn est, pour Lṭpn, un gage de tranquillité, et l'on comprend bien qu'il en exprime sa joie. Mais la vraie nature des deux personnages n'apparaît pas assez clairement pour qu'on puisse expliquer comment le retour du premier entraîne le repos du second.

[1] Le mot *nhr* « fleuve » appartient aux deux genres : on dit en effet *nhr.. trtqṣ* et *nhr.. ttqṣ*. De même en hébreu.

20-29. — El charge la Vierge 'Anat d'un message pour la déesse du Soleil.

20-23. — Au lendemain de la mort d'Aleïn, El s'était adressé à l'Ashérat de la mer, col. I, 13³ et suiv. ; au moment où Aleïn vient de ressusciter (pour *ḥi* et *eš*, cf. ci-dessus, ll. 2-3), le dieu se tourne vers la Vierge (*Btlt* = héb. בְּתוּלָה) 'Anat, dont le nom s'est déjà rencontré (col. II, 14), et il l'envoie auprès de Šps, le Flambeau des dieux.

24. — *rgm* est l'impér. qal (commun au masc. et au fém., voir col. I, 17, *tn*) de *rgm* = accad. *ragâmu*, qui signifie « réclamer », mais aussi et avant tout « crier, appeler ». A RŠ, le verbe *rgm* paraît avoir le sens d' « envoyer », et le subst. *rgm*, celui de « message » : voir déjà RŠ 1929, nº 18, 1-2 : *l rb khnm rgm* [ ] : « au chef des prêtres, message de... », et nº 32, 6 *bn rgm* (en accad. *mâr šipri*) « messager ».

25-29. — Le message même comprend trois parties :

1º (25-26). — El attire l'attention de Šps sur un fait qui lui paraît d'autant plus inquiétant que la menace ne pèse pas seulement sur « les champs » (c'est-à-dire sur la terre qu'habitent les hommes), mais aussi sur son domaine à lui : *šdm El*, cf. col. I, 6-7. C'est que, en effet, le *pl* (flot ou crue ?) des sources ('*nt* = héb. עֲיָנוֹת) va couvrir (sur *ṯpš*, voir ci-dessus, p. 209 ; *ištkn* = accad. *ištakan*, litt. « s'installera (sur) », comme en héb. שָׁכַן avec acc. : Ps. 37, 3 et Pr. 2, 21) à la fois, ou successivement, l'un et l'autre territoire. Ces deux phrases parallèles constituent sans doute une interrogation (voir aussi ll. 28 et 29 : *ei ?*) ; elles expriment, en tout cas, un sentiment d'angoisse ;

2º (27). — El invoque, pour conjurer le fléau, l'appui du Baal des sources *mḥršt* (sans doute partic. hophal. plur. fém. de חרשׁ, « creuser » : voir cependant l. 38 où on lit *mḥršh*). Peut-être cette divinité est-elle la même que Aleïn lui-même, considéré comme le régulateur des eaux souterraines ;

3º (28-29). — El réclame formellement la présence d'Aleïn et sous ses deux noms habituels. « Où est-il ? (*ei* = héb. אֵי) », s'écrie le dieu suprême. Bien qu'on ait annoncé la résurrection du Fils de Baal, personne cependant ne l'a vu encore. Le retard qu'il met à paraître fait courir au monde entier les plus grands dangers. C'est pourquoi El charge la déesse du Soleil — du Soleil qui voit tout — de découvrir l'asile où Aleïn se cache.

Col. IV.

30-40. — La Vierge 'Anat transmet à la déesse du Soleil le message de El.

La Vierge 'Anat se précipite (*ttb'*, de *tb'* = accad. *têbû*, ar. تبع) pour répéter les paroles de El à une tierce personne, qui n'est pas nommée, et qui est invitée à se rendre auprès (sur *itn pnm 'm*, cf. col. I, 4, p. 197) de la déesse du Soleil, aux lieu et place de la messagère du dieu.

Cependant les paroles de El (36-40 = 25-29) sont précédées ici d'une sorte de préambule (34-35), d'où il semble résulter que c'est à Môt que la Vierge 'Anat s'adresse, puisque Šr-El est le père de Môt, d'après col. VI, 26-27.

34. — *tḥm* paraît signifier exactement « assigner » ou « attribuer ». Ex. : *tḥmk el ḥkm ḥkmt* : « le dieu sage t'a attribué la sagesse ». Voir aussi RS 1929, n° 18, 3 et 21, 1. Le mot canan. *taḥûmu* qui a passé en accadien signifie « limite, territoire délimité ». Voir aussi à Palmyre (Tarif) תחומא, dont le plur. est traduit par τὰ ὅρια, et sans doute aussi l'ar. تخم « mettre une borne » (par exception à la règle خ = *ḥ*, voir également, p. 202, *mḥḥ*). — Le mot *ḥwt*, qui est très usité, paraît désigner une habitation ou un siège, si du moins l'on en juge par cette phrase : *tṯb B'l l ḥwti* : « tu t'assiéras, (toi) Baal, sur mon *ḥwt* ».

35. — *ḥth[h]*, d'après un texte de 1931.

36-40. — Identiques à 25-29, sauf la variante *mḥrṯh* (!), au lieu de *mḥrṯt*.

41-44. — La déesse du Soleil accepte d'aller à la recherche d'Alein.

La réponse de Sps comprend deux parties. Il semble qu'elle invite d'abord la Vierge 'Anat à se réjouir, en vue du prochain retour d'Aleïn. Les deux phrases qu'elle prononce (42-43) sont assez nettement symétriques, comme on le voit surtout dans la seconde partie : *b qbt[k]* et *l émtk*. On peut admettre que *qbt* = héb. קֻבָּה « intérieur d'une maison », et que *émt* = אַמָּה ou plur. אמות « montant de porte (?) ». Si, d'autre part, il faut bien lire *bllt*, on peut comprendre, bien qu'il n'y ait pas de trait séparatif : *bl lt*, c'est-à-dire « apporte » (*bl*, impér. de יבל) une ou des guirlandes (héb. לִוְיָה, plur. לויות). La Vierge 'Anat devait donc décorer sa maison, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, en signe d'allégresse. Par contre, le début de l. 42, *sd m 'n*, demeure obscur, même

si on lit *sd* impér. (comme *bl*) d'un verbe *sdd*, accad. *šadâdu* « tirer », qui se retrouve peut-être, l. 49, sous la forme (hiptaël) *istd*.

Ces instructions une fois données, Sps déclare qu'elle va chercher Aleïn (*abqš*. piel de בקש) ; et elle ne tardera pas, sans doute, à le ramener.

45-suiv. — La Vierge 'Anat manifeste à nouveau son inquiétude.

Cependant la Vierge 'Anat n'est pas encore rassurée complètement. La menace d'inondation n'est pas conjurée, et elle ne le sera pas, tant que durera l'absence d'Aleïn.

Le verbe *isps*, l. 46, paraît représenter, à lui seul, la locution *pl 'nt sdm isps* de l. 25 et 36. Dans *an l an*, *an* = héb. אָן ; sur la suppression de *mn* au début, voir col. I, 32, p. 204. La déesse se demande combien de temps encore durera le fléau, ou bien jusqu'où il s'étendra. A la fin de l. 47, on peut proposer de lire *ip[r]*. « jusqu'à quand El appellera-t-il, ou parlera-t-il (au lieu d'agir ?) ».

Si le verbe *istd* (hiptaël) correspond à l'impér. *sd* de l. 42, il faudrait conclure que, finalement, la Vierge 'Anat exécute les prescriptions de Sps, — ou du moins que quelqu'un les exécute à sa place.

Col. V (Pl. XLII).

(1) *ieḥd . B'l . bn . Aśrt* (2) *rbm . imḫṣ b ktp* (3) [ ]*kim . imḫṣ . b ṣmd* (4) *ṣḥr Mt* (?) . *imṣe . l arṣ* (5) [ ] . *l kśe . mlkh* (6) [ ] *l kḥś . drk*[*t*]*h* (7) [*l imm* (?)] . *l irḫm . lirḫm* (8) *l snt .* [ ] *b sb'* (9) *snt.*
whn (?) . *Bn . Elm . Mt* (10) *'m . Alein . B'l . isé* (11) *gh . w iṣḥ*
'lk b[ ]*m* (12) *pht . qlt . 'lk . pht* (13) *dri . b ḥrb . 'lk* (14) *pht . srp . b* [*e*]*st* (15) *'lk .* [*pht . t*]*ḥn . b rḥ* (16) *m . 'lk p*[*ht . . .*] *ḥ* (?) . [ ] *t* (?) *brt* (17) *'lk pht* [ ] . *i*[ ] (18) *b sdm . 'lk . pht .* [?] (19) *dr' . b . im .* [ ]*n . w* (?) [ ] (20) *b*
aḥr . e (?) *špr* (?) . *w išb* (21) *ap* (?) . *dn* (?) *n* [ ] *em* (22) *aḥd . b a* [ ] *l* [ ] (23) *h* (?) *n* [ ] . *aḥf* [ ] (24) [ ] *m . akl* [ ] (25) [*t* ?] *kli . hml* [ ] (26) *w* [ ] *'l . a* ' [ ] (27) *s* [ ] (28) *bl*[

(lacune de 25 lignes environ

Col. V.

TRADUCTION

(1) Baal, fils d'Ashérat, saisit (2) les chefs; il frappe sur l'épaule (3) des ...: il frappe sur l'attelage (4) blanc (?) de Môt (?); il (leur) fait toucher terre: (5) [ ] au trône de sa royauté (6) [ ] au siège de ses .... (7) [pour des jours (?)], pour des mois, (8) pour des années [ ], pendant sept (9) ans.

Et voici que (?) Môt, fils des dieux, (10) contre Aleïn (fils de) Baal élève (11) la voix et crie :

« Sur toi... (12) le ... des voix : sur toi, le ... (13) de l'émondage par la faucille : sur toi (14) le ... de brûler dans le feu : (15) sur toi, le ... d'être moulu dans le moulin : (16) sur toi, le ... ...: (17) sur toi, le ... (18) dans les champs: sur toi, le ... ... (19) d'être semé au jour ... et (?) ... »

(20) Ensuite, ... et il s'assit (21) devant (?)... (22) l'un des... (23) ... je... (24) ... les (?) .... nourriture pour (?) ... (25) tu détruiras (?) .....

. . . .

COMMENTAIRE

1-9ᵃ. — Victoire de Baal sur Môt.

Baal, fils d'Ashérat (voir aussi col. I, 12) (et père d'Aleïn), s'attaque, semble-t-il, à différents personnages de l'entourage de Môt et, finalement, à Môt lui-même.

1-4. — Sur *eḥd*, cf. col. II, 9. — *rbm* (héb. רַבִּים) ne se rencontre pas ailleurs, et le mot *rb* figure seulement dans les expressions *rb khnm* (RŠ, 1929, n° 18, 1 et haches de bronze[1]) et *bt rb* (texte inédit). — *mḫṣ* = héb. מחץ, accad. *maḫâṣu*, ar. مخض. — *ktp* = héb. כָּתֵף. La première lettre de l. 3 est très incertaine : on peut hésiter entre *b*, *d* et *é*. — *ṣmd* = héb. צמד, accad. *ṣimittu*. Au début de l. 4, il faut peut-être lire *ṣḥr mt*, et expliquer *ṣḥr* par héb. צָחֹר (dans *Jud.*, 5, 10 צחרות (ânesses) blanches). Môt serait donc le dieu de labours comme il est celui des troupeaux et de la végétation. — *imṣe* (hiphil de מצא) *l arṣ* signifie probablement que Baal fait mordre la poussière à ses ennemis.

[1] Cf. *Syria*, X, 306.

5-9α — D'après ce qui précède, le trône dont il s'agit est celui de Môt (voir d'ailleurs col. VI, 28) : *mlk* a ici le sens de « royauté », comme dans l'inscr. d'Ahiram à Byblos. De même que *kḥš* est synonyme de *kśe* (voir col. I, 30 et 36), ainsi *drkt* exprime une idée analogue à celle de royauté : en héb. דרך « chemin » pl. דרכים, a aussi, au figuré, le sens de « voie » (« les voies de Dieu »), « façon d'agir ». — [*l imm*] est restitué d'après col. II, 26-27.

9β-20α. — Môt s'attaque à Aleïn.

Les trois premières lettres doivent se lire, très probablement : *whn* = héb. והנה : voir ci-dessus, p. 214.

Au bout de sept ans, Môt prend sa revanche, ou, du moins, il annonce qu'il va faire fondre sur Aleïn divers châtiments, sept en tout, semble-t-il. Or il est singulier que ces châtiments sont ceux-là mêmes que Môt avait subis précédemment, de la part d'Anat (col. II, 31-suiv.). Remarquer aussi qu'il y a (l. 13) *dri b ḥrb*, alors qu'on attendrait *dri b ḥsr* ou *bq' b ḥrb*. — *pht*, l. 12 et suiv., se rattache sans doute à la racine *ph*, d'usage fréquent mais de sens encore indéterminé.

20β-28. — Nouvel épisode, dont il ne subsiste que quelques mots. A noter seulement, l. 20 *aḥr* = héb. אחר, ar. آخر : l. 22, *aḥd . b a*[, cf. col. I, 18 : l. 23, peut-être *aḥf*[*r*] « je creuserai » (חפר, حفر) : l. 25, *t*(?)*kli*, ou mieux, peut-être, *akli* (cf. *akl* l. 24) : *hml*[, peut-être *hml*[*t*, cf. col. II, 18, p. 208.

Col. VI (Pl. XLIII).

(1) [ ] *k*(?)*dh* (2) ['(?)] *rsh* (3) [ ] *k*(?)*é* (4) [ ]
(5) [. . . *Bn* . *Elm* .] *Mt* (6) [ ] *r* . *lemm* (7) [*B*] *n* . *Elm* . *Mt*
(8) [ ] *é sb't ḫlmh* (9) [ ] . *Bn* . *Elm* . *Mt* (10) *p*[ ]*n* . *aḫim* . *itn* . *B'l*
(11) *lpéi* . *bnm* . *émi* . *klii*
(12) *išb* . *'m* . *B'l* . *ṣrrt* . (13) *Ṣpn* . *isé* . *gh* . *w iṣḥ* (14) *aḥim* . *itnt* . *B'l*
(15) *l péi* . *bnm* . *émi* . *kl* (16) *ii*.
it'n . *k Gmrm* (17) *Mt*
'z . *B'l* . *'z* . *ingḫn* (18) *k rémm* . *Mt*
'z . *B'l* . (19) *'z* . *inskn* . *k Bšnm* (20) *Mt*
'z . *B'l* . *'z* . *imṣḫn* (21) *k lšmm* . *Mt*
ql (22) *B'l* . *ql* . *'ln*
Šps (23) *tṣḥ* . *l Mt* . *sm'* . *m'* (24) *l Bn*. *Elm* . *Mt* . *ek* . *tmtḫ*(?) (25) *ṣ*(?) .

Col. VI.

'm . Alein . B'l (26) *ek . al . ism'k . Sr* (27) *El . abk . l . iš . alt* (28) *sbtk . lihpk . kša . mlkk* (29) *lisbr . ḫt . msptk*

(30) *ird . Bn . Elmt . st' . i* (31) *dd . El . ḫz[r .] i ? 'r Mt* (32) *b qlh . i* [ ] (33) *B'[l] issbn* [ ] (34) *mlkh . l* [ ] (35) *drkth* [ ] 36 [ ] *n ?* [ ] 37 [ ] *'n hn* [ ] 38 [ ] *snt* [ ]

(lacune de 20 lignes environ)

TRADUCTION

(1) [ ] sa cruche (?) (2) [ ] son lit (?) (3) [ ] (4) [ ] (5) [ ] Mòt [fils des dieux]: (6) [ ] les peuples: (7) [ ] Mòt, fils des dieux: (8) [ ] ses sept *hlm*. (9) [ ] Mòt, fils des dieux: (10) [ ]: les frères (sont un) don de Baal: (11) (aussi), à la cohorte des fils de ma mère, (je donnerai) mon *kli*. »

(12) Il (Aleïn) s'assit avec le Baal des *srrt* (13) de Tsaphòn: il éleva la voix et cria:

(14) « Les frères (sont des) dons de Baal: (15) (aussi), à la cohorte des fils de ma mère, (je donnerai) mon *kli*.

(16) « (Baal) pourchassera (?), comme les Gomérites, Mot:

(17) « La force de Baal, (sa) force foncera (18) comme les bœufs sauvages (sur) Mòt:

« La force de Baal, (19) (sa) force mordra, comme les bètes de Basan, (20) Mòt:

« La force de Baal, (sa) force attaquera, (21) comme les (chevaux) galopants, Mòt.

« La voix (22) de Baal, (sa) voix (est) sur nous. »

Sps (23) crie à Mòt: « Écoute bien, (24) Mòt, fils des dieux! Voici que tu combattras (25) avec Aleïn, (fils de) Baal. (26) Voici qu'il ne t'écoutera pas, le Dieu- (27) Taureau, ton père. Qu'il arrache les portes (?) (28) de ta demeure! Qu'il renverse le trône de ta royauté! (29) Qu'il brise le sceptre de ta souveraineté! »

(30) (Alors) Mòt descend (dans) la fosse (?). Il (31) s'enfuit (?). El-Hzr: il.... Mòt (?). (32) A sa voix, il [ ]

(33) Baal (le) fit asseoir [ ]: (34) sa royauté [ ]: (35) ses

voies [ ] (36) [ ] (37) [ ] répondit (?) : Voici [ ]
(38) [ ] années (?) [ ] . . . .
. . . .

COMMENTAIRE

1-11. — Aleïn menace Môt, à son tour.

1-10α. — 1. *kd.* cf. col. II. 3-4 et ci-dessous. l. 11 et 15-16 : *kli.* — 2.]*rs.* probablement [ʿ]*rs* = héb. עֶרֶשׂ. — 6. *lemm* = héb. לְאֻמִּים : voir déjà col. I. 3. Comm. p. 196. — 8. Sur les sept *ḫlm* d'Aleïn. voir col. I. 1. Comm. ; à noter la forme fém. du n. de nombre : on dit aussi *sbʿt in* : « sept vins ».

10β. — On pourrait comprendre : « Baal (m')a donné des frères (*aḫim*. plur. de *aḫi* = héb. אֲחִי. ét. cstr. de אָח) » : mais comme dans le passage parallèle : l. 14. il y a *itnt*. *itn* doit être pris pour un subst.. dont *itnt* est le pluriel. On rapprochera cette phrase de la locution accad. *aḫê nadânu*. si fréquente dans les noms propres du type Aššur-aḫê-iddin (Asarhaddon).

11. — *péi*, de rac. פאה. paraît correspondre à ar. فِئَةٌ. « troupe d'hommes, bande ». L'expression *bnm ém* « frères utérins » est bien connue par l'hébreu. Aleïn semble se féliciter d'avoir reçu de Baal un grand nombre de frères. qui sont pour lui. sans doute. autant d'auxiliaires dans le combat où il se trouve engagé : et il exprime sa reconnaissance en leur offrant son *kli*. Ce mot se rencontre, à RS. avec le même sens qu'en héb. כְּלִי « vase » : on dit. par ex.. *kli in*. *kli šmn*. « un *k*. de vin ». « un *k*. de graisse ». Il semble d'ailleurs qu'il soit question au début de la présente colonne (l. 1) de la cruche (*kd*) d'Aleïn : et l'on se rappellera que lorsque Môt essaya de se substituer à Aleïn. il se préoccupa d'abord (Col. II. 15 et suiv.) de se procurer divers récipients (*ḫr* et *gbʿ*) qui étaient sans doute destinés à remplacer ceux qu'Aleïn avait emportés avec lui.

12-22α. — Aleïn. assis aux côtés de Baal. lance de nouvelles imprécations contre Môt.

12-16α. — Aleïn s'assied « avec » le Baal des *srt* de Tsaphôn (cf. col. I. 29). c'est-à-dire à côté de son père. et il répète. en commençant. les paroles

qui terminaient son précédent discours. — *isé* (l. 13) est écrit, par erreur, *isl*.

16β-17α. — Puis, il annonce que (Baal) va traiter Môt, comme les *Gmrm* (plur. d'héb. גֹּמֶר, peuple barbare du Septentrion) traitent leurs ennemis : *it'n* = Energ. I de נתע « arracher », ou encore hiphil de תעה « errer » : Baal forcerait Môt à retourner à l'état nomade.

17β-21α. — Ces trois phrases sont très nettement symétriques : elles constituent une sorte de mélopée et chacune d'elles comprend treize syllabes, qu'on peut scander ainsi, en restituant la vocalisation d'après l'hébreu :

'oz Ba'al 'oz | *ienagyaḥen* | *ke reêmim* | *Môt*, et ensuite : *ienaššaken*, *iemaṣṣaḥen* et *bašanim*, *lašamim*.

'z est répété pour les nécessités du rythme, sans doute. Les trois verbes s'expliquent aisément par l'héb. : נגח (ar. نجح), נשך et מצח (d'où מֵצַח front : le verbe signifierait « faire front », à moins de considérer *mṣḥ* comme une métathèse de *mḥṣ*, cf. col. V, 2-3). — *rémm* est le plur. de ראם ou רים, accad. *rêmu* ; *bšnm* paraît représenter les bêtes sauvages du pays de Basan (héb. בָּשָׁן), dont la férocité était sans doute proverbiale à travers tout le monde cananéen : j'explique *lšmm* par l'accad. *lasâmu*, « galoper (surtout en parlant des chevaux) ».

21β-22α. — Aleïn achève la série de ses menaces sur les mots *ql B'l ql 'ln*, comme pour indiquer que les paroles qu'il vient de prononcer sont l'expression même des desseins de Baal, auxquels tous, et Aleïn le premier, sont soumis.

22β-29. — La déesse du Soleil prédit à Môt sa déchéance.

22β-24α. — *sm' m' l*. Pour la construction, voir col. I, 16, p. 200. Il y a d'autres exemples, mais seulement pour *sm'*, de la répétition de la seconde syllabe. On attire ainsi, d'une façon plus pressante, l'attention de la personne à qui l'on s'adresse.

24β-25. — *ek* = héb. אֵךְ. — *tmths*, s'il faut bien lire ainsi, est l'hiptaël de *mḥṣ*, forme fréquente en accadien.

26-29. — La déesse exprime le vœu que, dans le combat qu'elle sait imminent, le dieu-Taureau, père de Môt (voir aussi col. III-IV, 34) refuse à son fils tout appui : *al* = héb. אַל. Bien plus, le dieu doit contribuer à la perte de Môt, il arrachera (*l is'*, optat. de נסע) les *alt* (peut-être plur. fém. d'héb. אַיִל, pl. אֵילִים.

« les montants d'une porte ») de son *šbt* (rac. ישב, accad. *šubtu* « demeure »).

Les autres mots s'expliquent sans difficulté, par rapprochement avec l'héb., sauf *ḫṭ* = accad. *ḫaṭṭu* « sceptre », qui tient la place qu'occupe חטר dans l'inscription d'Ahiram, à Byblos. On notera l'orthographe *ksa* pour « trône » (héb. כסא), qui s'écrit aussi *kse* (par ex. col. V, 5) et *ksé*.

30-38. — Mòt descend aux Enfers, tandis que Baal réinstalle Aleïn sur son trône.

30. — La menace a été mise à exécution : le combat a eu lieu et Mòt (son nom est écrit ici *Bn Elmt*, par haplographie) descend (dans) le *št*, peut-être accad. *šattu* « fosse ». — Dans un autre texte, l'enfer paraît être désigné par *bt ḥpšt arṣ*, « le בית החפשית (Cf. 2 *Rois*, 15, 5, et 2 *Chron.*, 26, 21) de la terre ».

30-31. — *udd* est sans doute l'imparf. hophal de *ndd*, en héb ידד. Le nom du dieu El-ḫzr est restitué d'après deux autres passages du Poème, où il est précédé, comme ici, du verbe *udd*. Ce même dieu porte aussi le nom de El-ḫzrm (ex. *brkn šm El ḫzrm* : « Nous avons béni (piel) le nom d'E.-ḫ. »). S'il faut bien lire *ʿr Mt*, on verra dans *ʿr* le niphal de ערה : Mot, en arrivant aux Enfers, ou avant d'y entrer, devait donc se dépouiller de ses vêtements, comme Ishtar le fait, dans le mythe babylonien.

32. — On ne saurait dire, vu l'état du texte, à qui se rapporte le pr. suff. *h* de *b qlh*, ni si cette phrase doit être rattachée à ce qui précède ou à ce qui suit.

33-35. — Baal fait asseoir un personnage (qui n'est autre qu'Aleïn, suivant toute vraisemblance) [sur le trône] de sa royauté, et [il le remet] dans « ses voies » : voir col. V, 5-6. — *ššbn* paraît être le saphel Energ. I de *išb*[1] ; même forme dans RS 1929, nº 3, 45.

C'est le commencement du triomphe ou de l'exaltation d'Aleïn, qui fera l'objet d'un autre chant du Poème, — un chant qui comptait environ cinq cents lignes, mais dont le tiers seulement nous a été conservé.

Ch. Virolleaud.

[1] Cependant le š, indice du saphel, ne s'assimile pas d'ordinaire à la sifflante qui le suit. C'est ainsi qu'on écrit *yššpr* (3e pers. imparf. du saphel de ספר), *mšṣe* (part. saphel de יצא). Voir aussi ci-dessus col. II, 10 *tššqnn* et RS 1929, nº 6, 6 *ššk* (impér. saphel de *nšk*) et encore nº 13, vº 2 *ašṣ e?*] « je ferai sortir... ».

VOCABULAIRES DE RAS-SHAMRA

PAR

F. THUREAU-DANGIN

Parmi les brillants résultats obtenus par MM. Schaeffer et Chenet dans leur seconde campagne de fouilles à Ras-Shamra, en 1930, la découverte de tablettes lexicographiques remontant au deuxième millénaire n'est pas l'un des moins intéressants. Ces tablettes, au nombre de huit, appartiennent pour la plupart à la série *ḫarra : ḫubullu*, ainsi appelée par les scribes babyloniens parce qu'elle débutait par la mention du sumérien *ḫarra*, expliqué par l'accadien *ḫubullu*. Cette série est, dans la littérature lexicographique babylonienne, celle dont il nous est parvenu le plus grand nombre de fragments. Il n'existait pas de répertoire plus complet de ces idéogrammes d'origine sumérienne, qu'on rencontrait dans tout texte cunéiforme, en quelque langue qu'il fût rédigé. Aussi les vocabulaires de la série *ḫarra : ḫubullu* n'ont-ils cessé d'être recopiés aussi longtemps que l'écriture cunéiforme resta en usage. Nous en connaissons des exemplaires accompagnés d'une transcription en lettres grecques [1].

Dans le lot de Ras-Shamra, quelques tablettes conservent les deux textes sumérien et accadien, d'autres ne gardent que le texte sumérien ; la tablette de beaucoup la plus intéressante, celle qui nous arrêtera le plus longuement, remplace le texte accadien par un texte en une langue inconnue. Aucune des tablettes bilingues ne donne une traduction intégrale du texte sumérien : au lieu de traduire, le scribe se contente souvent d'inscrire le chiffre II, qui, dans ces textes, n'est pas, comme dans les vocabulaires de provenance babylonienne, exclusivement employé comme signe de répétition.

Entre les tablettes de Ras-Shamra et les tablettes parallèles, provenant de Babylonie ou d'Assyrie, il y a de très notables différences de rédaction. Elles ne s'expliquent pas toutes par des remaniements ou altérations imputables aux

(1) Fragments publiés par Pinches, PSBA, 1902, p. 108 à 119.

copistes syriens. Il est probable que la source babylonienne ou assyrienne d'où procèdent les tablettes de Ras-Shamra présentait un texte assez différent de celui que nous connaissons par les exemplaires parvenus jusqu'à nous.

On trouvera ci-dessous la copie des huit vocabulaires de Ras-Shamra. J'ai cru inutile de reproduire les traits horizontaux qui, en principe, étaient destinés à séparer les lignes, mais que, en fait, le scribe a mal respectés.

N° *1* (Pl. XLIV-XLV). — Cette grande tablette de six colonnes, qui mesure 0 m. 22 × 0 m. 15, contient une liste d'idéogrammes, groupés, en règle générale, d'après leur élément initial. La traduction accadienne est omise. Il nous est parvenu un certain nombre de vocabulaires de ce type : voir, par exemple, KBo I, n° 42 ou Th. 1905-4-9, 4 (publié par Meek, RA XVII, 199). Ce dernier texte est, d'après son colophon, la cinquième tablette d'une série dont le nom (restitué par Landsberger) est [*diri*] : *a*[*t-ru*].

Le colophon de la tablette de Ras-Shamra, inscrit sur la tranche, donne l'idéogramme par lequel débutait la tablette suivante (*diri*). On lit ensuite :

Qât ^{I}*Ra-ba-na mâr Šu-me-ia-na warad* ^{d}..... ^{d}*Nisaba* (1) *mu-bi al-til bari.*

« Main de *Ra-ba-na*, fils de *Šu-me-ia-na*, serviteur du dieu... ⌜et⌝ de la déesse Nisaba : le nombre des lignes est complet : revu. »

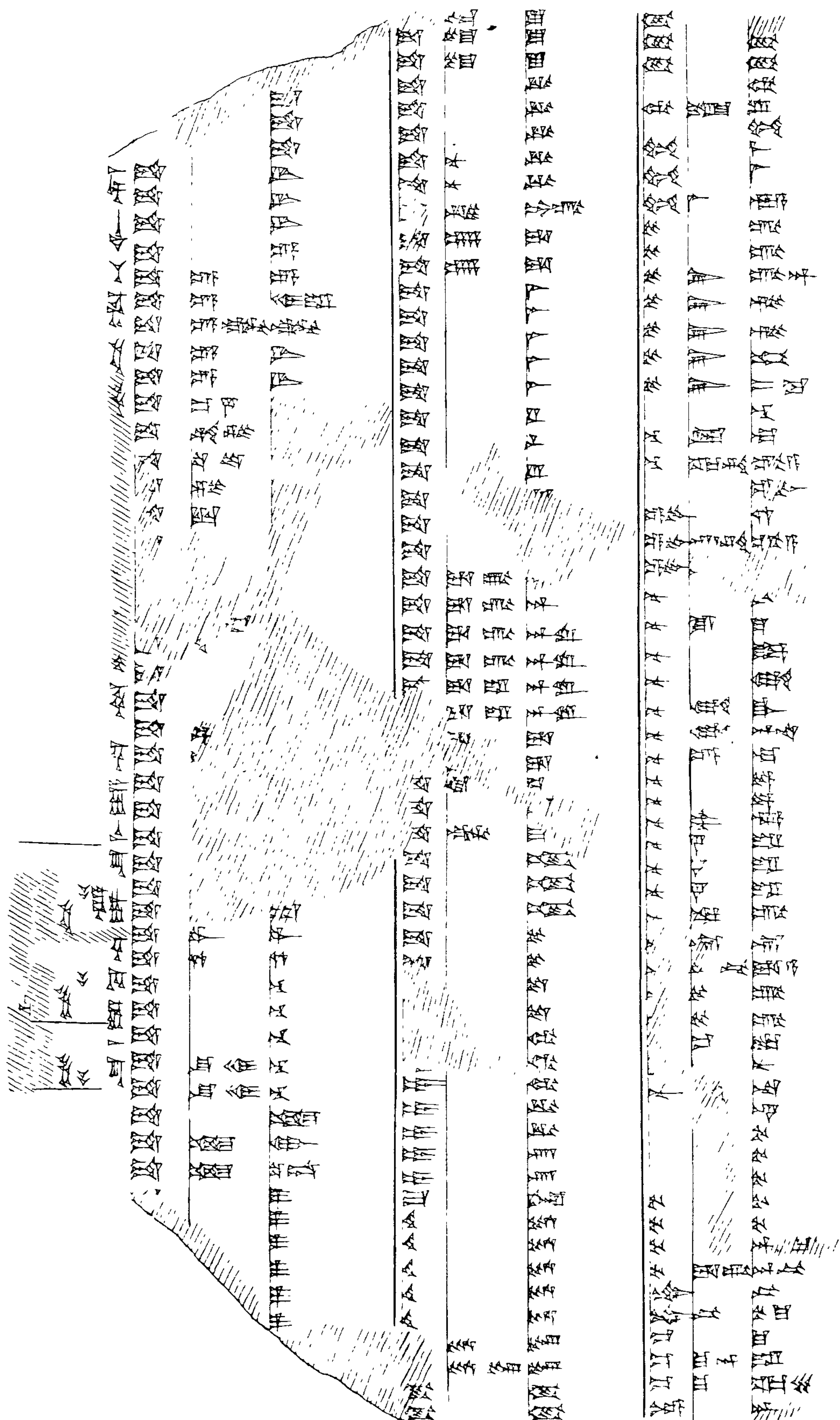
Noter que le nom du rédacteur de cette tablette a tout à fait une apparence araméenne (רבנא).

N° *2* (Pl. XLVII). — Ce petit fragment, qui mesure 0 m. 07 × 0 m. 05, appartenait à une tablette bilingue, comme le montrent les traces, conservées sur la tranche d'une colonne accadienne.

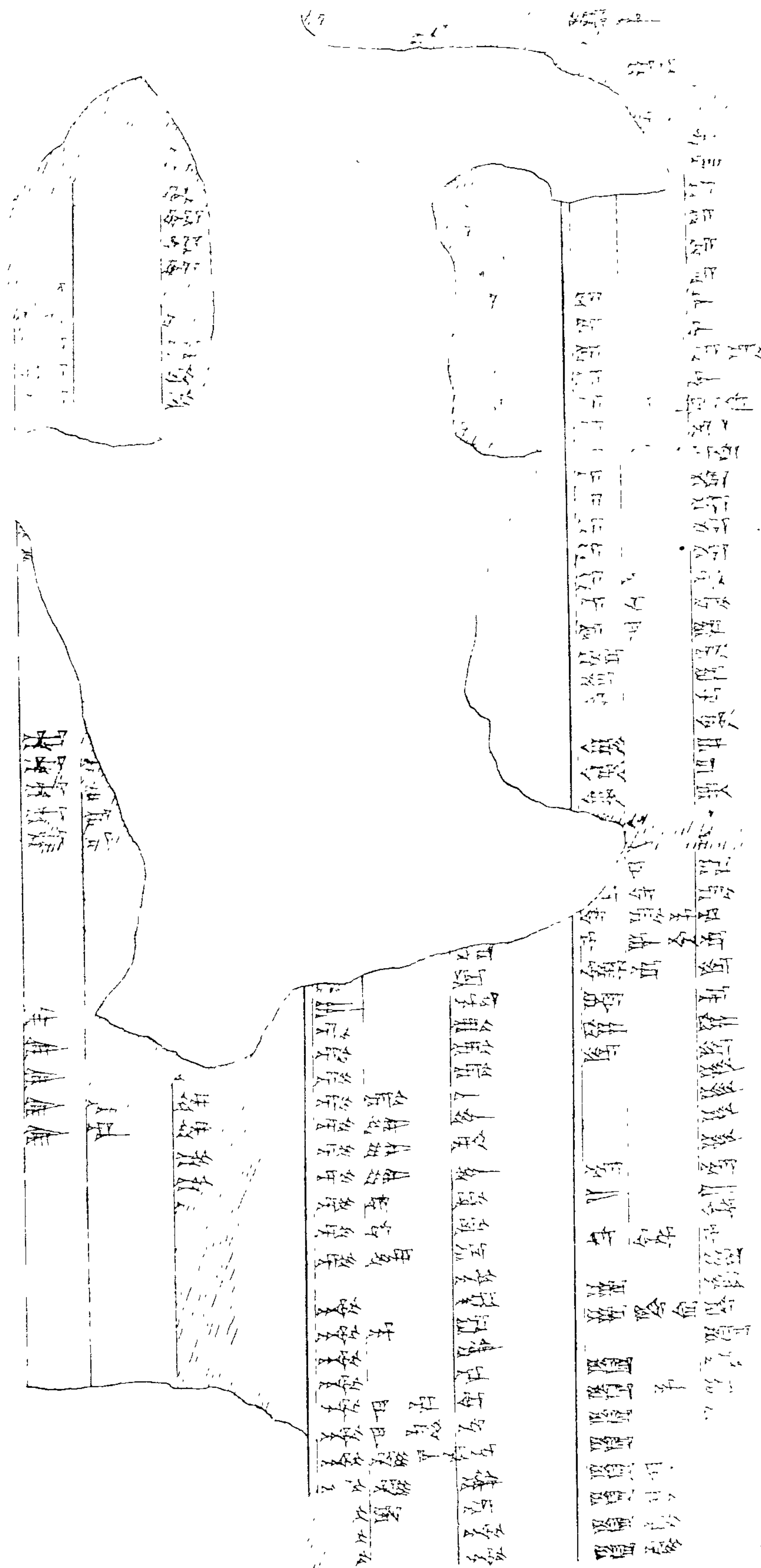
N°s *3* et *4* (Pl. XLVI à XLVIII). — Ces deux fragments, qui ne se joignent pas, appartenaient certainement à la même tablette qui comptait huit colonnes, quatre sur chaque face. Le plus grand des deux mesure 0 m. 23 de hauteur sur 0 m. 17 de largeur. L'autre, qui ne mesure que 0 m. 085 × 0 m. 09, formait l'angle inférieur gauche de la tablette qui, entière, devait

(1) Lorsque j'ai eu pour la première fois la tablette entre les mains, j'ai lu à cette place [illegible], c'est-à-dire (si ma copie est exacte) l'idéogramme de Nisaba, moins l'élément initial *se*.

1 (face)



1 revers



avoir au moins 30 cm. de hauteur. Cette tablette reproduisait le texte (moins la partie accadienne) de la troisième, de la quatrième et du début de la cinquième tablette de la série *harra : hubullu*. Comparer, pour la troisième tablette, Meissner, *Assyr. Studien*, VI, pp. 10 ss. (compléments dans OLZ, 1915, pp. 136 ss.) [1] : pour la quatrième, Delitzsch, AL[3], pp. 86 ss. (texte complété depuis par divers fragments, cf. Weidner, AJSL, XXXVIII, p. 164, n° 18 et note 1) [2] et, pour la cinquième, Meissner, *Assyr. Forsch.*, I, pp. 21 ss. [3].

On notera que sur la tablette de Ras-Shamra les signes *ha* et *hà*, *šu* et *úr* ne sont pas distingués. Le signe *h* a une forme très simplifiée que nous retrouverons sur le n° 8. Le signe *ma* a généralement plus de trois clous horizontaux. Nous rencontrerons un autre exemple de cette forme sur la tablette n° 7, l. 12. Elle est encore attestée dans un vocabulaire d'Assur publié ZA, XXXIII, p. 26, par Zimmern qui paraît avoir été embarrassé pour l'identifier (voir *ibid.*, p. 22, note 3, et p. 24, note 4).

Le texte est très différent de celui que nous connaissions jusqu'ici. Je ne signalerai que quelques-unes des nombreuses variantes. Sur le n° 3, l. 21, l'idéogramme de *tillatu* est écrit (*giš*) *illat-geštin* au lieu de (*giš*) *til-la-geštin* : *illat* est l'idéogramme de *tillatu* « troupe », employé ici pour *tillatu* « cep de vigne » (voir ci-dessous le n° 5, l. 4 et la note y afférente). Sur le n° 4, l. 6, l'idéogramme d'*asu* est écrit (*giš*) *šim-az*, au lieu de (*giš*) *šim-gir*. Or précisément cette graphie est celle qui est employée dans les tablettes d'El Amarna (voir Meissner, SAI, n° 3539). Sur la tablette n° 3, I, 36 à 38, on lit ce qui suit :

[(*giš*)] *hašhur ar-mi-an-nu-um*
[(*giš*)] *hašhur gur-di-mi-an-nu-um*
[(*giš*)] *hašhur dam-ši-mi-an-nu-um*.

Voici le passage correspondant dans les exemplaires assyro-babyloniens (Meissner, *Assyr. Studien*, VI, p. 15) :

(1) Un extrait de cette tablette forme la troisième section du vocabulaire de Kish publié par Langdon, *RA*, XXVIII, p. 18 s.

(2) Voir encore la quatrième section du vocabulaire cité note précédente.

(3) C'est aussi à la troisième et à la quatrième tablette de la série *harra : hubullu* qu'appartiennent les fragments de Ras Shamra publiés par Virolleaud, *Syria*, X, pl. LXXVII, n°s 5 et 6.

(*giš*) *ḫašḫur ar-man-nu* (var. *ar-ma-nu-um*)
(*giš*) *ḫašḫur ar-ga-nu*
(*giš*) *ḫašḫur kur*[1]*-dil* (var. *di*)*-lum*
(*giš*) *ḫašḫur dam-šil-lum*

Les formes *gur-di-mi-an-nu-um* et *dam-ši-mi-an-nu-um* (pour *gur-di-lum* et *dam-ši-lum*) sont de véritables barbarismes dont les copistes syriens sont certainement responsables et qui résultent de la contamination des ll. 37 et 38 par la ligne 36.

La tranche (aussi bien sur le nº 3 que sur le nº 4) conserve des traces du colophon, rédigé en langue accadienne. Du nom du scribe il ne subsiste que le dernier élément (*šarru*). Le texte, trop mutilé pour pouvoir être restitué, se termine par *il-ta-ṭar-šu* « écrivit ceci ».

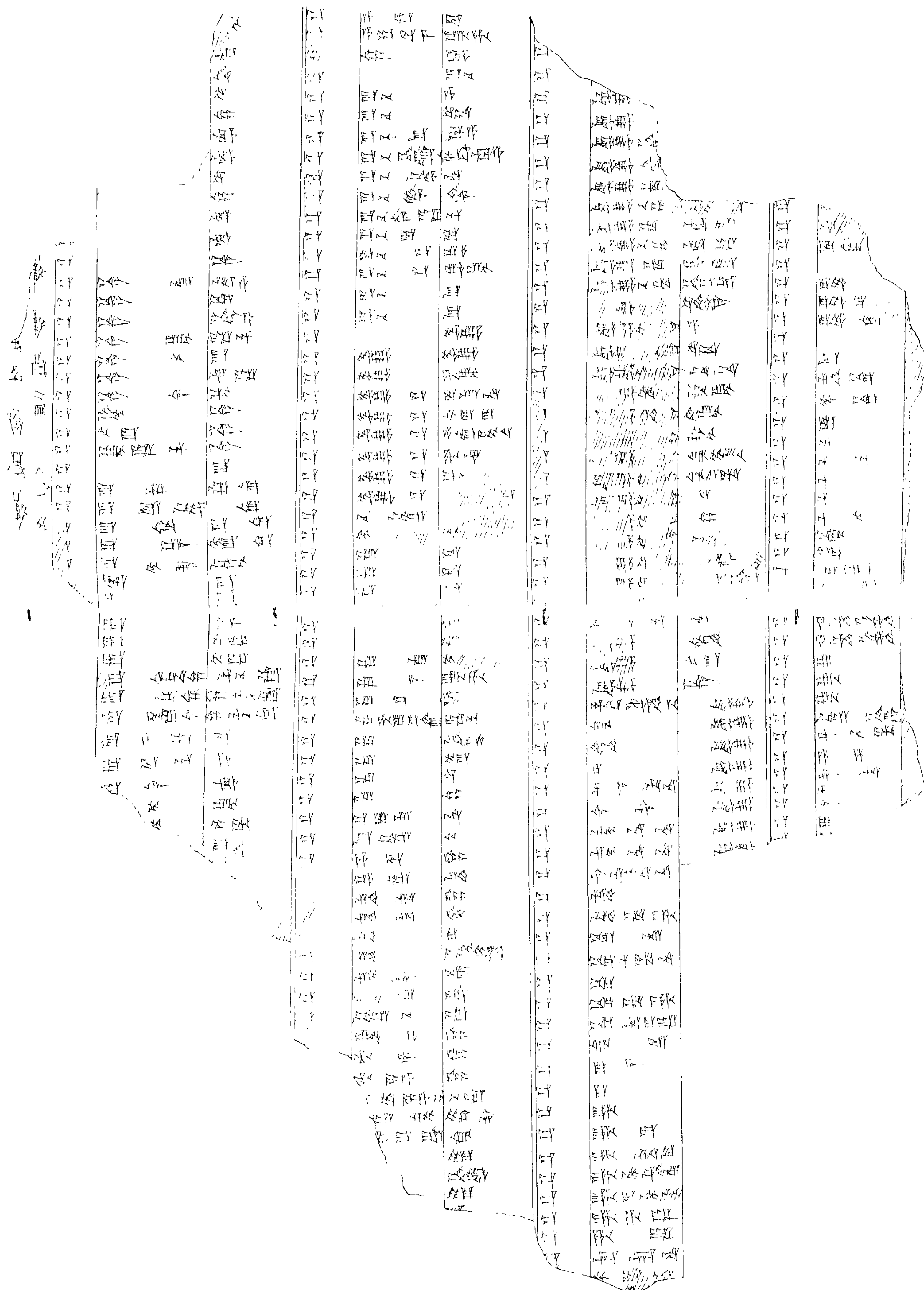
Nº 5. — Cette petite tablette, plus large que haute, mesure 0 m. 053 × 0 m. 075 ; c'est un extrait de la quatrième tablette de la série *ḫarra : ḫubullu*[2]. En voici la copie, la transcription et la traduction :

[(*giš*)] *má-tur*	*II*	« petite barque » (*maturru*)
[(*giš*)] *má-gur*	*II*	*makurru* (barque en forme de croissant)
[(*giš*)] *II-u*$_5$	*ra-ka-bu*	« barque à passagers »
[(*giš*)] *II-illat*	*II di-la-ti*	« barque de troupe »
(*giš*) *II šu-kam-ma*	*II ba-i-ri*	« barque de pêcheur »
(*giš*) *II peš-peš*	*muš-tab-ri-tum*	« barque ..... »
(*giš*) (*II*) ...*-ga*	*II*	« barque..... »
(*giš*) *II eri*^{ki}	*II*	« barque de Ma'eri » (*ma'irîtu*)
(*giš*) [*II*] ^{d}*Nanna*	*II*	« barque de Nannar » (= « barque d'Ur », *urîtu*)
[(*giš*) *II*] *Uri-a*^{ki}	*II*	« barque d'Accad » (*akkadîtu*)
(*giš*) *II Uri-a* ^{ki} ^{d}*Ištar*	*II*	« barque accadienne d'Ištar »
[(*giš*)] *II šu*	*te-bu-...*	« barque..... »
[(*giš*)] *II-gi-lum*	*II*	*magilu* (espèce de barque)
[(*giš*)] *II-gi-ṣum*	*II*	*magiṣu* (espèce de barque)

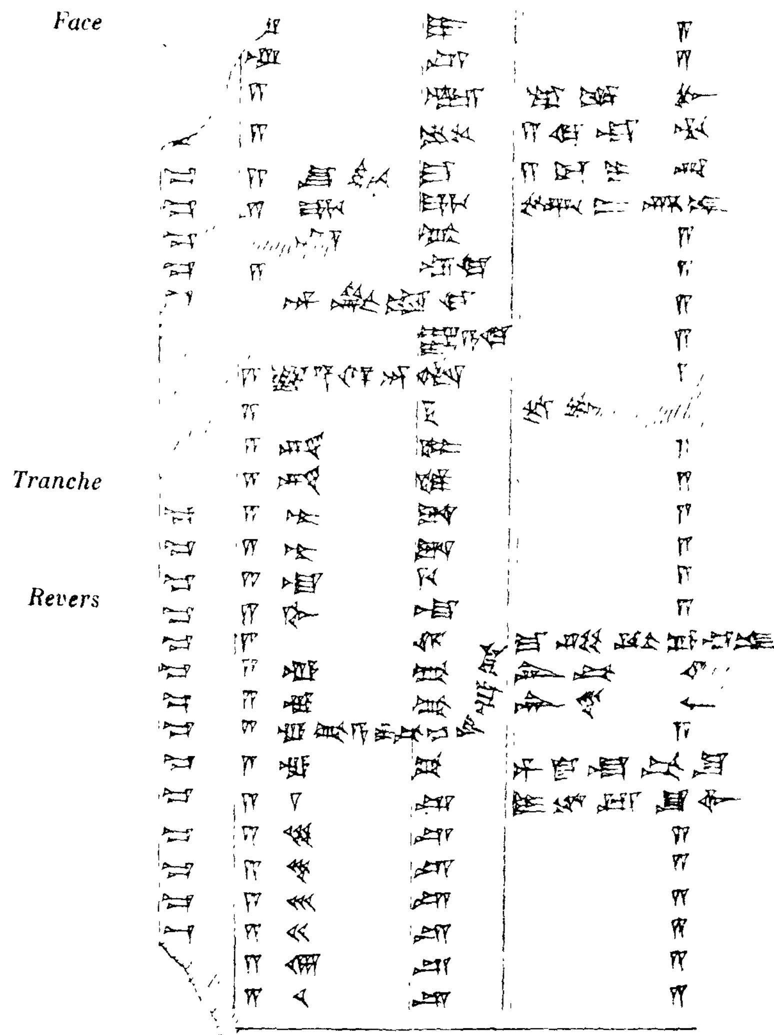
(1) Meissner lit à tort *šad*. La lecture *kur* est imposée par la variante *gur* de la tablette de Ras Shamra

(2) Voir les colonnes IV à VI du texte publié par Delitzsch (*AL*^{3}, p. 88 et 89) et le fragment K 8239 (Meissner, *Suppl.*, pl. 14, et *OLZ*, 1906, 162 s.), qui restaure partiellement la col. IV.

3 (face)



(*giš*) *II kud-da*	*II*	(espèce de barque)
(*giš*) *II kud-da*	*II*	»
(*giš*) *II-la-la(l)*	*II*	*malallû* (espèce de barque)



(*giš*) *II-šal-la*	*II*	*mašallû* (espèce de barque)
(*giš*) *II-sig*	*ma-zi-ik kal-la-tum*	« barque courte, légère »
(*giš*) *II-diri-ga*	*ni-bi-r[u]*	« bac »
(*giš*) *II-diri-ga*	*ni-bi-r[u]*	« bac »

(*giš*) *II-diri-ga addir*	*II*	« barque de louage, bac »
(*giš*) *II-diri-ga*	*maš-ku la-bi-šu*	(espèce de barque)
(*giš*) *II 60 gur*	*i-li-ip šu-ši*	« barque de 60 *kur* »
(*giš*) *II 50 gur*	*II*	« barque de 50 *kur* »
(*giš*) *II 40 gur*	*II*	« barque de 40 *kur* »
(*giš*) *II 30 gur*	*II*	« barque de 30 *kur* »
(*giš*) *II 20 gur*	*II*	« barque de 20 *kur* »
(*giš*) *II 15 gur*	*II*	« barque de 15 *kur* »
(*giš*) *II 10 gur*	*II*	« barque de 10 *kur* »

L. 2. — *(giš) má-gur* pour *(giš) má-gur*$_8$. La barque du dieu-lune était un *magur* et quelquefois *Magur* désigne le dieu lui-même ; il est donc probable que le *magur* (acc. *makurru*) rappelait la forme du croissant lunaire, voir à ce sujet Jensen KB VI, 1, p. 533 ; *8e camp. de Sargon*, p. 48, note 4 ; RA,XX, p. 110, note 2 ; CT, XV, 17, l. 1. La barque la plus usitée en Babylonie avait les extrémités relevées (cf. Boreux, *Études de nautique égyptienne*, pp. 80 ss.)

L. 3. — *ra-ka-bu*, au lieu de *ru-ku-bu* dans K 8239, l. 10 (Meissner, *Supplt*. pl. 14). Paraît désigner la barque à passagers, par opposition à la barque de charge.

L. 4. — L'idg. *illat* est expliqué ici par *di-la-ti*, c'est-à-dire *tillati*. Ce dernier terme est fréquemment employé dans les tablettes d'El Amarna avec le sens de « renfort ». Même emploi dans les tablettes de Boghazkeuï où il alterne parfois avec l'idg. *illa* ; cf. Weidner, BoSt. 8, p. 58, note 6. Un voc. inédit VAT 9718, III, 23 s. explique *tillatu* par *emûqu* et *puḫru* (cf. Ebeling, VAB, II, p. 1590 et Weidner, *l. c.*) ; comparer TU nº 17, l. 20, où l'idg. *illat*^{at} est traduit par *pu-uḫ-ri ; tillatu* serait donc proprement « la troupe » et *elep tillati* serait la barque qui transporte des troupes, la barque de guerre, ou peut-être, comme me le suggère Landsberger, la barque de flotte (*tillatu* désignerait ici la « troupe » de barques, la flotte).

L. 8. — *(giš) II eri*^{ki} est pour *(giš) II Má-eri*^{ki} (le signe *má* a été sauté par le scribe).

L. 17. — Pour la lecture *malallû*, voir *má-lal* = *malallû* (Meissner, SAI, nos 1536 et 2396).

L. 19. — Dans l'exemplaire assyrien de la 4e tablette de la série *ḫarra : ḫubullu* (col. VI, 8), *(giš) má-sig-ga* est expliqué par *si-iq-tum*. Ici *kal-la-tum* est probablement, comme me le suggère Landsberger, pour *qallatum*.

L. 21. — *ni-ḫi-r[u]*, qui a le même idéogramme que *ni-bi-r[u]* (mentionné à la ligne précédente), en est sans doute un synonyme.

L. 22. — Même idéogramme qu'aux deux lignes précédentes + *a-pa-gizal-pad-diri-ga*. On connaît d'assez nombreux exemples de ce dernier groupe idéographique (moins le complément *-ga*) ; voir notamment l'exemplaire assyrien de la 4e tabl. de la série *ḫarra : ḫubullu*, col. VI, ll. 13 et 14. Pour d'autres exemples et pour la lecture *addir*, cf. Meissner, MAOG, I, 2, p. 13 et Pohl, MAOG, V, 2, p. 45.

L. 23. — *Maš-ku-la-bi-su* (texte certainement corrompu).

N° 6 (Pl. XLIX). — Ce fragment (mesurant 0 m. 09 × 0 m. 12) d'une tablette à six colonnes (trois sur chaque face) est une liste d'idéogrammes sumériens sans traduction accadienne. La première colonne correspond à la première colonne de K 8687 (V R 40, n° 4), ou de son doublet babylonien 82-9-18, 4370 (Meissner, ZA, VII, 31) ; la deuxième colonne à l'extrait Rm. 3,3 (V R, 39, n° 3) ; la troisième colonne à K 4322 + 4170 + 2033 (ASKT, p. 68) ; la quatrième colonne à ASKT, n° 4, I ; la cinquième colonne à ASKT, n° 4, II [1], et à Rm. 2200 (avant-dernière colonne) [2] ; la sixième colonne à la dernière colonne de K 8687, de 82-9-18, 4370 et de Rm. 2200. La plupart de ces fragments ont été attribués par Meissner (ZA, VII, 16 ss.) à la série *ana ittišu ;* ils appartiennent en réalité à la première tablette de la série *ḫarra : ḫubullu*, comme Landsberger le démontre dans un travail encore inédit et comme cela résulte notamment de la comparaison avec les premières lignes de la série *ḫar-gud : imrû : ballu* où Landsberger voit avec raison un commentaire de la série *ḫarra : ḫubullu* (cf. ci-dessous, p. 235). Notre tablette fournit le cadre où chaque fragment prend sa place. Pour les trente premières lignes de la série *ḫarra : ḫubullu*, voir Langdon, *Babyloniaca*, VII, 94 s.

N° 7. — Cette petite tablette, plus large que haute, mesure 0 m. 093 × 0 m. 125. C'est un extrait de la deuxième tablette de la série *ḫarra : ḫubullu* (voir ci-dessous, p. 235). En voici la copie, la transcription et la traduction :

[ḫar]-ra-an		« route »
[ḫa]r-ra-an	*ur-ḫu*	« chemin »
ḫar-ra-an-gur	*ku-ri-gu-ru*	« chemin de ronde »
USAN-SIG₄	*pa-da-nu*	« sentier »
gu₄-da-kalam-ma	*da-nu*	« sente »
gu₄-da-kalam-ma	*mar-te-em-tu*	« sente »
ki-uš	*ki-ú-šu*	« pas »
ki-uš	*ki-ib-su*	« pas »
ki-uš	*tar-qu*	« passage »

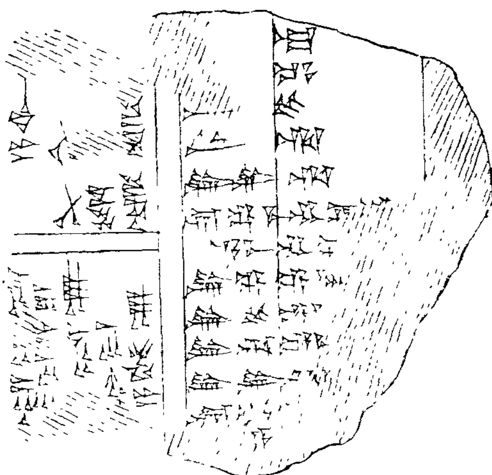
(1) Texte complété par Meissner, *ZA*, VII, 22 s.

(2) Cette tablette a été publiée par Meissner (sous le n° Rm. 2220) dans *ZA*, VII, 32 (où le recto et le verso sont intervertis).

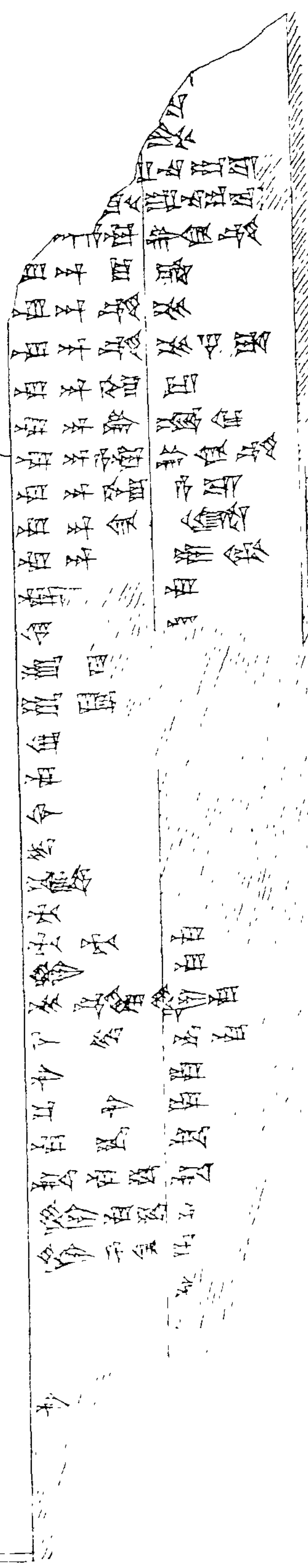
Face

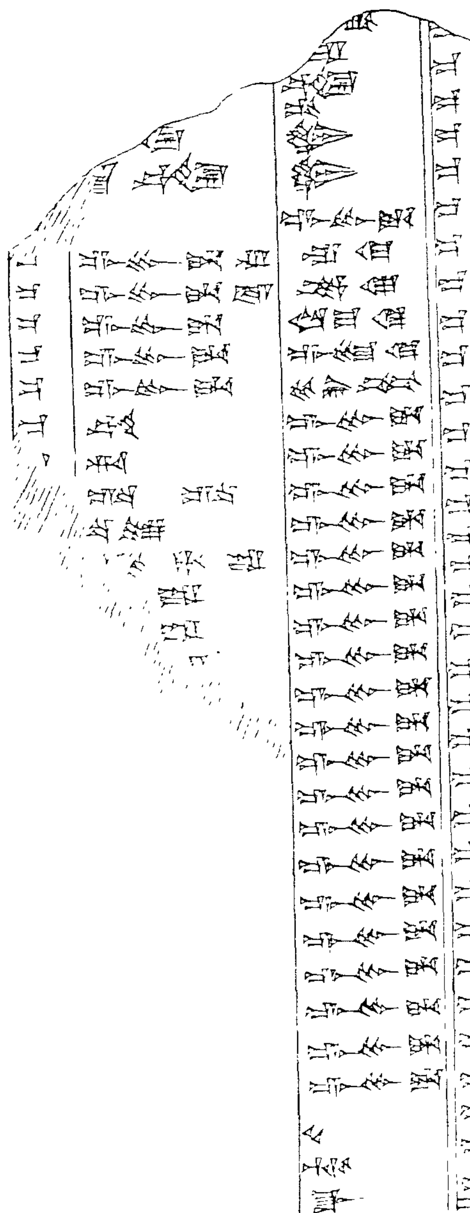
Revers

2 (face)

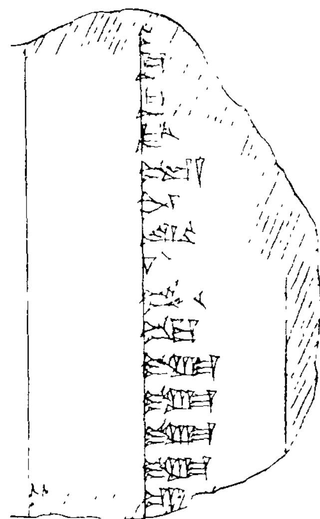


3 (revers)





2 (revers)



10	[*gìr-*]*ki-uš*	*ki-ib-su*	« pas »
	suḫur	*ki-ma-*[*tu*]	« frondaison. chevelure »
	[*suḫur*]*-me*	*ka-ma-m*[*u*]	« être feuillu, chevelu »
	[*suḫur*]*-lal*	*ka-zi-*[*ru*]	« chevelu »
	[*suḫur-lal-lal*]	*ka-zi-*[*ru*]	« chevelu »
15	[*gú-me-er-me-er*]	*ḫu-da-*[*an-nu-bu*]	« être luxuriant »
	[*gú-da-ri*]	*a-da-*[*ru*]	. . . .
	. . . .	*ra-*	. . . .

(Lacune d'environ 8 lignes)

26	*s*[*i-si-i*]*g*	. . . .	. . . .
	si-s[*i*]*-ig*	. . . .[1]	. . . .
	šurun	*ra-ab-ṣú*	« fumier »
	šurun	*ga-bu-*[*u*]	id.
30	*šurun*	*pi-qa-nu*	id.

L. 3. — *ku-ri-gu-ru* est apparemment un emprunt au sumérien. L'élément sumérien *gur* paraît avoir ici le sens de l'accadien *saḫâru* qui signifie « tourner autour » et « processionner » ; *kurigaru* serait le « chemin de ronde » ou le « chemin de procession ». Les textes parallèles K 9961 (CT XIX, 2) et K 4342 (II R 38, n° 1) ont *gán-ur*$_4$ = *ka-na-gur-ru* : mais Ni 4599 (UM XII, 1. n° 16) a pour le sumérien la même forme que notre tablette : *ḫar-ra-an-gur*. (Il est à noter que Ni 4599 est avec Ni 4594 le plus ancien témoin babylonien de la deuxième tablette de la série *ḫarra : ḫubullu*).

L. 4. — L'idéogramme est nouveau. Les textes parallèles ont ici *ka-gìr* (K 9961 et K 4342), ou (dans la série *ḫar-gud : imrû : ballu*) *ka-gìr-ra* (82-5-22, 575, l. 15 ; RA, XVII, p. 192).

L. 5. — K 9961 + K 4342 : *gu*$_4$*-ud-kalam-ma* = *da-rag-gu* ; Ni 4599 : *gu*$_4$*-ud-da-kalam-ma*. Dans notre texte *da-nu* est suspect (*-nu* pourrait résulter d'une contamination par la ligne précédente).

L. 6. — K 9961 + K 4342 : *ki-uš-kalam-ma* = *nar* (var. *ner*)*-da-mu*. Il est possible que *mar-te-em-tu* (*mardemtu*) soit le même terme que *nardamu*, avec une terminaison féminine et sans la mutation de *m* en *n*.

L. 9. — *tar-qu* pour *dargu* (K 9961 + K 4342: *da-rag-gu*).

[1] L'identification du premier signe de la ligne accadienne est incertaine (ce signe est peut-être *A* ou *H*).

L. 10. — La restitution *gir* devant *ki-uš* est hypothétique. Comparer Gudea Cyl. A VI, 15 ; XI, 21.

L. 11. — Au sujet de *kimmatu* (*qimmatu*) voir Jensen, KB, VI, 1, p. 436 et Albright, JAOS, XXXIX, 71, note 12.

L. 12. — On trouve le même idéogramme *suḫur-me* dans la tablette n° 1 de Ras Shamra (III, 7) et dans Ni 4599, l. 19 (1). K 9961 a [*su*]*ḫur-gig* = *qa*... Restituer *qa*-[*ma-mu*] et comparer, dans un vocabulaire inédit d'Assur (cité par Delitzsch, *Sgl.*, p. 253), *suḫur-suḫur* = *qa-ma-a-mu*. Ce verbe *kamâmu* (*qamâmu*), en raison de l'élément *suḫur* qui entre dans tous ses idéogrammes, ne saurait être séparé de *kimmatu* (*qimmatu*). Dans le poème de la création, II, 87, *kamâmu* ne signifie pas « être dans le silence, la stupeur », comme le suggèrent Ebeling, MVAG, 1918, 2, p. 31, et Zimmern, *Hommel-Festschrift*, p. 224, note 2, mais plutôt, comme le pense Landsberger, « secouer sa chevelure ».

L. 13. — A cette place, dans K 9961, on lit : *suḫur-lal* = *ki*..., qui est à restituer, non pas *ki*-[*im-ma-tu*], comme on l'a suggéré (SAI, n° 6527 ; RA, XIV, p. 8, note 1), mais *ki*-[*zi-ru*]. Dans le vocabulaire d'Assur C 2623 *a*, publié par Meissner, AfK I, p. 85, *sag-ki suḫur-lal* (l. 15) est expliqué par *ki-zi-ru*. Meissner (*ibid.*, p. 86) en rapproche UM V, n° 147, ll. 3 à 5, où on lit :

lú suḫur	*ša gi$_4$-im-ma-tim*
lú suḫur-lal	*ki-iz-rum*
lú ki-zi-ir aka	*ki-iz-rum*

Ša gi$_4$-im-ma-tim (c'est-à-dire *ša qimmatim*) signifie apparemment « l'homme à la chevelure, le chevelu ». Dans notre texte, *ka-zi-ru* pourrait avoir un sens très voisin.

L. 15. — *ḫu-da-*[*an-nu-bu*] pour *ḫutannubu*. K 9961 + K 4342 ont à cette place *ḫu-tan-nu-bu* et non *ḫu-un-nu-bu*, ainsi que lit Langdon RA XIV, p. 8.

L. 16. — K 4342 a ici *na-an-du-ru* (c'est-à-dire le niphal au lieu du qal).

L. 26 et 27. — La forme *si-si-ig* se retrouve dans la tablette de Ras Shamra, n° 8, et dans Ni 4599. Dans K 4342, UM V, n° 132, et dans le vocab. de Kish publié par Langdon RA, XXVIII, p. 18 s., le même idéogramme est écrit *sìg-sìg* et expliqué par des termes signifiant « vent, ouragan » (*šâru, meḫû, zaqiqu*) et par d'autres signifiant « silence, stupeur » (*šaqummatu, šaḫurratu*).

L. 28. — *ra-ub-ṣú* ; K 4342 et UM V, n° 132 : *ru-ub-ṣu*. Le vocab. de Kish (RA, XXVIII, p. 18 s.) a la mauvaise graphie *ru-ub-tum*.

L. 29. — *ga-bu-*[*u*]; K 4342 et UM V, n° 132 : *ka-bu-u* (var. *ú*).

L. 30. — *pi-qa-nu* : K 4342 : *pi-qa-an-nu* ; UM V, n° 132 : *piq-qan-nu*.

N° 8 (Pl. L à LII). — Grande tablette à six colonnes, dont la partie supérieure manque. Dans son état actuel, elle mesure 0 m. 145 × 0 m. 175. Une

(1) Langdon lit *suḫur-lal* dans *UM*, XII, 1, p. 22, mais *suḫur-me* dans *RA*, XIV, p. 7, note 18.

photographie du recto, prise par M. Schaeffer au moment de la découverte, est reproduite pl. LII [1].

Cette tablette énumère des termes et locutions empruntés à la langue sumérienne juridique et les accompagne, dans les quatre premières colonnes, d'une traduction, non pas en accadien, mais en une langue inconnue.

La partie sumérienne est empruntée à un vocabulaire bilingue babylonien, dont nous connaissons d'assez nombreux fragments. Meissner (ZA. VII, p. 18 ss. ; *Assyr. Forsch.*, II, p. 25) et Langdon (RA, XIV, p. 1 ss.) ont mis en lumière l'interrelation de ces fragments, mais les ont attribués à tort à la série *ana ittišu*. Landsberger, dans un travail encore inédit, démontre qu'ils appartiennent non pas à la série *ana ittišu*, mais à la deuxième tablette de la série *ḫarra : ḫubullu*. Ses arguments peuvent se résumer comme il suit [2] :

1° La série *ḫar-gud : imrû : ballu* est un commentaire de la série *ḫarra : ḫubullu*. Le commencement de ce commentaire est donné par 82-5-22, 575 (RA, XVII, 192), complété par Sm. 305 (RA, XVII, 179) et K 14104 (CT, XVIII, 9). Les ll. 1 à 12 commentent la première tablette, les ll. 13 à 17 la deuxième et les ll. 18 et suivantes la troisième tablette de la série *ḫarra : ḫubullu*.

2° Un fragment inédit (79-7-8, 324) de la première tablette donne le début de la tablette suivante : [*tul : b*]*ur-tum*.

3° K 11180 (Meissner, *Assyr. Forsch.*, II, 65), qui débute par *tul : bur*[*-tum*], porte au revers la mention *dub-2-kam*... « 2e tablette de... ».

Je désignerai par A le texte de Ras-Shamra et par B celui des exemplaires assyro-babyloniens. Le début de B est donné par 82-7-14, 864, I, II et V, 9 ss. (Meissner, ZA, VII, 27 s.) et K 11180 (Meissner, *Assyr. Forsch.*, II, 65). La suite a été reconstituée par Langdon (RA, XIV, 1 ss.), dans la mesure où les documents dont il disposait le lui permettaient.

On trouvera ci-dessous la transcription des quatre premières colonnes de A.

[1] Cette photographie est d'autant plus précieuse que, depuis qu'elle a été prise, certaines parties du recto ont souffert du traitement auquel la tablette a dû être soumise pour l'enlèvement d'une épaisse couche de mortier qui couvrait tout le verso.

[2] Notons que le vocabulaire de Kish, qui vient d'être publié par Langdon dans *RA*, XXVIII, p. 18 s., apporte une entière confirmation de la thèse de Landsberger : les deux premières sections de ce texte sont un extrait de la tablette que Landsberger classe comme la deuxième de la série *ḫarra : ḫubullu* ; la troisième section est un extrait de la troisième tablette et la quatrième section un extrait de la quatrième tablette de la même série.

J'y ai joint d'une part la traduction accadienne, dans la mesure où elle est donnée par B ou peut être restituée, et d'autre part le texte sumérien de B partout où il diffère de celui de A. Toutes ces additions sont en petits caractères. Les lignes qui ne figurent pas dans B sont marquées d'un astérisque : celles qui peuvent avoir appartenu à B, mais ne sont pas conservées dans les fragments qui nous sont parvenus, sont marquées d'une croix. Dans la partie rédigée en langue inconnue, j'ai transcrit le signe *PI* par *we* afin de ne rien préjuger entre les lectures possibles *wu*, *wa*, *wi*, *we*.

Le texte est par endroits fort difficile à lire. En cas de lecture incertaine, la transcription est en caractères romains.

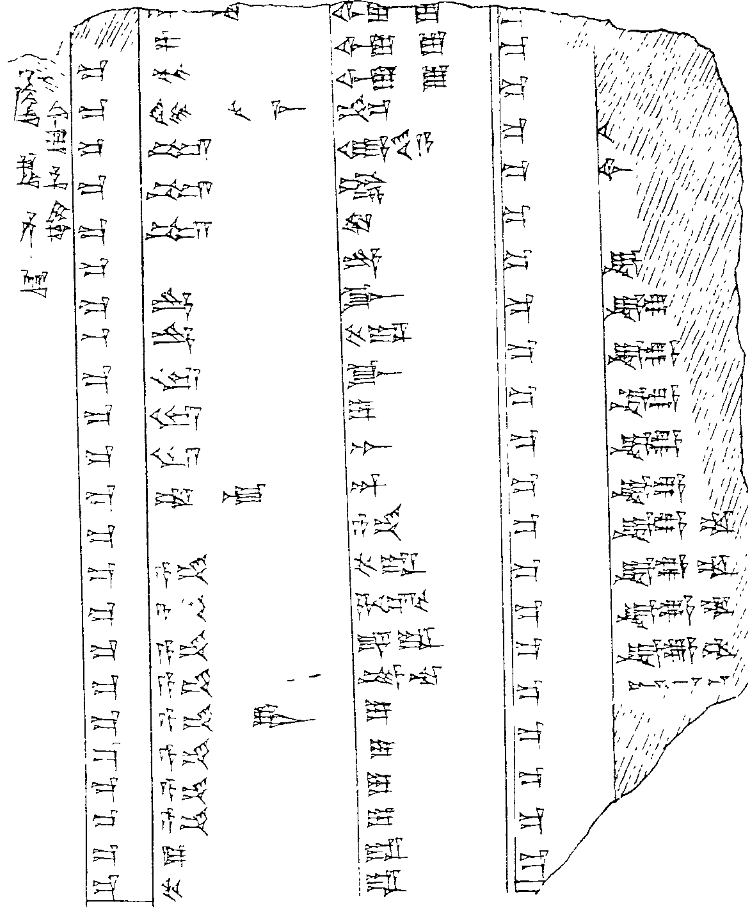
Col. I.

. . . .	. . . .	
[*in-pà-e-meš*]	. . . *-pa-šu-*ku	*it-mu-u* Ils jurèrent.
[*nam-dumu-a-ni-šè*]	. . . *-di-e*	*ana ma-ru-ti-šú* A sa situation d'enfant.
[*nam-ibila-a-ni-šè*]	[*II-di*]*-e*	*ana ap-lu-ti-šú* A sa situation d'héritier.
[*nam-šeš-a-ni-šè*]	[*II-di-e*]	*ana aḫ-ḫu-ti-šú* A sa situation de frère.
[*nam-a*]*d-a-ni-šè*	[*II-di-e*]	*ana ab-bu-ti-šú* A sa situation de père.
[*nam-a*]*b-*[*ba*]*-a-ni-šè*	[*II-di-e*]	*ana ši-bu-ti-šú* A sa situation de témoin.
[*nam*]*-lugal-a-ni-šè* *nam-lugal-la-a-ni-šè*	[*II-di-e*]	*ana be-lu-ti-šú* A sa situation de maître.
* [*na*]*m-n*[*in*]*-a-n*[*i-š*]*è*	*II-d*[*i-e*]	[*ana be-lu-ti-šú*] A sa situation de maîtresse.
[*na*]*m-ur*[*du*]*-a-ni-šè*	*II-di-*[*e*]	*ana ár-du-ti-šú* A sa situation d'esclave.
*nam-lú-*ḫ[un]-...*-a-ni-šè* *nam-lú* (1)*-ḫun-gá-a-ni-šè*	*II-di-e*	*ana ag-ru-ti-šú* A sa situation d'homme loué.
nam-ka-šir ib-ta-e *nam-ka-šir ib-ta-è*	*nam-ri-ša*	*ana ki-ṣir ú-še-ṣi* (2) Il prit à loyer :

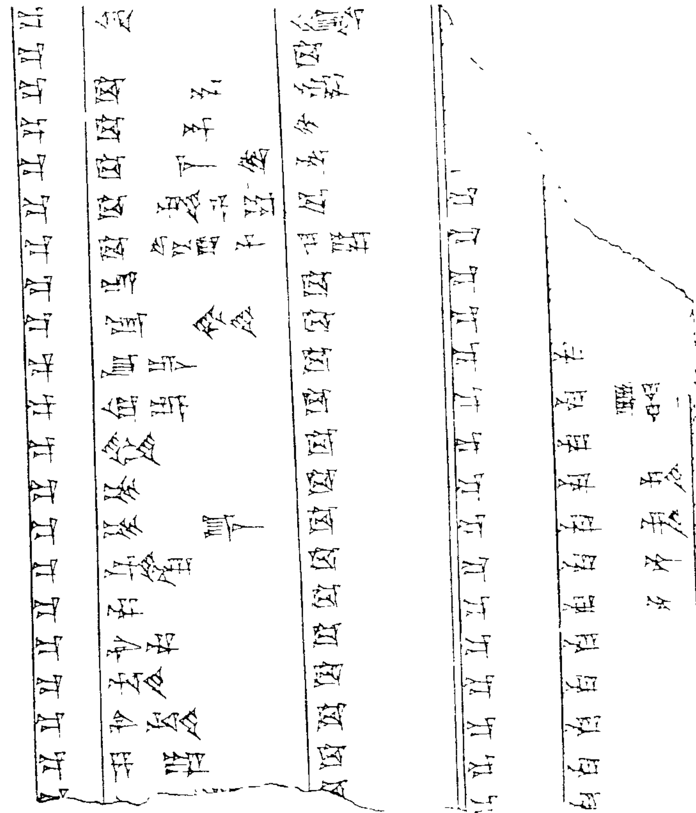
(1) Manque dans *K* 4316, 2 (II R, 33, n° 2).

(2) Var. *ú-še-eṣ-ṣi* (présent-futur), cf. *K* 4316, 17 (II R, 33, n° 2) ; cette leçon est certainement erronée.

4 face.



4 (revers)



ka-šir mu-1 ([1])*-kam*	*ša we-la-we*	*ana* ([2]) *ki-ṣir šat-ti-šú* pour son loyer annuel.
[*k*]*ù-babbar-6 ì-lá-e* *6 gín kù-babbar ì-lá-e*	*6 . . . -a mu-di-šu*	*šeš-šet šiq-lu kaspu i-šaq-qal* six sicles d'argent il paiera.
[*in*]*-an-tug* *bí-en-dug$_4$*	hi-*li-šu*	*iq-bi* Il parla (il dit).
[*nu*]*-an-tug* *nu-bí-en-dug$_4$*	*Il-ša-ki*	*ul iq-bi* Il ne parla pas (ne dit pas).
[*ba*]*-an-tug* *ba-ab-dug$_4$*	pa-*li-su*	*iq-bi* Il parla (il dit).
nu-ba-an-tug *nu-ba-ab-dug$_4$*	*Il-ia-mi*	*ul iq-bi* Il ne parla pas (ne dit pas).
ka-na$_4$-a-ni nu-me-a *ka-(na$_4$)*[*kišib*]*-a-ni-šè nu-me-a*	. . . *a-šu-di-ni-we pa-du-* . . .	*šá la pi-i ku-nu-uk-ki-šú* Sans conformité de son contrat.
é-a-ni dù-a *é-ni dù-a*	*Il ti-ni-šu*	*bît-su ip-pu-uš* Il construira sa maison.
egir-bi níg-kala-ga	*Il ti-bu-ša*	*arkát-su ú-dan-na-an* il fixera (par un acte juridique) sa succession.
šu-gar-ni-šè ba-si-sá *šu-ma-a-ni-šè ba-s*[*a.*]	*Il ša-we-ša*	*ana qâtê*[II]*-šú ú-mal-lu-u* On livra ([3]) en ses mains.
sar-ri a-dù-a *5 sar é-dù-a*	*na-ri-we ni-šu*	*ḫa-mul-tú mu-sa-ru bîtu ep-šú* Cinq *musaru* (de terrain), maison bâtie.
giš-ki a[*l*]*-bal-lá* *é al-ba-lá*	*ša-ri-we ḫu-na-šu*	*bîtu rug-gu-bu* maison couverte.
?-ki dù-a ig (*giš-*)*ḫul na-gub* (*giš-*)*ig* (*giš-*)*kul gub-ba*	*ša ti-na-šu ḫi-ri-nu-ḫi bu-ti-ḫi ka-bu-šu*	*dal-tú sik-kur kun-nu* vantail et verrou fixés.
÷ [*i*]*n-an-sum*	*e-d*[*i*]*-ni*	[*id-din*] Il donna.
÷ *ba-an-sum*	*Il-ki-ni*	[*it-ta-din*] Il donna.
÷ [nu-*b*]*a-an-sum*	*Il-la-di-e*	[*ul it-ta-din*] Il ne donna pas.
÷ . . . *-níg-ga*	*Il-la-lam*	. . . .
÷ . . . *-ra*	*e-di-la-lam*	. . . .

[1] Ecrit, par erreur, *UD*.

[2] Manque dans *K* 4316, 18 (II R, 33, n° 2).

[3] Mot à mot : « remplit ».

✝ . . . -*gar*	*ki-ba-šu*	. . . .
✝	*II-ša-la*	. . . .

Col. II.

. . . .	. . . .	
[*še*].	[*II*] *ga-ni-*. . .	Le grain de. . .
še-[*-nig*]*-šu*	*II šu-mu-ni-we*	*še-im qa-ti* Le grain de la main de
* *še-UD*	*II šu-ru-ti-ḫi*	[*še-im pu-ṣi*]
še[*-UD*]*-e-SUM* *še-UD-e-NE*	*II ša-*r[i]*-ti-ḫi a-ḫu-ši*	*še-im pu-ṣi*
še-pa-[*u*]*ru-ki* *še-ba-uru-gim*	*II* . . .-r[i]*-zi* . . . . .*-di-ni*	*še-im maš-šik-ti*
* *še AN-*. . .	*II ma-*. . .	Le grain de. . .
[*še*] *NI-d*[*ub*]	*II ka-*r[i]*-we-ni-we*	Le grain du tas.
[*NI-du*]*b*	*ka-ru-we*	Le tas.
[*NI-dub*]*-še*	*II ka-te-ni-we*	Le tas de grain.
[*NI-dub še*]*-ià-giš*	*II šu-mi-šu-mi-ni-we*	Le tas de sésame.
✝ [*NI-dub zú-lum-*]*ma*	*II zi-lu-um-pa-ni-we*	Le tas de dattes.
✝ [*NI-dub*]	*II* i[m]*-mu-r*[*i*]*-we*	Le tas de. . .
✝ [*NI-dub*] . . . -[*g*]*i-gi*	*II a-la-da-mi-ni-we*	Le tas de. . .
✝ *NI-*[*dub*] . . . -*dub*	[*II*] *s*[i]*-ni-we e-gi*	Le tas. . .
✝ *šà-*. . . .	*II-ni-we e-gi*	. . . .
✝ *gan*[*ba*]	*ma-*. . .*-r*[*i*]	*ma-ḫi-ru* Le prix.

÷ [*ganba gu*]-*la*	*II te-la-ma-e*	*ma-ḫi-ru rabu-ú* Le grand prix.
÷ [*ganba tur*]-*ra*	*II zu-gi*	*ma-ḫi-ru ṣe-eh-ru* Le petit prix.
÷ [*ganba*] . . .-*ga* *ganba lal-e*	*II ni-ra-e*	*ma-ḫi-ru en-šu* Le prix faible.
÷ *ganba gi-na*	*II* ur-uḫ-*zi*	*ma-ḫi-ru ki-nu* Le prix fixe.
÷ *ganba dùg-g*[*a*]	*II pa-ḫi-ri-e*	*ma-ḫi-ru ṭa-a-bu* Le bon prix.
÷ *ganba kala-ga*	*II tu-bu-e*	*ma-ḫi-ru dan-nu* Le prix fort.
÷ *ganba ZALAG-ga*	*II te-gi-še*	[*ma-ḫi-ru dam-qu*] Le beau prix.
÷ *ganba uru*(-*ki*) *a*[*l*]-. . .-*g*[*i*] *ganba uru gál-la*	*II a-ni-di-ni-ni-ḫi ú-ša-e*	*maḫir i-na âli i-ba-šu-ú* Le prix qui existe dans la ville.
÷ *nam-šà-gur-ra* . . .-*e*	*II* s[i]-*ni-we e-gi-di ḫu*-ma-*šu*	. . . .
šà	*ti-iš-ni*	*lib-bu* Le cœur (le milieu).
šà-bi	*II-di*	*lib-ba-šú* Son cœur (son milieu).
šà-bi-šè	*II-di-e*	*ana lib-bi-šú* En son cœur (en son milieu).
šà-bi-šè a-. . . *in-gar* [*šà-bi-šè in-gar*]	*II-ki-e*	*ana lib-bi-šú iš-kun* En son cœur (en son milieu) il plaça.
in-dadag	ša-*ḫa*-la-*šu*	*ub-bi-ib* Il purifia.
in-dadag-e-meš	*II-ša-*. . . .	*ub-ba-bu* Ils purifieront.
zi-ga	*zu-bal-gi*	*ṣi-i-tum* La dépense.
zi-ga	*mi-zi-mi*	*ti-bu-tum* L'insurrection, la prise d'armes.
zi-ga	. . .[1]-*bu-mi*	[*ni-siḫ-tum*] L'extrait.
zi-[*ga*]-*aš-aš*		
á [*ga*]-*zi*[2]		

[1] Le signe paraît être *a* ou *ši*.
[2] L. 13 de *har-gud : imrú : ballu* (voir ci-dessus p. 235), ce terme est expliqué par [...-]*bu-ú : mul-lu-ú*. (Voir, d'autre part, Br. n°s 11529 et suiv.).

Col. III.

. . . .	. . . .	
÷ . . .-*na*-. . .	. . . .	
÷ *mu*-.	. . . .	
÷ *mu-kal*-. . . .	. . . .	
÷ *mu-da*-. . . .	. . . . . .-*we*	
÷ *máš-da-r*[*i*]	. . . .	[*ir-bu*] La recette.
÷ *máš-da-ri*. . .	. . . . . .*pa-šu-ši-te*	[*ir-bu*. . . . .] La recette. . . .
÷ *máš-šu-BU*-[*BU*]	. . . .-*la-ni*	[*ba-ru-ú*] Le devin.
ugula máš-šu-BU-B[*U*]	. . . . . .-*te-ša-ḫi*	*a-kil ba-ri*-[*i*] Le chef-devin.
dam-gàr	. . .-*gi-ru*	*tám-ka*-[*ru*] Le négociant.
ugula dam-gàr	. . . . . .-[*t*]*e-ši-ḫi*	*a-kil tám-k*[*a-ri*] Le chef-négociant.
sa-. . .-*la* . . . . .-*lal*	. . . . . .-*ni*	
sa-la-lal *ma-na-lal*	*ši-ma-ni-šu-ḫi*	*manalu-u*
mu-un-lal *mu-un-bal*	*pa*-. . .-*iš*-. . .	*iḫ*-[*ri*] Il creusa.
mu-un-du *mu-un-dù*	*ú-bu* . . .-*ni*	*i-pu*-[*uš*] Il bâtit.
• *mu-un-ru*	*ḫi-ša-ša-te*	
e	*te-ma-ri*	*i-ku* Le canal.
pa_5	*pa-la*	*pal-gu* Le fossé d'irrigation.
pa_5-*lal*	***II-la-ma***	*a-tap-pu* Le petit fossé.

8 (revers)

20 *pa₅-sig*	*II-la-ma*	*a-tap-pu* Le petit fossé.
pa₅-šità (1)	*II-la-ma*	*ra-a-ṭu* La rigole
pa₅ mu-un-bal	*II bi-šu-šu-te*	*a-tap-pu ib-ri* Il creusa le fossé
* *a-ga-šà-ga*	*II*	
in-dù-a [*im-dù*]-*a*	*II*	*pit-qu* La construction en argile.
25 † *im-ma*	*II*	
† *im-ma aka*	*II*	
† *nam-me-en-na*	*en-ni-. . .*	[*sap-ṣu*] Fort.
† *nam-erím*	*e-la-mi*	[*ma-mi-tum*] Le serment.
† *nam-erím ku* [*nam-erím kud-da*]	*II . . .-ma*	[*ma-mi-tum ta-mu-ú*] Prêter serment.
30 † *nam-erím aka* [*nam-erím aka-a*]	*II ma-e*	[*ma-mi-tum ta-mu-ú*] Prêter serment
nam-gar-ra [*nam-ri*]	*sar-ri*	*šal-la-tum* Le butin.
nam-gar-ra aka-a *nam-ri aka-a*	*II šu-hu-šu-ru-e*	*šal-la-tum šá-la-lum* Faire du butin.
nam-me-en-na aka *nam-en aka-a*	. . . .	*bit-ru-ú* Gros, fort

Col. IV.

nam-[*me-e*]*n-n*[*a*]*-na* *nam-en-na*	*II*	*sap-ṣu* Fort.
nam-me-en-na-nin-lal-si ib-e *nam-úru-lal-šè ib-ta-è*		*ana ir-ri-šú-ti ú-še-ṣi* Il prit à bail pour cultiver.
an-ta (2)	*aš-ḫu-we*	*e-liš* En haut.
ki-ta	*tu-ri-we*	*šap-liš* En bas.

(1) Ecrit, par erreur, *mar*.

(2) Ecrit, par erreur, *qa*.

an-ta ki-ta	*aš-ḫu tu-ri*	*e-liš ù šap-liš* En haut et en bas.
uš	*zi-ia-ri*	*šid-du* Le flanc.
* *uš-an-ta*	*II aš-ḫu-we*	[*šiddu elû*] Le flanc d'en haut.
* *uš-ki-ta*	*II tu-ri-we*	[*šiddu šaplû*] Le flanc d'en bas.
sag	*te-ri-ni*	*pu-ú-tum* Le front.
* *sag-an-na* [*sag-an-ta*]	*II aš-ḫu-we*	[*pûtu elitu*] Le front d'en haut.
* *sag-ki-na* [*sag-ki-ta*]	*II tu-ri-we*	[*pûtu šaplitu*] Le front d'en bas.
bùr	*tu-ri-we*	*šu-up-lum* La profondeur.
sukud	*aš-ḫu-we*	*mi-lu-ú* La hauteur.
dagal	*rap-šu*	*ru-up-šu* La largeur.
á	*ut-ḫu-ru*	*i-[du]* Le côté.
á-bi	*II-ri-di*	*i-du-[šu]* Son côté.
á-bi-e-ne-ne	*II-ia-ša*	*i-du-[šu-nu]* Leur côté.
÷ *á-bi ba-ra*	*II a-ga-e*	
÷ *da*	*ša-we-ni*	[*ṭi-ḫu*] Proximité, près de.
÷ *da-bi*	*II-nu-di*	[*ṭi-ḫi-šu*] Près de lui.
÷ *da-bi-e-ne-ne*	*II-ia-ši*	[*ṭi-ḫi-šu-nu*] Près d'eux.
÷ *da-é*	*II ša-li-ni-we*	[*ṭi-ḫi biti*] Près de la maison.
÷ *egir-é*	*ú-ra-da-ši ša-li-ni-we*	[*ar-ki biti*] Derrière la maison.
÷ *ás-sa-da-da* [*ás-sa-du*]	*u-li-we-ru*	[*i-tu-ú*] Limite, limitrophe.

ús-sa a-šà-ga [*ús-sa-du a-šà-ga*]	*II a-we-ri-we*	[*i-ta*] *eq-li* Limitrophe du champ.
ús-sa-du giš-sar [*ús-sa-du*] *giš-sar*	*II ša-ah-ri-we*	[*i-ta*] *ki-ri-i* Limitrophe du verger.
uš-sag	*zi-ia-ri*	*šid-du pu-u-tum* [1] Le flanc et le front.
uš-gid-da	*II ki-ra-i*	*šid-du ár-ku* Le flanc long.
uš-ku-da *uš-gu*$_4$*-da*	*II aš-hu-we*	*šid-du ku-ru-ú* Le flanc court.
* *uš-nu-ku-d*[*a*]	*II tu-ri-we*	Le flanc non court.
zag	*pa-*.	*pa-a-ṭu* [2] La limite, l'étendue.
zag giš-sar	. . . .	*pâṭ ki-ri-i* La limite du verger.
. . . .	. . . .	

Les cinquième et sixième colonnes ne contiennent que le texte sumérien, sans traduction[3]. La seconde langue n'est représentée que par la glose suivante. écrite en travers au haut de la cinquième colonne :

a-*hi zi-lu-e*
a-*za-li ni-ri-nu*

Col. I, 2. — La restitution du sumérien est très probable, sans être absolument certaine. Elle postule en effet, pour les lignes 2 à 6, entre A et B, une exacte concordance qui, nous le verrons, fait par ailleurs souvent défaut. La traduction accadienne *il-mu-u* de *in-pà-e-meš* est erronée ; il faudrait *i-ta-mu-u* (présent-futur). Comme l'a justement observé Landsberger, le présent-futur 3e pers. pl. en *-e-meš* est une caractéristique de la série *ḫarra : ḫubullu* (dans la série *ana ittišu* la forme correspondante est *-e-ne*).

Le signe qui suit... *-pa-šu* est incertain. On peut hésiter entre *ku* et *lu* : ce serait le suffixe du pluriel ; *-šu* est un suffixe verbal, dont nous trouverons d'autres exemples.

I, 3 à 11. — *di* = sum.*-ni*, acc. *-šu* « de lui », « son » ; *-e* = sum. *-šè*, acc. *ana* et signifie « à, pour, vers » ; c'est un suffixe de direction. La traduction n'était intégrale qu'à la ligne 3 ; le scribe avait traduit *nam-dumu* (= acc. *mârûtu*) de la l. 3, mais non *nam-ibila* (= acc. *aplûtu*) de la l. 4, etc.

I, 12. — *nam-ri-ša* est une forme verbale en *-ša*. Nous trouverons d'autres exemples de ce suffixe.

(1) K 4558, l. 4 (*RA*, XIV, 12) : *šid-du u pu-ú-ti.*
(2) 38591, l. 4 (*RA*, XIV, 12) : *pa-al-tum.*
(3) Noter col. V, 16, *sig* pour *sig*$_4$; col. VI, 7, *tug* pour *dug*$_4$.

I, 13. — *sa we-la-we* ou *sa-we-la-we* ? La coupure est incertaine. Si la seconde lecture est exacte, *ka-sìr* (= acc. *kiṣir* « loyer ») ne serait pas traduit. Le suffixe *-we* exprimerait le génitif dans le premier cas, le locatif dans le second.

I, 14. — *mi-di-šu* (ou *a-mi-di-šu* ?) est une forme verbale en *-šu*.

I, 15. — *[in]-an-tug* : *in-* restitué d'après la I. 26 ; *tug* pour *dug*$_4$ (de même ll. 16 à 18 et col. VI, 7 dans *inim-bi nu-an-tug*). Ḫi-*li-šu*, forme verbale en *-šu*.

I, 16. — *Il-su-ki*, lire ḫi-*li-šu-ki* ; *-ki* serait la négation.

I, 17. — pa-*li-šu*, forme verbale en *-šu* : on attendrait ḫi-*li-šu*, comme à la I. 15. Une traduction accadienne *iq-ṭa-bi* (au lieu de *iq-bi*) rendrait plus exactement *ba-an* ou *ba-ab-dug*.

I, 18. — *Il-ia-mi*, lire pa-*li-šu-ia-mi* (ou pa-*li-ia-mi* ?) ; la négation serait ici exprimée par le suffixe *-ia-mi*.

I, 19. — ... *a-šu-di-ni-we pa-du-*... Lire peut-être au début *ḫ[i-l]a* (lecture très incertaine) : ce terme correspondrait au sum. *ka*, acc. *pi* : *a-šu* traduit *na*$_4$ (*na*$_4$*-kišib*, acc. *kunukku* « sceau, acte scellé, contrat ») ; *-di* est le pronom possessif et *-we* est le suffixe du génitif précédé de l'élément *-ni-* dont nous trouverons d'autres exemples. Ce qui suit devait correspondre au sum. *nu-me-a* acc. *ša la*, « n'étant pas, sans ».

I, 20-21. — Le verbe est à une forme impersonnelle (infinitif ou participe) dans le texte sumérien, tandis qu'il est à une forme personnelle (présent-futur) dans la version accadienne. Il semble bien que *ti-ni-šu* (*tini* + suffixe *-šu*) et *ti-bu-ša* (*tibu* + suffixe *-ša*) soient, comme les formes accadiennes correspondantes, des formes personnelles. Le complément n'est pas traduit.

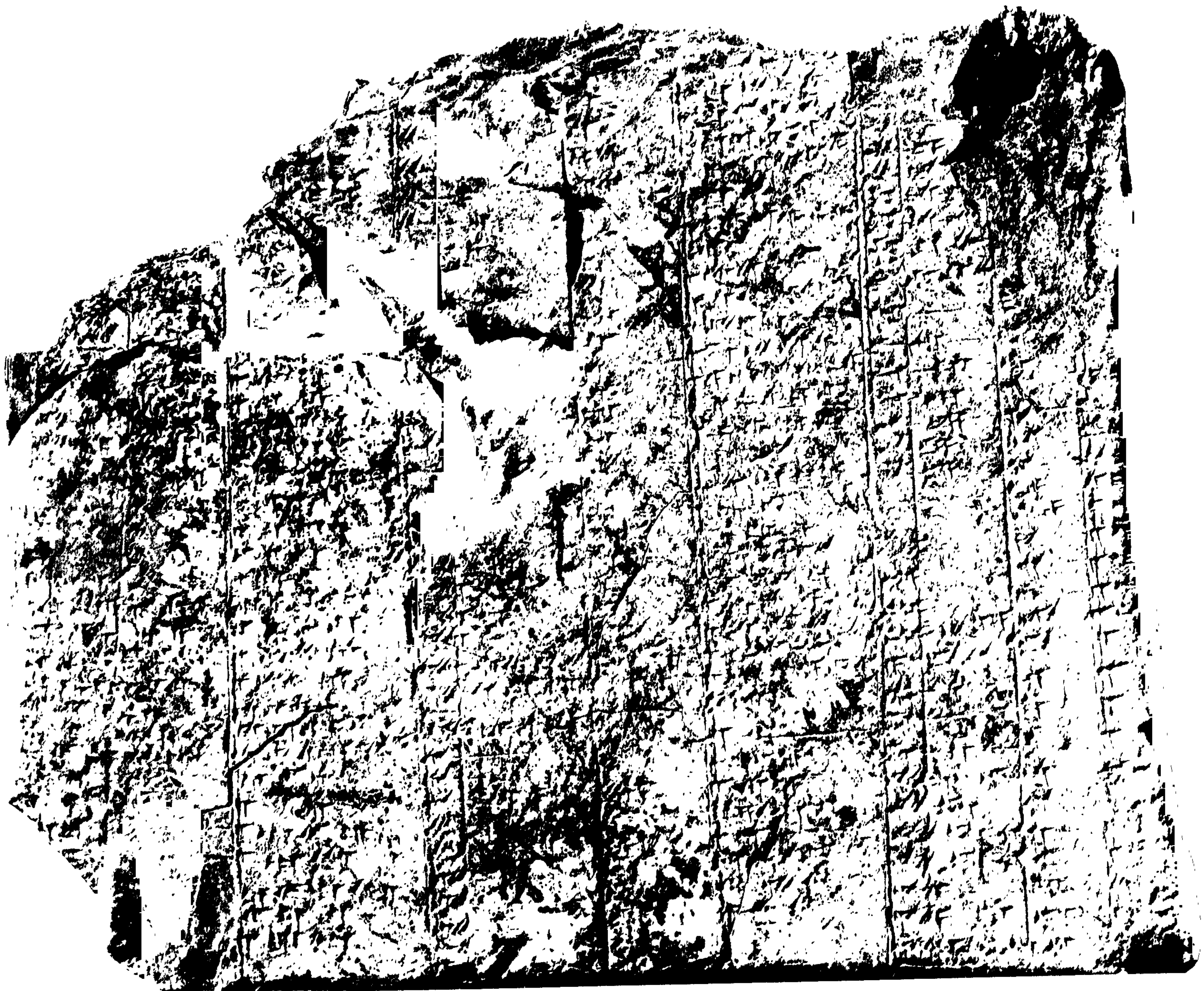
Au sujet du sens de *dunnunu*, comme terme juridique, voir Pohl, MAOG. V, 2, p. 44. Il s'agit ici de la faculté de tester (dans les limites indiquées par Koschaker, OLZ 1931, p. 225, à propos des *tuppi šimti* ou « testaments » des tablettes de Kerkouk).

I, 22. — *šu-gar* (A) semble préférable à *šu-ma* (B = 82-7-14, 864, III, I. 22 ; ZA. VII, 28) ; en revanche *ba-si-sá* (pour *ba-sa*$_5$) est probablement erroné, bien que *si-sá* = *malû* soit attesté (IV r, 20, n° 1, face 19).

Ša-we-ša (forme en *-ša*) traduit le sum. *ba-si-sá*, acc. *umallû*. Comme dans les deux lignes précédentes, le complément n'est pas traduit.

I, 23-25. — Le texte sumérien de A est profondément corrompu et en grande partie inintelligible. D'après B, il s'agit ici de formules à employer dans un contrat pour désigner, avec la dimension du terrain, une maison couverte et close *ruggubu* qui explique *al-bal-lá* : *al-ba-lá* signifie « couvert d'un plancher » ; comparer dans le récit du déluge, I. 61, *ur-tag-gi-ib-ši a-na* 6-*šu* « je couvris l'arche six fois d'un plancher » : l'arche était un vaisseau à six ponts . Deux contrats babyloniens, datant du règne d'Assurbanipal, reproduisent ces formules (voir BE. VIII, I, n° 3, et K 433, publié par S. A. Smith, *Misc. Texts*, pl. 28). Noter que *zag-gab kéš-da* (= *sip-pu rak-su*) manque dans A, et qu'en revanche *?-ki dù-a* (début de la I. 25) n'a pas de correspondant dans B. La variante la plus remarquable est (*giš*) *ḫul* (I. 25) pour (*giš*) *kul* : c'est un intéressant exemple de *ḫ* pour *k* (voir, au sujet de cette alternance, *Homophones sumériens*, p. 51 et suiv.).

Na-ri-we ni-su (I. 23) ; la coupure est incertaine ; on pourrait lire *na-ri we-ni-su*. La



SYLLABAIRE TROUVÉ A RAS SHAMRA.

première lecture suppose l'omission accidentelle de *ti-* devant *ni-šu* (comparer *ti-ni-šu*, l. 20, et *ti-na-šu*, l. 25). Quoi qu'il en soit, *ni-šu* ou *we-ni-šu* (l. 23), *ḫi-na-šu* (l. 24), *ti-na-šu* et *ka-bu-šu* (l. 25) sont des formes verbales en *-šu* et probablement des formes personnelles, bien que correspondant ici à des participes passés. *Na-ri-we* ou *na-ri* (l. 23 et *ša-ri-we* (l. 24) sont des substantifs dont le sens est incertain ; ni l'un ni l'autre de ces deux termes ne peut, semble-t-il, signifier « maison » (voir Col. IV, ll. 22 et 23 où le sum. *é*, acc. *bitu*, est traduit par *ša-li-ni*). A la l. 25 *ša* paraît correspondre à l'énigmatique ? *-ki* ; *ḫi-ri-nu-ḫi* et *bi-ti-ḫi* traduisent respectivement le sum. *ig* (acc. *daltu* « vantail ») et le sum. (*giš*) *ḫul* (acc. *sikkuru* « verrou »).

I, 26. — *in-an-sum* est une forme sumérienne inédite (on attendrait *in-sum*). Elle est traduite par *e*-d[i]-*ni*, exemple de forme verbale où le suffixe est *-ni* (au lieu de *-šu* ou *-ša* dans les exemples précédents).

I, 27. — *II-ki-ni* ; lire *e-ki-ni* (pour *e-di-ni* ?). Nous trouverons col. II, l. 30, un autre exemple de *ki* employé à tort pour *di*.

I, 28. — *II-la-die* : lire *edi-la-di-e*, c'est-à-dire *edi* + suff. *-la* + suff. *-di-e* ? Voir d'autres exemples du suff. *-la* ll. 29, 30 et 32. Quant au suff. *-di-e* (lire *de* ?), il correspondrait ici à la négation, si toutefois notre restitution du sumérien est exacte.

I, 29. — *II-la-lam* ; lire *edi-la-lam*, c'est-à-dire *edi* + suff. *-la* + suff. *-lam* ?

I, 30. — *e-di-la-lam*, même forme que ci-dessus.

I, 31. — *ki-ba-šu*, forme verbale en *-šu*.

I, 32. — *II-ša-la* ; lire *kiba-ša-la*, forme verbale en *-ša*, suivie du suff. *-la*.

Col. II, 2. — Dans cette ligne et dans les suivantes, jusqu'à la ligne 8 incluse, *II* (signe de répétition) = « le grain ». De la ligne 10 à la ligne 15 incluse, *II* = « le tas ». Je dois à Landsberger la plupart des restitutions du texte sumérien de ces quinze lignes, notamment celles des ll. 9, 10 et 12, d'où il ressort que, dans la seconde langue, *karuwe* = « le tas », *kate* = « le grain » et *zilumpa* = « la datte ».

II, 3. — « le grain (*II*) de (*-we*) *šumuni* ». Dans *šu-mu-ni* (qui traduit *qâtu* « main »), *-ni* est peut-être un suffixe. Pour le sens de l'expression, voir *Inv. de Tello*, I, 27, n. 3.

II, 4. — « le grain (*II*) de (*-ḫi*) *šuruti* ». Ici le suffixe du génitif a la forme *-ḫi*. Voir aussi la ligne suivante.

II, 5. — « le grain (*II*) de (*-ḫi*) *ša*-r[i]-*ti a-ḫu-ši* ». *Ša*-r[i]-*ti* paraît être une variante de *šu-ru-ti* (ligne précédente). Quant à *a-ḫu-ši*, il faut peut-être y voir une forme verbale : *aḫu* + suff. *-ši* ?

II, 8. — « le grain (*II*) de (*-we*) *ka*-r[i]-*we* + suff. *-ni* ».

II, 9. — *ka-ru-we* « le tas » est une variante de *ka*-r[i]-*we* (ligne précédente).

II, 10. — « le tas (*II*) de (*-we*) *ka-te-ni* (*kate* « grain » + suff. *-ni*). »

II, 11. — « le tas (*II*) de (*-we*) sésame (*šumišumi* + suff. *-ni*) ». Noter que la forme *šumišumi* (« sésame ») est beaucoup plus voisine de la forme araméenne ou arabe que de la forme accadienne.

II, 12. — « le tas (*II*) de (*-we*) *zilumpa* « dattes » + suff. *-ni* ». Le terme *zi-lu-um-pa* est un emprunt au suméro-accadien.

II, 13. — « le tas *(II)* de (-*we*) i[m]-*mu-r*[*i*] ».

II, 14. — « le tas (*II*) de (-*we*) *aladami* (+ suff. -*ni*) ».

II, 15. — Dans l'expression s[i]-*ni-we e-gi* (cf. ll. 16 et 26) le rectum semble précéder le regens.

II, 16. — *II-ni-we e-gi*, lire si-*ni-we e-gi* ?

II, 17 à 25. — Cette section, qui manque dans B, se retrouve, avec quelques variantes dans la deuxième tablette de la série *ana ittišu* (cf. ASKT, n° 2, III, 17 ss.). Dans les lignes 18 à 25, le signe de répétition *II* tient la place du terme qui signifiait « prix » (*ma-* ... -*r*[*i*] d'après la ligne 17).

II, 20. — On attendrait *ganba* [*sig*]-*ga* ; mais les traces qui subsistent de l'éventuel signe *sig* ne suggèrent pas cette restitution.

II, 23. — *tu-bu-e* = *dannu* (comparer *ti-bu-ša* = *udannan* (col. I, l. 21)).

II, 24. — *zalag* est probablement pour *sig*$_5$ (le scribe aurait omis l'élément *igi*).

II, 25. — « le prix (*II*) de (-*hi*) la ville (*a-ni-di* + suff. *ni-ni*) existant (*ú-ša-e*) ». Nous aurions donc ici un nouvel exemple du suffixe -*hi* (voir ci-dessus, ll. 4 et 5), un exemple du suffixe -*ni* doublé et peut-être un exemple de participe présent caractérisé par le suffixe -*e* (comparer les adjectifs *telama-e*, *nira-e*, *pahiri-e*, *tubu-e* ll. 18, 20, 22 et 23).

II, 26. — « II... (*hi*-ma-*šu* : forme verbale en *šu*) le prix (*II*) de son (-*di*) (ici la même expression que l. 15) », ce qui est assez difficilement conciliable avec ce qui reste du texte sumérien.

II, 27. — *ti-iš-ni* (*tiš* « cœur » + suff. -*ni* ?).

II, 28. — *II-di* ; lire *tiš-di* « son (-*di*) cœur (*tiš*) » (ou bien, au cas où -*ni* ne serait pas un suffixe, *tišni-di*).

II, 29. — *II-di-e* : lire *tiš-di-e* « en (-*e*) son (-*di*) cœur (*tiš*) ». (Autre lecture possible : *tišni-di-e*, voir ci-dessus).

II, 30. — Dans A le verbe *in-gar* a un complément direct *a-* ... qui manquait certainement dans B, si on en juge par le texte accadien, seul conservé.

II-ki-e, c'est-à-dire *tiš-ki-e*, est pour *tiš-di-e*, qui correspond au sum. *šà-bi-šè*, acc. *ana libbišu*. Le verbe et son complément direct ne sont pas traduits.

II, 31. — sa-*ha*-la-*šu*, forme verbale en -*šu*.

II, 32. — *II-ša-* ... ; lire peut-être ša-*ha*-la-*ša* + suffixe du pluriel (voir Col. I, 2).

II, 33 à 37. — Au fragment Rm. 485 (publié par Langdon, *RA*, XIV, p. 12) se joint, comme Landsberger s'en est le premier avisé, le fragment encore inédit Rm. II, 36. Voici, d'après une obligeante communication de Gadd, le texte donné par ces deux fragments réunis (avec les compléments fournis par notre tablette).

[*zi*]-*g*[*a*]	*ṣi-i-tum*
[*z*]*i-g*[*a*]	*ti-bu-tum*
zi-g[*a*]	. . . .
zi-ga-aš[-*aš*]	. . . .
a-ga-[*zi*]	. . .

Col. III, 4. — Au lieu de *mu-kal-* ..., on attendrait plutôt *mu-un-*...

III, 7. — Après *máš-da-ri*, restituer une forme verbale, correspondant à *pa-šu-ši-te* (*pašu* + suff. *-ši* + suff. *-te*).

III, 9 et 11. — Le sum. *ugula* (= acc. *akil*) paraît être traduit par *tešaḫi* (l. 9) et par [*t*]*ešiḫi* (l. 11). Dans les deux cas le rectum semble précéder le regens.

III, 13. — Noter la transcription grecque [μαναλα]? μανλ... dans 34797 (PSBA 1902, p. 111). *Ši-ma-ni-šu-ḫi*, lire peut-être *ši-ma ni-su-ḫi* ?

III, 15. — *mu-un-du*, graphie phonétique pour *mu-un-dù*. Même graphie dans 34797 (PSBA 1902, p. 111) avec la transcription grecque [μον]δ ιρος. *Mu-un-du* est traduit par *ú-bu-... -ni*, nouvel exemple d'une forme verbale en *-ni* (voir ci-dessus Col. I, l. 26).

III, 16. — *Mu-un-ru* (peut-être graphie phonétique pour *mu-un-rú* « il construisit » ?) est traduit par b_p*i-ša-ša-te* (*b*$_p$*iša* + suff. *-ša* + suff. *-te*).

III, 19-21. — *II la-ma*. On peut envisager deux lectures, ou *pala la-ma* ou *pa-la-ma*. La seconde est la plus probable : *palama* serait un diminutif de *pala*.

III, 22. — *II* = *pala* ; b_p*i-šu-šu-te* est une forme verbale (*b*$_p$*išu* + suff. *-šu* + suff. *-te*).

III, 23 à 26. — *II* n'est pas ici le signe de répétition.

III, 23. — Dans B on trouve à cette place *e-ši-ga* = *i-ku iš-pu-uk*.

III, 24. — *in-dù-a* (graphie phonétique pour *im-dù-a*).

III, 27. — Cette ligne paraît faire double emploi avec la première ligne de la Col. IV et de toute façon ne paraît pas être à sa place.

III, 28. — Cette ligne et les deux suivantes sont parallèles à V R 20, 8-10 *ef* :

nam-erím	*ma-mi-tum*
nam-erím kud-da	*II ta-mu-ú*
nam-erím aka-a	*II ta-mu-ú*.

A la ligne 29, notre texte a *ku* au lieu de *kud-da*. Même graphie dans K 197 rev. I, 32 s. (CT XII, 35) :

zag	*ta-me-tú*
zag ku	*II ta-mu-*[*u*].

III, 29 et 30. — *II* = *elami* « serment ».

III, 31. — Dans cette ligne et dans la suivante, *nam-gar-ra* est probablement une mauvaise graphie pour *nam-ra*. (Au sujet de l'idéogramme *nam-ra*, voir Boissier, *Babyl.* IV, p. 84 ss.)

III, 32. — *II* = *sarri* « butin ».

III, 33. — Comparer II R 6, 35 *cd* : *šaḫ nam-en-na-aka-a* = *bit-ru-ú* « gros (sanglier) ». La leçon de notre tablette, *nam-me-en-na* (au lieu de *nam-en*, *nam-en-na*) est certainement la meilleure. Voir la note suivante.

Col. IV, 1. — Au lieu de *nam-*[*me-e*]*n-n*[*a*]*-na*, lire *nam-me-en-na*, comme dans la col. III, l. 27 (*na* paraît avoir été répété accidentellement). B (c'est-à-dire Rm. 609, rev. I, 4 ; RA XIV, p. 11) donne *nam-en-na* = *šap-ṣu*. De même CT XIX, 16, rev. 14. *Nam-me-*

en-na est préférable à *nam-en-na* (comparer *lú-me-en* = *šap-ṣum* UM V, n° 105, l. 30).

IV, 2. — Texte très corrompu et devenu inintelligible : *me-en-na* appartient à la ligne précédente et *nin-lal-si* est une altération de *úru-lal-sè*. Noter la graphie phonétique *e* pour *è* dans *ib-e* et comparer Col. I, l. 12 : *ib-ta-e* pour *ib-ta-è*.

IV, 3 et 4. — *An-ta* et *ki-ta*, qui signifient respectivement « en haut » et « en bas », sont généralement employés au génitif (voir, par exemple, ll. 7 et 8 : *uš-an-ta* « flanc d'en haut », *uš-ki-ta* « flanc d'en bas »); c'est peut-être la raison pour laquelle *an-ta* est traduit par *aš-ḫu-we* (*ašḫu* + suffixe du génitif *-we*) et *ki-ta* par *tu-ri-we* (*turi* + suffixe du génitif *-we*). Mais il est plus probable que nous avons ici le suffixe du locatif.

IV, 5. — *aš-ḫu tu-ri*, mot à mot « le haut, le bas ».

IV, 7 et 8. — *II aš-ḫu-we* = *zi-ia-ri aš-ḫu-we* « le flanc d'en haut »; *II tu-ri-we* « le flanc d'en bas ».

IV, 9. — *te-ri-ni* (à décomposer en *teri* « front » + suff. *-ni* ?).

IV, 10 et 11. — *Sag-an-na*, mauvaise graphie pour *sag-an-ta* : de même *sag-ki-na* pour *sag-ki-ta*. *II aš-ḫu-we* = *te-ri-ni aš-ḫu-we* « le front d'en haut » ; *II tu-ri-we* = *te-ri-ni tu-ri-we* « le front d'en bas ».

IV, 12 et 13. — *Bùr* « profondeur » est traduit par *tu-ri-we* « en bas » et *sukud* « hauteur » par *aš-ḫu-we* « en haut ».

IV, 14. — *dagal* « largeur » traduit par *rap-šu*. Ici le scribe a conservé le terme accadien : *rapšu* (pour *rupšu* : comparer n° 5, l. 3 *ra-ka-bu* pour *ru-ku-bu* et n° 7, l. 28 *ra-ab-ṣú* pour *ru-ub-ṣu*).

IV, 16. — *II-ri-di* : lire *utḫuri-di* « son (*-di*) côté ».

IV, 17. — *II-ia-ša* ; lire *utḫuri-iaša* « leur (*-iaša*) côté », ou peut-être *utḫuri-di-iaša* « leur (*-di-iaša*, c'est-à-dire son + pluriel) côté ».

IV, 18. — *II a-ga-e* : lire *utḫuri-di a-ga-e*. *A-ga-e*, qui correspond au sumérien *ba-ra* est probablement un adjectif (noter la finale *-e* et voir ci-dessus le commentaire de II, 25). *Ba-ra* est peut-être pour *bar* = *kamû* « extérieur ». Le sens serait « son côté extérieur ». Noter cependant que d'après B (c'est-à-dire Rm. 609 ; RA, XIV, p. 11), l'équivalent accadien serait ...*-ub-*...

IV, 20. — *II-nu-di* ; lire *šawenu-di* « sa (*-di*) proximité », « près de lui ».

IV, 21. — *II-ia-ši* ; lire *šaweni-iaši* (ou peut-être *šawenu-di-iaši* ?). Voir le commentaire de IV, 17.

IV, 22. — *II ša-li-ni-we* : lire *šaweni šalini-we* (*-we* suffixe du génitif). Peut-être y a-t-il lieu de décomposer *šalini* en *šali* « maison » + suff. *-ni*.

IV, 24. — *ús-sa-da-da* : *da* est accidentellement répété. La graphie *ús-sa-da* fixe la lecture du dernier signe dans la graphie ordinaire *ús-sa-du*.

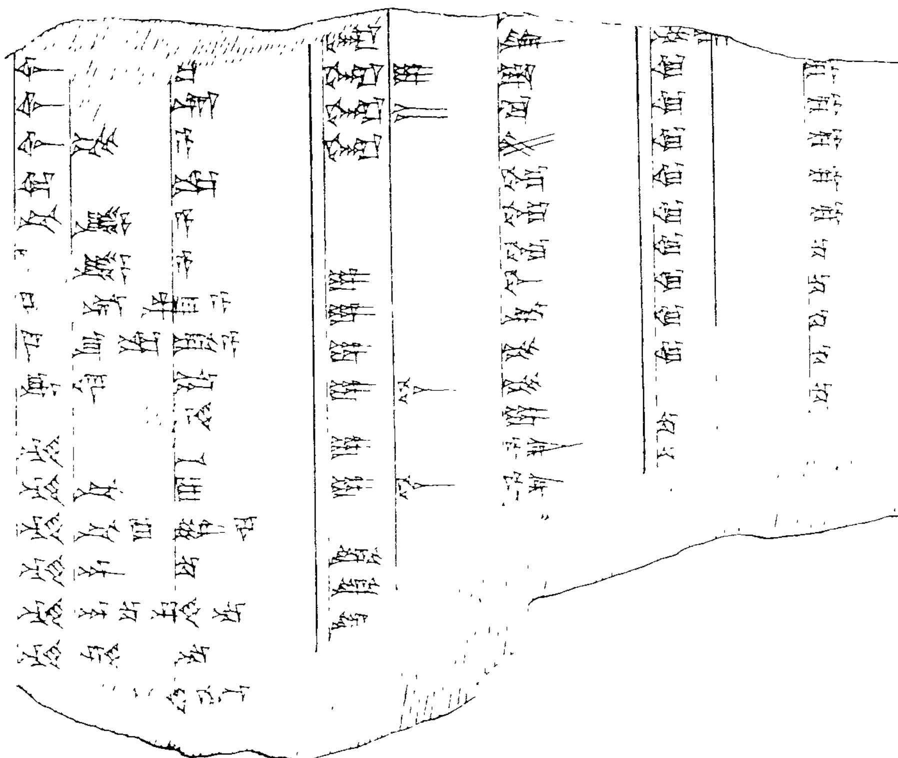
IV, 25. — *ús-sa*, graphie fautive pour *ús-sa-du*. *II a-we-ri-we* est à lire *uliweru aweri-we* (*-we* suffixe du génitif).

IV, 26. — *II ša-ah-ri-we* ; lire *uliweru šahri-we* (*-we* suffixe du génitif).

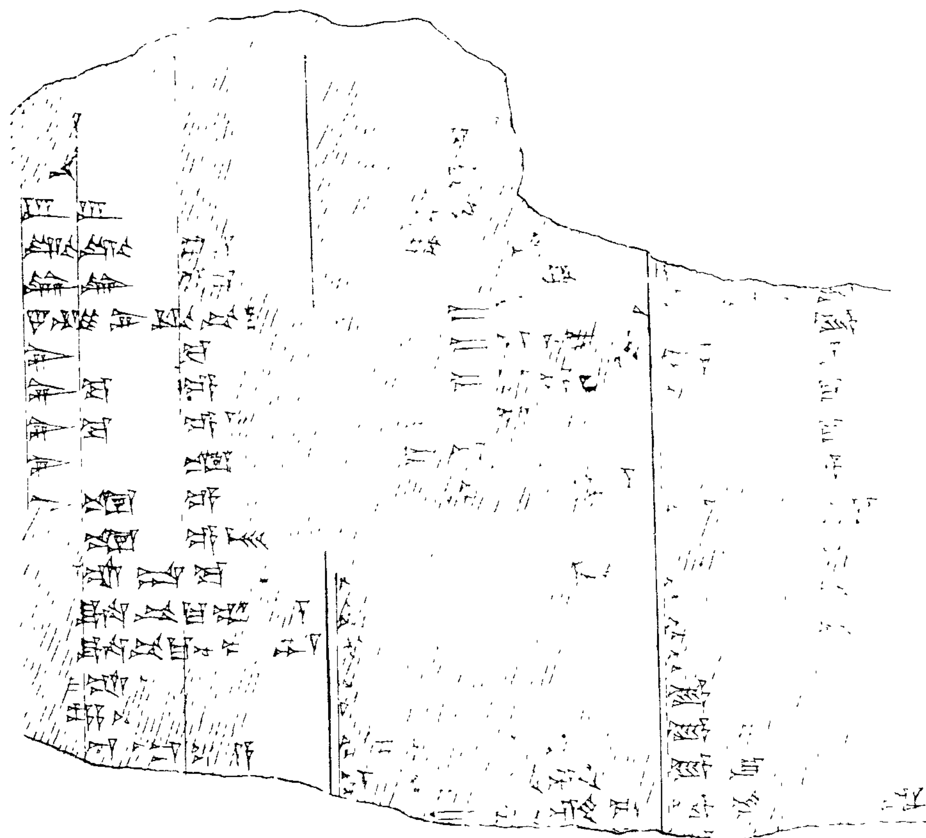
IV, 27. — Au lieu de *zi-ia-ri* on attendrait *zi-ia-ri te-ri-ni*.

IV, 28. — *II ki-ra-i* : lire *zi-ia-ri ki-ra-i*. Noter la finale *-i* de l'adjectif *kira-i* « long » et comparer la finale *-e* signalée plus haut (commentaire de II, 25 et IV, 18).

6 (face)



6 (revers)



IV, 29. — *ku-da*, variante phonétique de *qa,-da* « court ». Le scribe traduit inexactement *uš-ku-da* « flanc court » par *zi-ia-ri aš-ḫu-we* « flanc d'en haut » (voir la l. 7).

IV, 30. — *uš-nu-ku-da* « flanc non court », traduit par *zi-ia-ri tu-ri-we* qui signifie « flanc d'en bas » (voir la l. 8).

Autant qu'on peut juger de sa structure, la seconde langue de notre vocabulaire est du type qu'on appelait autrefois « agglutinant » : plus précisément c'est une langue agglutinante à suffixation. Agglutination, suffixation, ces deux caractères se trouvent réunis dans la langue que nous a fait connaître l'une des lettres adressées à Aménophis III par Tušratta, roi de Mitani. L'identité éventuelle de ces deux langues est donc une hypothèse qui se présente naturellement à l'esprit. C'est celle qu'envisagea Forrer lorsqu'il eut l'occasion, en passant l'an dernier à Ras-Shamra, de voir notre tablette peu de temps après son exhumation.

Il existe dans la collection de Boghazkeuï des tablettes rédigées, en tout ou en partie, dans la même langue que la lettre de Tušratta. Le fait a été signalé dès 1915 par Hrozný dans MDOG, nº 56, p. 40 ss. Depuis, dans ZDMG, LXXVI, p. 224 ss., Forrer a cité un certain nombre de ces textes. Quelques-uns ont été publiés. En dehors de deux fragments d'une version de l'épopée de Gilgamès, ce sont des rituels où la langue en question est représentée notamment par des formules liturgiques parfois précédées de l'introduction suivante en langue hittite : *ḫur-li-li*[1] *ki-iš-ša-an me-ma-i*, ce qui, selon Hrozný, signifierait : « (L'officiant) parle en ces termes en ḫurrite ». A la vérité, il serait plus exact de traduire « ḫurlite » que « ḫurrite ». Sur la relation qui peut exister entre les deux termes « ḫurlite » et « ḫurrite », les avis sont partagés (voir, à ce sujet, Hrozný, *Archiv Orient.*, I, p. 103, et Ehelolf, OLZ, 1929, p. 323, note 1). Il paraît évident qu'en tout état de cause ce sont des termes synonymes. Dans les textes de Boghazkeui, *KUR* (*URU*) *Mi-it-ta-an-ni* « le pays de Mitani » alterne aussi bien avec *Ḫur-la-aš KUR-e* « le pays des Ḫurlites » (voir Gotze, *Madduwattaš*, p. 53, note 3), qu'avec *KUR-KUR-ḪI-A* (*URU*) *Ḫur-ri* « les pays de Ḫurri » (voir Ungnad, ZA, XXXVI, p. 102). Rien donc ne s'oppose à adopter le terme de « langue ḫurrite » pour désigner la langue commune à la lettre de Tušratta et aux textes précités de Boghazkeuï.

[1] Au sujet de la lecture *ḫur-li-li* (et non *ḫar-li-li*), voir Hrozný, *Archiv Orient.*, I, p. 92.

J'étais naturellement très désireux d'avoir accès aux textes hurrites inédits de Boghazkeuï. Le Dr. Ehelolf a bien voulu satisfaire dans une très large mesure ma curiosité, en me communiquant les photographies de deux textes Bo 552 et 2033 qui sont du plus haut intérêt pour l'exacte interprétation de divers éléments grammaticaux hurrites. J'ai les plus grandes obligations à l'égard de mon aimable collègue pour la précieuse assistance qu'il m'a prêtée avec une libéralité peu commune. Avec son autorisation, je donne ci-dessous deux passages de Bo 2033, auxquels j'aurai dans la suite plus d'une occasion de me référer.

Bo 2033, II, lignes 15 à 29.

Bo 2033, II, lignes 36 à 40.

Au milieu du deuxième millénaire, la population de langue ḫurrite occupait une aire très étendue. On ne la trouve pas seulement en Mésopotamie (où était situé le pays de Mitani). Elle était encore installée en masse compacte entre le Zab inférieur et la Diyala, ainsi qu'en témoigne l'onomastique des tablettes de Kerkouk [1]. Son établissement dans cette région datait de fort loin, car au temps de la dernière dynastie d'Ur, les tablettes de Drehem mentionnent des étrangers à noms ḫurrites, provenant de pays situés à l'est du Tigre [2]. Plus anciennement encore, en un temps voisin de la dynastie d'Agadé, la présence d'une population de langue ḫurrite est attestée dans les pays d'Urkiš et Nawar (Namar) par la tablette dite de Samarra [3]. A l'Ouest de l'Euphrate, en Syrie et jusqu'en Palestine, on relève au temps d'El Amarna plus d'un nom propre de type ḫurrite [4] : quelques lettres contiennent même des gloses d'apparence ḫurrite [5].

Les principaux travaux dont la lettre de Tušratta a été l'objet sont, dans l'ordre chronologique, ceux de Jensen [6], de Messerschmidt [7] et de Bork [8]. Plus récemment Ungnad a publié dans ZA, XXXV, 133 ss., une courte, mais remarquable étude sur l'un des fragments ḫurrites de Boghazkeuï.

La transcription des textes ḫurrites soulève diverses questions sur lesquelles je crois nécessaire de m'expliquer en quelques mots.

Bork (MVAG, 1909, 1-2, p. 15 ss.) a montré que le syllabaire employé dans la lettre de Tušratta ne distingue pas *k* et *g*, *p* et *b*, *t* et *d*. Ce long texte, qui compte près de cinq cents lignes, n'offre, comme il l'a remarqué, aucun exemple des signes *GA*, *BA*, *TU*, *DA*, *DI*. Les textes ḫurrites de Boghazkeuï emploient *GA* et *KA*, *BA* et *PA*, *DU* et *TU*, *DA* et *TA*, mais il n'est nullement

(1) Ungnad a le premier attiré l'attention sur les noms propres des tablettes de Kerkouk (voir *BA*, VI, 5, p. 8, note 5). Des listes de noms relevés sur des tablettes de cette provenance ont été établies par Contenau, *Babyloniaca*, IX, 181 et ss., et par Gadd, *RA*, XXIII, 71 ss. Depuis, notre documentation a été considérablement accrue par les fouilles et les publications de Chiera. Pour la date des tablettes de Kerkouk, voir Speiser, JAOS, XLIX, 269 ss.

(2) J'ai cité dans *RA*, IX, p. 4, un certain nombre de ces noms. La liste a été complétée depuis par Landsberger, *ZA*, XXXV, p. 229.

(3) Voir *RA*, IX, 1 ss.

(4) Voir Gustavs, *Die Personennamen in den Tontafeln von Tell Ta'annek*, et Virolleaud, *Antiquity*, 1929, p. 312 ss. Au sujet d'Ewirišarri de Qatna, voir ci-dessous, p. 254.

(5) Notamment la lettre de Tunip : voir, à ce sujet, Messerschmidt, *Mitanni-Studien*, 119 ss.

(6) *ZA*, V, 166 ss., VI, 34 ss. ; XIV, 173 ss.

(7) *Mitanni-Studien* (*MVAG*, 1899, 4).

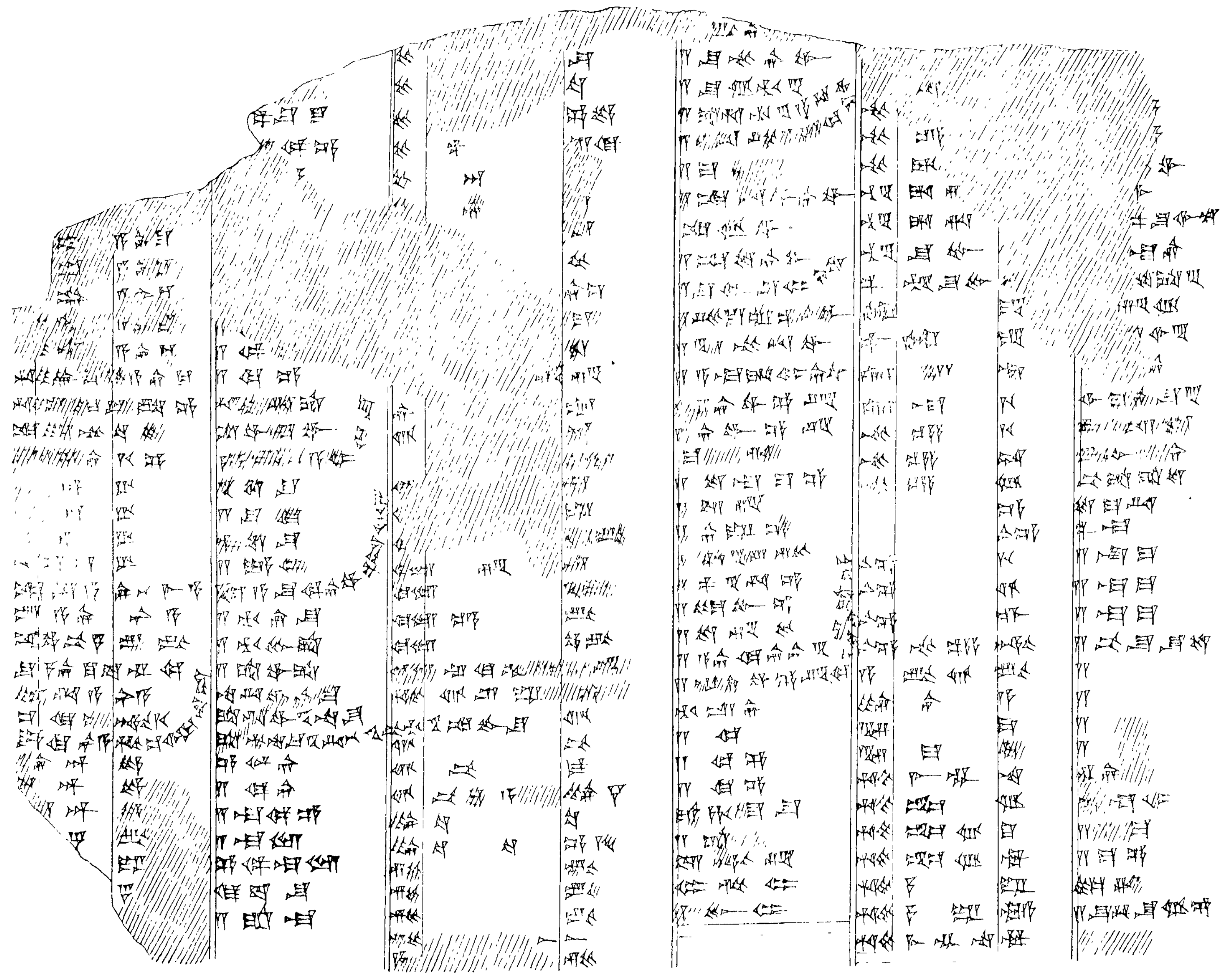
(8) *Die Mitannisprache* (*MVAG*, 1909, 1-2).

certain qu'ils distinguent *g* de *k*, *b* de *p*, *d* de *t*. Forrer (ZDMG, LXXVI, p. 225) a déjà cité des exemples de l'alternance de *GA* et *KA*, *DA* et *TA* ; voir encore le terme signifiant « père » qui est écrit tantôt *ad-da* (Bo 2033, I. 71 s. : KUB XX, n° 93, VI, 8 s.), et tantôt *at-ta* (Bo 552, rev. 9 et Bo 2760, face, 16, cités par Forrer, *l. c.*, p. 227 : KUB X, n° 27, III, 7 : KUB XXV, n° 44, V, 9, etc.). Pour l'alternance de *DU* et *TU* voir, par exemple, KUB XXV, n° 44 (II, 4 et 9) qui écrit *tu-u-ni* et *aš-du-uḫ-ḫi-na* ; tandis que, dans un contexte semblable, KUB XXV, n° 45 (ll. 5 et 7) écrit *du-u-ni* et *aš-tu-uḫ-ḫi-na*. Pour Bork, la langue ḫurrite n'aurait pas possédé de véritables sonores (cf. MVAG, 1909, I 2, p. 16, et MAOG, V, 1, p. 10). Dans leur transcription des textes ḫurrites, Bork et Ungnad excluent *b*, *g*, *d*. A mon sens, ce parti pris n'est pas justifié. Rappelons que l'indistinction des sourdes et des sonores n'est nullement un fait isolé dans l'histoire de l'écriture cunéiforme. Dans l'ancien syllabaire accadien l'écriture distinguait mal les sourdes et sonores. Le roi d'Isin Lipit-Ištar écrit encore *A-ga-ti-im* pour *Akkadim*[1]. Jusque vers la fin de la première dynastie babylonienne, *s* est régulièrement écrit *z*. Dans l'ancien syllabaire assyrien, ainsi qu'en témoignent les tablettes cappadociennes, *b* n'était pas distingué de *p*, *d* de *t*, *g* de *k*, *z* de *s*[2]. En ce qui concerne le ḫurrite, divers indices montrent que *b* et *p*, notamment, étaient distingués dans la prononciation, sans l'être dans l'écriture. L'indice le plus significatif est, nous en verrons des exemples par la suite, l'emploi de *PA* pour *wa*, de *BE* pour *we*, et de *BI* pour *wi*, qui ne peut s'expliquer que si *PA* se prononçait non seulement *pa*, mais aussi *bá*, BE, non seulement *pè*, mais aussi *be*, et *BI*, non seulement *pí*, mais aussi *bi*. L'emploi de *b* pour *w*, qui suppose une prononciation spirante du *b*, est attesté de bonne heure en pays d'Accad, mais seulement à l'état sporadique (voir *Homophones Sumériens*, p. 51). Cette graphie a été beaucoup plus usitée en Assyrie, où elle s'est maintenue jusqu'à la fin. Ainsi les lettres des Sargonides rédigées en babylonien commencent uniformément par *a-mat šarri*, tandis que la plupart de leurs lettres en dialecte assyrien débutent par *a-bat šarri* : lire dans les deux cas *a-wat šarri* « parole du roi ». Les Ḫurrites en employant *b* pour *w* n'innovaient donc pas. Dans les transcriptions que nous

(1) B. M. 114683, l. 16 (Gadd, *The early Dynasties of Sumer and Akkad*, pl. 3).

(2) Voir le tableau du syllabaire des tablettes cappadociennes dans les *Textes cunéif.* du Louvre, t. XIV, p. 4 ss.

8 (face)



donnerons ci-dessous, nous rendrons par *v* le *b* représentant la semi-voyelle *w* (ainsi *vi* pour *bi*, *vá* pour *bá*, *iv* pour *ib*, etc. [1]).

Ungnad (ZA, XXXV, 134) et, à sa suite, Bork (MAOG, V, 1, p. 10) transcrivent, et c'est dans la logique de leur système, *fa*, *fi*, *fe*, *fu*, au lieu de *wa*, *wi*, *we*, *wu*. Mais il est certain que, par exemple, le suffixe du datif-locatif est *wa* et non *fa* et le suffixe du génitif *we* et non *fe*; car, comme nous le verrons plus loin, ces suffixes deviennent respectivement *e* ou *a* après un *u*. Il est tout à fait naturel que la semi-voyelle *w* soit absorbée par la voyelle *u* qui précède, mais la disparition de *f* serait inexplicable.

Ungnad estime que dans le syllabaire hurrite *š* représente *s*, parce que ce syllabaire appartiendrait à ce qu'il appelle la « Westländische Orthographie » où l'emploi de *š* pour *s* serait attesté, notamment par les transcriptions de noms égyptiens (voir ZA, XXXV, p. 134). Il me paraît hasardeux d'émettre à ce sujet une règle générale qui s'appliquerait indifféremment à tous les syllabaires qu'Ungnad appelle « occidentaux ». En ce qui concerne le hurrite, la thèse d'Ungnad est contredite par les transcriptions babyloniennes de termes hurrites. Voir par exemple, dans un contrat provenant de Dilbat et datant de la première dynastie babylonienne (VS, VII, nº 72, l. 10), le nom propre hurrite *ᵈTe-eš-šu-ub-'a-ri*, sur lequel Ungnad a lui-même autrefois attiré l'attention (dans BA VI, 5, p. 8). *Te-eš-šu-ub* est le nom divin écrit dans la lettre de Tušratta *Te-e-eš-šu-b(a-aš)* [2]. Le *š* babylonien correspond ici au *š* hurrite [3]. Le nom du roi d'Urkiš et Nawar, *A-ri-si-en* [4] (= hurrite *Ari-šen* « donne un frère ») [5] semble faire exception : mais cette exception n'est qu'apparente, car la

[1] Dans Bo 552, rev. 13, les noms des dieux Éa et Damkina sont écrits *ᵈÉ-a-aš ᵈDáv-ki-in-na-aš*. *Davkina(š)*, c'est déjà la Δαύκη de Damascius.

[2] On a lu jusqu'ici *Te-eš-šu-pa-aš* et on a conclu de cette graphie que le nom du grand dieu hurrite serait *Teššup* (*Têšup*) et non *Teššub* (*Têšub*). Mais nous avons vu ci-dessus que *PA* pouvait être lu *bá*. Comparer d'autre part le vannique *ᵈTe-e-i-še-ba-a-še* (SCHULZ, nº XIV, 15, en var. de *ᵈIM-a-še*, SCHULZ, nº XIII, 15; cf. SAYCE, JRAS, XIV, p. 522).

[3] On trouve aussi la graphie *ᵈTe-éš-šu-ub*, mais dans un texte assyrien (K 2100, I, 18; CT XXV, 16).

[4] Cf *RA*, IX, 1 ss.

[5] *Ari* est probablement ici un vocatif, comme dans la lettre de Tušratta, I, 51 : *sa-a-la-vá-an aš-ti-iv-wu-ú-un-na a-ri* « or ça, ta fille, donne-la pour ma femme ». Un autre exemple de vocatif en *-i* est *kul-li* qu'on a traduit à tort par « je parle » ou « parlant » : *še-e-ni-iv-wu-ta-a-ma-a-an ti-wi šu-uh-ku kul-li še-e-ni-iv-wu-uš-š[a-a-an] ha-ši-en* « or donc, à mon frère dis cette parole et que mon frère l'entende ! » (II, 12; comparer III, 49, 51; IV, 1). Le roi s'adresse à son messager qui doit lire la lettre au roi d'Égypte. C'est l'équivalent

tablette qui nous livre ce nom remonte à un temps où, en accadien, *SI* était employé pour *ši* ou *še* : il faut lire *A-ri-še-en*.

Jensen (ZA, V, 175) et Bork (MVAG, 1909, 1 2, p. 14 ss.) ont fait observer que le syllabaire hurrite semble établir une discrimination entre les voyelles exprimées par les signes *U* et *Ú*. Il est certain que *Ú* représente la voyelle *u*. La question de savoir quelle voyelle est représentée par *U* reste obscure. Sans vouloir en préjuger la solution, je conserve le système habituel de transcription, qui ne distingue que quatre voyelles : *u*, *a*, *i* et *e*.

En vue de comparer avec le hurrite la seconde langue du vocabulaire de Ras-Shamra, j'examinerai successivement les suffixes du nom, ceux du verbe et le lexique.

Suffixes du nom.

1° **Le suffixe *-ni*.** — La tablette de Ras-Shamra offre de nombreux exemples de ce suffixe, voir I, 19 ; II, 11, 12, 14, 25 ; peut-être aussi II, 3, 10, 27 ; IV, 9, 22, 23. Jusqu'ici je me suis contenté de le signaler sans essayer d'en définir le rôle.

La langue hurrite possède également un suffixe *-ni* ou *-ne* dont on n'a encore donné aucune explication satisfaisante. Bork a cru y voir « eine Art von Relativum » (MVAG 1909, 1 2, p. 45 et 70). Mais cette interprétation est très loin de pouvoir rendre compte de tous les emplois de ce suffixe. Les exemples abondent : en voici quelques-uns :

e-wi-ir-ni « le seigneur » (Tušr. IV, 127). *Ewir* est le même terme que *ewri* (fréquent dans la lettre de Tušratta) et *ewiri* dans *E-wi-ri-šar-ri*, nom d'un roi de Qatna, qui est aussi écrit (idéographiquement) *En-lugal* « Seigneur est le roi » [1].

du *q-bi-ma um-ma* des anciennes lettres accadiennes. Ces formules sont un souvenir du temps où le message était purement oral. La lettre n'était en réalité qu'un aide-mémoire pour le messager.

[1] Voir la tablette de Mishrifé, publiée par VIROLLEAUD, *Syria*, XI, p. 311 ss. (n° 1, l. 44). L'élément *šarri* est fréquent dans l'onomastique hurrite, cf. WEIDNER, *BoSt.*, 8, p. 13, note 7, et GUSTAVS, ZA, XXXVI, p. 298. Weidner et Gustavs y voient un terme hurrite, distinct du *šarru* assyrien. J'y verrais plutôt un emprunt à l'assyrien.

Šarru est parallèle à *ewri* dans plusieurs passages de Bo 552. Voir rev. 8 : *šar-ra-aš-ši-ri-na-šu-uš e-ew-ri-iš-hi-ni-ri-na-šu-uš* ; 15 : *dTešub-aš šar-ra-aš-ši-hi-ni-ri-ni-iš e-ew-ri-iš-ši-hi-ni-ri-ni-iš* ; 18 s. : *šar-ra-aš-ši-hi-ni-ri-na-šu-uš e-ew-ri-eš-ši-hi-ri-na-šu-uš* ; 25 : *dTe-šu-uw-ri šar-ra-aš-ši-hi-ni-ri e-ew-ri-iš-ši-hi-ni-ri*.

ta-še-e-ni-e-wa (*taše-ne-wa*) « pour l'offrande », « au sujet de l'offrande » (Tušr. I, 91) : *taše* « offrande » ; *-wa* suffixe du datif-locatif (voir ci-dessous, p. 257).

(*URU*) *Ḫatti*[1] *-ni-we*, « de (la ville de) Ḫatti » (Bo 2033, II, 37 ; cf. ci-dessus, p. 250) : *-we* suffixe du génitif (voir ci-dessous, p. 257).

^dSi-mi-i-gi-niš (*Šimiki-ni-š*) « (Le dieu) Šimiki (au nominatif) » (Tušr. I, 106), dieu ḫurrite, dont le nom est encore écrit *Ši-me-ki* (KUB. XXV, n° 46, III, 17) et, dans l'onomastique des tablettes de Kerkouk, *Ši-mi-qi*, *Ši-mi-ka*, *Ši-mi-qa* (voir, dans RA, XXIII, 49 ss., Gadd, *Tablets from Kirkuk*, n° 53, l. 38 ; n° 70, l. 8, n° 75, l. 7, etc.).

Tous ces exemples ont en commun un élément *ni* ou *ne* qui a nettement le caractère d'un suffixe et dont il reste à déterminer la signification. D'autres exemples nous mettront sur la voie de l'explication cherchée.

Il est bien connu qu'en ḫurrite le rectum prend souvent le suffixe du regens. Ainsi dans *še-e-ni-iw-wu-ú-e-ni-e-wa aš-ti-i-i-wa* (c'est-à-dire *šeniwwu-e-ne-wa ašti-wa* « à la femme de mon frère », Tušr. II, 6), le suffixe *-wa* (c'est-à-dire « à ») est commun au regens et au rectum. Mais il est à remarquer qu'il ne se soude pas directement au rectum : entre-deux s'intercale l'élément *-ne-*. Cet élément est non pas un relatif, comme le pense Bork, mais sans doute un démonstratif. La traduction littérale serait : « à [*wa*] (la) femme [*ašti*], à [*-wa*] celle [*-ne*] de [*-e*] mon frère [*šeniwwu*] ». C'est la même construction que par exemple dans τιμῆς τῆς Πριάμου (*Iliade*, XX, 181), ou dans l'accadien *aššatum ša aḫiia* (« la femme, celle de mon frère »).

Parfois, comme l'a remarqué Bork, une proposition subordonnée tient la place d'un nom au génitif et prend comme ce génitif le suffixe du regens. Exemple (Tušr. III, 40 s.) : *tup-pè ni-ḫa-a-ri-e-we a-ru-u-ša-uš-še-ni-e-we* (c'est-à-dire *tuppe niḫare-we arušau-še-ne-we*) « la tablette de la dot que j'ai donnée », littéralement : « la tablette [*tuppe*] de [*-we*] (la) dot [*niḫare*], de [*-we*] celle [*-ne-*] j'ai donné [*arušau*] elle [*-še*] ». Ici encore nous retrouvons le suffixe *-ne* avec le sens de « celui, celle ». Comparer en accadien *tuppum ša addinu* « la tablette que j'ai donnée », mot à mot : « la tablette, celle (que) j'ai donnée »[2].

(1) Ecrit *GIŠ-PA*. Voir, au sujet de cette graphie, Ehelolf, *Sitzungsber. d. Preuss. Akad. d. Wissensch.*, XXI (1925), p. 270, note 1.

(2) Voir Ungnad, *Babyl.-Assyr. Gramm.*², § 13.

Nous sommes maintenant en mesure de proposer une explication des exemples cités en premier lieu. Ici le suffixe *-ni* semble être pris non plus substantivement, mais adjectivement, et paraît en outre avoir perdu de sa force démonstrative; c'est moins un démonstratif qu'un déterminatif, qui s'applique aussi bien aux noms propres qu'aux noms communs et que le scribe peut à son gré employer ou omettre : *ewir-ni* signifierait « le [-*ni*] seigneur » : *tiwe-ne-wa* « pour [-*wa*] la [-*ne*-] parole [*tiwe*] » : (*URU*) *Hatti-ni-we* « de [-*we*] la [-*ni*-] (ville de) Hatti » ; *dŠimiki-ni-š* « le [-*ni* + suff. du nominatif] (dieu) Šimiki ».

Les textes nous livrent de nombreux exemples d'un suffixe *-na*, où on a vu un suffixe du pluriel : c'est, à mon sens, non pas un suffixe du pluriel, mais le pluriel du suffixe *-ni* ou *-ne*. De même que *-ni* ou *-ne* signifie « le, la » ou « celui, celle », *-na* signifie « les » ou « ceux, celles ». Exemples :

*ti-we-e-na*pl « les [-*na*] paroles [*tiwe*] » (Tušr. I, 99).

*tu-še-e-e-na*pl « les [-*na*] offrandes [*tuše*] » (Tušr. I, 88).

(*DINGIR*pl =) *en-na* (*URU*) *Ni-nu-wa-wi$_i$-na* (*DINGIR*pl =) *en-na* (*URU*) *Ha-at-ti-ni-wi$_i$-na* « Les [-*na*] dieux [*en*], ceux [-*na*] de [-*wi*] Ninive, les [-*na*] dieux [*en*], ceux [-*na*] de [-*wi*] la [-*ni*] (ville de) Hatti », c'est-à-dire « Les dieux de Ninive, les dieux de Hatti » (KUB. XXV, nº 44, II, 7 s.).

Le suffixe *-ni* paraît avoir, dans la seconde langue de la tablette de Ras-Shamra, exactement le même sens qu'en hurrite. Dans tous les exemples que notre texte en fournit, il semble être pris adjectivement et signifier « le, la » : *tiš-ni* « le cœur » (II, 27) s'explique comme *ewir-ni* « le seigneur » (Tušr. IV, 127) et *šumišumi-ni-we* « du sésame » (II, 11) comme (*URU*) *Hatti-ni-we* « de la (ville de) Hatti » (Bo 2033, II, 37) (1).

2º **Le suffixe -we.** — Ce suffixe est abondamment attesté dans la tablette de Ras-Shamra. Il est partout exprimé par le signe *PI* qui peut être lu *wu*, *wa*, *wi* ou *we*.

La lettre de Tušratta offre également de nombreux exemples d'un suffixe

(1) Seul le redoublement de ce suffixe dans *a-ni-di-ni-ni-hi* (II, 25) reste difficilement explicable et sans analogie en hurrite. Il est peu probable que le premier *ni* appartienne au nom (qui serait *andini*).

exprimé par le signe *PI*. Comme l'a montré Bork (MVAG, 1909, 1 2, p. 22 ss.), après un *a*, ce suffixe devient soit *-a*, soit *-e* ; *PI* doit donc, suivant les cas, être lu *-wa* ou *-we*. Pour Bork les suffixes *-wa* et *-we* seraient deux formes d'un même suffixe qui exprimerait le locatif : *-we* serait une forme affaiblie de *-wa* et aurait occasionnellement le sens du génitif. Il est possible en effet que ces suffixes aient la même origine, mais, au moment où nous les saisissons, ils sont nettement différenciés, *-we* exprimant partout le génitif et *-wa* le datif-locatif [1] : *šenniwwa-e*, par exemple, signifie partout « de mon frère » et *šenniwwa-a* « à mon frère ». Parfois, dans la lettre de Tušratta, *-we* est écrit *BE*, c'est-à-dire *-re* et *-wa* est écrit *PA*, c'est-à-dire *rà* : cf., par exemple, *še-e-ni-i-ir-re* (*KUR*) *u-u-mi-i-ni* « le pays de ton frère » (I, 89) et *at-ta-i-ie-rá* « à ton père » (III, 58). Dans les textes hurrites de Boghazkeui, *-wa* est écrit *-wa*$_a$, cf. *Ši-du-u-ri-wa*$_a$ « pour (au sujet de) Siduri » (KBo, VI, nº 33, I, 4) : quant au suffixe du génitif, il est écrit *-we*$_e$, ou *-wi*$_i$, ou *BI* (c'est-à-dire *ri*) ; voici, de ces trois graphies, des exemples empruntés à l'un des deux passages de Bo 2033, reproduits plus haut :

I. 17 : ^{d}*Un-du-ru-um-ma-an* ^{d}*Ištar-we*$_e$ ^{d}*SUKKAL*
« Undurumman, ministre d'Ištar »

I. 19 : ^{d}*Mu-ki-ša-nu* ^{d}*Ku-mar-bi-ni* [2] *-wi*$_i$ (*LÚ*) *SUKKAL*
« Mukišanu, ministre de Kumarbi » [3]

I. 20 : ^{d}*Iz-zum-mi* ^{d}*A-a-we*$_e$ (*LÚ*) *SUKKAL*
« Izzummi [4], ministre d'Aya »

I. 22 : ^{d}*Ḫu-bu-uš-du-kar-ra* ^{d}*Ḫi-šu-u-e-ni* [5] *-we*$_e$ (*LÚ*) *SUKKAL*
« Hubušdukarra, ministre de Ḫišue [6] »

[1] Dans *ZDMG*, LXXVI, 226, Forrer cite le passage suivant de Bo 1995 (IV, 15) : (*URU*) *Ḫal-pa-wa*$_a$*-an* ^{d}*Tešub* « et Tešub d'Alep ». Ici le suffixe du génitif aurait la forme *-wa*, mais ce n'est là qu'une apparence : *wa*$_a$*-an*, c'est-à-dire *wan*, est contracté de *we* + *an* (c'est-à-dire suffixe du génitif *-we* — suffixe *-an* « et »).

[2] *-ni* suffixe déterminatif.

[3] Eheloff me fait observer que ces deux divinités sont également associées dans KUB XII, nº 65, III, 5 et dans le texte inédit Bo 2549 où on lit (col. II, 27) : [^{d}]*Ku-mar-bi-iš* A-NA ^{d}*Mu-ki-ša-nu*... « Kumarbi [parle] à Mukišanu ». Il me signale aussi la graphie hurrite ^{d}*Ku-mar-we*$_e$ (KBo V, nº 2, II, 60) ; cette graphie suggérerait, pour ^{d}*Ku-mar-bi*, une lecture *Ku-mar-wi*.

[4] Comme me le signale Eheloff, ce dieu est encore mentionné KUB XX, nº 59, I, 12 ; II, 9 ; III, 20 ; V, 9, 14 ; VI, 1, 16 ; KUB, VII, nº 31, 3.

[5] *-ni*, suffixe déterminatif.

[6] Eheloff compare ^{d}*Hi-šu-u-un* (accusatif

I. 27 : (*DINGIR*^p =) *en-na URU-ni-ri-na*

« Les dieux de la ville », mot à mot : « Les dieux, ceux (*-na*) de (*-ri*) la (*-ni*) ville ». (Comparer Bo 2716, rev. 9[1] : (*DINGIR*^p =) *en-na URU-ni-wi₂-na*, passage exactement parallèle au précédent et où *-wi* tient la place de *-ri*.)

En résumé, *PI*, suffixe du génitif, avait en hurrite la lecture *-we* ou *-wi*. Il est extrêmement probable que le même signe, dans le même emploi grammatical, avait dans la seconde langue du vocabulaire de Ras-Shamra, comme en hurrite, la lecture *-we* ou *-wi*, qui peut donc être substituée à la lecture provisoire *-we* que, pour ne rien préjuger, nous avons employée jusqu'ici.

Dans la Col. IV, lignes 3, 4, 7, 8, 10-13, 29, 30, où, nous l'avons vu (à propos de IV, 3 et 4), le signe *PI* paraît exprimer le suffixe du locatif, la lecture est très probablement *-wa*.

3° **Le suffixe *-hi*.** — La tablette de Ras-Shamra offre des exemples d'un suffixe *-hi* alternant avec le suffixe du génitif *-we* (c'est-à-dire *-we* ou *-wi*) : voir II, 3, 4, 25.

Hrozný signale dans *ZA* XXXVIII, p. 173, un suffixe *-hi* employé en hurrite pour le génitif et cite à l'appui *Šamûha-hi* (qui signifierait « de la ville de Šamuha »), mais sans contexte ni référence. Ehelolf a bien voulu me communiquer la photographie du texte (Bo 2033) d'où, selon toute vraisemblance, Hrozný a pris son exemple et qui, d'ailleurs, contient encore d'autres exemples de ce même suffixe. J'ai donné ci-dessus, p. 250, la copie autographiée de deux passages de ce texte, d'où sont tirées les citations qui suivent :

(II, ll. 37 ss.).

(*URU*) *Hatti*[2] *-ni-we₂* ^d*He-pát mu-uš-ni*	« Hepat *mušni* de [*-we*] la [*-ni*] (ville de) Hatti ».
^d*He-pát mu-uš-ni* (*URU*) *U-da-hi*	« Hepat *mušni* de [*-hi*] (la ville d') Uda ».

Bo 230 rev. 2, 5 et ^d*He-pát-we* ...], King, *Hittite Texts*, n° 92, 7.

[1] Cité par Forrer, *ZDMG*, LXXVI, p. 226.

[2] Écrit *GIS-PA*.

ᵈ*Ḫe-pát mu-uš-ni* (URU) *Ki-iz-zu-wa-at-na-ḫe* « Ḫepat *mušni* de [-ḫe] (la ville de) Kizzuwadna ».

(URU) *Ša-mu-ḫa-ḫe* ᵈ*Ḫe-pát mu-u[š-n]i* « Ḫepat *mušni* de [-ḫe] (la ville de) Šamuḫa ».

(H, II, 27 ss.).

(*DINGIR*) = *en-na URU-ni-ri-na* (*URU*) *Ša-mu-u-ḫa-ḫe-ne*.

« Les [-na] dieux [en], ceux [-na] de [-ri] la [-ni] ville [URU], ceux [-na] de [-ḫe] (la ville de) Šamuḫa » (c'est-à-dire « Les dieux de la ville de Šamuḫa »).

(*DINGIR*) = *en-na URU-ni-ri-na* (*URU*) *Ḫa-at-ti-ni-we-na*.

« Les [-na] dieux [en], ceux [-na] de [-ri] la [-ni] ville [URU], ceux [-na] de [-we] la [-ni] (ville de) Ḫatti » (c'est-à-dire « Les dieux de la ville de Ḫatti »).

(*DINGIR*) = *en-na u-me-in-ni-ri-na* (*URU*) *Ḫatti*[1] *-ni-we-na*.

« Les [-na] dieux [en], ceux [-na] du [-ri] pays [umini], ceux [-na] de [-we] la [-ni] (ville de) Ḫatti » (c'est-à-dire « Les dieux du pays de Ḫatti »).

Voir encore, par exemple, KUB, XXV, nᵒ 48, IV, 16 :

ᵈ*Ti-ia-a-ri* (*URU*) *Ma-a-nu-zu-ḫe* « Tiari de [-ḫe] (la ville de) Manuzu ».

Le même suffixe apparaît, sous la forme *-ḫe*, dans *Ḫur-ru-u-ḫe*, *Ḫur-wu-u-ḫe*, si fréquent dans la lettre de Tušratta et où Forrer a reconnu le nom du pays de *Ḫurru* (ZDMG, LXXVI, p. 227, note 1 ; cf. aussi Hrozny, ZA, XXXVIII, p. 173, et *Archiv Orient.*, I, 97). Voir par exemple : *Ḫur-ru-u-ḫe* (*KUR*) *u-u-mi-i-ni* « le pays [*umini*] de [-*ḫe*] Hurru » (Tušr. III, 6), à quoi s'oppose à la ligne suivante (*KUR*) *Ma-a-áš*[1]*-ri-a-a-an-ni* (*KUR*) *u-u-mi-i-ni* où, à mon sens, on ne peut voir qu'une désignation du pays d'Égypte (*Maṣria-ni* « le Maṣria[2] », c'est-à-dire « l'Égypte »). Cette identification ressort d'un passage jusqu'ici mal compris de la lettre de Tušratta (IV, 127 ss.) :

ᵐ*Tu-uš-rat-*[*ta*] (*KUR*) *Ḫur-wu-u-ḫe e-wi-ri-ni*[3] ... *Am-ma-a-ti-i-in* (*KUR*) *Ma-a-áṣ-ri-[i-an]-ni e-wi-ir-ne* « Tušratta, le [-*ni*] seigneur [*ewir*][(4)] de [-*ḫe*]

[1] La lecture de ce signe, qui ne peut être un homophone de *ḫa*, est incertaine. Une lecture *ḫas* serait ici très improbable.

[2] *Maṣria* serait la forme hurrite du nom de l'Égypte. La lettre de Tušratta emploie aussi la forme assyrienne *Misri* (cf. I, 62, 85 ; III, 105).

[3] Comparer Bo. 2359, I, 28 (cité par Forrer, *ZDMG*, LXXVI, p. 227) : *URU Ḫa-at-tu-uḫ-e e-wi-ri-we* « le seigneur de Ḫattu ».

[4] Voir ci-dessus, p. 254.

Hurwu (= Hurru)... et Immuria le seigneur du Maṣria ». Aménophis était seigneur d'Égypte comme Tušratta était seigneur de Hurru.

Les exemples qui précèdent suffisent à montrer que le suffixe *-hi* était, en hurrite comme dans la seconde langue du vocabulaire de Ras-Shamra, un substitut du suffixe du génitif *we*$_i$. Il ne semble pas cependant que les deux suffixes fussent exactement synonymes. Il est remarquable que, dans l'une et l'autre langue, un suffixe *-hi*, qui a probablement la même origine que *-hi* suffixe du génitif, serve à former certains noms. Voir, dans le vocabulaire de Ras-Shamra, *hirinu-hi* « le vantail » (I, 25), *lutu-hi* « le verrou » (*ibid.*); *teša-hi*, [*t*]*eši-hi* « le chef » (III, 9, 11), peut-être aussi *šimanuša-hi* (III, 13). Comparer, en hurrite, *paššî-hi* (Tušr. III, 54, 57) et *paššî-t-hi* (Tušr. II, 14 et *passim*) « le messager » (de *paš* « envoyer »); *ašta-š-hi* et *taha-š-hi* (Bo 2033 II, 15); *hubru-š-hi* (Hrozný, BoSt. I, p. 12, note 1, et Sommer et Ehelolf, BoSt X, p. 25 s.), etc.

4° **Le suffixe** *-di*. — Dans le vocabulaire de Ras-Shamra I, 3-11, 19; II, 26, 28-30; IV, 16 et 20 ce suffixe signifie « de lui », « son ». Il n'est en revanche attesté dans aucun texte hurrite. Dans certains passages de la lettre de Tušratta, le pronom possessif de la 3e pers. sing. est requis par le contexte, mais c'est une question encore mal élucidée de savoir par quoi il y est exprimé (voir à ce sujet Messerschmidt, MVAG, 1899, 4, p. 27 s., 42 s., 65).

D'après le vocab. de Ras-Shamra, IV, 17 et 21, le pluriel de *-di* serait *-uaša*, *-uaši* (ou peut-être *di-uaša*, *di-uaši* ?) qui signifierait « d'eux », « leur ». L'élément *aš*(*a*), *aš*(*i*) peut être rapproché du suffixe du pluriel *-aš* qu'on trouve en hurrite, par exemple dans *tup-pi-aš* « les tablettes » (Tušr., III, 39, 45).

5° **Le suffixe** *-e*. — Dans la seconde langue du vocabulaire de Ras-Shamra, ce suffixe traduit le sum. *-šè*, l'acc. *ana* (cf. Col. I, 3-11; II, 29 s.). C'est un suffixe de direction, qui est également attesté en hurrite; cf., par exemple, Tušr. IV, 22 :

Ša-u-we-ni-e e-ti-ir-wu-ú-e-e (*KUR*) *u-u-mi-i-ni-ir-wu-u-e-ni-e e-ti-i-e* (soit : *Ša-we-ni-e etirwu-e umminiwu-e-ni-e eti-e*).

« Pour [*-e*] mon sujet [*etiwru*], pour [*-e*] celui [*-ni*] de [*-we*] moi [*Ša*], pour

[-e] le sujet [*eti*], pour [-e] celui [-*ni*] de [*we*] mon pays [*uminiwwu*] » c'est-à-dire « A mon sujet, au sujet de mon pays [1] ».

Voir encore Tušr. III, 28 s. ; IV, 5, 18 s., 25, 28, 49 s.

Bork, qui a eu le mérite de reconnaître ce suffixe, l'a rattaché, à tort selon moi, à ce qu'il appelle le « locatif » *-we* (voir MVAG, 1909, 1 2, p. 23 s.). Outre que *-we* n'est, nous l'avons vu, employé que pour exprimer le génitif, la disparition du *w*, explicable après *u*, ne le serait guère après les autres voyelles. Une forme telle que *eti-e* ne peut vraisemblablement procéder de *eti-we*.

Dans la seconde langue du vocabulaire de Ras-Shamra, un autre suffixe *-e* paraît servir à former des adjectifs (voir ci-dessus le commentaire de la col. II, 25). Comparer, en hurrite, des formations adverbiales telles, par exemple, que *niruša-e* « rapidement » (Tušr. I, 55, 58, etc.), ou *teuna-e* « beaucoup » (Tušr. II, 49, 55, etc.).

Les suffixes du verbe.

Nous avons eu ci-dessus des occasions de remarquer que l'accadien ne traduit pas toujours fidèlement le sumerien. Il rend par exemple dans Col. I, 2, le présent-futur par le prétérit ou dans Col. I, 20 s., une forme impersonnelle par une forme personnelle. Tout fait croire que le scribe qui a rédigé le vocabulaire de Ras-Shamra a traduit plutôt l'accadien que le sumerien, car la première langue devait lui être beaucoup plus familière que la seconde. En ce qui concerne les termes de « prétérit » ou « présent-futur », nous les conservons tout en rappelant qu'ils ne doivent pas être pris à la lettre : ils ne sont exacts qu'en ce sens que le « prétérit » et le « présent-futur » accadiens sont, dans la plupart des cas, rendus dans nos langues, le premier par un temps passé, le second par le présent ou le futur. Mais l'accadien n'a pas de « temps » proprement dits. Peut-être en était-il de même de la seconde langue du vocabulaire de Ras-Shamra.

[1] La langue hurrite est bien l'opposé d'une langue elliptique. Elle s'attarde paresseusement autour de l'objet qu'elle veut exprimer.

1° **Le suffixe -*šu*, -*ša* ou -*ši*?** — La plupart des formes verbales livrées par le vocabulaire de Ras-Shamra se terminent en -*šu* ou -*ša*. Très instructive est la comparaison de *ti-bu-ša* qui traduit *udannan* « il renforce(ra) » (Col. I, 21) et *tu-bu-e* qui traduit *dannu* « fort » (Col. II, 23). Il en ressort que la voyelle (commune aux deux formes) qui précède d'une part -*ša* et d'autre part -*e* ne peut vraisemblablement appartenir au suffixe : si elle n'est pas radicale, cette voyelle appartient tout au moins à un thème commun au verbe et à l'adjectif. Ce thème, à la vérité, est dans un cas *tibu* et dans l'autre *tubu*. Mais cette différence dans la vocalisation de la première syllabe n'a vraisemblablement pas de signification au point de vue morphologique. Il est fort à croire que le scribe aurait pu écrire aussi bien **tu-bu-šu* que *ti-bu-ša* et **ti-bu-e* que *tu-bu-e*. Le vocabulaire de Ras-Shamra offre plusieurs autres exemples de l'alternance *i/u* : ainsi *athhu**u*** suivi du possessif -*di* est écrit *athhu**i**-di* (Col. IV, 16) et *šarreni*. suivi du même suffixe, est écrit *šarre**u**-di* (Col. IV, 20).

Si on compare les formes en -*šu* ou -*ša* aux formes accadiennes qu'elles traduisent, on observera que, si on fait abstraction de *kibu-šu* (I, 31) et *huma-šu* (II, 26) dont le sens n'est pas connu, les formes en -*šu* traduisent la 3e pers. sing. du prétérit (hib-*šu* [I, 15], pa*li-šu* [I, 17], sa*hu*la-*šu* [II, 31]) ou la 3e pers. sing. du présent-futur (*mudi-šu* [I, 14], *tuu-šu* [I, 20]) ou encore le participe passé (*ni-šu* [I, 23], *hum-šu* [I, 24], *tau-šu* [I, 25], *kabu-šu* [I, 25]) et que, d'autre part, les formes en -*ša* traduisent la 3e pers. sing. du prétérit (*nemri-ša* [I, 12], *šarre-ša* [I, 22]) ou la 3e pers. sing. du présent-futur (*tibu-ša* [I, 21]). On en conclura qu'il n'y avait entre les formes en -*šu* et celles en -*ša* aucune différence ni de temps, ni de personne, ni de nombre. Il ne paraît pas qu'elles se distinguent sous un autre aspect : elles semblent strictement équivalentes.

Il est singulier que les formes en -*šu* traduisent indifféremment des formes personnelles (prétérit ou présent-futur) ou impersonnelles (participe passé). Il est probable que le scribe qui a rédigé le vocabulaire de Ras-Shamra ne s'est pas astreint à traduire littéralement. On peut poser en principe que toutes les formes en -*šu* sont, comme les formes en -*ša*, des formes personnelles.

Une forme telle que *tibuša* rappelle les formes hurrites *arusa* « il donna », *katuša* « il dit », *hašaši* « il entendit », etc. Mais l'analogie est moins étroite qu'elle ne paraît au premier abord. En effet, en hurrite, le *š* du suffixe est

toujours précédé de la voyelle *u* et, à la 3ᵉ pers. sing. la voyelle finale est uniformément *a* : *kipaniša* signifie « il envoya », mais *kipanišu* signifie « tu envoyas » (voir Messerschmidt, MVAG, 1899, 4, p. 11 ss.). Au contraire, dans la seconde langue du vocabulaire de Ras-Shamra, la voyelle qui précède š, étant tout à fait indépendante du suffixe, est variable et, si la voyelle finale est tantôt *a*, tantôt *u*, cette alternance n'est nullement, comme en hurrite, en relation avec la distinction entre la troisième et la deuxième personne. Dans ces formes, le seul élément qui soit commun aux deux langues est donc le š du suffixe.

Le suffixe -*ši* n'est attesté que dans *a-bu-ši* (Col. II, ..), forme dont le caractère verbal est très hypothétique.

2° **Le suffixe -šu-*te*, -ša-*te*, -ši-*te*.** — Voir *h , i-ša-ša-te* (III, 22), *h , i-ša-ša-te* (III, 16), *pi-ša-ši-te* (III, 7). Ces trois formes (tout au moins les deux premières) traduisent le prétérit accadien (ou sumérien) 3ᵉ pers. sing. Le suffixe est composé de l'élément -*šu*, -*ša*, -*ši*, déjà étudié sous le n° 1, et de l'élément -*te* dont la signification est inconnue et dont le hurrite n'offre pas d'exemple. (Il n'y a sans doute aucun lien entre le groupe -*šu-te*, -*ša-te* ou -*ši-te* et l'élément hurrite -*št*- où Bork a voulu voir un « Aoristinfix », cf. MVAG 1909, 1 2, p. 51 et 53).

3° **Le suffixe -*ni*.** — Cf. (-d[i]-*ni* qui traduit *iddin* « il donna » (I, 26) et *u-bu-... -ni* qui traduit *i-pu-*[*uš*] « il fit, bâtit » (III, 15). On voit que les formes en -*ni*, comme les formes en -*šu* ou -*ša*, traduisent le prétérit 3ᵉ pers. sing.

4° **Les suffixes -*la* et -*lam*.** — Ces deux éléments (peut-être connexes ?) apparaissent dans les groupes suivants : -*la-di-e* (I, 28), -*la-lam* (I, 29 s.), -*ša-la* (I, 32). Le sens de l'un et de l'autre nous échappe.

5° **Le suffixe du pluriel.** — Au sujet de ce suffixe, très incertain, voir le commentaire de Col. I, 2.

6° **La négation.** — Elle paraît exprimée par trois suffixes différents, cf. I, 16, 18 et 28. Aucun de ces trois suffixes n'a de correspondant en hurrite. (Au sujet de la négation en hurrite, voir Bork, MVAG, 1909, 1 2, p. 50).

langue des Subarites de Mésopotamie. Au temps où le vocabulaire a été rédigé, cette langue était apparemment encore largement répandue : mais elle ne devait pas tarder à reculer devant les progrès de l'araméen. Telles sont, je crois, les conclusions linguistiques et historiques qu'il est permis de tirer de la belle découverte de MM. Schaeffer et Chenet.

François Thureau-Dangin.

A PROPOS D'ATARGATIS

PAR

PAUL PERDRIZET

I. — Le sein d'Atargatis.

L'un des plus curieux objets légués par feu Wilhelm Froehner au Cabinet de France est assurément le couvercle hémisphérique en bronze que M. Cumont vient de publier dans *Aréthuse*, 1930, p. 41, pl. VIII. D'après la fente ménagée en son sommet, ce couvercle, qui mesure 15 cm. de diamètre, provient soit d'un tronc fixe, soit d'une tirelire mobile, que le prêtre-quêteur (ἀγύρτης) présentait aux fidèles et où ceux-ci glissaient les pièces de monnaie qui constituaient leur offrande ou leur cotisation. D'après la dédicace grecque gravée sur ce couvercle, le tronc — ou la tirelire — servait à des sectateurs de la Dame Atargatis, Κυρία Ἀταργάτις, ou, comme disaient les Grecs, de la Déesse Syrienne, celle dont le culte avait pour métropole la localité très antique dénommée en araméen Bambycé (d'où le nom actuel de Menbidj), et que les Grecs appelaient d'un terme respectueusement vague, Ἱεράπολις, « la ville sacrée ».

M. Cumont, avec sa bienveillance connue et de moi si souvent éprouvée, me permettra de revenir quelques instants sur ce monument dont il a donné un si savant et intéressant commentaire.

Sur la question de date, il ne s'est pas prononcé. Il n'y a pas d'induction à tirer de la forme carrée des ρ, des ω et des σ, puisque cette forme apparaît dès le Ier siècle avant notre ère dans les inscriptions grecques des pays araméens. De la mention d'un soldat de la IVe légion scythique, on peut conclure que ce texte est postérieur à la première moitié du premier siècle de notre ère. L'aspect général de l'écriture, qui a quelque chose de lâché, la façon dont les lignes sont serrées, semblent indiquer une date déjà basse. Cette impression me paraît confirmée par le nom d'une des donatrices, Κρισπεῖνα, s'il lui a été donné pour être venue au monde du temps de l'impératrice Crispine : assuré-

ment, c'est une figure bien secondaire de la galerie impériale que Crispine, on ne sait pas grand'chose d'elle [1], et son terrible époux, Commode, s'est hâté de la supprimer après six ans seulement de mariage (177-183) : mais durant ces six ans, elle avait été, pour ces gens si religieux de l'Orient, une divinité sur la terre [2] ; durant ces six ans, il avait été bon de donner le nom de Crispine aux filles nouvellement nées.

Le couvercle, qui s'ajustait à un cylindre, est de forme hémisphérique : pourquoi ? M. Cumont rappelle un passage de l'inventaire délien de Callistrate où est mentionné un trone d'un des sanctuaires déliens de Sarapis, trone qui avait la forme d'un ὀμφαλός autour duquel s'enroulait un serpent [3]. M. Cumont conclut de là que le couvercle hémisphérique du trone — ou de la tirelire — cylindrique de la collection Froehner représentait lui aussi un ὀμφαλός.

Mais l'ὀμφαλός n'était pas de forme hémisphérique : il affectait la forme d'une moitié d'œuf et non d'une moitié de sphère [4].

Au reste, que dans un des sanctuaires étrangers qui, à Délos, avaient poussé, comme des champignons, à l'ombre du temple d'Apollon, le symbole delphique et, donc, apollinien, de l'*omphalos*, ait été adopté, la chose se conçoit sans peine. Mais Atargatis n'avait rien à voir avec l'*omphalos*.

Son symbole à elle, l'*omniparens Dea Syria* [5], la déesse de l'universelle fécondité, c'était le sein. Ses effigies populaires la représentaient debout, de face et nue, soulevant et pressant de ses deux mains ses larges mamelles, pour en exprimer le lait nourricier ou censément s'abreuvait toute vie. Les effigies auxquelles je pense surtout sont de petites terres cuites, hautes de 10 à 15 cm., moulées en plein par-devant seulement, dans un seul moule : par derrière, ces images sont plates. On en trouve dans toute la Syrie du Nord, c'est-à-dire dans la région où prévalait l'antique religion syro-hittite d'Atargatis. M. Hogarth [6] en a publié qu'il avait rapportées de Menbidj même : j'en ai donné d'autres au Louvre, qui m'avaient été offertes ou cédées à Antioche, et qui provenaient,

[1] Dion Cassius, LXXI, 33 ; Dessau, *Inscr. lat. sel.* 405. Cf. Tillemont, *Hist. des Empereurs*, Commode, art. III ; Pauly-Wissowa, s. v. Aurelius 89 (IV, Halbb., col. 2473).

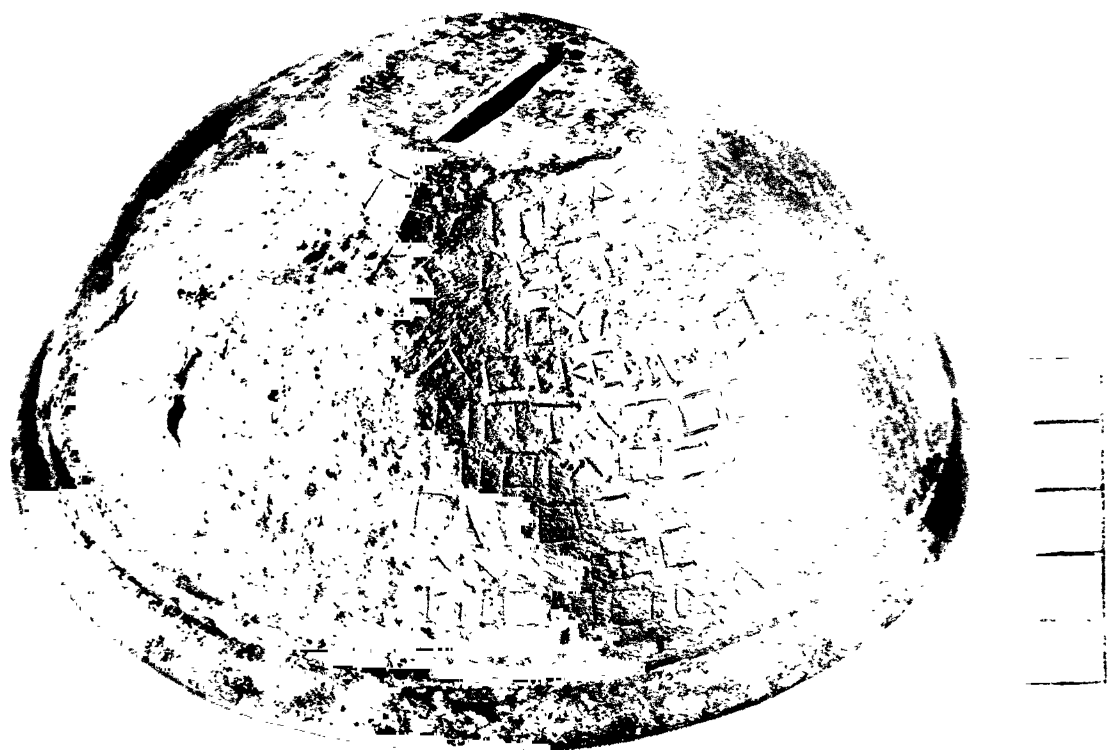
[2] Il y a des monnaies d'Alexandrie à l'effigie de Crispine (*Cat. Brit. Mus., Alexandria*, p. 180).

[3] Pierre Roussel, *Les cultes égyptiens à Délos*, p. 88.

[4] Voir les figures de l'article *Omphalos*, par G. Karo, dans le *Dict. des Antiquités* de Saglio.

[5] Apulée, VIII, 25.

[6] *Annual of the British School at Athens*, XIV (1907), p. 186 ; *Dict. des Antiq.*, fig. 6699.





Couvercle de tirelire en bronze avec dédicace grecque
Cabinet de France.
(Coll. Froehner)

m'a-t-on assuré, des environs de cette ville : j'en ai vu nombre d'autres à Alep, dans la collection de M. le consul Guillaume Poche, qui provenaient de diverses localités de la région alepine. Le type de ces terres cuites n'est d'ailleurs particulier ni à la Syrie du Nord, ni à Atagartis : il a servi en Babylonie, à Chypre [1], dans l'Egypte gréco-romaine, et cela jusqu'à l'époque la plus basse du paganisme [2], pour représenter les Déesses de la fécondité et de la maternité. Les Atargatis en terre cuite de la Syrie du Nord sont caractérisées par une exécution minutieuse et sèche qui retient quelque chose de l'archaïsme grec : elles rappellent par exemple, les terres cuites à revers plat trouvées à Assos (au Musée National d'Athènes et au Musée de Constantinople). Je crois qu'elles datent de la période perse, du ve ou du ive siècle avant notre ère, car elles paraissent de même argile et de même travail que les cavaliers perses en terre cuite pleine, qui ont été trouvés, eux aussi, en tant de localités de la Syrie du Nord.

A côté des terres cuites qui représentent Atargatis soutenant ou pressant ses seins, il faut, je crois, placer deux curieux monuments d'art syrien archaïque, c'est-à-dire de la première moitie du dernier millenaire avant notre ère. L'un semble inédit, l'autre ne me paraît pas avoir été bien expliqué. Ce sont deux moules de serpentine, au Cabinet de France. L'un, qui a été déjà reproduit plus d'une fois [3], est décrit dans le *Catalogue* de Chabouillet (n° 2245), mais avec des indications de mesure erronées — il a, en réalité, 65 mm. de haut, 43 de large et 8 d'épaisseur : — l'autre (h. 50 mm., larg. en bas 43, ép. 12), catalogue M 1833, a été acquis dans le commerce le 25 janvier 1898. La provenance de l'un et de l'autre est inconnue. Je crois qu'ils proviennent tous deux de la Syrie du Nord et que les deux figures qui y sont sculptées en creux représentent le couple divin Hadad-Atargatis, l'un barbu et coiffé du casque conique à cornes, l'autre portant ses mains à ses seins. S'il n'y avait que le moule decrit par Chabouillet, on pourrait contester cette interpretation et soutenir que la déesse fait le même geste de dévotion, de prière, que Hadad. Mais sur l'autre moule, Atargatis, à n'en pas douter, fait le geste de porter les mains à

(1) Heuzey, *Les figurines de terre cuite du Louvre*, pl. II, IV, IX. Cf. Menant, *Recherches sur la glyptique*, fig. 112 et suiv.

(2) *Les terres cuites grecques d'Égypte de la coll. Fouquet*, p. 5, pl. VI.

(3) *Rev. archéol.*, 1885, I, p. 29 (Salomon Reinach) ; E. Babelon, *La gravure en pierres fines*, fig. 106, p. 226.

ses seins, de même par exemple que la déesse nue sur le moule du Louvre publié par M. Salomon Reinach [1].

Ces petits moules servaient à mouler quoi ? Non certes pas des terres cuites, qu'on moulait dans des moules également en terre, ni des gâteaux de farine, mais des objets de métal, et plus précisément, je crois, des enseignes de pèlerinage. Les pèlerins qui, de tant de pays, se rendaient à Bambyce, devaient en revenir munis de l'image bénite du couple divin qu'ils étaient venus adorer. Ces enseignes devaient, j'imagine, être en plomb. On sait de reste que l'usage des enseignes de pèlerinage en plomb a subsisté longtemps [2]. Il serait erroné d'y voir un usage exclusivement médiéval : comme tant de choses du Moyen Age, c'était une survivance de l'antiquité.

Celui de nos deux moules qui était encore inédit m'a paru de gravure plus rude, de date plus ancienne, que celui qui est connu depuis la description de Chabouillet et l'article de M. Salomon Reinach. On notera que sur le moule inédit, est figuré entre les deux divinités un bouquetin ; que Hadad semble y avoir, dans la main droite, un sceptre sur le haut duquel était, peut-être, perché un oiseau (le moule est endommagé en cet endroit). On notera aussi que sur les deux moules, les deux divinités sont présentées sur un pied de parfaite égalité, elles ont la même grandeur, et si l'une est à la gauche de l'autre sur l'un des moules, c'est l'inverse sur l'autre.

Pline, on ne sait d'après quel auteur grec, parle de pierres qui en Syrie, donc en langue araméenne, étaient dénommées, d'après leur forme ou d'après les figures qu'on croyait y reconnaître, « rognon de Hadad », « œil de Hadad », « doigt de Hadad [3] ». Ce texte, trop vague pour permettre d'identifier les pierres en question, a du moins cet intérêt de montrer qu'entre leurs dieux et les pierres dures, particulièrement celles qui étaient des *lusus naturæ*, les Syriens avaient établi des relations mystiques qui étaient bien dans l'esprit oriental.

Pour en revenir à la tirelire Froehner, je crois, en raison de sa forme hémisphérique, qu'elle évoquait, dans l'esprit des fidèles d'Atargatis, le sein

[1] *Art. cit.*, p. [illegible].

[2] Forgeais, *Collection de plombs historiés trouvés dans la Seine*, Paris, 1862-1866, 5 vol. 8°. Enlart, *Manuel d'archéol. fr.*, III, p. 301-308.

[3] *Nat. hist.*, XXXVII, § 186 : *Adadu nephros* (Ἀδάδου νεφρός) *sive renes, ejusdem oculus, digitus dei; et hic colitur a Syris.* Quelques-unes de ces pierres étaient peut-être des pétrifications.

maternel et fécond de leur grande déesse, à laquelle l'objet avait été nommément dédié et dont il contribuait, pour sa part, à entretenir le culte. Le mamelon du sein n'a pas été figuré, parce qu'à la place où il devait se trouver, était ménagée l'ouverture par où les fidèles glissaient la pièce de monnaie qui constituait leur offrande ou leur contribution. On ne doit pas se choquer de cette explication réaliste : dans une représentation du sein de leur déesse, les fellahs de la Syrie païenne ne voyaient pas sujet de scandale. Ici encore, le Moyen Age nous offre des analogies : la dévotion à sainte Agathe — la sainte dont les bourreaux coupèrent les seins — comportait des reliquaires [1] dont la forme très réaliste n'effarouchait personne.

II. — Atargatis dans les « Suppliantes ».

Renan a dit qu'après la conquête de l'Asie par Alexandre, « la Syrie du Nord devint une annexe de la Grèce [2] ». L'exagération est manifeste. Sans doute, Séleucos Nicator avait fondé, en Syrie du Nord, quatre villes de type grec, qui étaient promises à un grand destin : Séleucie, à laquelle le fondateur avait donné son nom ; Antioche, en mémoire de son père ; Laodicée, en mémoire de sa mère ; Apamée, en l'honneur de sa femme Apama, la fille de Spitamène. Mais, en dehors, je ne dis pas même des territoires, mais seulement des murailles des quatre villes, dans l'intérieur du pays, sur ces immenses plateaux qui montent lentement vers l'Euphrate, dans la χώρα syrienne, l'Hellénisme n'a pu mordre. Nicator avait bien pu imposer le nom macédonien de Beroia à l'antique Chalybon (aujourd'hui Alep), ou le nom, non moins macédonien, d'Europos, sa ville natale, à la vieille forteresse hittite de Karkemich : l'intérieur du pays syrien n'était pas devenu grec pour autant. Tandis qu'Antioche avait eu, durant près de 40 ans, Euphorion de Chalcis pour bibliothécaire [3], et qu'Apamée s'enorgueillissait d'avoir vu naître Poseidonios [4],

[1] Abbé Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, t. I, p. 264 et II, p. 202 (de l'éd. Cocheris), à propos d'un reliquaire bavarois apporté à Paris (dans l'église Saint-Merry), probablement par la reine Ysabeau, et qui portait cette inscription : *hoc est mamilla beate Agathe virginis et martyris*.

[2] *Histoire du peuple d'Israel*, IV, p. 201.

[3] Christ-Schmid, *Griech. Litt.*, II, 1, p. 148.

[4] *Id.*, p. 348.

la χώρα de la Syrie du Nord n'a donné aucun fruit à l'Hellenisme. Les légendes grecques ont pu s'enraciner çà et là sur la cote, celle de Daphné à Antioche, celle d'Amymone à Beryte, celle de Persee et d'Andromède à Joppé : dans l'intérieur, les legendes grecques n'ont pas su où se prendre.

Mais de là à croire que la Syrie du Nord n'ait pas ete connue des Grecs, il y a loin. Nous sommes tentés de nous l'imaginer, simplement peut-etre parce que notre principale autorité, chez les Grecs, pour la connaissance de l'Asie, Hérodote, n'en parle pas. Il n'en parle pas parce qu'il n'est pas passe par la Syrie, pour aller en Chaldee et en Egypte, et pour en revenir. Mais d'autres Grecs que lui y étaient allés voir, et sans doute dès les temps anciens. Car les Grecs allaient partout, étaient partout, dans tous les pays du bassin méditerranéen, comme mercenaires, comme artisans, comme mercantis. Souvent obligés, par le besoin, de chercher leur vie en terre étrangère, chez les Barbares, ils s'intéressaient plus particulièrement aux pays riches. Il eut été bien étonnant qu'ils ne s'intéressassent point à la Syrie du Nord, qui était deux fois riche, par son terroir et par le transit. Qu'ils aient connu d'assez bonne heure, je veux dire dès la période achéménide, plusieurs générations avant Alexandre, les ressources de la Syrie du Nord, je crois en trouver la preuve dans Eschyle.

On se rappelle ce magnifique chœur des *Suppliantes*, v. 524 et suiv., où les Danaides, petites-filles d'Io, racontent, d'après les traditions de l'Heraeon d'Argos, la fuite eperdue de leur aieule devant le taon suscite par Héra, depuis l'Argolide natale jusqu'aux bords du Nil, ou elle devait mettre au monde le fils qu'elle avait conçu de Zeus, Epaphos, autrement dit Apis : « Elle se lance à travers l'Asie, passe la Phrygie, les montagnes de Cilicie, arrive à des rivières jamais taries, au pays opulent, à la terre d'Aphrodite, terre fameuse par l'abondance du ble qu'elle produit » :

> τοὺς ποταμοὺς ἀενάους
> καὶ βαθύπλουτον χθόνα, κλειτὰν Ἀφροδί-
> τας πολύπυρον αἶαν (v. 553-555)

Io passe donc de la Cilicie jusqu'au Nil, mais par ou ? M. Mazon [1] dit : « par le pays fertile consacré à Aphrodite, par la Phénicie. » Ceux qui ont été en Phénicie, n'ont qu'à rappeler leurs souvenirs pour se rendre compte que ce

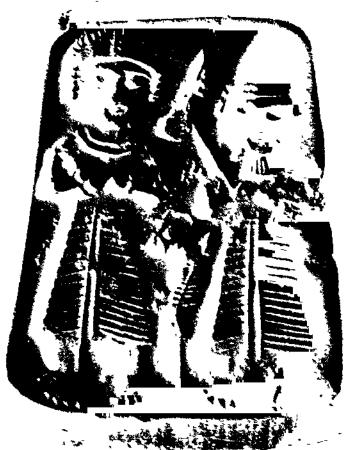
[1] Eschyle, I, p. 33 (coll. Budé).



1. Déesse syrienne. Terre cuite.



2. Déesse se pressant les seins. Karkémish





3 et 4. Moulages d'après deux moules du Cabinet de France.

n'est pas à la Phénicie, étroite bande côtière comprimée entre la montagne et la mer, que peuvent s'appliquer les expressions d'Eschyle : βαθύπλουτον χθόνα suggère l'image de vastes terres prolongeant à l'infini, jusqu'au bout de l'horizon, au moment des labours leurs sillons, au moment des récoltes l'or mouvant des épis. Et l'expression πολύπυρον αἶαν ne saurait non plus convenir à la Phénicie, pays de jardins et de cultures arbustives : le poète entend désigner une terre dont la production exclusive est le blé, une Beauce à rendement superbe. Ces expressions ne conviennent qu'à l'*hinterland* syrien et plus précisément, puisque le poète désigne Aphrodite comme la grande divinité de cette région, qu'à la Syrie du Nord, au vaste pays agricole entre l'Oronte et l'Euphrate [1], d'Antakieh à Alep, d'Alep à Bâb, de Bab à Menbidj, de Menbidj à Djérablous. Et la déesse qu'Eschyle désigne du nom grec d'Aphrodite, ne peut être que la déesse syrienne, la Dame de Bambycé, Atargatis, dont le culte s'étendait sur une région immense, partout où les inscriptions nous font connaître des Μαμβογαῖοι, partout où sont allés les Syriens du Nord, en Egypte, à Délos, dans la Grèce continentale, à Rome même. J'ai tenté des fouilles dans la métropole de ce grand culte, elles n'ont pas donné grand'chose, et pour cause : le fanatisme s'est acharné sur la ville sainte pour y détruire jusqu'aux derniers vestiges du paganisme, les conquérants de toutes races ont achevé l'œuvre des fanatiques : *quot oppida in Syria devorata sunt* [2] ! Mais je me rappelle avoir vu à Menbidj les gens de la région venir payer, en nature, l'impôt : les caravanes arrivaient des villages, le blé s'accumulait au bord du lac sacré, auprès de la tente où siégeait le percepteur. Et ce spectacle m'a fait comprendre l'Ἀφροδίτης πολύπυρον αἶαν du poète athénien.

L'interprétation proposée est conforme à un caractère qui frappe chez Eschyle : nul poète grec n'a eu plus que lui la curiosité et le sens de la géographie, particulièrement de la « géographie humaine », et de l'ethnographie. A cet égard, *les Suppliantes* et *les Perses* sont d'une grande richesse : comme exemple, il me suffira de rappeler ce passage des *Perses* (v. 864-870) où Eschyle décrit, comme l'a montré Henri Weil [3], les cités lacustres du Strymon.

PAUL PERDRIZET.

(1) Les ποταμοὺς ἀενάους dont parle le poète seraient, d'après M. Mazon, les fleuves de Cilicie, Pyramos, Saros, Cydnos ; c'est peut-être aussi bien l'Oronte, le Mélas, l'Euphrate.

(2) SÉNÈQUE, *Ad Lucilium*, ep. 91, § 9.

(3) Cf. *Klio*, X, p. 27.

RECHERCHES SUR LE LIMES ROMAIN

(CAMPAGNE D'AUTOMNE 1930)

PAR

Le R. P. A. POIDEBARD.

Les recherches sur l'organisation du *limes* (postes de défense, routes et points d'eau) ont été continuées entre Ǧebel ed Droūz et Ǧebel Sinǧar, en territoire syrien, dans le secteur des provinces romaines de Phénicie, de Syrie et de Mésopotamie.

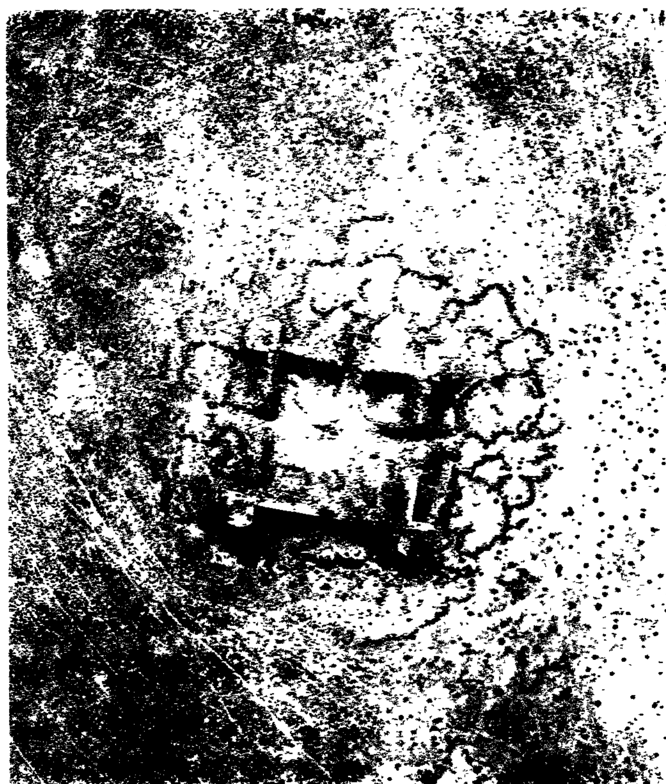
La campagne, commencée le 16 octobre (après une reconnaissance dans les confins désertiques du Ǧebel ed Droūz avec le lieutenant de Brébisson, des escadrons druzes, 9-13 septembre), s'est terminée le 31 novembre.

La participation aux vols de reconnaissance de l'aviation du Levant dans le désert nous a permis de préparer les reconnaissances au sol et de photographier, entre l'Euphrate et Boṣra, sur une zone de 500 kilomètres, les postes frontière, pour en établir ou vérifier les plans. La recherche des grandes voies de pénétration dans le désert, perpendiculaires au *limes*, a également pu être continuée. L'escorte d'un peloton méhariste de Dmeyr a permis d'étudier en détail postes et milliaires de la voie romaine Palmyre-Damas (cf. pl. LVII) [1].

Au retour, le R. P. René Mouterde a bien voulu m'aider à l'exploitation de la documentation recueillie et rédiger une étude sur la *Strata Diocletiana* et ses milliaires [2].

[1] A mes collaborateurs aériens, photographes ou pilotes, commandants de Boysson, Ruby et Pitault, capitaine de Castets, lieutenant Basset et adjudant-chef Caton, je dois joindre le lieutenant Sauvagnac, de la Compagnie méhariste de Dmeyr, dont la connaissance du désert me fut une aide précieuse dans la vérification au sol des observations aériennes sur la voie romaine Palmyre-Damas le long de la chaîne du Gebel Rawāq.

[2] Cette étude, annexée au présent rapport à l'Académie des Inscriptions, a été communiquée par M. R. Cagnat, secrétaire perpétuel, à la séance du 17 avril 1931, et publiée dans les *Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, t. XV, fasc. 6. Nous y renvoyons pour toute la partie concernant les indications des milliaires.



QASR EL-ABYAD.
Type de castellum du IIe siècle ap. J.-C.



HAN ANEYBE
Type de castellum de l'époque de Dioclétien

Phot. aériennes prises par le Colonel de Boysson

CAMP DE GARYYE.
Limes de l'Euphrate.

Voici en résumé les points nouveaux obtenus. Nous les avons marqués sur le croquis annexe (cf. pl. LVI).

I. — Limes du Ḫaboūr.

Les deux grandes voies de pénétration entre Tigre et Euphrate coupant perpendiculairement le *limes*, ont été étudiées :

1° *Voie de Peutinger : Singara-Ḥarrān.* — Outre les points déjà reconnus précédemment, un nouveau camp d'étape a été relevé à proximité de Tell Ajaj (ʿArbān).

2° *Voie Singara (Beled Sinǧar)-Callinicum (Raqqa).* — Invisible au sol, elle a été repérée et suivie en avion, puis reconnue à terre à l'ouest du Ḫaboūr. Nous en avons retrouvé les postes d'étape et les points d'eau. Elle croisait la voie fortifiée des caravanes Mardine-Palmyre, à Mālḥa, ville ronde à deux plateformes, du même type que celle de Tell Muezzar (attribuée au premier millénaire).

II. — Limes de l'Euphrate.

Route romaine de la rive gauche. — Deux camps d'étape ont été retrouvés sur la rive du fleuve, un à 15 kilomètres en amont de Deyr ez Zōr formant tête de pont de la voie Mardine-Palmyre, en face du camp de Ġāriyyé relevé en avril, sur la rive droite du fleuve (cf. pl. LV, 3), un deuxième à Bouseyré près du confluent du Ḫaboūr. Cette route se superposait, dans ce secteur de la rive gauche du fleuve, à l'ancienne route du *limes* parthe décrite par Isidore de Charax, dans ses *Mansiones Parthicæ*. D'après les distances vérifiées, il semble qu'on puisse identifier Phaliga avec les restes de ville situés peu au nord-ouest de Bouseyré et Giddan avec ʿAnqa (15 km. en aval d'Abou Kemal sur la rive droite), dont nous avons relevé le plan au printemps.

III. — Limes Euphrate-Boṣra.

Ce secteur du *limes* a été le principal objet d'étude de notre campagne d'automne.

Entre Boṣra (Gebel ed Drouz) et Euphrate, une seule ligne géographique se présente, dans le désert du Ḥamād, pour accrocher une défense de frontière, la chaîne du Gebel Rawāq détachée de la chaîne de l'Anti-Liban et prolongée par le système du Gebel Bišri. Cette ligne stratégique était arc-boutée entre deux bastions naturels fortifiés par l'armée romaine, l'Osrhoène, au nord, dans la boucle de l'Euphrate, et le Gebel ed Drouz, au sud.

1) Limes de Soura sur l'Euphrate à Palmyre.

La route de Soura à Reṣāfa et Palmyre (Itinéraire de Peutinger) a été survolée et parcourue plusieurs fois. Des sondages seraient nécessaires pour déterminer l'origine de certains postes.

Elle était divisée en quatre étapes de XXX MP : Soura-Reṣafa-El Kowm-Heleḥle-Palmyre. Entre Reṣafa et Soura, l'observation aérienne nous a fait retrouver au sol, à Qaṣr as Sèlè et ad Dahal, les *Tetrapyrgia* dont parlent les *Acta SS Sergii et Bacchi* (*Analecta Bollandiana*, XIV, p. 373 et suiv. ; Chapot, *Frontière de l'Euphrate*, p. 332).

Une route, jalonnée de puits fortifiés, reliait Souḫné et l'Euphrate (camp de Gāriyye) par les pentes sud du Gebel Bišri.

2) Limes Palmyre-Boṣra (cf. pl. LVII).

La jonction de Palmyre avec Boṣra s'effectuait par deux itinéraires différents :

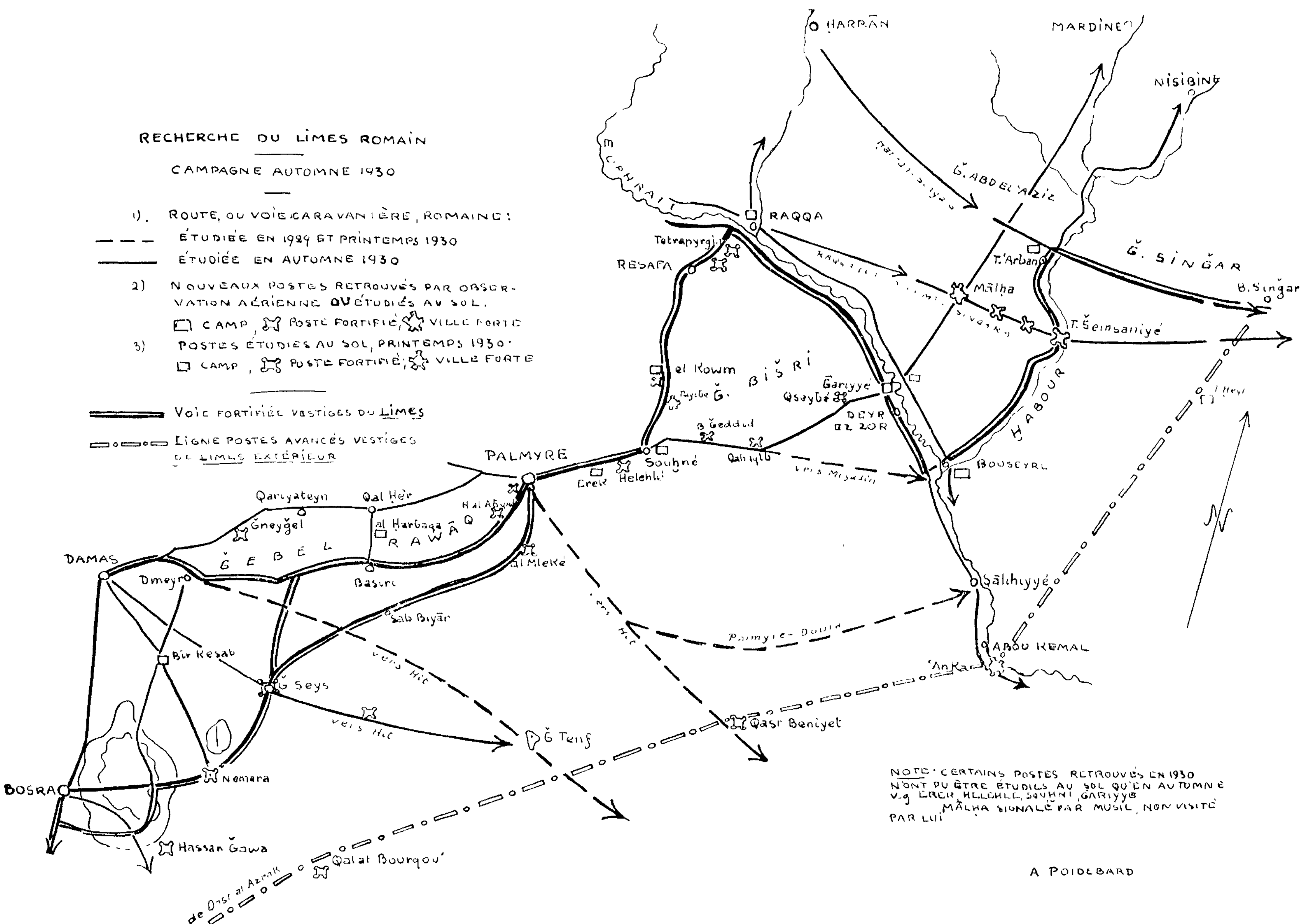
a) Palmyre-Damas-Boṣra ;

b) Palmyre-Gebel Seys-Boṣra.

Nous avons essayé d'apporter quelques précisions sur ces voies romaines importantes qui ont préoccupé plusieurs voyageurs, Cyril Graham, Moritz et A. Musil (cf. Fabricius, art. *Limes* dans Pauly-Wissowa, *R. E.*, XIII).

A. — Route Palmyre-Damas-Boṣra.

De Palmyre à Damas, une voie romaine jalonnée de onze postes et appelée par les Bedouins la « route des Hans », suit la pente sud du Gebel Rawāq en



DE BOSRA A L'EUPHRATE

lisière du désert. C'est le véritable itinéraire, viable en toute saison, pour relier ces deux centres. La route se tient toujours à mi-pente de la chaîne, dans un terrain caillouteux dont il avait suffi d'écarter régulièrement les pierres pour aplanir le tracé.

Dans la majorité de son parcours, la route suit une large vallée, riche en pâturage, limitée au sud-est par un chaînon de la montagne qui la sépare du désert du Ḥamād.

Des traces de pavage n'ont été constatées que dans la traversée de quelques wādis marécageux. L'observation aérienne a aidé le relever au sol, en reconnaissant à une bande de verdure, plus sombre après les pluies de printemps, certains secteurs de la voie, invisibles de terre.

Le ravitaillement en eau était aménagé par des puits utilisant la nappe souterraine des wādis coulant dans la vallée. Quand les puits manquaient, l'eau des pluies était captée dans des citernes ou bassins (birkets) judicieusement aménagés près des postes.

Après étude faite sur le terrain, pendant une reconnaissance de dix jours, cette route de Ḫāns apparaît non comme une simple voie commerciale, mais comme une ligne frontière solidement organisée et défendue.

Toutes les passes de la chaîne sont gardées par un poste. Tous ces postes sont reliés entre eux par des observatoires de signalisation optique. Quand leur situation, près des passes, ne permet pas de liaison optique directe, des tours de guet sont disposées à proximité sur les pentes de la montagne.

Cette route était doublée, au nord du Ǧebel Rawāq, par une seconde voie fortifiée Palmyre-Qaṣr al-Ḥèr-Qaryateyn-Ǧeroūd. Les postes jalonnant cette route gardaient au nord le débouché des passes de la chaîne et étaient reliés par des voies secondaires, munies de points d'eau, aux postes de la route sud. A Ḫān Ǧneyǧel, à l'ouest de Ǧeroūd, nous avons retrouvé un castellum de même plan et technique que Ḫān at-Trāb, poste correspondant sur la route sud.

Les étapes de la route sont jalonnées par des castellums plus importants : Palmyre — XX MP — Ḫān al Ḥallābāt — XXX MP — Baṣīri — XXX MP — Ḫān aṣ Ṣāmāt — X MP — camp de Dmeyr — XX MP — Damas.

Sur les milliaires, presque tous restés en place, mais quelques-uns enfouis qu'il nous fallut déterrer, nous avons relevé plus de 20 inscriptions.

De Damas à Bosra, la jonction était faite par la voie du Leġa (Itinéraire de Peutinger), prolongement de la voie de Trajan Aila ('Aqaba)-Boṣra. Cette route survolée et photographiée au cours de nos campagnes de 1927 (cf. *Syria*, 1928, *Reconnaissance aérienne au Leġa et au Ṣafa*) a été définitivement étudiée au sol par M. Dunand (*Voie romaine de Trajan*, dans *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. VIII, II Pie).

B. — Route Palmyre-Ġebel Seys-Boṣra.

Une liaison directe Palmyre-Boṣra par le Ġebel Seys et Nemāra, était établie par une voie dont nous avons pu achever d'étudier les postes jusqu'au Ġebel Seys.

Du Ġebel Seys partait très probablement une autre voie fortifiée formant liaison avec la voie des Ḫāns. D'après un milliaire retrouvé par M. Dunand dans le Ġebel ed-Droūz, il semble que la grande voie militaire directe Palmyre-Boṣra ait, du temps de Dioclétien, utilisé cette variante moins désertique, qui réunissait le Ġebel Seys avec Manqoūra.

Du Ġebel Seys, une voie, invisible au sol et retrouvée en avion en mai 1927, partait vers l'est à travers le Ḥâra. Nous l'avons survolée et photographiée en automne, ainsi que ses points d'étape.

En effet, à l'est de cette route fortifiée Palmyre-Boṣra, le désert du Ḥamād était percé de voies de pénétration perpendiculaires à la frontière intérieure. Tous les grands centres de pâturage que nous avons survolés dans cette zone étaient réunis par des voies de caravanes et munis de postes de surveillance avancés (cf. pl. LVI).

IV. — Date des postes jalonnant le Limes, de l'Euphrate a Boṣra. La Strata diocletiana (cf. pl. LVII).

L'étude technique des castellums romains et celle des bornes milliaires, relevées sur le secteur Souḫné-Damas, permettent de reconnaître l'origine des postes frontière et de distinguer les principales étapes par lesquelles a passé leur organisation en *limes*. Entre Soura et Palmyre cependant, des sondages

Vient de paraître :

O. TAFRALI

Directeur du Musée des Antiquités de Jassy — Professeur à l'Université de Jassy

MONUMENTS BYZANTINS de CURTÉA DE ARGÈS

Un volume de texte de XXI-352 pp., gr. in-4, broché, et un atlas de 16 pp. et 158 planches dont 12 en couleurs, gr. in-4, sous cartonnage, 1931 .... **750 fr.**

Livre I. La ville de Curtéa de Argès. Légendes et traditions historiques. — Livre II. Architecture. — Livre III. Peinture. Ch. I. Remarques générales sur les fresques de Saint-Nicolas de Curtéa de Argès. — Ch. II. Les fresques du sanctuaire. L'Adoration de la Vierge avec l'Enfant Cycle de la Résurrection. — Ch. III. Les fresques du collatéral nord. — Ch. IV. Paroi occidentale et murs adjacents de la nef centrale. — Ch. V. Paroi méridionale. — Ch. VI. L'Iconostase. — Ch. VII. Piliers et arcades. — Ch. VIII. Fresques de la coupole. — Ch. IX. Les fresques du narthex. — Ch. X. Figures et portraits. — Ch. XI. La décoration florale et géométrique. — Ch. XII. L'art et les artistes des fresques de Saint-Nicolas de Curtéa de Argès, technique, origine, influences — Livre IV. Inscriptions et Graffiti. Ch. I. Graffiti contenant des noms propres. — Ch. II. Inscriptions roumaines. — Livre V. Débuts de l'Etat valaque et date des églises Saint-Nicolas et San-Nicoara de Curtéa de Argès. Ch. I. Opinions des savants roumains sur la date de Saint-Nicolas et de San-Nicoara. — Ch. II. Les Roumains de la région carpathine avant le XIVe siècle. — Ch. III. Les Valaques et l'invasion des Tartares en 1241. — Ch. IV. Négru-Voda et les Etats valaques après l'invasion des Tartares. — Ch. V. Situation des Etats valaques dans la seconde moitié du XIIIe siècle. Conclusions.

Les monuments byzantins de Curtéa de Argès présentent une importance particulière, tant pour l'histoire du peuple roumain et des Balkans, que pour l'art byzantin en général.

Biserica-Domneasca (primatiale) est, de l'avis de tous, la plus ancienne église roumaine, bâtie au moment même de la création de l'Etat valaque. Lui assigner une date, c'est en fixer une pour la fondation de cet Etat, ce qui constitue le plus difficile problème que les historiens roumains ne sont jamais parvenus à résoudre d'une façon satisfaisante.

Autour de cette question, on a longuement et ardemment discuté. Certains savants estiment que l'Etat valaque aurait été crée au XIIIe siècle; d'autres avancent cette date au commencement du XIVe siècle.

Dans le présent ouvrage, sont exposées et discutées d'une manière strictement objective toutes les opinions énoncées, sans en excepter aucune, même les plus modestes.

Aux faits historiques connus, commentés convenablement, l'auteur en apporte d'autres, puisés dans un certain nombre de textes. Il y ajoute les conclusions d'une étude approfondie sur l'architecture et la peinture de trois monuments byzantins de Curtéa de Argès, qu'il rapproche d'une riche série d'autres qui s'élèvent tant dans les Balkans qu'en Italie Méridionale.

Il date *Saint-Nicolas* et les deux autres chapelles de Curtéa de Argès, du XIIIe siècle.

A leur égard, se posent des problèmes intéressant l'histoire et le développement de l'art byzantin. D'abord la question des influences. L'on relève, en effet, une grande ressemblance entre les monuments byzantins de Curtéa de Argès et ceux de la Thrace, et surtout de la Bulgarie, érigés aux XIIe et XIIIe siècles, en même temps qu'une dissemblance avec les églises de Serbie du XIVe siècle. Cela s'explique par la plus grande puissance qu'exerçait dans la péninsule balkanique la dynastie des Assanides qui régnait au XIIIe siècle sur les peuples bulgare et valaque.

Cette domination s'étendait-elle aussi sur la rive gauche du Danube?

Contrairement à l'opinion de plusieurs historiens roumains, M. Tafrali répond affirmativement à cette question en se basant sur des textes contemporains et sur l'étude des monuments de Curtéa de Argès.

La présence à l'église *Biserica-Domneasca*, à côté de nombreuses inscriptions grecques, de certaines autres en vieux bulgare, écrites en caractères appartenant aux XIIe et XIIIe siècles, constitue un fait significatif.

L'architecture de ce monument et de deux chapelles voisines n'est point serbe; elle ressemble au contraire aux églises byzantines de l'Ecole constantinopolitaine, surtout aux chapelles de Trapézotsa, près de Tarnovo, en Bulgarie, datées du XIIIe siècle.

L'iconographie de Saint-Nicolas de Curtéa de Argès prouve une influence venue d'Italie Méridionale et de Thrace.

Aucun monument byzantin n'a mieux été étudié et décrit au point de vue de la décoration picturale que Saint-Nicolas de Curtéa de Argès.

C'est une étude consciencieuse et minutieuse qui a permis de bien discerner les différents styles des fresques exécutées dans cette église à diverses époques.

On y distingue : 1° Les fresques byzantines à inscriptions grecques. — 2° Les fresques d'une ancienne restauration, désignées par des légendes en langue slavonne. — 3° Les peintures de deux autres couches récentes accompagnées d'une inscription roumaine.

M. Tafrali, en s'appuyant sur une documentation extrêmement solide, montre que les fresques byzantines de Saint-Nicolas ont été exécutées dans la seconde moitié du XIIIe siècle.

A part de nombreux arguments d'ordre technique, l'auteur en apporte d'autres puisés dans différents textes.

Les derniers chapitres de son livre constituent une contribution très intéressante à l'histoire de la formation de l'Etat valaque et de ses rapports avec les pays voisins.

L'ouvrage se recommande particulièrement aux historiens, aux archéologues et historiens de l'art byzantin.

STRATA DIOCLETIANA

(NOVEMBRE 1930)

- Voie romaine
- Voie de Dioclétien
- Castrum, castellum
- Castellum (Type IIIe Siècle)
- " (" Dioclétien)
- Puits romain
- Source
- Ruines
- CUNNA — Identification
- ① — Milliaires relevés
- Col ou passe

DAMAS

vers Bosra

Dmeyr

Han aš Šāmāt

Qasr Seyqal

H. at Trāb

Manqoūra

'Anaybê

Basīri

at Qattār

at Halabāt

H. al Abyad

PALMYRE

Erek

Helêhlê

Soukhné

Ğeroūd

Han Ğneyğel

H. al Abyad

Qaryateyn

Qasr al Hēr

al Harbaqa

al Bāda

Bhara

al Mlehe

al Mākhoūl

Sab' Biyār

Seys

Qasr al Abyad

Nemara

VALLIS DIOCLETIANA

VALLIS ALBA

ONEUATHA

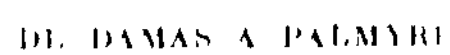
CARNELA (CUNNA ?)

VERIARACA

VEROTABULA

HELELA

A. Poidebard



DE DAMAS A PALMYRE

seraient nécessaires pour déterminer l'origine des postes, enfouis dans les sables ou la terre de la steppe.

Types des Castellums.

Entre Palmyre et Damas, sur la voie des Ḫāns, les castellums présentent trois types différents :

1° Type du camp de Dmeyr (Marc-Aurèle) : Bḫara, probablement aussi Baṣiri.

2° Type des camps d'El-Leğğoun et Odrouḥ sur la frontière d'Arabie (peut-être Trajan, certainement pas après Marc-Aurèle) : Ḫān al-Ḥallābāt et le poste voisin, Ḫān al-Abyāḍ (cf. pl. LV, 1), Ḫān al-Qaṭṭār, Manqoūra.

3° Type de Qaṣr Bšir sur la frontière d'Arabie (Dioclétien) : Ḫān 'Aneybé (cf. pl. LV, 2), Ḫān at-Trāb, Ḫān aś-Sāmāt, castrum dans la citadelle de Damas. Sur la route nord, Ḫān Ğneyğel, et sur la route Palmyre-Ğebel Seys par le désert, al-Mlèke.

Un regard sur le croquis annexe (cf. pl. LVII) montre qu'à une ligne de postes du IIe siècle ou antérieure à la tétrarchie (types 1 et 2) jalonnant les grandes étapes de la voie Palmyre-Damas, a été ajouté, entre Baṣiri et Damas, un renforcement de postes par Dioclétien.

Cette ligne renforcée, de la fin du IIIe siècle, barre les passes de la chaîne frontière, empruntées par les grandes voies de caravanes allant du Ḥaūran et du désert vers Ḥoms et Damas.

Entre Palmyre et Ğebel Seys, le castellum d'al-Mlèkè, au sud de Tell Frey, est du type de Qaṣr Bšir attribué à Dioclétien. Situé à une étape de Palmyre (45 kilomètres) et muni de puits intérieur et extérieurs, il nous marque, à lui seul, l'existence d'une route d'étape fortifiée. Le milliaire de Bḫara portant l'inscription *Strata Diocletiana* (*CIL*, III, n° 6726) a été étudié sur place. Il n'y a aucune vraisemblance qu'il provienne de la voie des Ḫāns d'où on l'aurait transporté. Il doit être considéré comme situé à sa place originale. Il vient donc confirmer notre déduction et se rapporte à une voie Palmyre-Boṣra directe par le désert, existant sous Dioclétien.

Strata Diocletiana.

La « Voie de Dioclétien » était donc principalement, d'après le plan et la technique des postes, la route Palmyre-Damas, dite aujourd'hui « la route des Ḫāns », longeant les pentes sud du Ǧebel Rawāq.

D'après les inscriptions des milliaires, le nom s'étendait, vers le sud, à la voie directe par le désert Palmyre-Ǧebel Seys-Boṣra et à la voie de jonction Manqoura-Ǧebel Seys et, vers le nord, à la voie Palmyre-Soura, au moins jusqu'à Aracha (Erek). En outre quelques-uns des postes nommés par la *Notitia Dignitatum* peuvent être identifiés le long de cette route des Ḫāns (cf. pl. LVII et Mouterde, *op. cit.*, p. 228-232).

Le but stratégique de Dioclétien est manifeste. Sur la ligne Damas-Dmeyr-Palmyre (route des Ḫāns), il avait simplement remis en état une route et des postes, constituant le *limes* romain du IIe siècle, et l'avait renforcé de nouvelles défenses. Il avait reconstruit certains postes de la route arrière du *limes*, au nord de la chaîne du Ǧebel Rawāq. Enfin, par la construction de la voie fortifiée Palmyre-Ǧebel Seys-Boṣra avec ses deux itinéraires, il pratiquait la même tactique que sur le *limes* d'Arabie ou de Tripolitaine [1], créant, en avant de la frontière intérieure, une ligne de postes avancés, de points d'eau et de postes d'étape fortifiés, pour contenir les tribus hostiles et protéger les tribus soumises à l'Empire.

A. Poidebard, S. J.

[1] Brünnow, *Die Kastelle des Arabischen Limes*, dans *Florileg. Vogüé*, p. 77; R. Cagnat, *La frontière militaire de la Tripolitaine à l'époque romaine*, dans *Mémoires Acad. inscr.*, XXXIX, 1914, p. 77-109.

BIBLIOGRAPHIE

Alexandre Moret. — **Histoire de l'Orient** (Histoire ancienne, 1re partie), fasc. II. In-8°, p. 145-304. Paris, Les Presses universitaires de France, 1930.

Dans ce second fascicule [1], l'auteur retrace l'histoire de l'Égypte sous l'empire thinite (Ire et IIe dynasties, 3315-2895) et aborde celle de l'ancien empire memphite (IIIe-IVe dynasties, 2895-2360).

M. Moret apporte dans l'exposé des origines de l'organisation sociale en Égypte des précisions d'une clarté remarquable. Il avait déjà établi dans ses *Mystères égyptiens* l'équivalence du *ka* et du *mana* mélanésien, et il explique qu'il n'y a pas à proprement parler de zoolâtrie chez les anciens Égyptiens, mais un culte analogue à celui du *totem* des non-civilisés. Pour ne pas trop lier la question à des organisations peut-être différentes [2], on pourrait dire que l'emblème du clan, ou plutôt du village, car il semble bien que le clan nous échappe en Égypte, puis du nome, incorporait l'âme collective de ce groupement humain. Cette dernière, autant que ces notions se prêtent à nos définitions trop strictes, représente la collection des âmes extérieures propres à chacun des individus du groupe, autrement dit la collection des *ka* individuels. On s'explique, dès lors, que la force sacrée de l'emblème porte aussi le nom de *ka*. Comme toujours cette force sacrée est le propre du chef et, par suite, du roi. M. Moret cite la définition égyptienne : « Le roi, c'est le *ka*. »

Les importants travaux que le savant professeur au Collège de France a consacrés à Osiris lui permettent de résumer le mythe osirien en quelques traits saisissants de précision. Il y a deux personnages en Osiris. D'abord, un roi héroïsé, souverain de l'Égypte entière, qui a accaparé les attributs d'Anzti, à savoir la crosse du pasteur et le fouet du bouvier. Puis, Osiris dieu agraire dont M. Moret pense que la légende se complique de traits empruntés au mythe phénicien d'Adonis.

Le contact, ou, si l'on veut, la contamination, n'est pas douteuse ; la difficulté est de la définir. Les découvertes de Ras-Shamra mettront en évidence, croyons-nous, l'originalité des deux légendes telles que nous les connaissons à l'époque historique.

La question des très anciennes influences réciproques de l'Égypte et de l'Asie

[1] Sur le premier, voir *Syria*, X, p. 357.

[2] C'est ainsi qu'on confond sous le nom de « matriarcat » des organisations très différentes, dont aucune d'ailleurs ne répond au sens absolu du terme.

est de plus en plus envisagée. Il est fort intéressant que M. Moret aboutisse à constater qu'à l'époque des dynasties thinites l'influence mésopotamienne apparaît moins forte qu'à l'époque protohistorique. Il y a là un fait difficile à expliquer, car les Sémites, qui ont laissé leur marque sur la langue égyptienne, n'étaient en possession que d'un art fort rudimentaire.

En ce qui concerne les diverses races qui ont peuplé à haute époque les différentes contrées de l'Orient, il faut reconnaître que les travaux des anthropologues sont sans valeur. En effet, outre qu'ils n'ont eu à leur disposition qu'un matériel très réduit, le principe qui consiste à classer les peuples suivant l'indice céphalique est reconnu comme insuffisant. Les résultats avancés par von Luschan sont caractéristiques d'une mauvaise méthode. Quand il déclare que la race juive est le produit du croisement des Hittites avec les Sémites, ce n'est pas là un résultat de ses mensurations, mais tout simplement l'interprétation d'un passage d'Ézéchiel, interprétation erronée parce que, dans la langue de l'époque du prophète, « hittite » n'a pas d'autre valeur que celle de « syrien du nord ».

Le résumé présenté des cultes sémitiques est fort exact dans l'ensemble et conduit par un véritable historien des religions ; tout au plus pourrait-on contester un ou deux points, d'ailleurs peu importants, comme la conception arbitraire du dieu androgyne.

D'un bout à l'autre de son exposé, la maîtrise de M. Moret lui permet de dominer une documentation dont la caractéristique est d'être surabondante par places et lacuneuse le reste du temps.

R. D.

Clarence S. Fisher — **The Excavation of Armageddon.** Un vol. in-8° de VIII et 78 pages. Chicago, University Press, 1929.

P. L. O. Guy. — **New Light from Armageddon** 2ᵉ rapport sur les fouilles de Megiddo 1927-29) avec un chapitre de W. E. Staples sur *An Inscribed Scaraboid.* Un vol. in-8° de 68 pages. Chicago. University Press, 1931.

Le site de Meggido, au pied du revers nord du Carmel, est représenté par l'actuel Tell el Moutesellim que G. Schumacher fouilla de 1903 à 1905 [1]. L'Oriental Institute de Chicago, sous l'impulsion de M. Breasted, y a entrepris des fouilles méthodiques et exhaustives. On peut dire qu'elles sont un modèle d'arasement régulier du tell qui aura été décapé couche par couche sous la direction successive de deux fouilleurs émérites, MM. Fisher et Guy.

L'effort de M. Fisher a surtout porté sur l'époque allant de 800 à 600 avant J.-C., et les découvertes qu'il signale attestent l'importance du culte d'Astarté ; mais le temple aux chapiteaux chypriotes ne serait, d'après M. Guy, qu'une grande demeure privée. A signaler une belle muraille de l'époque d'Achab et un fragment de stèle de Sheshonk. Sur la pente de l'Est, des tombes de l'âge du bronze furent dégagées.

[1] Deux volumes ont été publiés sous le titre *Tell el-Mutesellim* : I. G. Schumacher, *Fundbericht*, hrsg. von C. Steuernagel, Leipzig, 1908 ; II. C. Watzinger, *Die Funde*, Leipzig, 1929. La forme Harmagedon est empruntée à l'Apocalypse de saint Jean, XVI, 16 ; en Amérique, on emploie couramment le mot d'Armageddon pour indiquer une victoire définitive.

M. Guy a étendu l'investigation des tombes qui s'étagent depuis l'ancien bronze jusqu'aux premiers temps de l'âge du fer. Relevons un détail intéressant. La tombe du moyen bronze n° 234 est accompagnée, à un mètre de distance environ, d'une sorte de dépôt (n° 235) consistant en pierres plates accompagnées d'un bol en basalte identique à celui qu'on trouve au-dessus de la tombe n° 234. Le dépôt 235 n'est séparé du roc que par cinq centimètres de terre; il ne constitue pas une tombe, mais, selon M. Guy, une place d'offrandes en relation avec les tombes. La même particularité a été constatée par MM. Schaeffer et Chenet dans la nécropole de Minet el-Beida, au pied de Ras-Shamra. Il semble donc bien que ce soit là une pratique des Cananéens de l'âge du bronze.

La construction la plus remarquable qu'ait mise au jour M. Guy consiste en un ensemble d'écuries où les chevaux étaient placés de part et d'autre d'un passage central. Gézer avait fourni une installation semblable qui avait été prise pour un temple (Macalister, *Gezer*, II, p. 406, et III, pl. CCXXIII ; de même Ta'annak (Sellin, *Tell Ta'annek*, fig. 10). Tous ces édifices se rapportent au x[e] siècle avant notre ère. M. Guy relève, d'une part la mention de travaux importants effectués par Salomon à Megiddo (I *Rois*, IX, 15 et s.), de l'autre que ce roi réunit de nombreux chars et chevaux (I *Rois*, X, 26), et institua des dépôts de cavalerie en certaines villes. Il propose, en conséquence, de reconnaître dans les écuries signalées par lui de tels dépôts.

L'hypothèse est aussi vraisemblable qu'ingénieuse. Il faut noter que Salomon, perpétuant les traditions qui nous sont connues par les tablettes d'el-Amarna, se livra à un commerce fructueux, consistant à se fournir de chars en Égypte et à les exporter chez les peuples Hittites (c'est-à-dire dans la Syrie du nord) et en Aram (autrement dit à Damas et sur les bords de l'Euphrate). En revanche, il achetait des chevaux en Cilicie, pour les revendre en Égypte [1]. Il nous semble que ce sont les besoins de ce commerce, beaucoup plus que l'organisation militaire du royaume d'Israël, qui firent élever ces confortables écuries. On remarquera qu'elles sont placées sur la route menant d'Égypte vers le nord de la Syrie.

Le rapport de M. Guy est acccompagné d'une étude de M. W. E. Staples sur un cachet israélite et le type du griffon.

R. D.

A. Mallon. — **L'origine égyptienne de l'alphabet phénicien** (extr. de *Bull. Inst. fr. d'archéol. orient.*, t. XXX). Le Caire, 1930.

Hubert Grimme. — **Die südsemitische Schrift.** Ihr Wesen und ihre Entwicklung (ext. de *Buch und Schrift*, IV, 1930).

Martin Sprengling. — **The Alphabet.** Its Rise and Development from the Sinai inscriptions (Oriental Inst. commun., n° 12). Une broch. de x et 71 pages. Chicago. University Press, 1931.

Joh. de Groot. — **De oorsprong van het Phœnicische letterschrift bij het licht van nieuwe gegevens** (Ext. de *Nieuwe Theolog. Studien*, XIV, 1931, p. 129).

Avec une inlassable persévérance et une ingéniosité parfois déconcertante les

[1] Sur la lecture de I *Rois*, X, 28 et suiv., cf. *Syria*, VIII, p. 189.

savants tournent et retournent la question de l'origine de l'alphabet. L'hypothèse de l'origine égyptienne directe reprend une vigueur nouvelle, tandis que l'origine égéenne est généralement abandonnée [1]. La vogue est, pour le moment, à l'origine sinaïtique. On sait que les textes dits du Sinaï surexcitent d'autant plus les imaginations qu'on n'est pas encore parvenu à les lire, du moins d'une manière acceptable pour le commun des mortels [2].

Reprenant la théorie de E. de Rougé, fondée sur l'écriture hiératique, améliorée une première fois par Maspero et plus récemment par M. Pierre Montet, le P. Mallon aboutit à un tableau presque complet et, il faut le reconnaître, impressionnant. Mais à quel prix ?

Si l'on compare les formes hiératiques, proposées par le P. Mallon, avec celles que donne l'*Introduction à l'étude des hiéroglyphes* de Sottas et Drioton, on est frappé des divergences considérables qu'affectent les signes rendant le même son. Ainsi pour le *hé*. On doit en conclure que l'écriture hiératique offre de fortes variantes qui facilitent considérablement les rapprochements. Malgré cela ou plutôt par cela même, deux partisans du même principe, comme M. Montet et le P. Mallon, ne s'entendent pas sur les signes à rapprocher.

La démonstration du P. Mallon nous confirme dans notre opinion que les Phéniciens, ayant appris, à l'usage de l'écriture égyptienne, à dégager les consonnes, ont, d'eux-mêmes et suivant un principe linéaire entièrement original, créé les formes de leurs lettres. Nous sommes frappé, en effet, de ce que le savant auteur, mal satisfait des rapprochements graphiques entre lettres phéniciennes et signes unilitaires égyptiens, se résout à recourir aux signes plurilitères. Ainsi pour le *bet*, le *vav*, le *zain*, le *lamed*, le *mem*, le *noun*, etc. Pour le *samek*, il a recours au signe cursif figurant une épine dorsale ; mais cela s'écarte des principes arrêtés par E. de Rougé. Même pour l'*aleph* il a recours à un déterminatif ! Si avec toutes ces facilités l'auteur, ne trouvant aucune forme égyptienne à comparer, reconnaît que les Phéniciens ont été réduits à inventer de toutes pièces leur *'ain* et leur *ṭet*, c'est que vraiment ils y ont mis de la mauvaise volonté.

M. Montet, dans la démonstration tentée pour mettre au point le système d'Em. de Rougé [1], s'était tenu plus strictement aux principes de l'illustre égyptologue et il avait pronostiqué que, si on trouvait à Byblos un document plus ancien qu'Ahiram, on y constaterait l'usage de signes hiératiques. Or, M. Maurice Dunand a précisément mis au jour un texte plus ancien qu'Ahiram, mais il est pseudo-hiéroglyphique [2]. Le P. Mallon n'a pu signaler cette importante découverte que dans un P. S. où il déclare qu'il est prématuré de chercher dans les nouveaux caractères un prototype de l'alphabet phénicien. Mais il est certain que cette inscription jette une nouvelle défaveur sur l'hypothèse hiératique.

L'article de M. Grimme résume les conclusions auxquelles il a déjà abouti dans

(1) Voir *Syria*, XII, p. 175-177.

(2) Une juste appréciation de la question a été donnée par Charles F. Jean, dans *Syria*, IX, p. 778 et suiv.

(1) Voir *Syria*, XI, p. 186.

(2) Voir *Syria*, XI, p. 1-10.

son ouvrage *Die altsinaitischen Buchstabeninschriften*, Berlin, 1929. Le savant orientaliste tire l'écriture himyarite ou sabéenne de l'écriture sinaïtique, non directement, mais par l'intermédiaire du thamoudéen.

M. Martin Sprengling reprend le déchiffrement des textes sinaïtiques. Il faut encourager de telles recherches avec l'espoir qu'elles aboutiront un jour. Jusqu'ici on doit avouer que les lectures proposées n'entraînent pas la conviction, si ingénieuses soient-elles. M. Sprengling estime que les textes du Sinaï qu'il propose d'appeler se'irites remontent à une époque antérieure aux Hyksos. Il pense que, de cet alphabet primitif, dérivent de façon indépendante l'écriture minéo-sabéenne ou himyarite d'une part, l'écriture phénicienne de l'autre. Cette conclusion est une véritable pétition de principe puisque précisément la valeur des signes se'irites a été déterminée par la similitude de forme avec les lettres phéniciennes.

En appendice à la même étude M. Olmstead s'attache à démontrer que l'alphabet de Ras-Shamra lui-même dérive de l'alphabet se'irite. Il est fatal que dans les combinaisons linéaires certaines arrivent à se répéter ; mais il ressort du tableau de MM. Sprengling et Olmstead que si trois ou quatre caractères se'irites peuvent se rapprocher des lettres cunéiformes de Ras-Shamra, tout le reste est aussi dissemblable que possible. Ces savants n'ont pas encore eu connaissance de l'inscription pseudo-hiéroglyphique découverte à Byblos par M. Maurice Dunand ; ce document si important est destiné à jeter quelque trouble dans leurs conclusions.

Avec M. J. de Groot nous sommes sur un terrain plus solide et la discussion est menée avec un judicieux esprit critique. Le savant néerlandais estime que les découvertes de Byblos (sarcophage d'Ahiram et inscription du puits funéraire), écartent l'hypothèse d'Evans qui envisageait une origine crétoise pour l'alphabet et pensait que celui-ci avait été apporté en Syrie par les Philistins au XIIe siècle. D'autre part, M. de Groot n'accepte pas la dépendance de l'alphabet phénicien par rapport à l'écriture du Sinaï. Reprenant le problème à l'aide des documents nouveaux (écriture cunéiforme de Ras-Shamra ostracon de Bet-Shemesh [1], texte pseudo-hiéroglyphique de Byblos), il conclut que ce sont bien les Phéniciens qui ont inventé l'alphabet, comme le reconnaissaient les anciens : *Phœnices primi*.

En mars 1931, M. de Groot a procédé à une curieuse expérience qui devrait inciter nos confrères à quelque prudence. Prenant une fillette de neuf ans, il lui a demandé de composer, à sa fantaisie, un nouveau système d'écriture de 26 lettres. Le résultat fut surprenant : en trois minutes, l'enfant avait tracé l'alphabet demandé et, sur les 26 lettres, sept étaient de forme identique à sept caractères de l'écriture d'Ahiram, d'autres se retrouvaient au Sinaï, d'autres encore à Chypre ou en Crète. Ainsi un enfant suffit à cette tâche et cela vient à l'appui de ce que nous ne cessons de répéter, à savoir que la difficulté dans la

(1) M. de Groot s'explique mal les arguments qui ont conduit à dater ce texte vers 1600 av. J.-C. On le conçoit d'autant mieux que cet ostracon est de la fin du Xe siècle ou du début du IXe ; cf. *Syria*, XI, p. 392.

création de l'alphabet n'a pas consisté à trouver les formes des lettres. La difficulté gît dans la décomposition de la parole en sons simples : c'est là un travail qui a réclamé toute l'attention des collèges de scribes, et de scribes qui possédaient le maniement de l'écriture égyptienne. Les pauvres diables qu'étaient les mineurs du Sinaï n'étaient vraiment pas préparés pour cet office.

R. D.

KAROLUS CONTI ROSSINI. — **Chrestomathia Arabica meridionalis epigraphica.** Un vol. in-8° de XI et 264 pages. Rome, Istituto per l'Oriente, 1931.

Pour s'initier aux textes de l'Arabie méridionale (minéen, sabéen, etc.) que l'on a coutume chez nous de désigner comme textes himyarites, on ne possédait que la *Sud-Arabische Chrestomathie* de Fr. Hommel éditée à Munich en 1893. Cette publication, si importante en son temps, nécessitait une refonte ou tout au moins un rajeunissement. C'est ce travail que s'est imposé M. Conti Rossini dont on sait l'autorité en ces matières. A vrai dire, l'ouvrage qu'il nous donne complète, plus qu'il ne remplace, la chrestomathie de Hommel, car le plan adopté est tout différent. Tandis que le savant munichois cherchait surtout à fonder la grammaire des textes minéo-sabéens et fournissait la bibliographie des publications afférentes, l'orientaliste romain, supprimant ces deux chapitres, nous donne : 1° les extraits des auteurs grecs (en traduction latine) et latins qui nous renseignent sur l'Arabie heureuse, extraits très complets [1] puisqu'il y figure jusqu'au testament d'Auguste qui rappelle l'expédition *in Arabiam quae appellatur Eudaemon*, qui penetra *in fines Sabaeorum... ad oppidum Mariba* ; 2° un choix de 102 textes sabéens, minéens, qatabanites, awsanites et hadramautites ; 3° un glossaire.

Le livre a été conçu pour servir dans un cours d'explication ; on n'y trouve donc que l'essentiel. Ainsi le lecteur devra dresser lui-même le tableau de la valeur des caractères : cela n'ira pas toujours sans embarras pour les travailleurs isolés, d'autant que le tableau alphabétique de Hommel est à rectifier en ce qui concerne les sifflantes. La nouvelle chrestomathie tire une valeur particulière du lexique, judicieux et bien compris, dont l'a munie M. Conti Rossini. Avec le sens des mots, on y trouvera des exemples, avec référence, de l'emploi des termes, aussi quelques renseignements indispensables sur les divinités, le protocole des rois de Saba, etc. Le progrès sur le lexique de Hommel est naturellement très sensible et il faut remercier le savant auteur d'avoir donné aux sémitisants un instrument de travail aussi utile.

R. D.

The Excavations at Dura-Europos conducted by Yale University and the French Academy of Inscriptions and letters. — P. V. C. BAUR et M. I. ROSTOVTZEFF. *Preliminary Report of second Season of Work*. October 1928-

(1) On pourrait y ajouter une allusion faite par NONNOS, *Dionysiaques*, XXI, 306 *passim*, aux Rhadamanes qu'il confond d'ailleurs avec Rhadamante, puisqu'il prétend que ce peuple s'établit en Arabie après avoir été chassé de Crète par Minos.

April 1929. Un vol. in-8° de XIX et 225 pages avec 54 planches. New-Haven, Yale University Press, et Londres, Humphrey Milford, 1931.

Ce copieux rapport préliminaire rend compte de toutes les trouvailles de la seconde campagne et elles sont nombreuses.

Les fouilles dirigées par M. Pillet, assisté de MM. Hopkins et Johnson, ont porté notamment sur la porte de Palmyre, superbe édifice qui constituait la principale entrée de la ville, sur la voie principale qui en partait vers l'intérieur de la ville, sur la tour et le temple des dieux palmyréniens, sur le temple d'Artémis qu'avait reconnu M. Cumont, sur des bains romains et sur le temple des archers romains.

Un effort particulier a été fait dans la citadelle qui a permis de reconnaître vers le centre très surélevé un important édifice. Deux périodes de construction sont très nettes : la plus ancienne remontant à l'époque grecque a ses ruines parallèles au mur d'enceinte de la forteresse. Un édifice muni de colonnes, plus récent (romain ou parthe) s'est superposé au précédent à 45 degrés. C'était probablement un palais.

Parmi les trouvailles, il faut citer un grand nombre d'inscriptions, dont un texte grec de 160 de notre ère, qui mentionne un violent tremblement de terre, de nombreux graffiti dont un horoscope, même quelques inscriptions safaïtiques, mais surtout un précieux parchemin, constituant un contrat de louage de l'an 121 de notre ère.

Le déchiffrement de ce texte grec est dû à MM. Rostovtzeff et Bradford Welles [1]. A Doura on avait coutume de dater les documents d'après l'ère des Séleucides, c'est pourquoi cette ère figure dans le texte, mais cette mention suit la date selon l'ère parthe. De ce fait les savants épigraphistes inclinent à dater de l'ère parthe les parchemins d'Avroman, ce qui les rajeunirait de 64 ans. Le contrat fut rédigé dans la petite ville de Paliga qu'on place généralement, avec Nabagath, de part et d'autre du confluent du Khabour [2]. Cette petite ville fortifiée appartenait au district d'Idraa dont c'est la première mention. Nous ne voyons pas d'autre identification possible, et au prix d'une métathèse, qu'avec l'actuelle ʿErzi, en face d'Abou-Kemal. ʿErzi paraît avoir été une place importante à l'époque parthe puisqu'on y a signalé des tours funéraires de type palmyrénien [3]. On notera que le compte est établi en bonnes drachmes de Tyr.

Citons encore de curieux bijoux et un panneau peint représentant la Victoire sur le globe dont le frontispice fournit une reconstitution ; MM. Rostovtzeff et Baur lui ont consacré une intéressante notice. Ils y reconnaissent un produit de l'art parthe, notamment à cause de la coiffure caractéristique et de la profusion des joyaux.

R. D.

Albert Kammerer. — **La Mer Rouge, l'Abyssinie et l'Arabie depuis l'Antiquité.** Tome I : *Les pays de la mer Éry-*

(1) On en trouvera encore le texte, la traduction et le commentaire dans *Comptes rendus Acad. des Inscript.*, 1930, p. 158 et suiv.

(2) Voir notre *Topographie de la Syrie antique et médiévale*, p. 466.

(3) *Ibid.*, p. 249 et 258.

thrée jusqu'à la fin du moyen âge (Mémoires de la Société royale de Géographie d'Égypte, t. XV). 2 vol. gr. in-4° de LXIII et 452 pages avec 114 planches hors texte. Le Caire, Société royale de Géographie d'Égypte, 1929.

L'unité des pays qui enserrent la mer Rouge, brillamment exposée en une large préface par M. G. Hanotaux, a conduit M. A. Kammerer à des études dont il livre le fruit au grand public dans une publication que la munificence de S. M. Fouad Ier a seule rendue possible.

La documentation graphique ne le cède pas dans cet ouvrage à la documentation proprement historique et, comme il est naturel pour une publication qui fait partie des mémoires de la Société royale de Géographie d'Égypte, la cartographie y occupe une place d'honneur.

Sur l'Arabie encore si mal connue, le savant diplomate met à notre portée des documents difficilement accessibles et, dans l'espoir qu'il persévérera dans cette voie, nous devons lui signaler que l'échelle, souvent trop réduite, des reproductions en rend la lecture très ardue et parfois impossible. Nous le regrettons tout particulièrement pour les neuf cartes d'Idrisi groupées sur la planche XV.

M. Kammerer nous répondra qu'il a paré à cet inconvénient en prenant soin de reproduire le grand Idrisi de 1154 et le petit Idrisi de 1192 en transcription latine d'après K. Miller, *Mappæ Arabicæ*. Malheureusement les transcriptions de Miller ne sont pas impeccables et c'était une occasion unique de les rectifier. Par exemple, il faut lire al-Biqaʿ et non *al bakaʿ* (sans point sous le *k*); Sadad au lieu de *Sahad* ; peut-être Ḥalboun au lieu de *Ḥoul* dans une carte et *Djoul* dans l'autre ; Doumat al-Djandal au lieu d'*al-Ḥandel*, etc., etc.

En Arabie même Medaïn-Ṣaliḥ au lieu de *Medaia* sur la carte p. 53, où il y aurait eu intérêt à noter Qarn el-Manazil, dans le voisinage de La Mecque, car certains pèlerins y revêtent l'iḥram ou costume du pèlerinage, aussi parce que le célèbre marché d'Okaz se tenait près de là. Même carte, manque Zafar, la capitale des rois himyarites. Plus à l'est, lire Mahra au lieu de *Marat*, car de là vient le nom des dromadaires *mehari*. A côté d'Aden, lire ʿAbyan et non *Abin*. Dans la note de la page 53 rectifier *al Saraïm* en Sarraïn, comme sur la carte. M. Kammerer a noté le Wadi el-Qoura où la route de Syrie rencontre la route venant d'Égypte vers Médine, route passant par Madian et non indiquée p. 47, note 4.

Il est dit (p. 52) qu'Idrisi ignorait l'existence de la presqu'île du Sinaï. Ce n'est pas exact, car il a nettement prolongé dans la mer la montagne entre Qolzoum et Eila ; la notation est même assez à l'échelle. Idrisi n'a pas inscrit, comme il est dit, p. 53, note 1, le nom d'al-Djar, et celui d'*al-Safra* doit se lire as-Saqiya.

Sur la carte de p. 53, Midian et Madian font double emploi et ne semblent bien placés ni l'un ni l'autre. La véritable position paraît être à mi-chemin entre les deux, dans l'oasis qui englobe Hawra, Moghayer Shouʿeib, al-Malqata, et où A. Musil a trouvé des tombeaux rupestres qui témoignent d'un centre nabatéen important [1].

Cette brillante identification de Musil

[1] A. Musil, *The Northern Ḥegaz*, p. 110.

nous paraît devoir être complétée. En effet, si l'on considère que le *Périple de la mer Érythrée* distingue deux installations, le port et le castellum de Leukèkomè, il ne paraîtra pas arbitraire de placer le castellum à Ḥawra (dont Leukè est la traduction), tandis que le port serait à quelques kilomètres droit au sud, probablement à Khereibé. Ici aurait atterri la flotte d'Aelius Gallus, partie de Cléopatris (Suez), et débarqué les troupes romaines pour suivre la route dont nous



parlons plus haut d'Égypte vers Medine, le *darb er-Rasifyé*, qui mène dans ce que Strabon appelle l'Ararène, c'est-à-dire al-Ḥarra ou région encombrée de laves.

La position beaucoup plus méridionale qu'on a attribuée jusqu'ici à Leukèkomè, un peu au nord de Yanbo le port de Médine, est trop éloignée du territoire nabatéen qui n'est jamais descendu si au sud. Strabon et le *Périple* s'accordent pour nous dire que les marchandises débarquées à Leukèkomè étaient amenées par une route directe à Pétra d'où on les dirigeait vers Alexandrie. Strabon (XVI, 4, 23) signale les efforts du commerce égyptien pour attirer ces marchandises à Myoshormos, d'où elles étaient convoyées par chameaux à Coptos pour gagner Alexandrie par le Nil.

Au retour de son expédition, Aelius Gallus traversa la mer Rouge d'Egra à Myoshormos et nous croyons que M. Kammerer a vu juste quand il a distingué, comme nous l'avons fait plus haut pour Leukèkomè, la ville d'Egra ou Egrakomé, évidemment el-Ḥidjr (Medain Ṣaliḥ) et le port de Egra, en un point de la côte la plus proche. Cette correspondance entre un site élevé dans l'intérieur des terres et le port voisin situé dans la zone torride est une nécessité du climat de cette région. La remarque de Strabon que, pour remettre ses troupes, très éprouvées par la mauvaise qualité des eaux et de la nourriture, Aelius Gallus dut séjourner un été et un hiver à Leukèkomè, impose le dédoublement du site en un port et une localité à l'intérieur des terres. En ce qui concerne Égra, un port correspondant à cette ville ne peut s'admettre qu'à soixante ou cent kilomètres au nord de la présumée Leukèkomè voisine de Yanbo.

On voit ainsi que la localisation admise jusqu'ici pour Leukèkomè ne peut être maintenue. Celle que nous proposons à Madian, dont les ruines ont été retrouvées par Musil, éclaire le problème de la route d'Aelius Gallus et rend compte des facilités offertes au commerce par cette voie naturelle ; elle a aussi l'avantage de nous maintenir dans les limites du royaume nabatéen.

R. D.

PIERRE BIEŃKOWSKI. — **O skarbie srebrnym z Choniakowa na Wołyniu** (De-

pôt d'objets d'argent de Choniaków en Volhynie), dans *Światowit* (Annuaire du Musée Archéologique Erasme Majewski de la Société des Sciences et des Lettres de Varsovie), t. XIII, 1929, p. 148-181, 1 fig., 6 pl. (en polonais avec résumé en français).

L'éminent archéologue polonais avait entrepris pendant les dernières années de sa vie des recherches minutieuses sur le trésor oublié et dispersé de vaisselle d'argent qui fut découvert, il y a plus d'un siècle, dans les terrains du village forestier Choniaków, district d'Ostróg, en Volhynie (Pologne), appartenant à Stanisław Bedło-Zwoliński. Les premiers résultats de ses recherches furent communiqués à l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres à Cracovie (v. son *Bulletin International*, 1922-24, p. 94-96). Sa mort soudaine, en 1925, empêcha le professeur Bieńkowski de publier son travail qui ne parut que quelques années plus tard par les soins de ses anciens élèves.

Une section importante du mémoire est consacrée à l'histoire de la découverte et à l'inventaire primitif du trésor, fondés sur les relations orales et écrites de MM. Z. Luba-Radzimiński et A. Wolański, qui résultaient de l'examen même du trésor et des informations personnelles fournies par le fils de l'explorateur M. W. Zwoliński. Dans la seconde partie l'auteur constate que du trésor primitif, fort riche, ne furent conservées en bon état que quatre pièces de vaisselle et no-

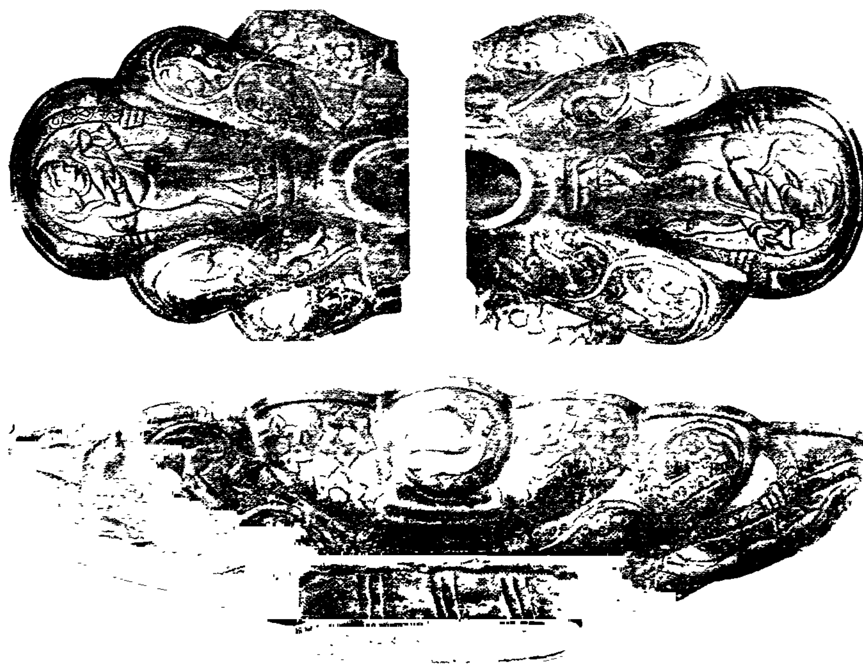


Fig. 1. — Vase d'argent de Choniaków. Musée Czartoryski, à Cracovie.

tamment : deux vases oblongs et deux têtes d'antilope. Ils appartinrent durant de longues années à la famille Zwoliński, sauf un seul vase, qui, d'après les plus anciens catalogues manuscrits, fut offert bientôt après cette découverte à la collection de Puławy et se trouve maintenant au Musée Czartoryski à Cracovie. Il fasc. IV, pl. XV, nº 384). De même, les deux vases en forme de tête d'antilope se ressemblent tellement, qu'ils sont presque identiques. L'un (cf. SMIRNOFF, *L'argenterie orientale*, pl. LXIII, fig. 11/2) passa, il y a quelques dizaines d'années, en possession d'un collectionneur inconnu, en Lithuanie, et juste avant la

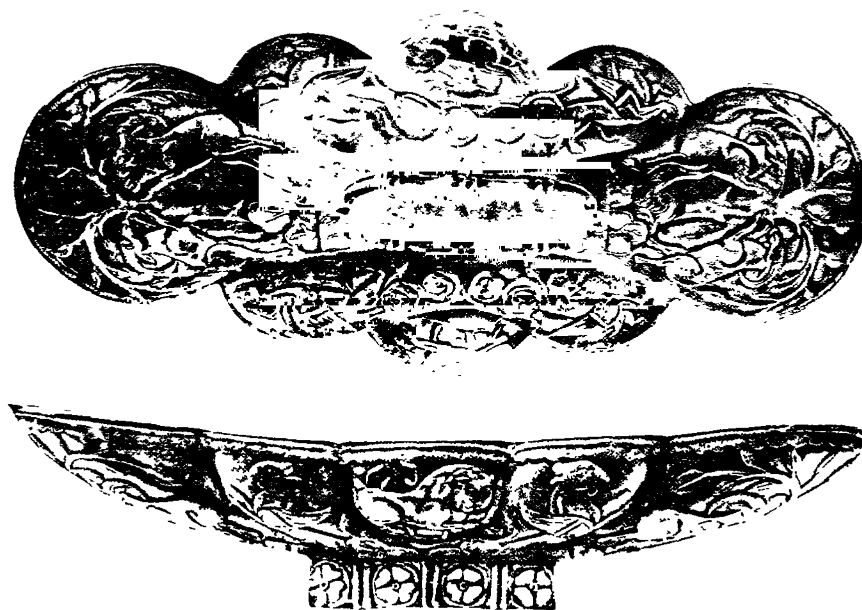


FIG. 2. — Vase d'argent de Chomiakow (Collect. Khanenko, à Kieff).

s'agit du même vase que le professeur Sokołowski fit connaître comme provenant erronément de Dobiesławice et Sędziszowice, renseignement qui trouve un écho dans les études allemandes et russes. Ce vase (fig. 1) trahit certains traits de l'art indo-sassanide du vᵉ s. ap. J.-C. Un autre vase (fig. 2), composé dans le même style, mais sans aucun mélange indo-scythique, entra, il y a un quart de siècle, dans la collection B. Khanenko à Kieff (v. *Catal. de la Coll. Khanenko*, guerre se retrouva — dit-on — à l'Ermitage (fig. 3). L'autre, appartenant autrefois à Mme H. Kurmanowicz, à Zółkiew, en Pologne (fig. 4), fut acquis par M. Joseph Brummer à New-York, où il se trouve actuellement (v. *Illustr. London News*, nº 4786 du 10 janvier 1931, p. 37).

Le chapitre suivant est consacré à l'analyse positive et stylistique de ces deux têtes et amène à la conclusion qu'il s'agit d'ustensiles appelés rhytons et provenant sans doute d'un atelier sassa-

nide du ve s. ap. J.-C. Cette date est confirmée par le fait qu'on a trouvé avec les vases des morceaux d'argent, ressemblant à des lingots qui furent fondus peu après la découverte. Cette espèce de petits lingots a été employée, comme le gréco-scythique florissant sur les rives de la mer Noire. Il rappelle le motif du « galop volant » qui ne se retrouve que dans l'art mycénien et sassanide et conclut que la forme des rhytons passa de



Fig. 3 — Tête d'antilope en argent de Chomakow. Possesseur inconnu.



Fig. 4 — Tête d'antilope en argent de Chomakow. Collect. Brummer, New-York.

démontre l'auteur, dès le ve s. ap. J.-C. dans les pays barbares en guise de monnaie.

Dans la cinquième et dernière partie l'auteur tâche de fixer l'importance du trésor de Chomaków pour l'histoire de l'art. Il admet que l'art mycénien eut une certaine influence sur l'art sassanide et notamment par l'entremise de l'art l'Egéide en Perse, où elle se perpétua ensuite dans l'argenterie sassanide.

Il faut également souligner que le trésor de Choniaków fournit une preuve importante des relations commerciales entre l'Iran sassanide et l'Europe orientale. Elles furent attestées par plusieurs trouvailles d'objets sassanides en Russie. Dès à présent les vases de Choniaków

marquent les limites de cette extension vers l'ouest.

Stefan Przeworski (Varsovie).

René Tresse. — **L'irrigation dans la Ghouta de Damas** (ext. de *Revue des Études Islamiques*, 1929, p. 461). In-8° de 114 pp. et 10 pl. Paris, Paul Geuthner, 1929.

C'est la première étude systématique, croyons-nous, des conditions dans lesquelles s'effectue l'irrigation de l'oasis de Damas ou Ghouta. La montagne ne fournit pas seulement l'eau à l'oasis, elle y répand les alluvions calcaires. Au delà de la Ghouta et en contact avec la steppe inculte, s'étend le Merdj ou prairie, inondée en hiver, mais trop faiblement arrosée en été.

Les vestiges à l'extrémité est du Merdj comme Merdj Soltan et Haran el-Awamid prouvent que l'irrigation, à l'époque romaine, était mieux conduite que de nos jours. Il y a donc lieu d'admettre que tout le système fondé sur la répartition de l'eau au moyen de six canaux principaux qui se détachent deux par deux du Barada à des altitudes différentes, remonte à l'antiquité et que, depuis, l'irrigation a régressé. Comme conséquence immédiate le paludisme s'est développé.

M. Tresse est d'avis qu'une grande amélioration est possible, mais le principal obstacle est constitué par la mentalité locale et les mauvaises habitudes prises. L'auteur, encouragé par les premiers résultats obtenus, continue ses recherches et espère aboutir à serrer de plus près les divers problèmes qu'il envisage et notamment, à établir à quelle époque peuvent remonter les plus anciens canaux qui sont, évidemment, les plus rapprochés du fleuve.

R. D.

PÉRIODIQUES

Orientalistiche Literaturzeitung, janvier 1931. — Compte rendu des ouvrages suivants : Tkatsch, *Die Arabische Uebersetzung der Poetik des Aristoteles* (Martin Plessner) ; Ebersolt, *Orient et Occident* (H. Fuchs) ; P. Montet, *Byblos et l'Égypte* (L. Borchardt) : nous avons résumé les principales observations dans *Syria*, XII, p. 96-99 ; C. L. Woolley, *Vor 5000 Jahren* (Albert Schott). Le recenseur ne voit pas clairement comment M. Woolley conclut de ses fouilles à la confirmation de la légende du déluge ; on ne peut, non plus, des textes mentionnant Mésilim, tirer un argument en faveur des listes royales puisque ces dernières ne mentionnent pas Mésilim. Schott est sceptique sur les campagnes de Sargon, d'Agadé et de Naramsin en Asie Mineure. Citons encore le c. r. de Causse, *Les Dispersés d'Israel* (C. Kuhl).

Idem, févr. 1931. — Sir Arthur Evans, *The Shaft Graves and Bee-hive Tombs of Mycenae* (Carl Watzinger), voir *Syria*, X, p. 271. A propos de Gadd et Legrain, *Ur Excavations Texts, I. Royal Inscriptions* (1928), Landsberger donne une importante notice qui embrasse toute l'époque sumérienne. Il réagit contre les dates trop basses de Christian et Weidner (*Archiv fur Orientforschung*, V, p. 141). Il repousse très justement l'opinion de Christian qui tient l'art du « Standart » de Ur pour plus développé que celui de

la stèle des Vautours [1]. Considérant que les fameuses tombes d'Ur présentent cinq à six couches superposées de tombes, il ne trouve pas excessif le compte de Woolley qui leur attribue une durée de 300 ans. La plus grande partie de ces tombes est antérieure à Ur-Nina qu'on dénomme maintenant Ur-nanse; la première dynastie d'Ur, antérieure à Ur-nanse, tombe vers le milieu de la période des tombes royales d'Ur. Nous sommes loin du compte de Christian et Weidner qui plaçaient la première dynastie d'Ur à l'époque de Ur-nanse et rangeaient tous les tombeaux royaux après ce patési de Lagash. — J. Schacht fait un compte rendu favorable de Feghali, *Syntaxe des Parlers arabes actuels du Liban.*

Idem, mars 1931. — L. Massignon, *Recueil de textes inédits concernant l'histoire de la Mystique en pays d'Islam* (J. Pedersen); Fr. Cumont *Les religions orientales dans le paganisme romain*, 4e éd. fr. et 3e éd. allemande (E. Bickermann); J. Jordan, *Erster vorläufiger Bericht über die von der Notgemeinschaft der Deutschen Wissenschaft in Uruk-Warka unternommenen Ausgrabungen* (H. Frankfort): un ancien temple cassite a été découvert avec un grand relief en briques vernissées. L'usage d'un tel décor, attesté déjà à Suse sous Kutir Nakhkhunte II, prouve que les reliefs en briques émaillées néo-babyloniens et achéménides sont le développement brillant de cette décoration. Jordan s'est demandé s'il fallait y voir une invention d'un peuple autre que les Babyloniens. — Ed. Cuq, *Études sur le droit babylonien, les lois assyriennes et les lois hittites* (San-Nicolò); B. Maisler, *Untersuchungen zur alten Geschichte und Ethnographie Syriens und Palästinas* I. Teil (E. Honigmann).

Idem, avril 1931. — M. Helmuth Th. Bossert, *Die Beschwörung einer Krankheit in der Sprache von Kreta* (col. 303-329) cherche, avec une indubitable ingéniosité, à rapprocher la formule rédigée en langue *keftiou* et donnée par le papyrus médical de Londres, publié par M. Wreszinski, de certains textes minoens qui pourraient en être l'écriture originale [1]. — G. Karo, *Die Schachtgräber von Mykenai* (C. Watzinger) repousse la thèse de sir Arthur Evans, qui considère les tombes à coupole comme plus anciennes que les tombes à fosse de l'acropole de Mycènes. Les masques en or étaient directement placés sur le visage des morts. — C. L. Woolley, *Ur of the Chaldees* (V. Christian); J. F. Stephens, *Personal Names from Cuneiform Inscriptions of Cappadocia* (Julius Lewy critique ce travail et déclare que le temps n'est pas encore venu d'écrire un *kappadokisches Namenbuch*).

Idem, mai 1931. — P. M. Witzel, *Sumerische Rezension der Himmelsstier-Episode aus dem Gilgameschepos*, améliore un texte, déjà publié par Zimmern en 1913, relatif à la lutte de Gilgamès et d'Enkidu avec le taureau divin. Cette version est voisine de l'akkadienne dont Ebeling a donné la traduction dans Gressmann, *Altorient. Texte und Bilder*, 2e éd., p. 195.

(1) Voir *Syria*, X (1929), p. 165-166, où nous avons essayé de marquer la distance qui sépare l'étendard d'Ur de la composition complexe de la stèle des Vautours.

(1) Autre tentative du même ordre de Persson; cf. *OLZ*, col. 517.

Idem. juin 1931. — J. Vilencik, *Zum ursemitischen Konsonantensystem;* J Scheftelowitz, *Eine aramäische Inschrift aus dem römischen Köln*. Compte rendu approfondi de J. Garstang, *The Hittite Empire*, par St. Przeworski qui s'ajoute aux remarques que H. H von der Osten a groupées dans ses *Explorations in Hittite Asia Minor 1929*, 1930, p. 158 Ayant à plusieurs reprises mis en garde contre l'erreur qui consiste à qualifier de hittites l'art et les cultes de la Syrie du nord, nous ne pouvons que souscrire à l'opinion qu'exprime M. St. Przeworski, à savoir que la soi-disant influence hittite a été exagérée et que les relations commerciales suffisent à l'expliquer. De ce point de vue, il n'y a pas lieu de parler d'une survivance des cultes hittites à Hiérapolis aux époques hellénistique et romaine, car il n'y avait là que des divinités syriennes qu'on a vénérées jusqu'à basse époque

Mitteilungen des deutschen Instituts fur Aegyptische Altertumskunde in Kairo. Tome I, fasc. 1 et 2. In-4° de 163 p. et 30 pl Augsbourg, Benno Filser, 1930.

L'Institut allemand d'Archéologie égyptienne au Caire entreprend une publication qui embrassera tout le champ des études sur l'Égypte ancienne. Le premier fascicule est presque entièrement consacré à la protohistoire et à la préhistoire égyptiennes, et ce dernier parti eût bien étonné les égyptologues de la génération précédente qui niaient l'existence du paléolithique en cette région.

M. H. Balcz, qui étudie les particularités des façades de l'ancienne Égypte dans le premier fascicule, s'attache dans le second au problème de la symétrie et de l'asymétrie dans les groupes sur les reliefs de l'Ancien Empire. M. W. Schubart s'occupe d'un texte chrétien édité par M Paul Collart qu'il rapporte au IVe siècle. MM. Eilmann, Langsdorf et Stier exposent leurs recherches à Kurum el-uwal près Amriye, M. Scharff sa visite à Mendès et MM. Langsdorff et Schoff leur excursion au Tell de Thmuis. M. K. Appelt recherche le fruit du lotus sur les reliefs égyptiens. Le volume se termine par des notices sur les fouilles d'Égypte et de Nubie de 1929-30.

La variété et la valeur scientifique de ces notices sont un sûr garant du succès de cette nouvelle publication.

R. D.

Revue archéologique publiée par la Société archéologique d'Alep — Premier et deuxième fascicules, mai et juin 1931, imprimerie Nagit Kneider, Alep.

Ces deux premiers numéros de la nouvelle revue se sont succédé avec une rapidité remarquable. M. Ploix de Rotrou, l'actif délégué du Service des Antiquités à Alep, y consacre un article à « la grande salle souterraine de la Citadelle d'Alep », citerne byzantine du Ve ou VIe siècle, transformée au XIIIe en magasin à vivres. La hauteur sous voûte dépasse 16 m. Cet archéologue étudie et reproduit un remarquable bas-relief qu'il a découvert dans ses fouilles de la citadelle et qui figure deux divinités astrales, le Soleil (?) et la Lune, escortées par deux génies ailés volant. Le monument a fait l'objet d'une communication de M. René Dussaud à l'Institut, le 26 décembre 1930 Le thème nouveau est dans la manière assy-

rienne avec forte influence hittite dans les détails. Ce bas-relief peut remonter au VIIIe ou au IXe siècle av. J.-C.[1]. « Le Qal'at Jabar », à 25 km. en amont de Raqqa, fait l'objet d'une note d'inspection ; il serait des XIIe, XIIIe et XVe siècles.

M. Gabriel Michaelian consacre un article aux « langues des Hattis ». Il expose les étapes de la découverte et de la lecture des textes hittites. Le R. P. Gabriel Rabbath s'occupe des portes d'Alep au Moyen Age. Un travail du même genre serait à faire dans la plupart des villes de Syrie de façon à en fixer les limites aux différentes époques. Sur vingt et une portes notées à Alep, neuf existent encore. La porte de Qenn srin, étudiée en premier avec plan et coupes, remonterait au XIIIe siècle d'après son plan. Les inscriptions qu'elle porte se réfèrent à des restaurations du XVe ou du XVIe siècle.

On trouve enfin dans le second fascicule le compte rendu de notre « exploration archéologique du tell de Khan Sheikhoun » d'après le rapport que nous en avons fait à l'Académie des Inscriptions. Toutes ces études sont accompagnées de photographies et de dessins au trait. Une petite chronique reproduit les nouvelles concernant les fouilles, l'archéologie et le tourisme en Syrie.

Comte du Mesnil du Buisson

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Les fouilles allemandes à Ourouk et la chronologie sumérienne. — Dans une courte préface au rapport de la campagne de fouilles à Warka de M. Jordan[2] (1er nov. 1930-20 févr. 1931), M. Andrae, directeur des Musées de Berlin, présente un rapide aperçu de la succession des couches dégagées sur ce site depuis 1912. A partir de 1928-29 les sondages ont porté sur le sanctuaire d'Ishtar-Innina l'E-Anna. La grande profondeur atteinte donne une idée de la civilisation à la plus ancienne période historique et protohistorique.

ÉLÉVATION À L'E-ANNA	ÉPOQUES	COUCHES	TROUVAILLES	CONSTRUCTIONS
—	— 1931	Supérieure[3].	Terre compacte, cons d'argile, petites trouvailles de toutes les époques	Restes de constructions antiques isolées de toutes les périodes.
—	— 260	Parthe.	Tombes, sarcophages en forme de pantoufle, figurines d'argile, céramique.	Constructions voûtées et à pilier, chapelles dans la ville et les temples.

[1] Voir la reproduction dans *Syria*, XII, p. 95-96.

[2] *Die Ausgrabungen der Notgemeinschaft der deutschen Wissenschaft in Uruk 1930-31.*

[3] Le sommet de la zigourrat de l'E-Anna s'élève actuellement à 36 m 55 au-dessus de la nappe d'eau atteinte en 1931. Par suite du temps et des remaniements, des restes de toutes les époques, même des plus anciennes, arrivent à la surface des ruines de la ville

ÉLÉVATION À L'E-ANNA	ÉPOQUES	COUCHES	TROUVAILLES	CONSTRUCTIONS
—	— 130	Hellénistique.	Bulles d'argile, cylindres, figurines d'argile.	Chambre de garde de la zigourrat de l'E-Anna, temple d'Anou-Antum.
+ 24.00	— 330	Achéménide (Cyrus).	Briques estampillées, tablettes d'argile	Restauration du rempart de l'E-Anna et du temple d'Innina.
— 24.00	— 530	Néo-babylonienne (Nabonide, Nabuchodonosor).	Documents commerciaux, textes littéraires, figurines d'argile (femme nue avec l'enfant).	Nouvelle construction du parement de la zigourrat, temple d'Innina, rempart.
— 24.00	— 612	Assyrienne récente (Assarhaddon, Sargon).	Inscriptions sur briques.	Agrandissement de l'E-Anna, rempart extérieur, parement de la zigourrat.
— 24.00	— 720	Babylonienne moyenne (Mardoukaplamidin).	Briques estampillées	Renouvellement de l'E-Anna, au N.-O., le temple contre la zigourrat, bassin de décantation [1], rempart nord.
Env. + 23.50	Env. — 1500	Cassite (Kara-indash, Kourigalzou).	Briques inscrites, céramique, figurines d'argile porteurs de flacon.	Temple d'Innina, restauration de la zigourrat.
— 23.50	— 1900	Le roi Singashid.	Briques estampillées, clous de fondation, tablettes d'argile.	Petit réservoir sacré près de l'E-Anna, le palais sur le mur d'enceinte de la ville.
+ 22.50	— 2300	IIIe dynastie d'Our (Our-Nammou, Shoulgi, Boursin).	Briques inscrites, figurines d'argile, céramique	La zigourrat de l'E-Anna, reconstruction du rempart.
— 21.00	— 2700	Archaïque I *b*.	Identique à I *a*	Identique à I *a*, extension et renforcement.
— 20.80	— 3000	Archaïque I *a*. (Ire dynastie d'Our	Tablettes d'argile, cunéiformes archaïques, sculpture sur pierre, clous d'argile pointes d'argile coins épais en mosaïque [2].	Briques plano-convexes dans le mur du rempart, temple et zigourrat.
+ 19.50	—	Archaïque II.	Vases d'argile peinte et polie, tablette d'argile, écriture pictographique chevilles d'argile, (couche de Djemdet-Nasr	Constructions avec des demi-briques [3] zigourrat, chambre funéraire

(1) Wasserkläranlage.
(2) Tonnagel, Tonstifte, grobes Stiftmosaik.
(3) Riemchenbauten.

ÉLÉVATION À L'E-ANNA	ÉPOQUES	COUCHES	TROUVAILLES	CONSTRUCTIONS
+ 18,80		Archaïque III.		Tombes superposées, nécropole à incinération.
+ 17,50	—	Archaïque IV.	Signes pictographiques sur tablettes d'argile, empreintes de cylindres avec des signes pictographiques, bouchons de jarres, abondante céramique.	Le « temple rouge », panneaux de jolie mosaïque, zigourrat en demi-briques (Riemchenzikurat).
16,50 —	Env. — 4000	Archaïque V.	Pas d'écriture, déroulement de cylindre sur argile et plâtre, outils de pierre, céramique façonnée à la main.	Grand temple avec socle en moellons, exhaussement de la zigourrat d'Anou formée de couches superposées d'argile grossière.
—	—	Le « temple blanc ».	Vases en pierre en forme de gallinacés.	Le temple au sommet de la zigourrat d'Anou.
Env. + 15,00		Couche sous la couche V.	Chevilles d'argile, céramique	Restes d'habitations.
—	—	Zigourrat faite de couches de terre pilonnée.	Mosaïque faite avec des vases cylindriques.	Sous le « temple blanc » et plus anciennes que ces derniers
Env. + 13,00	—	Couche sous la couche V.	Four, céramique, chevilles d'argile.	restes d'habitations, huttes de roseaux et
Env. + 10,00	—	Couche d'El Obeid	Céramique peinte en noir, sans engobe, céramique à engobe rouge, petits couteaux en obsidienne.	briques « demi-briques ». Les morts enterrés dans des nattes et sous des tessons d'argile.
± 0,00		Nappe d'eau 1931	»	»

Les couches indiquées ci-dessus descendent de la surface des ruines de Warka, jusqu'à la nappe d'eau. Les élévations indiquées à gauche, se réfèrent aux temples qui entourent la zigourrat de l'E-Anna, le lieu de culte le plus ancien d'Ourouk où les couches ont atteint le plus d'épaisseur.

On rencontre toujours dans les couches très archaïques :

1° Les briques plano-convexes qui marquent la couche « sumérienne » relativement ancienne et qui sont comme un *cake* anglais dont un côté est plat et les autres bombés ;

2° Les pointes d'argile et les coins de mosaïques qui, à Ourouk, incrustent les murs d'argile et de briques crues, à l'époque primitive ; ces briques très anciennes sont coupées en forme de « demi-

brique » *Riemchen*, longues et étroites mais toujours petites ;

3° La céramique d'El-Obeid, la plus ancienne céramique peinte que nous connaissions jusqu'ici en Mésopotamie : elle se distingue par des dessins peints en noir, pour la plupart géométriques, et des motifs très variés.

Après cette mise au point du Dr. Andrae, le Dr. J. Jordan présente un compte rendu des fouilles de 1930-31 dont les principaux résultats sont les suivants :

1° L'établissement du temple de l'E-Anna dans la couche V ;

2° L'accroissement notable du nombre des tablettes pictographiques d'argile ;

3° La découverte du grand pan de mur avec mosaïque calibrée peinte dans la couche IV ;

4° La preuve de l'existence de restes importants de l'époque dite « plano-convexe » ;

5° L'indication de la zigourrat archaïque sous la zigourrat d'Our-Nammou ;

6° La forme et la situation des deux temples inférieurs liés à la construction de la zigourrat de l'E-Anna ;

7° L'organisation de la zigourrat archaïque en argile avec son temple au sommet et la superposition plus tardive d'une seconde zigourrat.

Le lecteur trouvera dans ces indications une division très utile des couches archaïques antérieures à 3000 av. notre ère et leurs rapports avec les autres sites archéologiques de Mésopotamie. On peut ajouter que la mission H. de Genouillac à Tello, aux textes et aux éditeurs près, a relevé la même stratigraphie sans trace de déluge.

M. Rutten

Les Périodes archaïques de la Mésopotamie et de l'Elam — Dans l'*Anthropologie*, 1931, p. 265-272, M. L. Ch. Watelin, directeur des travaux aux fouilles de Kish, a publié de son côté un *Essai de coordination* entre les produits de haute époque en Chaldée et en Elam. On y trouvera un tableau fournissant sous une forme graphique très parlante la comparaison entre le matériel archéologique de Tépé Moussian, Tépé Aly Abad, el-Obeid, Ur, Jemdet Nasr, Kish et Suse. Il y manque Warka et Tello qui, en ce qui concerne la région sumérienne, ont fourni la documentation la plus suivie et la plus claire.

Mais même dans ce cadre limité, il nous semble qu'on eût pu établir que la céramique de Suse I est un développement remarquable de la primitive céramique peinte trouvée à la base des installations sumériennes ou pré-sumériennes. Suse I surcharge le style géométrique primitif de figures animales dont les céramistes stylisent les formes pour les adapter au tracé linéaire.

R. D.

La céramique peinte assyrienne. — Le *Bulletin of the American Schools of Oriental Research*, dont le professeur W. F. Albright vient de prendre la direction, publie dans son numéro de février 1931, une fort intéressante revue de toutes les fouilles entreprises en Palestine, rapport dû au nouveau directeur de l'école américaine à Jérusalem, M. Mc Cown. Puis viennent les rapports sur les fouilles américaines en Iraq.

Le Dr Speiser signale que les travaux de Tell Billah, à sept milles à l'est de Khorsabad, ont dégagé au-dessous des

la couche d'Ashournasirpal (884-859) une abondante céramique peinte très fine, presque aussi mince que la belle céramique susienne [1]. La forme la plus fréquente est une sorte de gobelet à pied bas, avec une assez grande variété de décor. Des représentations d'ibis et d'oiseaux d'eau se mêlent à un système purement



Fig. 1 — Vase de Djighan (Musée du Louvre.)

géométrique. Le décor est peint en rouge ou bistre sur fond chamois ou en noir sur fond crème. Ce serait un produit inconnu jusqu'ici de l'industrie des Khourri ou Mitanniens.

A vrai dire, cette céramique n'est pas nouvelle ; elle s'est rencontrée en Assyrie et M. Pottier en a traité dans les *Mémoires de la Délégation en Perse*, t. XIII, p. 72-73. Le Louvre possède, en effet, un vase de forme identique à ceux reproduits dans le *Bulletin of the Am. Schools* avec dessin géométrique. Le vase en terre de couleur chamois a été peint en rouge foncé tournant au noir, ou, si l'on veut, en noir tournant par place au rouge sous l'effet d'une flamme oxydante. Sur cette peinture ont été tracés des éléments géométriques en un ton crème.

Ce vase a été trouvé à Djighan, à 25 kilom. au N.-O. de Khorsabad, lors des recherches de Place sur ce site en 1852. Nous en donnons une reproduction en simili (fig. 1), car jusqu'ici il n'a été reproduit qu'au trait [2]. On notera, d'après Longpérier [3], que Place trouva de nombreux fragments de cette céramique, mais seul le gobelet en question fut rapporté. Cependant, le British Museum possède des fragments semblables qui proviennent de Kouyoundjik [4]. Il se peut que le centre de fabrication de cette

(1) *Bullet.*, févr. 1931, p. 19 : « The ware is extraordinarily fine, fully as thin as the finest Susian makes... Offhand one would be tempted to assign this beautiful pottery to the so-called prehistoric period. But a closer examination reveals that we are dealing here with a distinct and hitherto unknown type of ceramics. »

(1) Edmond Pottier, *Catalogue des Antiquités assyriennes* (Musée du Louvre), n° 222.

(2) V. Place, III, pl. 68, n° 8 ; Perrot et Chipiez, II, fig. 376 ; Pottier, *Mém. Dél.*, XIII, fig. 105.

(3) Longpérier, *Œuvres*, I, p. 180 : « M. Victor Place, consul de France à Mossoul, a recueilli en Assyrie des poteries de terre dont un échantillon est parvenu au Musée [du Louvre]. Ce vase, d'un jaune pâle, est décoré extérieurement de bandes brunes, sur lesquelles sont peints en blanc des chevrons et des triangles semés de points. »

(4) Perrot et Chipiez, II, p. 713-715.

céramique sont à chercher chez les Khourri; mais elle est d'époque assyrienne; elle se trouve en abondance en Assyrie; un vase porte même le nom d'Asarhaddon:

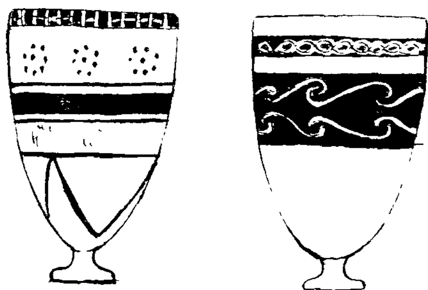


Fig. 2. — Vases de Tell Billah.

donc il paraît prudent de continuer, jusqu'à plus ample informé, à la qualifier de céramique assyrienne.

La particularité des exemplaires de Tell Billah, qui remontent au début du IXe siècle, tient à la variété du décor (fig. 2 et 3), manifestement influencé par la céramique de Chypre et de la mer Égée : l'oiseau d'eau (fig. 3) est fréquent à Chypre.

Les relations entre la Mésopotamie et la Méditerranée sont anciennes et, déjà, au temps où les Mitanniens occupaient le nord de la Syrie, les cylindres de Chypre, comme l'a reconnu M. Contenau, et ceux du nord de la Syrie marquent des affinités très nettes avec ceux de Kerkouk. On a trouvé en Assyrie des vases en terre émaillée et à tête féminine provenant de Chypre (XIIIe siècle). Quand, avec Téglatphalasar Ier, l'Assyrie s'installa sur la Méditerranée, les relations commerciales ont dû s'intensifier et il n'est pas surprenant que des influences réciproques se manifestent. La céramique de Tell Halaf en témoigne [1] : le décor des gobelets de Tell Billah le confirme.

Resterait à déterminer la relation de ces gobelets à pied avec ceux découverts par M. du Mesnil du Buisson dans les régions de Qatna et de Khan Sheikhoun, aussi par MM. Thureau-Dangin et Dunand à Til Barsib sur l'Euphrate. Le décor des vases syriens est manifestement plus ancien, composé généralement de simples cercles horizontaux avec, parfois, une ligne d'eau ondulée réservée en clair sur le ton noir. D'ailleurs, les conditions des trouvailles signalées par M. du Mesnil reportent celles-ci plus haut que les gobelets de Tell Billah. Nous avons déjà signalé (*Syria*, XII, p. 89) que nous placions les tombes 1 et 3 de Dnebi (voir *Syria*, XI, p. XXXI et suiv., col. 5 et 6) au XVe siècle avant notre ère ou peu après. Cette céramique semble mitannienne et en ce sens



Fig. 3. — Vases de Tell Billah.

l'origine khourri de la céramique de Tell Billah serait exacte. Mais la déco-

(1) Voir *Syria*, XII, p. 94. A Tell Halaf règne aussi le cercle constitué par des points avec point central, que M. Pottier signale dès Suse I. *L'art hittite*, II, p. 19, fig. 9.

ration de cette dernière est plus évoluée et si particulière qu'on doit la définir comme assyrienne.

R. D.

Mazdéisme à Doura-Europos? — Le culte mazdéen a-t-il laissé des traces à Doura? La question se pose puisque nous savons que la ville a été longtemps soumise aux Parthes. Qui ne voit l'intérêt puissant qu'offrirait la découverte d'un sanctuaire d'Ahoura-Mazda datant du commencement de notre ère? Il nous révélerait la religion d'un peuple dont nous connaissons très mal les croyances. Or, dans un article récent [1], M. Clark Hopkins, un des archéologues américains qui ont dirigé avec compétence les dernières fouilles de Doura, a entrepris de démontrer que le temple des dieux palmyréniens, qui s'élève dans l'angle N.-O. de la ville, contre le rempart, avait pris la place d'un ancien pyrée établi par les conquérants parthes et qui plus tard aurait été compris dans l'enceinte construite par eux. Le culte aurait toujours gardé un caractère en partie iranien, et l'édicule, qui s'élève au milieu du temple, aurait contenu une image du Roi des Rois divinisé et assimilé au Dieu suprême. M. Hopkins présente d'ailleurs ses conclusions, avec une louable réserve, comme une hypothèse provisoire, et il signale consciencieusement la possibilité d'une autre interprétation de certains des faits allégués.

Pour admettre une pareille fusion du culte mazdéen avec la liturgie sémitique de Palmyre, j'exigerais, je l'avoue, des preuves beaucoup plus solides. Dans toutes les religions antiques la partie la moins perméable, la plus fermée aux influences étrangères, est toujours le rituel. Il ne m'est pas possible de discuter ici en détail les arguments invoqués par l'auteur, à qui son érudition a suggéré d'ailleurs maint rapprochement utile, notamment à propos de l'adoration des rois arsacides [1]. Mais l'ensemble de ses déductions me paraît décevant. A mon humble avis, les données fournies par les dernières fouilles suggèrent des conclusions toutes différentes. Le mur de la ville, j'en suis de plus en plus convaincu, est de l'époque des Séleucides [2], il n'est pas postérieur mais antérieur au temple, qui est venu s'appuyer à une de ses tours. Lorsque la cité, au milieu du IIe siècle av. J.-C., reconnut l'autorité du roi arsacide, il n'est point certain, aucune offensive étrangère n'étant à craindre, qu'elle ait été occupée par une garnison parthe [3].

Ni à plus forte raison qu'aucun culte mazdéen y ait été établi. Mais lorsqu'au Ier siècle de notre ère, les Palmyréniens

[1] *Journal of the American Oriental Society*, LI, p. 119-137.

[1] A propos de l'assimilation suggérée par M. Hopkins des rois parthes avec Zeus, cf. l'inscr. citée n. 3 où Phraate porte le titre de Θεὸς Πατράτωρ.

[2] Cf. dans ce sens *Report of second season* (1928-1929), p. 151. — Le temple d'Artémis remonte au temps des Séleucides et il a nécessairement été placé à l'intérieur, non à l'extérieur, de l'enceinte.

[3] Une inscription de Suse (*C. R. Acad. Inscr.*, août 1931), vient de nous apprendre qu'en l'an 2 de notre ère la garde de l'acropole était toujours confiée aux descendants des clérouques macédoniens. Il en a probablement été de même dans les autres colonies grecques du royaume.

obtinrent du roi des Parthes de pouvoir placer leurs archers à Doura pour protéger la route des caravanes, ils y construisirent un temple de leurs dieux nationaux. Il fut dès lors le lieu où les marchands de passage vinrent faire leurs dévotions et des citoyens de la ville grecque fréquentèrent et enrichirent aussi le sanctuaire des divinités de la grande métropole dont vivait leur commerce. Mais ce sanctuaire resta toujours, jusqu'à l'époque romaine, avant tout militaire ; situé en dehors de la ville et adossé aux remparts, il était la chapelle des archers qui défendaient ceux-ci. Le caractère du culte qui y était célébré était purement palmyrénien, c'est-à-dire sémitique, et l'on n'y peut reconnaître avec certitude aucune trace de mazdéisme. Notamment les prêtres n'ont pas la bouche couverte par le *pâdan*, comme il le faudrait s'ils étaient des mages.

Voilà, sauf erreur, les conclusions qui me paraissent répondre le mieux aux faits constatés, aussi bien qu'aux conditions générales de l'histoire des Parthes. Ceux-ci étaient-ils zoroastriens ? On a pu en douter. A tort sans doute ; mais contrairement aux Sassanides farouchement nationalistes et à leur clergé étroitement intolérant, ils n'avaient aucun exclusivisme, n'étaient animés d'aucun esprit de prosélytisme, et ils ont subi l'influence des croyances helléniques et sémitiques, en particulier « chaldéennes », beaucoup plus qu'ils n'ont imposé les leurs aux Grecs et aux Sémites de leur empire féodal. On n'a retrouvé jusqu'ici aucune dédicace à un dieu iranien dans les ruines de Doura et il est possible que les divinités des mages n'y aient jamais été introduites par des princes « philhellènes ». La suite des fouilles montrera si quelque trace de la religion perse y subsiste. Mais certainement, si l'on découvre les restes d'un pyrée, il sera construit à l'air libre, non dans une étroite chambrette, comme le suppose M. Hopkins, car l'officiant devait y brûler les grasses entrailles des victimes, *omentum in flamma pingue liquefaciens*, comme dit Catulle (90, 6).

Fr. Cumont.

Le saq des pleureuses du sarcophage d'Ahiram. — Nous avions émis l'hypothèse[1] que le vêtement porté par les pleureuses qui ornent les petits côtés du sarcophage d'Ahiram, correspondait au vêtement de deuil que les Israélites dénommaient *saq* et dont pour la première fois nous saisissions une image. Ce rapprochement a été contesté et même on a voulu retrouver dans le vêtement des pleureuses du sarcophage une mode crétoise (?).

Or, le regretté Gressmann a publié la scène funèbre[2] du sarcophage, conservé à Berlin, ayant servi au prêtre Ankhpekhrod, arrière-petit-fils du roi Takelot Ier (vers 895-874), où les pleureuses, si elles ne sont pas asiatiques, ont emprunté la mode asiatique, car, contrairement au vêtement blanc porté par les pleureuses égyptiennes, celles-ci ont noué autour des reins une étoffe épaisse et noire, ce qui correspond à l'expression hébraïque comparant le *saq* au ciel sombre (Isaïe, L, 3). Gressmann ne manque pas, d'ailleurs, de comparer cette représentation égyptienne au *saq* israélite et au vête-

[1] Voir *Syria*, 1930, p. 301.

[2] *Altorient. Bilder zum A. T.*, 2e éd., n° 198.

ment des pleureuses d'Ahiram. Les objections qui ont été formulées ci-dessus doivent donc tomber.

Il se pourrait, mais ceci est moins certain, que les pleureuses d'Ahiram aient posé le *saq* par-dessus leur jupe. Les pans, qui retombent de chaque côté des hanches, représentent les extrémités de l'étoffe tissée en poil de chèvre nouée autour des reins.

R. D.

La préhistoire palestinienne. — Les découvertes préhistoriques en Palestine se poursuivent très régulièrement. Miss Garrod fouille avec succès, près d'Athlit, un dépôt mésolithique [1] qui a fourni quelques œuvres d'art exceptionnelles en ces régions.

Notre collaborateur, M. René Neuville [2] a publié dans *L'Anthropologie*, 1931 (t. XLI), ses découvertes sur *l'Acheuléen supérieur de la grotte d'Oumm-Qatafa* (Palestine) et il en prend texte pour examiner le produit des gisements palestiniens. Les fouilles en profondeur étant à peine commencées sur les sites préhistoriques et les stations de surface elles-mêmes n'ayant été exploitées qu'au voisinage des grands centres, M. René Neuville se limite à constater, pour le moment, « la grande place que tient en Palestine l'industrie acheuléenne, tant par son extension que par sa variété. Quoi qu'on en ait dit, le Chelléen et l'Acheuléen ancien sont jusqu'alors complètement inconnus. Par contre, le Moustérien semble avoir pris un développement encore plus considérable que l'industrie qui l'a précédé ». Cet exposé est suivi d'observations paléontologiques dues à M. R. Vaufrey qui relève à Oumm-Qatafa les vestiges de vingt formes différentes de mammifères.

M. Neuville a donné aussi d'intéressantes *Notes de préhistoire palestinienne* dans le *Journal of the Palestine Oriental Society* [1]. Il apporte dans le même périodique une *Note complémentaire sur Tell Moustah* et il publie [2] deux nouveaux vases en terre cuite fort remarquables. L'un, à fond plat, porte deux minuscules oreillettes verticales. Ce vase, haut de 11 cm., était posé sur une sorte de jarre en guise de bouchon. Celle-ci est également à fond plat avec anses horizontales non ondulées, mais légèrement relevées. M. Neuville range ces vases, ainsi que les pièces en silex trouvées dans le même niveau archéologique, vers la fin du premier âge de bronze.

R. D.

[1] D. A. Garrod, *Excavation of a paleolithic cave in western Judee*, dans *Palestine Explor. Fund. Quart. stat.*, 1928, p. 182, et 1929, p. 220; cf. D. Buzy, *Revue Biblique*, 1928, p. 574.

[2] En collaboration avec le P. Mallon, il a exposé *Les débuts de l'âge des métaux dans les grottes du désert de Judée* (*Syria*, XII, p. 24-47).

[1] Tome X, 1930, p. 64-75 et 193-221.

[2] *Ibid.*, XI (1931), p. 152-156, pl. VI.

Le Gérant : Paul Geuthner.

7133-31 — Tours, Imprimerie Arrault et Cie

LES MONUMENTS SYRIENS A L'EXPOSITION D'ART BYZANTIN

PAR

RENÉ DUSSAUD

Avec l'appui d'un comité présidé par notre éminent collaborateur, M. Charles Diehl, grâce au dévouement du secrétaire général M. G. Duthuit et des protagonistes MM. G. Salles, Royall Tyler, etc., le Musée des Arts décoratifs vient d'offrir l'hospitalité à un incomparable groupement de monuments qu'on a coutume d'englober sous le nom d'art byzantin. Le public a pu ainsi se rendre compte de la variété des techniques et de la richesse des matériaux mis en œuvre dans les milieux chrétiens d'Orient, pendant un millénaire.

Les ivoires aux sujets bibliques ou mythologiques, aux scènes de chasse ou de bataille, comme les tissus, d'abord dominés par les étoffes sassanides, ont peut-être le mieux rallié le suffrage des visiteurs. Que de pièces admirables encore parmi ces riches orfèvreries, croix, reliquaires, reliures, patènes et calices, médaillons et bijoux, émaux cloisonnés d'un travail qui n'a pas été surpassé. Une des curiosités de l'exposition auront été ces plaques en or émaillé figurant des danseuses longuement et strictement vêtues, ayant décoré la couronne de Constantin Monomaque (XIe siècle). Parmi de rares manuscrits le *Codex purpureus* de Rossano (VIe-VIIe siècles) est venu tout exprès de Calabre. Un grand nombre de relevés, de copies ou de photographies complètent ce merveilleux ensemble [1].

En ce qui concerne les régions syriennes, — on nous permettra de nous cantonner sur ce terrain restreint, mais primordial, — les pièces groupées étaient d'un intérêt exceptionnel. Avant Justinien, et dès Constantin le Grand, Antioche est la véritable capitale de l'art chrétien : elle impose ses formules

[1] Le catalogue porte le titre : *Exposition d'art byzantin, 28 mai-9 juillet 1931*. Il renferme une préface de M. Ch. Diehl, et des notices de MM. Royall Tyler et Jean Ebersolt. Signalons les articles de M. G. Salles dans la *Revue de Paris*, 15 juin 1931, et l'*Illustration* du 20 juin 1931 et de M. Ch. Diehl dans la *Revue de l'Art*, 1931, p. 49.

non seulement à la Syrie, à l'Asie Mineure et à la Palestine, mais aussi à la Mésopotamie et à l'Égypte.

Peut-être le public l'aurait-il mieux compris si un rappel avait été fait au Saint-Sépulcre, le plus vénérable monument de la chrétienté. La Qoubbet eṣ-Ṣakhra, dite mosquée d'Omar, à Jérusalem, qui marque à la fois l'apogée de l'art syrien chrétien et sa fin, à l'extrême déclin du VIIe siècle, était représentée par ses mosaïques. De nombreuses et excellentes photographies attestaient la variété des églises aux Ve et VIe siècles en Syrie.



Fig. 1. — Calice de Riha. (Collect. Royall Tyler.)

Les mosaïques qui ont été découvertes dans cette région, d'abord d'inspiration classique, s'agrémentent bientôt de motifs chrétiens ou adaptés au christianisme pour aboutir au décor mural assez particulier de la grande mosquée des Omeyyades à Damas. On sait avec quelle application M. Eustache de Lorey a entrepris le dégagement, la consolidation et le relevé de ces incomparables mosaïques en s'assurant la collaboration de M. Cavro, un jeune et distingué architecte, qui vient de reprendre avec succès les fouilles de Meskené (Balis). La planche LVIII reproduit le fragment d'une composition dont M. de Lorey traite en détail dans ce même fascicule. Dans son article des *Monuments Piot*[1], M. Eustache de Lorey précise que ces artistes travaillaient sur des poncifs. Cependant, ils ont fait un effort sérieux pour rendre la végétation locale et on ne peut douter qu'ils aient ainsi représenté le Barada torrentueux avec les villages qui le bordent. Les maisons doivent figurer assez exactement les cons-

[1] Eustache de Lorey, *Les mosaïques de la Mosquée des Omayyades à Damas*, dans *Monuments et Mémoires Piot*, t. XXX (1929), p. 111-122, et Marguerite van Berchem, *ibid.*, p. 123-139. Cette dernière, après avoir réuni les textes constate que les façons d'interpréter et d'exécuter les motifs byzantins sont ici très différentes de ce qu'on connaît par ailleurs et conclut à l'exécution du travail par des équipes syriennes. L'élément que reproduit notre pl. LVIII figure à la droite de la planche XI des *Monuments et Mémoires*, t. XXX.



Détail des mosaïques de la Grande mosquée de Damas.
(Phot. de Lorey).

tructions de l'époque. Abstraction faite du toit à double pente qui n'est pas essentiellement oriental, et si on le remplace par la terrasse, on aura la « chambre haute » syrienne, munie de fenêtres, qui fut imitée par les Assyriens et connue par eux sous le nom de *bit-hilani* [1].

Si les mosaïques de la grande mosquée de Damas représentent en Syrie la limite extrême de l'activité des artistes chrétiens, le calice d'Antioche peut être considéré, dans les arts mineurs, comme l'œuvre chrétienne la plus ancienne actuellement connue, en même temps que la plus remarquable. Grâce à la libéralité du possesseur, M. Fahim Kouchakji, nous pouvons en parler maintenant autrement que sur le vu de photographies, si parfaites qu'elles soient [2].

L'impression que l'on ressent devant cette pièce d'orfèvrerie est très forte et suffit à résoudre, à la fois, la question d'authenticité qu'il devient oiseux de discuter et la question de date plus controversée. Notre opinion en est confirmée [3].

Monsignore Wilpert, qui a jeté l'anathème sur toute l'argenterie syrienne [4], n'a pas pris garde que la plupart des pièces rejetées par lui portaient les cinq poinçons qui, comme l'a remarqué M. Roland Jaeger, sont une preuve indéniable d'authenticité, en même temps qu'un repère pour la date : fin du VIe ou VIIe siècle [5]. C'est le cas, notamment, de la belle patène en argent de la collection Bliss, figurant la Cène [6], et du calice d'argent de Riha (fig. 1), de la collection Royall Tyler [7].

(1) C'est à tort qu'on a voulu attribuer ce type de construction aux Hittites. Dans la langue assyrienne de l'époque, « hittite » a le sens de « Syrie du nord ». D'ailleurs, les deux termes du vocable employé par les Assyriens pour désigner cette construction sont sémitiques et signifient : « maison à fenêtres ».

(2) La bibliographie du calice d'Antioche est déjà fort abondante. Il suffira de citer la publication et les belles planches de Gustave Eisen, *The Great Chalice of Antioche*, 2 vol. 45 × 36, New-York, 1923 ; cf. compte rendu dans *Syria*, V, p. 69-71. On trouvera une reproduction du calice avant nettoyage dans Diehl, *Syria*, II, pl. IX, qu'a reproduite G. de Jerphanion, dans son importante étude, *Le Calice d'Antioche*, Rome, 1926 ; cf. compte rendu dans *Syria*, VIII, p. 179-181.

(3) *Syria*, XII, p. 80-82.

(4) J. Wilpert, *Early Christian sculpture*, dans *The Art Bulletin*, 1926, p. 89 et suiv. Cet article n'a impressionné que le P. de Jerphanion, qui reprend la question dans son ouvrage, *La Voix des monuments* (1930) : cf. compte rendu dans *Syria*, XII, p. 80-82.

(5) Roland Jaeger, *Ein Beitrag zur Geschichte der altchristlichen Silberarbeiten*, dans *Archaeologischer Anzeiger*, 1928, col. 555-562.

(6) Catalogue, n° 410 ; voir la reproduction dans *Syria*, II, pl. XIV.

(7) Catalogue n° 407 et notre fig. 1.

Précisément, sur la patène Bliss est représenté un calice de même forme que celui de Riha (fig. 1) et qu'un autre calice de la collection Kouchakji avec inscription grecque [1]. Un simple coup d'œil suffit pour saisir la différence de forme entre ces deux derniers exemplaires des VIe-VIIe siècles d'aspect sphérique, d'une part, et le calice d'Antioche, de forme ovoïde, de l'autre [2].

Très justement, le P. de Jerphanion a insisté sur les particularités qui s'introduisent dans l'art avec le IVe siècle de notre ère. On y constate une forte intrusion d'éléments orientaux qu'a singulièrement favorisée le transfert de la



Fig. 2. — Dalle sculptée de Venise. (Musée de Berlin.)

capitale de l'Empire en 330. « On est en présence d'un art nouveau, note le savant archéologue, l'art qu'on a dénommé byzantin, d'un terme impropre, peut-être, et trop général, mais commode et défendable, après tout, puisque le pays où il est né, où il a régné, faisait alors partie de l'empire byzantin [3]. » Il est caractéristique, cependant, que M. O. M. Dalton, donnant une seconde édition de son *Byzantine Art and Archaeology*, en ait changé le titre en celui de *East Christian Art* (1925). Pour ce qui concerne les origines de l'art chrétien, les discussions de ces dernières années, sans méconnaître les échanges entre les grandes provinces asiatiques, ont écarté les théories qui les recherchaient en Arménie, en Mésopotamie ou en Perse. L'Arménie s'est ouverte assez tardivement au christianisme et sous l'influence

[1] Catalogue, n° 395.

[2] On est surpris de constater que cette différence a échappé au P. de Jerphanion. *La Voix des Monuments*, p. 126-127.

[3] G. de Jerphanion, *La Voix des Monuments*, p. 123.

syrienne. Quant à la Mésopotamie du Nord ou à la Perse, la publication posthume de Crosby Butler a remis les choses au point [1].

Quoi qu'il en soit, peu d'objets montrent plus nettement que le calice d'Antioche, l'heureuse union des éléments classiques et des éléments orientaux. Aussi comprend-on mal que le P. de Jerphanion, pour qui cette juxtaposition est précisément l'œuvre du IVe siècle, fausse tout à coup compagnie à sa propre argumentation pour conclure à la date du VIe siècle.



FIG. 3. — Détail du calice d'Antioche. Un apôtre.

Ce chef-d'œuvre [2] des ateliers d'Antioche est maintenant trop connu pour qu'il soit nécessaire de le décrire longuement. Au-dessous du rebord constitué par la coupe intérieure, un riche décor découpé constitue une sorte d'enveloppe plaquée. Une bande de rosettes ou marguerites, telles qu'on les voit juxtaposées sur le linteau de Béhio [3] (Syrie du Nord), couronne l'ensemble.

(1) H. CROSBY BUTLER, *Early churches in Syria* (1929); cf. compte rendu de Fr. Cumont, dans *Syria*, XII, p. 82 et suiv.

(2) « Chef-d'œuvre incontestable », dit M. Diehl dans le Catalogue, p. 22-23.

(3) DIEHL, *Manuel d'art byzantin*, 2e édit., p. 43, fig. 12.

Au-dessous se développent des rinceaux de pampres dont les ceps vigoureux sortent directement de terre. A lui seul ce détail interdirait de faire descendre le calice au VIe siècle, car il est alors de règle de faire plonger les ceps dans un grand vase généralement côtelé (fig. 2 et 7)[1]. En même temps les paons affrontés[2] sont en faveur, d'abord dans une pose hiératique (pl. LXI) et bientôt avec quelque fantaisie comme sur le bas-relief de notre figure 2 (VIIe siècle)[3]. A Torcello, le motif se conserve, mais fort transformé, jusqu'au Xe siècle[4].



FIG. 4 — Détail du calice d'Antioche. Apothéose du Christ. Premier état de la restauration.

Les rinceaux de pampres du calice d'Antioche déterminent douze médaillons dont deux sont consacrés à représenter le

[1] *Ibid.*, p. 44, fig. 13 ; p. 194, fig. 90 ; p. 287, fig. 142. Un sarcophage de Ravenne du Ve siècle montre encore la vigne sortant de terre (*ibid.*, p. 284, fig. 140).

[2] Paons affrontés de part et d'autre d'un canthare ou calice, en usage dans l'art oriental (Doura-Europos) vers 200 après J.-C. ; cf. JERPHANION, *Le Calice d'Antioche*, p. 62 et suiv.

[3] Catalogue, n° 566. Provient de Venise, actuellement au Kaiser Friedrich Museum. Le vase d'où sort la vigne n'a plus conservé que son col ; mais le repiquage de la dalle ne laisse aucun doute sur la panse sphérique et l'amorce des anses.

[4] DIEHL, *Manuel*, p. 456, fig. 213.

Christ. D'abord le Christ sur cette terre, donnant la loi au monde. Puis, symétriquement, le Christ au ciel, au-dessus de l'aigle qui, pour les anciens, marquait l'apothéose [1]. Auprès de lui est figuré l'agneau, seul emblème chrétien bien net et allusion au sacrifice que le Christ a fait de sa vie humaine. Souvent le Christ est remplacé par l'agneau sur la croix et c'est précisément le cas sur une de ces colonnes de Saint-Marc, à Venise, que l'on s'accorde à reconnaître comme d'origine syrienne [2]. Encadrant les deux figures du Christ, sont disposés dix apôtres, tenant la loi qu'ils ont reçue et faisant le geste de l'orateur : à leur tour ils enseignent le monde.



Fig. 5. — Détail du calice d'Antioche. Le Christ donnant la loi.

La hiérarchie des personnages est indiquée par leur siège. Les apôtres sont assis sur une *cathedra* à dossier arrondi, sans bras et sans tabouret sous les pieds (*scamnum*) : les pieds des apôtres reposent sur deux ceps de vigne. On le constatera notamment sur notre fig. 3 où le siège empiète nettement sur le cep de vigne, comme si celui-ci avait été raboté pour assurer la stabilité du siège. L'étonnement qui s'est manifesté touchant la disposition de ces personnages assis « en l'air », sans appui, est donc mal justifié. Pour n'être pas conforme aux règles du classicisme un peu sec, auquel sont accoutumés les archéologues de la Rome chrétienne, la composition telle qu'on en peut juger dans le détail par la figure 3, est d'un grand art.

Le Christ, qui donne la loi (fig. 5 et pl. LX, 2), sous la forme d'un rouleau — signe certain d'antiquité, qu'on ne rencontre plus en Syrie au VIe siècle [3] —

[1] Voir *Syria*, XII, p. 82.

[2] G. de Jerphanion, *La Voix des monuments*, p. 100, fig. 45.

[3] Voir les reliures de la collection Kou-

est assis sur une *cathedra* semblable, mais avec addition du *scamnum* et placé de face, alors que les apôtres, pour marquer leur dépendance, sont figurés de profil, tournés vers le Christ.

Le Christ céleste avait, tout d'abord, été pourvu, par le réparateur, d'un siège semblable, erreur reconnue par M. Eisen [1]. La planche LIX, 1, montre qu'à main gauche du Christ céleste, il y avait une lacune assez importante qui intéressait les deux enveloppes, la coupe intérieure et plus largement encore l'enveloppe ajourée. Notre figure 4 reproduit la restauration première. A la différence des teintes, on perçoit nettement que la courbe du dossier ainsi que le bras gauche et quelque peu du manteau avaient été refaits. On constate aussi, ce qu'a signalé le P. de Jerphanion, qu'au-dessus de la tête de l'agneau ne sont pas figurés des poissons et des pains, mais simplement une grappe.



Fig. 6. — Détail du calice d'Antioche.

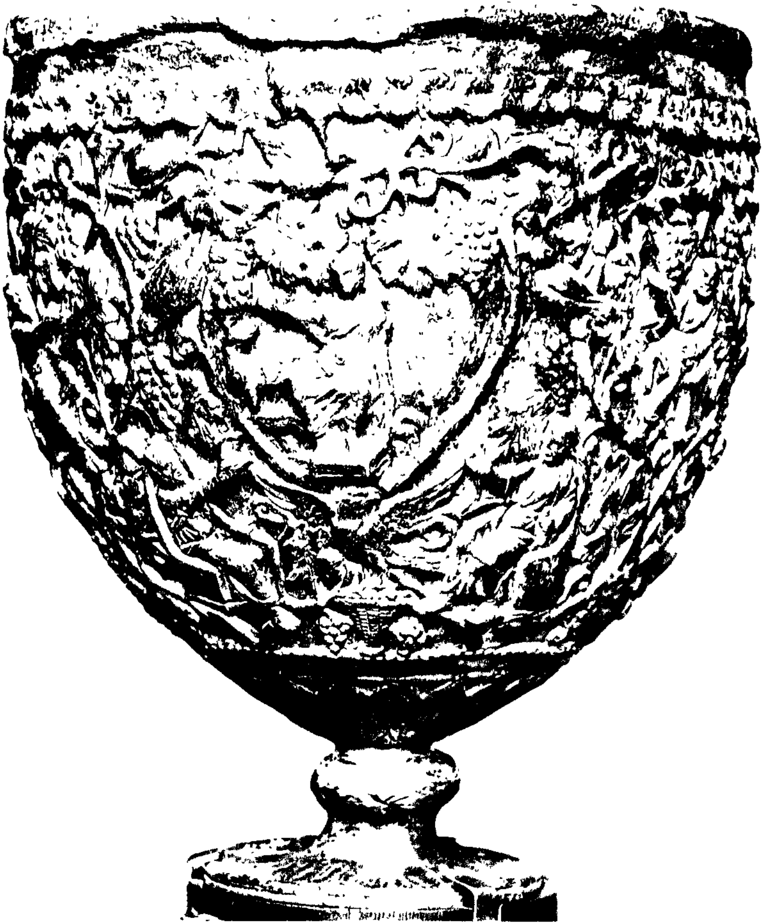
Cette première restauration a été récemment corrigée par M. André, comme on peut en juger sur notre planche LIX, 2. Reste une incertitude sur la position du bras gauche : peut-être était-il simplement caché par le manteau. Dans ce cas la figure du Christ serait complète ; on croit saisir, quand l'éclairage s'y prête, comme un ressaut sur la cuisse gauche, qui marquerait le relief de la

chakji, *Syria*, VII, pl. XXI et fig. p. 121 ; ici, la chaire de Maximien, pl. LXI.

[1] Eisen, *op. cit.*, I, p. 43.



1. Le calice avant nettoyage et restauration



2. Apothéose du Christ. État actuel.

LE CALICE D'ANTIOCHE.
(Coll. F. Kouchakji)

main. Quoi qu'il en soit de ce point, on ne peut, comme on l'a proposé, faire tenir un rouleau par la main gauche du Christ céleste, car ce serait un contre-sens. Ici le Christ est assis, de face, sur un siège sans dossier, vraisemblablement une *sella curulis*, ou chaise curule, avec un tabouret sous les pieds. On sera peut-être surpris que l'artiste, puisqu'il s'agissait de Dieu, ne lui ait pas conféré le *thronus* (*solium*), fauteuil à dossier et à bras. C'est probablement qu'ayant conscience de la hiérarchie il réservait le *thronus* à Dieu le Père, tout comme Homère ne l'accordait qu'à Zeus. Quand on compare la maîtrise avec laquelle l'artiste syrien a disposé ses figures et les a hiérarchisées, on se prend à penser que la représentation de Jésus au milieu des apôtres du cimetière d'Hermès à Rome[1] est un pâle reflet de la tradition syrienne.



Fig. 7. — Détail de la chaire de Maximien. Ravenne.

Nous avons eu déjà l'occasion de noter[2] que le seul argument qui pût imposer une date plus récente que le IVe siècle, à savoir la clé que saint Pierre tiendrait dans la main, est une simple illusion d'optique. La vue directe du monument dissipe complètement cette méprise et, même sur notre figure 4 et sur la planche LIX, 2, on se rend compte qu'on a pris pour la clé de saint Pierre une vrille de la vigne.

Une reproduction de la chaire de Maximien, conservée dans la cathédrale de Ravenne, figurait à l'exposition du Pavillon de Marsan. La comparaison avec le calice d'Antioche est instructive. Voici un monument d'inspiration syro-égyptienne, établi dans la première moitié du VIe siècle[3]. La similitude du décor,

(1) Reproduction dans JERPHANION, *Le Calice d'Antioche*, pl. XIV, 1.

(2) *Syria*, XII, p. 81-82.

(3) DALTON, *East Christian Art*, p. 205-206 ; DIEHL, *Manuel d'art byzantin*, 2e éd., I, p. 296.

notamment des bordures (fig. 7 et pl. LXI), souligne la différence d'époque de ces deux monuments. Tandis, par exemple, que sur le calice les animaux ne font qu'une apparition discrète et, en dehors de l'agneau symbolique, sont de petites dimensions : lapin, oiseaux, sauterelle [1] (pl. LX, 1, en haut), colimaçons, papillon, la chaire de Ravenne multiplie les quadrupèdes, y compris le lion, et le lapin (comparer notre fig. 6) y devient un singulier animal. D'autre part, les évangélistes ne tiennent plus des rouleaux, mais des livres richement reliés et marqués de la croix. Précisément l'absence sur le calice de tout symbole tel que la croix, le chrisme, alpha et oméga, est une preuve indéniable de haute antiquité. Nous ne disons rien du style des figures dans l'un et l'autre monument, l'évolution saute aux yeux [2].

Pour conclure, l'exposition d'art byzantin au Pavillon de Marsan a permis, entre autres constatations, de montrer que le rôle de la Syrie, dans le développement de l'art chrétien du IVe au VIIe siècle, n'a pas été limité à l'architecture et qu'il a été également important dans les arts mineurs, en particulier dans l'argenterie religieuse [3]. La vogue des grands sanctuaires de la Syrie chrétienne a été considérable et, par suite, la richesse des trésors qui s'entassaient dans les églises. Tout autour d'Antioche et du monastère de Saint-Siméon, et jusqu'à Resafa (Sergiopolis), où florissait le culte de saint Serge martyrisé non loin de là, les pèlerins se pressaient en foule. Le fameux désert de Chalcis était si peuplé d'anachorètes turbulents que saint Jérôme fut incommodé de leurs disputes et alla chercher la paix ailleurs.

Aujourd'hui, le hasard remet au jour les pièces échappées aux désastres et aux pillages : trouvailles de Riha [4], de Stouma [5], d'Antioche [6],

(1) Sur la sauterelle dans l'art de l'ancien Orient, voir W. E. STAPLES dans GUY, *New light from Armageddon* (1931), p. 61 et suiv.

(2) On trouvera une opinion différente dans JERPHANION, *Le Calice d'Antioche*, p. 124 et suiv.

(3) Le premier groupement systématique des pièces d'argenterie syrienne est dû à LOUIS BRÉHIER, *Les Trésors d'argenterie syrienne et l'École artistique d'Antioche*, dans *Gazette des Beaux-Arts*, 1920, I, p. 173-196. Quelques réserves faites par CH. DIEHL, *L'École artistique d'Antioche et les trésors d'argenterie syrienne*, dans *Syria*, II, p. 80-95 ; et du même auteur, *Manuel d'art byzantin*, 2e édit. (1925), p. 310-317.

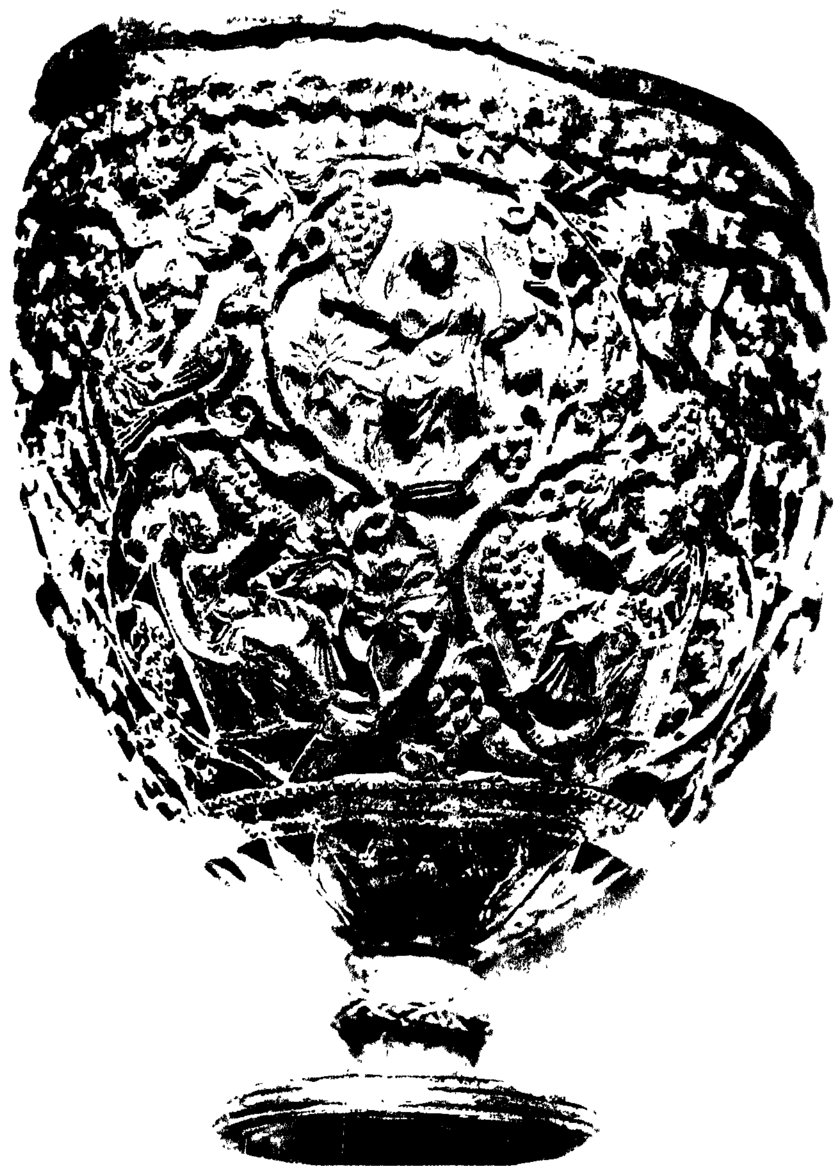
(4) Voir *Syria*, II, pl. XIV (patène d'argent ; Catalogue, n° 410) ; ci-dessus notre fig. 1 (calice d'argent : Catal., n° 407).

(5) EBERSOLT, *Revue archéol.*, 1911, I, p. 407.

(6) *Syria*, II, pl. IX, et ci-dessus fig. 3-6, pl. LIX et LX (calice d'Antioche ; Catal., n° 335) ; *Syria*, VII, pl. XXI et fig. p. 121 (trois couvertures en argent d'évangéliaires ; Catal.

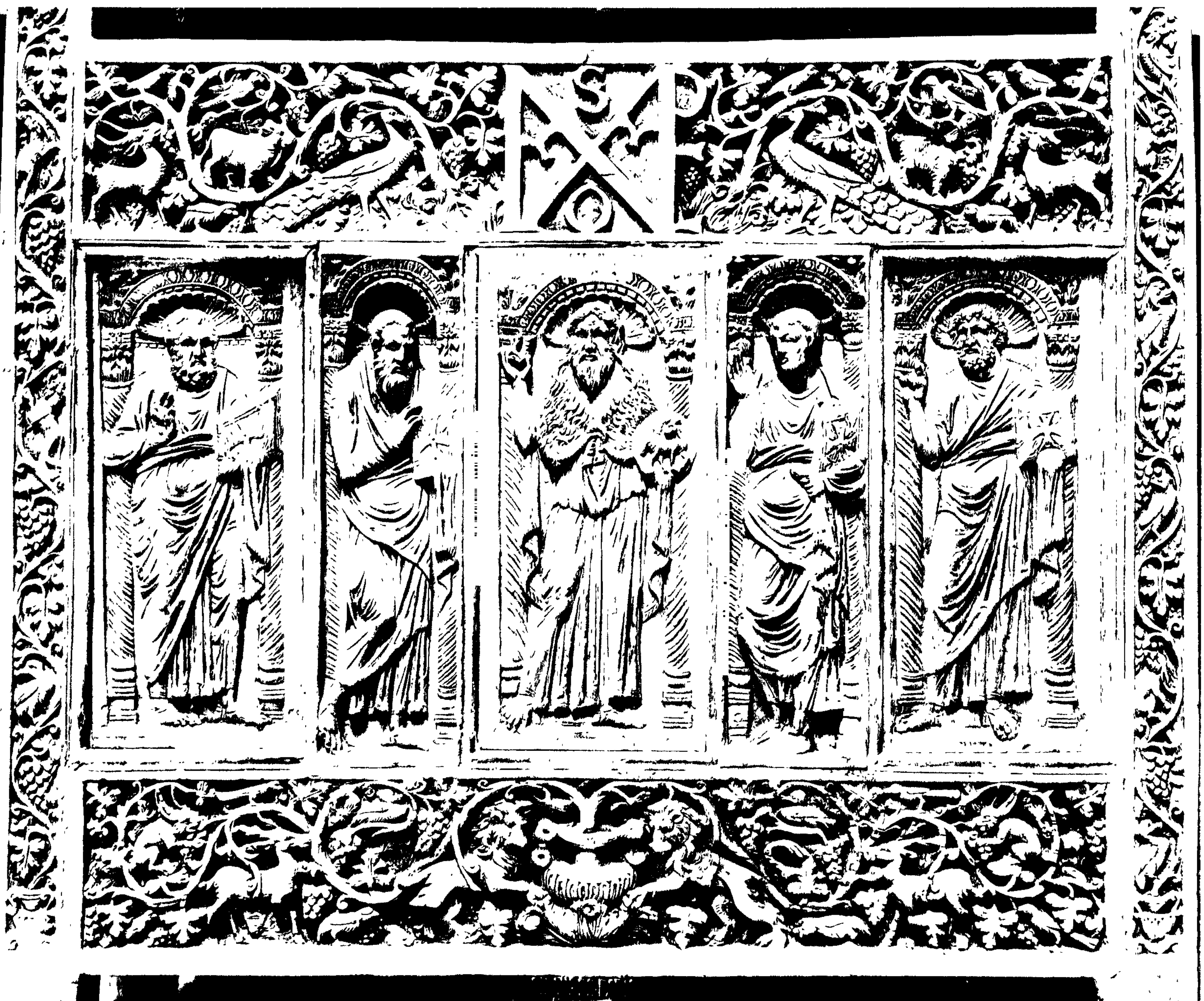


1. Apôtres.



2. Le Christ donnant la Loi.

LE CALICE D'ANTIOCHE
(Coll. F. Kouchakji)



Détail de la chaire de Maximien à Ravenne
(Phot. Giraudon).

d'Emèse [1], des environs de Hama [2], auxquelles on peut joindre celles de Kérynia [3] en Chypre. Le nombre en est imposant, mais plus encore la qualité et le style.

René Dussaud.

nos 393-395). La provenance des objets de la collection Kouchakji est incertaine ; mais le calice reproduit ci-dessus doit sortir d'un atelier d'Antioche.

(1) *Syria*, II, pl. XII et XIII (vase d'Emèse au Louvre ; Catal., no 362).

(2) Ch. Diehl, *Un nouveau trésor d'argenterie syrienne* (coll. Aboucasem), dans *Syria*, VII, pl. XIX (deux calices) ; pl. XX et XXI (calice à personnages) ; pl. XXII (croix, coffret et coupe) ; pl. XXIII (cuillers eucharistiques, louche et passoire) ; pl. XXIV (croix) ; pl. XXV-XXVI (patènes) ; pl. XXVII (patène et vase) ; pl. XXVIII (cruchon) ; pl. XXIX (candélabres) ; pl. XXX (fiole à huiles saintes). Il y faut joindre les huit cuillers liturgiques (Catal., no 375) publiées par Ch. Diehl, *Argenteries syriennes*, dans *Syria*, XI, p. 209-215.

(3) *Ibid.*, pl. X et XI (plats d'argent, coll. Pierpont Morgan et encensoir du British Museum).

ANTIQUITÉS SYRIENNES

PAR

HENRI SEYRIG

1. Les jardins de Kasr el-Heir. — 2. Notes épigraphiques. — 3. Numismatique supposée de Chalcis au Liban.

1. — Les jardins de Kasr el-Heir.

M. Gabriel a présenté dans *Syria* [1], il y a peu d'années, un exposé plein d'attrait des ruines de Kasr el-Heir, exposé qui devrait inciter beaucoup de voyageurs à faire le léger détour que demande la visite d'un admirable témoin des premiers temps de l'Hégire. On se rappelle cet étrange ensemble, formé d'une enceinte à plan polygonal très allongé, longue de sept kilomètres environ et large de deux, contenant à son extrémité Nord deux puissants châteaux, et pourvue à son extrémité Sud d'un dispositif tout à fait unique en son genre, sur lequel nous voudrions revenir. Les murs de l'enceinte sont très bas ; ils sont dépourvus de tout flanquement, car on ne peut donner ce nom aux contreforts très rapprochés qui les consolident : rien ne rappelle, même de loin, le tracé d'une enceinte fortifiée, et l'on ne peut supposer une minute qu'un ingénieur ait construit un tel ensemble en se flattant qu'il pût résister à une attaque sérieuse de l'ennemi. Cette intention serait encore démentie par le dispositif de l'angle Sud : ce saillant consiste en un mur dont la base est percée de baies voûtées, hautes de 1 m. 75, et situées à 1 m. 50 l'une de l'autre (pl. LXII, n° 1). Aucun principe de défense militaire n'explique rien de semblable. Aussi M. Gabriel a-t-il conclu que la vaste enceinte de Kasr el-Heir servait à retenir les eaux : qu'elle formait un bassin, et que le dispositif du saillant Sud était un vannage. Toutes ces baies, réglées par des vannes, auraient distribué aux champs d'alentour l'eau que la saison des pluies aurait amassée dans l'enceinte.

[1] Gabriel, *Syria*, 8, 1927, p. 2340.



1. Vannage de Kasr el-Heir



2. Mur d'un jardin à Palmyre

Au cours des fréquentes visites que j'ai pu faire à Kasr el-Heir, j'ai tenté vainement de me représenter comment le dispositif du saillant Sud avait pu s'adapter à un tel rôle. Comment expliquer que toutes ces vannes, si elles étaient destinées à la distribution, fussent aussi rapprochées? Comment aurait-on irrigué les champs situés sur tout le reste du périmètre de l'enceinte, soit sur dix kilomètres au moins, alors que toutes les vannes auraient été concentrées sur une longueur de 230 mètres? Si grave que me parût l'impossibilité d'une telle explication, je ne parvins cependant pas à m'en proposer une autre, jusqu'au jour où le hasard me la fit rencontrer.

Sortant de Palmyre par la piste qui mène vers le Sud, et qui passe d'abord, non loin du temple de Bèl, entre les vergers jalousement clos de l'oasis, je fus frappé par l'aspect du mur que reproduit notre figure (pl. LXII, nº 2). C'était un mur de caillasse et de boue, percé à sa base de quatre ou cinq arches qui rappelaient de fort près, malgré leur construction rudimentaire, les baies du saillant de Kasr el-Heir. Larges de 1 m. à 1 m. 50, et rapprochées étroitement les unes des autres, elles avaient été murées à l'aide de cailloux et de boue, comme si elles avaient cessé de servir. Le propriétaire du verger, que j'interrogeai, me fournit alors sur leur destination les renseignements suivants.

Les pluies de l'hiver, dans la région de Palmyre, sont tellement violentes et tellement subites, et les jardins y sont tellement hermétiquement clos, que les cultures risqueraient d'être noyées, en même temps que les murs de torchis seraient enlevés, si l'on ne se trouvait à même de fournir aux eaux un exutoire immédiat. C'est dans cette intention que les propriétaires des jardins menacés ménagent au pied de leur mur une claire-voie consistant en quelques arches. Cette claire-voie, en temps ordinaire, est murée avec des matériaux légers, et dès qu'arrive l'averse, le moindre choc, quelques coups de pied au besoin, la rouvrent pour livrer passage aux eaux. Celles-ci se déversent dans le cloaque ordinaire du village, qui est la rue, et le mur, porté sur ses arches, résiste[1].

Je serais porté à croire que cet usage explique l'anomalie de Kasr el-Heir, et que les Arabes de Palmyre emploient encore un procédé que le climat de la région avait déjà inspiré à leurs ancêtres un siècle après l'Hégire. Kasr el-Heir, loin d'être un réservoir, devait être une vaste enceinte de jardins, ce qui ex-

[1] M. Schlumberger me signale un usage identique dans certains villages du Djebel Druze.

plique qu'elle en porte encore le nom aujourd'hui : la région du saillant est encore nommée *les jardins* par les paysans de Tayibé. Ces jardins, et probablement aussi les cases des cultivateurs, étaient protégés par un ouvrage de défense qui n'aurait certainement pas résisté à un assaut organisé, mais qui suffisait à repousser une razzia de cavaliers comme celles que l'on pouvait craindre de la part des tribus nomades. Cette enceinte est relativement forte dans la région du saillant ; au contraire, elle devient un simple talus, et même elle semble disparaître complètement par endroits, lorsqu'elle se rapproche des deux châteaux forts qui occupaient son extrémité Nord : ces ouvrages suffisaient amplement à intimider les pillards. Mais pour éviter que les pluies torrentielles de l'hiver ne formassent un lac dans la partie la plus basse de l'enceinte, où elles risquaient de monter d'autant plus vite que cette partie forme un saillant aigu, les constructeurs ménagèrent ces baies si rapprochées, pourvues de vannes dont on voit encore le dispositif d'attache, et qu'une poignée d'hommes pouvait ouvrir en quelques minutes. On conçoit sans peine, ainsi, que l'utilité de ces exutoires fût limitée au saillant, à la partie la plus basse de l'ouvrage.

2. — Notes épigraphiques.

I. *Inscription de Gérasa.* — Parmi les épitaphes de soldats thraces trouvées à Gérasa, il en est une qui a été publiée jadis par M. Dalman [1], puis rendue intelligible par une meilleure lecture de M. Jones [2], mais dont la première ligne, qui contient le nom et le patronyme du cavalier, reste très obscure. La lecture de M. Jones est la suivante :

Ζιμικένθης Εζιωπτχυ *υἱός*.

Le premier nom est très correct dans sa forme, et bien thrace. On n'en saurait dire autant du second. Devant *υἱός*, on attend un génitif, et l'on se demande, comme les copies de MM. Dalman et Jones sont d'accord sur ce point, si le graveur n'aurait pas simplement copié de travers le génitif d'un nom thrace

[1] Dalman, *Zeitschrift des deutschen Palastina-Vereins*, 36, 1913, p. 262, n° 28.

[2] Jones, *Journal of Roman Studies*, 18, 1928, p. 145, n° 2.

en -ις, -ιος. Mais la légère amélioration que je voudrais apporter au texte porte sur le début du nom.

Mateescu a déjà remarqué [1] que Εζιω- ne pouvait commencer un nom thrace, et il a supposé une forme comme Ζιωπῆς, ce qui oblige à attribuer la présence de l'*epsilon* à une faute du graveur.

Or, si l'on se reporte aux copies en capitales publiées aussi bien par M. Dalman que par M. Jones, on voit que l'aspect des noms est le suivant :

ΖΙΜΙΚΕΝΘΙϹϹΖΙΩΠΗΝΥΙΟϹ

En d'autres termes, il faut certainement lire Ζιμικένθισς Ζιωπην-. Ce redoublement du *sigma*, dû à la prononciation du *zêta* comme σδ, est connu par quelques exemples. Je me borne à rappeler le cas identique au nôtre d'une inscription de Delphes, où se lit Δαμοχαρεισσς, Ζηνέας [2], et à renvoyer à une note de M. Wilhelm sur ce point [3].

II. *Inscription de Jérusalem.* — Dans son petit *Corpus* des inscriptions de Jérusalem, M. Thomsen a relégué parmi les textes douteux ou supposés [4], avec les restitutions qu'on lui avait infligées, un fragment d'hymne jadis publié par le R. P. Germer-Durand [5], qui l'avait déchiffré chez l'archimandrite Antonin, supérieur du couvent russe de Jérusalem. Ce texte énigmatique est le suivant :

μέγας — — — — — — — — — — — — — —
εὔπλοκα — — — — — — — — — — — — —
γαῖαν ὅλην — — — — — — — — — — — —
αἰσυμνῆτι μακαίρ[ε ἄγε] κερεία, κλυτὲ (?)
λάμψαι δὴ λάμψαι [ἴκι], φωτίησον, εὐάκ[τι],
ἤδυσον, ὧν ἀμάξας, παντὸς οἴκου τὸ πέρα[ς].
ἵκεο δή, ταυρῶπι, φαεσφόρε, κυανόπεπλε,
εὐχῆς εἵνεκα τῆς, τόνδε σαοῦσα τόπον.

(1) Mateescu, *Ephemeris Dacoromana*, I, 1923, p. 101, note 6.

(2) Collitz-Bechtel, *Griechische Dialekt-Inschriften*, n° 1984.

(3) Wilhelm, *Glotta*, 14, 1925, p. 71 s.

(4) Thomsen, *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*, 44, 1921, p. 145, n° 1*.

(5) Germer-Durand, *Revue Biblique*, 3, 1894, p. 259, n° 3.

J'ignore s'il est possible de remettre la main sur la pierre qui porte ce curieux morceau. Le contraire serait regrettable, car on tirerait peut-être quelque chose de ces fragments, qui ne paraissent guère mériter l'astérisque. Un texte de ce genre n'a aucune chance d'être inventé et, pour le proscrire, il en faudrait au moins retrouver le modèle, ce que l'on n'a point fait si la bibliographie de M. Thomsen est complète. Pour l'instant il paraît difficile de rendre à ce petit hymne sa physionomie première. Le dernier distique, seul à offrir un semblant de suite, se prête seul aussi à une scansion correcte, d'où il faut peut-être conclure que les autres se scandaient également, et que la copie est fautive. L'exégèse de l'éditeur l'est certainement. A l'en croire, nous aurions les restes d'un hymne au Soleil, ce qui ne va pas sans quelques hardiesses : *σαοῦσα* et *αἰσυμνῆτις* tenus apparemment pour masculins, et *γαλαίρ[ε]*...

A quelle déesse s'adressaient ces quatre distiques? Le vers 7 ne semble pouvoir s'adresser qu'à la Lune, *ταυρῶπις φαεσφόρος κυανόπεπλος*, au luminaire cornu, enveloppé dans le manteau sombre de la nuit. Mais l'appel que le dernier distique, suivant l'usage fréquent des hymnes, adresse à la divinité, la supplie d'exaucer la prière du fidèle en apportant le salut au lieu, sans doute à la ville. Il semble donc que la déesse soit invoquée comme poliade, ce qui ferait supposer que la Lune n'est ici qu'un aspect, une hypostase de la grande déesse qui se prêtait, dans les villes de Syrie, à tant d'assimilations. Pour en être assuré, il faudrait connaître le texte entier et sa provenance, qui reste, somme toute, incertaine.

III. *Inscription de Béryte.* — Le *Corpus* des inscriptions latines contient un texte[1] trouvé au sanctuaire de Baal Marcod, haut-lieu de Béryte, et qui a été restitué par Mommsen de la façon suivante :

[T.] Statilius Maximus [la]brum [l]acus sacrum restituit.

Mais une épitaphe récemment publiée par M. Cagnat[2], et provenant elle aussi de Béryte, permet une restitution moins surprenante. Ce texte est le suivant :

T. Statilius, L. f., Bromiacus vixit ann. LXXXVIII.

[1] *CIL*, 3, 6689 ; cf. CLERMONT-GANNEAU *Recueil d'archéologie orientale*, I, p. 112.

[2] CAGNAT, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1925, p. 153.

Il s'agit certainement, dans les deux textes, du même personnage, et l'on restituera le premier :

[*T.*] *Statilius Maximus*, [*L. f.*] *Brum*[*i*]*acus sacrum restituit.*

Maximus, ici, n'est pas un surnom ; il est indissociable de *Statilius*. Notre personnage appartenait à la branche des *Statilii Maximi*, dont il regardait le nom complet comme son propre gentilice : d'où l'emplacement, paradoxal en apparence, de son patronyme. Son surnom personnel est celui de *Brumiacus* [1].

L'emploi fait ici de *sacrum* est peu latin : ce n'est en réalité que la traduction du grec ἱερόν. Aussi le trouve-t-on, par exemple, chez le traducteur de Dictys de Crète [2], et dans une inscription d'Éphèse [3], où le célèbre Claudius Balbillus porte le titre de *procurator... lucorum sacro*[*rumque omnium qu*]*ae sunt Alexand*[*reae et in tota Aegypt*]*o*. — Ailleurs, on rencontre, avec une nuance probablement différente, *sanctum*, comme dans une inscription récemment publiée de Bovillae [4] : *collegium salutare den*[*drophorum*] *sanctum Matri Deum . M*[*agnae Idaeae*] *faciendum curaverunt*, et dans une autre [5] : *Mag*[*ister*] *Ceria*[*ium*] *sanctum refecit pecunia publica.*

Le surnom de *Brumiacus*, ou *Bromiacus*, est intéressant à noter comme une trace de plus du culte bachique dans la colonie romaine de Béryte [6].

IV. — *Inscription de Palmyre*. — M. Cantineau a publié récemment [7] une inscription grecque qui se trouve à Palmyre près des quatre colonnes de granit. Le texte en est extrêmement difficile à lire par endroits ; le hasard d'un éclai-

(1) Cf. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 347 : *T. Pontius Maximus, Q. f., Protoctetus.*

(2) Dictys Cret., 5, 12.

(3) *Ephesos*, 3, n° 42.

(4) *Notizie degli Scavi*, 1926, p. 206 ; cf. De Sanctis, *Rivista di Filologia*, 54, 1926, p. 569 s.

(5) *CIL*, 9, 2857.

(6) Sur le culte de Bacchus à Béryte, on possède une inscription (Cagnat, *Syria*, 5, 1924, p. 111) et des monnaies (*British Museum Catal., Phoenicia*, pl. 11, n° 3). Cf. Nonnos, *Dionysiaca*, 41, 147, Βάκχου τερπνὸν ἔδεθλον. Si, comme je serais porté à le croire, Béryte partageait à l'époque romaine les dévotions de Baalbek, ce Bacchus serait un aspect du dieu solaire de cette ville, de Mercure Héliopolitain, du Gennaios dont M. Hill a reconnu le lion symbolique sur une monnaie bérytaine (Hill, *Church Quarterly Review*, 66, 1908, p. 136). Voir au reste *Syria*, 10, 1929, p. 314 ss.

(7) Cantineau, *Inscriptions palmyréniennes*, Chalon-sur-Saône, 1930, p. 33, n° 49.

rage heureux m'a permis d'en lire un peu plus qu'on n'avait fait jusque-là. Mon texte est le suivant :

> *ὑπὲρ σωτηρίας καὶ νείκης τῶν κυρίων ἡ[μῶν αὐτοκρατό]ρων καὶ*
> *Καισάρων καὶ τῆς* — — 27 l. — — *ἐτελέσθη τὸ Διοκλητιανὸν*
> *βαλανῖον* ᴚ *διακοσμοῦντος* **TAM** — — — — — — — — — — —
> .... *τοῦ διασημ(οτάτου)* ϭ *καὶ σπουδῇ Σοσσιανοῦ Ἱερ[οκλέους.....] Σεραπίω[νος]*
> .... Υ. Ἀντων — — — — — — — — — — — — — — —

L'intérêt de cette nouvelle lecture est d'introduire dans le texte le nom de Dioclétien et celui du gouverneur de Phénicie Sossianus Hieroclès. Ce person-

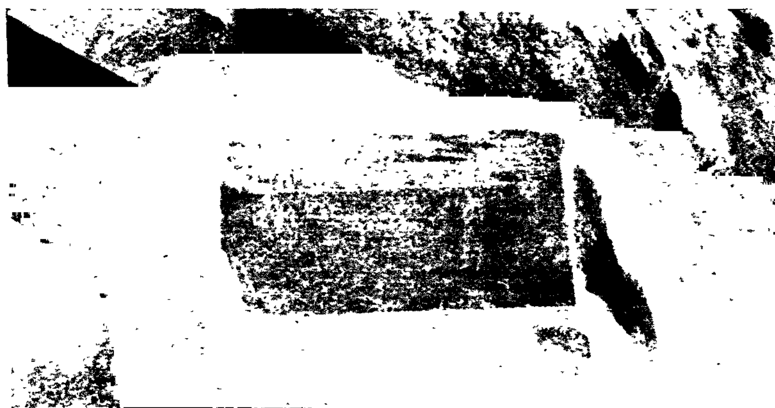


FIG. 1. — Bloc sur lequel est gravée l'inscription des thermes de Dioclétien à Palmyre.

nage, bien connu par sa persécution des Chrétiens et par le traité, aujourd'hui perdu, qu'il écrivit pour les ramener au paganisme[1], semble avoir déployé à Palmyre une assez grande activité édilitaire. C'est lui, en effet, qui est nommé dans l'inscription dédicatoire du *castrum* de Dioclétien[2]. On voit maintenant qu'il avait aussi construit des thermes, auxquels il avait donné le nom de son souverain, les thermes Dioclétiens. Cet édifice, comme le *castrum*, est évidemment postérieur à la constitution de la tétrarchie en 293, puisque les dédicaces font allusion à ce régime : il est antérieur, d'autre part, à l'année 303, au cours de laquelle Sossianus devient consulaire de Bithynie.

[1] SEECK, *Hierokles*, 13 (Pauly-Wissowa).

[2] CANTINEAU, *Inventaire des inscriptions de Palmyre*, fasc. 6, n° 2.

On ne peut rien dire, en l'état présent des recherches, du bâtiment auquel appartenait le texte. Il est certain qu'il s'ouvrait sur la grande colonnade, à ce carrefour important que marquent les quatre colonnes de granit égyptien. La dédicace est gravée sous une moulure dont la figure 1 donnera une idée, et qui était surmontée d'une niche semi-circulaire, dont les fragments se trouvent sur place.

Il faut remarquer que la dédicace des bains est rédigée en grec, alors que celle du *castrum* l'est en latin. Cette différence indique probablement que les bains étaient destinés aux Palmyréniens, le *castrum* à l'armée. On a généralement pris trop à la lettre les rapports sur la destruction de Palmyre par Aurélien. En réalité, la dépopulation ne fut pas immédiate, et l'on est certain, aujourd'hui, que la dédicace d'une des statues de la grande colonnade eut lieu en 328, pour honorer un curateur du nom de Flavius Diogénès, qui avait restitué probablement huit travées de cette colonnade [1]. Les constructions civiles de Sossianus — qui n'étaient peut-être, à vrai dire, que des restaurations — forment un lien entre les inscriptions zénobiennes et celle de Diogénès.

3. — Numismatique supposée de Chalcis au Liban.

Deux villes de Syrie ont porté le nom de Chalcis, et les numismates sont en désaccord sur les séries monétaires qu'il faut attribuer à chacune d'elles. Non loin de Berrhée, qui est aujourd'hui Alep, Chalcis du Bélus occupait l'emplacement du village actuel de Kinnesrîn [2]. Et dans la Békaa méridionale, sans doute au village d'Andjar, s'élevait Chalcis du Liban [3]. Si l'on néglige les espèces frappées par les tétrarques de Chalcis du Liban entre 85 et 20 avant J.-C., les séries à répartir entre les deux villes sont les suivantes :

1. — Tête laurée de Zeus à d. — R. Temple distyle, contenant un bétyle de forme ogivale; sur les marches du temple, la légende ΧΑΛΚΙΔΕΩΝ [4].

[1] *Ibid.*, fasc. 3, n° 27.

[2] Sur les ruines de Chalcis au Bélus : Mouterde et Brossé, *Syria*, 6, 1925, p. 339 s. ; Honigmann, *Historische Topographie von Nordsyrien*, p. 23 ; Dussaud, *Topographie historique*, p. 476 s. ; Tscherikower, *Hellenistische Städtegründungen* p. 56. — On ignore, autant que je puisse voir, laquelle de ces deux villes donna le jour à Jamblique. Je penserais volontiers à celle du Bélus, bien plus importante en ce temps que celle du Liban.

[3] Dussaud, *Topographie historique*, p. 400 s.

[4] *Brit. Mus. Cat.*, *Galatia, etc.*, p. 279.

2. — Buste de Trajan (ou d'Hadrien, ou d'Antonin). — R. Couronne de laurier contenant la légende ΦΛ. ΧΑΛΚΙΔΕΩΝ [1].

3. — Buste de Trajan (ou d'Hadrien, ou de Marc-Aurèle). — R. Statue du dieu Hélioseiros, debout, radié, tenant dans sa droite une palme, dans sa gauche une lance et un petit bouclier rond. Légende : ΗΛΙΟCΕΙΡΟC ΦΛ. ΧΑΛΚΙΔΕΩΝ [2].

Le catalogue du Musée Britannique donne la première série à Chalcis du Liban, les deux autres séries à Chalcis du Bélus. Mais tout récemment le P. Ronzevalle a proposé de les attribuer toutes les trois à Chalcis du Liban. L'une et l'autre hypothèse appellent quelques observations.

Les arguments du R. P. Ronzevalle portent uniquement sur le type du dieu Hélioseiros, qu'il a analysé avec grand soin et soumis à plusieurs rapprochements intéressants. Ceux-ci portent notamment sur trois images fort analogues à celle d'Hélioseiros, et qui ornent respectivement les monnaies d'Ascalon, celles de Rabbathmoba en Arabie Pétrée, et un petit autel d'Émèse. Le P. Ronzevalle a jugé que la distribution géographique de ce type divin conseillait d'attribuer le culte d'Hélioseiros à Chalcis du Liban plutôt qu'à Chalcis du Bélus.

Pour l'attribution à Chalcis du Bélus, les conservateurs du Musée Britannique s'étaient fondés au contraire sur la deuxième de nos séries, et avaient observé que la forme et l'épaisseur des flans, ainsi que le type de la couronne contenant l'ethnique de la ville, rapprochaient ces pièces du monnayage de plusieurs cités de la Commagène et de la Cyrrhestique, dans le rayon desquelles il paraissait malaisé de ne pas ranger également Chalcis : or Chalcis du Liban est fort éloignée de cette région.

De ces deux arguments, j'avoue être sensible plutôt au second. Les monnaies de notre deuxième série présentent un aspect tellement particulier, et tellement identique à celui des monnaies de Doliché, de Zeugma, de Berrhée, de Cyrrhus, d'Hiéropolis, qu'on pourrait les croire issues d'un seul atelier. Au contraire un type iconographique dont on ne possède, après tout, que quatre spécimens, et qui se répartit entre trois localités aussi distantes que le sont Ascalon, Rabbathmoba et Émèse, ne me semble pas devoir être nécessairement exclu de Chalcis au Bélus. J'inclinerais donc à conserver aux séries

[1] *Ibid.*, p. 147 s.

[2] *Ibid.* — Abondante série de variétés dans Ronzevalle, *Aréthuse*, 7, 1930, p. 6 s.

2 et 3 leur attribution traditionnelle, pour laquelle plaide encore le fait que ces monnaies se rencontrent fréquemment dans le bazar d'Alep, tandis que je n'en ai jamais vu à Beyrouth ni à Damas, où devraient aboutir celles de Chalcis du Liban.

Mais il ne suffit pas de retirer à Chalcis du Liban ces deux séries-là : la série au bétyle (notre n° 1), que lui donnent les conservateurs du Musée Britannique, ne lui appartient pas davantage. Seulement il ne s'agit plus, cette fois, de Chalcis au Bélus, mais bien de Chalcis en Eubée.

Tous les bétyles ne sont pas syriens. En attribuant à Chalcis d'Eubée une monnaie qui figurait à l'avers une tête de Poseidon au trident, au revers le bétyle, Eckhel ajoutait : *Nulla satis probabili ratione Pellerinius numum hunc Chalcidi Syriae tribuit* [1]. Après Eckhel, Imhoof-Blumer [2] a donné encore à Chalcis d'Eubée une série de petites pièces de bronze ayant à l'avers un dauphin ou une tête de Héra, au revers notre bétyle, abrité lui aussi dans un temple distyle. Ces monnaies sont fort communes en Grèce, par exemple au cabinet d'Athènes et dans la riche collection de M. le docteur Petzali, qui contient également des exemplaires de notre série 1. Or les monnaies syriennes ne se rencontrent presque jamais en Grèce, et je ne sache pas en revanche qu'aucune de ces monnaies au bétyle se soit rencontrée en Syrie. Il est évident que toutes ces pièces appartiennent à Chalcis d'Eubée. Leur bétyle n'est autre que la primitive idole de Héra [3] : quand les Chalcidiens ont représenté cette déesse au naturel, elle est assise sur la même pierre sacrée que nos monnaies figurent isolée [4].

Il semble donc bien que l'on ne puisse attribuer à Chalcis du Liban d'autres monnaies que celles de ses tétrarques.

Henri Seyrig.

Beyrouth, décembre 1931.

[1] Eckhel, *Doctrina Numorum*, 2, p. 323.

[2] Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 222 s.

[3] De Visser, *Nichtmenschengestaltige Götter der Griechen*, p. 60 s.

[4] Head, *Historia Numorum*², p. 360.

LES MOSAÏQUES DE LA MOSQUÉE DES OMAYYADES A DAMAS

PAR

EUSTACHE DE LOREY

Lorsque le calife al-Walīd Ier retira aux Chrétiens la basilique de Saint-Jean et la convertit en mosquée, il voulut en faire le sanctuaire le plus renommé de l'Islam. Imitant son père, Abd al-Malik, qui avait construit à Jérusalem la Coupole-du-Rocher, dite Mosquée d'Omar, pour y attirer les pèlerins et les retenir loin de La Mecque, il chercha, en apportant des transformations à la nouvelle mosquée qu'il couronna d'une coupole, et en la revêtant d'une éclatante parure de mosaïques, à donner à Damas un sanctuaire qui pût faire de la ville du calife l'heureuse rivale de Médine, la ville du Prophète.

S'il faut en croire les historiens arabes, il réussit dans son dessein. Ceux-ci ont multiplié, au sujet de la mosquée des Omayyades, les témoignages d'admiration et les expressions émerveillées ; la décoration surtout, les revêtements de mosaïque et de marbre suscitaient l'étonnement : « vrais miracles de l'art », « merveille du monde », ils ne savent comment les célébrer. Cette admiration, que leur imagination et leur verve stimulaient parfois, n'a pas empêché certains d'entre eux de nous laisser des descriptions précises et détaillées que sont venues confirmer les récentes découvertes. Au xe siècle, le célèbre géographe al-Muqaddasī décrit ainsi la mosquée des Omayyades : « La mosquée est la plus belle chose que les Musulmans possèdent de nos jours... Le sol en fut entièrement dallé de marbre blanc et les murs revêtus de marbre bigarré jusqu'à double hauteur d'homme, et de là, jusqu'au plafond, de mosaïques (*fusaifusā*) polychromes, dans les parties desquelles figurent des arbres, des cités et des inscriptions de la plus grande beauté et finesse et d'un travail exquis. A peine existe-t-il un arbre ou une ville connus qui n'aient été représentés sur ces murs. Les chapiteaux des colonnes furent enduits d'or et tous les arcs des portiques furent décorés de mosaïques. Toutes les colonnes de la cour sont en



Cour. — Portique ouest orné de mosaïques. A gauche, la Coupole-du-Trésor.

marbre blanc, les murs du pourtour, les arcades et leurs arcs portent des mosaïques représentant des dessins et des figures. toute la toiture est recouverte de lames de plomb, les merlons sont décorés sur les deux faces de mosaïques. Dans la cour s'élève un « Trésor » dont les murs sont incrustés de mosaïques... »

Un commentateur fait suivre cette description d'une note qui n'est pas moins intéressante : « La mosaïque est composée (de morceaux) de verre du genre des poids (en verre) de deux drachmes, gris poussière, noirs, rouges, noirs et dorés. (Pour ces derniers) on met sur leur surface de l'or, recouvert (d'une autre couche) de verre fin. Puis on fait une pâte mélangée de gomme arabique que l'on étale sur le mur, dans laquelle on incruste cette mosaïque en composant des figures et des inscriptions. Quelques parties sont entièrement incrustées d'or, de sorte que le mur entier paraît être en or incandescent. » Quatre siècles plus tard. l'historien Mohammed Ibn Shākir décrit à son tour les motifs des mosaïques : « Les murailles étaient revêtues de marbre jusqu'à une hauteur de plusieurs toises. Au-dessus régnait une immense vigne, formée d'or; plus haut, on voyait de petits fragments... dorés. rouges, verts. bleus, blancs, qui représentaient tous les pays connus. La Ka'ba était placée au-dessus du *miḥrāb* et les autres contrées étaient figurées à droite et à gauche, avec tout ce qu'elles produisent d'arbres remarquables pour leurs fruits ou leurs fleurs ou d'autres objets [1]... »

De cette décoration si vantée, qui s'étendait sur une grande surface, les tremblements de terre et les incendies qui ont éprouvé à plusieurs reprises la Grande Mosquée semblaient n'avoir laissé que des témoins insignifiants ; l'incendie de 1893, en particulier. avait détruit les mosaïques du transept dont les voyageurs font mention avant cette date : Saladin. notamment. qui les décrit dans son *Manuel d'art musulman*, les a encore vues en place en 1879. Leur tonalité, remarque-t-il. était verte et brune sur fond d'or. Des arbres y étaient représentés. ainsi que des édifices où les chaikhs de la mosquée prétendaient voir La Mecque et Médine.

De son côté, Max van Berchem put voir. après l'incendie de 1893, sur la paroi nord du transept, à l'intérieur, des débris de mosaïque qu'il décrit ainsi :

[1] Nous citons ces textes d'après l'article de Mlle M. van Berchem, dans *Monuments et Mémoires Piot*, 1930.

« L'on y voyait des maisons, des palais, des portiques à colonnades et des églises à coupoles, produits d'une architecture somptueuse et féerique, mais non sans valeur documentaire, ombragés d'arbres aux rameaux épais portant des fleurs et des fruits, d'un dessin très naturaliste. » Max van Berchem ajoute : « Je crois que ce décor unique, dont la perte est à jamais regrettable, était celui-là même que vit Muqaddasī et que le calife Walīd avait commandé à des artistes byzantins [1]. »

En effet, il y a quelques années, il ne paraissait plus subsister de cette décoration que quelques fragments, très détériorés et peu importants, visibles sur le fronton, à l'extrémité du transept et sur les douelles du portique ouest.

Cependant, divers sondages pratiqués sous l'enduit de chaux qui recouvrait les murs, m'avaient convaincu qu'il était possible, comme le pensait déjà Dickie, de retrouver une partie des mosaïques décorant la colonnade de la porte d'entrée et le portique ouest.

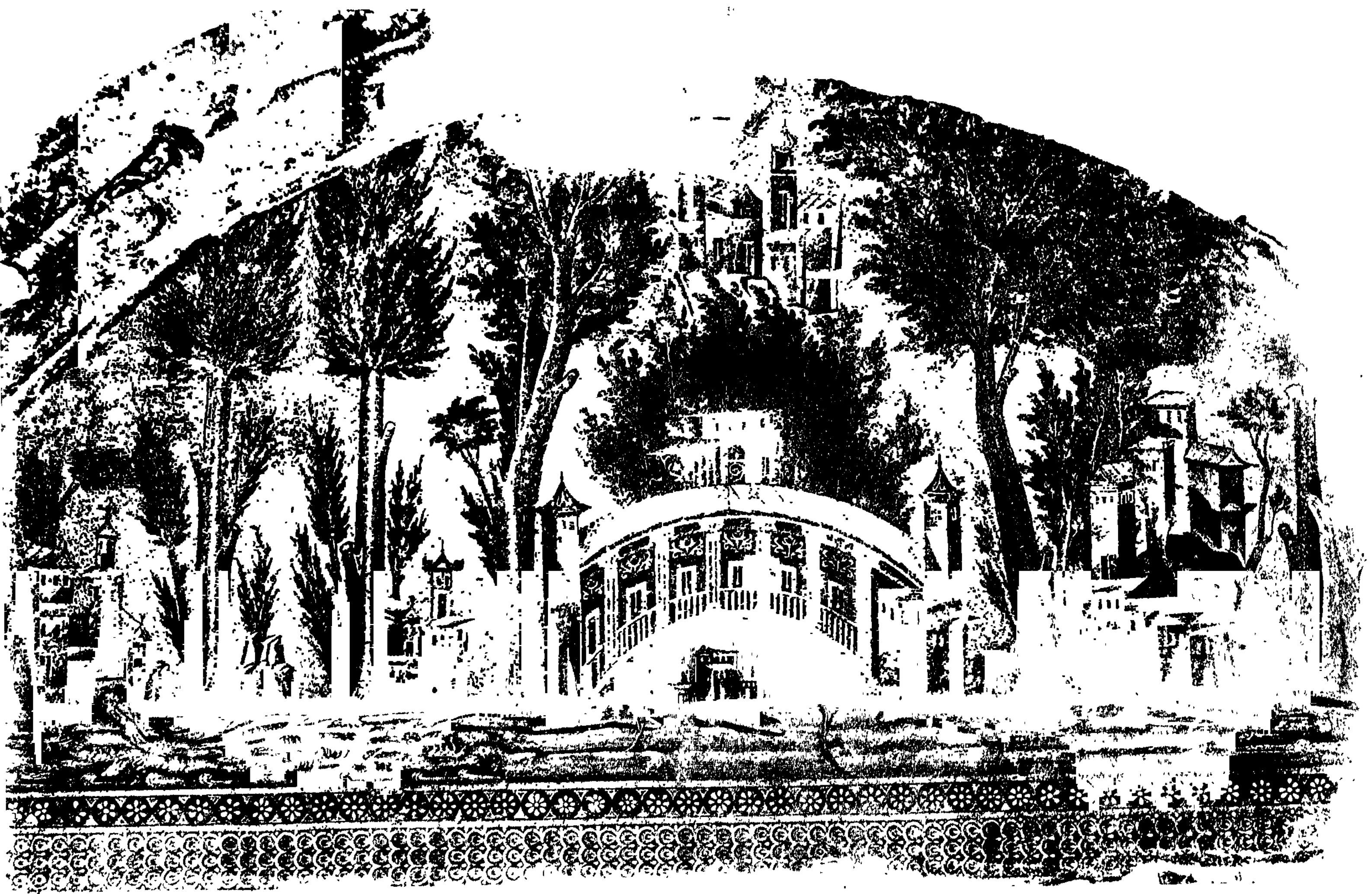
Dès 1922, j'avais attiré l'attention des autorités compétentes sur la nécessité de commencer, le plus tôt possible, les travaux de consolidation et de dégagement : mais je ne pus obtenir les crédits nécessaires. En 1924, à l'occasion d'une réparation de la mosquée, je fis procéder, de mon propre chef, à la dépose de deux fragments, particulièrement menacés, qui se trouvaient sur le mur du portique (côté est) [2]. Enfin, en 1928, des crédits importants ayant été mis à la disposition de la mosquée pour diverses réparations (dallage, éclairage, etc.), je demandai qu'on en consacrât une partie aux travaux que je voulais entreprendre et que j'ai continués, en 1929, avec mes propres moyens.

Le résultat obtenu aujourd'hui comporte la mise au jour des panneaux qui occupent la partie ouest de la mosquée. Ils décorent la colonnade de la porte d'entrée, Bab al-Barid, et le portique qui l'avoisine. L'ensemble le plus important est formé par un grand panneau de 34 m. 34 de long sur 7 m. 30 de haut (pl. LXIV-LXVI) ; le total des surfaces de mosaïque découvertes atteint environ 875 mètres carrés.

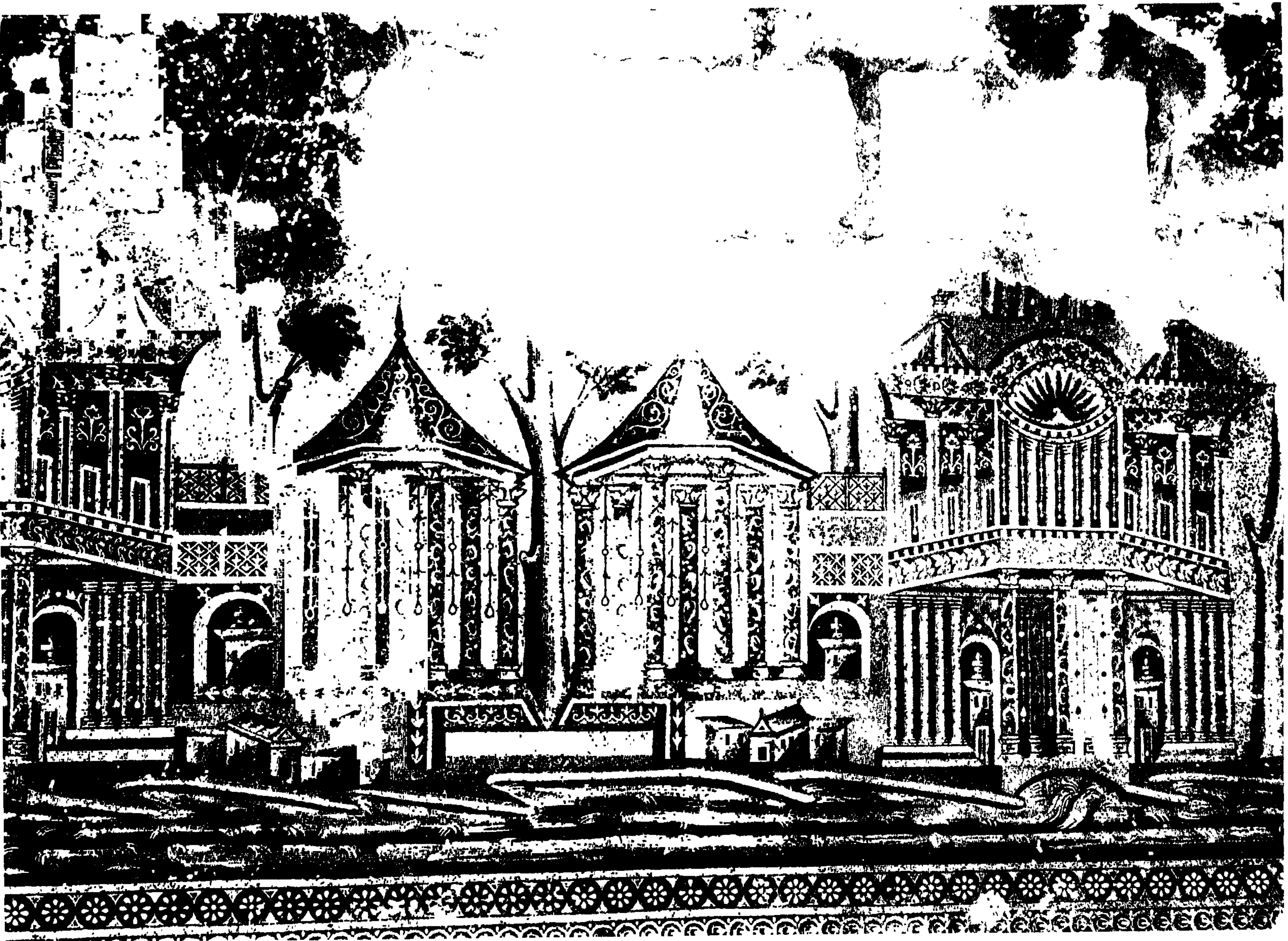
Les travaux de dégagement ont consisté à retirer le masque de plâtre sous lequel se dissimulait la mosaïque, sans la détacher de l'enduit où elle avait été fixée. Très souvent, en effet, la surface sur laquelle elle est disposée s'est gon-

[1] *Matériaux pour un Corpus Inscriptionum Arabicarum*, 2e partie, t. II, 2e fasc., p. 284 sq.

[2] Ils sont conservés, depuis cette date, dans la réserve de la Grande Mosquée.



Composition de gauche du panneau principal



Composition centrale du panneau principal.

dolée et présente des poches : seul, alors, maintient la mosaïque le crépi qu'on doit enlever et contre lequel elle prend tout son appui : elle risque donc d'être emportée avec lui. Il arrive aussi que, par suite du mauvais état des mosaïques, des brèches se soient formées, qui risquent de s'agrandir, lorsqu'on retire le crépi. Pour éviter un pareil résultat, nous avons introduit, par les fissures et sur les bords des brèches, un lait de plâtre qui faisait adhérer la mosaïque au mur. L'adhérence une fois rétablie, il ne restait plus qu'à détacher l'épaisse couche d'enduit, pour que pût apparaître la mosaïque, d'abord grise et terne, puis, après un nettoyage, tout éclatante comme au premier jour [1].



Fig. 1. — Enduits superposés destinés à recevoir la mosaïque.

Au cours de ce travail, diverses observations m'ont permis de relever certains procédés techniques des anciens mosaïstes. Ils commençaient par préparer la surface murale destinée à recevoir les mosaïques, en y disposant, pour supprimer les inégalités du mur, sur une épaisseur de 0 m. 01 à 0 m. 15, une couche de mortier composé de chaux et de paille hachée. Le nu de l'enduit était alors strié régulièrement d'entailles formant une suite de chevrons renversés ; puis, sur cette couche ainsi préparée de manière à présenter une surface adhérente, venait s'appliquer une seconde couche de 0,02 environ d'épaisseur, faite de mortier mou et composée de chaux et de sable (fig. 1) : l'artiste, avant de disposer les smaltes, y traçait l'ébauche des sujets, en noir pour les silhouettes et les

[1] C'est le même procédé qui est employé par M. Marangoni, l'érudit architecte de Saint-Marc à Venise, pour la consolidation des mosaïques de la basilique, ainsi que j'ai pu m'en rendre compte l'année dernière lors de mon passage dans cette ville.

parties sombres, en rouge pour les fonds et les parties claires. Ces couleurs, qui apparaissent aux endroits où des smaltes ont été détachés, sont visibles aussi aux joints de ceux qui se trouvent en place, lorsque, sous la poussée subie au moment de la pose, le mortier coloré s'est glissé dans les vides qu'a laissés l'appareillage.

Pour tous ces travaux de consolidation et de dégagement dont les diverses opérations exigent, outre une surveillance soutenue, l'intervention d'ouvriers compétents, j'ai trouvé, dans les équipes que j'avais formées et utilisées pour la restauration du palais Azem et d'autres monuments, l'aide expérimentée dont j'avais besoin. Mais je dois une mention toute spéciale à M. Lucien Cavro, architecte, qui m'a apporté dans la conduite des travaux son concours le plus efficace : par son esprit d'initiative et ses connaissances d'architecte, cet excellent artiste, dont la compétence et le talent ont déjà rendu plus d'un service à l'archéologie, a été pour moi un collaborateur très précieux. Je tiens aussi à signaler l'aide que j'ai trouvée auprès de M. Genardi, conseiller du Haut-Commissariat pour l'administration des Waqfs, et du directeur des Waqfs à Damas. De leur côté, S. E. Kurd Ali, ministre de l'Instruction publique, et l'Émir Djafar, conservateur du Musée national syrien, n'ont rien négligé pour faciliter ma tâche. Grâce à ces divers concours, les mosaïques de la Mosquée des Omayyades, si longtemps inaccessibles et cachées, ont pu réapparaître, découvrant à notre curiosité et à notre admiration un des plus beaux ouvrages et des plus riches d'enseignements que nous devions à l'art pictural des anciens.



Ces mosaïques présentent le double intéret de nous révéler un aspect vraiment nouveau de l'art byzantin précisément en un siècle dont certains byzantinistes attendaient peu. Le VIIIe siècle, en effet, avec le mouvement iconoclaste, vit s'ouvrir une période de troubles et d'agitation qui a jeté parfois le discrédit sur l'activité artistique de cette époque. On croit plus volontiers aujourd'hui [1] que les empereurs iconoclastes cherchèrent seulement à substi-

[1] M. Ch. Diehl, l'un des premiers, a remarqué que la Querelle des images « fit naitre un art plus profane », plus désireux de revenir aux modeles antiques, plus soucieux d'observation et de vérité ». Et il ajoute : « C'est à l'époque des Iconoclastes que le « second âge



Composition de droite du panneau principal.

tuer aux thèmes de l'art religieux des motifs nouveaux empruntés aux traditions antiques dont Alexandrie nous a laissé les témoignages ; les scènes de genre, les sujets de plein air, les paysages pleins d'arbres et d'oiseaux remplacèrent dans les églises les images sacrées et les scènes de l'histoire sainte ; de nouveau, comme aux premiers âges de l'art chrétien, apparut le goût de la nature, le souci du réalisme.

Ces caractères, ce sont ceux-là mêmes qui, avec un éclat extraordinaire, se dégagent des mosaïques de Damas : ce qui frappe d'abord, c'est la vie, le réalisme et aussi les thèmes de ces surprenantes compositions. Des parcs, des vergers, des eaux vives forment un merveilleux ensemble où se déploie une profusion d'architectures : le paysage n'est point ici un décor lointain, un « simple accompagnement à la mélodie figurative [1] » : les arbres, auprès de la rivière qui coule en flots pressés, tiennent la place de premier plan, celle qui, dans le style monumental, était réservée aux personnages : dressés à intervalles réguliers, le tronc de l'un penché sur la branche prochaine de l'autre, comme pour en continuer la courbe, ou bien élevant vers le ciel la double ligne de leurs couples parallèles, ils animent le devant de la scène d'un mouvement à la fois rythmique et naturel (Pl. LXIV).

Le détail de cette flore n'est pas moins remarquable : il ne s'agit pas ici de plantes — tiges rigides avec des fleurs, ou d'arbres — simples touffes au bout d'un tronc émondé, tels qu'on les voit dans la scène de l'Ascension à Sainte-Sophie de Salonique, par exemple, ou dans la plupart des mosaïques qui font une place au paysage. Pour retrouver une représentation de la nature aussi vivante, aussi soucieuse des détails, aussi achevée dans l'ensemble, il faut remonter jusqu'à l'antiquité, jusqu'aux peintures de la Casa de Livia à Primaporta : ici et là, ce sont les mêmes motifs : parcs, vergers, eaux vives, fontaines jaillissantes, bosquets d'agrément où sont mêlées les essences d'arbres les plus diverses. Ce qui rend la comparaison plus étroite encore, c'est que cette végétation entoure et ombrage, dans les mosaïques de Damas, toutes sortes d'édifices, comme dans les jardins antiques où se dissimulaient sous la verdure une profusion de constructions légères, pavillons, exèdres [2].

d'or » de l'art byzantin dut, tout compte fait, ses caractères essentiels » (*Manuel d'art byzantin*, I, p. 385).

[1] Cf. P. Muratoff, *La Peinture Byzantine*, p. 46.

[2] Plin., *Epist.* V, 6.38

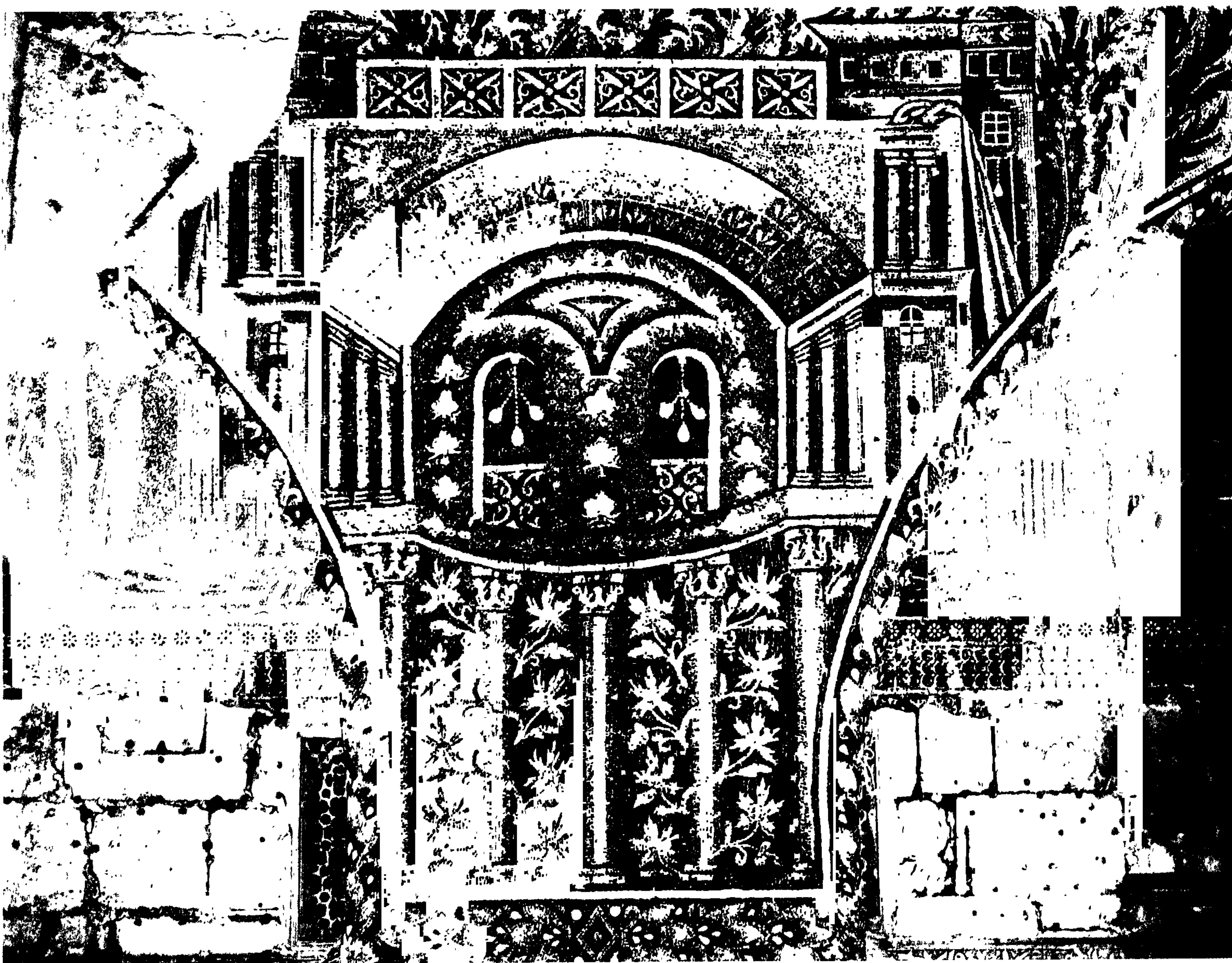
et rotondes entourées de colonnes[1] (θόλοι). Ce sont précisément des édifices analogues que nous offrent les compositions de nos panneaux dans ces palais merveilleux et ces constructions fantastiques qui étincellent au centre du paysage.

Faut-il donc supposer que les artistes damasquins ont suivi des traditions très anciennes et se sont inspirés de modèles remontant à l'époque hellénistique auxquels ils auraient emprunté leurs sujets et certains motifs architecturaux ? Il se peut que l'art classique fût encore représenté dans les monuments qui subsistaient à cette époque et qu'il continuât, dans ces œuvres dont les traces se sont perdues, à exercer une influence vivante. Alors qu'en effet nous connaissons — du moins en partie — l'art religieux, nous ignorons tout de l'art séculier : ne peut-on pas supposer que précisément les monuments profanes ont fourni aux traditions hellénistiques un refuge et un asile ? Les scènes de genre que saint Nil bannit des églises chrétiennes ont pu se retrouver dans les palais et les maisons de plaisance, continuant à manifester la vitalité de l'esprit classique : il est significatif qu'au VIII[e] siècle, à peu près à l'époque où al-Walīd I[er] fit décorer la Mosquée de Damas, le monument le plus marqué par l'influence de l'hellénisme soit la résidence de chasse d'un souverain omayyade, Qosair 'Amra. On comprend du reste que les premiers califes aient été favorables aux manifestations d'un art qui, à leurs yeux, présentait ce mérite d'avoir été rejeté par le christianisme[2] ; la civilisation musulmane, obligée d'emprunter ses traditions d'art à des civilisations qu'elle venait combattre, avait intérêt à se tourner vers celle qui n'avait pour témoins que d'anciens monuments, non une mystique vivante : la meilleure manière pour l'art musulman d'être orthodoxe, c'était peut-être d'être païen. Il n'est donc pas surprenant que les mosaïstes de Damas aient demandé de préférence aux modèles et aux traditions antiques leurs sujets et certains détails de leurs compositions. Peut-être même ont-ils eu à leur disposition des dessins de vieille époque et diverses sortes de dessins[3] : ainsi s'expliquerait, pour une part, la

(1) VARR., *Rer. rust.*, lib. III, 5.

(2) Cf. L. BRÉHIER dans *La Querelle des Images*, p. 46 : « Il est bon de remarquer que les Arabes, eux aussi, commencèrent par admettre un art tout profane, avant d'adopter pour toujours un art aniconique. »

(3) Dans son livre *Les fouilles de Doura-Europos*, p. 228, M. F. Cumont, étudiant les fragments d'une corniche où les motifs de décoration ont été fournis par une quinzaine de sujets empruntés à l'art grec et associés sans souci d'unité, fait cette remarque : « L'artisan



Exèdre figurant probablement un décor de théâtre.

présence de tant d'éléments différents qu'ils associent, le plus souvent, sans se soucier de leur fonction architecturale dans l'ensemble ou de leur vraisemblance historique. Les sujets les plus divers se rencontrent, en effet, dans leurs compositions, supposant une grande diversité de modèles : les maisons simples, par exemple, avec leurs murs nus où s'ouvrent de petites fenêtres bien alignées, leurs portes hautes et étroites, les auvents dont les supports sont en forme d'S, comme les supports de balcons de Pompéi, leurs toits en dos d'âne et leurs toits plats en terrasse, sont semblables aux habitations romaines, classées généralement dans le deuxième style pompéien. Au contraire, la féerie et l'apparence irréelle des autres architectures nous introduisent dans un autre monde, celui de la fantaisie et du théâtre : pour les composer, il semble que les artistes de Damas durent recourir à une catégorie de modèles tout différents.

Par quels caractères nous frappent-elles en effet ? La fragilité des matériaux dont elles sont faites — bois peints, étoffes, pierreries, — la légèreté des constructions, les colonnes minces et élancées sur lesquelles s'accumulent hardiment de nouveaux édifices, tout en elles fait songer à des palais éphémères et fantaisistes où n'auraient que peu compté les exigences de la vie réelle et les nécessités de la construction : certaines même de nos compositions sont à coup sûr irréalisables et auraient pu encourir les critiques que le mathématicien Likymnos adressait à Apaturos d'Alabanda, parce que celui-ci, chargé de décorer la scène du théâtre de Tralles, avait représenté des ensembles architecturaux avec un parfait mépris des lois de la statique [1].

Des reproductions de décors de théâtre, voilà précisément ce que semblent être certaines de nos compositions (Pl. LXXII). Celle qui représente une exèdre est à cet égard très caractéristique : elle comprend quelques-uns des principaux éléments qui paraissent avoir constitué la *scenae frons* classique : colonnade, portes s'ouvrant sur l'intérieur, rideau tombant en plis réguliers du haut de l'édifice [2] ; le toit des deux maisons qui émergent de chaque côté de la balustrade rappelle même les frontons qui dans le théâtre ancien surmontaient l'exèdre, et en occupe la place, comme si le mosaïste n'avait eu à sa disposition

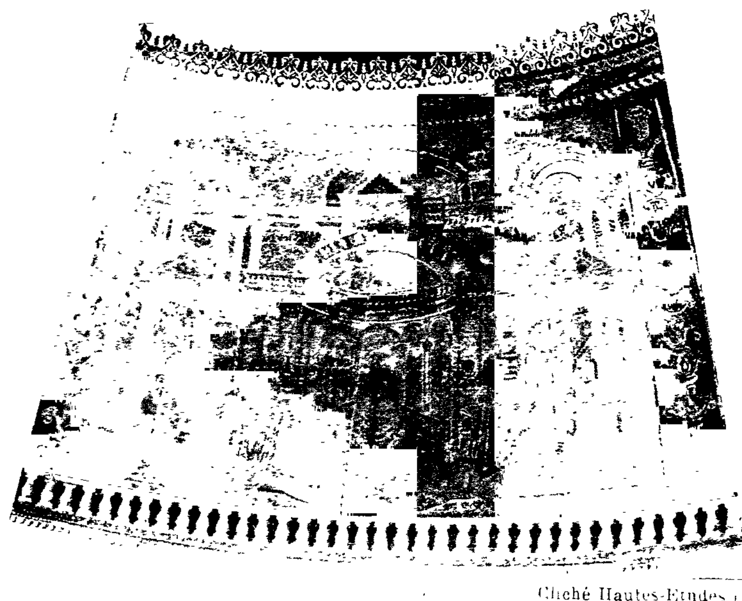
a puisé sans discernement dans un recueil de dessins à l'usage des ateliers d'art. »

[1] VITRUVE, *De Architectura*, VII, 5.

[2] Cf. la miniature Ste-Euphrosine d'Alexandrie, dans le Ménologe de Siméon Metaphrastes (XI-XIIIe s.). British Museum.

que des modèles très déformés ou n'avait pas compris l'ornement architectural auquel il avait affaire (Pl. LXVII, cf. fig. 2).

D'autres compositions de nos mosaïques offrent de curieuses ressemblances avec certaines œuvres de la peinture ancienne qui ne sont précisément que la copie de décors de théâtre : en particulier, le panneau représentant une longue suite d'édifices que les particularités de la perspective semblent dresser entre deux cyprès comme une pyramide (Pl. LXVI), fait songer à la composition peinte



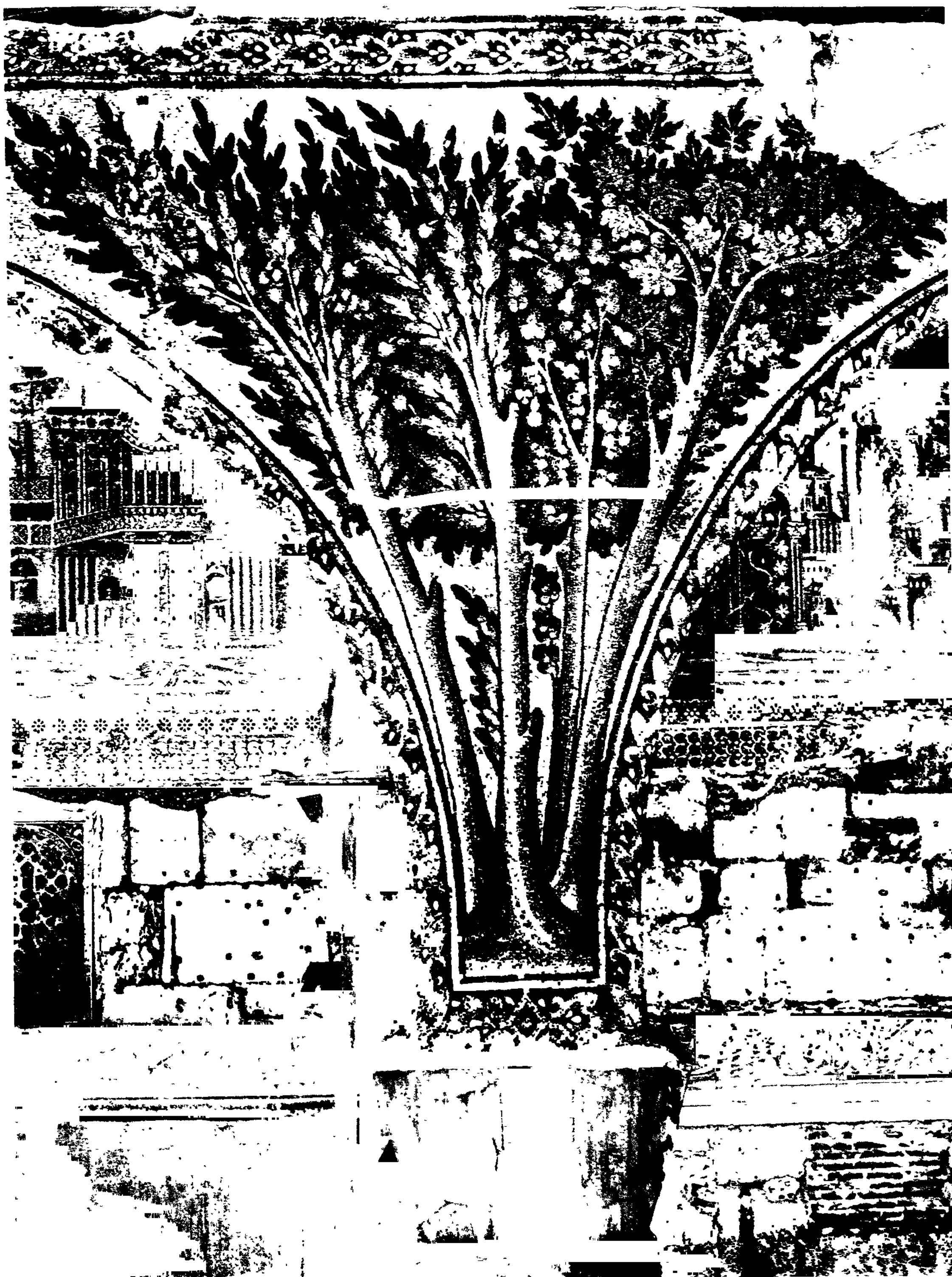
(Cliché Hautes-Études.)

Fig. 2. — Mosaïques de Saint-Georges à Salonique.

sur le cubiculum de la villa de P. Fannius Sinistor à Boscoreale (maintenant au Metropolitan Museum de New-York) : l'artiste damasquin, en disposant sur un seul plan des édifices de divers styles qui s'étagent les uns derrière les autres, a donné à l'ensemble un aspect composite qui apparaît déjà dans les peintures de Boscoreale. Il semble que, dans les deux compositions, on retrouve la même disposition que seules ménagent, en définitive, les illusions de la perspective.

De pareilles compositions n'étaient point exceptionnelles : Vitruve nous rapporte, en effet, que l'usage s'était répandu d'orner les lieux découverts de décors de théâtre peints selon le style tragique, comique ou satirique [1]. Nous

[1] Vitruve, V.



Bouquet d'arbres : amandier, pommier, poirier et figuier.

savons aussi que les sculpteurs ont utilisé les *scenarum frontes* pour les fonds de leurs œuvres : M. C. R. Morey a montré, par exemple, que, dans toute la série des sarcophages d'Asie Mineure, le décor architectural est inspiré des principaux éléments du décor de théâtre : niches, colonnades, frontons [1]. Il ne semble guère douteux non plus, après les études de M. Friend [2], que la même tradition ait fourni des modèles à plusieurs miniatures des manuscrits byzantins : les portraits des Évangélistes reproduits dans l'Évangile syriaque de Florence, le Rabula, ont pour cadre un décor architectural fantaisiste où l'influence du quatrième style pompéien est visible. C'est aussi à ce style que fait songer l'architecture irréelle de nos mosaïques et il est naturel de le prendre pour objet de comparaison, si, suivant les considérations de M. Friend [3] et de M. Mau [4], il semble s'être développé particulièrement en Syrie et avoir trouvé à Antioche, pendant le premier siècle de notre ère, sa ville d'élection. Sans doute, nous sommes au VIIIe siècle, mais l'exemple du Rabula montre qu'au VIe siècle l'influence de ce style ne s'était pas encore épuisée et qu'il en subsistait des modèles où probablement la fantaisie architecturale était encore exagérée par les maladresses et l'ignorance des artistes.

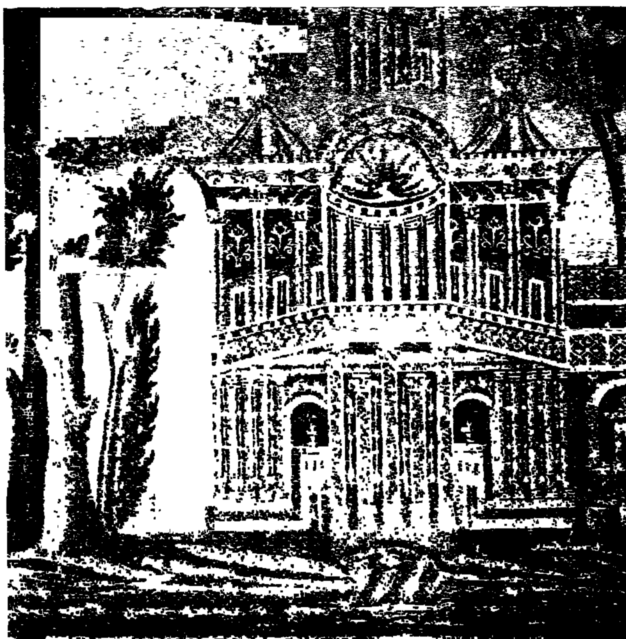


Fig. 3. — Détail de la planche LXV.

Il n'est pas impossible aussi que, dans ces reproductions de décors de

(1) C. R. Morey, *The Sarcophagus of Antonia Sabina and the Asiatic Sarcophagi*, *Sardis*, vol. V.

(2) A. M. Friend Jr., *The portraits of the Evangelists in Greek and Latin Manuscrits*, Art Studies.

(3) *Op. cit.*, p. 8 et sq. Part II.

(4) A. Mau, *Pompeji in Leben und Kunst*, p. 489.

théâtre, il y ait des réminiscences de monuments réels, entre autres des constructions éphémères que les Ptolémées, comme sans doute tous les monarques de ces brillants empires et avant tous, les Séleucides, faisaient élever pour leurs fêtes.



FIG. 4. — L'usage des rideaux.

Dans plusieurs conférences et articles antérieurs [1], nous avons rapproché les descriptions qu'en donne Callixène des palais de nos mosaïques et particulièrement de ce magnifique panneau où deux pavillons polygonaux, aux toits pointus [2], sont encadrés par deux édifices dont les colonnes supportent une architrave d'argent (Pl. LXV). Les analogies sont frappantes et se poursuivent jusque dans les détails : « La toiture du symposion, dit Callixène décrivant la Skéné de Ptolémée II, était tendue en son milieu d'un voile et, sur les deux côtés, il y avait des chevrons enveloppés de tentures festonnées à fond blanc. » Or, sur le toit de l'édifice, reproduit ici (fig. 3), des étoffes à franges sont attachées à des poteaux de bois et retombent sur la toiture en forme de tente [3]. Il est remarquable et significatif que l'emploi de rideaux et

[1] *Cahiers d'Art*, n° 7, Paris, 1929 ; *Monuments et Mémoires Piot*, Paris, 1930, et *Parnassus*, mai 1930.

[2] Ce sont des θόλοι que nous trouvons souvent reproduits chez les miniaturistes du Moyen Age, soit un peu déformés comme sur l'Évangéliaire carolingien de Godesscalc (IXe siècle) et l'Évangéliaire d'Etchmiadzin (Xe siècle), soit presque méconnaissables comme sur la Bible syrienne de Rabula (VIe siècle).

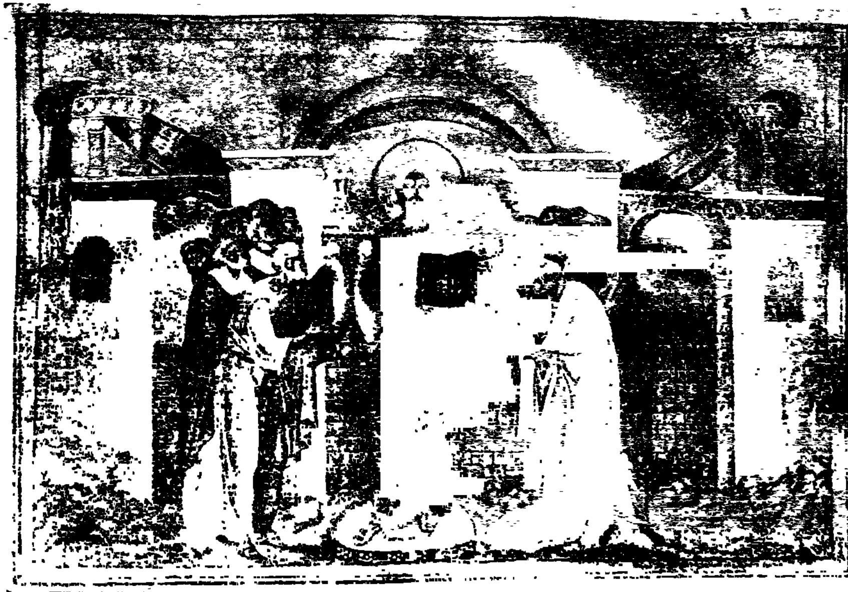
[3] Sur les mosaïques de Kahrié-Jami, une tenture est attachée à un poteau semblable dans la composition du fond de la scène de la Prière d'Anne. On retrouve la même disposition sur différents manuscrits, entre autres



Castellum.

de draperies se retrouve dans d'autres compositions de ces mosaïques (fig. 4), particulièrement sous la forme de rideaux noués, comme à Ravenne ou dans les décors de théâtre antique reproduits sur certains manuscrits byzantins (fig. 5)[1]. Il n'est pas douteux que nous ne soyons là encore en présence d'une composition inspirée des traditions antiques.

Ainsi, par le réalisme du paysage, comme par le caractère de l'architecture, les mosaïques de Damas sont un témoin de l'importance et de la force de ces traditions au VIIIe siècle ; alors qu'on pouvait croire les formes hellénistiques devenues depuis longtemps étrangères au développement de l'art, elles nous montrent que celles-ci étaient encore vivantes et n'avaient jamais cessé peut-être de se rencontrer dans certaines œuvres des époques précédentes[2]. Si le



(Cliché Hautes-Études.)

FIG. 5. — Miniature de la Bible du Vatican.

celui de la Laurentienne. MS. VI. 23 (portraits des Évangélistes Marc et Luc).

[1] Cf. par exemple, les miniatures de la Bible du Vatican Cod. Reg. Gr. I (Xe siècle) où A. M. Friend Jr., de Princeton University, voit la copie de décors de théâtre, *op. cit.*, p. 136 sq.

[2] Par exemple, au VIe siècle, dans le Rabula, comme nous l'avons déjà fait remarquer. Il y a d'ailleurs dans certaines miniatures de ce manuscrit des détails qui rappellent curieusement les mosaïques de Damas : ainsi le caractère si singulier que donne à plusieurs de nos compositions (plus de six) la toiture en

mouvement iconoclaste va bientôt pouvoir remettre en honneur ces anciennes traditions, ce n'est sans doute point grâce à une renaissance que des motifs religieux et politiques ne suffiraient pas à expliquer, c'est qu'elles ne s'étaient jamais perdues tout à fait [1].

Cette persistance des traditions hellénistiques ne signifie point qu'elles se soient maintenues sans changer : dans ce composé assez instable où l'hellénisme se montre tout imprégné de l'esprit oriental, c'est, selon qu'il faut mettre l'accent sur l'un ou l'autre élément, une forme presque nouvelle qui apparaît. Ici, l'influence de l'Orient, si manifeste que soit celle de la technique antique, n'est pas la moins importante, et elle pénètre les modèles anciens d'un esprit qui les renouvelle.

Même dans les compositions les plus classiques, on peut relever les signes d'une autre influence : dans l'ensemble de constructions qui représentent, semble-t-il, un de ces « castella » tels que le Moyen Age en a élevé un grand

feuilles d'acanthe retroussées, notamment pl. LXXII, qui, pour les visiteurs non avertis, évoque le souvenir des pagodes chinoises — ne se retrouve, à notre connaissance, que dans une scène du Rabula (La Résurrection), où le toit du Sépulcre présente une forme analogue.

Dans cette scène, le miniaturiste de l'Évangile de Florence utilise un procédé — hérité peut-être de l'antiquité (a) — dont l'artiste damasquin s'est servi de son côté avec beaucoup de bonheur : il colore en bleu les feuilles des arbres les plus éloignées et en vert le reste du feuillage, figurant ainsi par des couleurs différentes les différentes intensités de la lumière.

(1) A propos des peintures de Doura-Europos dont certains motifs se retrouvent plusieurs siècles après dans les fresques de Qosair 'Amra et les mosaïques byzantines, M. F. Cumont souligne que la persistance des anciennes traditions a été particulièrement tenace en Syrie : « La peinture apparaît comme un métier dont on applique méthodiquement les préceptes, bien plus que comme un art où l'on cherche sans cesse une perfection plus haute : le décorateur est en possession d'un certain nombre de recettes, dont il fait constamment usage, et de modèles qu'il reproduit à profusion, sans se soucier d'éviter la répétition de la même formule, la multiplication d'un type convenu. Il ne vise pas à l'originalité : sa personnalité s'efface devant l'autorité de la tradition ; dépositaire des secrets de l'antiquité, il suit, sans se risquer à innover, l'enseignement de l'école. La Syrie n'a produit de génies créateurs ni en art, ni en science, ni en littérature. Dans toutes les disciplines, ses habitants ont été d'habiles intermédiaires, affligés d'une certaine pauvreté d'invention. Ainsi s'explique cette longue transmission à travers tant de générations d'une technique qui semble être restée presque immuable dans ses principes » (*Les fouilles de Doura-Europos*, p. 162 sq.). Et il rappelle, à ce sujet, la remarque de Renan : « Un fait général de l'histoire de l'art en Syrie, c'est que les traditions anciennes s'y conservent mieux qu'ailleurs aux v[e], vi[e] et vii[e] siècles » (*Mission de Phénicie*, p. 625).

(a) Voir les textes de Philostrate, réunis par Wickhoff, *Wiener Genesis*, p. 90 sq., sur « l'impressionnisme » dans la peinture antique.



Détail de la composition de gauche du panneau principal.
Au sommet des arbres, restauration du XIe siècle.

nombre en Italie [1] — et qui existaient peut-être dès l'antiquité sous cette forme, comme tendrait à le prouver cet exemple — les reliefs sont accusés par l'opposition des plans d'ombre et des plans lumineux avec une vigueur plus orientale que classique (pl. LXIX).

De même la magnificence, l'exubérance, le goût de la somptuosité orientale ont marqué merveilleusement l'architecture de nos palais de fantaisie : pour en avoir l'exact sentiment, il suffit de les comparer aux constructions pompéiennes qui leur sont le plus semblables et qui, dans leurs plus grandes exagérations, — colonnes de forme insolite, fûts plus grêles que des candélabres s'élevant à de grandes hauteurs, portiques se superposant, etc. — restent toujours d'une composition assez simple et facilement « lisible » ; aucune ne présente un ensemble aussi enchevêtré que certaines compositions de nos mosaïques où s'agglomèrent et s'étagent les architectures les plus diverses : l'artiste a donné ici libre cours à un goût du compliqué qui trahit bien son origine orientale.

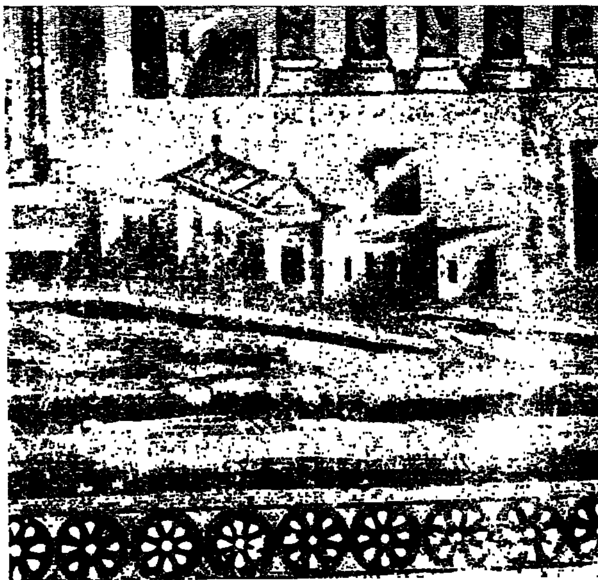


Fig. 6. — Effet de perspective.

A ce point de vue, il est intéressant de constater, dans les mosaïques de Damas, à côté du système de perspective droite, des exemples de perspective inverse, comme le petit édifice reproduit pl. LXIV devant le grand édifice en hémicycle ou les maisons groupées au pied des [illegible] (fig. 6) ; par rapport à l'ensemble, les parties qui sont censées être au premier plan sont figurées à une plus petite échelle que celles du second plan. C'est là la particularité d'un système de perspective qui se rencontre constamment dans l'art byzantin et qui,

[1] Il rappelle particulièrement le Castiglion Fiorentino situé entre Arezzo et Cortone.

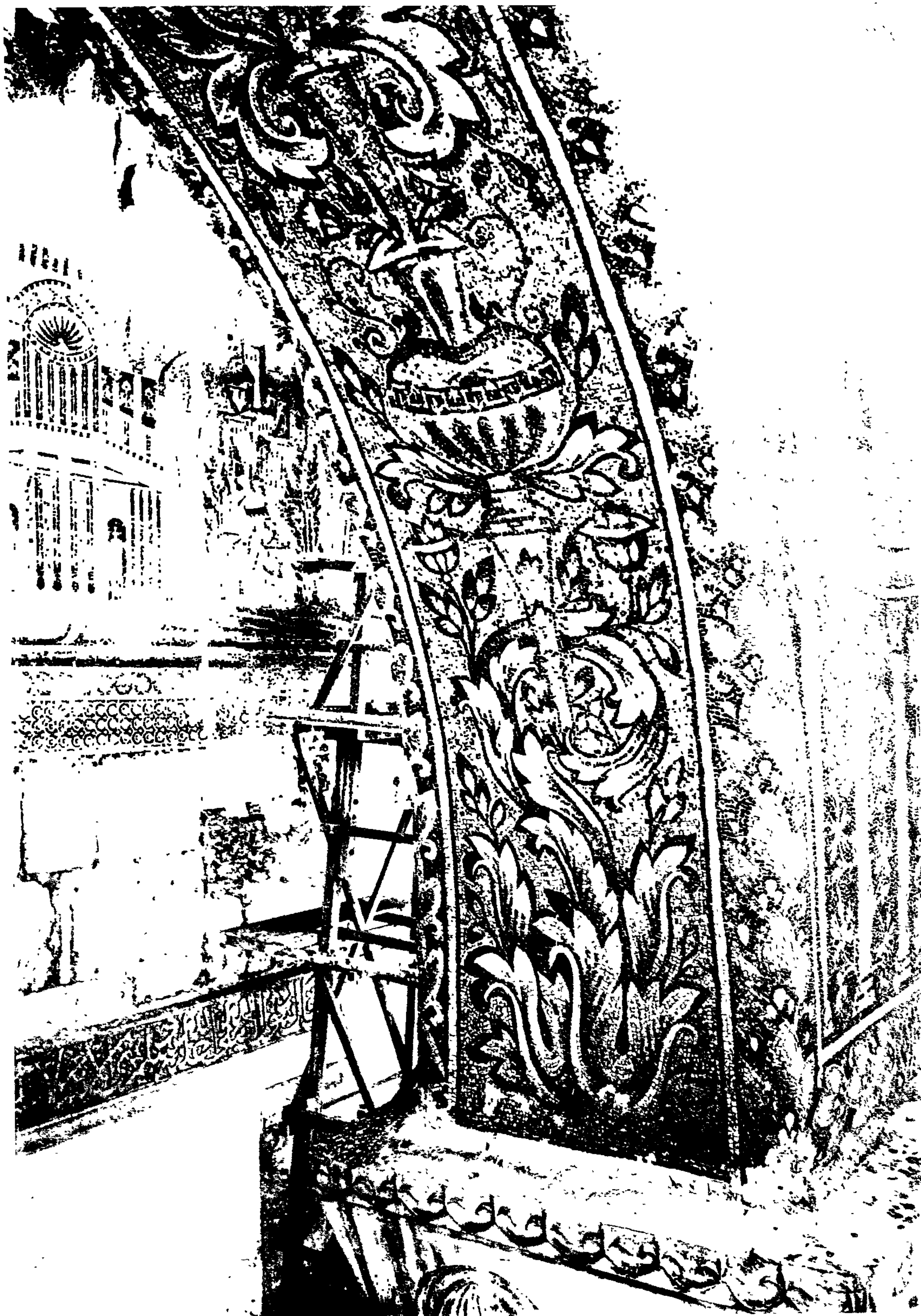
par son origine, se rattache à un art oriental, populaire. Le mélange des deux perspectives montre qu'il s'agit ici d'un hellénisme fortement imprégné d'Orient.

D'ailleurs, il faut se rappeler aussi que le goût pour le paysage et le souci de représenter les objets extérieurs d'une manière descriptive semblent bien faire partie d'une vieille tradition orientale : les monuments les plus anciens manifestent déjà cette prédilection — par exemple, la stèle de Naram-Sin où est représenté avec beaucoup de vie un paysage de montagnes ; on voit là à ses débuts une tendance dont le développement se poursuivra dans l'art babylonien ultérieur. De leur côté, près de mille ans avant notre ère, les essais assyriens pour rendre les divers éléments du paysage, montagnes, arbres, rivières, ne manquent ni de hardiesse, ni de bonheur, comme le montre la scène des archers assaillant une ville fortifiée ou celle des daims pris au piège (British Museum, à Londres). D'une manière générale, alors que, dans l'art classique grec, la nature n'est représentée que d'une manière timide et stylisée, dans les arts sémitiques et égyptiens, la peinture et la sculpture nous offrent toutes sortes de paysages, animés d'eaux courantes, d'arbres et d'oiseaux. Si, plus tard, le paysage a pris une grande importance dans la peinture hellénistique, il faut probablement en chercher la cause dans l'influence de l'Orient. C'est à une conclusion analogue que s'arrête M. Rostovtzeff dans ses minutieuses études sur ce sujet [1], où il affirme que toute une forme du paysage hellénistique-romain est tournée vers l'Asie Mineure et la Syrie : l'Égypte a emprunté à l'Orient le « paysage sacré », l'a transformé et l'a transmis à l'Italie. On sait aussi que la vogue des parcs et des jardins, qui fut si répandue à Alexandrie et à Rome, a une origine orientale.

On serait donc assez tenté de conclure, au sujet des paysages damasquins, que, par le choix des sujets et le réalisme, ils sont liés à divers aspects du génie oriental.

Ces signes d'une influence différente de l'influence alexandrine que nous venons de relever ne laissent pas de s'expliquer assez aisément, si l'on admet que les mosaïques de Damas ont été l'œuvre d'une école syro-byzantine ayant ses traditions et son esprit propres. Il est certain que les documents nous man-

[1] M. Rostovtzeff, *Die Hellenistich-Romische Architekturlandschaft*, Rom. Mitt. (26), 1911.



Detail d'un intrados.

quent au sujet de ces écoles locales qui étaient exercées à la discipline byzantine et que nous en sommes réduits à des conjectures : cependant, à certains indices, il nous est possible d'en déceler l'existence et l'influence. Il y a des formes d'architecture qui n'ont pu venir que de la Syrie — et non de Byzance : les dômes, par exemple, presque hémisphériques, en forme de bulbe ou d'arc en fer à cheval, comme celui qui surmonte la tour quadrangulaire (fig. 7), sont très caractéristiques ; ce type de dôme est, en effet, originaire de la Syrie et de la Palestine où il se rencontre depuis la période chrétienne primitive. On le trouve reproduit dans plusieurs miniatures byzantines de l'iconographie syriaque et sur le reliquaire en métal ou artophoron, exécuté à Antioche vers le xe ou le xie siècle [1].



Fig. 7.
Détail de la planche LXVII.

De même, la forme de l'architrave décorant les οἶκοι de la composition centrale, avec son arc en plein cintre, est essentiellement syrienne (fig. 3) ; c'est précisément cette disposition qui avait été adoptée à la Mosquée même des Omayyades pour les façades des deux portes et qu'on remarque encore à la porte occidentale où les colonnes supportaient un fronton allégé par un arc en plein cintre, conformément à une vieille tradition orientale [2]. Une monnaie d'Abila de Lysanias, qui représente l'entrée monumentale d'un temple [3], montre une disposition plus proche encore, le plein cintre

[1] Nous devons ce rapprochement au Dr Meyer Schapiro, de Columbia University. Notons aussi les similitudes que tel dôme de nos mosaïques offre avec celui de la Coupole-du-Rocher dont il reproduit la forme et la disposition.

[2] M. de Vogüé fait, à propos de cette façade, la remarque suivante : « Cette forme, imaginée pour élargir l'entre-colonnement central et suppléer à la rareté et aux dangers d'une longue architrave de pierre, était devenue en Syrie le type de toutes les façades » (*Syr. centr.*, I, pl. 28). Cf. aussi l'article de M. Dussaud, *Syria*, 1922, p. 229 sq.

[3] Monnaie de Caracalla, publiée par Saulcy, *Numismatique de la Terre Sainte*, p. 312.

donnant naissance à la voûte d'une niche où était placée la statue du dieu, de même que, sur l'édifice de nos mosaïques, la forme d'une conque vient s'insérer dans l'arc du plein cintre.

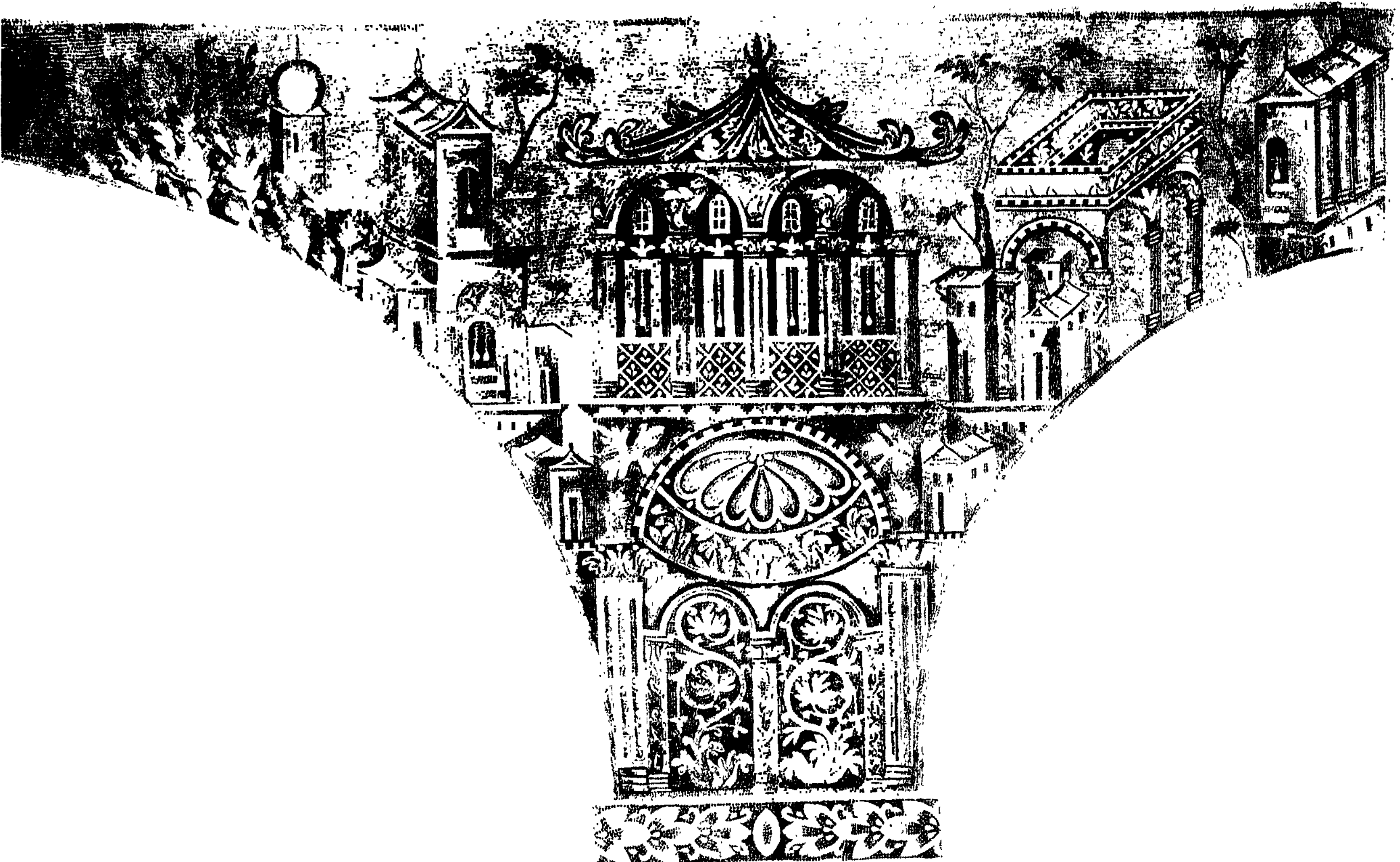
D'autre part, à peu près à la même époque, les mosaïques de la Coupole-du-Rocher à Jérusalem nous présentent une décoration qui, par le style des rinceaux et celui de quelques arbres, se rapproche de la décoration de nos mosaïques (fig. 8) : n'est-ce pas un indice qu'il existait alors une école locale dont les ateliers avaient un esprit bien à eux ? Notons, en outre, que les mosaïques de Baybars et de Tenkiz et les miḥrabs de Homs, de Hamah, de l'Adaliya à Jérusalem, etc., prouvent, encore au XIIIe et au XIVe siècle, l'existence de telles écoles.



Fig. 8. — Rinceaux de la Coupole-du-Trésor (Mosquée des Omayyades).

Il ne faut pas oublier, en effet, comme l'absence de documents archéologiques risquerait de nous y incliner, que la Syrie possédait encore à cette époque une des plus grandes villes du monde, dont l'activité artistique n'était pas indigne de celle de Byzance : Métropole de l'Orient, ainsi que le dit Zosime [1], et en même temps une des grandes villes hellénistiques, elle avait été naturellement désignée pour devenir le foyer d'une civilisation à laquelle avaient coopéré les traditions antiques et les forces particulières de l'esprit local. On sait qu'en effet ce fut là le rôle magnifique d'Antioche — ville grecque, ville classique où les empereurs, dans l'île de l'Oronte, avaient leur résidence impériale et retrouvaient tous les monuments de la vie antique : le forum, le cirque immense dans la plaine au bord du fleuve, le théâtre taillé dans le roc sur les pentes du Silpios

[1] Zosime, édit. Bonn, II, chap. XXVII, p. 27.



Décoration d'un écoinçon d'après le relevé exécuté par MM. Nazmi Khair, Fahmi Kabbani et Kamal Kallas, sous la direction de M. Cavro.

et, dans l'admirable faubourg de Daphné, le temple d'Apollon, le sanctuaire des Nymphes près des claires fontaines et au milieu des bois de cyprès séculaires. Mais, de même que la population grecque était mêlée à un nombre considérable d'indigènes syriens et d'étrangers, cette ville classique offrait, plus qu'Alexandrie encore, toutes les séductions de l'Orient : elle en avait accueilli, dit Renan, toutes les fêtes, toutes les débauches, les folies et les superstitions [1] : le peuple n'y avait d'autres soucis que celui des spectacles, du bien-être et des incessantes rivalités du théâtre et du cirque [2]. Elle était parée des charmes de la civilisation la plus raffinée : on y voyait, au bord de l'Oronte, sur l'Épidaphné, de délicieux jardins où coulaient des eaux vives et où, dans les bosquets d'arbres touffus et près des rives rocheuses, se dissimulaient des maisons de plaisance — merveilleux décor dont les mosaïques de Damas semblent la reproduction fidèle ; n'est-il pas, d'ailleurs, remarquable à ce point de vue que la végétation, parure de nos mosaïques, cyprès, noyers, figuiers, amandiers, poiriers et pommiers aux fruits d'or (Pl. LXVIII), soit aussi celle que l'on trouve à Antioche (comme, du reste, dans l'oasis de Damas) ? Cette rencontre semble bien être plus qu'une simple coïncidence et résulter d'une observation directe de la nature.

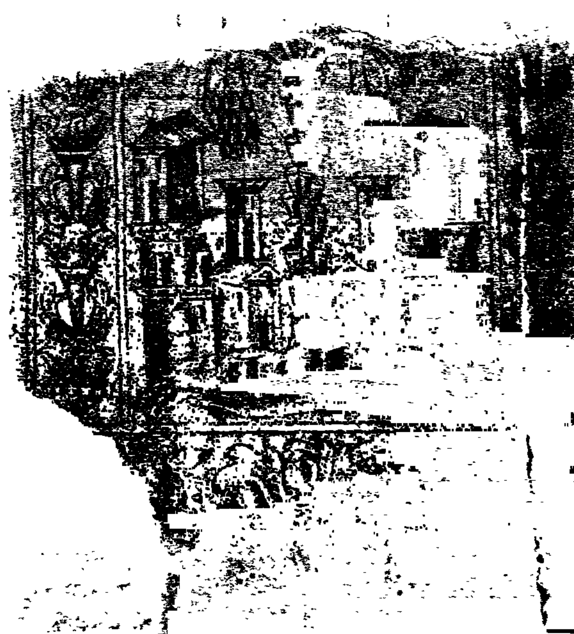


Fig. 9. — Mosaïque de la Coupole-du-Trésor.

De même, les détails de certains panneaux rappellent curieusement les usages raffinés de la vie d'Antioche : les historiens, comme indice de sa civilisation, mentionnent les bains éclairés de nuit ; ils ajoutent que la ville était,

(1) E. Renan, *Les Apôtres*, p. 219 sq.

(2) Procopi, *De bello persico*, édit. Bonn, p. 87.

la nuit, éclairée de lumières qui imitaient l'éclat du jour [1] : n'était-ce point à l'aide de torchères analogues à celles qu'on aperçoit sous l'arcade de l'édifice (reproduit fig. 3), et qui surmontent le toit d'une autre construction ?

Il n'est pas invraisemblable de voir là et dans les autres détails que nous avons relevés, les marques d'une activité artistique indigène, à laquelle, pour la plus grande part, nous serions redevables des mosaïques de Damas. Sans doute, depuis le VIe siècle, Antioche avait beaucoup souffert des tremblements de terre et des invasions, mais les anciennes écoles d'art gréco-syriennes (comme aussi celles qui existaient peut-être à Damas et à Jérusalem) pouvaient y être encore assez florissantes, à l'époque d'al-Walîd Ier, pour que les Arabes aient eu le naturel désir de leur demander la main-d'œuvre nécessaire.

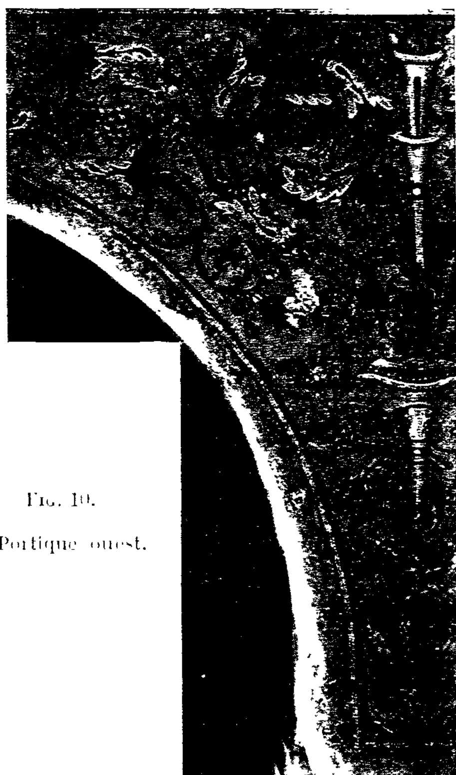


Fig. 10. Portique ouest.

Il est probable, du reste, que plusieurs ateliers vinrent de différentes villes — et peut-être aussi de Byzance — pour travailler à une œuvre aussi importante. Ce qui frappe, en effet, dans cet ensemble dont nous ne connaissons pourtant que quelques fragments, c'est la diversité qui s'y rencontre, non seulement dans le choix des sujets et des thèmes, mais dans la facture et la technique même de l'œuvre. Telles parties traitées avec un sens très sûr de la composition, de la couleur et dans un style remarquable, ne peuvent être de la même main que telles autres où le décor est plat, le trait sans vigueur et la composition confuse [2] : à ce vaste monument durent collaborer un très grand nombre d'ou-

[1] Ammien Marcellin, *Hist. rom.*, l. XIX, 19.

[2] Les mosaïques de la Coupole-du-Trésor, par exemple, d'une facture moins achevée, sont peut-être l'œuvre d'un atelier méridional, comme tendraient à le montrer certains détails, particulièrement la présence d'un palmier au centre du décor : comme ici les rinceaux sont beaucoup plus proches que tous les

vriers, d'architectes et de mosaïstes, au premier rang desquels figuraient les artistes venus des différents ateliers de Syrie [1].

Il y avait eu d'ailleurs des précédents : on a pu établir que la construction de la Coupole-du-Rocher était de tradition syrienne [2], et Mlle Marguerite van Berchem, qui a étudié les mosaïques de cette mosquée, pense qu'elles sont l'œuvre, non d'ouvriers byzantins, mais d'ouvriers syriens. C'est aussi la conclusion à laquelle la conduit l'analyse des témoignages historiques au sujet des mosaïques de Damas dont l'origine syrienne lui paraît très probable [3].



Fig. 11. — Inscription de Baybars.

L'examen de ces témoignages rend aussi infiniment probable l'attribution de nos mosaïques au VIIIe siècle : d'après les historiens arabes, dont les descriptions répondent fort exactement à notre découverte, c'est le calife omayyade al-Walīd Ier qui les fit exécuter, lorsqu'en 706, il eut affecté au culte musulman la basilique chrétienne de Saint-Jean. D'autre part, nous avons signalé les rapprochements que l'on peut faire de certaines parties des mosaïques de Damas avec le décor de la Coupole-du-Rocher à Jérusalem : cette similitude ne peut guère s'expliquer que si les deux ouvrages appartiennent à une même époque : or, la mosquée d'Omar est de 691. De même, les fresques de Qosair 'Amra, dans le pays de Moab, montrent des tendances analogues à celles que nous

autres de ceux de la Coupole-du-Rocher, il n'est pas impossible que le même atelier alexandrin ait travaillé aux panneaux de Jérusalem et de Damas (fig. 9).

(1) Ainsi, les compositions qui, sous le portique Ouest, font face au panneau principal, ont un caractère qui leur est propre ; alors que, sur toutes les autres, les fonds sont d'or, ici les motifs, rinceaux classiques émergeant de vases de formes variées, comme à Galla Placidia ou à Eski-Jouma, sont disposés sur un fond vert pâle que nous n'avons retrouvé nulle part ailleurs (fig. 10).

(2) K. A. C. Creswell, *The origin of the plan of the Dom of the Rock.*

Monuments et Mémoires Piot 1930.

avons relevées dans les mosaïques de Damas : le réalisme hellénistique qui apparaît dans les compositions de la Grande Mosquée, se retrouve dans le décor peint au VIIIe siècle du château arabe.

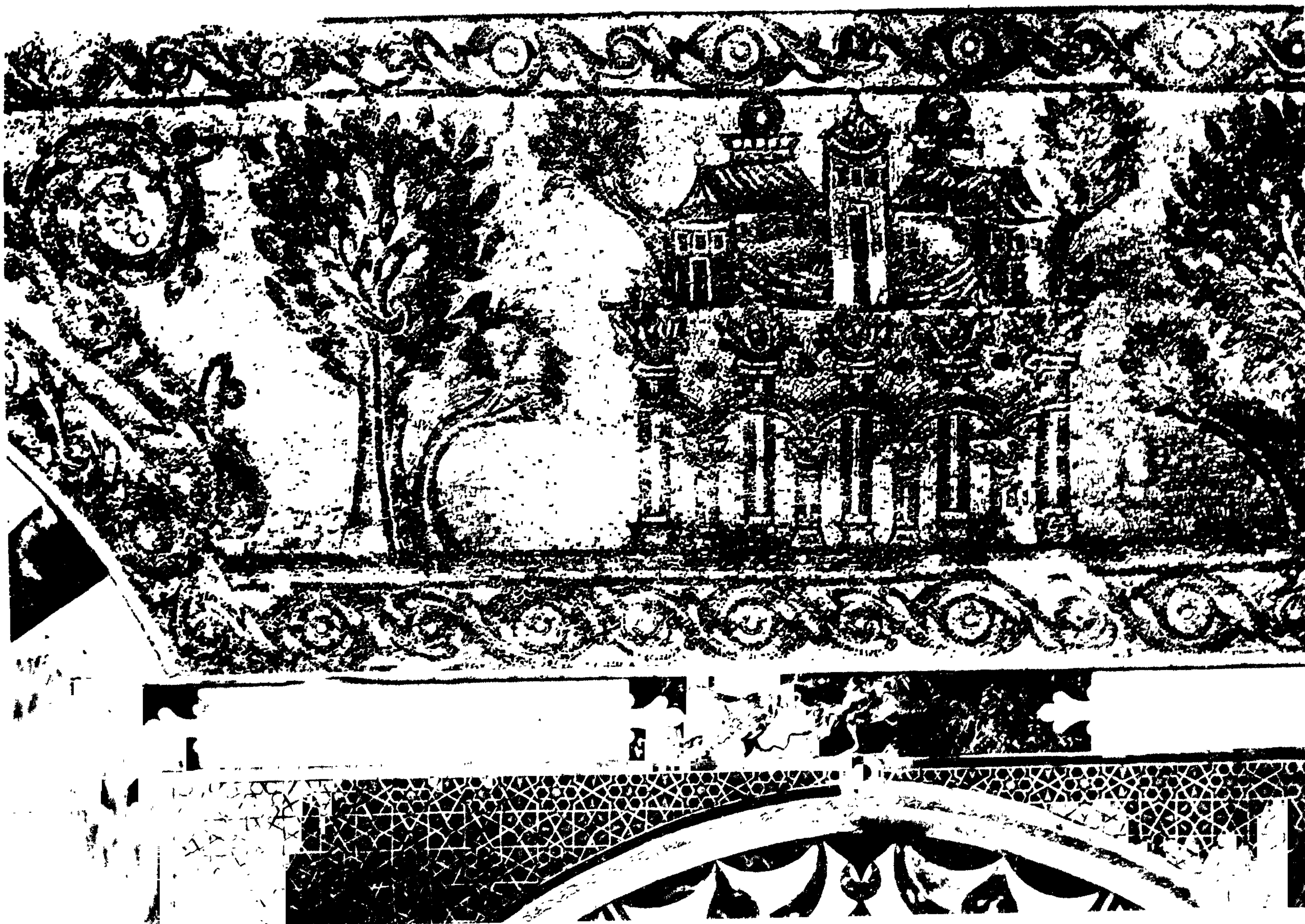
Enfin, les mosaïques du mausolée de Baybars, à Damas, et les restaurations qui furent faites par ce sultan à l'œuvre d'al-Walīd nous fournissent un dernier argument : par l'incertitude de la technique et la médiocrité de la composition, elles montrent qu'au XIIIe siècle l'art de la mosaïque avait déjà bien dégénéré et était incapable de retrouver les réussites des siècles antérieurs : il est donc nécessaire d'attribuer à une époque beaucoup plus haute l'ensemble des mosaïques dont la facture est nettement supérieure. D'ailleurs, on peut distinguer des restaurations de dates différentes dont la plus récente est aussi celle qui accuse la décadence la plus nette. Une restauration, sans doute la première [1], qui est celle des deux cyprès sur la planche LXX, montre surtout des faiblesses de technique par l'absence de relief et par le contour trop accentué qui cerne les feuillages, mais l'exécution reste habile et les smaltes sont encore disposés avec maîtrise.



Fig. 12. — Restauration présumée de Baybars (XIIIe siècle).

Au contraire, sur le panneau de la pl. LXIV, la restauration d'une partie de l'arbre de droite et du fond sur lequel il se détache, est marquée par l'oubli de toutes les bonnes traditions : exécution gauche, dessin sans vigueur, le contraste est grand avec le reste du feuillage où se concilient harmonieuse-

(1) Elle fut faite probablement à la suite de l'incendie qui, en 1068, causa divers dommages à la partie ouest de la mosquée.



Mosaïques du mausolée de Baybars.

ment la recherche du style et les exigences du réalisme. Or, cette dernière restauration date vraisemblablement du XIIIe siècle et a été sans doute l'œuvre de Baybars, ainsi que le fait supposer l'inscription au nom de ce souverain qu'on peut lire sur un panneau de Bab al-Barid (fig. 11). L'inscription relate le travail de restauration en ces termes : « ... Ceci a été restauré sous le règne de notre maître le Sultan al Malik az-Zâhir, le docte, celui qui fait la guerre sainte, celui qui combat aux frontières, celui que Dieu aide, le vainqueur, le victorieux, Rukn ad-Dunyà wad-Din Baybars, celui qui a ordonné de réorganiser et de restaurer les Wakfs, l'associé du Prince des Croyants, conformément à son ordre obéi. Le Prince des émirs Jamal ad-Din Aqus as-Sàlih et d'al-malik az Zâhir, représentant du Sultan (que Dieu le magnifie !) dans Damas la bien gardée, s'est occupé de... [1] ». Cette inscription concorde de tous points avec un texte de la *Description de Damas* [2] qui rapporte qu' « en 668 (1269), Baybars, ayant fait une tournée dans la mosquée, vit les mosaïques éparpillées : il ordonna de les mettre en état et fit d'autres réparations pour plus de 20.000 dinârs. »

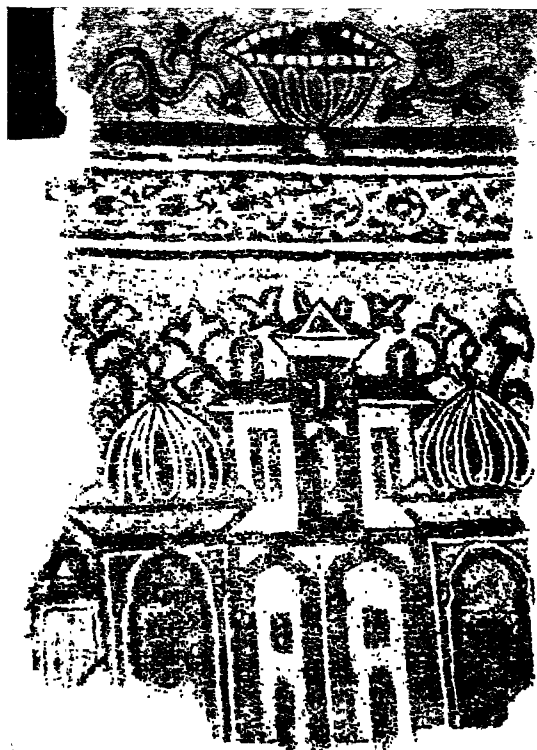


Fig. 13. — Restauration de l'un des écoinçons du portique ouest

De ces restaurations, la plus importante parmi celles qui sont parvenues jusqu'à nous est celle qui a été exécutée à l'extrémité droite du grand panneau (fig. 12) : l'édifice qui y est représenté est remarquablement semblable aux constructions que figurent les mosaïques du mausolée de Baybars à

[1] Cette traduction est de M. Jean Sauvâget, de l'Institut français de Damas

[2] *Jour. As.*, 9e sér., III, p. 282.

Damas (Pl. LXXIII) : les coupoles en forme de boule, reposant sur des bandeaux ornés de cinq perles, aussi bien que le caractère de l'architecture, se retrouvent dans les deux ouvrages.

Il est probable que d'autres restaurations furent encore exécutées par la suite, notamment au XIV[e] siècle, comme l'indique le texte suivant : « En 730



FIG. 14. — Mosaïque du Mausolée de Tankiz (détail), XIV[e] siècle.

(1329). Ebn Marāgel consulta le Naïb (Tankiz) et le Qādy sur l'opportunité de réunir, dans le mur méridional, les cubes de mosaïque de toute la mosquée et lui donnèrent l'ordre de le faire [1]. » Il est permis de penser que le fragment subsistant sur un des écoinçons extérieurs du portique ouest a été restauré à une époque voisine, peut-etre même plus récente (fig. 13 et 14).

Mais, en somme, dans les fragments mis au jour, seules quelques parties peu importantes ont été l'objet d'une restauration et l'ensemble, qu'on peut

[1] *Jour. As.*, 9[e] sér., III, p. 272.

A. POIDEBARD

LA TRACE DE ROME
DANS LE DÉSERT DE SYRIE

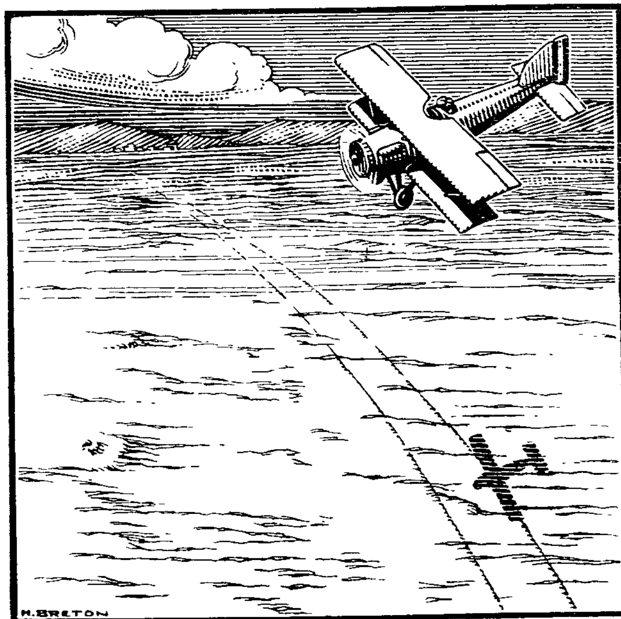
LE LIMES
DE TRAJAN A LA CONQUÊTE ARABE

RECHERCHES AÉRIENNES (1925-1931)

INTRODUCTION DE FRANZ CUMONT

Un vol. de texte d'environ 20 fig. et 200 pages. broché grand in-4°, et un atlas de 136 planches phototypiques, 40 planches en noir et 20 cartes. Sous cartonnage, grand in-4°, 1932.

Prix de Souscription : 350 francs



PARIS
LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER
13, RUE JACOB, 13
1932

Cet ouvrage formera le tome XIX de la Bibliothèque Archéologique et Historique du Service des Antiquités et des Beaux-Arts du Haut-Commissariat de la République Française en Syrie et au Liban.

TABLE DES MATIÈRES

En 1925, chargé de mission par la Société de Géographie de Paris, le R. P. Poidebard, aidé dans sa mission officielle par l'Armée française du Levant, enquêtait, par des reconnaissances aériennes, sur les possibilités économiques de la Haute Ǧéziré syrienne, la formation du système orographique entre Damas et l'Euphrate, puis sur les alignements de volcans jalonnant les failles géologiques de la plaine au sud-est de Damas.

Utilisée pour ses recherches, l'observation aérienne se révéla d'une efficacité insoupçonnée pour l'étude archéologique de la Mésopotamie romaine. Le réseau des routes anciennes au nord de l'Euphrate, dans le bassin du Ḫabour, avait apparu nettement au P. Poidebard au cours de ses vols. Des vérifications au sol demandées par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et accomplies en automne 1926, aboutirent à cette conclusion que souvent aucune ruine, aucun vestige n'apparaissaient à la surface, là où l'observation aérienne décelait avec évidence des sites antiques. Il y avait donc lieu de chercher et de mettre au point une méthode de reconnaissance archéologique en région de steppe. Ce fut le travail de deux années (1927-1929), au cours desquelles une longue et minutieuse étude du climat et du terrain, conduite patiemment avec l'aide des spécialistes de l'Aviation du Levant, amena le P. Poidebard à des conclusions précises.

Se basant sur les principes d'observation avec éclairage oblique utilisés si puissamment par les aviateurs militaires de la guerre pour repérer les abris souterrains et les camouflages du front des tranchées, les adaptant aux particularités de terrain, de lumière et de végétation de la steppe, l'explorateur avait mis sur pied ses procédés de méthode en été 1929 et les présentait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pour laquelle il opérait en Syrie. En 1929, l'Académie lui donna instruction de poursuivre l'application de la méthode aérienne pour la revision de la carte du limes romain dans le désert entre Boṣra et le Tigre. En novembre 1931, le P. Poidebard présentait à l'Académie la carte du *limes* restituée sur 750 kilomètres de longueur et 100 à 200 de largeur. Au cours de 10 campagnes aériennes et de vérifications au sol, menées avec la collaboration

de l'Aviation du Levant dans ses reconnaissances de service, la methode aérienne employée avec audace et confiance, et poussée dans ses dernières applications, a permis de relever et de photographier les points principaux du *limes*, encore vagues ou inconnus en grande partie et un certain nombre invisible au sol.

C'est toute la documentation photographique et graphique de ces audacieuses et fructueuses campagnes que présente l'ouvrage qui est sous presse.

Outre de précieux renseignements archéologiques et historiques sur l'organisation politique et militaire du *limes* romain, elle nous montre, par des plans et des croquis restitués de photographies aériennes, la minutieuse organisation économique du désert sous l'occupation romaine. Précieux enseignements pour l'organisation actuelle des tribus et de leurs pâturages. Elle nous montre enfin les applications possibles de l'aviation aux sciences géographiques.

Elle est une preuve du rôle capital que l'avion est appelé à jouer désormais dans les recherches scientifiques et de l'importance de l'exploration aérienne.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je, soussigné,

adresse ...*à*

déclare souscrire à *exemplaire* *de* POIDEBARD, **LA TRACE DE ROME DANS LE DÉSERT DE SYRIE**, *au prix spécial de souscription de* **350 fr.** *l'exemplaire.*

Date : ... SIGNATURE :

7173-32. — Tours, Imprimerie Arrault et Cie.



Détail du panneau principal.

NOTE COMPLÉMENTAIRE SUR LE POÈME DE MÔT ET ALEÏN

PAR

Ch. VIROLLEAUD

Les tablettes phéniciennes provenant de la campagne de 1931 n'apportent aucun complément au texte même du Poème de Môt et Aleïn, tel qu'il est publié ci-dessus (p. 193-224). Mais comme ces nouveaux documents appartiennent tous à la littérature mythologique, on peut en extraire d'utiles indications concernant la lecture ou le sens de certains passages du Poème [1], et c'est l'objet de la présente note.

Col. I. *1-3.* — Comment., p. 196. Sur *alei qrdm*, voir plus loin, p. 356.

12. — La déesse Elat est toujours nommée après une autre déesse, soit 'Anat, soit Ashérat : on dit, p. e., *Ašrt Ṣrm. Elt Ṣdinm* « Ashérat des Tyriens, Elat des Sidoniens [2] ».

12. — Le « fils d'Ashérat » ne désigne pas Baal ; voir ci-dessous l. 23-24 et col. V, 1.2.

14-15. — Au lieu de *Zbl B'l arṣ* on trouve une fois *Zbl B'l sdmt* et aussi *Zbl B'l snt*.

Un autre personnage portait le nom de *Zbl-im*, « le Zbl (c'est-à-dire celui qui habite le Zbl) de la mer ». Mais celui-ci était un adversaire de Baal et non pas son auxiliaire ; on dit, p. e., *bé B'l km nsr. béṣb'th hlm ktp Zbl-im :* « Baal entra comme l'aigle ; avec ses doigts, il frappa (*hlm*, héb. הלם, à l'impft. *ilm*) l'épaule de Zbl-im. » Ailleurs il est question du trône (*kse*) de Zbl-im.

[1] J'ai fait d'ailleurs, dans mon commentaire, plusieurs emprunts aux textes de 1931 ; mais je ne connaissais alors les nouvelles tablettes que par les photographies que M. Schaeffer m'avait obligeamment communiquées.

[2] De la forme *ṣdinm*, on peut conclure que le nom de Sidon doit être rattaché à une rac. *ṣdi*, et non pas à *ṣd* (צוד) comme on le fait habituellement, avec réserves d'ailleurs. On écrit aussi *ššwm* « les chevaux » ; p. e. *asr ššwm* « attelle (héb. אסר) les chevaux » ; *šlš ššwm mrkbt :* « les trois chevaux du char ». Noter que, en accadien, l'équivalent d'héb. סוס est *sisû*.

Le mot *zbl* se rencontre avec son sens propre d'habitation (héb. זבל) dans le nom de ville Zbl-irḫ « la demeure (ou le sanctuaire) de la lune » ; ainsi *imḫ l qrt ablm ablm qrt Žbl-irḫ* : « il alla vers la ville[1] des *ablm* (« les affligés »?, héb. אבלים), des *ablm*, (qui est) la ville de *Zbl. irḫ*. » Et aussi *ṯb bni... l kḥṯ zblk* : « Assieds-toi, mon fils.... sur le siège de ton *zbl* ».

21. — A propos du nom de Lṭpn, il convient de mentionner ici un autre personnage appelé *Iṭpn* ou bien *Iṭp*. Il y a peut-être quelque rapport étymologique entre les deux noms.

23-24. — Le fils de Dagon est appelé parfois le *'nn* de Baal. Si ce terme doit être rattaché à la rac. ענן II, Bn-Dgn serait l'enchanteur de Baal, et les *ktmšm* qu'il est chargé de faire désigneraient les opérations magiques auxquelles l'assesseur de Baal se livre à l'occasion de l'avènement d''Ishtar-'rf ou pour préparer cet avènement même.

Baal n'occupait pas d'ailleurs, à l'origine, une place éminente dans la hiérarchie divine. Il était simplement le serviteur (*'bd*) du dieu El et il ne possédait ni maison comme les autres dieux, ni *ḥẓr* comme Ben-Ashérat (son adversaire, voir ci-dessous col. V, 1-2) : *en bt l B'l km elm w ḥẓr k Bn-Ašrt*.

25. — Le nom d' *'ṯtrt* se rencontre un peu plus souvent dans les nouveaux textes et l'on trouve une fois *'ṯtrt šm B'l*, « 'Ashtart nom de Baal », expression ambiguë qui figurera, dix siècles plus tard, dans l'épitaphe d'Eshmounazar, roi de Sidon.

29. — *ṣrrt* paraît signifier « enceinte » ou « territoire ». On dit en effet *trmmn* (énerg. 1 du pilel de רום) *hklm btk ṣrrt Ṣpn* : « tu élèveras des temples dans (*btk* = héb. בתוך) les *ṣrrt* de Tsaphôn. » Le sens général de la rac. צרר I est, d'ailleurs, « rassembler ».

La souscription, malheureusement incomplète, de l'une des nouvelles tablettes porte la mention suivante... *i. nqmd. mlk. ėgrt* : « ... de Nqmd. roi d'Egrt », d'où l'on peut tirer argument en faveur de l'identification de Ras-Shamra avec la ville d'Ugarit, laquelle est connue surtout par les lettres d'Amarna. Or Ugarit se trouvait précisément dans la Syrie du Nord, et suivant toute vraisemblance, au bord de la mer : Knudtzon, *die El-Amarna Tafeln*, p. 1016.

Le nom d'Egrt se rencontre dans RŠ 1929, n[os] 2,5, 18, 27, 28; 4, 11; 31,3;

[1] Lire *qrth* « sa ville » et non pas *qrtp*, dans *Syria*, XII, p. 21, l. 14.

42,6. On notera, en particulier, les locutions *bn Égrt* (n° 2, 18) « citoyen d'Egrt » et *bt Égrt* (n° 2, 27) « la maison (ou citadelle) d'Egrt [1] », qui est à rapprocher du *bît* ^{al}*Ugarita* d'El-Amarna, n° 89, 50.

Si Tsaphon désigne la Phénicie du Nord, Egrt serait le nom de la ville principale de cette région, qu'il s'agisse de Ras-Shamra même ou d'un site voisin. Pour Nqmd, voir aussi RŠ 1929, n° 2, 20).

30. — Le *khṯ* était sans doute un siège moins élevé ou moins somptueux que le *kse* : on dit, en effet : *B'l ìšb l kse. Bn-Dgn lkhṯ* : « Baal s'assied sur le trône (et) Ben-Dagon sur le *khṯ* [2] ».

32. — *hdm*, au pl. *hdmm* désigne également un siège. Ex : *apnk* [3] *Ltpn-El-Dpd ird l kse* [*ìšb* (?)] *l hdm... l hdm ìšb.* « Voici que L. E. D. descend vers le trône (cf. l. 35-36 *ird l khṯ*) ; il s'assied sur le *hdm*... : sur le *hdm* il s'assied ». En héb. הדם est le « marchepied ».

Mais il existe aussi un mot *hd* (ex. *El hd*, « le dieu de majesté ? » héb. הוד, et *'db hd 'db* [ ]*t hklh* : « il prépara le *hd* ; il prépara le (ou les)... de son temple ». — De toute façon, le sens de cette phrase (ll. 31-33^a) demeure fort obscur.

Col. II, *13^b-14.* — D'après un passage parallèle, la phrase se termine avec la fin de l. 14. Le sens paraît être : « que désires-tu de (= *l* !) la Vierge 'Anat ? »

15-21^a. — Il résulte de ce qui précède que *an* marque le début de la nouvelle phrase : on traduira donc « Moi, j'irai, etc... », *an* devant être considéré comme la forme primitive du pron. de la 1re pers. On dit de même *atm... wan...* « Vous... et moi... ».

Les nouveaux textes contiennent une scène analogue à celle-ci, mais c'est 'Anat, cette fois, qui joue le rôle principal, le rôle même que Môt avait voulu jouer dans notre poème. On lit, en effet :

ard b arṣ, ap 'nt ttlk w tṣd kl ǵr l kbd arṣ kl gb' [*l k*]*bd šdm, tmǵ l n'm h* (?) *arṣ*] *dbr ìsmt šd šhlmmt* [ ].

« Je descendrai (on ne saurait dire au juste quelle est la personne qui parle)

[1] Il y a sans doute quelque rapport entre ce nom de ville *Égrt* et le nom d'un personnage de l'Épopée : *Gpn. w Égr*. Autres exemples de ces noms doubles : *Ksr w Ḫss*, *Qdš. w Amrr*.

[2] Ou mieux, peut-être, la fin des lignes étant incomplète : *l kse*[*h*], *l khṯ*[*h*] : « sur son trône » — « sur son *khṯ* ».

[3] Voir ci-dessus p. 197, n. 1 et p. 203, l. 28.

dans la terre (et) 'Anat aussi ira et chassera tout *ḫr* jusqu'au cœur (foie) de la terre, tout *gb'* jusqu'au cœur (foie) des champs.

« [Grâce à elle, la terre] deviendra (*mḫi* paraît avoir le même sens que *hlk*) une prairie de *išmt* (et) un champ de *šḫlmmt* (un seul mot, probablement). » *t*[ ] est sans doute une forme verbale, peut-être *t*[*ngs*], correspondant au *ngs* du Poème, qui serait un impératif.

On peut d'ailleurs comprendre : « (Toi) aussi, (ô) 'Anat, tu iras, etc... » et, dans ce cas, on lira *l n'm*[*k*], « grâce à toi ».

Il paraît opportun de rapprocher de ces deux scènes les instructions suivantes, qui ont trait, suivant toute vraisemblance, aux rites par lesquels on s'efforçait d'aider les dieux de la végétation, ou de suppléer à leur absence :

st b 'prt ddim
šk slm l kbd arṣ, arbdd l kbd sdm
ḥsk 'ṣk 'bṣk 'mi

« Mets dans la terre (litt. les terres, héb. עפרית) des jarres :

« Verse le *slm* (héb. שלם) jusqu'au cœur (foie) de la terre et l'*arbdd* jusqu'au cœur (foie) des champs.

« (Alors) ton *ḥs*, ton arbre (et) ton *'bṣ* (seront) avec moi (c'est-à-dire : je les protégerai et les ferai fructifier) ».

Les *ddim* (pl. de *dd*, héb. דוד) contenaient sans doute des substances solides, telles que la graisse (*šmn*) ou des grains d'orge (*s'rm*) : voir RŠ 1929, nos 3. 44 : 12, 1, 7, 13. On sait d'ailleurs que les fouilles de Minet-el-Beida ont produit un grand nombre de ces récipients, rangés, de toute évidence, en application de règles strictes et auxquelles il est fait seulement allusion ici.

Par contre, les mots *slm* et *arbdd* doivent désigner des liquides, puisqu'il est prescrit de les verser : *šk*, impér. de *nšk*, héb. נסך *libare* ; et l'on peut penser que les canalisations qui étaient aménagées à proximité des « dépôts » de Minet-el-Beida servaient précisément à introduire dans le sol ces libations, qui constituaient, en quelque sorte, une réserve où allaient puiser, en cas de disette, Môt, 'Anat et d'autres dieux encore, Aleïn surtout, dont Môt, on l'a vu, avait précisément cherché à usurper les fonctions. — On parle, du reste, du *dd* d'Aleïn, comme de sa cruche (*kd*) ou de son *kli*, voir ci-dessus p. 222,

l. 11 : et l'on dit aussi *dd arṣi bt ṯbdr* : « le *dd* de ma terre (la jarre que j'ai déposée dans ma terre) est (comme) une maison d'*Ṯbdr* [1] ».

Autre scène du même genre mais incomplète : *st lškt a(?)* [ ] *ʿdb bḫrt s*[ ] *ḥsk ʿsk ʿ*[*bsk*] *ʿmi*. Sur *st* et *ʿdb*, voir ci-dessus, p. 202, n. 1. Les mots *lškt* et *bḫrt* ne se rencontrent qu'ici.

Au sujet de *hmlt arṣ* (18-19), il convient de noter la locution suivante : *rgm ltdʿ nšm w lbn hmlt arṣ*. « Puisses-tu faire connaître (hiphil de ידע) aux hommes le message et puisses-tu construire les *hmlt* de la terre. »

21b-25. — Ces lignes doivent être comparées au passage suivant :

al tqrb l Bn-Elm-Mt
al yʿdbkm k emr bph klle bṯbn qnh
thtan Nrt-Elm-Šps ṣḥrrt la šmm b id Mdd-Elm-Mt

« Tu ne t'approcheras pas de Môt, le fils des dieux.

« Qu'il (Môt ?) ne prépare pas (pour) vous (un sacrifice) comme celui du mouton...

« Šps, le Flambeau des dieux ...-ra les plaines non (fécondées par l'eau des) cieux dans la main de Môt, aimé des dieux. »

Contrairement à ce qui se produit d'ordinaire, la comparaison n'apporte ici aucun éclaircissement : d'un coté comme de l'autre, les mots qui suivent *emr* demeurent inintelligibles. Il semble qu'il existe un mot *bp*, p. e. *w yʿdb éimn éšmal* [2] *bp hm* : « il prépara (ou mit en place) les parties droites et gauches de leur *bp* » ; mais ailleurs *bph* = *b p h*, « par sa bouche » ; ainsi *bph rgm lyṣa bšpth hwth* « que le message (voir ci-dessus p. 216) sorte par sa bouche et son *hwt* (voir plus loin col. III-IV, l. 34-35) par ses lèvres ». — D'autre part, au *nqi* du poème correspond ici *nqh* ; sans doute *nqi* et *qn* (métathèse ?) *h*, comme il y a *bpi* et *bph*.

La phrase que Môt prononce dans le poème se termine par *htéḫ*, qui paraît bien être un impératif suivi du pron. suff. 3e pers. Mais ici, c'est évidemment

[1] *bt ṯbdr* est constamment associé à *bt rb* et *bt ar* « la maison du Maître », « la maison de la Lumière (? héb. אור) » ; cf. accad. *bit nûri*.

[2] *éimn* et *éšmal* paraissent être des « pluriels brisés » ; voir déjà ci-dessus, p. 210. On peut citer aussi *émlk* (pl. de *mlk* au sens de « royauté », p. 219, ou « royaume ») et *éblm* qui se rencontre également sous la forme *blmt* ; et encore *elḥm*, *ešrm* (var. *išrm*), pl. de *lḥm* « pain » et d'un mot *šrm* qu'on retrouvera ci-après, col. III-IV, 19.

la déesse du soleil qui est le sujet de ce même verbe *hta* [1], à l'énerg. I, — alors que tout verbe manque dans la phrase parallèle du poème.

Môt est qualifié de *mdd* (de rac. ידד « aimer ») *elm*, au lieu de l'habituel *bn elm*.

Col. III-IV. *1-3.* — Comment. p. 214, lire *aštm tšḥn*.

12. — A rapprocher de *šmm šmn tmṭrn* la locution *ṭl šmm šmn arṣ* : « la rosée (héb. טַל) du ciel (est) la graisse de la terre. » On rencontre aussi le verbe *ṭll* (טלל II) dans *ṭl yṭll l ḥnbm šbʿ šnt* : « la rosée couvrira les *ḥnbm* (pendant) sept ans ».

15. — Sur *hdm*, voir ci-dessus, p. 352.

19. — On peut noter ici que le terme complémentaire de *nps* n'est pas *rḥ*, comme en hébreu רוּחַ, mais un vocable de forme singulière, *brlt*. Ex. *npšh l lḥm tptḥ*, (3ᵉ p. fém.) *brlth l šrm* (*šrm* désignant, comme *lḥm* « pain », une sorte de nourriture) et encore *npšh km esl* (héb. אֵשֶׁל « tamaris » ar. أَثْل), *brlth km qtr* (héb. קִטֵּר, « encens »).

34-35. — *tḥm hwt* « il a fixé le *hwt* » est une expression courante ; mais il est particulièrement difficile de préciser le sens du mot *hwt*. Comme on l'a vu plus haut (p.217), Baal est invité à s'assoir sur le *hwt* ; on dit aussi *tštḥwi w kbd hwt* : « tu te prosterneras et honore le *hwt* [2] ». Mais dans la locution citée précédemment (p. 354), *hwt* paraît avoir une signification analogue à *rgm* ; et l'on dit, d'ailleurs, *argmk hwt w aṯnik rgm ʿṣ w lḥšt abn* : « Je t'enverrai le *hwt* et te répéterai (héb. שנה) le message de l'arbre et les incantations (?, héb. לַחַשׁ pl. לְחָשִׁים) de la pierre. » Peut-être y a-t-il là deux mots d'aspect identique mais de sens différent [3].

[1] On a vu déjà (ci-dessus, p. 19) que *é* est un doublet de *a* ou de *e*. Ainsi « saisir » s'écrit *aḫd*, *eḫd* ou *éḫd* : « lever » = *nsa* ou *nsé* : « remplir » *mla* ou *mlé*. Pour *ksa* (dont le plur. est *ksat*, voir ci-dessus, p. 224, l. 2.

Cependant *é* ne se rencontre jamais comme préform. 1ʳᵉ p. sg. impf. : on écrit, le plus souvent, *a* (*abki* « je pleure » ; *atn* « je donne » ; *aqbrn(n)* « j'ensevelis » ; *argm* « j'envoie » ; *ast* « je mets » et parfois *e* (*ebqʿ*, « je fends » ; *emḫṣ* « je frappe » ; *eqra* ou *eqran* « j'appelle »).

[2] Il est très fréquent que la phrase commençant par l'imparfait se termine par l'impératif.

[3] Dans une écriture aussi « défective » que celle des Phéniciens, les cas de ce genre sont forcément assez nombreux. Ainsi *bt* = héb. בַּת « fille » ou בַּיִת « maison » ; *bn* représente tour à tour le mot בֵּן « fils », l'impér. de « construire » (héb. בנה) et la préposition בֵּין « entre » (dans *bn ídm* et *bn ʿnm*, locutions identiques à héb. בֵּין־יָדַיִם et בֵּין־עֵינַיִם ; et aussi dans *Btlt-ʿnt nʿmt bn aḫt* « la Vierge ʿAnat est gracieuse entre (toutes) les (déesses) sœurs », ce qui est une façon d'exprimer le superlatif.

Le *hwt* est « fixé » tour à tour par différentes divinités, mais toujours par des dieux, non par des déesses. Ici, c'est *Šr-El*, le Dieu-taureau. Ailleurs, c'est Aleïn-Baal : ainsi :

tḥm Alein-B'l hwt alei qrdm qrii b arṣ mlḥmt

« Aleïn-Baal a fixé le *hwt* (en disant :) Je brandis (?) la hache ! Viens me trouver (rac. קרה) sur le champ de bataille (héb. מִלְחָמָה) ».

Ou encore :

tḥm Alein-B'l hwt alei qrdm bhs l Bn-Elm-Mt

« A.-B. a fixé, etc... ; le *bhs* [1] (appartient) à Môt, le Fils des dieux. »

Ou bien c'est le dieu Krt [2] (héb. כרת, « celui qui coupe ou taille » ?), dont le nom est généralement accompagné, comme dans l'exemple ci-dessous, du qualificatif *s'* (héb. שׁוֹעַ) :

tsan ghm w tṣḥn tḥm Krt š['] hwt [N]'mn.

« Tu élèveras la voix (*ghm*, pl. de *gh*, déjà noté p. 199, l. 4) et tu crieras : Krt, le héros, a fixé le *hwt* de Na'man [3]. »

Parfois aussi c'est Môt qui fixe le *hwt*.

Col. V, *1-2*. — De la locution citée ci-dessus (p. 351) *en bt lB'l km elm w ḥẓr k Bn-Ašrt*, il faut conclure que Baal et Ben-Ashérat sont deux personnages distincts. On traduira donc les ll. 1-2 de col. V ainsi : « Baal saisit Ben-Ashérat : il frappe les chefs sur l'épaule. » Voir ci-dessus, p. 350 : *B'l... hlm ktp...*

Col. VI, *19*. — Le mot *bšn*, qui est ici au pluriel : *bšnm* ne signifie pas, je pense, les bêtes de Basan en général, mais un animal entre tous redouté

(1) Exemple unique de ce vocable.

(2) Krt est le héros de trois poèmes de Ras-Shamra, et son nom ne figure nulle part dans les autres tablettes. Sa fille s'appelle S'tqt.

(3) Le nom de Na'man (héb. נַעֲמָן) se rencontre dans un autre passage de l'Epopée de Krt : *k ibki idm' N'mn hlm El* : « lorsque pleure (et) gémit (דמע) Na'man (qui est) le *hlm* (cf. ci-dessus, p. 196) de El ». Il n'est guère douteux qu'il s'agit ici d'Adonis, dont le nom même apparaît dans la phrase suivante : *at Adn tp'r...* : « toi, Adôn, tu ouvriras la bouche... »

et sans doute très répandu dans cette région : le serpent. On dit d'ailleurs *inškn k bšnm* « il mordra comme les *bšnm* » et *nsk*, en hébreu, se dit surtout du serpent.

Cependant l'argument le plus décisif me paraît être fourni par le passage suivant, qui est le début de l'une des nouvelles tablettes :

k tmḫṣ ltn bšn brḥ
tkli bšn 'qltn
šliṭ d sb't rasm

c'est-à-dire :

« Quand tu frapperas *Ltn*, le serpent *brḥ*,
« tu achèveras (héb. כלה) le serpent *'qltn*,
« le puissant aux sept têtes. »

Il est remarquable, en effet, que les deux adjectifs *brḥ* et *'qltn* sont ceux-là mêmes (בָּרִחַ et עֲקַלָּתוֹן) qui qualifient, dans Isaïe, 27.1, un serpent (נָחָשׁ) d'une espèce particulièrement dangereuse, que nous appelons Léviathan, en héb. Liviatan.

D'où la conclusion, qui paraît bien s'imposer, que Ltn est la forme primitive, ou du moins la plus ancienne qui nous soit connue, de ce nom de Léviathan : et d'où, en même temps, l'obligation de réviser les explications qu'on a pu proposer jadis pour ce nom.

On savait déjà, par Psaume 74, 14, que Léviathan avait plusieurs têtes : le texte cité ci-dessus permet de se faire une idée plus précise de cet être fantastique.

Quant au qualificatif *šliṭ*, c'est évidemment l'héb. שַׁלִּיט : mais il peut paraître singulier que le phénicien corresponde aussi exactement à l'hébreu : *šlṭ* en effet serait, semble-t-il, plus conforme aux règles de l'écriture de Ras-Shamra.

Ch. Virolleaud.

N.-B. — A propos de Egrt (p. 351), M. Thureau-Dangin veut bien me signaler qu'il a rencontré le nom d'Ugaritu à la dernière ligne d'un fragment, retrouvé cette année, du grand syllabaire bilingue qu'il a publié ci-dessus.

LES VERRES TROUVÉS A SUSE

PAR

CARL JOHAN LAMM

Au Musée du Louvre, dans la salle Delort de Gléon, se trouve une vitrine contenant un peu plus de quarante vases en verre, dont quelques-uns fragmentés, qui ont été rapportés de Suse par les expéditions de MM. Dieulafoy, de Morgan et de Mecquenem. Cette série est complétée par d'autres verres, plus nombreux encore, conservés aux magasins du musée. La majeure partie de cette dernière série est constituée par des doubles, des pièces très menues et des fragments. Grâce à l'obligeance des autorités préposées à la conservation de ces antiquités, j'ai pu les étudier à loisir et, sans en dresser le catalogue, je discuterai ici, comme commentaire aux planches, quelques-uns des problèmes qu'elles évoquent.

Tout d'abord, il faut l'avouer, au point de vue esthétique, ces verres ne sont pas très intéressants. Leurs galbes n'ont pas cette sveltesse que l'on admire chez tant de vases de l'époque romaine, leurs surfaces ne présentent pas cette belle irisation qu'a donnée si souvent le sol de la Syrie aux verres qui lui ont été arrachés, et leur décor n'atteint que rarement une beauté comparable à celle de la magnifique série de verres émaillés et dorés de ce même pays. Au contraire, leurs formes, sans être laides, ont je ne sais quoi de lourd et de trapu, leurs surfaces offrent une couleur opaque grisâtre ou brunâtre ou bien sont tachées comme les rochers par le lichen, et les ornements des verres décorés sont bien souvent disposés de manière un peu arbitraire, sauf sur quelques-unes des pièces gravées et taillées dont le décor a été exécuté avec plus de soin et de régularité. Ce sont là des pièces de luxe : les autres, et ce sont les plus nombreuses, n'ont pas la prétention d'être regardées comme des œuvres d'art, mais, si elles n'en présentent pas moins des qualités esthétiques, c'est parce que les productions des plus humbles artisans de l'Orient musulman de la bonne époque n'enfreignent presque jamais les lois du bon goût.



1 2 3



4 5 6

VERRES DE SUSE

Mais sommes-nous bien autorisés à regarder ces verres comme un ensemble ? Certainement non. Ils ont été trouvés par diverses missions, dans au moins trois couches différentes de cette acropole dont la couche supérieure, toute superficielle, et qui a rendu le plus grand nombre de verres, doit être datée, d'après Dieulafoy, de 650 à 1100 [1]. Malheureusement, nous n'avons qu'exceptionnellement des indications précises qui nous permettent de classer ces verres par la provenance de l'une ou l'autre de ces couches, ce qui aurait augmenté de beaucoup leur valeur archéologique. Mais les quelques indications que nous possédons suffisent à démontrer que ces verres n'ont pas l'unité de l'époque. Pour la classification archéologique, les pièces elles-mêmes doivent, le plus souvent, nous suffire comme documents : pour la question du lieu de fabrication de ces pièces, une étude comparative — qui nous ferait connaître également les dates — est la seule méthode à notre disposition.

Aristophane, dans ses *Acharniens* (V. 73 et suiv.), fait dire aux membres d'une ambassade grecque, venue en 444 à Ecbatane pour conclure un traité avec le Grand Roi : « Nous étions invités à sa table et nous avons bu du vin doux pur dans des coupes en or et en verre. » L'usage du verre, qui était rare chez les Grecs de cette époque, a dû provoquer leur étonnement. Athénée de Naucratis, qui écrivit au IIIe siècle après J.-C., nous dit que les Persans avaient, à l'époque d'Alexandre, l'habitude de boire dans des coupes de verre [2]. Malheureusement, nous ne connaissons pas de verres persans de cette époque, et nous devons donc supposer qu'il s'agit là d'importations de l'Égypte ou de la Syrie. Un parallèle plus ancien nous est fourni par l'alabastron du Musée Britannique qui porte sur l'une de ses faces le nom du roi Sargon en lettres cunéiformes et qui doit être, d'après Kisa et von Bissing, de fabrication égyptienne, bien que l'inscription et l'ornement aient été gravés par un artisan assyrien [3].

Cet alabastron a été rapproché par le baron von Bissing de verres mis au jour à Suse par Dieulafoy. Dans une couche, dite achéménide, celui-ci a trouvé

[1] *L'Acropole de Suse*, t. III, 1891, p. 423.

[2] Voir von Minutoli, *Ueber die farbigen Glaser*, 1835, p. 23 ; Kisa, *Das Glas im Altertume*, t. I, 1908, p. 104 et suiv. ; von Bissing, *Persische Trinkgefasse aus Glas*, dans *Acta Orientalia*, III, 1924, p. 94 et suiv. ; Mary L. Townbridge, *Philological studies in ancient glass*, dans *University of Illinois, Studies*, XII, 1930.

[3] Kisa, *op. cit.*, I, p. 102 et suiv., fig. 22.

un cornet, c'est-à-dire un gobelet conique, en verre soufflé très mince, sans décor, malheureusement fragmenté, ainsi que l'est également un cornet semblable, de même provenance, portant un décor peu profondément gravé. Entre des lignes horizontales, on voit des traits, décrits par Dieulafoy comme étant trois lettres cunéiformes persanes et dans lesquelles il croit pouvoir reconnaître la fin d'un *m*, un *i* et le commencement d'un *a*, mais lesquelles, selon lui, n'ont aucun sens [1]. Ce verre serait, d'après von Bissing [2], de fabrication achéménide, de même qu'un autre verre de Suse, flacon prismatique en verre jaspé vert, noir et gris. Quant à celui-ci, je ne me souviens pas de l'avoir vu, mais en ce qui concerne les cornets, il ne me semble guère possible, pour des raisons d'ordre technique, de les attribuer à une époque aussi reculée que celle des Achéménides, d'autant plus que M. Contenau, après les avoir examinés, se refuse à y voir une inscription cunéiforme. Pour ma part, j'incline à attribuer ces cornets à un four syrien de la haute époque impériale romaine et l'exécution des traits déjà décrits à un artisan persan qui aurait voulu imiter une inscription cunéiforme, peut-être dans une intention talismanique.

N'existait-il donc pas une industrie verrière en Perse iranienne, aux époques achéménide, séleucide et parthe ? Malheureusement, je ne saurais le dire et la question est toujours en suspens.

Pour l'époque sassanide, nous avons des preuves certaines de l'existence de cette industrie. Il suffit, pour la verrerie incrustée, de citer la coupe de Chosrès II (ou Ier), qui se trouve à la Bibliothèque Nationale, et dont les pièces enchâssées à jour, dans un réseau d'or, sont en cristal de roche gravé et en verre moulé rouge rubis et vert émeraude [3]. Le sol de Suse ne nous a pas fourni de spécimens de verrerie de semblable technique, mais, en revanche, il a rendu à la pioche de Dieulafoy la moitié d'une belle coupe en verre taillé, avec ornements de style sassanide, datant du VIIe ou peut-être du VIIIe siècle (pl. LXXX, 4) [4]. Ses ornements ronds, en creux et en relief, combinent

[1] *Op. cit.*, III, p. 422, 432 et suiv., fig. 304.

[2] *Acta Orientalia*, III, p. 93 et suiv. avec figure.

[3] LAMM, *Mittelalterliche Gläser und Steinschnittarbeiten*, 1929-30 (cité *Gläser*), Tafel 64, 3 (avec texte et références bibliographiques).

[4] Les pièces de verre (non coloré, s'il n'est pas fait mention du contraire) reproduites sur les planches LXXV-LXXX, ont toutes été prises à la même échelle. On voit sur quelques-unes des photographies un témoin, d'une hauteur de 9 cm. Pour la coupe cf. DIEULAFOY, *op. cit.*, t. III, p. 420, 421 et 432, fig. 290, et *Gläser*, Tafel 52, 12.



1 2 3 4



5 6 7

VERRES DE SUSE

deux techniques qui nous sont familières dans les verreries persane et byzantine de cette époque.

Mais si ce verre est de fabrication persane, il est, par contre, hors de doute que d'autres verres de Suse, bien que de style éminemment oriental, ont été importés de Syrie, envahie en 616 par les armées de Chosroès II. La verrerie du Ve au VIIe siècle est représentée à Suse principalement par des flacons à applications. Le plus ancien de ces verres, que l'oxydation a rendu grisâtres, est de forme ovoïde avec orifice et piédouche annulaires [1]. Son décor en zig-zag, entre des fils de verre horizontaux, se retrouve sur un flacon de forme plus bombée, datant de l'an 500 environ (pl. LXXVI, 4) [2]. A la même époque appartiennent des flacons sphériques (pl. LXXVI, 1, 2 et 5) ou cylindriques (pl. LXXVI, 3 et 6) avec applications en forme de médaillons plats ou creux, de gouttelettes ou de fils horizontaux [3]. Je daterais du VIe siècle le fragment d'un verre en forme d'animal, probablement de chameau, portant sur le dos un panier ajouré contenant des tubes jumeaux à décor en spirale, le tout en métal jaunâtre (pl. LXXVII, 4). Des pièces comparables à ce fragment ont été trouvées, non seulement en Syrie, mais encore en Mésopotamie et en Égypte [4].

A cette série, je joindrais volontiers, parmi les verres trouvés à Suse, le fond d'une bouteille ornée à réseau aplati (pl. LXXVII, 3).

Une fiole fusiforme cannelée, en verre à bouteille brun (pl. LXXVII, 1), se rattache, par la forme de son orifice, à un flacon à applications déjà décrit (pl. LXXVI, 6). Cette fiole doit être syrienne, du VIe siècle ou du début du VIIe siècle. La même origine pourrait être attribuée à quelques flacons en verre épais, à ourlets forts et de forme trapue, ou ronde ou aplatie (pl. LXXVIII, 3) : néanmoins, pour des verres de fabrication aussi simple, il pourrait aussi bien s'agir de copies exécutées en Perse que de productions syriennes. Je mentionnerais également ici un flacon de forme plus élancée, dont je ne connais pas d'exemplaires similaires (pl. LXXV, 4). Pour quelques autres verres unis d'inspiration syrienne, l'origine sassanide me paraît moins douteuse. Telles sont deux petites aiguières boursiformes à anse

(1) DIEULAFOY, *loc. cit.*, fig. 291.
(2) *Glaser*, Tafel 23, 2.
(3) Pour des parallèles, voir *Gläser*, Tafel 20 et 23.
(4) *Gläser*, exemples sur Tafel 20-23.

(pl. LXXVIII, 5); un troisième spécimen montre, selon Dieulafoy, sur ses quatre faces, des ornements qui sont, d'après la gravure, très indistincts [1].

Après avoir terminé la description des verres trouvés à Suse qui semblent antérieurs à l'époque où s'était formé en Perse l'art musulman, nous essaierons de classer les nombreux verres de cette ère, que ces fouilles nous ont rendus. L'étude générale de la formation de l'art musulman en Perse nous montre combien cette évolution fut lente et combien les traditions sassanides étaient fortes. Par conséquent, il n'y a pas lieu de s'étonner s'il est souvent très difficile, pour ne pas dire impossible, d'indiquer si tel ou tel verre date d'époque sassanide, omeyyade ou abbaside.

Heureusement, nous avons la série des verres trouvés à Samarra, qui doit dater, à peu d'exceptions près, du IXe siècle, Samarra ayant servi de capitale aux califes de 838 à 883 [2]. Dans ses études très approfondies des céramiques musulmanes trouvées à Suse, M. Kœchlin nous a montré à quel point se ressemblent les poteries de Suse et celles de Samarra, et combien il est difficile de distinguer la céramique persane de cette époque de celle de la Mésopotamie [3]. Pour la solution de problèmes de cet ordre, nous n'avons le plus souvent — faute de débris de four et de textes — qu'à fonder nos jugements sur des raisonnements assez généraux. Tant pour la verrerie que pour la céramique, nous devons nous dire que, l'existence d'une fabrication dans chacun de ces deux pays étant constatée, et lorsqu'il s'agit de pièces très simples trouvées dans les deux pays, leur fabrication indigène est très probable.

« La thèse de l'importation des produits n'est pas nécessaire pour expliquer leur similitude », écrit M. Kœchlin [4], et ceci est d'autant plus exact qu'il s'agit ici de contrées ayant eu de nombreux rapports.

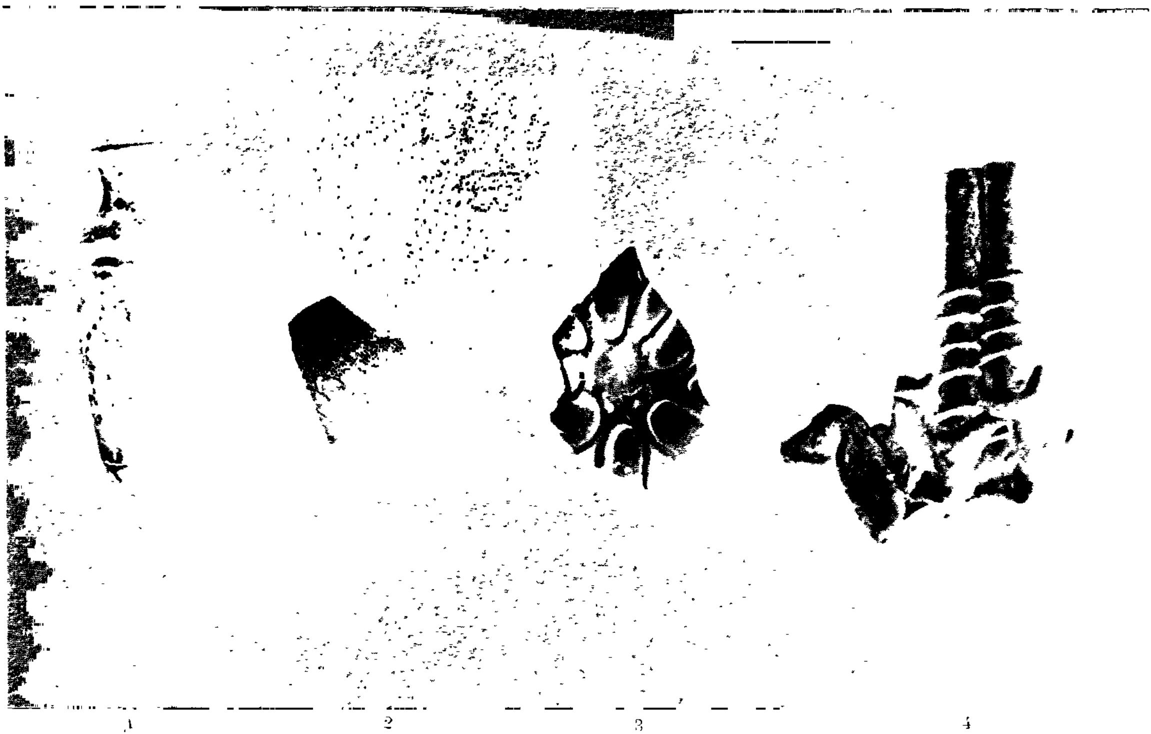
Pour commencer par les verres unis de l'époque abbaside, on retrouve à Suse plusieurs des types qui nous sont déjà connus à Samarra, mais comme il s'agit souvent de formes très simples, il n'y a pas lieu de trop insister sur une coïncidence absolue d'époque, et plusieurs de ces formes ont été également

[1] DIEULAFOY, *op. cit.*, III, p. 420, 421 et 432 fig. 298, 300 (à quatre faces) et 301 ; cf. fig. 299 (*Glaser*, Tafel 1, 6) et 302.

[2] LAMM, *Das Glas von Samarra*, 1928 (*Die Ausgrabungen von Samarra*, t. IV) : cité *Samarra*.

[3] *Les Céramiques musulmanes de Suse au Musée du Louvre*, 1928 (*Mémoires de la Mission archéologique en Perse*, t. XIX), et *Les Céramiques de Suse au Musée du Louvre*, dans *Syria*, 1928.

[4] *Les Céramiques musulmanes de Suse*, p. 6.

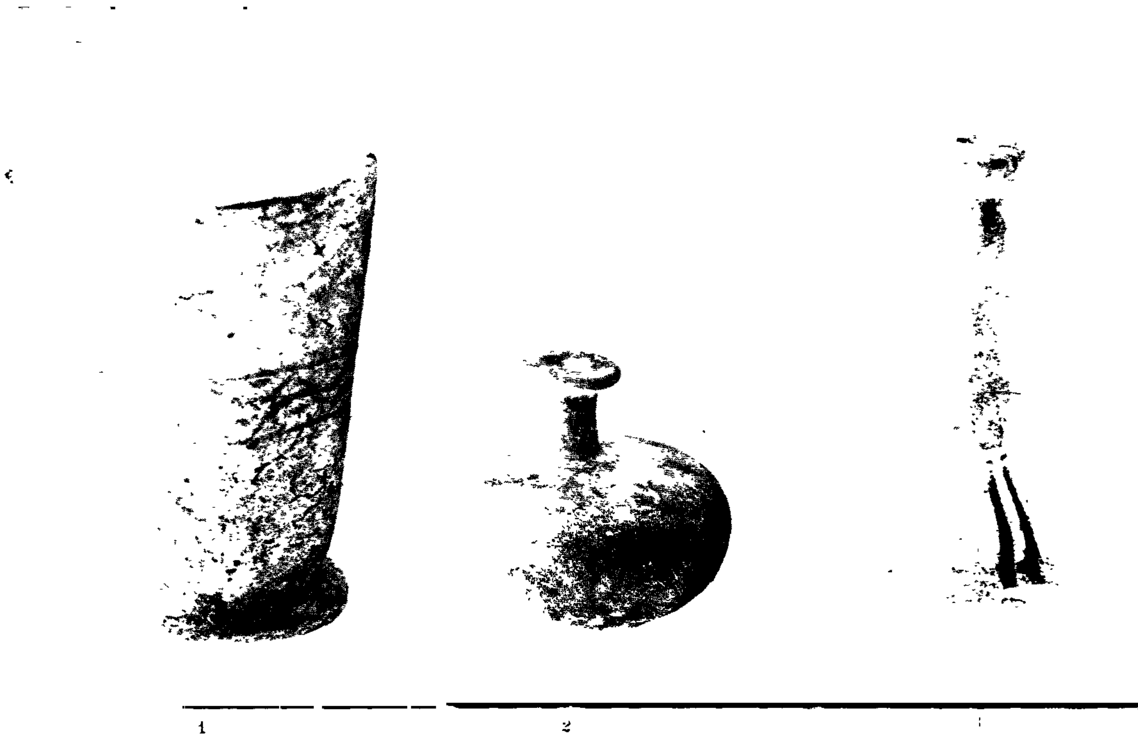


1 2 3 4



5 6 7

VERRES DE SUSE



1 2 3



4 5 6 7 8

VERRES DE SUSE

trouvées en Égypte et en Syrie. Parmi les verres menus, le flacon que j'ai décrit, dans mon étude sur les verres de Samarra, comme étant un encrier [1], a été trouvé à Suse en plusieurs exemplaires, ainsi que ce flacon en verre mince, à col tubulaire et à fond en cul de bouteille, qui n'est pas rare à Samarra [2]. De ces deux localités, on connaît des flacons sphériques au col cylindrique tubulaire ou en forme d'entonnoir [3], des fioles prismatiques-quadrangulaires, cylindriques ou fusiformes avec goulot en forme d'entonnoir [4] et des bouteilles cylindriques courtes et bombées, au col tubulaire muni d'un ourlet aplati (pl. LXXVIII, 2) [5]. Parmi les verres de plus grande dimension, on trouve à Suse, comme à Samarra, des coupes cylindriques, à panse bombée et bords droits ou ourlés [6]. Une coupe, trouvée à Suse, en verre épais, de forme hémisphérique, à fond plat et munie d'un bourrelet, est en tous points semblable à un verre trouvé à Samarra, dont l'origine persane ne paraît pas improbable [7].

De formes plus spécifiquement persanes encore sont, parmi les verres de Suse, trois vases à bords plus ou moins saillants (pl. LXXV, 1-3), une bouteille ovoïde à orifice large en forme d'entonnoir (pl. LXXV, 6) et un pot cylindrique avec quatre petites anses placées sur l'épaule, autour d'un orifice en forme de disque percé (pl. LXXX, 3) [8]. Ces derniers doivent dater de l'an 900 environ ou de la première moitié du xe siècle. On doit être plus circonspect quant à l'époque de verres d'un usage aussi spécial que la ventouse et l'entonnoir en verre verdâtre reproduits ici (pl. LXXV, 5, et pl. LXXVIII, 8). Ce dernier verre est, pour autant que je sache, un spécimen unique, tandis qu'il existe de la ventouse non seulement un deuxième exemplaire trouvé à Suse [9], mais aussi de nombreux exemplaires trouvés en Égypte. Que ces verres aient servi de ventouses, nous le savons par des miniatures de l'école de Bagdad du xiiie siècle, ainsi que je l'ai démontré ailleurs [10], mais ce fait n'interdit pas de dater les ventouses de Suse de l'an 900 environ.

Parlant de verres d'un usage très spécial, qu'il me soit permis de noter

[1] *Samarra*, forme 29 (*Gläser*, Tafel 4).

[2] Forme 27 (Dieulafoy, *op. cit.*, t. III, p. 420, 421 et 432, fig. 302 et 303).

[3] Formes 13, 18 et 28.

[4] Formes 30-32 (Dieulafoy, *loc. cit.*, fig. 294 [prismatique]).

[5] Forme 15.

[6] Formes 4 et 6.

[7] Forme 5 (Dieulafoy, *op. cit.*, p. 432, fig. 296).

[8] Cf *Gläser*, p. 32, Tafel 2, 6.

[9] Dieulafoy, *op. cit.*, t. III, p. 432, fig 297.

[10] *Samarra*, p. 15; *Gläser*, p. 28 et 33, Tafel 1, 16 et 2, 13 et 14.

comme un fait assez curieux qu'on n'a pas trouvé à Suse de lampes en verre, dont cependant tant de fragments ont été retirés des fouilles de Samarra ainsi que de celles de plusieurs autres endroits du Proche-Orient.

Pour finir avec les verres unis trouvés à Suse, citons encore une fois un flacon en verre très épais, à fond en cul de bouteille, dont la forme rappelle une trompette aplatie et renversée, à embouchure en bourrelet (pl. LXXVIII, 3). Ce verre peu gracieux est unique en son genre, et par conséquent difficile à dater. On pourrait néanmoins le rapprocher de quelques flacons ronds trouvés par les Allemands à Ctésiphon, au cours de fouilles qui ont mis au jour un grand nombre de verres, le plus souvent très fragmentés et qui offrent beaucoup de rapports avec ceux trouvés à Suse et à Samarra. Parmi ces verres de Ctésiphon, conservés au Musée Friedrich à Berlin, je mentionnerai également un pion de tric-trac (*nard*) en forme de cône, surmonté d'un bouton rond qui se retrouve en Égypte [1], mais qui manque sur un exemplaire trouvé à Suse dont la surface présente une série de tores (pl. LXXIX, 9). Un décor semblable se voit à Suse encore sur le col en entonnoir d'une bouteille sphérique (pl. LXXIX, 7) et sur celui d'un flacon prismatique-quadrangulaire, ces deux flacons étant de types déjà décrits plus haut comme appartenant à l'époque de Samarra. Plus difficile à dater est un flacon vert, de forme tubulaire et avec anse [2] ; le profil de ce verre très curieux présente cinq ou six de ces tores ou bourrelets qu'on trouve assez fréquemment sur le col de flacons égyptiens et syriens d'époques différentes [3]. Nous retrouvons encore à Suse ce col sur deux petites bouteilles campaniformes ; chez l'une, le corps est lisse, chez l'autre il est décoré d'impressions moulées, en forme de rayon de miel. Un troisième spécimen, au col lisse, offre un décor analogue (pl. LXXVI, 7) que nous retrouvons entre autres à Ctésiphon et à Samarra [4]. Parmi d'autres verres décorés d'ornements moulés, on remarque à Suse des bouteilles et des coupes cannelées, de formes décrites plus haut, et une partie d'une bouteille sphérique ornée de cercles concentriques à ombilic (pl. LXXVII, 6 et 7). Ce dernier, de type syrien quoique peut être fabriqué en Mésopotamie ou en Perse, pourrait dater du xe siècle [5].

(1) *Samarra*, p. 15.

(2) DIEULAFOY, *op. cit.*, t. III, p. 420, 421 et 432, fig. 293, et *Glaser*, Tafel 1, 5 (VIe-Xe siècle).

(3) *Glaser*, Tafel 3, 54 et 64, 6, 17 et 14, 3.

(4) *Samarra*, nos 158-163.

(5) Cf. *Glaser*, Tafel 15, 22 et 18, 17.


1 2 3 4 5 6


7 8 9 10


11 12 13

VERRES DE SUSE

La verrerie estampillée est représentée à Suse par des verres monétiformes de type égyptien, dont les inscriptions coufiques n'ont malheureusement pas encore été déchiffrées, et par des vases décorés sur les deux faces de la paroi avec des ornements linéaires obtenus par une sorte de gaufrier. Les lignes verticales de ces ornements sont parfois formées d'une série de points ou de virgules, produite au moyen d'un instrument dentelé. Ces techniques sont certainement d'origine égyptienne, mais elles ont été copiées en Mésopotamie et en Perse. Les trois fragments de coupes cylindriques présentant ce décor, trouvés à Suse, ne se distinguent en rien de leurs prototypes égyptiens, de sorte que l'on pourrait être tenté de les classer comme étant des importations. Parmi leurs ornements, étirés au cours d'un second soufflage, on remarque le cercle, le carré double et le fleuron (pl. LXXIX, 11-13) [1]. Ces verres, comme la plupart de ceux que j'ai encore à décrire, sont certainement du IXe siècle.

Ce même décor a dû inspirer l'artisan persan qui a gravé à la meule les ornements rectilignes d'une bouteille cylindrique trouvée à Suse (pl. LXXIX, 8). D'un type persan plus prononcé, et probablement du Xe siècle, est un gobelet fragmenté de forme peu gracieuse, mais assez rare, dont la panse est entourée d'une bande à imbrications (pl. LXXVIII, 1). Un fragment de coupe avec des disques à ombilic et des gouttelettes opposées dans les interstices (pl. LXXX, 2), offre beaucoup d'analogie avec la coupe de style sassanide décrite plus haut (pl. LXXX, 4) comme avec certains verres trouvés à Samarra [2]. Un gobelet de Suse, aux ornements gravés dans des champs réservés d'un doublage vert (pl. LXXVII, 5), doit être de fabrication mésopotamienne ainsi qu'une coupe cylindrique de la même technique, provenant de Samarra, et des fragments trouvés en Égypte [3].

Une coupe cylindrique ornée d'ovales verticaux, taillés au-dessus d'une rangée d'entailles carrées (pl. LXXX, 1) — un des plus jolis spécimens en verre trouvés à Suse — ressemble à certains verres provenant tant de Samarra [4] et de Ctésiphon que de la Perse et de l'Égypte [5]. Rien ne nous empêche de

[1] Cf. *Samarra*, p. 45 et suiv., et *Glaser*, Tafel 16-18.

[2] Nos 222 et 230.

[3] *Samarra*, no 187, p. 57, et *Glaser*, Tafel 58, 20 et 60, 9.

[4] No 223.

[5] *Glaser*, Tafel 54, 2 et 58-22

regarder cette coupe comme étant d'origine persane, bien que vraisemblablement inspirée par des prototypes mésopotamiens, mais il n'est pas impossible qu'à leur tour, ces derniers aient été inspirés tant par la verrerie de Tyr que par celle de style sassanide qui, à une époque beaucoup plus reculée, s'est développée au contact d'influences syriennes et peut-être byzantines. On n'a pas trouvé à Suse de verres musulmans, gravés et taillés, des types purement syriens qui ne sont pas rares à Rayy et en Mésopotamie. Dans cet ordre d'idées il y a également lieu de mentionner qu'il n'a pas été trouvé à Suse de verres d'application de cette époque, lesquels sont si répandus en Syrie.

On a trouvé à Suse des verres dont toute la surface, y compris le col, est taillée à facettes. Le plus intéressant de ces verres est une bouteille dont les arêtes entre les facettes, placées sur deux rangées alternantes, forment un zigzag autour de la panse (pl. LXXVIII, 6). On peut voir des facettes plus simples sur une coupe cylindrique, sur une bouteille de même forme (pl. LXXVIII, 4) — d'un type commun en Égypte et en Perse [1] — et sur une fiole tubulaire (pl. LXXIX, 2) dont deux exemplaires semblables ont été trouvés à Samarra [2]. Cinq autres petits flacons taillés ou gravés peuvent avoir été importés d'Égypte, comme récipients d'essences précieuses : un de ces flacons doit dater de l'an 800 environ (pl. LXXIX, 5) [3], un autre du IXe siècle (pl. LXXXIV, 6) [4], et les trois autres de la première moitié du Xe siècle (pl. LXXIX 1, 3 et 4) [5].

Le fragment d'un verre bleu, gravé à la main avec des incisions très délicates (pl. LXXVII, 2), appartient à une classe dont on ne connaît que des fragments qui ont été trouvés tant à Samarra [6] qu'en Perse, en Caucasie et en Égypte [7]. Cette classe, bien déterminée, est d'origine égyptienne, mais il semble que sa fabrication ait été implantée en Mésopotamie.

Il n'a pas été trouvé à Suse de verres peints ou émaillés ; en fait de verrerie polychrome à pâte fusionnée, on a mis au jour des fragments d'anneaux, trop larges pour être des bagues et trop étroits pour être des bracelets [8], et le couvercle d'une pyxide cylindrique en verre de madrépore blanc, rouge, jaune

(1) *Glaser*, Tafel 58, 3 et 4.

(2) Nos 197 et 198 ; cf. *Glaser*, Tafel 58, 6.

(3) DIEULAFOY, *op. cit.*, t. III, p. 420, 421 et 432, fig. 295 et *Glaser*, Tafel, 58-10.

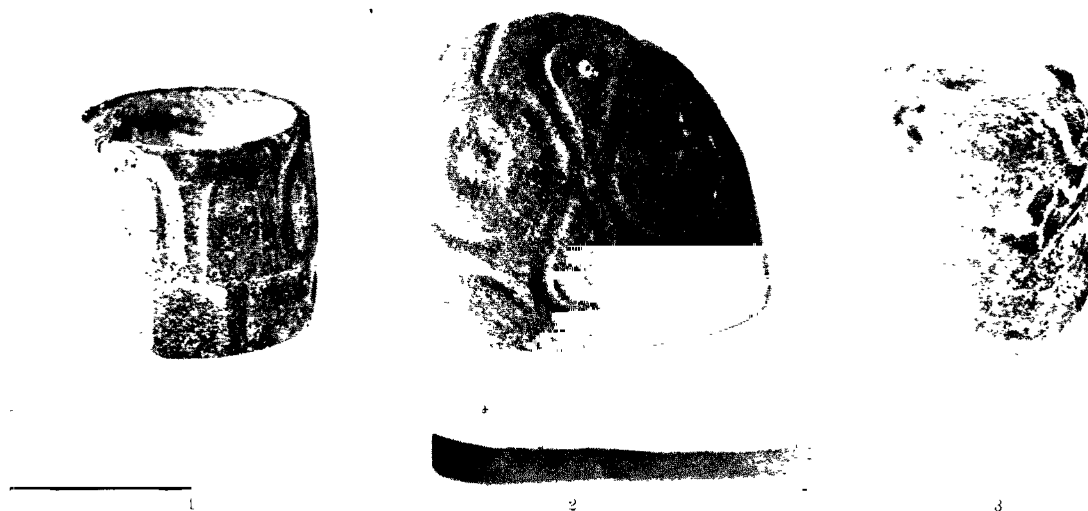
(4) Cf. *Samarra*, n° 183, et *Gläser*, Tafel 59, 9.

(5) Cf. *Glaser*, Tafel 59-62.

(6) Nos 251-259.

(7) *Glaser*, Tafel 50 et 51.

(8) *Samarra*, p. 106, note. — Leur matière fragile rend peu probable qu'on les aurait employés comme parure d'enfant.



1 2 3



4

VERRES DE SUSE

et vert (pl. LXXIX, 10), qui pourrait être de fabrication antique, mais dont l'origine musulmane n'est cependant pas invraisemblable [1].

On ne connaît pas à Suse de verres paraissant être postérieurs au xe siècle. Le fait raconté par Benjamin de Tudèle [2] qu'il aurait été fabriqué au xiie siècle, aux environs de Suse, un sarcophage en cristal de verre destiné à renfermer le cercueil du prophète Daniel, paraît devoir rester dans le domaine de la fable.

CARL JOHAN LAMM.

(1) *Samarra*, p. 106 et suiv.

(2) *Glaser*, excerpt 100, p. 499 et suiv.

L'INVENTAIRE DES TAPIS DE LA MOSQUÉE YÉNI-DJAMI DE STAMBOUL

PAR

ARMÉNAG BEY SAKISIAN

La Mosquée Yéni Djami, *Mosquée neuve*, une des plus belles de Stamboul, a été achevée dans la seconde moitié du XVIIe siècle, par la sultane-mère Terkhan Hadidjé, d'où le nom de Mosquée Validé, qui lui est également donné.

La mer venait autrefois battre les degrés de ce noble édifice, qui remonte comme conception, et partiellement comme exécution, à la fin du XVIe siècle, mais qui n'a été achevé qu'en 1664. Des appartements impériaux sont attenants à la mosquée, qui a été inaugurée le 30 octobre 1665. La sultane-mère qui avait été régente pendant la minorité de son fils, Mehmet IV, avait fait meubler la mosquée, les appartements impériaux et les dépendances. Les tapis de Perse, de Turquie et d'Égypte tenaient la plus grande place dans cet ameublement. Antoine Galland écrit en mars 1672 que Validé Djami est « tapissé de beaux tapis, mais principalement dans les galeries d'alentour et dans l'appartement du Grand Seigneur ou de la Validé, où il y en a d'excellemment beaux et d'un prix qui n'est pas médiocre [1] ».

Le musée de l'Evkaf de Stamboul conserve deux inventaires, le premier se rapportant aux meubles des appartements impériaux, de mai-juin 1665, antérieur par conséquent de quelques mois à l'inauguration, et le second relatif aux tapis de la mosquée et de ses dépendances, de janvier 1674 [2].

Le premier mentionne aussi, mais en termes sommaires, quelques tapis. Ceux énumérés dans le document de 1674, qui fait l'objet de cette notice, sont au nombre d'une centaine et c'est le mot *Kalitché*, diminutif persan de *Kali*,

(1) *Journal d'Antoine Galland*, publié et annoté par Ch. Schefer, t. I, Paris, 1881, p. 79.

(2) J'ai dit quelques mots de ces inventaires en 1918 dans une causerie sur les sources turques de l'art oriental, à l'Institut Scientifique Hongrois de Constantinople. *Turan*, Budapest, avril 1918, p. 240.

qui sert à les désigner dans le sens absolu de tapis, acception d'ailleurs constante dans les anciens documents turcs. Ainsi ce terme est appliqué par l'inventaire aux plus grands tapis, et on rencontre même l'expression grand *Kalitché*.

J'ai indiqué ailleurs [1] qu'un auteur arabe, antérieur au XIIe siècle, donne comme origine du mot *kali*, qui a dans tout l'Orient musulman le sens de tapis velu ou noué, l'ancien nom de la ville d'Erzeroum, *Kalikala*, où de grands tapis étaient tissés [2]. *El-Kali* existe d'ailleurs comme ethnique [3] ce qui confirme cette étymologie.

La description des tapis est suffisamment circonstanciée dans notre inventaire. La provenance, les dimensions, la matière, le type ou le décor, quelquefois les couleurs, sont indiqués [4].

Un grand nombre de tapis sont désignés comme persans et ce sont de beaucoup les plus importants ; aussi en l'absence de spécification d'origine dans mon analyse, je sous-entends qu'il s'agit de tapis de Perse.

En dehors de quelques *Kétché* [5] de Salonique, les tapis turcs figurent sous la dénomination uniforme d'Ouchak ; enfin toute une série de tapis dits à *mihrab* [6] sont attribués à l'Égypte [7].

(1) *Les tapis à dragons et leur origine arménienne*. *Syria*, 1928, p. 242.

(2) Cette dénomination a dû prendre naissance entre le milieu du VIIe siècle, qui marque la conquête par les Arabes de la métropole arménienne, et le milieu du XIe, époque à partir de laquelle elle est occupée par les Seldjouks et porte le nom d'Erzeroum.

(3) L'*Encyclopédie de l'Islam* dit au sujet du philologue arabe *al-Kali* Abu Ali Ismail, originaire de Manazgird : « En 915 s'étant rendu à Baghdad en compagnie de gens de la ville de Kalikala, il fut confondu avec eux et surnommé al-Kali » (Article de MOH. BEN CHENEB).

(4) Le Musée de l'Evkaf possède un tapis provenant de la loge impériale (*mahfil*) de Yéni Djami, n° 204, qu'il serait intéressant d'identifier d'après l'inventaire.

(5) A côté du mot *Kalitché*, l'expression *Kétché*, feutre au sens propre, mais qui s'entend aussi de tout tissu de laine que l'on étend à terre, est quelquefois usitée. Les *Kétché* mentionnés sont le plus souvent de Salonique, mais on rencontre aussi la spécification de *Kétché* persan. C'est comme synonyme de *Kalitché* que *Kétché* est certainement employé, un passage de l'inventaire des tapis ne laissant aucun doute à cet égard. D'ailleurs EVLIA TCHÉLEBI décrivant le défilé, en 1633, des corporations devant le sultan Mourad IV, dit que les marchands de tapis exposaient sur des voitures des *Kalitché* de *Salonique*, d'Ouchak, de Koula, d'Égypte et d'Ispahan. *Livre des Voyages* (en turc), I, p. 616.

(6) Le *mihrab* est la niche des mosquées qui est orientée vers la *Kaba*, et dont les tapis de prière, *setdjadé*, reproduisent l'arc.

(7) On sait que le sultan Mourad III a transmis le 7 octobre 1585 au gouverneur d'Égypte l'ordre d'envoyer d'urgence à Constantinople une dizaine de maîtres tisseurs en tapis, nommément désignés et dont la présence à la cour

Par *tapis de Salonique* sont visés, suivant toute vraisemblance, les « rudes tapis fabriqués par les Vlaques de Macédoine, avec les longues laines de leurs moutons » et dont Salonique était le port d'exportation [1].

Ouchak, au XVIIe siècle, était donc le grand centre de fabrication des tapis turcs. Cette situation s'est maintenue au siècle suivant.

Ainsi en 1726 un ordre impérial aux autorités d'Ouchak prescrit de hâter le tissage des tapis destinés à la chambre du Vieux-Sérail où sont conservées les reliques du prophète Mahomet, en y affectant, à l'exclusion des commandes pour l'Égypte et le commerce, tous les ouvriers habiles [2].

En 1763 les tapis destinés à la Mosquée Laléli, sur le point d'être achevée, sont également commandés au bourg d'Ouchak et à ses environs, avec la spécification qu'ils doivent etre sans *mihrab*, de qualité supérieure et d'un dessin fourni [3].

Le caractère sacré de cette partie du Vieux-Sérail, et ce fait que la mosquée Laléli avait été construite par le sultan Moustapha III, sont une preuve de la position prépondérante des ateliers de tissage d'Ouchak et de ses environs [4].

Pour ce qui est des tapis d'Égypte, il s'agit, comme l'indiquent aussi leurs

était jugée nécessaire, avec trente *kantar* (quintal) de cordes de couleur pour tapis. AHMET REFIK, *La vie à Stamboul au Xe siècle de l'hégire*, Constantinople, 1333 (en turc), p. 87, document n° 54.

Sans parler des fleurs naturalistes turques ni des motifs persans qui décorent les tapis ottomans attribués à une fabrique impériale, ce texte, comme sa date, n'autorise en aucune façon l'affirmation que la manufacture de la cour de Constantinople ait été fondée par des artisans égyptiens. F. SARRE et H. TRENKWALD, *Anciens tapis d'Orient*, 1927 et 1929, vol. I, p. 13, note 15, et vol. II, p. 14-15.

(1) M. JACQUES ANCEL, dans sa thèse sur la *Macédoine* (Delagrave 1930), parlant du trafic de Venise avec Salonique, sous la domination turque, dit que Venise y achetait ces tapis appelés *tzergai* par les Grecs (en roumain *cergi*).

(2) AHMET REFIK, *La vie à Stamboul au XIIe siècle de l'hégire*, Constantinople 1930, (en turc), p. 88, document n° 119.

(3) *Ibidem*, p. 201, document n° 244.

(4) Keutahia était aussi, au XVIIe siècle, un centre de fabrication de tapis, comme cela résulte d'un ordre curieux du Divan Impérial qui peut aider à dater un certain type du tapis d'Anatolie. Il est de 1610 et fait défense aux ouvriers de cette circonscription, conformément à une consultation du Cheikh-ul-Islam, de représenter sur les tapis de prière des *mihrab*, la Kâba ou des inscriptions, déclarés contraires à la loi musulmane, et enjoint de se conformer aux anciens usages. Dans les considérants de l'ordre, il est dit que ces tapis de prière sont vendus à des mécréants. AHMET REFIK, *La vie à Stamboul au XIe siècle de l'hégire*, Constantinople, 1931 (en turc), p. 43-44, document n° 88.

dimensions, de grands tapis de prière pour mosquée, qui multiplient des *set-djadés*, de manière que la place de chaque fidèle est marquée. Le plus grand d'entre eux, qui mesurait 35 coudées [1] sur 7 coudées 16 pouces, ne comptait pas moins de 132 *mihrab*, et le plus petit, de 4 coudées 8 pouces, sur 4, avait 10 *mihrab* seulement. Dans cette série, qui comprend aussi deux Ouchak [2], ne figure aucun tapis persan.

Les tapis en soie [3] sont spécifiés, et même il est question, dans un cas ou deux, de tapis à franges de soie. Le plus grand de ces tapis mesurait 23 coudées 4 pouces, sur 6 coudées 3 pouces.

Les termes techniques de décorations sont au nombre des indications les plus intéressantes fournies par l'inventaire. J'ai pu les identifier, grâce aux derniers enlumineurs turcs de Stamboul, qui connaissent encore ces motifs sous leurs anciens noms.

Le *guirih* est le nœud, et on est en droit de supposer que l'inventaire vise non pas les tapis à bordure ornée de caractères coufiques et de nœuds empruntés aux hampes de ces lettres, que l'on voit couramment sur les miniatures persanes du XVe siècle [4], mais bien les tapis dont le champ même est décoré de ce motif et dont les peintures des manuscrits offrent plus d'un exemple à la fin du XIVe et au cours du XVe siècle [5].

L'inventaire mentionne quatre tapis persans avec décor à nœuds dont l'un, en soie et à bordure blanche, était dans la tribune impériale. Sur les trois autres placés dans la mosquée, un était rapiécé et deux incomplets, ce qui semble confirmer l'indication des miniatures concernant la date des tapis de ce type.

Le *roumi* est cette feuille d'acanthe stylisée, d'origine byzantine comme son nom l'indique, et qui tient une si grande place dans la décoration musul-

[1] C'est le mot arabe *zira* qui est employé, comme synonyme du turc *archine*.

[2] Le Musée de l'Evkaf possède cinq tapis turcs à *mihrab* provenant de la Mosquée de sultan Sélim à Andrinople : ce sont les n°s 716, 725, 726, 736 et 738. Le plus grand et le plus beau de ces fragments qui est à décoration florale typique du XVIe siècle turc, est à 9 *mihrab* et mesure 7 m. 50 sur 1 m. 50 (n° 725).

[3] C'est le mot *ébrichum*, fil de soie, qui est employé pour les désigner.

[4] Voir ARMÉNAG BEY SAKISIAN, *La Miniature Persane du XIIe au XVIIe siècle*, fig. 45, 86, 154 et 42, ainsi que F.-R. MARTIN, *Miniature Painting and Painters in Persia*, pl. 54 et 94.

[5] Voir F.-R. MARTIN, *op. cit.*, pl. 47, 48 et 94, ainsi que ARMÉNAG BEY SAKISIAN, *op. cit.*, fig. 45 et 42.

mane [1]. En dehors du tapis dont il est question plus bas, deux autres, en soie, sont mentionnés, l'un sur fond gros bleu, à *roumis* très fin, l'autre sur fond orangé.

Le *boulout*, en turc « nuage », est le nom du *tchi* chinois, mais les enlumineurs de Stamboul ne soupçonnent même pas, aujourd'hui, qu'il représente un nuage stylisé. Un tapis de soie de 23 coudées 4 pouces, sur 6 coudées 3 pouces, est donné comme à décor de *boulout*.

Le *saz* est une grande feuille incurvée et dentelée employée surtout au XVIIe siècle. Un tapis de soie persan, rose clair, à franges, de 9 coudées et demie sur 4, est à décor de *saz*. Cette teinte (*gul-pinbé*) doit correspondre à la couleur *aurore*, de l'inventaire presque contemporain du cardinal Mazarin. On peut se demander si le tapis de Yéni-Djami n'était pas du type dit Polonais. Dans la tribune impériale, sous le trône, était étendu un tapis persan rouge à décor de *saz*, de 9 coudées, sur 3 coudées 3 pouces. Un autre tapis, qui d'après sa description devait être identique à ce dernier, était en soie.

Cinq tapis sont décrits comme ayant un décor de platane (*tchinar*). Je ne connais pas en matière de décoration de sens technique à ce mot, et c'est cet arbre même, dont la miniature persane a connu, au XVIIe siècle, une représentation typique, qu'il faut chercher à identifier. Le tapis du XVIIe siècle, dit des quatres saisons, provenant du sanctuaire de Mechhed et qui a figuré à l'Exposition d'Art Persan de Londres (no 517 du Catalogue) [2], en offre un exemple caractéristique.

Près du trône, dans la tribune impériale, se trouvait une paire de tapis à décor de platane et à bordure bleue, de 13 coudées sur 3 et demie, et un petit tapis en soie de même décor. Un autre tapis en soie était à bordure rouge et décor de platane sur fond noir. L'inventaire ajoute que le dessin en était très fin et qu'il mesurait 8 coudées 9 pouces sur 4 coudées et demie. Un cinquième, également de soie, était gros vert [3] sur fond rose clair, et mesurait 9 coudées et demie, sur 3 coudées 20 pouces.

[1] Voir pour ce motif et les suivants, ARMÉNAG SAKISIAN, *La Reliure turque du XVe au XIXe siècle*. *Revue de l'Art*, mai 1927, p. 278-281 et fig. 4.

[2] Reproduit par le *Persian Art Number* du *Times* du 5 janvier 1931. Voir aussi KENDRICK et TATTERSALL, *Hand-woven carpets Oriental and European*, Londres, 1922, pl. 2, un tapis de jardin.

[3] *Nefti*, couleur de naphte.

Il est curieux que le lotus chinois, qui tient une si grande place sur les tapis persans et que l'on appelle *khatayi* (de Cathay), ne figure dans la description d'aucun tapis. L'inventaire des meubles mentionne seulement, dans les appartements impériaux, un voile à lotus chinois de fils d'or[1].

Un tapis persan, placé près du *mihrab* de la mosquée, était à décor de roses (*gul*) rouges. Il faut supposer qu'il s'agit de roses stylisées. La bordure était gros-vert et le milieu à *roumi*. Il mesurait 12 coudées 8 pouces sur 5.

Enfin le terme *chemsé*, de soleil, dans le sens de médaillon central, est employé plus d'une fois. Un tapis persan rouge et jaune, placé près du *mihrab* de la mosquée, était à médaillon central, long de 4 coudées 20 pouces, large de 3 et demi coudées. Un tapis d'Ouchak avait une bordure à médaillons.

L'inventaire des tapis de la mosquée Yéni-Djami, dont j'ai essayé de donner une idée aussi exacte que possible, fait regretter que des documents analogues, d'un siècle ou deux plus anciens, n'aient pu encore être étudiés.

ARMÉNAG SAKISIAN.

(1) *Tel* peut s'entendre aussi de fils d'argent.

BIBLIOGRAPHIE

Ephraim A. Speiser. — **Mesopotamian Origins.** *The basic population of the Near East.* 1 vol. gr. in-8°, 198 pages. Philadelphia. University of Pensylvania Press, 1930.

Cette brillante étude sur le peuplement de l'ancienne Mésopotamie présente plusieurs théories nouvelles.

E. Speiser adopte le terme de Japhétite, proposé par Marr, pour désigner des éléments de population non définis en contact avec l'Anatolie et qui auraient eu, dans l'éclosion de la civilisation, un rôle prépondérant en apportant le métal du Caucase. Cette famille ethnique qui, de l'Anatolie à l'Élam et aux plaines du sud, constitue la race Alpine, posséderait un centre commun à l'Anatolie et à la Caspienne et aurait comme descendants les Hourriens et les Élamites ; sa langue serait en relation avec celles du Caucase moderne ; sa culture se manifesterait dans l'art du métal et dans la poterie peinte.

On remarque l'usage régulier du métal qui, dès la première période énéolithique (Suse I), accompagne la plus ancienne céramique peinte : les rapports de cette céramique avec celles d'autres sites de Mésopotamie et d'Asie ne peuvent être dus au hasard ; le point le plus à l'ouest est Tell Zeidan, en Haute Syrie, et cet ensemble de faits impose une unité de base. Le Caucase, pris comme centre du métal, n'implique pas forcément que les Proto-élamites aient importé de là leur civilisation qu'ils peuvent très bien avoir développée sur place ; ils étaient apparentés aux premiers habitants d'Our dont les objets de métal offrent des types plus avancés que les leurs.

La civilisation de Suse I a ouvert la voie à d'autres, notamment à celle de Suse II — II période énéolithique — qui, d'après E. Speiser, correspond à l'arrivée des Hourriens. La civilisation de Suse II plus développée, avec une écriture semi-pictographique, apparaît aussi à Fara et Djemdet-Naṣr où le système de numérotation décimal n'est pas sumérien, contrairement à celui de la première dynastie d'Our. A Suse, les similitudes entre la Ire et la II périodes énéolithiques démontrent qu'il s'agit de races de même origine dont le lieu de dislocation serait, selon l'auteur, dans le nord, entre la mer Noire et la Caspienne, centre qui aurait pu avoir des rapports avec le groupe Alpin-Méditerranéen de l'ouest et avec les peuples de l'Asie Centrale.

A la suite de Meyer et Poebel, E. Speiser, s'appuyant sur les constatations qu'il a faites à Gawra, au nord de l'Iraq, où, au-dessous du strate suméro-accadien, il

trouve un strate sémite, sans aucun reste sumérien, conclut à la priorité des Sémites sur les Sumériens.

Les deux civilisations, Sumer et Accad, se seraient pénétrées dans les détails cultuels. La sumérisation du nord de la Babylonie n'aurait été que superficielle, mais l'importance de l'influence sumérienne demeure indéniable. Ce sont ces deux nouveaux éléments ethniques, les Sumériens et les Sémites, qui auraient dépossédé et désuni la première population de la famille des Proto-Élamites à laquelle appartiendraient les tombes prédynastiques d'Our, qui sont pré-sumériennes. Les Sémites arrivèrent après les Hourriens et avant les Sumériens; la céramique de Suse I disparut en Mésopotamie avec l'arrivée des Sumériens; ceux-ci ne s'établirent en Sumer que vers l'époque de Mesannipadda, tandis que les Hourriens et les Sémites demeurèrent en Accad, où les noms géographiques et les noms propres sont hourriens, dès la première dynastie de Kish. En Sumer, l'élamite fut remplacé par le sumérien ou bien la population a adapté à sa propre phonétique un dialecte sumérien : les noms de lieux pré-diluviens terminés en -ak ou -r, seraient d'origine élamite et les différences entre les dialectes sumériens, l'Emesal et l'Emeku, rendent plausible une influence de la population originelle de la région.

Le pays de Sumer, en Sumérien : « KI-EN-GI (R) », en accadien : « Sumer », aurait reçu des Pré-Sumériens ce nom sous la forme : « Čemer ».

Quant aux Hourriens qui, selon les Sumériens, étaient situés entre Goutioum et Amourrou, région à laquelle ils avaient donné le nom de « Subir », en accadien : « Subartu », et qui comprend alors tout le Nord de la Mésopotamie (ce nom de Soubartou à l'époque de Hammourapi est identifié avec Assour et dans les lettres d'un gouverneur de Byblos, Soubari est également un des noms du Mitanni), ce sont les Hittites qui ont dû leur donner leur nom originel : « Hurri ». Il se rapprocherait du terme égyptien : « Hur », qui remplace celui de Retenou pour désigner la Syrie et la Palestine. On le compare aussi au nom des Horites de Palestine. On adopte donc ce nom de Hourri pour la population qui a formé le fond de population avant l'arrivée des Sémites. En identifiant la ville que l'on trouve dans un texte sous le nom de : « Halman » avec « Halap » (Alep) et celle nommée : « Damaṣqa » avec Damas, on constate alors que les deux principales villes de Syrie ont des noms non-sémites qui peuvent se comparer avec les éléments hourriens des tablettes de Qatna et avec le nom hourrien Akihinni des tablettes de Ras-Shamra. L'auteur s'est trop avancé en supposant que la langue de Ras-Shamra était Japhétite; nous savons maintenant qu'elle est sémitique. D'autre part, les noms propres des tablettes cappadociennes, les noms de villes des tablettes proto-hittites de Boghaz-Keui et les noms communs aux proto-hittites, aux Cassites et aux Élamites établissent que ces peuples ont eu des relations étroites entre eux. Il en résulte donc, selon le savant orientaliste, que les deux grands groupes qui ne sont ni sémites, ni sumériens : les Hourriens, à l'ouest, et les Elamites, à l'est, ont eu un lien commun et que les Élamites, les Goutiens et les Louloubiens doivent être originaires de la Caspienne.

En étudiant un fragment hourrien de l'épopée de Gilgamesh, E. Speiser compare, non sans témérité, le nom du héros Nahmaulel avec Noé et il suppose que les noms des Patriarches, d'une part, et les noms des dix héros pré-diluviens babyloniens, de l'autre, qui ne sont ni sémites, ni sumériens et qui diffèrent les uns des autres, pourraient avoir été empruntés par les Hébreux aux Hourriens qui les avaient précédés en Palestine.

Il conclut que les éléments japhétites ont formé la plus ancienne population d'Asie Antérieure; les Élamites dans l'est, les Hourriens dans l'ouest, auraient fondé la base sur laquelle les envahisseurs sémites et sumériens, puis indo-européens, ont construit. Cette population primitive à laquelle on doit l'art du métal et la poterie peinte aurait marqué de son empreinte la toponymie.

La lutte entre la population indigène et les envahisseurs suméro-accadiens se manifeste, à plusieurs reprises, dans l'histoire : à la Ire dynastie d'Our, à la dynastie d'Agadé avec les Gouti, à la IIIe dynastie d'Our, enfin avec l'arrivée des Cassites. Mesannipadda, Sargon, Hammourapi n'ont pu dominer que peu de temps et leurs puissantes dynasties sont tombées régulièrement. L'auteur note encore que le nom de Lagash a une racine et une terminaison goutienne et que la prospérité de cette ville sous les Gouti (dont la capitale Arak-di serait peut-être Agadé), à l'époque de Goudéa, ne serait pas accidentelle. En Assyrie, le père du premier gouverneur d'Assour porte un nom gouti.

E. Speiser s'appuie donc sur l'occupation de l'Assyrie par les Hourriens au second millénaire pour supposer qu'il en fut ainsi deux mille ans auparavant. Il pousse plus loin la comparaison et il retrouve encore dans l'occupation de la Mésopotamie par les habitants de la plaine et des montagnes, après la destruction de Ninive et de Babylone, le même tableau de juxtaposition de races qui se reproduit encore de nos jours avec les Arabes et les Kurdes. Les Kurdes appartiendraient à une même race originelle du Zagros que les Goutiens et les Loubiens. Nous aurions ainsi une représentation de la lutte séculaire qui s'est déroulée entre les montagnards du nord et les nomades du désert pour la possession du « croissant fertile ».

Ce livre a le mérite d'ouvrir des horizons nouveaux sur l'ancienne civilisation orientale, encore énigmatique sur plusieurs points; cependant les Sumériens demeurent les détenteurs d'une civilisation qui a pu fusionner avec d'autres éléments, mais n'en reste pas moins originale et géniale.

MAGGIE RUTTEN.

HENRI GAUTHIER — **Dictionnaire des noms géographiques contenus dans les textes hiéroglyphiques.** Tome VII. Indices et cartes. Un volume in-4° de 96 pages. Le Caire, Société royale de géographie d'Égypte, 1931.

Ce tome VII termine le bel ouvrage qu'on doit à la science et au labeur de M. Henri Gauthier [1]. Il permettra aux non-égyptologues de se reconnaître dans la variété des transcriptions hiéroglyphiques au moyen de l'index général. Sept

[1] Voir *Syria*, VI, p. 373; VII, p. 277; IX, p. 74; X, p. 67; XI, p. 103.

autres index ont été dressés pour les noms donnés en une transcription autre que l'hiéroglyphique. On doit remercier vivement M. Gauthier d'avoir mis à la portée du plus grand nombre un instrument de travail aussi utile.

R. D.

John Garstang. — **Joshua, Judges.** Un vol. in-8° de XXI et 423 pages avec 19 cartes, 12 plans, 14 figures et 73 planches hors texte. Londres, Constable, 1931.

En dehors de ses qualités propres, que nous examinerons ici, cet ouvrage marque une méthode nouvelle dans l'exégèse biblique. Alors que les commentateurs de l'Ancien Testament ne jettent qu'un regard distrait sur les résultats archéologiques, ici ces résultats sont mis au premier plan. A vrai dire, cela n'est devenu possible qu'après l'énorme travail philologique et critique qui s'est développé depuis un siècle. Mais aussi cela ne pouvait être utilement entrepris que par un savant ayant du pays et de ses antiquités la connaissance la plus intime. C'est précisément le cas du professeur J. Garstang, qui a dirigé pendant sept ans l'École archéologique anglaise de Jérusalem et le département des Antiquités en Palestine.

La chronologie adoptée — avec raison, croyons-nous, — qui reporte l'activité de Josué vers la fin du XVe siècle et au début du XIVe, permet à l'auteur d'englober un espace de temps plus considérable qu'on n'a coutume et d'utiliser la documentation égyptienne depuis la XVIIIe dynastie. Un effort intéressant est tenté pour établir des synchronismes avec l'histoire d'Égypte : les périodes de repos pour Israel correspondraient à celles où le Pharaon rétablit son autorité dans le pays, et on suggère à ce propos que Shamgar Ben Anat pourrait être le chef syrien Ben Anat dont il est question sur un ostracon du Louvre au temps de Ramsès II. En tout cas, le rapprochement est curieux.

Riche en renseignements géographiques, topographiques et archéologiques, utilisant les appuis historiques fournis par les documents étrangers, l'ouvrage renforce le point de vue de l'école critique conservatrice. L'auteur admet bien que ces livres bibliques contiennent nombre de légendes, mais il n'insiste pas sur la précarité de cette documentation, non plus sur l'opposition très nette entre le point de vue du livre de Josué et celui des Juges concernant la conquête de la Palestine. M. Garstang va jusqu'à penser que le livre de Josué et celui des Juges reposent non pas seulement sur une tradition poétique, représentée par le *livre du Yashar* et le *livre des Guerres de Yahvé*, mais encore sur des archives officielles. On admettra difficilement, sans un commencement de preuve, que des archives aient été instituées en Israël avant l'installation de la royauté.

L'illustration, établie uniquement avec des photographies prises par l'auteur, renouvelle la collection des vues qui sert généralement aux ouvrages sur la Palestine. Bien qu'à petite échelle, les reproductions donnent une idée très nette des divers sites ; de nombreuses cartes, judicieusement établies, facilitent l'intelligence du texte. Enfin un appendice fournit sur les localités historiques, sur leur identification et le résultat des fouilles,

des renseignements d'une remarquable précision, souvent appuyés d'un plan. Cet ouvrage, fruit d'une longue expérience, rendra les meilleurs services.

R. D.

Alan Rowe. — **The Topography and History of Beth-Shan** (Publicat. of the Palestine section of the Museum of the University of Pensylvania, vol. I). Un vol. in-4° de XXII et 62 pages avec 56 planches et un frontispice. Philadelphie, Pensylvania Museum, 1930.

G. M. Fitzgerald. — **The four Canaanite Temples of Beth-Shan** (Publ. Palest. Section of the Museum Univ. Pensylvania, vol. II, Part II : *The Pottery*. Un vol. in-4° de 43 pages avec 11 planches. Philadelphie, Pensylv. Museum, 1930.

Ces deux ouvrages inaugurent brillamment les publications de la section palestinienne créée auprès du Museum de l'Université de Pensylvanie. Nous avons entretenu nos lecteurs à plusieurs reprises des importantes fouilles menées par M. Alan Rowe et une solide équipe d'archéologues sur le site de Beisan [1], qui commande le passage d'est en ouest, vers la plaine d'Esdrelon et la Palestine.

Les fouilles ont porté sur l'emplacement de l'acropole dénommé aujourd'hui Tell el-Ḥoṣn où neuf niveaux différents ont été reconnus jusque et y compris celui de Thoutmès III (1501-1447). A cette époque le temple cananéen était consacré à « Mekal, le maître de Beth-shan ». A l'époque de Ramsès II, M. Alan Rowe a reconnu deux temples, l'un au sud, dédié à Reshef (c'est probablement le temple de Dagon de I *Chroniques*, x, 10), l'autre au nord, celui de la déesse Antit (le temple d'Astarté [1], de I Samuel, xxxi, 10). Ces deux temples auraient survécu jusqu'au début de la royauté en Israël.

On trouvera dans ce volume la description des deux temples, celle du *migdol* de l'époque d'Aménophis III, sans compter les constructions des époques plus récentes. Mais, en réalité, l'ouvrage de M. Alan Rowe ne se limite pas à la topographie, il reproduit et étudie nombre de monuments. Ainsi la fameuse stèle de Séti Ier, datée de la première année de ce pharaon (pl. 41), la stèle de la neuvième année de Ramsès II (pl. 46), la statue assise de Ramsès III (pl. 51), et d'autres textes [2].

Les planches fournissent de nombreuses vues de ces installations, souvent reconstituées; elles reproduisent la plupart des morceaux égyptiens découverts, notamment la stèle égyptienne dédiée à Antit (déesse 'Anat), qualifiée de reine des cieux, ce qui évoque Jérémie, XLIV, 19. M. Alan Rowe relève que l'image de la déesse rappelle Astarté et il conclut que le dédicant égyptien n'a pas fait de distinction (p. 32-33) entre les deux déesses, ce qui est bien possible. On comparera la stèle mieux conservée du temple d'Aménophis III (pl. 48, 2). Le cylindre de serpen-

[1] *Syria*, VII, p. 284; VIII, p. 187; X, p. 176; Mallon, dans *Syria* IX, p. 124.

[1] L'analogie des deux temples avec ceux de Baalbeck (p. 33, note 59) est mal appuyée par l'hypothèse de Thiersch qui n'est plus guère acceptée.

[2] A propos de Tyrqel (p. 37), évidemment près de Beisan : cf. l'identification proposée dans *Syria*, XI, p. 103.

tine découvert dans le temple sud du temps de Ramsès II et figurant ce roi, est d'un intérêt particulier ; mais le développement est mal présenté (pl. 34, 4 ; cf. p. xv). En réalité, nous avons le dieu local Mekal, qui tend la *khopesh* vers Ramsès II et qui, par ce geste, lui assure la victoire. Autrement dit, les figures sont affrontées, non adossées, et la disposition rappelle la stèle de Séti Ier, découverte à Tell Nebi Mend par Pézard.

Le champ de comparaison de la hache (pl. 35) dite hittite, de l'époque d'Aménophis III, est aujourd'hui si étendu vers l'est qu'il est prudent de laisser en suspens la question d'origine [1]. De même pour les curieux sarcophages anthropoïdes dont les similaires ont été trouvés dans le delta du Nil (xve-xiie siècles av. J.-C.).

Le travail de M. G. M. Fitzgerald consiste en une publication soignée de la céramique des différents niveaux. Les divisions adoptées correspondent aux derniers temps de la XVIIIe dynastie, à l'époque de Séti Ier, à celle de Ramsès II, puis sont groupés, à cause du mélange des strates, les produits de la fin des Ramessides, hellénistiques et romains.

R. D.

C. Toussaint. — **Les Origines de la Religion d'Israël. L'Ancien Jahvisme**. Un vol. gr. in-8° de 384 pages avec 24 planches. Paris, Paul Geuthner, 1931.

L'auteur expose les résultats auxquels a abouti le long travail de la critique biblique sans oublier le rôle de l'archéologie qui, dans l'ensemble, est venue confirmer les conclusions obtenues du seul

[1] Voir *Syria*, XI, p. 245 et suiv.

point de vue philologique et critique, mais a apporté dans le détail mainte rectification.

Un large coup d'œil est jeté sur la religion des Sémites de l'Est (Babyloniens), des Sémites de l'Ouest (Amorrhéens et Cananéens) et des Sémites du Sud (Arabie) auxquels on rattache les Araméens.

La formation des légendes patriarcales est l'objet d'un exposé attentif. Il est remarquable que la critique abandonne de plus en plus l'hypothèse de Goldziher, Noeldeke, Ed. Meyer, etc., d'après laquelle les patriarches étaient d'anciens dieux, pour reconnaître que les Israélites ont emprunté les légendes des Cananéens [1] en adoptant les sanctuaires de cette population : « Les traditions relatives à ces fondations de sanctuaires n'ont pu provenir que de ces sanctuaires eux-mêmes... et c'est là même que les Israélites les ont recueillies. » Il faudrait ajouter que la migration des Abrahamites d'Our à Harran et en Syrie symbolise l'introduction des divinités chères à la IIIe dynastie d'Our.

M. Toussaint essaie de reconstituer la figure de Moïse, bien qu'il ne nous reste plus que des légendes, qui ont été habilement transformées par l'esprit monothéiste. Aussi la confiance que l'auteur met dans l'authenticité du décalogue ne se communiquera-t-elle pas à tous les lecteurs. L'œuvre de Moïse nous échappe parce que les rédacteurs postérieurs l'ont complètement dénaturée en projetant dans le temps les conceptions nou-

[1] M. Toussaint note justement le brillant exposé de cette thèse par M. Raymond Weill, dans *Revue de l'Histoire des Religions*, janvier-avril 1923.

velles qu'ils enseignaient. Le développement du Jahvisme est suivi dans cet ouvrage jusqu'en pleine époque royale.

M. Toussaint est très au courant des publications et des théories récentes. Il a même été attiré par les idées de M. Théo Bauer sur les Cananéens de l'est, dont on peut dire aujourd'hui qu'il ne reste rien.

R. D.

Anton Jirku. — **Geschichte des Volkes Israël** (Theolog. Lehrbücher sous la direction de Erich Seeberg). Un vol. in-8° de xii et 223 pages. Leipzig, Quelle et Meyer, 1931.

Auteur d'une intéressante annotation explicative de l'Ancien Testament connue sous le nom d'*Altorientalischer Kommentar zum Alten Testament* (1923), le savant professeur de Breslau devait naturellement écrire une histoire du peuple d'Israël de cette façon serrée et bien informée qui le caractérise. Sa position est très conservatrice, au point que ses lecteurs ignoreront le grand travail critique de l'école de Reuss et de Wellhausen ; ils sont mis expressément en garde contre les corrections que les savants modernes infligent au texte biblique (p. 14). Il est certain qu'on est allé trop loin en ce sens et qu'il convient, avant de souscrire à une correction de texte, d'être certain qu'on a épuisé tous les moyens de le comprendre sans cela. Il y aura profit à peser les arguments de M. Jirku quand il estime que les récits concernant les patriarches renferment des données anciennes, comme par exemple le nom divin El (p. 58). Cette dernière remarque est exacte; mais il aurait fallu citer El parmi les dieux cananéens de la page 48 et si nous sommes tout à fait d'accord avec le savant exégète sur la valeur de ces récits au point de vue de l'histoire des religions, c'est aussi que nous y voyons non à proprement parler des légendes israélites, mais des légendes cananéennes adoptées par les Israélites.

La discussion concernant *Genèse*, xiv, est particulièrement intéressante. Si le style de ce morceau tranche nettement avec celui des récits concernant les patriarches, c'est, au jugement de l'auteur, qu'il y a là des emprunts à un ancien document du type des tablettes d'el-Amarna, renseignements parés de traits merveilleux. En somme, un morceau littéraire comparable au récit en accadien de l'expédition de Sargon d'Agadé en Cappadoce. Amraphel de Sin'ar ne serait d'ailleurs pas Hammourabi et Sin'ar ne serait pas la Babylonie, mais le pays de Sindjar. M. Jirku se range donc à égale distance de ceux qui considèrent *Genèse*, xiv, comme un *midrash* de basse époque, sans aucune valeur, et ceux qui tiennent ce chapitre pour proprement historique [1].

De même, concernant la date généralement admise de l'Exode à la fin du xiii[e] siècle, il ne se dissimule pas qu'elle cadre mal avec la mention d'Israël dans la stèle de Mernephta; et il propose de sortir de cette impasse en supposant que toutes les tribus israélites n'avaient pas pénétré en Égypte et que quelques-unes étaient restées « im Lande ». Cela aurait demandé quelque développement, car c'est substituer une autre difficulté à

(1) Ce dernier point de vue est savamment développé par Dhorme, *Revue Biblique*, 1931, p. 506 et suiv.

celle qu'on résout. Pour M. Jirku, Jéricho ne fournit aucun point d'appui à une datation de l'Exode parce que cette ville n'a jamais été détruite par les Israélites pénétrant en Palestine.

Ces exemples indiquent assez que M. Jirku, quoique conservateur, n'aime pas les sentiers battus ; on aura profit à le lire et à discuter ses opinions.

R. D.

Chr. Blinkenberg et K. F. Kinch. — **Lindos. Fouilles et Recherches 1902-1914.** I. *Les petits objets*, par Chr. Blinkenberg. Un vol. de texte in-4° de XIII et 775 pages et un vol. in-4° de 152 pl. Berlin, Walter de Gruyter, 1931.

Des deux savants associés dans l'exploration de l'acropole de Lindos (Rhodes), M. Kinch est mort en 1921 après plusieurs années de maladie, si bien que tout le poids de la publication a pesé sur M. Blinkenberg, qu'il faut remercier pour l'excellente contribution qu'il apporte, une fois de plus, aux études archéologiques.

Bien que les découvertes d'époque mycénienne aient été rares sur le site, M. Blinkenberg n'hésite pas à faire remonter à cette époque le culte de la déesse, connue sous le nom d'Athéna Lindia. L'île de Rhodes jette alors un vif éclat que renforce la récente hypothèse de M. Hrozny qui place là le centre de ces Akhkhayava (Achéens) qui ébranlent la puissance hittite.

La grande activité de Lindos commence avec l'époque géométrique de l'âge du fer et, chose curieuse, elle semble due à la fréquentation de ce port par la marine chypriote. La quantité de statuettes chypriotes en pierre (n°s 1584-1857) ou en terre cuite (n°s 1941-2100) est remarquable. On trouve là les types familiers aux artistes de la grande île à cette époque : cavaliers, porteurs d'offrandes, musiciens. Il faut y joindre des figurines en faïence égyptienne (n°s 1207-1299) soit de travail égyptien, soit d'imitation égyptienne et dans ce cas, à l'estimation du savant archéologue, fabriquées dans les ateliers chypriotes d'Égypte. Notamment toute une série de scarabées proviendrait de Naucratis.

Les *tridacna* gravés dont l'auteur avait déjà traité ailleurs [1] sont repris ici et complétés notamment par un fragment du Louvre (fig. 22). M. Blinkenberg maintient son opinion que ces coquilles gravées proviennent d'un atelier chypriote établi à Naucratis au VIIe siècle avant J.-C. Si ce décor n'était composé que d'éléments égyptisants, on pourrait se ranger à cet avis ; mais on doit remarquer que l'influence assyrienne y est prépondérante et il est difficile d'écarter la main-d'œuvre phénicienne comme l'avait déjà vu G. Perrot [2].

Quoi qu'il en soit, le rayonnement de Chypre jusqu'en Égypte, en Syrie et à Rhodes est un fait remarquable. De Chypre est parti l'usage des protomes de simples femmes suivant l'auteur, de déesses suivant d'autres, qui ont remplacé dans les sanctuaires et dans les tombes les figurines votives ; mais la vogue a été telle dans les pays ioniens que, de là, cet usage s'est répandu dans la Grèce propre, dans l'Italie méridionale, et jusqu'en Palestine.

(1) *Lindiaka*, II-IV, 1926, p. 5-31 ; cf. *Syria*, X, p. 278.

(2) Voir nos *Civilisations préhelléniques*, 2e éd., p. 319 et suiv.

Constatant, à la suite de M. Pfuhl, que la lampe de l'époque mycénienne a disparu avec cette civilisation, M. Blinkenberg pense que les Grecs, au début de l'âge du fer, se passaient de lampes et, dans les cérémonies nocturnes, ne se servaient que de torches. La lampe fut de nouveau en usage sous l'influence de l'Asie ; mais les Grecs ont rapidement transformé cet ustensile en forme d'écuelle, par le rabattement des bords et en ménageant un orifice spécial pour la mèche. Ce type apparaît dès le début du VI[e] siècle.

La publication de M. Blinkenberg est, comme on le voit, tout autre chose qu'un sec catalogue ; les problèmes les plus divers y sont traités avec une connaissance approfondie des tenants et aboutissants.

R. D.

Jules Dobias. — **Les premiers rapports des Romains avec les Parthes et l'occupation de la Syrie** (Extraits de l'*Archiv Orientalni*, III, p. 215-256). Prague, 1931.

Pour quel motif Pompée, en 64, annexa-t-il la Syrie ? Est-ce simplement, comme l'affirment les anciens, par ambition personnelle, pour se faire gloire d'avoir conquis un grand pays de plus ? Ou, comme nous l'avons suggéré (1), voulait-il empêcher les Parthes, dont les progrès étaient incessants, d'atteindre la côte de la Méditerranée, ce qui eût créé pour Rome une menace directe ? M. Dobias reprend aujourd'hui la question et examine en détail, par une discussion serrée des textes, quels furent les rapports des Romains et des Parthes depuis le premier traité conclu entre Sylla et Mithridate II, en 92, jusqu'à l'époque de Pompée. Il montre d'une manière convaincante que les Arsacides ont été surtout préoccupés de maintenir de bons rapports avec la puissante République, dont les généraux abattaient Mithridate Eupator dans le Pont et Tigrane en Arménie. Ils s'entendent avec Sylla ou Lucullus pour fixer à l'Euphrate leur frontière, et s'y tiennent. Jamais, à cette époque, on ne les voit élever de prétentions sur la Syrie ou tenter de profiter des occasions d'intervenir que leur offrait l'anarchie de ce pays. D'autre part, les Romains alors n'avaient guère de considération pour les Parthes, et ne les croyaient pas plus redoutables que les autres peuples d'Orient qu'ils avaient soumis. Pompée ne fut donc pas guidé dans sa politique par la crainte d'une invasion iranienne. Ce qu'il voulut, M. D. l'avait déjà indiqué précédemment et il précise ici les faits, ce fut détruire les derniers repaires des pirates sur le littoral syrien et assurer au trafic dans la Méditerranée orientale une sécurité favorable aux intérêts financiers de Rome.

Si tel a été véritablement le seul but de Pompée, on peut dire qu'en annexant la Syrie, il a écarté un péril qui se serait bientôt infiniment aggravé. La victoire retentissante que les Parthes remportèrent en 54 sur Crassus révéla aux Romains, comme à eux-mêmes, quelle était la force de leurs armées, et en 38 la malheureuse expédition d'Antoine devait confirmer leur réputation d'invincibilité sur leur propre territoire. Bientôt après le désastre de Carrhae, on vit les Arsacides franchir l'Euphrate et, en 40, ils occupèrent pendant au moins un an la Syrie. Si

(1) *Fouilles de Doura*, p. XXVIII

une grande puissance hostile ou du moins rivale avait pu se maintenir sur la côte de Phénicie en face des Romains, ceux-ci eussent couru le danger de voir à tout instant coupées leurs communications maritimes. Tout le développement économique de l'Empire repose sur ce fait que la Méditerranée était devenue un lac romain et que les flottes romaines y maintenaient l'ordre et la paix. Si la navigation dans les eaux de l'Égypte et de l'Archipel avait pu être troublée par un ennemi, maître des ports et des arsenaux phéniciens, Rome tôt ou tard, ne fût-ce que pour ne pas voir compromis son ravitaillement, se serait vue dans la nécessité de s'emparer de la Syrie. Pompée, en l'occupant, a certainement prévenu un risque immense, qu'il l'ait ou non prévu. Mais on a peine à croire que la politique romaine ne l'ait pas pressenti, et qu'en fixant aux Parthes l'Euphrate pour frontière, déjà Lucullus et peut-être Sylla n'aient point voulu les écarter du bassin de la Méditerranée, que Rome regardait comme son domaine propre. Si, de Sylla à Pompée, les « Rois des Rois » ont scrupuleusement respecté la limite qui avait été marquée à leurs incursions, et n'ont pas dépassé le fleuve malgré la faiblesse de leurs voisins syriens, n'est-ce point évidemment parce qu'ils savaient que Rome ne tolérerait pas leur intervention dans les affaires des derniers Séleucides, et y verrait un *casus belli*? La Syrie, avant de devenir une province, était déjà dans la sphère d'influence de la République. Ainsi apparaît dès l'origine, si nous ne nous trompons, dans la politique du Sénat et des proconsuls, ce souci de tenir le grand royaume oriental éloigné des rivages du *Mare internum*.

Alexandre le Grand, après la bataille d'Issus, ne s'élança pas à la poursuite de Darius vaincu jusqu'au cœur de l'empire perse. Il commença par s'assurer la domination de la côte phénicienne et s'attarda au siège de Tyr. Il savait que les mers helléniques ne seraient pas sûres tant qu'il n'aurait pas fermé au Grand Roi l'accès de la Méditerranée. Le même souci de leur sécurité imposait aux Romains la même politique à l'égard des nouveaux maîtres de l'Iran [1].

F. Cumont.

E.-F. Gautier. — **Mœurs et coutumes des Musulmans.** Un vol. in-8° de 307 pages avec 23 gravures. Paris, Payot, 1931.

Au lieu de l'exposé didactique accoutumé, le savant professeur à la Faculté des lettres d'Alger a préféré offrir à ses lecteurs une étude de la civilisation musulmane (croyances, vie quotidienne, famille, État, pèlerinage) comparée avec celle de l'Occident. On ne sera pas surpris qu'il y trouve l'occasion d'affirmer son intime connaissance du sujet et aussi

[1] En même temps que ce travail important nous avons reçu de M. Dobias un commentaire très érudit de l'inscription gréco-palmyrénienne, publiée en 1930 par le Père Poidebard, et reprise par le P Mouterde dans *Syria*, XI, p. 105 et suiv. L'article paru dans la *Listy filologické* LVIII, 1931, p. 1-20 est en tchèque, mais il est suivi d'un résumé en français. L'auteur soutient l'identité de Vologésias, nommée dans ce texte Ὀλογασια, et de Vologoserta (Pline. *N. H.*, VI, 26, 122). — Nous signalerons aussi ici, bien que ce travail ne touche pas à la Syrie, une importante étude de M. Dobiaš « Sur le livre illyrien d'Appien » (Publications de la Faculté de philosophie de Prague, XV, 1930).

les ressources inépuisables d'un esprit pénétrant et original. Cette fois, il se risque hors de son domaine préféré, l'Afrique du Nord et le Sahara, où son œuvre est si marquante, pour pérégriner à travers tout l'Orient, en nous confiant ses impressions et en jetant sur le monde antique un coup d'œil d'ensemble sans trop d'égard pour les opinions reçues. Pourtant l'auteur n'a pas voulu se livrer uniquement au jeu de l'esprit et du hasard : il nous prévient à plusieurs reprises que son livre est « un travail d'érudition ». Nous devons donc le prendre pour tel.

M. Gautier a atteint son objectif qui était de présenter dans le détail, mais en ne lassant jamais le lecteur, le problème de l'Islam. Il marque bien le caractère théocratique de la civilisation musulmane et comme quoi elle s'oppose à la pensée occidentale actuelle. On hésitera, toutefois, à souscrire à certains de ses aperçus « en flèche » et même sa thèse générale, pour ingénieuse qu'elle soit, n'apparaît pas entièrement fondée.

Certes, il n'ignore rien de l'époque brillante de l'Islam, ni les discussions philosophiques de Baghdad et de Cordoue ; mais il n'en tient pas compte. Avec les faits actuels, les faits « vivants », recueillis généralement dans les milieux les plus rétrogrades, il définit une catégorie « Orient » qu'il oppose à la catégorie « Occident » et ce dualisme jouera dans l'histoire reconstituée par M. Gautier le même rôle mystique et explicatif que le bien et le mal dans le Mazdéisme.

L'antinomie est certaine, mais elle ne se résout pas par un concept de « géographie humaine ». Elle tient d'abord à la constitution du groupement humain très fermé que déterminent sous des noms divers, mais des causes assez semblables, le fanatisme ou le nationalisme. Quand l'hellénisme paraît devoir tout submerger, nous voyons les Sassanides réagir pour rétablir la civilisation achéménide. Plus tard encore la Perse réagira contre la domination et même la doctrine arabes.

Le fossé qui a séparé tout d'abord le Christianisme et l'Islam était du même ordre ; mais il s'est creusé plus profondément encore quand, à partir notamment du XIVe siècle, la civilisation musulmane a rétrogradé vers la théocratie pure, alors que l'Occident essayait de s'en dégager pour franchir peu à peu toutes les étapes qui ont fondé la société laïque moderne. Si les Motazélites l'avaient emporté, l'Islam se fût engagé dans cette voie avant l'Occident et la prédestination géographique qu'institue le savant auteur se fût trouvée en défaut. Ne l'est-elle pas aujourd'hui par l'aspiration vers la civilisation occidentale qui s'empare de l'Orient ? Les événements, du moins en certains régions du Proche-Orient, montrent bien la complexité du problème et renversent tous les systèmes.

Ce livre groupe une foule de renseignements utiles et il n'est pas surprenant que dans le nombre quelques-uns soient sujets à caution. « Tout l'art égyptien est religieux » (p. 21) est une formule excessive. « Toute la littérature hébraïque est religieuse » est une erreur. Avant d'entrer dans le canon biblique, le *Cantique des cantiques* était tout ce qu'on pouvait imaginer de plus profane. Il existait aussi des *Annales des Rois de Juda* et des *Annales des Rois d'Israel* qu'on ne peut compter comme littérature religieuse.

Les aphorismes avancés sur les Phé-

niciens ne sont pas tous à retenir non plus. De ce que leur littérature a disparu, parce qu'elle était généralement écrite sur papyrus et que ce dernier est irrémédiablement détruit par le climat de Syrie, il n'y a pas lieu de conclure hâtivement, en dépit du témoignage des anciens, qu'elle n'a jamais existé. Les découvertes de Ras-Shamra apportent, d'ailleurs, la preuve du contraire.

Le peu d'intérêt que les Phéniciens auraient porté à l'intérieur immédiat de leur pays, perpétue une erreur indéracinable parce que Maspero a eu la fâcheuse idée de l'emprunter à Renan. Et les déductions qu'en tire M. Gautier constituent une suite de propositions erronées, comme la naissance de la marine phénicienne qui serait fonction de la politique des empires orientaux. On admettra difficilement que la Chaldée et l'Égypte, pour « se jeter l'une contre l'autre, eurent besoin d'une marine » (p. 138). L'éminent géographe ne s'explique pas autrement qu'une côte aussi dépourvue de havres ait possédé une marine aussi célèbre. Si la géographie humaine se heurte à de tels paradoxes, c'est qu'elle les crée en oubliant que le propre de l'intelligence humaine est de vaincre la matière plus encore que de se plier à ses exigences.

Les besoins du commerce sont seuls à l'origine de la marine phénicienne. Les difficultés matérielles du chemin terrestre, son insécurité, ont de bonne heure incité les marchands phéniciens à instituer un cabotage le long de la côte. Nous avons même supposé que ce cheminement constant du sud au nord et du nord au sud avait révélé aux Phéniciens le point de repère que constitue l'étoile polaire. La navigation phénicienne de cabotage est maintenant bien attestée dès le début du IIe millénaire par les découvertes de Ras-Shamra.

M. Gautier se méprend s'il croit pouvoir déduire des travaux de Maspero et de M. Moret que « l'immortalité de l'âme a été découverte par l'Égypte pharaonique » (p. 114) comme « la vapeur ou l'énergie électrique ont été découvertes par les modernes ». La croyance à l'âme, et même à plusieurs âmes, remonte à des temps beaucoup plus reculés et elle existe partout. Pourquoi les Israélites auraient-ils été seuls à l'ignorer et que seraient-ce alors que la *néphesh* et la *rouah?* Encore une vieille erreur qui se perpétue.

Très justement, le savant auteur recherche l'origine des coutumes et mœurs islamiques dans l'ancien Orient; mais s'il était remonté aussi à l'origine de nos coutumes occidentales, il aurait souvent reconnu que les divergences, sur lesquelles il insiste, disparaissaient. Ainsi la « main de Fathma » était répandue dans tout l'Occident à l'époque de la Tène. En ce qui concerne le pèlerinage, l'ouvrage de M. Demombynes lui aurait indiqué exactement ce qu'il y a de préislamique dans cette pratique et lui aurait évité de s'égarer chez les Himyarites.

Toutefois on aurait tort, et ce serait le contraire de notre intention, de donner trop d'importance à ces remarques. Nombreuses sont les observations judicieuses concernant le vêtement, la couverture des maisons en terrasse, la femme et la famille arabe, etc. Tout cela est vivant, suggestif et d'une lecture agréable.

R. D.

R. Dussaud, P. Deschamps, H. Seyrig. — **La Syrie antique et médiévale illustrée.** Un vol. gr. in-4° de XVII pages d'introduction, 160 planches en phototypie et 160 pages de texte. Paris. Geuthner. 1931.

La *Bibliothèque archéologique et historique*, éditée par le Service des Antiquités et des Beaux-Arts de la Syrie et du Liban, s'enrichit constamment d'importants ouvrages qui attestent l'activité dont la région placée sous le mandat français est le théâtre. Le premier volume date de 1921. Il y a peu de temps, nous signalions ici l'intérêt de la *Topographie historique* de M. Dussaud qui forme le tome IV (1927). Nous voici, en 1931, au tome XVII avec ce nouveau et beau livre, abondamment illustré. L'Introduction, due à M. Dussaud, donne un tableau géographique du pays et en fait ressortir les différences avec la Palestine. Elle passe ensuite en revue les différentes civilisations qu'on trouve superposées sur ce sol fertile, depuis l'époque sumérienne du troisième millénaire av. J.-C. jusqu'au XVIe siècle de notre ère. Elle nous donne aussi un utile résumé des travaux d'exploration poursuivis depuis le XVIIIe siècle, avec la liste des emplacements fouillés et les dates des expéditions. Elle montre enfin que depuis douze ans les découvertes, en se multipliant, ont transformé l'aspect des musées et des collections lapidaires et décuplé les résultats scientifiques obtenus. Justice est ainsi rendue aux chefs militaires, aux gouverneurs et aux administrateurs, à tous les bons ouvriers de cette grande œuvre française qui prouve une fois de plus le génie colonisateur de notre race.

A l'occasion de l'Exposition Coloniale le Haut-Commissaire a pensé que la publication d'un album soigneusement exécuté fixerait le souvenir et la physionomie de cette partie du monde dont nous avons la garde et serait accueilli avec faveur par un public devenu très curieux des choses d'Orient. Un commentaire savant et bref accompagne chacune des 160 planches. La disposition chronologique des objets, coupée par des vues pittoresques de paysages et de villes, permet de suivre dans le temps et dans l'espace toutes les particularités intéressantes de cette longue histoire. Trois auteurs se sont chargés de guider le lecteur dans cet agréable voyage : M. Dussaud pour l'antiquité orientale, M. Seyrig pour le grec et le romain, M. Deschamps pour le moyen âge. Le corps d'aviation militaire a rendu de grands services par les vues prises à haute altitude qui donnent des résultats impressionnants [1].

E. Pottier.

L^t^-C^el^ Paul Jacquot. — **Antioche centre de tourisme.** Trois vol. in-8°, 628 pages avec planches hors texte, croquis cartographiques et une carte. Antioche, Comité du Tourisme, 1931.

Le succès rencontré par le guide touristique de *L'Etat des Alaouites* du même

[1] Une seule et menue observation *pro domo mea*. Je n'ai jamais dit que les vases mycéniens trouvés en Syrie (pl. 17) eussent été fabriqués à Rhodes. Je crois tout le contraire, car Rhodes dispose d'une argile particulière, rouge et micacée, qui n'est pas du tout celle de ces vases. Il en est de même pour les vases mycéniens trouvés à Chypre qui ne sont pas non plus chypriotes. Nous ne connaissons pas encore le centre de cette fabrication.

auteur, l'a incité à entreprendre un travail analogue pour Antioche et ses environs. Ces trois tomes fourmillent de renseignements inédits de tout ordre, non seulement sur les routes qui sont l'objet premier de cet ouvrage, mais encore sur la population et les ressources de chaque localité, son organisation et son historique, l'orographie et l'hydrographie, le climat, les ruines de la région et même les événements militaires récents.

Le tome I débute par la description d'Alexandrette. On y trouvera de nombreuses reproductions des mosaïques découvertes par le P. Chammas et dont le dégagement a été confié à M. Ploix de Rotrou. D'après une note de M. Anthoine en voici la liste : 1° Quatre déesses ; 2° Fleuve personnifié ; 3° Thermes avec Okéanos et Thétis ; 4° Deux Cupidons ; 5° Achille ; 6° Aréthuse ; 7° Vase et oiseaux ; 8° Amphitrite.

L'Amanus recèle des sites nombreux : Narguizlik, avec ses narcisses, Saouk Olouk, Attik, Beylan, les forteresses de Shalan Kalé et de Sari-Saki, et vers le sud, Arsous dont la route pousse jusqu'à Bourounli.

Nouvelles sont les indications fournies sur le Qara Sou qui prend sa source vers Islahiyé (Nicopolis) et se jette dans le lac d'Antioche, ainsi que sur le Letshé, vaste coulée de lave qui n'est pas sans analogie avec le Ledja du Haouran, d'autant que ce paraît être le même vocable. Si, comme le pense le Colonel Jacquot, la route ancienne, venant de l'ouest, passait par le pont de Tana Ahmedin et non par le pont actuel de Mourad Pacha, il serait, en effet, indiqué de placer Yaghra près de Gueul-Bachi, probablement à Kala.

Depuis deux ou trois siècles, par suite de l'incurie locale, le lac d'Antioche s'étale de plus en plus au milieu de la vaste plaine dite el-ʿAmq ou ʿAmouq. Celle-ci compte 160.000 hectares, dont 9 000 hectares pour le lac et 22.000 hectares pour les marais. La valeur stratégique de cette plaine est marquée par le fait que la plupart des villages qui l'entourent succèdent à des villes fortifiées : Baghras (Pagrae), Kirik Khan, Darb Sak (Sochoi, Trapezac), Gunduzli (site antique à identifier), Yaghra, Rihaniyé (Artah), Yeni Shehir (Imma), Harim, Djisr el-Hadid (le Pont-de-Fer des Croisés).

Le tome II est consacré à Antioche et à ses environs immédiats. La célèbre cité reprendra une vie nouvelle quand on aura amélioré le régime des eaux de l'Amq et qu'on aura rendu à la culture les marécages qui infestent la région. En dépit du scepticisme de l'auteur (p. 331-333), nous espérons que les fouilles de l'ancienne capitale des Séleucides seront entreprises prochainement. Elles marqueront la renaissance de la métropole chrétienne.

Le tome III décrit les routes, récemment établies, d'Antioche à Souweidiyé (Séleucie), d'Antioche à Lataquié, d'Antioche à Derkoush et à Djisr esh-Shoghr, enfin d'Antioche à Alep et à l'Euphrate.

Le Colonel Jacquot suggère que le gouffre, dit Charybde, dans lequel, d'après Strabon, l'Oronte disparaissait pendant 40 stades, s'explique par le phénomène qui affecte, non l'Oronte, mais les eaux du Roudj s'enfonçant dans une fissure du Dejbel Wastani. On dit que ces eaux ressortent dans le lit de l'Oronte vers Hammam Sheikh Issa (p. 437 et 580). Ce n'est pas le seul problème que pose cette région, encore mal explorée, qui s'étend

d'Apamée à Idlib ; nous la recommandons aux archéologues qui pourraient y séjourner.

Remercions le Colonel Jacquot de cet utile travail où il donne une description précise d'une contrée qu'il connaît bien.

R. D.

Rastane-Mecherfeh, carte au 1/50.000 du Service Géographique de l'Armée, édition provisoire, juin 1931.

Il est à peine besoin de dire que ce nouveau document marque un immense progrès sur les cartes antérieurement en service : la carte française de 1850, particulièrement fautive pour cette région, la carte de reconnaissance de l'E.-M. ottoman au 1/200.000 [1], rééditée comme la précédente par le Service Géographique de l'Armée, enfin les cartes de cazas, dressées par la Régie du cadastre et de l'amélioration agricole [2].

Le nombre des points cotés, distants entre eux d'un kilomètre environ, montre assez l'excellence d'un canevas de triangulation serrée. L'équidistance des courbes peut souvent ainsi être réduite de 10 m. à 5 m. La planimétrie est fournie dans les détails par la photographie d'avion ; on obtient ainsi une richesse et une précision nouvelle ; le plan de chaque village est assez exact pour pouvoir être agrandi. Au point de vue archéologique, nous devons attacher la plus grande importance à la multitude des toponymes nouveaux relevés par les officiers en tournée. Dans un rectangle contenant cinq noms sur la carte ottomane (Michérif, Aïn-i-Husseyn, Zafran, Tell-il-Bissi, Djabirié), j'en compte soixante dans la nouvelle carte. En particulier, les tells et les ruines ont eu tous les soins des équipes topographiques et, dans cet ordre, je me réjouis de penser que mes indications ont pu être d'une petite utilité. On remarquera (et cela nous change de l'ancienne carte) que les noms sont transcrits de telle manière qu'en les lisant exactement, n'importe qui sera compris dans le pays même. C'est dans cet esprit qu'à la transcription littérale « Mishrifé », l'éditeur préfère celle de « Mecherfeh », qui, comme je l'ai jadis remarqué [1], correspond à la prononciation locale.

En ce qui touche au site de Qatna, le nouveau document apporte quelques précisions inédites. Le « piton » du rempart [2], qui porte aujourd'hui un signal, est à la cote 527, tandis que le sol naturel avoisinant est aux environs de 500 mètres. A la Colline centrale, ou un peu au Sud-Est, se trouve la cote 508 ; le point le plus bas du camp retranché, au nord de la butte de l'Église, paraît être aux environs de 490 m. Entre les cotes 508 et 503, on pourrait ajouter le toponyme bien local de « Qoubbet Louth » ; il se réfère sans doute à un édicule disparu, situé sur le mamelon artificiel de ce nom, qui a été fouillé par nous [3] et qui semble

(1) Une partie a été agrandie au 1/100.000 (Sud de Ḥoms).

(2) Caza de Ḥama, au 1/100.000 (écrit par erreur 1/1.000.000), juin 1928, sous la direction de MM. C. Duraffourd et J.-D. Soulet.

(1) *Syria*, 1926, p. 289 ; *Les ruines d'El-Mishrifé*, p. 1.

(2) *Syria*, 1926, pl. XLIX et LVIII.

(3) *Syria*, 1926, p. 307-311 ; 1927, p. 291-298 ; 1930, p. 153-157 : *Les ruines d'El-Mishrifé*, p. 19-23.

avoir été élevé vers le milieu du IIe millénaire avant J.-C.

Dans toute la région, on remarque de nombreuses ruines (1); il s'agit la plupart du temps de villages abandonnés à la fin du XVIIIe siècle ou au début du XIXe, époque de grande désolation pour ce pays. On découvre souvent dans ces ruines des vestiges d'époque chrétienne ou byzantine. Pour la première fois, on trouvera notés ici les tells de la Rivière Noire (Ouadi Seen el-Assouad), qui de lieu en lieu jalonnent une ligne allant de Deir Baalbeh à Deir Foul. On reconnaîtra nettement aussi le tell que recouvre la partie nord-ouest du village de Tell Bisseh. Le sommet en est à 473 m. tandis que la plaine avoisinante se trouve à 454 m. A Ghour el-Assi, le tell sur lequel nous avons découvert les fragments d'une inscription cunéiforme sur basalte (2) est désigné par le nom de Tell el-Guine.

Le Service géographique de l'Armée et le Bureau topographique de Beyrouth, son annexe, ont donc droit une fois de plus à notre reconnaissance. La présente carte doit être suivie prochainement de deux autres qui comprendront Homs d'un côté, Hama de l'autre. Dans ce travail de longue haleine qui est la reprise de la carte de Syrie, « il serait souhaitable, nous écrit le capitaine Gladieux, chef du bureau topographique en 1929, que toutes les personnes qui, à quelque titre que ce soit, ont l'occasion de relever des erreurs ou des omissions, nous en fassent part (3) ». C'est là un vœu plein de sagesse qui éviterait bien des récriminations tardives (1).

Comte DU MESNIL DU BUISSON.

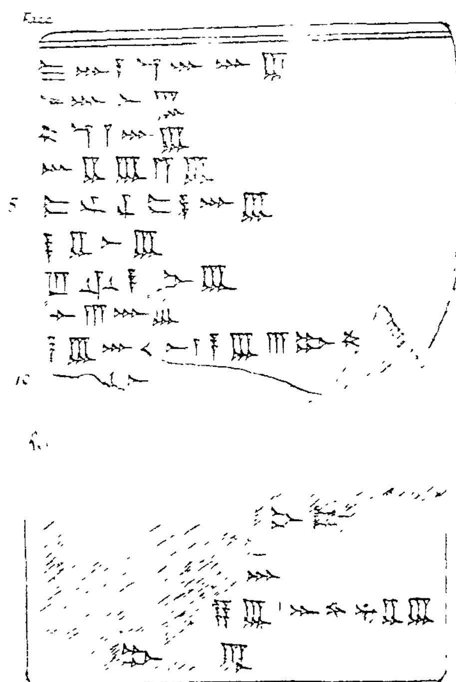
(1) Désignés ainsi : *R. R.*, *Ruines*, *Kheurbet* ou *Khet*.

(2) Musée de Beyrouth.

(3) Lettre 630 B, 23 juillet 1929.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Vocabulaire de Ras-Shamra en langue inconnue. — Parmi les textes alphabétiques qui ont été recueillis à Ras-Shamra par MM. Schaeffer et Chenet dans leurs fouilles de 1930, il convient de mettre à part le fragment que voici, représentant la moitié supérieure d'une tablette de 8 cm. de largeur



(1) [Pour répondre à cet appel, signalons que la carte porte *Teir Maaleh*, au lieu de Deir Maaleh, à six kilomètres de *Deir Baalbeh*. On écrit *Guenayé*, *Ghanto*, *Gajar*, *Rharbi*, quatre noms qui commencent par la même lettre *ghaïn*. Dans *Oumm-el-Cherchoach*, on donne deux valeurs différentes à *ch*, car on doit prononcer Oumm esh-Shershouḥ. **R. D.**]

Face. *en ḫmnnd*
ʿntd
šmgnd
nbdld
pssphnd
ḫbtd
éshrd
alnd
ḫdn ʿt . ḫdl rs [?]
[.] *ʿt* (?) [.
. . . .

Revers. . . . . .
[ ] *kr* (?)
[ ] *d*
[ ] *id . os? bd*
[ ] *r* [ ] *d*

La plupart de ces vocables se rencontrent dans l'énigmatique tablette n° 4 de 1929 (*Syria* X, pl. LXIV), mais sans les désinences *d* ou *nd* qui caractérisent la plupart des mots de la présente liste.

Il convient, en effet, de rapprocher :

ḫmnnd (l. 1)	de RS 1929 n° 4	51 *ḫmn*
ʿntd (l. 2)	—	44 et 65 *ʿnt*
šmgnd (l. 3)	—	38 39 *šmg*
pssphnd (l. 5)	—	35-37 *pssph*
ḫbtd (l. 6)	56, 60 (2 fois) et	62 *ḫbt* [1]
alnd (l. 8)	—	51 *aln*
ḫdn et *ḫdl* (l. 9)	—	32 et 33 *ḫdn ḫdlk*

Voir également dans RS 1929 n° 4, 6-7 : *el. kmrb* | *eld. kmrbnd.*

A la ligne 2 du vocabulaire, *ʿnt d* peut être considéré comme le nom de la déesse phénicienne ʿAnat; à la ligne 7, *éshr d* rappelle *éshri* (RS 29, n° 1, 13), où M. Dussaud a proposé (*Syria*, XII, 71) de reconnaître le nom de la déesse babylonienne Ishara.

Il y a lieu de remarquer aussi que dans la tablette n° 4, *ḫmn* et *aln* sont très rapprochés l'un de l'autre, et que les mots (ou noms) *ʿnt, šmg, ḫbt, ḫdn, ḫdlk* occupent tous la même place, immédiatement après la formule *esr. ḫsr. ḫsls* par laquelle commencent les dix-sept alinéas.

On notera, d'autre part, que, dans le vocabulaire, les deux *s* de Face l. 5 se présentent, le second surtout, sous une forme très particulière.

Charles Virolleaud.

(1) Et, en outre, RS 29, n° 2, 13. 22 et n° 35, 5

Raymond Kœchlin. — Nous ne laisserons pas partir, sans lui adresser le souvenir de notre affection émue, l'homme de bien et l'homme de goût qui tant de fois a encouragé les études orientales. Après Gaston Migeon, à qui nous rendions hommage il y a un an à peine (*Syria*, XI, 1930, p. 309), nous perdons son ami intime, son collaborateur et compagnon de voyages, Raymond Kœchlin. Tous deux étaient venus à l'Islam après un long circuit qu'ont parcouru d'autres amateurs des œuvres de l'Orient, en passant par le Japon. Kœchlin a raconté lui-même dans ses *Souvenirs d'un vieil amateur,* qui furent comme le résumé de son existence artistique (1930) et où l'on croit découvrir une sorte de pressentiment de sa fin prochaine, comment, en 1890, il eut la révélation soudaine de l'Orient par les estampes japonaises dont il devint un collectionneur enthousiaste, après une période de méfiance et de dédain.

G. Migeon l'avait précédé dans cette voie et ce fut lui qui força les portes du Louvre pour la création d'une section d'Extrême-Orient. Depuis ce temps (vers 1900), Kœchlin ne cessa pas de favoriser et de soutenir les acquisitions de son ami ; lui-même s'était fait une spécialité dans la recherche des poteries coréennes.

Ensuite ce fut le tour de la Chine, qui

avec ses bronzes et ses peintures archaïques s'imposa comme l'ancêtre vénérable dont le Japon n'avait été que le disciple génial.

« La vague chinoise, dit Kœchlin (p. 72), ne tarda pas à être aussi forte à Paris que l'avait été la vague japonaise. » L'Exposition de 1925 montra l'évolution accomplie. En 1929, Kœchlin, revenant à Berlin, s'émerveillait de la place qu'occupaient alors en Allemagne les séries d'Extrême-Orient, mouvement renforcé par de nombreuses et luxueuses publications, par des revues richement illustrées. Une chaire d'Université avait été spécialement créée pour faire passer dans l'enseignement public les arts d'Asie.

En face de ces efforts répétés, notre ami montrait ce qu'on avait réalisé en France, au Louvre et au musée Guimet, grâce aux achats de l'État, aux missions Pelliot et Foucher, grâce aussi à la généreuse émulation des collectionneurs parisiens, sans oublier l'enseignement donné au Collège de France, à l'École des Hautes Études et à l'École du Louvre (p. 90 à 109).

Mais déjà, depuis plusieurs années, les expositions et les collections, les apports des marchands, des livres comme celui de Maurice Pézard, avaient orienté Raymond Kœchlin vers les arts musulmans. Les lustres et les reflets chatoyants de la céramique perse, mésopotamienne et syrienne, ne pouvaient pas laisser indifférent cet amateur des vives polychromies de l'Extrême-Orient. En 1926 il donnait à notre revue un article sur la *Céramique de Samarra* (*Syria*, VII, p. 234) ; en 1928 il rédigea un petit volume sur l'*Art de l'Islam au Musée des Arts Décoratifs, la Céramique* (voir le compte rendu de G. Migeon dans *Syria*, IX, p. 159) ; la même année il publiait, avec G. Migeon, *Cent planches en couleurs d'art musulman* (C. rendu dans *Syria*, X, p. 173) ; la même année encore, il fit paraître son article préliminaire sur *les Céramiques de Suse* (*Syria*, IX, p. 40), devenu ensuite une monographie complète qui prit place dans le tome XIX des *Mémoires de la Mission archéologique de Perse* (C. rendu de G. Migeon dans *Syria*, XI, p. 355).

Kœchlin aimait à « marcher avec son temps » ; il le disait et ne s'en cachait pas. On sait que dans la peinture moderne il seconda puissamment l'essor des jeunes écoles. Mais sa haute culture et son goût délicat l'éloignaient des outrances et des charlatanismes. D'autres ont dit comment s'exerça son amour des classiques ; par delà la Renaissance il était remonté tout droit aux sources du Moyen Age et ses travaux sur la *Sculpture à Troyes au XVe siècle* (avec J. Marquet de Vasselot), sur les *Ivoires français*, comptent parmi ses meilleures créations. Il ne voulait pas qu'on le rangeât parmi les érudits ni les professionnels. Le titre d'amateur lui suffisait, entendu au sens le plus large et le plus bienfaisant. On voit pourtant que, contrairement à ce qui a été dit, cet « amateur » laisse dans l'histoire de l'art une production imprimée assez considérable.

Il faut ajouter que ses qualités intellectuelles et son autorité morale ont donné à sa vie un relief plus puissant encore. C'est là qu'était son originalité. Le cas de Kœchlin est à peu près unique : sans grades universitaires, sans titres officiels, sans l'ombre d'un ruban à sa boutonnière, il a pris rang parmi les plus notables personnalités du monde artistique et du monde savant. Dans tous les postes

qu'il occupa comme Vice-Président au Conseil d'administration du Musée des Arts Décoratifs, comme Président de la Société des Amis du Louvre, comme Président du Conseil des Musées, il fut toujours au niveau de sa tâche ; il y était d'ailleurs porté par une sorte de consentement unanime, sans qu'il eût jamais rien sollicité. On avait besoin d'un homme doué d'une intégrité absolue, d'une grande activité et d'un complet désintéressement : on allait à lui. Dans les relations mondaines que ses fonctions rendaient nécessaires, il apportait une affabilité et une distinction que rendaient plus séduisantes encore sa haute taille et son flegme tranquille et un peu ironique d'Alsacien. Ses intimes seuls savent combien il était profondément passionné en toutes choses. Ancien élève de l'École des sciences politiques et rédacteur aux *Débats* pendant plus de quinze ans, il avait appris l'art de conduire les hommes et de se conduire soi-même. Il le prouva par la modestie sincère et obstinée qu'il lui plut d'avoir en toutes circonstances, par sa préoccupation constante de fuir les titres et les honneurs superflus et jusque dans ses obsèques, par les mesures qu'il prescrivit lui-même pour éviter toute apparence d'ostentation. Nous perdons en lui un homme d'un caractère rare, un représentant typique de la génération française élevée et mûrie par les deux grandes guerres de 1870 et de 1914.

EDMOND POTTIER.

Victor Bérard. — Décédé le 13 novembre 1931, Victor Bérard était né le 10 août 1864 à Morez-du-Jura. De l'École Normale, il fut envoyé à l'École d'Athènes et, dès son retour en France, il fut occupé par le problème des anciennes relations entre Grecs et Phéniciens.

L'initiateur de ces recherches est le Rouennais Samuel Bochart (1599-1667), qui a réuni tous les textes classiques concernant les Phéniciens et, sur des étymologies la plupart fantaisistes, a institué une Méditerranée phénicienne. Movers a repris cette étude et Creuzer émit l'avis que la religion pélasgique, réfugiée au cœur du Péloponèse, était d'origine orientale. C'est ce dernier point de vue que Clermont-Ganneau, puis Victor Bérard devaient s'attacher à démontrer.

Avec *Le dieu Satrape et les Phéniciens dans le Péloponèse* (1877), Clermont-Ganneau poussa une pointe hardie dans le réduit grec, tandis qu'avec *L'Imagerie phénicienne et la Mythologie iconologique chez les Grecs* (1880), il proposait d'expliquer certains mythes grecs comme un commentaire ou une traduction des images colportées par les marchands phéniciens. E. Oberhuemmer, *Die Phœnizier in Akarnanien* (1884), relevait l'emprise des Phéniciens jusque sur les bords de la mer Ionienne.

Toutefois, ce sont moins ces ouvrages que ses voyages, Pausanias en main, et ses fouilles en Arcadie (1888-1890) qui amenèrent Victor Bérard à se représenter l'Arcadie primitive comme occupée, telle la Morée des Francs ou des Vénitiens, par des conquérants ou des négociants venus de la mer. Il constatait, en effet, une différence profonde entre les cultes arcadiens et les autres religions plus proprement helléniques. Ainsi Zeus Lycaios, avec ses sacrifices d'enfants, son téménos inviolable, son tabernacle et ses colonnes, se révéla à lui comme un Baal sémitique. De là sa thèse, aussi érudite

qu'ingénieuse : *De l'origine des cultes arcadiens* (1894), qu'il présentait comme l'application d'une méthode nouvelle en mythologie grecque, fondée, d'une part, sur la comparaison des rites et mythes phéniciens et grecs, de l'autre sur l'étymologie sémitique des noms grecs. Tout ce qu'on connaissait alors de la mythologie phénicienne est repris et mis en œuvre dans cet ouvrage.

Le savant et infatigable voyageur ne tarda pas à se révéler un grand géographe; il enseigna cette discipline à l'École des Hautes Études. C'est là qu'au cours d'Auguste Carrière, il s'était initié à l'hébreu afin d'étendre ses investigations dans le domaine sémitique; c'est là qu'il trouva le milieu qui convenait à son enseignement. Il y expliqua les géographes de l'antiquité, mais il fut particulièrement attiré par l'*Odyssée* qui lui permettait d'exercer son goût pour la marine, ses connaissances de voyageur et sa maîtrise en philologie.

Il aboutit ainsi aux deux beaux volumes que sont *Les Phéniciens et l'Odyssée* (in-4°, Paris, Armand Colin, 1902-03). Sous le nom de topologie, il procédait à une étude approfondie des sites, des habitats et des routes pour démêler comment un peuple étranger avait pu s'installer dans le pays et l'utiliser pour les besoins de son trafic; il en déduisait notamment la « loi des isthmes » que les trafiquants préféraient franchir à pied plutôt que de contourner un vaste territoire comme le Péloponèse. Sa thèse s'appuyait aussi sur la toponymie qui faisait un grand usage de l'étymologie sémitique. Il prit soin de ne pas verser dans les excès de Bochart ou de Movers; il s'imposa même la règle restrictive des doublets, qui n'admet l'étymologie sémitique d'un toponyme que lorsqu'un second nom grec confirme le sens sémitique du plus ancien vocable. Malgré ces précautions, ce n'est pas là la partie la plus solide de son œuvre. La conception de l'ancienne thalassocratie phénicienne en Méditerranée à laquelle il aboutissait, l'amena logiquement, Strabon aidant, à regarder l'*Odyssée* comme le développement poétique d'un périple phénicien.

Cette brillante théorie fut mise en échec le jour où Evans révéla, avec ses fouilles de Cnosse, la civilisation minoenne. Les origines grecques trouvaient leurs véritables titres. Sans cesser son enseignement, Victor Bérard interrompt alors sa production scientifique pour se consacrer à la politique étrangère. Après la guerre et dès 1920, il entra au Sénat où il tint une grande place comme président de la Commission de l'Enseignement, puis de la Commission des Affaires étrangères.

En dépit de ces charges nouvelles, quand l'association Guillaume Budé envisagera de publier le texte et la traduction de l'*Odyssée*, elle confiera cette tâche à Victor Bérard qui s'en acquittera avec son ardeur et sa conscience habituelles : *L'Odyssée, poésie homérique*, 3 vol. in-8°, 1924; *Introduction à l'Odyssée*, 3 vol. in-8°, 1924-25.

Au légitime succès qui accueillit ce beau travail s'ajouta une grande satisfaction. Les fouilles entreprises en Syrie sous l'impulsion du mandat français lui apportaient comme une revanche. Les coups de pioche de Pierre Montet firent surgir, du sol de la sainte Byblos, de riches dépôts de fondation, des tombes royales phéniciennes contemporaines de la XIIe dynastie égyptienne, surtout le sarcophage et l'inscription phénicienne d'Ahiram re-

montant au XIII[e] siècle avant J.-C. Dès lors, il entreprit de rééditer *Les Phéniciens et l'Odyssée* pour lesquels il n'avait cessé de réunir des documents ; mais en se mettant à la besogne il fut conduit à remanier les divers chapitres et à récrire la plupart des pages. Dans les deux premiers volumes, qui conservèrent seuls l'ancien titre *Les Phéniciens et l'Odyssée* (Paris, Armand Colin, 1927), il groupa ce qui concernait les Phéniciens, leurs origines, leurs navigations et leur commerce [1]. Quatre autres volumes intitulés *Les navigations d'Ulysse* [2] (1927-1929) furent consacrés au héros homérique, à sa famille, à son royaume et à ses aventures. Les uns et les autres attestent une vaste science, une profonde connaissance du sujet et ils sont écrits avec une verve incomparable.

Tout en gardant l'essentiel de sa thèse, le savant exégète se pliait aux découvertes récentes et il avançait deux propositions principales, en somme, fort réservées : 1° les Minoens et les Mycéniens furent les disciples et les clients de l'Égypte, les vassaux ou sujets du Pharaon ; 2° les Phéniciens venus de la mer Rouge ont été du XVI[e] au XI[e] siècle avant J.-C. les facteurs principaux de cette influence pharaonique dans les eaux du Levant.

Les découvertes en cours ne permettent pas encore de définir exactement les rapports entre Phéniciens et Égéens aux hautes époques. L'activité commerciale des premiers se manifeste à Ras-Shamra dès les premiers temps du II[e] millénaire, mais elle ne semble pas dirigée alors vers l'Occident, et les témoins égéens pendant la première moitié de ce millénaire sont plutôt rares. Par contre, dans la seconde moitié du II[e] millénaire les rapports des Phéniciens avec l'Égée sont actifs : d'une part, l'influence orientale sur la civilisation mycénienne est certaine, mais cette influence n'est peut-être pas uniquement phénicienne ; d'autre part, les produits mycéniens envahissent de plus en plus les marchés de la côte de Syrie. Si bien que la légende typique de Cadmos s'explique le mieux comme celle d'un groupe venu du continent grec et s'infiltrant en Phénicie, y demeurant un temps, puis rentrant en Grèce et y apportant les techniques nouvelles, notamment l'écriture.

Quoi qu'il en soit, l'œuvre de Victor Bérard marquera dans cette recherche difficile et l'on n'oubliera pas l'aide efficace que, par son action au Parlement, il a apportée aux recherches archéologiques : c'est à lui qu'on doit la reprise des fouilles de Tanis.

Grâce aussi au savant helléniste, l'*Odyssée* a repris faveur à une époque où les esprits paraissaient le moins enclins à relire le vieux poème. Il a fallu une singulière puissance d'esprit et une non moins grande force de caractère pour imposer à son temps la résurrection d'Homère.

R. D.

(1) Voir *Syria*, VIII (1927), p. 354 et suiv., et aussi *ibid.*, p. 183 et suiv., où, aux étymologies près, nous souscrivons à l'origine des Phéniciens déjà signalée par Hérodote.

(2) Voir les comptes rendus dans *Syria*, IX, p. 351 ; X, p. 272 ; XI, p. 188.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME DOUZIÈME

I. — Articles.

II. — Comptes rendus.

SYRIA

REVUE D'ART ORIENTAL ET D'ARCHÉOLOGIE

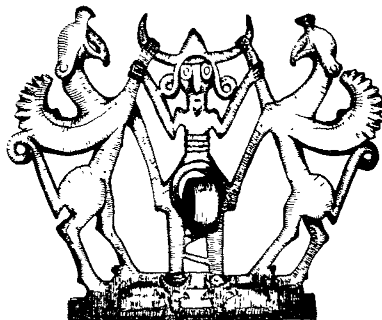
SYRIA

REVUE D'ART ORIENTAL ET D'ARCHÉOLOGIE

publiée sous le patronage
du Haut-Commissaire de la République française en Syrie

TOME XII

Avec de nombreuses figures et 80 planches hors texte.



PARIS
LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER
13, RUE JACOB (VIe)
......
1931

La direction de la Revue *Syria* est assurée par MM. EDMOND POTTIER, membre de l'Institut, conservateur honoraire des Musées Nationaux, et RENÉ DUSSAUD, membre de l'Institut, conservateur des Musées Nationaux.

III. — NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES.

Le Gérant : PAUL GEUTHNER.

7172-32. — Tours, Imprimerie ARRAULT et Cie.

